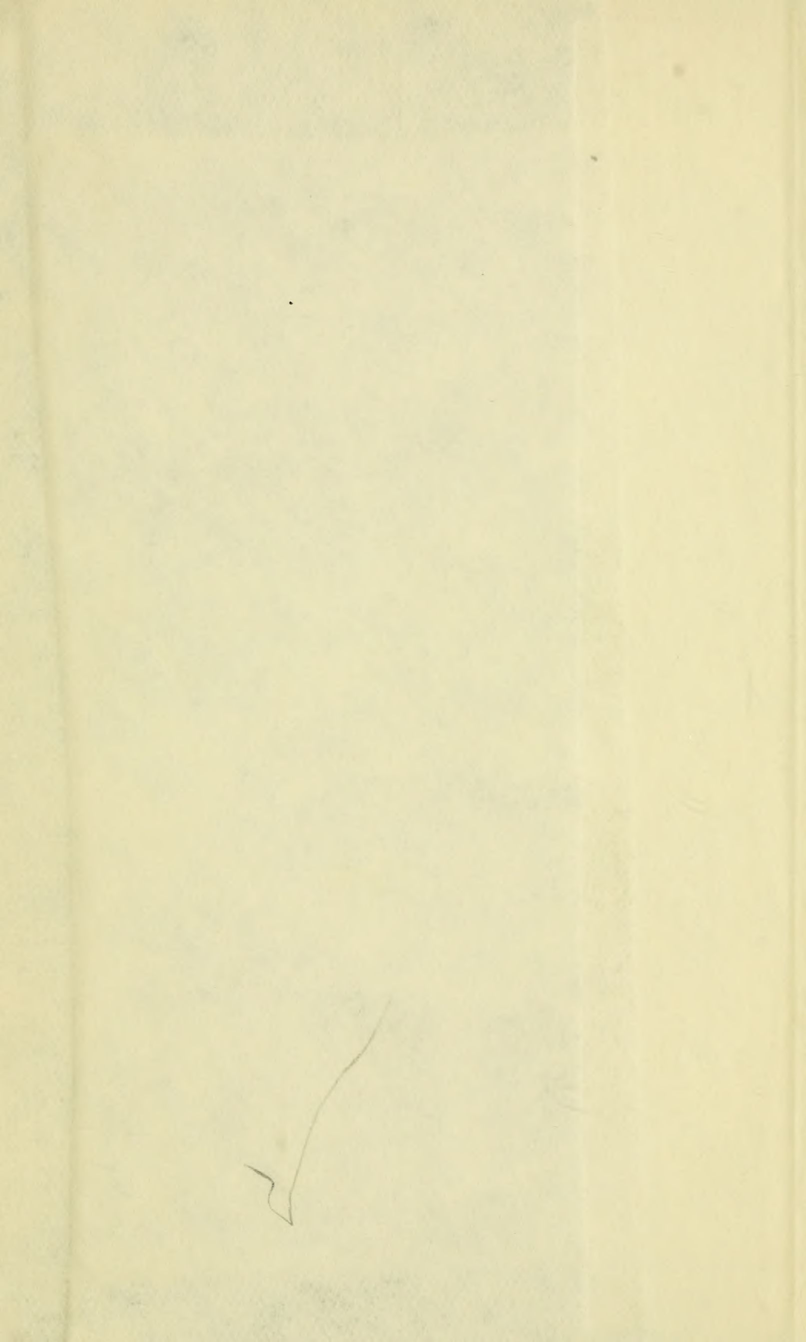




HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TOME SEPTIEME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez
- Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22;
- Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Barceas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIÈRE,

DES CRUSTACÉS

ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.

AVIS.

L'ÉTENDUE considérable de cet Ouvrage, l'incertitude qu'elle a fait naître sur le terme auquel il seroit achevé, ont excité les plaintes d'un grand nombre de personnes intéressées au succès de cette belle entreprise. Voulant, pour notre partie, répondre à leurs desirs, nous avons tâché de nous resserrer autant qu'il étoit possible ; mais nous l'avons fait de manière que le cadre soit toujours essentiellement le même, et que cette Histoire ne perde rien de son intérêt. La nomenclature des espèces, leur synonymie supporteront seules les retranchemens. Par là même, nous rendrons peut-être un plus grand service à la science, que si nous eussions continué de présenter minutieusement la série effrayante de cette multitude d'êtres, dont après tout il n'y a qu'un petit nombre qui soient propres à piquer la curiosité. Cependant nous ferons en sorte

que la plupart des espèces indigènes déterminées, celles des exotiques, qui frappent le plus nos regards, trouvent ici leur place. Nous aurons toujours soin de citer les auteurs iconographes qui les auront représentées, afin de suppléer à la brièveté de nos descriptions ; par ce moyen, quatre ou cinq volumes nous suffiront pour achever de présenter le tableau de cette intéressante division de la zoologie.

Desirant donner une impulsion plus rapide à la confection de la partie qui m'est confiée, j'ai associé à mes travaux un jeune homme plein de lumières, sur-tout dans la connoissance des insectes, Desmarets fils, qui a rédigé un grand nombre d'articles du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Il a bien voulu se charger de l'histoire des Insectes appelés *coléoptères*, qui commencera au huitième volume, et il aura en outre la plus grande part à la continuation de l'Ouvrage.

Que mes Lecteurs soient bien convaincus de cette vérité : que de toutes les parties de l'histoire naturelle, celle des Insectes est la plus considérable et la plus neuve. Elle doit donc être la plus difficile à bien traiter, et les surprises de l'erreur y sont d'autant moins inévitables, que le plus grand nombre des objets qu'elle embrasse sortent presque de l'empire de nos sens par leur extrême petitesse.

Si, en entreprenant cette histoire, j'avois eu comme dans les autres branches de la science de la nature une méthode générale et facile, je me serois hâté de la suivre ; mon travail m'eût coûté bien moins de peines : mais l'homme instruit, et qui s'est occupé de l'étude des Insectes, n'ignore point qu'il n'en existe pas. Linnæus ici a formé plutôt des familles que des genres, et ses caráctères sont d'ailleurs trop vagues pour signaler rigoureusement les objets qu'ils doivent atteindre. Geoffroi, l'homme qui

a le plus mérité de l'Entomologie, n'a fait l'application de sa méthode qu'à un très-petit nombre d'insectes, environ quatorze cents. Le système de Fabricius ne repose que sur l'examen des organes de la manducation, et devient impraticable. Notre collegue Olivier n'a travaillé spécialement que les coléoptères. La méthode qu'il a publiée, il y a quelques années, dans l'Encyclopedie méthodique, a besoin d'être rajeunie. Je me suis donc vu contraint de faire quelques changemens dans la méthode de Linnæus, perfectionnée par Geoffroi et Olivier, et de créer plusieurs nouvelles coupes. Il est des circonstances, telle que celle-ci, où l'on est obligé de paroître systématiser, sans être atteint de cette manie qui nous porte à brouiller la nomenclature, afin d'acquérir la réputation de créateur d'un nouveau système, ou de réformateur.

Je dois aussi faire observer que l'on peut donner deux méthodes qui diffèrent

pour l'exposition, sans que l'auteur cesse d'être d'accord avec lui-même, ou varie dans ses principes : c'est lorsqu'on présente une méthode naturelle et une méthode artificielle. Les hommes qui ont fait quelques pas dans la carrière de l'histoire naturelle savent bien qu'il est impossible de faire marcher harmoniquement ces deux manières de classer les corps terrestres. Ainsi, j'ai pu légitimement offrir une série naturelle de genres, en développant tous leurs caractères, et une série artificielle où ces genres ne se suivroient pas dans le même ordre, et où leurs notes distinctives seroient réduites à une plus simple expression. Ceux qui ne nous jugeroient que d'après cette discordance apparente, et n'en pénétreroient pas les motifs, seroient tentés de nous taxer d'incertitude et de vacillation dans notre plan.

La vérité, cette vertu favorite de tout bon historien, me commandera toujours le sacrifice de l'amour propre; je lui

obéirai impérieusement, quelles que soient les conséquences défavorables que certains esprits puissent en déduire. Je pourrois taire, comme tant d'autres, les inadvertances, les erreurs où je serai tombé; mais j'aime la science avant tout, et je sais d'ailleurs qu'un rayon de lumière perceroit tôt ou tard cette feinte obscurité, à ma confusion.

Je devois ces explications à mes Lecteurs, afin de me rendre digne de leur indulgence, et de prévenir le faux jugement que peuvent faire naître les imperfections inévitables de mon travail.

HISTOIRE
NATURELLE
DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TROISIÈME GENRE.

SPHÉROME; *sphæroma.*

Nous avons vu dans les aselles deux antennes très-inégales en longueur; un corps alongé et terminé par deux appendices longues, saillantes, cylindriques, composées chacune d'une pièce servant de support à deux autres qui sont alongées et coniques. Nous avons observé que les idotées, rapprochées des aselles sous les rapports des proportions relatives de leur corps et de leurs antennes, en étoient distinguées par le défaut de ces appendices. Les sphéromes, dont le nom est pris de la ressemblance de leur corps avec une boule, une masse ronde, sont plus ramassées et plus convexes que les idotées; elles peuvent se contracter et prendre une forme globuleuse; ce sont les armadilles de cette famille; leurs antennes diffèrent moins entre elles, pour la longueur, que celles des

aselles et des idotées; elles paroissent comme géminées, et les deux de chaque paire sont inserées l'une sur l'autre. Le dessous du dernier segment du corps, dans ces insectes, est couvert par deux lames foliacées, placées parallèlement et dans un sens longitudinal de deux pièces, dont chacune est biarticulée. Ce dernier anneau a de chaque côté, dans les sphéromes, de même que dans les cymothoa, une appendice formée d'une petite pièce et de deux autres d'une forme ellipsoïde, étroite au bout. L'ordre naturel nous indique ainsi le rapprochement de ces deux genres; on ne confondra pas les sphéromes avec les cymothoa, si l'on fait attention que ces derniers insectes ont leurs antennes cachées sous une espèce de chaperon formé par la tète avancée et déprimée, et qu'elles sont presque de la même longueur; que le corps des cymothoa est plus ovale; qu'on lui compte cinq anneaux plus étroits et beaucoup plus courts que les autres entre le septième et celui qui termine le corps; tandis qu'il n'y en a qu'un au même endroit dans les sphéromes; enfin les cymothoa ont leurs 2, 3, 4, 5, 6 et 7e anneaux augmentés, de chaque côté, d'une pièce ou petite saillie, formée par le prolongement des bouts de

chaque lame supportant la paire de pattes qui tient à chacun de ces segmens, et ces pattes sont terminées par une griffe fort grande. Tels sont les caractères qui isolent les sphéromes des autres genres de cette famille.

L'auteur qui a fait connoître le plus exactement l'espèce la plus commune, et pour mieux dire la seule qui soit décrite, est Pallas; il l'a rangée avec les cloportes : *oniscus volutator* (Spicil. zoolog.). Fabricius me paroît en faire un cymothoa qu'il nomme *assimilis*, et il y rapporte le cloporte de Linnæus qui a la même dénomination spécifique; mais il est douteux que cet insecte de Linnæus soit un sphérome. La figure de Baster, à laquelle il renvoie, ne me paroît pas lui convenir. Fabricius cite encore pour synonymie l'insecte que Ray désigne ainsi : *asellus marinus*, *vulgari brevior et latior*; mais je vois déjà dans cette phrase, si courte qu'elle soit, un caractère pris de la largeur du corps, comparée avec celle du cloporte ordinaire, qui ne convient pas à la sphérome commune. Ray d'ailleurs dit que le corps a dix anneaux outre la queue; or les sphéromes n'en ont que huit, la queue comprise.

Bosc décrit ainsi la forme des sphéromes :

« Les sphéromes que Bosc a observées vivantes se rapprochent beaucoup plus des cloportes qu'aucun des genres dont il est question ici. Elles en ont complettement la forme et jouissent, aussi bien qu'eux, de la faculté de se mettre en boule lorsqu'elles ont lieu de craindre qnelques dangers. Elles sont extrêmement communes sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, où peut-être que, par une recherche plus exacte, on en trouveroit un plus grand nombre d'espèces.

» La tête des sphéromes est parallélogramique; elle est placée dans une excision du premier anneau du corps, et porte de grands yeux réticulés et saillans sur ses angles postérieurs. Les antennes sont courtes; les premières, extérieures, plus courtes, composées de deux articles, dont le dernier est subdivisé en un grand nombre d'autres; les secondes, intérieures, plus grandes, ont trois articles, le dernier également subdivisé.

» Le corps est couvert de huit anneaux presque tous égaux en largeur, recourbés et terminés en pointe émoussée sur les bords.

» La queue est égale en largeur au corps, et en longueur à sa moitié; elle est bombée en dessus, cave en dessous et presque demi-circulaire. Son angle antérieur est excisé

pour donner attache à deux lames mobiles, oblongues, presque entièrement en recouvrement l'une sur l'autre, un peu concaves en sens contraire, et de la longueur de la queue. L'inférieure est ordinairement dentée à son bord extérieur. Sous cette queue sont des branchies extrêmement minces, transparentes, dont Bosc n'a pu compter le nombre ni apprécier la forme.

» Les pattes sont au nombre de sept de chaque côté, toutes onguiculées, toutes fort courtes; mais les premières plus que les autres.

» On a vu, à l'article des genres *aselle* et *idotée*, que les espèces qui les composent ont les branchies renfermées dans des boîtes à deux battans; ici elles sont toujours visibles : cependant il paroît que les lames latérales inférieures peuvent, par leur rapprochement, en couvrir momentanément une partie; mais, si les sphéromes sont moins favorisées, sous ce rapport, que les genres précités, elles peuvent mieux qu'eux garantir leurs branchies, en se mettant en boule, opération qu'elles exécutent, comme on l'a déjà dit, au moindre danger, et dont les suites sont telles, que l'épingle dont Bosc

les perçoit, pour les conserver, n'étoit pas capable de les engager à se développer. »

Cet habile naturaliste donne, comme on vient de le voir, le nom de *branchies* à ces feuillets membraneux qui sont situés à l'extrémité postérieure et inférieure du corps, de même que dans les aselles, les idotées et les cloportes; mais il me semble douteux que ces parties fassent les fonctions de ces organes respiratoires. On observe de semblables feuillets dans les cloportes, et ces pièces ne sont point pour eux des branchies; car ces animaux, plongés dans l'eau, y meurent dans peu de tems; leurs figures n'est pas la même non plus dans les deux sexes.

Les côtes rocailleuses sont le séjour ordinaire des sphéromes. « On ne lève guère de pierres, dit Bosc, pendant l'été, dans les enfoncemens où la basse marée a laissé un peu d'eau, sans en rencontrer plusieurs. »

A l'exemple de ce naturaliste, je réunirai les cymothoa *assimilis* et *serrata* de Fabricius (1) en une seule espèce que je nommerai

(1) *Cymothoa serrata*. Fab. Syst. entom. system. tom. II, p. 510, n° 25. — *Cymothoa assimilis*. Tom. et pars *id.* n° 24.

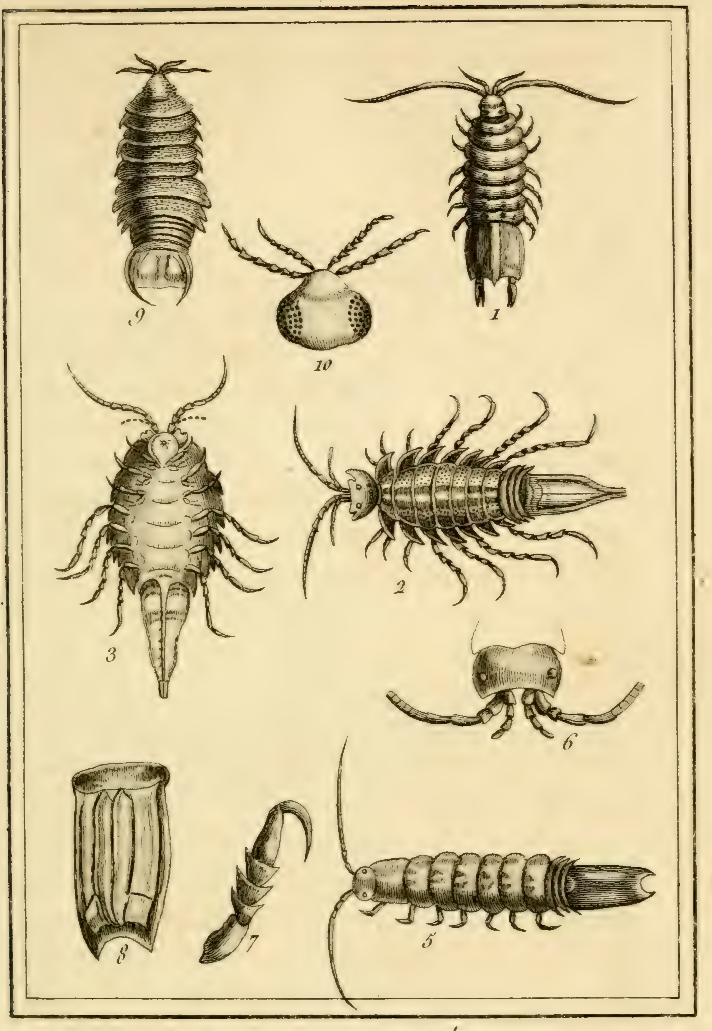
aussi

aussi cendrée, *cinerea*. Cet insecte est cendré ou plombé, quelquefois blanchâtre, et n'a guère que quatre lignes de longueur. Pallas en a donné une description étendue, accompagnée d'une figure. *Oniscus globator* (Spic. zool. fasc. 9, p. 70, tab. 4, fig. 18.). On trouve cette asellote sur les bords de la mer, dans toute l'Europe.

QUATRIÈME GENRE.

Cymothoa; *cymothoa.*

Linnæus plaça les espèces de ce genre qu'il connut dans celui des cloportes, *oniscus*. Le célèbre historien des insectes des environs de Paris, en créant le genre d'aselle, nous montra le premier qu'il ne falloit pas associer aux cloportes ordinaires des insectes, voisins quant aux formes générales, mais vivant constamment dans l'eau. De Géer, Olivier suivirent cette marche. Fabricius, à leur exemple, renferma tous les cloportes aquatiques dans un genre qu'il nomma *cymothoa*, et qui n'étoit au fond que celui d'Olivier (Encyclop. méthod.), transformé sous une autre dénomination. S'apercevant que cette coupe avoit encore trop d'extension, il en a resserré les limites dans le supplément de son Entomologie systématique, en formant, à ses dépens, le genre idotée que nous venons d'exposer. L'affinité qu'ont les sphéromes avec les cymothoa nous a contraints de présenter le parallèle de leurs caractères, et de les mettre



1. ASELLE *ordinaire, grossie* – 2. IDOTÉE *entomon en dessus.*
3. *La même en dessous.* – 5. IDOTÉE *marine* – 6. *Sa tête grossie.*
7. *une de ses pattes grossie.* – 8. *Sa queue vue en dessous, grossie.*
9. CYMOTHOA *asile, grossie.* – 10. *Sa tête grossie.*

en opposition avec ceux des autres genres des asellotes. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Aristote a eu connoissance des cymothoa: « Les poissons sont attaqués de poux dans la mer; mais ceux-ci ne viennent pas du poisson même : c'est la bourbe qui les produit. Ils ressemblent pour la forme aux cloportes, à l'exception qu'ils ont une queue large. Les poux qui habitent la mer sont tous d'un même genre : il s'en forme partout, mais particulièrement autour des endroits creux ». (Hist. des anim. trad. de Com., tom. I, pag. 311.) Rondelet avoit remarqué ce passage d'Aristote, et en avoit fait l'application à l'espèce de cymothoa la plus commune dans nos mers, celle dont parle probablement l'historien grec : « Le pou de mer, suivant le naturaliste français, est de la grosseur d'une grosse fève, de la largeur d'un fouille-merde. Son corps est fait de tables comme la queue de la langouste ou d'une squille. Il a, devant les yeux, des cornes courtes, et de côté et d'autre plusieurs pieds courbes, pointus au bout. Il tient si fort contre les poissons qu'on ne l'en pourroit arracher; il suce comme la sang-sue, ne se retirant point qu'il n'ait

rendu le poisson maigre et tout sec ». (Hist. des poiss. liv. 18, chap. 26.)

Bosc en a observé une espèce dans les mers de l'Amérique septentrionale, et l'a décrite sur le vivant : « La tête, dit-il, est plate, presque ronde, fort large, unie, avec deux grands yeux verdâtres sur sa partie supérieure et latérale. En dessous elle a deux paires d'antennes postérieures placées avant les yeux, et une trompe rétractile, accompagnée de deux antennes au milieu. Les antennes sont de chaque côté placées l'une devant l'autre, et composées d'environ cinq articles, dont le premier est très-gros, et les autres vont en diminuant jusqu'à la pointe ; ils sont d'une nature plutôt cartilagineuse que crustacée. La trompe, ainsi que les antennules, sont également cartilagineuses, et ne peuvent se bien voir que sur le vivant. Le corps est très-bombé, composé de sept anneaux, dont le premier est le plus long et le moins large, et les deux derniers les plus étroits. Ils sont presque unis, et terminés obtusément sur leurs bords. En dessous il y a quatorze pattes très-courtes, égales, et attachées de chaque côté, positivement sur le bord des anneaux ; chacune est composée d'une cuisse épaisse et courbée

en *S*, d'une jambe plus mince, mais qui lui est presque égale en longueur, et qui a à sa base une ou deux articulations peu visibles; enfin d'un ongle très-crochu, très-aigu, presque aussi long que la jambe. La queue est composée de deux parties : la première, formée par cinq anneaux plus étroits, et moins larges que ceux du corps, par lesquels ils sont en partie recouverts; la dernière, formée par une écaille un peu convexe, parallélogramique, plus large que le corps, et aussi longue que la somme des anneaux de la queue : à sa base extérieure est une petite excision qui sert de support à une petite pince, composée d'une articulation et de deux doigts égaux; le tout moins long que la pièce qui lui sert de support. En dessous de la queue il y a deux rangées de branchies, que leur peu d'épaisseur et leur transparence n'ont pas permis de compter.

» La cymothoa sur laquelle cette description a été faite (l'ichtiole), étoit d'un blanc jaunâtre, de sept lignes de long sur deux de large. Elle a été trouvée attachée aux lèvres d'un poisson du genre des perches, auquel elle tenoit avec tant de force, qu'il a fallu employer un couteau pour l'obtenir

sans la briser ». (Hist. des crustac. faisant suite au Buffon de Déterville, tom. II, pag. 209.)

Nous avons examiné soigneusement plusieurs individus, sans que nous ayons pu découvrir la trompe observée par Bosc sur l'espèce qu'il a décrite. L'existence d'un tel organe, nous croyons pouvoir le dire, seroit une anomalie dans cette classe. Je présumerois que les mâchoires forment dans le moment de la succion un avancement qu'il est facile de prendre pour une trompe. Les pattes sont composées de cinq pièces et d'un fort crochet : la première articulation, ou celle qui tient lieu de hanche, est insérée dans la cavité d'une petite pièce qui borde de chaque côté chacun des anneaux pédigères, et l'extrémité par où elle s'emboîte est en forme de tête. Cette articulation est fort longue, appliquée transversalement contre le dessous de l'abdomen, et le reste de la patte se replie en majeure partie sur elle. Pallas dit que les lames inférieures de l'extrémité de l'abdomen sont destinées à porter les œufs, et que les mâles n'en ont point. Suivant lui, la queue est plus alongée dans les individus de ce sexe. On peut voir, dans cet auteur, des descriptions étendues

de deux espèces : la cymothoa asile, et la cymothoa œstre. Nicolson, dans son Histoire naturelle de Saint-Domingue, décrit, à ce qu'il me paroît, la première sous le nom de *pou de Sarde*. (pag. 343).

ESPÈCES.

* Bords latéraux des anneaux n'étant ni courbés en faulx, ni bi-épineux.

1. Cymothoa imbriquée; *cymothoa imbricata*. Fab.

Cuisses postérieures carénées. — Dans la nouvelle Zélande.

2. C. asile; *cymothoa asilus*. Fab.

Oniscus asilus. Lin. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 71, tab. 4, fig. 12. — Planc. Conch. minus notæ append. tab. 5, A. B. C.

Corps ovale, rétréci vers la queue; queue en demi-ovale. — Dans les mers d'Europe.

Rem. Le dernier anneau de la queue est plus alongé dans les mâles, de manière qu'il se rapproche de l'ovale, tandis qu'il est presque carré dans la femelle. (Voyez la figure de Plancus.) La cymothoa ichtiole, *cymothoa ichtiola*, de Bosc, pourroit bien être un individu femelle de cette espèce; elle se rapproche aussi beaucoup de la suivante.

3. C. ŒSTRE ; *cymothoa œstrum*. Fab.

Oniscus œstrum. Lin. — Pallas, Spic. zool. fasc. 9, pag. 74, tab. 4, fig. 15.

Corps alongé ; dernier anneau de la queue large. — Dans les mers d'Europe.

* * Bords latéraux des anneaux courbés en faulx ou bi-épineux.

4. C. EN FAULX ; *cymothoa falcata*. Fab.

Bords latéraux des anneaux bi-épineux. — Dans les mers de la Chine.

5. C. PARADOXE ; *cymoth. paradoxa*. Fab.

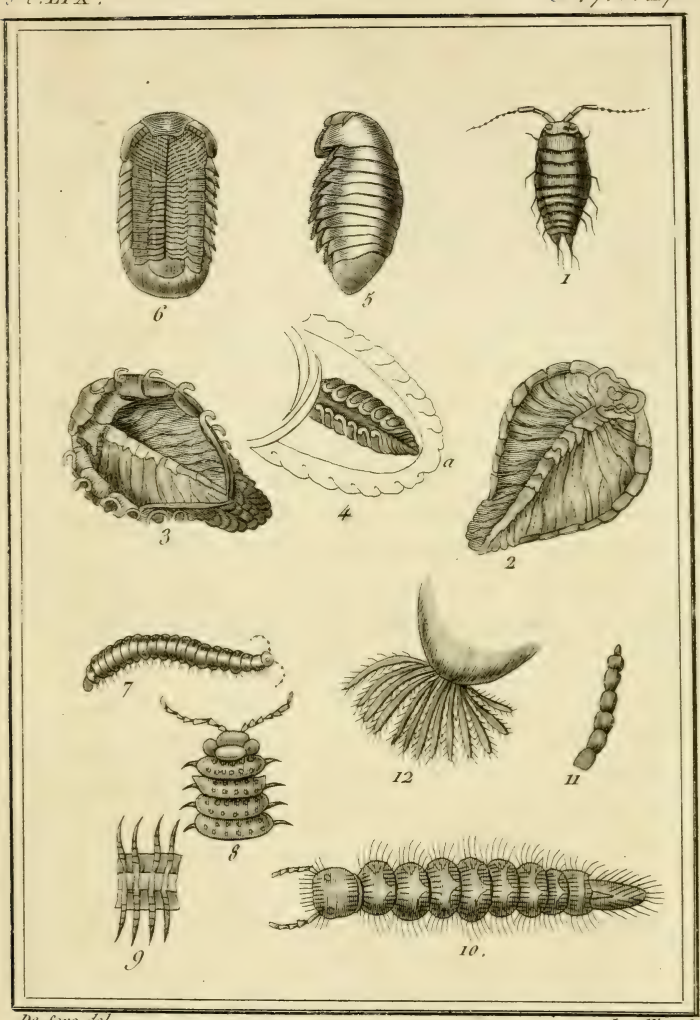
Bords latéraux des anneaux courbés en faulx et terminés en épine. — Dans la mer qui borde la Terre-de-Feu.

FAMILLE SECONDE.

Cloportides; *cloportides.*

On remarque de grandes analogies entre les insectes de cette famille et ceux de la précédente, soit pour la forme générale du corps, pour le nombre des pattes, soit pour plusieurs de leurs habitudes; mais là nous avons vu distinctement quatre antennes; le plus souvent deux palpes très-sensibles et peu différens de ceux des crevettines; là nous avons encore observé que le dernier segment de l'abdomen différoit beaucoup des autres en grandeur. Ici nous apercevrons bien encore quatre antennes; mais deux d'elles, les intermédiaires, sont si petites, si cachées, que les observateurs les plus exacts ne les avoient pas encore découvertes. Les palpes ou les organes analogues semblent perdre leur forme distinctive ou sont même presque nuls; l'anneau qui est au bout de la queue n'est pas beaucoup plus étendu en surface que le commun de ceux qui composent le corps. Toutes les

asellotes sont aquatiques et vivent en majeure partie sur les poissons. Les cloportides, à l'exception des bopyres, sont vagabondes: quelques-unes sont aquatiques, telles que ces derniers, les ligies; mais les autres passent leur jour hors de cet élément, y périssent même lorsqu'on les y met. Nous composerons cette famille de quatre genres : ligie, cloporte, armadille et bopyre.



De Seve del. Letellier S.

1. LIGIE Océanique. - 2. Bopyre des chevrettes (femelle) grossi, Vu en dessus. - 3. Le même, en dessous. - 4. queue de cet insecte Portant le mâle a. - 5. et 6. Gloméris ovale. - 7. Polydême aplati. - 8. Anneaux antérieurs du corps grossis, vus en dessus. - 9. Deux anneaux Du même, vus en dessous. - 10. Pollyxène à pinceau, grossi. - 11. Une De ses antennes grossie. - 12. Pinceau de sa queue grossi.

CINQUIÈME GENRE.

LIGIE; *ligia*.

TÈLLE est la dénomination que Fabricius a donnée à ce genre, très-voisin de celui de cloporte, et avec lequel Linnæus a formé sa principale espèce. Peut être aurions-nous un reproche à faire au célèbre entomologiste de Kiel sur l'emploi de ce nom, puisque Daldorf s'en étoit déjà servi pour désigner un genre de crustacés.

Bosc dit avec beaucoup de raison que les ligies sont voisines des cloportes. Elles en ont en effet les caractères les plus essentiels : la forme du corps, celle de la bouche sont presque les mêmes; mais les antennes des cloportes, des porcellions, des philoscies, des armadilles, n'ont que sept ou huit articles; on en compte treize au moins à la dernière pièce de celles des ligies. Les appendices latérales, ou les pointes saillantes, qui sont à l'extrémité du corps des cloportes et des insectes des genres voisins, ne consistent chacune qu'en une seule pièce bi-articulée : celles des ligies sont formées

d'un article qui sert de tige à deux autres pièces coniques et placées à son extrémité. La forme de ces appendices des ligies est une preuve que ces insectes sont plus près des aselloïes que les autres cloportides, et qu'il faut les mettre à la tête de la famille. Enfin, les ligies font leur séjour dans la mer, tandis que les cloportes passent leur vie hors de l'eau.

Le corps des ligies forme un ovale terminé postérieurement par une queue; il est beaucoup plus large que haut, composé d'une tête; de sept anneaux principaux occupant la majeure partie du corps, et portant chacun une paire de pattes, et de six anneaux plus petits, qui constituent la queue. Ces anneaux forment des segmens courts, transversaux, un peu arqués, et dont la convexité est en dessus, avec le bord postérieur plus ou moins concave, suivant que ces anneaux sont plus près ou plus éloignés de la queue; leur concavité regarde cette partie. Le premier de tous a son bord antérieur concave, afin de recevoir la tête; le dernier anneau a un peu plus de longueur que les autres, et porte à son extrémité deux pièces, avec deux filets au bout de chaque. La tête, vue en dessus, paroît être trans-

versale, et parallélogramique ou elliptique; elle est dans une situation verticale; on y distingue, de chaque côté, deux yeux très-plats, assez grands, assez ronds et à facettes; deux antennes sétacées, paroissant souvent coudées, un peu plus longues que la moitié du corps, de six pièces principales, dont les trois dernières plus longues, et dont celle du bout conique, de treize petits articles au moins; deux autres antennes extrêmement petites, coniques, de deux ou trois articles situés entre les précédentes; une bouche un peu saillante, composée : 1° d'une lèvre supérieure membraneuse, extérieure, petite, semi-circulaire; 2° de deux mandibules fortes, comprimées, dont l'extrémité est un peu creuse, pourvue de cinq dentelures écailleuses, de couleur brune, avec un petit avancement ou rameau, également écailleux, bi-denté au dessous; 3° de trois pièces transversales de chaque côté, placées l'une sur l'autre, dont la première fait un peu le crochet à l'extrémité, et ressemble assez à un palpe; dont la seconde est plus grande, dentelée à la pointe, et doit être appelée mâchoire; dont la troisième ou la plus inférieure sert évidemment d'étui à la précédente; 4° enfin d'une lèvre inférieure,

formée de deux pièces longitudinales, parallèles, membraneuses, échancrées au bord supérieur, avec l'angle latéral et extérieur prolongé triangulairement, dentelé au côté interne, articulé même, et que l'on peut juger être l'analogue d'un palpe labial.

Les pattes sont courtes et semblent partir du milieu de la longueur de l'abdomen, la pièce qui les attache au corps ou la hanche, étant fixée transversalement, et le centre du mouvement principal paroissant s'opérer à l'extrémité intérieure de cette pièce; à partir de ce point, la patte est ordinairement rejetée sur le côté extérieur. Ces organes sont composés, sans y comprendre la hanche, de cinq articles, dont les premiers à peu près cylindriques; les deux derniers répondent au tarse et sont plus menus; le terminal est court, comprimé, avec un crochet écailleux au bout, et une dent au dessous. Ces organes paroissent s'alonger un peu et insensiblement, en allant de la tête à la queue; le dessous de cette partie du corps est garni longitudinalement d'une double rangée de cinq lames foliacées et disposées graduellement; c'est là aussi qu'il faut probablement chercher les différences des organes du sexe.

On n'a point recueilli d'observations par-

ticulières sur les mœurs de ces insectes. On sait seulement qu'ils se cachent sous les pierres, les fucus et les corps que la mer roule sur eux-mêmes et rejette. Il est à présumer qu'ils se reproduisent de la même manière que les cloportes. La conformité qui existe entre les mandibules de ces derniers et celles des ligies, nous autorise à penser qu'il y a aussi identité dans la façon de vivre.

ESPÈCES.

* Antennes et appendices caudales presque de la longueur du corps.

1. LIGIE ITALIQUE; *ligia italica.* Fab.

Sur les bords de la Méditerranée, en Italie.

* * Antennes et appendices caudales beaucoup plus courtes que le corps.

2. L. OCÉANIQUE; *ligia Oceanica.* Fab.

Oniscus oceanicus. Lin. — Gronov. Zooph. n° 994, tab. 17, fig. 2.

Sur les bords de l'Océan.

Rem. Bosc met avec raison, dans ce genre, le cloporte des hypnes, décrit par le professeur Cuvier (Journ. d'hist. nat. tom. II, p. 21, pl. XXVI, fig. 1.

Oniscus hypnorum. Fab.). Je n'ai point vu cette espèce en nature; j'ai tout lieu de croire que c'est l'insecte figuré dans le 9e cahier, fig. 24, de la Faune des insectes de Panzer, sous le nom d'*oniscus agilis;* il en a tous les caractères. Cette ligie s'éloigne évidemment des précédentes par les filets de sa queue qui sont très-courts, et dont la branche interne est sensiblement plus courte.

Cette espèce se trouve en France. Persoon l'a observée en Allemagne, dans le bois pourri.

SIXIÈME GENRE.

Cloporte; *oniscus*.

En traitant des ligies, nous avons exposé les caractères qui les distinguent des cloportes, et des insectes des divisions que nous avons formées dans ce dernier genre (Voyez le Tableau méthodique des genres du cinquième volume de cette histoire.) Il ne nous reste plus qu'à comparer les cloportes avec les autres genres de la famille. On ne peut se méprendre sur les caractères des bopyres qui n'ont point d'antennes apparentes, dont le corps est très-plat, et dont les pattes ne sont pas propres pour marcher. Les armadilles n'ont pas d'appendices saillantes à l'anus, de même que les porcellions et les philoscies; leur corps se met en boule. Les porcellions n'ont que sept articles à leurs antennes. Celles des philoscies sont à la vérité de huit pièces, comme celles des cloportes proprement dits; mais leur insertion n'est pas cachée par un avancement du bord antérieur de la tête. Nous reviendrons plus bas sur la distinction de ces nouvelles coupures génériques.

Les cloportes ont le corps oblong, convexe en dessus, plat en dessous, pouvant se contracter; la tête distincte; deux yeux composés, et une suite d'anneaux ou de segmens transversaux; les sept premiers donnent naissance aux sept paires de pattes; les autres, au nombre de six, terminent l'extrémité du corps; les deux premiers sont moins larges, et le dernier est petit, triangulaire; il a de chaque côté deux appendices coniques, bi-articulees, et deux autres rapprochées, en dessous et au milieu. Sous ces derniers anneaux sont de petits feuillets transversaux placés sur deux rangs.

Les cloportes sont, en géneral, d'assez petits insectes, qui se montrent rarement pendant le jour; ils se tiennent ordinairement dans les endroits humides, sous des pierres, dans les fentes des murailles, dans les caves, et s'enfoncent dans la terre. Ils semblent fuir la lumière et l'ardeur du soleil. Ils marchent lentement, mais quand ils sont poursuivis ils cherchent à se sauver; alors ils marchent assez vite. Quelques espèces, de même que les armadilles, dès qu'on les touche, roulent leur corps en boule, en rapprochant leur tête de leur queue, de manière qu'on ne leur voit ni les pattes ni les antennes, et ils restent dans

cet état jusqu'à ce qu'ils croyent le danger passé. Ils se nourrissent de différentes matières, attaquent et rongent les fruits de toute espèce tombés sur terre, et mangent aussi les feuilles des plantes. De Géer a vu de petits cloportes en manger un gros de leur espèce, qui étoit renfermé avec eux; ce qui prouve qu'ils sont carnassiers.

Les femelles pondent des œufs qui éclosent, pour ainsi dire, dans leur corps; elles les portent dans une espèce de sac ovale, mince et flexible, placé en dessous de leur corps, et s'étendant depuis la tète jusque vers la cinquième paire de pattes. Lorsque les petits sont entièrement formés, pour leur donner une libre sortie, la mère ouvre le sac ou ovaire, auquel il se fait une fente longitudinale et trois transversales; alors les petits sortent en foule en se pressant les uns sur les autres, et après leur sortie la mère referme son ovaire. Quelques auteurs ont cru que ces insectes étoient vivipares; mais Geoffroi paroît être disposé à les croire ovipares et vivipares, c'est-à-dire, qu'il ne se forme point de petits vivans dans le corps de la mère, mais des œufs, et qu'au lieu de les répandre en dehors, elles les fait passer dans l'espèce de poche membraneuse qu'elle

a sous le corps; que là elle les couve en quelque manière jusqu'à ce que les petits, étant formés, sortent de cette poche : ces petits sont, en naissant, d'un blanc jaunâtre, et ne diffèrent de leur mère qu'en ce qu'ils ont proportionnellement la tête beaucoup plus grande et les antennes plus grosses; ils naissent ordinairement vers la fin de l'été.

Des observations ont fait voir que ces insectes, nouvellement nés, ont deux pattes et un anneau de moins, et qu'ils n'acquièrent toutes les parties qu'après plusieurs mues ; ils n'ont encore que douze pattes après la première qui a lieu au bout de quelques jours.

Ces insectes sont d'un grand usage en médecine. On les donne soit en substance, soit en infusion; on les regarde comme diurétiques et apéritifs; écrasés et appliqués en cataplasmes, ils sont quelquefois salutaires dans l'esquinancie. L'espèce qui se retire dans les fentes des murs, dans les lieux humides et nitreux, est employée de préférence aux cloportes qui vivent dans les champs ou sous l'écorce des arbres, ceux-ci n'étant pas aussi efficaces.

Tous ceux qui ont écrit depuis Linnæus, et jusqu'à l'époque où Cuvier a publié

ses observations générales sur les cloportes (Journal d'hist. naturelle, 1792.), ont laissé le genre de ces insectes à peu près dans le même état où ils l'avoient trouvé. Fabricius, éclairé par ce dernier naturaliste, a séparé des cloportes l'espèce que Linnæus avoit nommée *océanique*, et il en a formé, ainsi que de quelques autres, le genre ligie : sa réforme n'a pas été poussée plus loin. J'ai cru devoir l'étendre, et j'ai créé les genres armadille, gloméris et sphérome. Dans le premier a été compris le cloporte armadille de Linnæus, et dans le second son cloporte pustulé : celui-ci même n'appartient pas à la famille des cloportides, mais à celle des mille-pieds, ainsi que l'avoient déjà remarqué Olivier et Cuvier. J'ai placé le troisième genre, dont le type est l'*oniscus globator*, dans la famille des asellotes.

Cuvier a partagé les oniscus du Pline suédois en deux genres, ceux de cloporte et d'armadille.

Le premier est sous-divisé en trois : la première de ses coupes offre : 1° le cloporte des hypnes, ayant comme quatre antennes; et les appendices latérales de la queue terminées chacune par deux soies, dont l'interne plus longue; 2° le cloporte océanique;

il a deux antennes et les appendices latérales de la queue ont chacune deux soies égales. La seconde coupe est composée, 1° du cloporte des mousses : il est lisse ; la pointe terminale de la queue est plus courte que les appendices inférieures, et la dernière pièce des antennes est bi-articulée. La troisième sous-division comprend le cloporte armadille, qui a la queue demi-ronde avec les bords du corselet simples, et le cloporte globuleux, *globator*, qui a la queue du précédent, mais dont les bords du corselet sont doubles. Le professeur Cuvier donne ici quelques détails sur la bouche des cloportes et des iules. Son genre armadille répond à celui que j'ai nommé *glomeris*. Il en décrit deux espèces.

Le cloporte des hypnes, de cet illustre anatomiste, m'est inconnu. Je pense cependant qu'on peut le rapporter jusqu'à nouvel examen, au genre de *ligies* (voyez ce genre.). J'observerai aussi que la distinction numérique des antennes des cloportes, qu'il a donnée avec tous les naturalistes, n'est pas rigoureusement exacte, ces insectes ayant quatre antennes, dont les deux intermédiaires sont à la vérité très-petites, mais qui n'en existent pas moins, et ont une forme

conique et trois articles. La différence que le même savant a remarquée entre ces organes, dans son cloporte des murs et celui qu'il nomme *asellus*, est vraie. Elle nous paroît même suffisante pour servir de base à l'etablissement d'un nouveau genre que j'appellerai *porcellion*, *porcellio*. Nous prendrons pour type de ce genre l'espèce qu'il appelle *aselle*, réservant la dénomination commune de *cloporte* à son cloporte des murs. Nous avons cru mieux reconnoître ce dernier dans l'espèce que j'ai nommée le *cloporte* ordinaire de Geoffroi, de Schæffer, de De Géer, etc.

Le cloporte des mousses du professeur Cuvier s'éloigne des précédens par quelques caractères de formes, mais sur-tout parce que ses antennes ne sont pas insérées sous un petit avancement latéral du bord antérieur de la tête qui se voit dans les autres cloportes. Voyez le genre philoscie.

Terminons cet article par quelques observations sur les organes de la manducation des cloportes, sur leurs appendices et sur leurs valvules caudales.

La lèvre supérieure ne se présente que très-peu, comme un petit rebord arrondi, à la partie antérieure de la tête. Au dessous

d'elle est une pièce membraneuse et transversale, une sorte de seconde lèvre supérieure qui paroît échancrée ou concave au milieu. Les deux mandibules sont grandes et munies au côté interne de plusieurs dents écailleuses, soit à l'extrémité, soit sur un avancement qui est au dessous; et on remarque, en outre, vers le bas du côté interne, d'abord une petite saillie conique, et sous celle-ci un autre avancement conique, plus grand, que l'on prendroit pour un palpe s'il avoit des articulations. Les mâchoires sont membraneuses, alongées, dentelées inégalement au bout, et sont doubles, ou du moins fendues jusqu'à la base, ce qui est presque la même chose; la division ou la mâchoire supérieure est plus petite. Nous avons vu que les mâchoires des ligies étoient aussi formées de deux pièces analogues, et que celle qui est la plus basse étoit reçue dans une troisième, concave et servant de gaîne; à la place de cette dernière partie, on observe, dans les cloportes, de chaque côté de la lèvre inférieure, une petite pièce étroite, linéaire, élevée, obtuse, et faisant un peu le crochet à son extrémité; la lèvre inférieure est essentiellement figurée de même que celle

ligies. Elle consiste en deux pièces plates, membraneuses, presque carrées, verticales, parallèles, et contiguës ; leur bord supérieur offre quelques petits cils en forme de dentelures, et leur angle latéral fait une saillie en forme de dent, mais moins grande que dans les ligies et sans divisions apparentes.

J'ai vu plusieurs fois une liqueur visqueuse, et que l'on pouvoit tirer à quelques lignes de distance, s'échapper de l'extrémité des appendices les plus longues de la queue ; ces appendices sont ainsi des espèces de filières ; elles sont proportionnellement plus longues dans les mâles que dans les femelles.

Il est certain aussi que les valvules qui recouvrent sur deux rangs le dessous de la queue de ces insectes offrent des différences sexuelles. Dans les mâles, celles qui sont le plus près de la naissance de la queue, ou les premières, sont beaucoup plus longues que dans les femelles, et leur extrémité se prolonge en pointe.

ESPÈCE.

1. CLOPORTE ORDINAIRE; *oniscus asellus.* Lin. Fab.

Geoff. Hist. des insectes, tom. II, pl. XXII, fig. 1, var. A. — Schæff. Elem. entom. pl. XCII. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XXXV, fig. 1 - 8.

Cette espèce est chagrinée et d'un cendré obscur en dessus, avec des rangées de petites taches jaunâtres, dont une le long du dos, et les deux autres latérales; les bords extérieurs des anneaux sont aussi jaunâtres. Les appendices inférieures et intermédiaires de la queue dépassent la pièce supérieure et terminale du corps.

On trouve, dans l'Appendix qui est à la fin des Voyages dans la Russie et l'Asie septentrionale de Pallas, les descriptions de trois espèces de cloportes. Celle qu'il nomme crénelée, *crenulatus*, est la seule que nous ayons vue. Mon collègue Olivier l'a rapportée de la Perse; elle appartient au genre porcellion.

SEPTIÈME GENRE.

Philoscie ; *philoscie.*

Les insectes de ce genre se tenant sous les mousses, les feuilles tombées dans les lieux ombragés et couverts, je leur ai donné le nom de *philoscie*, en grec, *amateur de l'ombre.* Ils doivent naturellement venir après les ligies, s'en rapprochant par les formes du corps et les habitudes. Les philoscies ont leurs antennes de huit pièces, comme les cloportes ; mais leur insertion est tout à fait découverte, et de plus leur queue est mieux formée, les anneaux qui la composent se rétrécissant brusquement. On les rencontre bien souvent et en grande quantité sur les bords des étangs, dans les lieux humides. On sait que les ligies vivent habituellement dans l'eau.

La seule espèce qui me soit connue est l'*oniscus sylvestris* de Fabricius, le cloporte des mousses de Cuvier. Le dessus du corps de cet insecte est d'un cendré brun ou rougeâtre, parsemé de petits traits et de points

gris ou jaunâtres. Le dessous du corps est blanchâtre; les pattes ont quelques traits obscurs. Les quatre pointes de la queue sont à peu près de la même longueur.

A. Coquebert a figuré cet insecte dans la première décade de ses Illustrations iconographiques des insectes, pl. VI, n° 12.

HUITIÈME GENRE.

PORCELLION; *porcellio.*

CETTE dénomination ayant été donnée par plusieurs auteurs aux cloportes, je la fais servir à la désignation de cette coupe que j'ai formée dans le genre *oniscus*. Les porcellions ne s'éloignent des cloportes proprement dits, qu'en ce qu'ils ont un article de moins aux antennes; leurs habitudes sont d'ailleurs les mêmes.

ESPECES.

1. PORCELLION RUDE; *porcellio scaber.*

Oniscus asellus. Cuv. — Var. *C* du cloporte ordinaire. Geoff.

Le dessus de son corps est constamment chagriné ou granuleux. La pointe formée par l'extrémité du dernier anneau est presque de la longueur des appendices inférieures et intermediaires de la queue. La couleur de cette espèce varie; on en voit qui sont d'un cendré noirâtre sans taches ou avec

des taches jaunes; d'autres qui sont jaunâtres, avec le dos parsemé de taches d'un cendré noirâtre et de jaunâtres. Le dessous du corps est toujours d'un blanc jaunâtre. — Cette espèce se trouve plus particulièrement sur les murs.

2. P. LISSE; *porcellio lævis.*

Var. *B* du cloporte ordinaire. Geoff.

Le corps est lisse, d'un cendré noirâtre, avec des nuances d'un gris jaunâtre en dessus. Les appendices latérales de la queue sont proportionnellement plus longues que dans l'espèce précédente; les intermédiaires dépassent la pointe du dernier anneau. — On le trouve sous les pierres.

3. P. CRÉNELÉ; *porcellio crenulatus.*

Oniscus crenulatus. Pallas, Voyages en Russie, append. n° 245.

Les trois premiers anneaux du corps ont leur bord postérieur épais et crénelé. — Pallas l'a trouvé sur les collines arides, auprès du lac Inderskoï. Olivier l'a rapporté de la Perse.

NEUVIÈME GENRE.

ARMADILLE; *armadillo.*

CES insectes ont de grands rapports avec les cloportes, les porcellions, par la forme générale de leur corps, par leurs antennes et les organes de la manducation; mais ils en diffèrent sous quelques considérations. Ils se contractent, prennent une forme globuleuse, mettent ainsi à couvert le dessous de leur corps, ne présentent plus qu'une enveloppe assez dure, et s'échappent même en roulant avec facilité. Leurs anneaux sont à cet effet plus convexes que dans les cloportes, et leurs côtés, du moins dans les segmens pédigères, ne sont pas courbés en arrière. Les antennes sont posées dans une cavité assez grande, relevée sur ses bords. Le front consiste en une plaque triangulaire et distincte; l'extrémité postérieure du corps n'a que des appendices très-petites. Les intermédiaires ne paroissent pas. Les deux latérales sont formées chacune d'une petite pièce triangulaire, et remplissent le vuide qui est de chaque côté du dernier anneau, de manière qu'elles

servent ainsi à arrondir cette extrémité postérieure du corps. — Les armadilles se trouvent sous les pierres et ont les mœurs des cloportes.

1. Armadille commun; *armadillo vulgaris.*

Le cloporte armadille. Geoff.

Il est d'un gris de plomb foncé et luisant en dessus, avec le bord des anneaux pâle. — Il est très-commun.

Le cloporte armadille de Linnæus (*oniscus armadillo*), édit. XII[e] du *Systema naturæ*, appartient à notre genre gloméris; mais l'insecte qu'il avoit ainsi désigné dans la première édition de cet ouvrage est probablement notre armadille commun, insecte répandu par-tout. Scopoli, trompé par les apparences, a cité ce cloportide, comme synonyme d'une espèce de gloméris, et lui a conservé le même nom. Linnæus ensuite, d'après cet auteur, aura dit que le cloporte armadille avoit plus de quatorze pattes. Il est aisé de voir que les genres *oniscus*, *iulus* et *scolopendra*, n'ont pas été rigoureusement examinés par le Pline suédois.

2. A. mélangé; *armadillo variegatus.*

Oniscus variegatus. Villers.

Il est plus petit que le précédent, noirâtre, mélangé

mélangé de gris roussâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre en dessus; le dos a une rangée de taches d'un gris jaunâtre ou roussâtre. — Il se trouve dans les parties méridionales de la France.

3. A. TACHETÉ; *armadillo maculatus.*

Oniscus maculatus. Fab.

Il est une fois plus grand que l'armadille commun, de couleur plombée, avec sept rangees longitudinales de points blancs, dont la plus reculée de chaque côté est marginale. — Il se trouve en Italie, dans le midi de la France.

Le cloporte gentil, *pulchellus*, de Panzer, (Faune des insect. de l'Allem.) Fasc. 9e, fig. 21, approche beaucoup de cette espèce.

Le cloporte voûté de De Géer se roule en boule de même que les armadilles; mais ses caractères ne semblent pas s'éloigner de ceux des cloportes. Cette espèce est peut-être l'*oniscus saxatilis* de Cuvier.

DIXIÈME GENRE.

BOPYRE; *bopyrus.*

PARMI les dénominations données par les anciens à des poissons qui nous seront toujours inconnus, faute de notes indicatives, se trouve celle de *bogpyre*. Nous la consacrerons, en adoucissant sa prononciation par le retranchement d'une lettre, à un genre de crustacés que nous croyons avec fondement devoir établir. Les pêcheurs des côtes de l'Océan attribuent la naissance des soles (*pleuronectes sola*, Lin.), aux chevrettes ou salicoques (*palæmon squilla*, Fab.). Fougeroux de Bondaroy, voulant rechercher les causes d'un tel préjugé, se fit apporter de ces chevrettes que l'on croyoit être sur le point de donner naissance à de prétendues jeunes soles. Cet académicien vit que ces crustacés avoient une partie d'un des côtés du têt, qui recouvre leur corselet, renflée en forme de loupe. Il aperçut bientôt, en soulevant cette tumeur, un petit animal, ayant en effet la forme d'une sole, mais bien différent de ce poisson par ses caractères. Il le

décrivit et le figura dans les Mémoires de l'académie des sciences, 1772, pag. 29, pl. 1; mais cette description est trop incomplette pour satisfaire le naturaliste. Il falloit examiner de nouveau ce crustacé parasite, afin de remplir la lacune qu'avoit laissée dans son histoire celui qui l'avoit ébauchée. Fabricius, le seul auteur qui ait parlé de ce crustacé après Fougeroux, ne l'a vu qu'imparfaitement; il en a fait un monocle (*M. crangorum*, Suppl. entomol. syst.). Comme l'on porte aux marchés de Paris une grande quantité de salicoques, j'ai pensé que j'y trouverois quelques individus propres à me fournir les mêmes observations que ceux sur lesquels Fougeroux avoit fait ses recherches. Mon attente n'a pas été trompée, et j'ai trouvé chez les marchands de comestibles du Palais-Royal, presque en tout tems, de ces crevettes ayant l'excroissance dont nous avons parlé. Il ne m'a pas été nécessaire d'avoir recours à un examen très-détaillé pour reconnoître que le petit animal parasite, caché dans cette loupe, étoit de la famille des asellotes. Il a sept paires de pattes, avec de petites lames foliacées sous l'espèce de queue qui termine son corps, caractères que l'on chercheroit en vain sur

D 2

des insectes d'une autre famille. Une espèce d'oscane vit aussi sur la chevrette, mais outre que cet animal parasite est un mollusque, il adhère simplement au corps de la chevrette, et ne se cache point sous l'enveloppe calcaire de son corselet.

Le bopyre des chevrettes a environ quatre lignes et demie de long et trois de large, mesuré dans ses plus grands diamètres. La coupe du corps est ovée, ou ovale rétréci et terminé insensiblement en pointe à son extrémité postérieure : un des côtés est plus grand et plus arqué que l'autre, de sorte que la pointe ne répond pas à la ligne du milieu du corps. L'animal est d'une consistance demi-coriace, jaunâtre pâle, fort plat, avec des plis transversaux que produisent les segmens, distingués les uns des autres, quoique foiblement, par les saillies de leurs bords. Le contour du corps présente, jusques au commencement de la pointe terminale ou de la queue, sept anneaux de chaque côté, séparés par de très-courtes incisions et un segment plus large, plus droit, qui répond à la tête. Ces segmens, ou plutôt ces crénelures, ont leur bord extérieur ou latéral droit, et sont tellement contigus que le contour du corps ne paroît pas interrompu ;

le premier segment, celui qui vient immédiatement après la tête, est plus court que les suivans.

Si on examine la surface inférieure du corps, on voit que ses segmens sont de chaque côté une petite pièce articulée, roulée sur elle-même, une véritable patte, quoique la petitesse et la position de ces organes les rendent inutiles au mouvement; on observe en outre que le contour du corps, jusqu'à la queue, est augmenté d'un rebord, formé par de petits feuillets membraneux, élevés, dirigés dans le sens de la longueur du corps, et dont les extrémités contiguës et opposées sont en recouvrement; ces feuillets sont au nombre de quatre de chaque côté; les deux derniers, ou ceux qui sont près de la queue, sont très-prolongés, et ce prolongement étroit, en forme de lanière, est cilié le long du bord inférieur. Ces appendices prennent naissance immédiatement après les pattes, et leur usage paroît être de garantir extérieurement les œufs; car le dessous du corps fait l'effet d'une corbeille relativement aux germes de la postérité de l'insecte; les bords de ces feuillets sont noirâtres.

Le segment antérieur, ou celui qui répond à la tête, a en dessous deux pièces

membraneuses, noirâtres, qui paroissent être encore deux feuillets, tenant lieu de lèvre supérieure et augmentés encore chacun, en devant, d'une autre pièce membraneuse, dont le bord est droit et a un avancement en corne à l'angle extérieur et latéral. Si nous soulevons cette espèce de lèvre supérieure, nous découvrirons sous chaque feuillet une pièce membraneuse presque carrée, et tout à fait en dessous un troisième feuillet figuré presque comme ceux du premier rang, et qui répondent à la lèvre supérieure.

Les yeux et les antennes sont presque nuls; on n'en voit que de très-foibles vestiges.

La queue, ou l'extrémité postérieure et rétrécie du corps, est courte et arrondie au bout; elle a de chaque côté cinq crénelures répondant à autant d'anneaux, outre le segment terminal qui est large, étant peu échancré au milieu.

Le dessous de cette queue est garni, de chaque côté, de cinq petites pièces ou feuillets transversaux, membraneux, jaunâtres, et qui sont les analogues des appendices que l'on voit en cette partie du corps, dans les espèces de cette famille, les cloportes principalement.

Toute la surface inférieure du corps, jusques ou par delà la hauteur des bords latéraux, est couverte d'une quantité innombrable d'œufs, extrêmement petits, noirs et semblables à de la poussière très-fine; si on enlève ces œufs, on découvre, dans presque tous les individus, un animal dont la forme essentielle est la même que celle du bopyre, mais qui est proportionnellement plus alongé, très-petit, ayant au plus une demi-ligne de long, placé vers l'origine de la queue. Il y a lieu de présumer que ce petit animal, malgré cette énorme disparité de grandeur, est l'individu mâle.

Cette espèce de bopyre sera pour moi le bopyre des chevrettes, *bopyrus squillarum*. Comme on ne le trouve pas sur les crustacés que composent le genre crangon de Fabricius, je ne crois pas devoir conserver le nom spécifique que cet auteur lui a donné, *monoculus crangorum*.

SOUS-CLASSE SECONDE.

MILLE-PIEDS; *myriapoda.*

L'ORDRE naturel semble nous commander de mettre à la tête des insectes aptères ne subissant pas de métamorphoses, et n'ayant que deux antennes, ceux qui, dans les naturalistes, forment les genres ïule et scolopendre. Que l'on compare les ïules qui se mettent en boule, ou mes gloméris avec les armadilles, et l'on sera frappé de l'identité des rapports. Cette affinité est d'autant plus marquée que l'on n'aperçoit point, du moins d'une manière très-sensible, dans les ïules des auteurs, des ouvertures extérieures conduisant l'air dans les trachées, ou des stigmates, comme dans la famille des cloportides. Quelques-uns de ces insectes passent leur vie dans l'eau (*julus ovatus*); la forme générale de leur corps, celle sur-tout de leurs pattes qui sont également composées de pièces, diminuant insensiblement de grosseur, terminées par un article conique, n'offrant point, comme dans les insectes aptères des sous-classes suivantes,

une cuisse et une jambe distinctes, deux petits crochets au bout du tarse, présentent encore des traits de ressemblance. Les ïules et les scolopendres constituent donc d'une manière évidente un groupe très-rapproché de celui dont nous venons d'exposer les caractères. Les scolopendres sont certainement liées avec les ïules, par le moyen de l'insecte que Linnæus nomme *scolopendra coleoptrata*, et qui est le type du genre scutigère du professeur Lamarck. Nous avons ainsi parcouru, en suivant une marche naturelle, la série des crustacés et celle des insectes qui ont avec eux la plus grande affinité d'organisation. Les stigmates sont très-apparens dans les scolopendres. Nous touchons donc maintenant, d'une manière évidente, à un autre ordre d'animaux : les arachnides du professeur Lamarck. Si l'anatomie nous avoit éclairés sur l'organisation de plusieurs de ces animaux, notre méthode auroit une base fixe; mais elle n'a encore rien dit, et au défaut de ses lumières, nous sommes obligés de nous conduire d'après des renseignemens qui souvent peuvent être trompeurs, n'étant fondés que sur des caractères de forme.

Les mille-pieds, ainsi nommés de la grande

quantité de pattes qu'ont ces insectes, ont leur corps formé d'un grand nombre d'anneaux plus ou moins crustacés ou coriaces, portant chacun, et presque tous, une ou deux paires de pattes. Leur tête est toujours distincte, pourvue de deux yeux à facettes ou formés de petits grains rassemblés; de deux antennes fort courtes, un peu plus grosses vers l'extrémité, et de peu d'articles dans les uns, assez longues, sétacées, et d'un grand nombre de petits articles dans les autres. La bouche offre toujours deux mandibules et une lèvre inférieure; mais les mâchoires ne sont pas distinctes dans tous. Elles sont ou nulles ou soudées avec la lèvre inférieure, dans les ïules de Linnæus. On ne voit point au corps des mille-pieds ces divisions particulières appelées *corselet* et *abdomen*. Ces insectes sont formés d'une suite nombreuse d'articulations égales, et leur corps, par ce moyen, a souvent une forme serpentine. Seulement dans les ïules le premier segment, celui qui vient immédiatement après la tête, diffère un peu des autres, et est moins un anneau qu'une petite plaque; il ne porte pas de pattes. Ces organes de mouvement sont très-nombreux, puisque plusieurs de ces insectes en ont d'une à deux

centaines; mais aussi sont-ils ordinairement fort courts, de manière que l'insecte paroît glisser lentement sur les corps où il marche.

Les mille-pieds ont en naissant la forme générale qu'ils doivent avoir le reste de leur vie; à parler cependant d'une manière rigoureuse, l'on ne peut pas dire qu'ils ne subissent pas de métamorphoses; car De Géer a observé que le nombre de leurs anneaux et de leurs pattes se développoit peu à peu dans les premiers tems de leur vie; or ce changement peut être considéré comme une métamorphose réelle; celles des insectes ne sont aussi que les développemens successifs des pattes pour les uns, des ailes et des pattes pour les autres. Ces organes existent dès la naissance de l'animal et ne paroissent qu'après certaines mues; or, que ce soit des anneaux, des pattes, des ailes, qu'importe? Il n'en est pas moins vrai qu'il s'opère une mutation dans la manière d'être de l'insecte; voilà donc une métamorphose. Les orthoptères, la plupart des hémiptères naissent presque aussi tels qu'ils seront un jour; et si l'on veut être conséquent, il faut placer ces ordres d'insectes immédiatement après les arachnides, puisque sous les rapports des métamorphoses, ils sont plus près des

arachnides que les coléoptères, les hyménoptères, etc.

Les habitudes des mille-pieds sont très-rapprochées de celles des cloportides. Ces insectes paroissent en général fuir le grand jour et se tiennent cachés sous les pierres, les écorces d'arbres, et dans les matières végétales qui ont éprouvé une altération sensible. Les uns rongent ces substances végétales ramollies par un effet de leur décomposition; les autres, tels que les scolopendres, sont carnassiers, leur bouche étant armée de deux crochets qui saisissent la proie dont elles veulent faire leur pâture, et lui donnent la mort en distillant dans la plaie qu'ils font une liqueur venimeuse; les araignées ont reçu de la Nature des armes à peu près semblables. Les mille-pieds ne sauroient d'ailleurs nous inspirer de l'intérêt, si on les envisage du côté de l'industrie. Les femelles se contentent de cacher leurs œufs dans les retraites où ces germes de leur postérité peuvent être garantis des dangers qui les menacent.

Nous partageons cette sous-classe en deux ordres, les chilognathes et les syngnathes. Le premier comprend les ïules de Linnæus, et le second ses scolopendres.

ORDRE PREMIER.

CHILOGNATHES; *chilognatha.*

L'ORGANISATION de la bouche présente ici ce caractère particulier : que les mâchoires sont nulles ou soudées avec la lèvre inférieure; c'est de là que dérive le nom de cet ordre; il est composé de deux mots grecs, lèvre, mâchoires. On ne voit ainsi au dessous des mandibules qu'une pièce transversale, fermant la bouche, assez compliquée, et dont on prendra mieux connoissance par la figure que nous en avons donnée dans le second volume de cette histoire, que par une description. Les palpes n'existent pas, ou sont remplacés par de petites appendices en forme de tubercules, que l'on voit au bord supérieur de la lèvre inférieure. Les segmens du corps conservent encore ici une consistance presque calcaire; ou du moins la matière qui les compose se rapproche plus de celle du têt des crustacés que de celle de l'enveloppe des insectes des sous-classes suivantes. Ces segmens forment un tout entier sans interruption, ce qui distingue les chilognathes des insectes de l'ordre qui succède, où les anneaux sont formés de deux

plaques, l'une supérieure, l'autre inférieure, réunies de chaque côté par une membrane.

Les antennes, dans tous les chilognathes, sont fort courtes, de sept articles, et un peu renflées ou en massue à leur extrémité; leurs pattes sont toujours attachées en général par deux paires à chaque anneau; autres caractères qui peuvent, dans le plus grand nombre des circonstances, aider encore à ne pas confondre ces insectes avec ceux de l'ordre des syngnathes.

Les chilognathes nous présentent quatre divisions très-naturelles; 1° on en voit qui ressemblent, au premier coup-d'œil, aux armadilles, par leur forme peu alongée, convexe en dessus, plate ou concave en dessous, et par leur faculté de se mettre en boule : ce sont nos gloméris; 2° il y en a qui ont une forme très-alongée, cylindrique, ou l'air de petits serpens : nous les nommerons *iule*; 3° on en trouve qui ont bien une forme alongée et étroite comme les précédens, mais dont les anneaux ont presque une forme cubique : leur anus n'a point d'appendices, voilà les polydèmes; une quatrième coupe enfin nous montrera des chilognathes alongés, déprimés, mais très-mous, et ayant des appendices en forme de pinceau à l'anus; ce sont mes pollyxènes.

PREMIER GENRE.

GLOMÉRIS; *glomeris*.

Le mot de *gloméris* signifie peloton. Les insectes auxquels je l'applique contractent en effet leur corps en rapprochant les deux extrémités l'une de l'autre en dessous, pour prendre la forme d'une boule; cette habitude tient aux mêmes causes que celle des armadilles; les gloméris garantissent par ce moyen, à l'approche du danger, les parties foibles de leur corps et deviennent propres, dans ces états de contraction, à rouler promptement sur les surfaces où ils se trouvent.

Les gloméris ressemblent aussi beaucoup aux armadilles sous les rapports de forme; mais ils s'en éloignent par l'organisation de la bouche, par leurs antennes, le nombre de leurs pattes, qui est au delà de quatorze, la presence d'une petite plaque située immédiatement après la tête, et enfin par le defaut d'une queue formée de plusieurs anneaux différens des autres.

Nous devons la formation de ce genre qu'on avoit confondu avec les iules, au

professeur Cuvier, qui l'avoit nommé *armadille* (Journ. d'hist. natur. tome II, pag. 27). Cet illustre anatomiste nous a lui-même tracé la série que nous avons suivie. « Nous sommes, dit-il, descendus par dégrés des écrevisses aux squilles, de celles-ci aux aselles, puis aux cloportes, aux armadilles et aux ïules. Tous ces genres doivent se rapporter à une seule classe naturelle ».

Le nombre des pattes varie dans les gloméris depuis trente-deux jusqu'à quarante-quatre.

Les ïules à corps ovale d'Olivier (Encyclopédie méthodique) répondent à nos gloméris. Il décrit les espèces suivantes.

ESPÈCES.

1. GLOMÉRIS OVALE; *glomeris ovalis.*

Julus ovatus. Lin. Fab. — *Oniscus*, n° 995. Gron. Zooph. tab. 17, fig. 4 et 5. — Marcgrav. Brasil. lib. 4, cap. 8, p. 155.

Ses pattes sont au nombre de vingt paires. Le corps est d'un jaune obscur, de douze anneaux, et long d'environ un pouce. — Il se trouve dans l'Océan, en Europe, et peut-être en Amérique.

2.

2. G. TESTACÉ ; *glomeris testaceus.*

Iule testacé. Encycl. méthod.

Les pattes sont au nombre de vingt-deux paires, verdâtres ; le corps est long d'environ un pouce et demi, testacé-pâle dans l'animal mort. — Il se trouve à Madagascar, dans les lieux ombragés et humides.

3. G. PLOMBÉ ; *glomeris plumbeus.*

Iule plombé. Encycl. méthod.

Ses pattes sont au nombre de dix-sept paires ; tout le corps est d'une couleur plombée claire, avec le bord des anneaux et l'extrémité postérieure plus pâles. — On le trouve au midi de la France, dans les lieux couverts et humides.

4. G. PUSTULÉ ; *glomeris pustulatus.*

Iule pustulé. Encycl. méth. — *Oniscus pustulatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fas. 9, fig. 22.

Il a seize paires de pattes, suivant Cuvier ; dix-sept, suivant d'autres. Le corps est noir, avec quatre points rouges sur chaque anneau. L'individu décrit par Fabricius n'en avoit que deux sur le second et suivans. — Il habite le midi de la France, de l'Allemagne, et les contrées chaudes de l'Europe.

5. G. MARGINÉ; *glomeris marginatus.*

Iule marginé. Encycl. méthod.

Il ressemble au précédent par le nombre de pattes. Il est noir, avec le bord postérieur latéral des anneaux rouge. — Il se trouve aux environs de Fréjus, sous les pierres.

6. G. BORDÉ; *glomeris limbatus.*

Iule bordé. Encyclop. méthod. — *Oniscus zonatus.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, fig. 23.

Son corps est d'un noir plombé, avec le bord des anneaux légèrement blanchâtre. — Il se trouve aux environs de Paris, sur le bord des eaux.

7. G. MARBRÉ; *glomeris marmoratus.*

Iule marbré. Encycl. méth.

Son corps est d'un noir plombé, mélangé de jaune. — Il se trouve aux environs de Paris, sous les pierres, dans les lieux frais.

DEUXIÈME GENRE.

IULE; *julus.*

On distinguera ces insectes de ceux des autres genres de cet ordre, à leur forme longue, cylindrique, serpentiforme. Leur corps est composé d'une suite considérable d'anneaux courts, d'une substance dure, un peu calcaire et généralement unie. La quantité de ces anneaux varie suivant les espèces, ou même suivant les sexes : à l'exception de quelques-uns des extrêmes, ils sont égaux et portent chacun en dessous deux paires de pattes. La tête des ïules est de la largeur du corps, plate en dessous, convexe et arrondie en dessus postérieurement, un peu plus étroite et presque carrée ensuite, à prendre des yeux. Le bord antérieur, ou la partie qui répond à la lèvre supérieure, est échancré au milieu. Les yeux se perdent dans la surface de la tête; ils sont ovales, plans, et formés de petits grains de figure irrégulièrement hexagonale. Tout près de leur côté interne sont insérées les deux antennes, qui ne sont guère plus

longues que la tête, assez grosses, de sept articles, dont le premier très-court, les quatre suivans presque coniques ou cylindriques, et amincis insensiblement à leur base; le cinquième et sixième un peu plus gros, coniques; on aperçoit au bout de celui-ci l'extrémité pointue du septième qui est fort petit.

La bouche consiste en deux fortes mandibules et en une pièce assez grande, crustacée, couvrant transversalement le dessous de la tête, et pouvant être appelée *lèvre inférieure.*

Les mandibules ont des rapports avec celles des cloportes et une structure toute particulière, dont on ne trouve plus d'exemple dès qu'on est sorti de cette sous-classe. Elles sont composées d'une tige écailleuse à l'extrémité de laquelle est un article également écailleux, et surmonté d'une pièce où sont implantées transversalement de petites parties cornées, tranchantes, qui sont autant de dents. Le dos de chaque mandibule est en outre emboîté dans une espèce de capsule écailleuse, grande, articulée à sa base, anguleuse et comme formée de deux plans échancrés à leur extrémité.

La lèvre inférieure est divisée par plusieurs sutures ou lignes enfoncées; on voit au milieu de sa base une pièce dont les bords sont anguleux, et au dessus de laquelle s'élèvent parallèlement deux pièces étroites, en carré long, contiguës à leur bord interne, et dont l'extrémité est obtuse et rebordée. Ces parties peuvent être prises pour la lèvre inférieure proprement dite. De chaque côté, à partir de la base commune, s'élève, dans le sens des précédentes, une pièce écailleuse de la même figure que les dents du milieu, mais plus grande, élargie et arrondie au côté extérieur et au sommet, et ayant, vers l'angle interne de ce bout, deux petits tubercules répondant aux palpes. La lèvre inférieure ressemble à un feuillet membraneux. Telles sont les observations que m'a fourni l'examen de cette pièce considérée dans un ïule exotique. J'ai aperçu quelques légères différences à la lèvre inférieure de l'ïule commun, le terrestre. Les deux pièces latérales et extérieures, les représentations des mâchoires sont dilatées à leur base et en dedans. Ces dilatations se touchent, et au dessus d'elles sont les deux pièces du milieu, avec une

petite partie triangulaire, dans leur entre-deux, à leur base.

Les deux premiers anneaux du corps ne forment évidemment pas le cercle entier; ils sont ouverts inférieurement; aussi les deux premières paires de pattes ont-elles un support membraneux et particulier, qui remplit l'intervalle laissé par les anneaux. La première paire de pattes, la seconde même, semblent être appliquées sous la bouche. Le premier anneau est sur-tout plus ouvert, en forme de plaque, une fois plus long que chacun des autres; c'est une sorte de corselet; le troisième anneau est encore un peu ouvert et n'a qu'une seule paire de pattes, supportée de même. La gémination des pattes ne commence qu'au cinquième segment : ainsi en supposant que le premier, ou la plaque qui remplace le corselet, n'ait pas de pattes, la première paire de ces organes du mouvement répondra au second, la troisième au quatrième, et les quatrième et cinquième paires au cinquième. Cette gémination continuera ensuite, sans interruption, dans les femelles; mais les mâles n'ont qu'une seule paire au septième segment, les organes sexuels situés en cette partie occupant la place de la seconde paire.

La détermination des espèces d'iules ayant été fondée sur la quantité numérique des pattes, il doit y avoir eu de l'erreur dans les caractères spécifiques; car tous les auteurs ont généralement cru que chaque anneau avoit deux paires de pattes. Les deux derniers en sont absolument privés; le pénultième s'avance en pointe au milieu de son bord postérieur, et reçoit en partie le dernier segment, formé de deux valves, arrondies au côté interne, appliquées l'une contre l'autre, et qui s'ouvrent pour laisser passer les excrémens et les œufs.

Les pattes sont fort petites et disposées sur deux séries, partant d'une ligne commune qui règne le long du milieu de la longueur inférieure du corps; elles sont arquées en dehors, et composées de six petits articles et d'une pointe conique et cornée.

Mais, quoique ces insectes aient une quantité considérable de pattes, ils marchent néanmoins lentement et semblent glisser sur la terre. Ils font agir leurs pattes l'une après l'autre, régulièrement et successivement; chaque rangée forme une espèce d'ondulation. En même tems ils remuent leurs antennes, comme s'ils vouloient reconnoître les corps qui sont devant eux. Dans le repos,

les ïules ont le corps roulé en cercle ou en spirale, la tête étant au milieu; on croiroit que ce sont de petits serpens.

On rencontre ces petits animaux sous les pierres, dans les trous des vieilles souches, sous les écorces des arbres. Ils aiment en général les lieux frais et couverts. J'en connois une espèce, du midi de la France, qui se tient au grand jour, et en grande quantité, dans des terrains calcaires. Ces insectes sont rongeurs; les matières végétales doivent leur fournir leur nourriture habituelle. De Géer a vu cependant un ïule ronger une larve de mouche et la manger en partie.

On aperçoit, de chaque côté du corps, une ligne de points obscurs, enfoncés et au nombre de deux par chaque anneau : ce sont les premières apparences des stigmates.

J'ai ouvert plusieurs femelles, et je leur ai trouvé les ovaires remplis d'un assez grand nombre d'œufs blancs et assez gros.

De Géer a observé que les petits n'avoient en naissant que trois paires de pattes, attachées chacune aux trois premiers anneaux; le nombre de ces anneaux n'est même alors que de sept ou de huit; leurs antennes n'ont que quatre articulations apparentes; mais dans quatre jours de tems, il leur pousse

quatre autres paires de pattes et quelques anneaux de plus. Les antennes ont acquis deux articles de plus. De Géer n'a pas aperçu de traces de dépouilles auprès de ces insectes; mais il n'est pas probable que ces changemens puissent avoir lieu sans que ces insectes ne muent. Les ïules éprouvent donc une sorte de métamorphose, puisque le nombre de leurs organes du mouvement et de leurs anneaux croît avec l'âge. Ce genre offre peu d'espèces connues. La difficulté de bien compter le nombre de leurs pattes doit influer sur leur détermination.

ESPÈCES.

1. Iule terrestre; *julus terrestris.* Geoff. Fab.

Son corps est cendré, annelé de brun clair; son anus n'a point de pointe saillante. Ce dernier caractère est celui qui fait le mieux distinguer cette espèce de la suivante; car il y a de l'incertitude sur le nombre des pattes; j'en ai compté soixante-quatre paires, dont les six antérieures simples ou point géminées, dans un individu femelle; soixante-quatorze paires et dont les six antérieures simples,

dans un individu plus âgé. Un autre individu, mais d'un sexe différent, m'a offert soixante-huit paires environ, dont quatre simples. Il paroît toujours constant que cette espèce a près d'un sixième de moins de pattes que la suivante. Elle est commune dans toute l'Europe.

2. I. DES SABLES; *julus sabulosus*. Lin. F.

Schæff. Elem. entom. tab. 73. — Geoff. Insect. tom. II, planche XXII, fig. 5. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVI, fig. 9 - 10.

Cette espèce est une fois plus grande que la précédente, d'un brun cendré foncé ou noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux plus clair, et deux lignes rapprochées au milieu du dos et dans sa longueur, roussâtres. On voit à son anus une pointe aiguë et très-saillante, formée par l'avancement du milieu du bord postérieur du segment qui précède. Plusieurs auteurs lui donnent deux cent quarante pattes : j'en ai compté environ quatre-vingt-quatre paires. La saillie de l'anus, bien exprimée par la figure de De Géer, m'a forcé de rapporter ici l'espèce qu'il avoit donnée pour la précédente. La figure de Schæffer convient fort bien à cette espèce. Les descriptions que Linnæus a

publiées de celle-ci et de la précédente, si l'on excepte les différences numériques des pattes, ne présentent pas de caractères suffisans pour les distinguer.

3. I. DES ARBRES; *julus arborum.*

Cette espèce, qui se trouve sous les écorces des arbres et qui n'a pas été décrite, est fort petite, d'un brun clair, annelé de brun foncé ou de noirâtre; son anus a une saillie arrondie à son extrémité. Je n'ai pas compté le nombre de ses pattes.

Cette espèce se trouve dans toute la France.

Le midi de la France offre deux autres espèces, semblables pour la couleur à l'iule terrestre, mais beaucoup plus grandes, dont l'une a une saillie à l'anus, et dont l'autre n'en a point. Je n'ai pas encore suffisamment étudié ces espèces pour pouvoir en donner des caractères comparatifs. C'est probablement à une des deux qu'il faut rapporter celle que Fabricius nomme *mélangée*, *varius*, et dont il désigne les traits de la manière suivante : « Soixante-dix-huit paires de pattes; anneaux du corps noirs à leur base, blancs à leur extrémité. » — Elle est de l'Italie.

4. I. BOURREAU ; *julus carnifex.* Fab.

Son dernier segment a une pointe saillante ; il a la tête, la queue, les pattes et une ligne le long du dos, d'un rouge de sang. Ses pattes sont au nombre de quatre-vingt-quatorze.

5. I. INDIEN ; *julus indus.* Lin. Fab.

Son dernier segment a une saillie; le corps est brun, avec cent dix paires de pattes rousses. — Il se trouve aux Indes.

6. I. BRUN ; *julus fuscus.* Lin.

Seba, Mus. tom. II, tab. 24, fig. 4, 5.

Cette espèce a cent vingt-quatre paires de pattes ; et habite les Indes.

7. I. TRÈS-GRAND ; *julus maximus.* Lin. F.

Marcgrave, Brasil. p. 255.

Cette espèce est très-grande, d'un jaune obscur, et a cent trente-quatre paires de pattes. — Elle se trouve en Amérique.

Le ïule épais, *julus crassus*, Lin. Fab. m'est inconnu. Son corps est pâle, avec une pointe au bout postérieur, et quatre-vingts paires de pattes. Il se trouve en Asie.

TROISIÈME GENRE.

POLYDÊME; *polydesmus.*

Ce genre, formé d'un démembrement de celui des ïules, renferme les espèces de ce genre qui ont en même tems le corps linéaire et aplati, et qui manquent d'appendices à l'anus; les organes de la manducation et les antennes sont conformés comme dans les ïules; les anneaux du corps sont moins nombreux dans les polydêmes, d'une forme presque carrée et raboteuse, ou assez fortement striés en dessus, avec les bords latéraux aigus et leurs angles postérieurs prolongés en pointe.

Dans les individus mâles du polydême aplati, qui est l'espèce la plus commune, les mâles ont une paire de pattes de moins que les femelles; les parties de la génération en occupent la place.

Ces organes sont beaucoup apparens et situés à l'extrémité postérieure et inférieure du septième anneau; ils consistent en deux tiges membraneuses, s'élevant d'une base également membraneuse et velue; ces tiges

sont demi-cylindriques, convexes et lisses à leur face antérieure, concaves postérieurement ; chaque tige est terminée par un crochet long, arqué du côté de la tête, armé de dents intérieurement et ayant un avancement obtus, dilaté à sa base. Je soupçonne que les organes des femelles sont situés sous le troisième anneau, et qu'ils répondent à la seconde paire de pattes ; mais je n'ai pu m'en assurer, attendu qu'ils ne sont apparens par aucun signe extérieur.

Ces insectes se tiennent sous les pierres, sous les débris de végétaux rassemblés en tas, dans les lieux frais, même à peu de distance du bord des eaux. Vers la fin de l'automne on rencontre souvent les deux sexes réunis ; leur corps sont alors appliqués l'un contre l'autre par leur surface inférieure, et l'un d'eux dépasse l'autre à une de ses extrémités.

Le nom de *polydême* vient de deux mots grecs répondant à ceux-ci, *plusieurs nœuds*.

ESPÈCES.

1. Polydème aplati; *polydesmus complanatus.*

Julus complanatus. Linn. Fabric. — *Scolopendre à soixante pattes.* Geoff.—*Iule aplati.* De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xxxvi, fig. 23.

Cette espèce a trente paires de pattes dans les mâles, et une de plus dans les femelles; aussi Geoffroi et De Géer, qui paroissent avoir fait leur description respective sur des individus de sexes différens, offrent-ils à cet égard une diversité dans le nombre qu'ils assignent aux organes du mouvement de ces insectes. Le corps est d'un gris rougeâtre ou brun, avec le dessus de son extrémité postérieure terminé en pointe. — C'est la seule espèce connue que nous ayons en Europe.

2. P. déprimé; *polydesmus depressus.*

Julus depressus. Fab.

Cette espèce a le nombre des pattes de la précédente; mais l'extrémité postérieure de son corps est arrondie et sans pointe. — Elle vient des Indes orientales.

3. P. A STIGMATES ; *polydesmus stigma.*

Julus stigma. Fab.

Il a aussi trente paires de pattes, et se termine en pointe comme le premier; mais son corps est noir, avec un point élevé ou calleux, blanc de chaque côté. — Il habite Tranquebar.

4. P. TRIDENTÉ ; *polydesmus tridentatus.*

Julus tridentatus. Fab. — Drury, Insect. tom. I, pl. XLIII, fig. 8.

Il a encore soixante pattes, suivant Drury; douze de plus, suivant Fabricius. Sa couleur est d'un blanc gris, avec le milieu du dos plus foncé, et un point sur le dessus de chaque anneau, au milieu, roussâtre ou livide; l'anus est tridenté. Cette espece est proportionnellement plus large que les précédentes. — Elle se trouve dans l'Amérique du nord.

QUATRIEME

QUATRIÈME GENRE.

POLLYXÊNE; *pollyxenus*.

L'INSECTE d'après lequel j'ai formé ce genre avoit été associé avec les scolopendres par Linnæus, Geoffroi, Fabricius, et la plupart des autres naturalistes. De Géer, en en publiant une description très-détaillée, a fait observer qu'il avoit presque tous les caractères des ïules; Scopoli l'avoit aussi placé dans ce genre.

Le corps de cet insecte est ellipsoïde, aplati; la tête est grande, arrondie; elle porte de chaque côté une petite éminence en forme de pointe dirigée en avant, deux antennes semblables à celles des ïules et que l'animal remue continuellement en marchant; on remarque des bouquets de poils écailleux sur les côtés des demi-anneaux supérieurs, et d'autres sur deux rangs le long du dos; le corps est terminé par une espèce de queue composée de deux parties alongées, arrondies au bout, séparées à leur naissance, appliquées ensuite l'une sur l'autre; ces deux appendices consistent en deux faisceaux de

poils d'un beau blanc. L'anus est situé sur une pièce circulaire qui termine le corps; il y a douze paires de pattes, en tout vingt-quatre. Elles sont très-petites, coniques, et présentent quelques ressemblances avec les pattes écailleuses des chenilles.

Dans le jeune âge, l'organisation de cet insecte est moins compliquée que dans l'état d'adulte; le nombre des anneaux des pattes et des touffes écailleuses est moindre et accroît avec l'âge.

On ne sait rien des habitudes de cet insecte; il se tient sous les écorces d'arbres, sur les murs, etc., soit pour y chercher sa nourriture, soit pour s'y mettre à l'abri des dangers qui le menacent : de là vient le nom de *pollyxène* (rusé).

La seule espèce connue est le pollyxène à pinceau, *scolopendra lagura*, Lin. Fab.

Scolopendre à pinceau. Geoff. Ins. tom. II, pl. XXII, fig. 4. — *Iule à queue en pinceau.* — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVI, fig. 1, 2 et 3.

ORDRE SECOND.

SYNGNATHES ; *syngnatha.*

Les mâchoires, dans cet ordre, ont cette note vraiment caractéristique ; c'est d'être réunies à leur base, d'où est venue la dénomination de *syngnathes.* Ces insectes font partie de ce groupe appelé communément *mille-pattes* ou *mille-pieds*, *centipèdes.* Leur corps, de même que celui des ïules, est fort alongé et ressemble à celui d'un ver qui seroit muni de pattes nombreuses. Il est formé, 1° d'une tête distincte, portant toujours deux antennes sétacées et composées d'un grand nombre d'articles, ayant une bouche qui offre deux mandibules, deux mâchoires avec des palpes distincts, une lèvre inférieure accompagnée de deux pièces terminées par un crochet percé à son extrémité, comme les griffes des araignées; 2° d'une suite plus ou moins considérable d'anneaux aplatis, presque carrés, très-distincts, formés de deux plaques, de la nature de la corne, l'une en dessus et l'autre en dessous, réunies de chaque côté par une membrane ; 3° d'un très-grand nombre de pattes, à peu près com-

posées comme celles des ïules, insérées sur les côtés du corps ; chaque anneau en porte une paire, rarement deux; celle qni est à l'extrémité du corps est ordinairement plus forte ; les scutigères sont même remarquables par la longueur brusque des dernières paires; les stigmates sont très-apparens dans le grand nombre ; chaque anneau en a ordinairement deux. Le corps, dans toutes les espèces, est de couleur brune, plus ou moins claire, et plus ou moins luisante.

Tous les syngnathes fuyent la lumière et s'y soustraient en se cachant sous les pierres, sous les écorces des arbres, sous la mousse, dans les lieux couverts. Leur forme alongée et aplatie leur donne plus de facilité pour se tapir. Ils courent vîte ; leurs habitudes sont carnassières ; leur proie leur échappe d'autant moins, que les deux crochets dont leur bouche est armée paroissent distiller un poison qui est mortel pour les petits insectes, dont ils se nourrissent. C'est dans leurs lieux d'habitation que les syngnathes déposent ou plutôt enfouisesnt leurs œufs, qui ne sont pas fort nombreux et dès lors même assez gros.

Cet ordre renferme deux genres ; scutigère et scolopendre.

CINQUIÈME GENRE.

Scutigère; *scutigera.*

Nous devons l'établissement de ce genre d'insectes au professeur Lamarck; ses caractères sont : deux paires de pattes à chaque anneau; les dernières paires beaucoup plus longues. Nous allons présenter ce que nous avons dit des scutigères dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Par la plus grande partie des caractères, ce genre d'insectes se rapproche des scolopendres, avec lesquelles Linnæus a placé la scutigère qu'il a connue, *scol. coleoptrata*. Le nombre des pattes de chaque anneau, qui est de deux paires, lui donne des rapports avec les ïules, et c'est dans ce genre que Pallas a mis l'espèce ci-dessus.

Cette espèce de scutigère qu l'on trouve en France, et que nous appellerons *aranéoïde* avec Pallas, le nom spécifique de Linnæus, rentrant dans celui du genre, a la forme de la scolopendre la plus commune, *scol. forficata*; elle est seulement moins aplatie, et l'extrémité postérieure de son corps paroît formée d'environ trois

segmens plus petits et sans pattes. Sa tête est plus grande ; ses yeux sont bien plus grands, plus saillans et à facettes ; les palpes maxillaires sont longs et épineux ; le corps a, outre les petits anneaux dont je viens de parler, sept autres recouverts, chacun en dessus, d'une plaque bien terminée dans les contours, comme un petit bouclier, presque carrée, avec le bord postérieur arrondi aux angles, échancré au milieu, et ayant dans ce sinus une petite fissure, dont les bords étant un peu relevés semblent représenter une espèce de stigmate : ces plaques se recouvrent un peu, et successivement de l'une à l'autre par leur extrémité, de manière que chaque extrémité se trouve au dessus de la naissance de la plaque qui vient après, et ainsi de suite ; les trois premières plaques, à commencer par la tête, sont un peu plus courtes, et la troisième est la plus longue. Linnæus et Pallas en comptent huit ; je crois que la huitième doit être censée faire partie de l'espèce de petite queue qui résulte des segmens terminaux sans pattes. A en juger par le nombre des paires de pattes, il ne doit en effet y avoir que sept plaques, chacune d'elles couvrant un anneau qui

porte deux paires de pattes. Ce n'est pas que les derniers segmens ne soient également défendus par une pièce clypéiforme; mais ces pièces sont plus plates, plus minces, plus carrées, ont leur bord postérieur droit, et ressemblent à celles des scolopendres; les pattes sont beaucoup plus longues que dans ces insectes, et par la figure respective de leurs articles, se rapprochent de celles des faucheurs, leurs tarses n'étant pas courts et coniques comme dans ceux de scolopendres, mais filiformes, d'un grand nombre d'articles, de même que les tarses de la plupart des faucheurs; les six dernières paires, et sur-tout les terminales, sont communément plus longues que les huit premières; ces pattes sont composées d'une hanche, dont la première articulation est fort courte, mais dont la seconde est presque aussi forte que la pièce qui lui succède, et qu'on appelle *cuisse*; la jambe, ou l'articulation qui vient immédiatement après celle-ci, est plus longue qu'elle, mais plus menue; nous l'appelons la *jambe*. Toutes ces pièces ont une forme cylindrique, un peu comprimée, avec des arêtes et des piquans très-forts à leur extrémité, en dessus; ces tarses sont fort

longs, composés d'une infinité d'articles, se roulent sur eux-mêmes à leur extrémité, ou paroissent, si je peux m'exprimer ainsi, prenans comme la queue des singes ; je n'ai bien aperçu qu'un crochet au bout des pattes.

On trouve la scutigère aranéoïde dans les maisons. Un grand nombre de mouches, que je fis mordre par un de ces insectes, moururent sur le champ ; ce qui me prouve que les scutigères ont un venin qui agit sur de petits animaux. Pallas dit que le ïule aranéoïde, ou cette espèce de scutigère dont il a donné la description et la figure, (Spicil. zool. fasc. 9, tab. 10, fig. 16), avoit été prise par un de ses amis en mer, sur des fucus. Cet insecte, si cela est, y étoit tombé du vaisseau, car il ne sauroit vivre dans l'eau. On connoît deux espèces de ce genre.

ESPÈCES.

1. Scutigère aranéoïde ; *scutigera araneoïdes.*

Scolopendra coleoptrata. Lin. Fab. — *Julus araneoïdes.* Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, tab. 4, fig. 16. — *Scolopendre à vingt-huit pattes.* Geoff.

Elle a quatorze paires de pattes. Son corps est d'un jaune roussâtre, avec trois lignes d'un noir bleuâtre, le long du dos, et des fascies de la même couleur sur les cuisses. — Elle se trouve en France et dans d'autres pays de l'Europe, mais rarement.

2. S. LONGICORNE ; *scutigera longicornis.*

Scolopendra longicornis. Fab.

Elle a quinze paires de pattes. Le corps est d'un brun foncé en dessus , avec une ligne dorsale roussâtre, et jaunâtre en dessous. Les pattes sont fasciées de brun pâle et de bleu. — Elle se trouve à Tranquebar.

SIXIÈME GENRE.

SCOLOPENDRE; *scolopendra.*

Les scolopendres ont le corps linéaire, long, déprimé; leurs antennes sont sétacées, composées d'un grand nombre d'articles; leur tête est plate; leurs yeux sont composés de petits grains rapprochés les uns des autres; leurs pattes sont courtes et finissent en pointe conique; les deux postérieures sont plus longues; les autres sont égales.

Ces insectes ont beaucoup de rapport avec les ïules par la forme et la longueur du corps. Ils s'en éloignent particulièrement par les deux crochets qui accompagnent leur lèvre; ils n'ont d'ailleurs qu'une paire de pattes à chaque anneau; les ïules en ont deux et point de crochets à la bouche. Les scutigères ont les antennes et la bouche des scolopendres: mais les anneaux de leur corps ont chacun deux paires de pattes. Les scolopendres varient beaucoup en grandeur; les plus grandes de celles qu'on trouve en Europe n'ont guère plus de deux pouces;

celles de l'Inde ont jusqu'à huit pouces. Elles sont connues sous le nom de *mille-pieds*, de *scolopendres terrestres ;* quelques auteurs les ont aussi appelées *mal-faisantes*, parce qu'elles pincent assez fort avec leurs crochets. Elles vivent dans la terre, dans le vieux bois pourri, sous les pierres et dans d'autres lieux humides ; elles se nourrissent de vers de terre et d'insectes vivans. Les scolopendres sont réputées venimeuses, parce que quand on les prend, elles écartent leurs crochets, avec lesquels elles tâchent de mordre, et que dans l'endroit qu'elles ont mordu il survient une enflure assez douloureuse. Mais, au rapport des voyageurs, la douleur que cause la morsure des grandes scolopendres des Indes, quoique beaucoup plus violente que celle que produit la piquure du scorpion, n'est cependant pas mortelle. Leeuwenhoek, qui a examiné les crochets de ces insectes, a trouvé près de leur pointe une ouverture qui communique à une cavité qui s'étend jusqu'à l'extrémité des crochets, et il croit que c'est par là que sort la liqueur âcre que la scolopendre introduit dans la plaie, où elle cause la douleur vive qu'on ressent après la morsure. J'ai vu aussi cette ouverture :

c'est un rapport qu'ont ces insectes avec les araignées.

Les scolopendres sont très-vives et courent avec beaucoup d'agilité. Weiss (Dict. d'hist. nat. de Valmont de Bomare.) compare la marche de la scolopendre fourchue, ou la plus commune, à celle de l'escargot, et suppose que le mécanisme de leurs mouvemens s'exécute à peu près de même; il y a, suivant lui, cette différence que la scolopendre, au lieu de marcher, fait mouvoir successivement un grand nombre de pattes. Les unes agissent suivant le plan de position, et les autres sont relevées; celles-ci posent bientôt à terre, tandis que les dernières de chaque division se relèvent. Tous ces divers mouvemens qui suivent le corps, depuis la tête jusqu'à son extrémité postérieure, produisent des espèces d'ondulations. L'insecte varie ses mouvemens et leur force selon le besoin; chaque patte, appuyant sur le plan où il marche, transporte, ainsi que le font les muscles de l'escargot, le corps à la même distance qu'il agit. On ignore comment ces insectes se reproduisent; il m'a paru que les organes de la génération étoient situés à l'extrémité de leur corps. On sait que les scolopendres muent et quittent leur peau à

peu près de la même manière que les cloportes. Les pays étrangers en fournissent plusieurs espèces. Quelques-unes répandent une lumière phosphorique.

ESPÈCES.

1. SCOLOPENDRE FOURCHUE; *solopendra forficata*. Lin. Fab.

Scolopendre à trente pattes. Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. XXII, fig. 3.

Elle est rousse et a quinze paires de pattes. Cette espèce est la plus commune de toutes celles d'Europe.

2. S. GÉANT; *scolopendra gigantea*. Lin. F.

Browne, Jamaïc. tab. 42, fig. 4.

Elle a dix-sept paires de pattes et se trouve en Amérique.

3. S. MORDANTE; *scolopendra morsitans*. Lin. Fab.

Elle a vingt paires de pattes, dont les postérieures sont épineuses. (Voyez la figure de De Géer, tom. VII, pl. XLIII, n° 1.) Elle est exotique. On n'a pas encore bien examiné si les scolopendres des deux Indes, qu'on réunit sous une même dénomination spécifique, à raison de la parité de leur

nombre de pattes, ne forment réellement qu'une seule espèce.

4. S. FERRUGINEUSE; *scolopendra ferruginea.* Lin. Fab.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XLIII, fig. 6.

Elle est roussâtre, avec les pattes jaunes, au nombre de vingt-deux paires. — Elle se trouve en Afrique.

5. S. DORSALE; *scolopendra dorsalis.* Fab.

Elle est brune, avec une ligne dorsale roussâtre et trente paires de pattes. — Elle est de Tranquebar.

6. S. PORTE-BOUCLIER; *scolopendra clypeata.* Fab.

Le corps est brun, chagriné, avec la tête comme couverte d'une espèce de bouclier arrondi. Les pattes sont au nombre de trente paires. — Cette espèce est de Tranquebar, et appartient peut-être au genre *polydème.*

7. S. ÉLECTRIQUE; *scolopendra electrica.* Lin. Fab.

De Géer, Insect. tom. VII, pl. XXXV, fig. 17. — *Scolopendre à cent quarante pattes.* Geoff.

Son corps est très-délié, filiforme et fauve; il a soixante-dix paires de pattes. Il est quel-

quefois lumineux dans la nuit. — Elle est commune dans toute l'Europe.

8. S. PHOSPHORIQUE ; *scolopendra phosphorea.* Lin. Fab.

Elle a soixante-seize paires de pattes et se trouve en Asie. Elle répand une lumière phosphorique semblable à celle du ver luisant.

9. S. OCCIDENTALE; *scolopendra occidentalis.* Lin. Fab.

Elle a cent vingt-trois paires de pattes, et habite l'Amérique.

10. S. DE GABRIEL ; *scolopendra Gabrielis.* Lin. Fab.

Elle a de grands rapports avec le scolopendre électrique; mais elle est quatre fois plus grande, et ses pattes sont au nombre de deux cent quatre-vingt-seize. — Elle se trouve en Italie.

Il est douteux que la scolopendre marine de Linnæus soit de ce genre; peut-être même n'est-ce pas un insecte.

SOUS-CLASSE TROISIÈME.

Acères; *acera.*

On reconnoît facilement les insectes de cette sous-classe à ces deux caractères : tête confondue avec le corselet ; point d'antennes : c'est cette absence d'antennes qui m'a fait désigner cette division sous le nom d'*acères*, ou *sans cornes*. Les crustacés nous ont offert un exemple du premier de ces caractères, le têt du plus grand nombre de ces animaux recouvrant, sans qu'il y ait de séparation, leur tête et la partie nommée le *corselet*, ou la poitrine. Dans les insectes, les scorpions, les araignées, les mites, et généralement tous les acères, n'ont pas non plus de tête distincte; mais cette partie est identifiée avec le corselet. La place est seulement indiquée par la situation des organes de la manducation et par les yeux.

Les acères font une partie essentielle de la classe des arachnides du professeur Lamarck. Nous avons dit ailleurs que ce célèbre naturaliste composoit cette classe de tous les insectes qui ne passent point par ces divers

états

états appelés *métamorphoses* ; nous avons en même tems exposé les motifs qui nous empêchent de distinguer classiquement, si je puis m'exprimer ainsi, ces insectes de ceux qui ne naissent pas avec des formes constantes; mais, quoique je ne sois point à cet égard de l'avis de l'illustre naturaliste que je viens de citer, je n'en suis pas moins de son sentiment quant à la place qu'il assigne aux arachnides dans la série naturelle des êtres. Nos dissidences ne sont au fond que nominales : je n'admets pour base des classes zoologiques que les organes essentiels de la vitalité. Le professeur Lamarck étend plus loin ces fondemens, et dès lors il peut nommer *classe* ce que je ne considère que comme sous-classe, ou une division majeure de classe. Ainsi il est démontré que ce n'est ici qu'une dispute de mots. Les coupes sont déterminées, ainsi que leurs places naturelles : voilà le vrai point essentiel. Qu'importe au fond que ces coupes aient telle ou telle qualification (1)?

(1) Comme il n'est pas facile de juger, au premier coup-d'œil, si un insecte est ou n'est pas sujet à des métamorphoses, nous donnerons ici des caractères secondaires avec lesquels on pourra y suppléer. Les

Les acères ont le corps formé de deux parties, dont l'une, antérieure, porte les organes de la vue, de la manducation, du toucher et du mouvement ; l'autre postérieure, renfermant les organes de la respiration et de la digestion ; la première partie sera toujours le corselet, et la seconde l'abdomen ; les scorpions, les araignées ont ces deux parties bien distinctes ; mais, dès qu'on arrive aux acères, connus communément sous les noms de *mites*, de *tiques*, etc., les *acarus* de Linnæus, ces deux parties se confondent, et le corps n'offre plus qu'une masse sans apparence d'anneaux ; la poitrine n'est indiquée que par l'insertion des pattes.

Ces cornes articulées, mobiles, appelées *antennes*, et qui caractérisent les crustacés et les insectes des autres sous-classes, man-

---

arachnides n'ont jamais d'élytres, d'ailes, ni de rudimens de ces parties ; les mâchoires, la lèvre inférieure, ou les pièces qui les remplacent, n'ont pas un centre commun et musculaire d'insertion, comme dans les insectes ailés ; les arachnides n'ont souvent que des yeux lisses, isolés ou groupés ; les uns ont la tête confondue avec le corselet, et le plus souvent huit pattes ; les autres ont une tête distincte et quatorze pattes au moins, ou six seulement, et dont chaque paire est attaché à un segment particulier.

quent ici. On remarque à la vérité, à la partie antérieure du corps des acères, deux filets articulés; mais, comme ces organes, sont insérés sur les mâchoires, on ne peut pas les nommer *antennes* ; ce sont des palpes. Jamais désignation ne fut plus juste, et si l'on ignore encore l'usage des antennes, l'on ne peut pas dire qu'il en soit de même par rapport aux palpes de la plupart des acères ; il est assez évident, à en juger sur-tout d'après les scorpions, les araignées, que ces parties sont les organes du toucher. N'est-ce même pas un phénomène vraiment curieux que de voir les organes de la génération d'un des sexes, situés dans les palpes, comme aux araignées? Ces filets mobiles, articulés, sont ordinairement filiformes, ou terminés par un renflement, de cinq pièces, et dirigés en avant ; dans les uns, les scorpions, ils font l'office de bras, et se terminent, pour que tout réponde à cette idée, par une espèce de main et deux doigts; dans d'autres, ils pourroient presque servir de pieds, tant ils sont grands, comme dans les mygales.

Plusieurs acaridies se servent de ces organes comme d'une espèce de crochet, de harpon, pour se fixer aux corps ou les

attirer à soi. Les ixodes y trouvent une espèce de gaîne dont la destination est de renfermer les organes de la manducation. Le plus grand nombre des insectes à mâchoires nous présente quatre ou même six palpes ; mais ici nous n'en verrons que deux. Considérons maintenant quels sont les organes avec lesquels les acères prennent leur nourriture ; quoique la Nature ait donné deux mandibules à la plus grande partie des acères, il est cependant reconnu que ces animaux sont vraiment suceurs, ou qu'ils ne broient point leurs alimens, mais qu'ils ne font qu'en extraire les sucs nourriciers.

Ces mandibules ont ici certaines formes que l'on voudroit inutilement retrouver dans les crustacés et les insectes des autres sous-classes. Ainsi celles des scorpions, par exemple, ressemblent à l'espèce de main qui termine les bras des crabes, des écrevisses ; les mandibules des faucheurs sont outre cela bi-articulées ; celles des araignées sont terminées chacune par un fort crochet mobile, et qui s'engraine souvent entre deux rangées de petites dentelures de chaque mandibule. Ces organes ont encore une position qui leur est particulière ; au lieu

d'être placés dans une direction transversale, ils avancent parallèlement dans le sens de la longueur du corps, sont contigus l'un à l'autre et occupent l'espace qui est ordinairement rempli par la lèvre supérieure. Les deux mâchoires sont souvent courtes et arrondies, mais quelquefois aussi elles se prolongent et prennent la forme de soies; la lèvre inférieure est immobile dans le grand nombre; elle est quelquefois de deux pièces; quelquefois aussi elle ressemble à un dard; immédiatement au dessus de son sommet se voit, dans les arachnides, un mamelon ou sorte de langue.

Il semble que la présence ou l'absence des mandibules soient deux bons caractères, pour couper en deux les acères. Je m'en suis en effet servi, puisque mes chélodontes ont ces organes, et que mes solénostomes en sont dépourvus. Mais en partant de cette base, l'on rompt en un point l'ordre naturel; ainsi les pycnogonons se trouvent éloignés, comme n'ayant pas de mandibules, des nymphons qui en ont, et cependant ces deux genres doivent être l'un à côté de l'autre. Je pense donc, ainsi que je l'ai fait postérieurement à la publication de mon troisième volume de cette

histoire, que l'on doit, avant tout, commencer par isoler les pycnogonides. La forme de leur bouche en donne le moyen. Les autres acères ont deux mâchoires et une lèvre inférieure, ou des parties qui en tiennent lieu, quelles que soient leurs figures. Dans les pycnogonides les mâchoires et la lèvre inférieure sont converties en un tube simple, ou qui n'a pas de divisions. Leur corps est d'ailleurs comme noueux ou articulé ; autre caractère qui les recule du grand nombre d'acères. Nous pouvons maintenant passer à la considération fondée sur la présence ou l'absence des mandibules, et tout se trouve lié ; ainsi les chélodontes, placés en tête, nous présenteront d'abord les acères les plus intéressans, les scorpions, les mygales, les araignées, les faucheurs, etc. Les solénostomes, qui viennent après, nous montreront la majeure partie de ces animalcules parasites, si incommodes, les mites; les pycnogonides enfin, formeront la dernière classe. Tel est l'ordre que nous suivrons dans la suite ; ici nous nous conformerons à la marche que nous avons tracée précédemment.

La peau supérieure du corselet, son espèce de têt, est ordinairement d'une consis-

tance plus ferme que l'enveloppe de l'abdomen coriace. La coupe de ce corselet est presque carrée dans les uns, en demi-cercle ou même en forme de rein dans d'autres, le plus souvent ovale ou arrondie, avec l'extrémité antérieure tronquée ou obtuse. Elle s'étend beaucoup plus en largeur qu'en hauteur.

Les yeux sont ordinairement petits, lisses; au nombre de six, de huit, dans la famille des scorpions et dans celle des arachnides; de quatre ou deux, et souvent peu visibles, dans les familles qui succèdent. Ils sont situés à la partie supérieure et antérieure du corselet, et leur position respective, dans ceux qui en ont six et huit, forme des figures qui présentent d'excellens caractères pour séparer ces insectes en divers groupes. Les yeux même diffèrent souvent alors en grosseur, et ils sont quelquefois placés sur une petite élévation, autres moyens que le méthodiste sait encore employer concurremment avec les autres caractères.

L'abdomen tient au corselet par un seul point, comme dans la famille des arachnides, les phrynes, ou s'applique à cette partie par toute sa largeur, comme dans les autres acères. Sa forme est ovale, oblongue, ou

presque cylindrique : il est très-aplati dans quelques-uns, les phrynes, les pinces, etc., mais il est le plus souvent assez épais, souvent même renflé. Sa peau est assez ferme et annelée dans les scorpionides; mais dans le grand nombre elle est assez molle, et n'offre point d'anneaux distincts. Quelques arachnides ont sur cette partie des tubercules, des épines remarquables. Les insectes de cette famille sont presque les seuls dans cette sous-classe qui récréent nos yeux par la diversité et l'agréable symétrie de leurs teintes. Les araignées filandières et tendeuses nous offrent des dessins dont la beauté et l'éclat sont propres à détruire ou à affoiblir du moins l'aversion que ce genre d'animaux nous inspire; dans les autres acères le coloris est en général assez monotone. Les trombidions, quelques hydrachnes, sont les seuls que l'on en puisse excepter.

Le corselet est le point central du mouvement; l'abdomen est le vaisseau principal qui renferme les organes de la vie; c'est là qu'est situé le vaisseau dorsal dont le mouvement est très-sensible dans quelques acères, l'araignée domestique à longues pattes de Geoffroi notamment; il semble même ici jeter quelques rameaux de part et d'autre

et dans sa longueur; c'est sous l'abdomen, à sa base, ou sur ses côtés, que sont placés les ouvertures des trachées ou les stigmates, dont le nombre varie de deux à huit; c'est là aussi que la Nature a mis les organes de la génération des femelles, et ceux de plusieurs mâles; l'intérieur de l'abdomen, outre les intestins, renferme encore dans les acères qui doivent filer, comme les arachnides, les vaisseaux sécrétoires de la soie. De petits mamelons, ou filières situées autour de l'anus, indiquent quels sont ces insectes tisserands ou fileurs.

Les pattes sont au nombre de huit, très-rarement de six. Elles se font souvent remarquer par leur longueur excessive, et sont composées d'une hanche, qui est toujours de deux pièces, d'une cuisse, d'une jambe et d'un tarse; dans les arachnides, les faucheurs, cette jambe offre deux articulations; le tarse en a trois dans les scorpions, deux dans les arachnides, un grand nombre dans les faucheurs. Des acaridies, des tiques ont ce tarse court, conique, terminé par une pièce qui paroît vésiculeuse, souvent mobile, une sorte de pelote. L'extrémité de ce tarse est ordinairement munie de deux crochets simples, ou dentelés comme

un peigne, dans la plupart des arachnides : il y en a un troisième dans plusieurs acères de cette famille.

Les galéodes, les phrynes, les thélyphones ont deux pattes qui paroissent avoir une distinction différente des autres; ce sont les pattes antérieures; leur longueur, la ténuité particulière de leurs tarses, dont l'extrémité est simple ou n'a pas de crochets, me les font considérer comme des organes tentaculaires, des pattes qui semblent être des seconds palpes.

L'abdomen est terminé dans les scorpions par une queue mobile, formée de six nœuds distincts, et dont le dernier finit en pointe aiguë, servant d'aiguillon, et percé afin de donner passage à la liqueur empoisonnée que l'animal distille dans la plaie. Les thélyphones ont aussi une queue; mais c'est un simple filet sétacé, composé d'un grand nombre de petits articles.

Nous verrons, aux articles scorpion et galéode, qu'on remarque sous les cuisses de leurs pattes postérieures des appendices particulières. Celles des scorpions ressemblent à des sortes de peignes, et sont effectivement connues sous cette dénomination.

Tous les acères connus sont carnassiers;

les uns sont vagabonds, et les autres sédentaires. Les premiers courent ou sautent après leur proie ; quelques-uns la saisissent avec d'autant plus de facilité que la Nature leur a donné des bras ou des pinces ; les seconds tendent des pièges dans lesquels ils surprennent les insectes dont ils font leur nourriture ; les autres se cramponnent à des animaux souvent beaucoup plus gros qu'eux, soit dans la classe des insectes, soit dans les classes supérieures, celle même des quadrupèdes, et les sucent continuellement ; ce sont des parasites. Les uns, et c'est le plus grand nombre, vivent hors de l'eau ; les autres habitent cet élément ; mais parmi ces derniers on ne rencontre que de petites espèces.

La manière dont se reproduisent les araignées, les faucheurs, a été observée ; mais on est, à cet égard, dans l'ignorance, par rapport aux autres acères. Ces insectes, les arachnides sur-tout, nous font voir une industrie admirable dans la manière dont elles cherchent à garantir les germes de leur postérité, et une tendresse maternelle dont on voit peu d'exemples ailleurs. Des araignées, des scorpions portent leurs petits vivans sur le dos.

Les acères doivent fixer les regards de l'observateur, non seulement à raison des considérations que nous venons d'exposer, mais encore parce que plusieurs de ces petits animaux paroissent exercer une action dans quelques maladies cutanées de l'homme et des animaux. Des savans même pensent que ces insectes peuvent jouer un rôle dans une maladie bien autrement affligeante pour l'humanité, la peste.

Je partage la sous-classe des acères en deux ordres. Le premier est composé de ceux qui ont des mandibules ; ce sont les chélodontes (dents en pince) *chelodonta*. Le second ordre comprendra les acères qui n'en ont pas, et dont la bouche forme une espèce de tuyau, les solénostomes, *solenostoma*.

ORDRE PREMIER.

Chelodontes; *chelodonta.*

Cet ordre est formé des familles suivantes: les scorpionides, arachnides, phalangiens, pycnogonides et acaridies. Les quatre premières composent une section ayant pour caractères : abdomen séparé du corselet, ou confondu avec lui, mais paroissant annelé. Ces insectes ont toujours huit pattes.

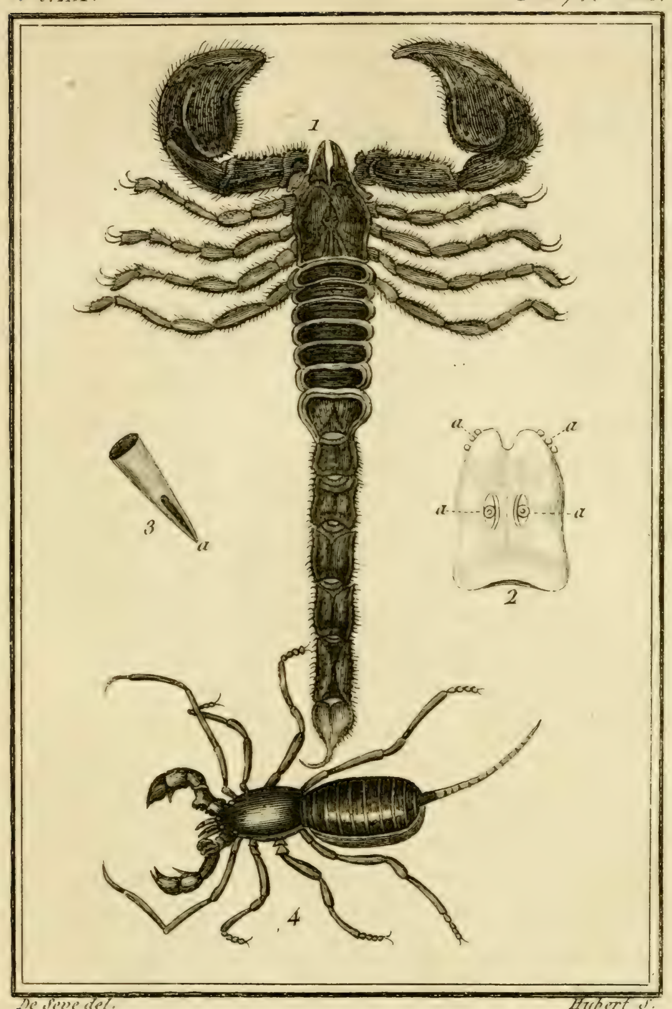
SECTION PREMIÈRE.

FAMILLE I[re].

Scorpionides; *scorpionides.*

Leurs palpes imitent des espèces de bras, et sont terminés ordinairement par un article renflé ayant deux doigts, dont l'un mobile, ou par un ou deux crochets; leurs mandibules ont aussi deux pinces dans le plus grand nombre.

Ces insectes ont souvent six à huit yeux, rarement deux. Leur corselet est ou carré ou en forme de rein; leur abdomen est annelé, terminé dans quelques-uns par une queue articulée; plusieurs ont leurs pattes antérieures tentaculaires. Ces animaux sont réputés venimeux, et plusieurs le sont réellement.



De Seve del. Hubert S.

1. SCORPION *Africain*.

2. *Son corselet grossi ; a, a, a, a, ses yeux*.

3. *Extremité de l'aiguillon grossie, a, ouverture*.

4. THELYPHONE *à queue*,

PREMIER GENRE.

Scorpion; *scorpio.*

Ces insectes ont le corps alongé, six à huit yeux, dont deux plus gros vers le milieu du corselet, et les autres en petits grains sur les côtés; le corselet joint à l'abdomen; l'abdomen à anneaux distincts, et terminé par une queue formée de six nœuds, dont le dernier prolongé en dessus en pointe, servant d'aiguillon; huit pattes, et deux lames dentelées, en forme de peignes sous le ventre. Leur bouche consiste en deux mandibules ayant deux tenailles, en deux mâchoires très-courtes et arrondies, en une lèvre inférieure de deux pièces, et qui sont elles-mêmes bifides.

Les scorpions sont propres aux pays chauds des deux mondes; on n'en trouve point dans le nord, ni même dans les climats tempérés. Ils varient beaucoup pour la grandeur; ceux d'Europe n'ont guère plus d'un pouce de long, tandis que l'Afrique en offre qui ont jusqu'à cinq pouces. On croit qu'ils sont très-venimeux, et que la piqure qu'ils

font avec leur aiguillon donne souvent la mort, en introduisant dans la plaie une liqueur empoisonnée; mais avant de parler des effets que produit cette liqueur, examinons la partie qui la contient.

L'abdomen des scorpions est terminé par une queue articulée, plus ou moins longue, souvent beaucoup plus que le corps, composée de six articles ou de six nœuds, dont les cinq premiers sont presque cylindriques, et dont le dernier, souvent ovale, finit par un aiguillon assez long, un peu arqué, très-pointu, à l'extrémité duquel sont deux petits trous par où sort la liqueur venimeuse renfermée dans cet article. Cette queue est mobile en tout sens; le scorpion la porte ordinairement relevée au dessus de son corps, et courbée en arc vers sa tête; dans cette position la pointe de l'aiguillon est toujours prête à piquer.

On auroit tort de croire que tous les scorpions soient venimeux pour nous; ceux de la Toscane ne le sont pas; les paysans de cette contrée les touchent et se laissent piquer par eux, sans en ressentir aucune incommodité; mais les essais de Rédi et de Maupertuis prouvent cependant qu'ils le sont quelquefois pour de petits animaux.

Ces

Ces auteurs, qui ont fait plusieurs expériences sur l'effet du venin des scorpions de Tunis et des environs de Montpellier, ont vu de jeunes pigeons mourir dans des convulsions et des vertiges, cinq heures après avoir été piqués, et d'autres qui n'ont donné aucun signe de douleur des blessures qu'ils avoient reçues. Rédi attribue cette différence à l'épuisement du scorpion, qui, selon lui, semble avoir besoin de reprendre des forces pour empoisonner une seconde fois; ce dont il a eu la preuve dans une nouvelle expérience qu'il a faite, après avoir laissé reposer le scorpion pendant une nuit.

Maupertuis fit piquer plusieurs chiens et des poulets par des scorpions du Languedoc; mais de tous ces animaux, il ne mourut qu'un seul chien qui avoit reçu, à la partie du ventre dépourvue de poils, trois ou quatre coups d'aiguillon d'un scorpion qu'on avoit irrité; tous les autres chiens, même les poulets, malgré la fureur et les coups multipliés des scorpions récemment pris à la campagne, n'en souffrirent aucunement. Concluons que, si leur piquure est quelquefois mortelle pour certains animaux, elle ne l'est cependant que rarement. L'auteur de cette dernière expérience dit qu'une

heure après que le chien fut piqué, il devint très-enflé et chancelant; il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac et dans les intestins, et continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une espèce de bave visqueuse; son ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomissement, et ensuite s'enfloit de nouveau; les alternatives d'enflures et de vomissemens durèrent environ trois heures, au bout desquelles le chien eut des convulsions; il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, et mourut enfin cinq heures après avoir été piqué.

Lorsqu'on sera blessé par ces insectes, l'on pourra dans tous les cas employer des sudorifiques, ou la plupart des remèdes qu'on a prescrits contre la morsure des serpens venimeux; l'huile d'olive, et sans qu'il soit nécessaire d'y faire mourir des scorpions, peut suffire : des cataplasmes de bouillon blanc produiront encore un effet salutaire.

On est dans l'opinion que le scorpion, étant renfermé dans un cercle de charbons allumés, se pique lui-même et se tue quand il sent la chaleur; ce conte a été réfuté par Maupertuis, qui a tenté cette expérience : mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces insectes sont très-cruels. Ils tuent et dévorent

quelquefois leurs petits en naissant, et ne s'épargnent pas entre eux; Maupertuis en ayant renfermé ensemble environ une centaine, au bout de peu de jours il n'en trouva plus que quatorze qui avoient dévoré les autres. Les mouches, les cloportes et d'autres insectes sont leur nourriture ordinaire, mais ils paroissent aimer les araignées par dessus tout; ils les attaquent, et se jettent sur elles avec fureur. On voit souvent un petit scorpion attaquer et tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui : il commence par la saisir avec ses palpes, ensuite il la blesse avec son aiguillon qu'il recourbe par dessus sa tête et la tue; il ne la quitte point qu'il ne l'ait entièrement mangée.

Les scorpions produisent leurs petits vivans. Rédi a fixé le nombre de ces petits entre vingt-six et quarante; mais ceux dont parle Maupertuis sont plus féconds. Il a trouvé dans le corps des femelles qu'il a ouvertes, depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq petits comme enfilés ou suspendus à un long fil, et renfermés chacun séparément dans une membrane très-mince. On distingue les femelles des mâles par la grosseur de leur corps, mais on ne reconnoît point encore les parties sexuelles de ces insectes, et on

ne sait pas comment se fait leur accouchement; il doit être bien singulier, et n'a sûrement pas lieu sans de grandes précautions d'après la guerre cruelle qu'ils se font entre eux. Je soupçonne que les organes sexuels sont situés dans l'entre-deux des peignes ou de ces lames pectinées, mobiles, dont on ignore l'usage, et qui sont situées, une de chaque côté, à la base inférieure du ventre. Le nombre des dents de ces peignes varie, et a servi à déterminer les espèces; les femelles portent quelquefois leurs petits sur leurs corps.

Nous avons fait tous nos efforts pour débrouiller la synonymie assez erronée de ce genre.

ESPÈCES.

1. SCORPION D'EUROPE; *scorpio europæus.*

L'espèce que Linnæus et de Géer ont nommée ainsi, l'un dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, et l'autre dans ses Mémoires, n'est certainement pas le scorpion ordinaire du midi de l'Europe, celui d'Aldrovande, de Ray, le même que Scopoli (Entomol. carniolica, n° 1122.) a vu dans le

midi de la Carniole, et que Roesel a bien figuré (tom. III, tab. 66, fig. 1 et 2.); car Linnæus donne dix-huit dents à ses peignes, et notre scorpion n'en a que neuf. On pourroit croire qu'il énonce le nómbre total des dents de ces appendices, ce qui feroit très-bien dix-huit; mais il dit que la queue de cet insecte a une pointe sous l'aiguillon : *cauda sub aculeo mucronata est.* Or, nous n'avons point de scorpions en Europe qui ait une pointe sous l'aiguillon, comme l'offre spécialement la queue du scorpion d'Amérique. Aussi Gronovius, Gazoph. n° 951, observe-t-il avec raison qu'il n'a pas aperçu cette pointe au scorpion d'Europe. De Géer, s'attachant aux caractères de Linnæus, a pris pour cette espèce un scorpion qui ne se trouve qu'en Amérique; son erreur est d'autant plus excusable que Linnæus l'avoit encore trompé en citant, *Museum ludovicæ ulricæ*, pag. 429, une figure de Seba qui représente un scorpion d'Amérique, et en y disant que le scorpion d'Europe se trouve dans cette partie du globe. Fabricius a presque totalement copié Linnæus, et il a rapporté au scorpion d'Europe l'espèce que de Géer a prise pour telle. La figure qu'on cite de Sulzer, à en juger par l'édition que Rœmer

a publiée de cet ouvrage et la seule que j'aie, convient au scorpion de De Géer, mais point à celui d'Europe (tab. 30, fig. 7.). Rœmer le donne, il est vrai, pour le scorpion d'Amérique; mais il se trompe, ce dont il se convaincra aisément en comparant cette figure avec celle de cette espèce, publiée par Roesel, et qui fait autorité.

Herbst, dans sa belle iconographie des scorpions, embarrassé sans doute par cette synonymie, paroît l'avoir mise à l'écart, en donnant le scorpion d'Europe sous le nom de *scorpion d'Allemagne* (*scorpio germanicus*, tab. 3, fig. 2.), et en évitant les discussions que ce sujet faisoit naître.

De Géer a cependant connu le scorpion ordinaire; il le nomme *flavicaude*.

Ces observations critiques nous ont mis à portée de rectifier la synonymie de cette espèce, qui nous intéresse d'autant plus qu'elle est indigène, et que Rédi, Maupertuis ont fait sur elle de précieuses observations.

Le scorpion d'Europe a neuf dents à chaque peigne. Sa couleur est d'un brun foncé, avec les pattes et le dernier anneau de la queue d'un brun jaunâtre clair. Les mains sont larges, presque en cœur, angu-

leuses; l'article qui les précède, ou le carpe, est fortement unidenté au côté interne; les yeux sont au nombre de six.

Cette espèce se trouve communément au midi de l'Europe, à commencer vers le 44e de latitude. Elle pénètre jusques dans les maisons.

Le scorpion carpathique de Linnæus est probablement la même espèce; le nombre des dents des peignes n'aura pas été bien compté, ou il est à présumer que l'individu examiné étoit jeune. C'est cette variété que Schæffer a représentée dans ses Elémens, pl. CXIII. La figure grossie de ses peignes ne fait voir que sept dentelures à chaque. Seroit-ce encore cette variété dont parleroit Gronovius, Gazoph. n° 948?

Seba a figuré le scorpion d'Europe, tom. I, pl. LXX, n°s 9 et 10.

Le scorpion italique d'Herbst, tab. 3, fig. 1, n'est qu'une variété de cette espèce, plus grande et entièrement d'un brun noirâtre, ou peut-être une variété du maure, à raison du nombre treize des dents des peignes.

2. S. MAURE; *scorpio maurus*. Lin. Fab.

Linnæus n'a donné qu'une phrase spécifique de cet insecte, et cette phrase convien-

droit presque au scorpion ordinaire. Ce scorpion maure pourroit bien être le type primitif du nôtre, et celui-ci n'en seroit qu'une variété, modifiée par le climat. Ses peignes ont souvent une dent de moins que l'espèce d'Europe; ses mains sont moins anguleuses. Le corps est plus grand, ayant vingt-deux lignes de long, et presque entièrement d'un brun foncé; mais le caractère qui sépare davantage cette espèce de la précédente est que l'articulation, dite le *carpe*, n'a pas de dent. (Voyez la figure qu'en a donnée De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XL, fig. 1; celle d'Herbst, tab. 6, fig. 4; et celle de Seba, tom. I, pl. LXX, fig. 6.)

Rédi parle de trois sortes de scorpions; de celui d'Italie et de deux autres qu'il avoit reçus d'Afrique, l'un d'Egypte et l'autre de Tunis. Ce dernier me paroît être notre scorpion roussâtre, l'*occitanus* d'Amoreux, et le *tunetanus* d'Herbst. Son scorpion d'Egypte a des rapports avec le scorpion maure ou avec celui de l'article suivant.

5. S. AFRICAIN; *scorpio afer*. Lin. Fab.

Seba, tom. I, pl. LXX, fig. 1-4. — Roesel, tom. III, tab. 65. — Herbst, tab. 1.

De Géer appelle cette espèce *scorpion des Indes*. C'est la plus grande de toutes: elle a

de trois à quatre pouces de long. Son corps est noirâtre; les yeux sont au nombre de huit, et ses peignes ont chacun treize dents. Les mains ou serres sont grandes, presque en cœur et chagrinées; la queue est à peu près de la longueur du corps avec l'aiguillon simple.

Seba en a représenté quatre individus; il dit les deux premiers du Brésil, mais c'est à tort. Le n° 1 a une double queue: le museum national d'histoire naturelle possède en effet un scorpion remarquable par cette étonnante monstruosité.

Il varie pour la grandeur, la teinte et les aspérités. Je réunirai donc à cette espèce le scorpion de Ceilan d'Herbst, tab. 5, fig. 1 (1), celui du Cap, même planche, fig. 2 et 3. Ces deux variétés sont plus claires et tirent sur le roussâtre. Wulfen, dans ses descriptions de quelques insectes du Cap,

(1) Gronovius décrit, Gazoph. 1, n° 947, un scorpion très-semblable à l'africain, avec lequel même il le compare; mais les peignes ont chacun dix-sept dents; sa couleur est marron clair; sa longueur est de six pouces. Il y a lieu de soupçonner que ce n'est qu'une variété du scorpion africain parvenue au *maximum* de sa croissance.

avoit figuré la dernière variété. Herbst ne le cite pas.

Cette espèce se trouve en Afrique et aux grandes Indes.

4. S. LONGIMANE; *scorpio longimanus*. Herbst, tab. 2.

Cette espèce, décrite et figurée par Herbst, se trouve, suivant lui, en Afrique. Elle a de l'affinité avec la précédente; mais elle en diffère par les proportions relatives des bras qui ont leurs parties moins épaisses, mais beaucoup plus alongées, plus anguleuses et plus épineuses. Ses mandibules sont fauves; les peignes ont chacun quatorze dents; le dernier anneau de la queue est simple (1).

5. S. ROUSSATRE; *scorpio occitanus*. Amor. (Journ. de phys. juill. 1789.)

Scorpio tunetanus. Redi; Herbst, tab. 3, fig. 3. — Mouffet. Insect. theat. p. 204.

Cette espèce est le scorpion de Souvi-

(1) Près de cette espèce doit être placée celle que Herbst nomme *junceus*, tab. 4, fig. 2. Elle est très-petite, brune; ses bras et sa queue ont plusieurs arêtes grenues; les mains ont des lignes élevées; leurs doigts sont très-longs et n'ont pas de fortes dentelures comme dans le longimane. Chaque peigne a six dents. Cette espèce se trouve au Brésil. Voyez plus bas.

gnargues, avec un desquels Maupertuis a fait différentes expériences. Il a deux pouces de long; il est d'un brun jaunâtre; ses yeux sont au nombre de huit; ses mains sont assez petites, ovales, avec les doigts longs; les peignes ont chacun environ vingt-huit dents; la queue est un peu plus longue que le corps, a des arêtes graveleuses, et se termine par un anneau simple.

Il se trouve dans le ci-devant Languedoc, en Espagne et en Barbarie, etc. Ceux du Portugal sont plus gros que les nôtres.

Le scorpion figuré par Herbst sous le nom d'*australis*, tab. 4, fig. 1, n'est, je le soupçonne, que le scorpion roussâtre parvenu à une plus grande taille, et dont les peignes, les aspérités sont plus développés. Herbst dit que ses peignes ont chacun trente-cinq dents; il le place en Afrique, contrée où se trouve en effet principalement le scorpion roussâtre. Linnæus n'a pas donné de description de son scorpion austral. Il se borne à une phrase spécifique, d'où il résulte que cette espèce a trente-deux dents aux peignes et que les mains sont lisses. Il se trouve, dit-il, en Afrique, et peut-être en Amérique. Je pense, d'après cela, avec Herbst que cette espèce est le scorpion austral de Linnæus.

Celle que De Géer prend pour telle est, suivant lui, de l'Amérique, et le dernier anneau de sa queue a une dent sous l'aiguillon : je crois dès-lors que ce n'est pas l'espèce de Linnæus. Fabricius suit à cet égard De Géer.

Le scorpion hottentot de l'entomologiste de Kiell nous est inconnu. Il doit être placé dans le voisinage des espèces précédentes, de celle-ci sur-tout. Son corps est brun ou noirâtre, chagriné; ses mains sont lisses; la queue a des arêtes garnies d'aspérités. Les peignes ont vingt-deux dents; les pattes sont plus pâles que le corps.

Ce scorpion se trouve à Sierra Leona, en Afrique. Celui que Herbst prend pour tel est une autre espèce, qui habite l'Amérique; son scorpion austral s'en rapproche davantage.

6. S. DE L'AUSTRALASIE; *scorpio Australasiæ*. Fab.

Herbst, tab. 6, fig. 1.

Cette espèce est voisine de celle d'Europe. Elle est à peu près de la même taille, brune en dessus, aplatie. Le dernier anneau de la queue, le dessous du corps et les pattes sont plus pâles; les mains sont unies; les peignes ont six dents. Herbst ne lui donne que six

yeux; j'ai dans ma collection un scorpion rapporté aussi des îles de la mer du Sud et qui ressemble beaucoup à celui que ce naturaliste figure sous le nom de *scorpion d'Australasie*. Mais le dernier anneau de sa queue a une dent sous l'aiguillon, et les peignes ont au moins chacun douze dents.

7. S. FAUVE; *scorpio testaceus*. De Géer.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XLI, fig 11. — Seba, tom. I, tab. 70, fig. 5. — *Scorpio griseus*. Fab.

Son corps est d'un jaune fauve; il a huit yeux; de vingt-deux à vingt-huit dents à chaque peigne; les serres sont oblongues, avec les doigts filiformes; la queue est plus longue que le corps, et son dernier anneau est simple.

Cette espèce a de grands rapports avec la roussâtre; mais elle est beaucoup plus grêle, et moins chagrinée; sa queue est proportionnellement plus alongée; sa longueur étant double de celle du corps; les nœuds, l'avant-dernier sur-tout, n'offrent que de foibles arêtes, tandis que la queue du scorpion roussâtre en a de très-fortes et de très-dentées; les doigts des serres sont plus courts que ceux de celui-ci; ils ne sont que de la longueur du corps et des

mains : enfin cette espèce est particulière à l'Amérique méridionale, et le scorpion roussâtre est de l'ancien continent.

8. S. FLEXIBLE ; *scorpio junceus*. Herbst. tab. 2, fig. 2.

Herbst a décrit cette espèce, et il la dit du Brésil. Elle a des rapports avec celle qu'il nomme *longimane*, et plus encore avec celle qu'il donne pour le scorpion hottentot de Fabricius, tab. 3, fig. 4, et dont nous avons parlé.

Ce scorpion est long de près de deux pouces et demi, cylindrique, d'un brun grisâtre ; le corselet, la queue, les bras ont des lignes élevées, grenues ou finement denticulées ; le bord antérieur du corselet est échancré ; les yeux sont au nombre de huit ; les peignes ont chacun seize dents ; les doigts sont très-longs et filiformes. Le dernier anneau n'a pas de dent sous l'aiguillon ; c'est par ce caractère qu'il s'éloigne de l'espèce suivante ; car d'ailleurs elle n'en différeroit pas essentiellement, d'autant plus que ces scorpions sont propres à l'Amérique méridionale.

9. S. LONGUE QUEUE ; *soorpio longicauda*. *Scorpion d'Europe*. De Géer, Mém. ins. tom. VII,

pl. XLI, fig. 5. — *Scorpio europæus?* Lin. — *Scorpio hottentota.* Herbst, tab. 3, fig. 4. — Rœmer, Gesner. insect. tab. 30, fig. 7.

Il est d'un brun très-foncé, presque noir, long d'un peu plus de deux pouces; il a huit yeux; dix-huit dents à chaque peigne; ses serres sont alongées, avec des arêtes; les doigts sont courts et filiformes; la queue est plus longue que le corps, armée d'un fort aiguillon, avec une dent ou pointe en dessous. — Le naturaliste Leblond l'a apporté de Cayenne.

10. S. GRÊLE; *scorpio gracilis.*

Scorpion austral. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 5.

De Géer dit qu'il est brun, avec les pattes rousses; qu'il a huit yeux, trente dents aux peignes; que ses serres sont alongées, rousses, avec les doigts filiformes; que sa queue est plus longue que le corps, et que l'aiguillon a une pointe à sa base. Il donne trois pouces quatre lignes de longueur à l'individu femelle qu'il a vu; les mâles sont plus petits. — De Géer fixe la patrie de ce scorpion en Amerique.

11. S. PONCTUÉ; *scorpio punctatus.* De Géer.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 1.

Il a environ un pouce et demi de long; il est d'un brun roussâtre ou jaunâtre, ponctué de brun obscur; il a huit yeux; seize dents à chaque peigne; ses serres sont alongées, avec les doigts filiformes; l'aiguillon a une pointe à sa base; la queue est de la longueur du corps. — Cette espèce se trouve aux Antilles. Maugé en avoit rapporté plusieurs individus.

12. S. AMÉRICAIN; *scorpio americanus.* Lin. Fab.

Roesel. Ins. tom. III, tab. 66, fig. 5. — *Scorpion tacheté.* De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 9 et 10. — Herbst, tab. 6, fig. 3.

Ce scorpion est grêle, fort alongé, jaunâtre, moucheté de brun; il a huit yeux; dix-huit dents aux peignes; les bras sont longs et menus; les doigts sont filiformes; la longueur de la queue est triple de celle du corps, et l'aiguillon a une pointe en dessous. — Il se trouve en Amérique.

Le scorpion denté, *scorpio dentatus*, d'Herbst, est voisin du précédent. Il est d'un brun jaunâtre et très-menu; sa queue et ses serres sont très-longues, filiformes; l'aiguillon a une pointe à sa base. Herbst ne parle pas des peignes dans sa description latine.

latine. — Cette espèce se trouve à Sierra Leona en Afrique.

13. S. MUCRONÉ; *scorpio mucronatus*. Fab.

Il ressemble au scorpion américain; mais il est moins grèle, et ses bras et sa queue sont proportionnellement moins alongés; il est d'un brun jaunâtre foncé, tacheté ou mélangé de noir; sa queue est d'environ une demi-fois plus longue que le corps; elle a des lignes élevées; son aiguillon a une petite pointe; ses peignes ont vingt dents. — Il se trouve aux Indes orientales. Riche l'en avoit rapporté.

Je ne connois pas le scorpion que Fabricius nomme *tamulus*. Il est des mêmes contrées; sa piquure produit presque les mêmes accidens que ceux de la morsure des serpens; les sueurs les dissipent.

Les scorpions cimicoïde, cancroïde et acaroïde de Fabricius, appartiennent au genre pince.

DEUXIEME GENRE.

Thélyphone; *thelyphonus*.

Gronovius avoit confondu ce genre avec celui des scorpions; Linnæus avec celui des faucheurs, et Fabricius avec celui des tarentules. Mais les thélyphones diffèrent des premiers par leurs pattes antérieures qui sont tentaculaires, l'absence de ces appendices appelées *peignes*, et par la forme de leur queue qui n'est qu'un simple filet composé d'un grand nombre de petits articles et sans aiguillon; cette queue les éloigne des tarentules ou plutôt des phrynes; enfin ils ont des espèces de bras et plus de deux yeux, ce qui ne permet pas de les réunir avec les *phalangium* ou faucheurs.

Ces insectes font évidemment le passage des scorpions aux phrynes. Ils ont le corps cylindrique des premiers, une queue même; mais ils tiennent plus au second par les autres caractères de forme; ainsi leurs pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les autres, menues, avancées, avec les tarses composés d'un grand nombre d'articles. Leur

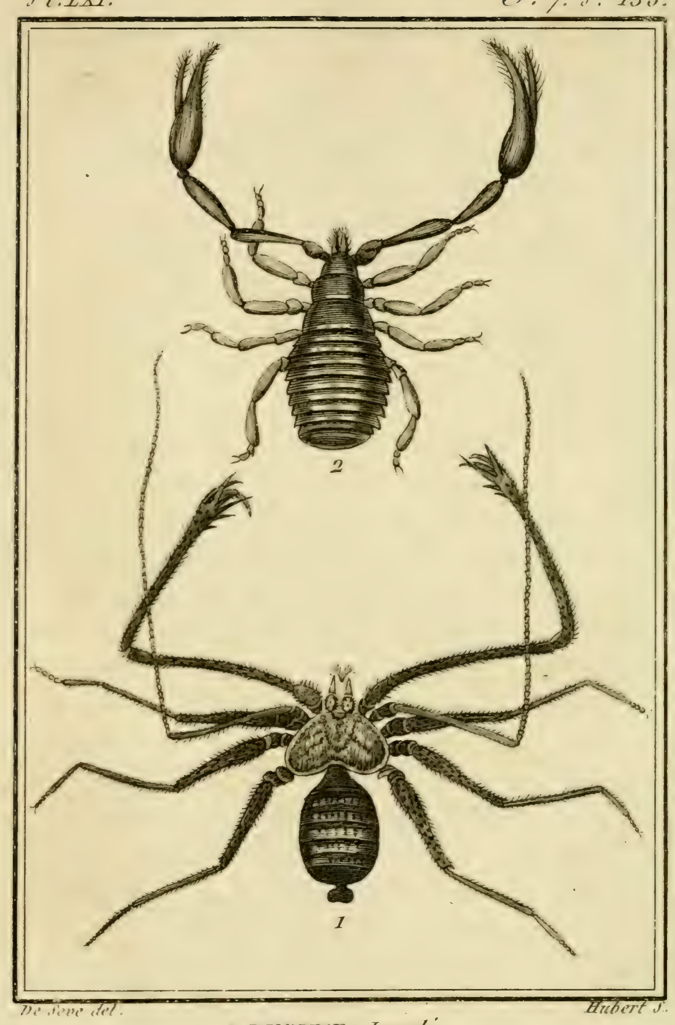
abdomen est ovale-alongé et ne tient pas au corselet par toute sa largeur. Ils ont huit yeux, deux mandibules écailleuses, avec deux serres au bout, et une lèvre inférieure de deux pièces fortement uni-dentées à leur extrémité, ou deux mâchoires conniventes; leurs yeux sont partagés en trois groupes, comme dans les scorpions; mais les deux yeux qui forment le groupe du dos sont placés tout près de l'extrémité du bord antérieur du corselet, et les deux groupes latéraux ont chacun leurs trois yeux disposés en triangle. Les tarses antérieurs ont huit articles, dont le dernier est mutique; les autres en ont quatre, et deux crochets simples à l'extrémité du dernier. On remarque dans l'intervalle des pattes postérieures, à leur naissance, une pièce triangulaire, semblable à celle qui supporte les peignes des scorpions.

Le mot de thélyphone signifie en grec *qui tue*, et paroît avoir été donné aux scorpions par quelques auteurs. Nous ne connoissons qu'une seule espèce de ce genre. Pallas et Herbst l'ont plus particulièrement décrite; mais ils ne nous ont point donné de particularités sur les mœurs de ces insectes.

Le Journal de physique, juin 1777, nous

offre aussi une notice sur ce thélyphone: on y dit que cet insecte vient de la Martinique, où on le nomme *vinaigrier*, parce qu'il répand une odeur acide. On l'y trouve sous les pierres humides. J'avois d'abord cru que l'on s'étoit trompé sur la patrie de cet insecte; mais je me suis convaincu depuis qu'il se trouvoit dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, aux Antilles, quoiqu'il paroisse qu'il y soit rare.

Nous nommerons l'espèce la plus connue, *thélyphone à queue*, *thelyphonus caudatus*; c'est le *phalangium caudatum* de Linnæus; la *tarentula caudata* de Linnæus. Seba l'a figurée, tom. I, pl. LXX, fig. 7 et 8. — Pallas l'a décrit. Spicil. zool, fasc. IX, tab. 3, fig. 1 et 2. Voyez aussi la monographie des faucheurs par Herbst, tab. 5, fig. 2.



De Seve del. Hubert s.

1. PHRYNE *Lunulé*.

2. PINCE *Cancroïde, très-grossie*.

TROISIÈME GENRE.

PHRYNE; *phrynus*.

FABRICIUS a nommé ce genre *tarentule*. Nous n'avons pas adopté cette dénomination pour deux motifs; le premier est que notre collègue Olivier avoit depuis long-tems indiqué ce genre sous le nom de *phryne*; le second est que le mot de *tarentule* suppose que la fameuse araignée de ce nom a été l'objet spécial de ce genre, ce qui est faux. Browne avoit employé, il est vrai, le nom de *tarentule* dans le sens de l'entomologiste de Kiell; mais, comme cela ne détruit pas la force du second motif qui nous a portés à ne pas recevoir ce nom comme générique, nous laisserons toujours subsister celui de *phryne* d'Olivier. Il paroît que cette dénomination avoit été donnée par les grecs à une espèce de grenouille ou de crapaud.

Les phrynes sont distingués des scorpions et des thélyphones, en ce que leur corps n'est pas terminé par une queue, qu'il est ovale-oblong et déprimé, et que leur bouche offre une pièce en forme de dard; leur corselet d'ailleurs est large, et son bord pos-

térieur est échancré vers le milieu. Il a la figure d'un rein ou presque celle d'un croissant : leurs bras ou leurs palpes sont souvent très-grands et fort épineux ; ils ne sont pas terminés par une main munie de deux doigts, mais par une ou deux pointes fortes ou un crochet. Leurs mandibules sont à peu près faites comme celles des scorpions, des thélyphones ; mais une de leurs serres est déjà beaucoup plus courte que l'autre, ce qui prouve que ces insectes se rapprochent davantage des araignées. Leurs yeux sont au nombre de huit, dont deux sur un tubercule, près du milieu du bord antérieur du corselet, et trois autres de chaque côté, groupés et formant un triangle. La paire de pattes antérieures est très-longue, fort menue et filiforme, sans crochets au bout ; les trois autres paires ont leurs tarses courts, de quatre articles et deux crochets à leur extrémité ; celles de la seconde et de la troisième paire sont presque égales et un peu plus longues que la dernière. L'abdomen est ovale, a des anneaux distincts et est fixé au corselet par une petite portion de son diamètre transversal. Les phrynes représentent ici, en quelque sorte, les araignées crabes de la famille suivante.

Ces insectes se trouvent dans l'Amérique méridionale. Nous ne savons rien de leur manière de vivre. J'ai seulement appris de feu Maugé, aide naturaliste du museum national d'histoire naturelle, qui avoit pris plusieurs individus du phryne réniforme dans son voyage aux Antilles, avec le capitaine Baudin, que les nègres redoutoient beaucoup cet insecte.

J'avois d'abord soupçonné (nouv. Diction. d'hist. nat.), que l'insecte nhamdiu 2 de Pison étoit un phryne; mais, comme les palpes sont courts et menus dans la figure, semblables en un mot à ceux des araignées, comme les pattes sont fort longues, et que Pison dit que cet insecte a les habitudes des araignées, je pense aujourd'hui que c'en est une, et qu'elle est voisine de l'araignée *venatoria* de Linnæus, si même ce n'est pas elle; tous les phrynes connus sont d'une couleur brune foncée.

ESPECES.

1. Phryne lunulé; *phrynus lunatus.*

Tarentula lunata. Fab. — Seba, tom. IV, pl. xcix, fig. 13. — *Phalangium lunatum.* Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 5-6. — *Phalangium lunatum.* Herbst, tab. 3.

Cette espèce est très-distincte par la longueur de ses bras qui est triple de celle du corps, et en ce que leur troisième article et le quatrième, l'extrémité de celui-ci exceptée, n'ont pas d'épines remarquables; ces articles sont fort longs.

2. P. réniforme; *phrynus reniformis.*

Phalangium reniforme. Lin. — *Tarentula reniformis.* Fab. — *Phalangium reniforme.* Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 3 et 4. — *Phalangium reniforme.* Herbst, tab. 5, fig. 1.

Ses bras sont très-épineux au côté interne; les troisième et quatrième articles sont alongés; le cinquième ou celui qui répond à la main a quatre épines.

3. P. palmé; *phrynus palmatus.*

Phalangium palmatum. Herbst, tab. 4, fig. 2.

Cette espèce pourroit bien n'être qu'une variété du jeune âge de la précédente. Les

3e, 4e, 5e articles de ses palpes paroissent être plus courts et plus larges, le 4e surtout.

4. P. MOYEN; *phrynus medius.*

Phalangium medium. Herbst, tab. 4, fig. 1.

Ce phryne est très-voisin du n° 1, et n'en diffère que parce que ses bras sont proportionnellement plus courts, qu'ils sont garnis d'épines. La manière dont ils se terminent est presque la même; le cinquième article, celui qui répond à la main, n'a qu'une épine dorsale.

QUATRIÈME GENRE.

PINCE; *chelifer.*

FRISCH avoit désigné l'espèce la plus commune de ce genre sous la dénomination de *scorpion-araignée*. Linnæus, après en avoir d'abord fait une mite, l'a mise ensuite avec les faucheurs (*phalangium*). Geoffroi en a fait avec raison un nouveau genre; De Géer l'a suivi, et a seulement substitué au mot de *pince*, que lui avoit donné Geoffroi, celui de *faux-scorpion*. Enfin Illiger et Walckenaer ont appelé ce genre *obisium*. Telles sont les variations nominales qu'ont éprouvées ces insectes; ou les eût évitées en examinant avec un peu d'attention les caractères de ces petits animaux, et en respectant la dénomination que leur avoit donnée un des premiers entomologistes qui aient existé, Geoffroi.

Les faucheurs et les mites n'ont pas leurs palpes en forme de bras et terminés par une main didactyle; les scorpions ont une queue et des appendices en forme de peigne; voilà des moyens de séparer les pinces de

ces insectes. L'abdomen des pinces est intimement uni au corselet par toute sa largeur; leurs pattes antérieures ressemblent aux autres, et ne sont pas tentaculaires; ainsi plus de raison pour les confondre avec les thélyphones et les phrynes qui sont de la même famille. « La pince, dit Geoffroi, est ainsi appelée à cause de la forme de ses antennes qui représentent à leur extrémité une espèce de pince fourchue, semblable aux pinces des crabes et des écrevisses, que l'on connoît en latin sous le nom de *chelæ*. C'est aussi de là que ce genre est nommé en latin *chelifer*, comme qui diroit *porte-pince* ».

Ce célèbre naturaliste s'est mépris à l'égard des antennes : les pinces, comme tous les autres acères, n'en ont pas. Les parties prises pour telles sont des palpes, étant insérées chacune sur une petite pièce terminée en pointe, qui tient lieu de mâchoire et même de lèvre inférieure; ces deux pièces s'appliquent l'une contre l'autre au côté interne, et forment la bouche.

Ces insectes ont deux mandibules placées de même que celles des scorpions, et ont à peu près la même figure.

Le corps des pinces est plus ou moins ovale, aplati, et distinctement annelé. Les yeux sont ordinairement au nombre de deux, un de chaque côté de la partie antérieure du corselet. J'ai dit ordinairement, parce que je crois en avoir aperçu quatre dans une espèce; ce sont des points lisses et brillans.

Les palpes sont formés de quatre pièces, dont la première est fort courte et arrondie, les deux suivantes alongées, et la dernière en forme de main, terminée par deux doigts connivens, dont l'intérieur est mobile.

Les pattes sont composées d'une hanche de deux articles, d'une cuisse, d'une jambe, d'un article chaque, et d'un tarse alongé, cylindrique, au bout duquel est une très-petite pièce servant de support à deux petits crochets, un peu rejetés en arrière.

Plusieurs de ces insectes habitent les maisons et s'y tiennent entre les vieux papiers, dans les vieux meubles, les fentes des murs. Ils s'y nourrissent d'insectes connus sous le nom de *poux de bois* (*psoque pulsateur*), de substances animales desséchées, quelquefois aussi de mouches sur lesquelles ils vivent parasitement; les autres se cachent

sous les pierres, les écorces des arbres, et rongent les cadavres des autres insectes, etc.

Ce genre est peu nombreux en espèces. La pince rouge de Geoffroi doit en être séparée, ses palpes n'étant pas figurés en forme de bras, sa bouche n'offrant pas de mandibules, et son corps n'étant pas annelé. (Voyez le genre bdelle.)

Ces insectes sont très-petits, ont les allures des crabes, ayant comme eux une marche latérale et rétrograde. Roesel a fait des observations sur la pince cancroïde. Les femelles pondirent chez lui de petits œufs d'un blanc un peu verdâtre, dont elles formèrent un petit tas.

ESPÈCES.

1. PINCE CANCROIDE; *chelifer cancroïdes.*

Le scorpion araignée. Geoff. — *Phalangium cancroïdes.* Lin. — *Faux scorpion d'Europe* De Géer, tom. VII, pl. XIX, fig. 14 — Roesel. Ins. tom. III, tab. 64. — Schæff. Elem. entom tab. 38. — *Scorpio cancroïdes.* Fab. — *Obisie cancroïde.* Walcken.

Son corps est d'un brun rougeâtre, ovale; les bras sont au moins deux fois plus longs

que le corps et leurs articulations sont alongées. C'est l'espèce la plus commune, celle des maisons.

2. P. CIMICOIDE; *chelifer cimicoides.*

Scorpio cimicoïdes. Fab. — *Obisie cimicoïde.* Walck.

Son corps est ovale arrondi; ses bras ne sont pas deux fois aussi longs que le corps, et leurs articulations sont courtes et arrondies. — Elle se trouve sous les écorces des arbres.

3. P. ACAROIDE; *chelifer acaroïdes.*

Chelifer americanus. De Géer, tom. VII, pl. XLII, fig. 1-2. — *Phalangium acaroïdes.* Lin. — *Scorpio acaroïdes.* Fab.

Elle est alongée, presque cylindrique; jaunâtre, avec le corselet et les serres, ou les bras d'une couleur brune-marron. Ces serres ne sont pas deux fois aussi longues que le corps; l'article qui précède immédiatement la main a un petit avancement dentiforme. — Elle se trouve en Amérique.

4. P. TROMBIDIOIDE; *chelifer trombidioïdes.*

Elle est alongée, d'un brun rougeâtre; ses mandibules sont très-saillantes; elle a quatre yeux; ses bras ne sont pas deux fois plus

longs que le corps; mais leurs articulations sont menues; la seconde est très-longue, cylindrique; tandis que celle qui suit ou le carpe est très-courte, conique; la main est ovale et alongée, terminée par deux doigts longs et pointus.

J'ai trouvé cette espèce sous des pierres, aux environs de Paris. Je crois l'avoir vue représentée dans un ouvrage allemand, dont j'ai oublié le nom.

FAMILLE SECONDE.

Arachnides ; *arachnides.*

Les insectes de cette famille ont un caractère qui les sépare de tous ceux qui nous sont connus. L'extrémité de leur abdomen offre dans les deux sexes plusieurs mamelons servant de filières. Les arachnides ne sont pas les seuls insectes auxquels la Nature ait donné des vaisseaux propres à secréter une matière soyeuse ; les chenilles et un grand nombre de larves partagent avec elles cette propriété ; mais ici les filières sont situées à la bouche ; les arachnides seules les ont à l'anus. Voilà d'abord une considération frappante qui signale exclusivement ces insectes. Poussons plus loin notre examen.

A l'exception des phrynes et des thélyphones, les arachnides sont les seuls acères dont le corselet soit séparé de l'abdomen par un étranglement marqué ; mais cette séparation est bien plus prononcée dans cette famille, puisque l'abdomen n'est fixé au corselet que par un point ; les phrynes, les thélyphones ont d'ailleurs leurs palpes en forme

forme de bras; leurs mandibules sont entièrement écailleuses et armées de deux serres, tandis que celles des arachnides sont cornées et terminées chacune par un seul crochet, qui est très-mobile, percé d'un trou à son extrémité, et qui se couche dans l'inaction sur leur face inférieure. Là, les mâchoires sont presque nulles ou ne sont formées que par les bases, légèrement avancées, des palpes; ici ce sont des parties très-distinctes par leur saillie et leur etendue; dans les scorpionides la lèvre inférieure offre le plus souvent des divisions; ici c'est une pièce entière, carrée, conique, triangulaire ou semi-circulaire. Les scorpionides ont leur abdomen distinctement annelé; celui des arachnides ne présente, dans le grand nombre, qu'une enveloppe sans plis et sans anneaux apparens.

Les tarses des arachnides n'ont jamais plus de deux articles, et les deux crochets qui sont au bout du dernier ont en dessous, à l'exception de quelques espèces de mygales, de petites dents parallèles, qui les font ressembler à de petits râteaux ou de petits peignes. Leur corselet n'est pas figure en trapèze ou en carré, ou en croissant, comme les scorpionides; sa forme est ordinairement celle d'un ovoïde tronqué ou très-obtus en

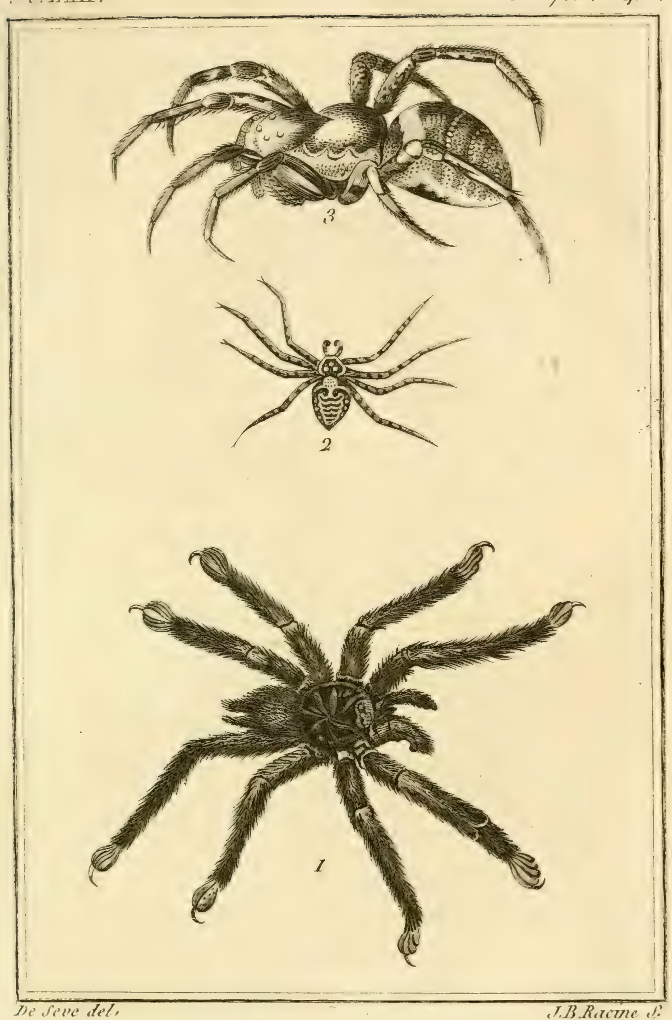
devant. On y voit, de même que dans les grands genres de la famille précédente, huit ou six yeux lisses; les situations respectives de ces yeux sont très-variées, la manière dont les arachnides se placent dans les pièges qu'elles tendent ou dans les lieux où elles se cachent pour se tenir à l'affût, étant très-diversifiée.

Après les abeilles, les guèpes, il n'est pas d'insectes dont l'industrie soit aussi étonnante que celle des araignées; il n'en est même pas, sans exception, dont les mœurs puissent récréer par une variété aussi piquante, et dont l'observation se présente avec autant de facilité et puisse si long-tems se soutenir. « Mais oublierai-je de vous mentionner, vous que les naturalistes ont si peu ou si mal observées, que les poëtes n'ont point chanté, dont le nom seul inspire un injuste dégoût, dont le seul souvenir fait pâlir la beauté, ô industrieuses araignées! Quels prodiges ne m'offrez-vous pas dans les embûches que vous tendez à vos ennemis, et dans le soin de votre propre conservation! Non jamais je ne me lasserai d'admirer vos réseaux de soie contournes en cercles si réguliers, étendus en tapis, suspendus en drapeaux, courbés en dômes, prolongés en longs

tuyaux ; ces feuilles, ces fleurs que vous attachez ensemble, que vous ployez avec tant d'art et de tant de manières différentes; ces fils innombrables dont vous couvrez la terre et les plantes dans les derniers jours d'automne; ceux que vous fixez jusqu'au sommet des arbres les plus élevés; ceux qui voltigent dans les airs et auxquels vous vous suspendez pour vous transporter aux terres lointaines ; ces galeries souterraines tapissées d'une soie si blanche, dont la porte s'ouvre si facilement et se referme si exactement à votre volonté ; enfin ces globes argentés par le moyen desquels vous respirez l'air et voyagez, naïades heureuses, au sein même des eaux. Puissé-je trouver assez de tems, assez de loisir, pour faire connoître les formes, les couleurs si variées, les mœurs et les habitudes si étonnantes du peuple nombreux que vous formez, depuis la gigantesque aviculaire, redoutable, dit-on, aux oiseaux mèmes, qu'enfante la zone torride, jusqu'au petit et foible individu, brillant d'or et d'azur, que foule aux pieds l'habitant des rives de la Seine, et dont la fourmi fait sa proie! » (Walckenaër, Faun. par. tom. I, préface, pag. 70.)

On verra, par les détails que nous allons

exposer aux articles mygale et araignée, que ce tableau est aussi fidèle qu'il est brillant. L'auteur qui l'a tracé avec autant d'élégance nous prépare une histoire de ces insectes : témoin de ses recherches innombrables, de sa constante assiduité à l'observation, je peux assurer d'avance qu'aucune partie de l'entomologie n'aura été traitée avec plus de soin, avec plus de critique. Les vrais amis des lettres savent aussi que Walckenaër a le rare talent de présenter ses observations avec le coloris qui fait chérir l'histoire naturelle; si quelqu'un est propre à détruire ou à diminuer du moins notre aversion contre les araignées, c'est sans doute cet aimable naturaliste.



De Seve del. *J.B. Racine S.*

1. MYGALE *Aviculaire.*

2. ARAIGNÉE *Tigrée.*

3. ARAIGNÉE *Tarentule.*

CINQUIÈME GENRE.

MYGALE; *mygale*.

L'OPINION la plus généralement reçue est que l'animal nommé *mygale* par les grecs, Aristote notamment, est le petit quadrupède connu sous la dénomination de *musaraigne*. Ce seul motif commandoit de ne pas appliquer le mot de *mygale* à un genre d'insectes; mais il en existoit encore un autre : c'est que le professeur Cuvier l'avoit employé pour désigner un genre de quadrupèdes. Mais le mal est presque sans remède; nous avons nous-mêmes souscrit avec une confiance trop aveugle à la fausse application que le naturaliste Walckenaer a faite de ce nom grec. Nous aurions dû, à l'article *mygale* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, nous élever contre cet abus, et désigner d'une autre manière les insectes dont nous allons traiter. Laissons là cette discussion, et présentons l'histoire de nos mygales, telle à peu près que nous l'avons donnée à l'article précité.

Dorthes, dans un bon Mémoire sur l'araignée aviculaire de Linnæus, sur l'araignée

maçonne de Montpellier, inséré dans les actes de la société linnéenne de Londres, avoit aperçu, le premier, l'organisation particulière de leur bouche, et en avoit pris occasion de faire observer l'éloignement des caractères qu'elle fournit de ceux que Fabricius assigne aux araignées. Dans un Mémoire sur les araignées mineuses, que j'ai publié il y a quelques années, et sans avoir connoissance du travail de Dorthes, puisqu'il avoit été adressé à une société de savans étrangers, et qu'il n'étoit pas encore imprimé, je remarquai aussi des différences entre les palpes, les mandibules, la situation des yeux de ces araignées, et les mêmes parties considérées dans les autres espèces de ce genre. Walckenaer, s'occupant d'une histoire générale de ces insectes avec un zèle et une assiduité qui promettent tout pour la science, a revu, confirmé ces observations; et a, d'après ces bases, proposé l'établissement du genre mygale, qui comprend ainsi l'araignée aviculaire, deux ou trois espèces qui lui sont analogues, et les araignées mineuses d'Olivier.

Les mygales ont de grands rapports, quant à leur forme, avec les araignées tapissières des auteurs; corselet grand, abdomen

ovale, et pourvu de filières saillantes; des pattes moins alongées que dans les filandières, les tendeuses, mais beaucoup plus grosses et plus robustes, en un mot, plus propres à la course, et retenant avec plus de force les petits animaux dont ces insectes se saisissent pour leur nourriture; des yeux ayant des différences de grandeur assez remarquables, tout nous atteste ces dégrés d'affinité : ils ne sont pas néanmoins tels qu'il faille réunir les mygales aux araignées. La petitesse de la lèvre inférieure, la grandeur des palpes, et leur insertion sur l'extrémité des mâchoires; la forme de ces mâchoires, qui ressemblent, au premier coup-d'œil, à des hanches; les yeux placés, le plus souvent, sur un tubercule, groupés et représentant une croix de St.-André; l'avancement et la courbure trés-marqués des mandibules, la direction parallèle de leurs crochets, la simplicité de ceux des tarses, caractérisent sans équivoque les mygales.

Ce genre peut, d'après les espèces connues jusqu'à ce jour, se partager en deux coupes naturelles : les mygales à brosses et les mygales mineuses. Les premières ont leurs palpes et leurs tarses terminés par une brosse épaisse de poils; leurs mandibules n'ont

point, immédiatement au dessus de la naissance des griffes ou des crochets qui les terminent, un râteau de dents écailleuses et disposées parallèlement. Les secondes n'ont pas les brosses des précédentes; mais leurs mandibules nous offrent ce peigne ou ce râteau, comme l'on voudra, dont nous venons de parler. La première coupe nous fait voir ces monstrueuses araignées qui peuvent occuper un espace circulaire de sept à huit pouces de diamètre, qui peuvent saisir de petits oiseaux; ces araignées si redoutées aux Antilles, à Cayenne, dans la Guiane, les araignées-crabes à ce qu'il paroit. C'est d'elles que nous allons d'abord parler.

La mygale aviculaire, *mygale avicularia*, *aranea avicularia*, Lin. Fab., varie pour la grandeur et la couleur; les individus les plus grands ont environ deux pouces de longueur, depuis le bord antérieur du corselet jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; on en trouve qui n'ont que seize lignes de longueur; la couleur change du brun foncé presque noirâtre, au brun tirant sur le roussâtre, ou d'un brun minime; tout le corps est velu, particulièrement les jeunes individus; le corselet est grand, ovale,

tronqué postérieurement, déprimé, marqué vers le milieu d'une petite cavité transversale, et ayant tout autour des enfoncemens disposés en rayons; l'abdomen est ovale et a des filières longues, cylindriques, tri-articulées; les pattes ont des poils plus longs, et en dessus quelques raies longitudinales plus claires; celles de la première et de la dernière paire sont plus longues; les jointures sont en dessous d'un rouge pâle; les deux derniers articles ont inférieurement une brosse, formée par des poils très-courts et très-pressés; celle de l'article terminal est arrondie au bout, et cache deux crochets petits et n'ayant qu'une ou deux dents presque imperceptibles en dessous; Linnæus n'en avoit vu qu'un. Les poils qui bordent intérieurement les mâchoires, ceux qui sont à la base des griffes des mandibules sont rougeâtres; ces griffes sont fortes, coniques et très-noires; leur extrémité a évidemment une petite ouverture longitudinale et latérale près de son extrémité. Le mâle de cette espèce a ses palpes terminées par un bouton écailleux, replié en dessous, et finissant en un crochet long, arqué et très-pointu.

Plusieurs auteurs ont représenté cette espèce ; Clusius, Pison, Seba, Mérian, Roesel, De Géer, etc. ; la meilleure de toutes ces figures est celle de Roesel (t. V, pl. 11 et 12) ; il donne plusieurs détails qui font connoître les yeux, les parties de la bouche et les organes de la génération des mâles de cette espèce. On croiroit que mademoiselle Mérian a représenté un individu du même sexe , à en juger par la figure du bouton terminé en crochet, qui est au bout des palpes ; mais les extrémités des pattes y sont figurées de même; ce qui rend la chose douteuse. Plusieurs des autres figures citées par Linnæus, Olivier, doivent probablement se rapporter à la même espèce ; mais il est impossible de dire lesquelles, parce que l'espèce suivante, à l'exception de la différence des organes sexuels des mâles, lui ressemble parfaitement, et qu'on l'a confondue avec elle.

Nous n'avons pas encore de notions certaines sur les mœurs de cette mygale; que Pison ait parlé de cette espèce ou de la suivante, il n'en est pas moins vrai que, suivant lui, cet insecte fait son nid dans les creux des arbres des lieux humides; qu'elle file, quoique rarement, une toile

spacieuse, dont la disposition diffère néanmoins de celle des araignées tendeuses. Mademoiselle Mérian nous dit avoir trouvé plusieurs individus de cette mygale, sur l'arbre nommé *guajave*, y faisant leur domicile et se tenant à l'affût dans le cocon que forme, pour se changer en chrysalide, une chenille du même arbre; elle assure formellement que cette mygale ne file point de cocons longs, comme quelques voyageurs ont voulu, suivant elle, nous le faire accroire. La plupart des autres témoignages que nous pourrions alléguer ici, ne nous semblent pas d'une grande autorité, soit parce qu'ils ne sont pas *ex visu*, soit parce qu'il est difficile de savoir à quelle sorte d'araignées il faut les appliquer. L'auteur de l'Histoire naturelle de la France équinoxiale place l'habitation de la mygale aviculaire, ou celle de l'espèce suivante, dans les fentes des rochers. Au rapport du capitaine Stedman, cet insecte est appelé à la Guiane *araignée de buisson*, et sa toile, y est-il dit, de peu d'étendue, mais forte. La mygale aviculaire est pourvue de deux longues filières; ainsi point de doute qu'elle ne puisse filer; mais, lorsqu'on examine la forme des crochets de ses tarses, lorsqu'on

les voit si petits et presque sans dentelures et si différens ainsi de ceux des araignées industrieuses, on seroit tenté de refuser à cette mygale les talens qu'ont les araignées, et de supposer que sa force lui suffit. Elle vit, suivant mademoiselle Mérian, de fourmis, qui échappent difficilement à sa vigilance et à ses poursuites; elle tâche de surprendre dans leurs nids de petits oiseaux, dont elle suce le sang avec avidité. Ce changement de nourriture est un peu différent, mais n'importe. Les fourmis se vengent quelquefois des maux qu'elles éprouvent de la part de cet ennemi, et tombent sur lui en si grande quantité qu'il est hors d'état de se défendre, et finit par être dévoré.

On met en général la mygale aviculaire au nombre des animaux venimeux. La partie du corps qu'elle a piquée s'engourdit, devient livide et noire, s'enfle considérablement; le mal augmente quelquefois à un tel point, qu'il est, suivant Pison, incurable. Quoiqu'il y ait sans doute ici de l'exagération, nous ne doutons pas que la piquure de cet insecte ne puisse produire des effets à peu près semblables à ceux qui résultent de la piquure de certains scor-

pions; les remèdes doivent être les mêmes. Pison dit qu'il faut scarifier et cicatriser la plaie, mais que le meilleur des remèdes consiste dans la préparation du cancre qu'il nomme *aratu*. Les anciens ont singulièrement vanté les vertus antidotales des crabes. On devroit faire à cet égard des expériences, pour savoir jusqu'à quel point cette opinion est fondée. Les poils de cette mygale font aussi, dit-on, sur la peau la même impression que ceux de quelques chenilles. « Un matin, comme je me levois, un des voyageurs espagnols fit une exclamation, en voyant sur mes habillemens, depuis les pieds jusques vers les épaules, une trace brune, occasionnée par le passage d'une de ces araignées-crabes, et d'une liqueur âcre et caustique, qui distille sans cesse de sa bouche et de ses pattes. Heureusement elle étoit passée innocemment pendant que je dormois profondément, et s'étoit contentée de me laisser ce billet de visite ». (Lescalier, notes sur la traduction française du Voyage du capitaine Stedman, tom. III, pag. 240.)

Artaud qui, suivant la judicieuse remarque de l'auteur de la *Zoologie universelle*, tout en se plaignant des notions insuffisantes de

Labat et du père Dutertre sur l'araignée-crabe ou la mygale aviculaire, donne lui-même à cet égard des observations obscures et très-incomplettes, dit que cet animal habite des lieux humides; qu'il tue et suce de gros insectes, des kakerlaques ou des blattes, et souvent ses semblables; mais qu'il succombe à son tour sous les coups que lui porte une sorte de taon (un sphex probablement), en lui piquant le ventre. Le seul attouchement de cette mygale fait éprouver, suivant lui, des démangeaisons urticaires. L'observateur lui a fait piquer des poulets, et ils en sont morts; on a prétendu que sa morsure pouvoit faire périr des chevaux et même des bœufs, mais cela est exagéré. Arthaud place les parties de la génération à l'anus; c'est une erreur grossière.

La mygale aviculaire se dépile avec l'âge, au rapport de Pison, et la peau de son ventre est d'un rouge incarnat pâle. Elle a la vie très-dure, et, gardée dans une boîte, elle a passé quelques mois sans manger : les femelles portent leurs œufs sous le ventre. Dutertre rapporte que des curieux forment des cure-dents avec les crochets des mandibules, à raison de leur dureté, de leur poli et de leur luisant, et qu'ils les enchâssent

en or. — Cette mygale se trouve à Cayenne et dans les Antilles, à Saint-Domingue.

Nous nommerons notre seconde espèce de mygale à brosse, *mygale de Leblond*, *mygale Blondii*. Plusieurs espèces d'araignées portent le nom des hommes qui ont illustré l'histoire naturelle. J'ai cru pouvoir donner aussi à cette mygale le nom d'un zélé voyageur naturaliste qui a parcouru avec une ardeur incroyable une grande partie de l'Amérique méridionale, Leblond. Il a trouvé cette espèce à Cayenne.

Il me paroît, par deux ou trois individus que j'ai vus, qu'elle est encore plus grande que la précédente. La longueur de son corps est de deux pouces et demi; d'ailleurs il ne diffère presque en rien pour la forme et les couleurs de celui de l'aviculaire; et il faut absolument avoir vu le mâle pour être convaincu que ce sont deux espèces différentes. Ici les organes sexuels consistent dans une pièce cornée, avancée, presque cylindrique, ayant une cavité en dessus près de l'extrémité, et terminée un peu et obliquement en pointe.

Les deux yeux du milieu dans cette espèce, comme dans la précédente, sont plus apparens, ronds et rebordés tout autour.

Leblond a tué avec une épée l'individu d'après lequel j'ai decrit cette mygale.

Une troisième espèce, et toujours de la même division, est la mygale fasciée, *mygale fasciata*. Celle-ci est figurée dans Seba, tom. I, pl. LXVII, fig. 7. Elle est de la taille de l'aviculaire, mais bien distincte par une bande grise, large, qui occupe le milieu de la longueur de l'abdomen. — Seba la dit de Ceilan.

Telle est l'histoire des mygales à brosses. Entretenons-nous maintenant des mygales mineuses, de celles qui n'en ont pas, mais qui ont au dessus de la naissance des crochets des mandibules, une suite de dents parallèles en forme de peigne ou de râteau.

Ces mygales vivent dans les terriers qu'elles se sont creusés, et dont elles ont consolidé les parois extérieures avec une toile légère, pour empêcher l'éboulement. Parmi elles, on en distingue trois espèces : une première observée par Browne, une seconde par l'abbé Sauvages, et la troisième par Rossi. Elles pratiquent, comme les précédentes, une galerie souterraine, mais elles la fortifient avec beaucoup d'art et en ferment l'entrée par le moyen d'un opercule.

L'espèce que Sauvages a observée dans le

le midi de la France, choisit ordinairement pour faire son nid un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrain en pente ou à pic, pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, et une terre forte, exempte de rochers et de petites pierres. Elle y creuse un boyau d'un ou de deux pieds de profondeur, du même diamètre par-tout, et assez large pour qu'elle puisse s'y mouvoir en liberté. Elle le tapisse d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les éboulemens ou pour avoir de la prise, afin de regrimper plus facilement; soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette espèce brille particulièrement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, auquel elle sert de porte et de couverture; cette porte est formée de plusieurs couches de terre détrempées et liées entre elles par des fils. Son contour est rond, le dessus qui est à fleur de terre est plat et raboteux; le dessous convexe et uni est recouvert d'une toile, dont les fils sont très-forts et le tissu très-serré. Ces fils, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, et forment une espèce de penture, au moyen

de laquelle elle s'ouvre et se ferme. Cette penture ou charnière est toujours fixée au bord le plus élevé de l'entrée, afin que la porte retombe et se ferme par sa propre pesanteur. L'entrée forme par son évasement une espèce de feuillure contre laquelle la porte vient battre, et n'a que le jeu nécessaire pour y entrer et s'y appliquer exactement. L'extérieur de ce nid, qui ne diffère pas du terrain qui l'environne, fait la sûreté de l'insecte qui l'habite; mais si la mygale sait tromper l'œil de l'observateur par son industrie, elle sait aussi défendre sa propriété quand elle est attaquée; retirée dans son habitation, aucun bruit ne l'inquiète, elle reste tranquille tant qu'on ne touche point à sa porte; dès qu'elle y sent le moindre mouvement, elle quitte le fond de sa retraite et accourt à l'entrée. Là, le corps renversé, accrochée par les pattes, d'un côté aux parois de l'ouverture, de l'autre à la toile qui tapisse le dessous de l'opercule, elle le tire fortement à elle; si on essaie de la soulever, elle opère une résistance assez forte, pour produire un mouvement alternatif de pulsion et répulsion; enfin obligée de céder, elle se précipite au fond de son terrier. Si on la fait sortir de son fort, on ne trouve

plus en elle le courage qu'elle a fait voir; il disparoît au grand jour, et si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant; on la croiroit dans un élément étranger. Aussi quelques efforts qu'ait faits Sauvages pour conserver ces insectes vivans, il n'a pu y parvenir.

Ces nids ne servent pas seulement à loger les mygales, ils servent encore aux femelles pour y déposer leurs œufs. Rossi, qui a vu le nid d'une espèce qui se trouve en Corse et qui diffère peu de celui observé par Sauvages, quoique l'insecte qui le construit ne soit pas de la même espèce, a trouvé dans le nid sa nombreuse postérité. Mais ce qu'il a observé de plus remarquable, c'est que, si on détruit l'opercule qui en forme l'entrée, la mygale le reconstruit, et qu'un peu plus d'un jour suffit pour ce travail; la différence qu'il y a de cet opercule au premier, c'est qu'il n'est plus mobile. Alors comment l'insecte peut-il sortir de son nid et y rentrer? C'est ce que Rossi ne dit pas.

Des trois espèces connues pour construire des nids tels que celui que nous venons de décrire, l'une habite l'Amérique méridionale, l'autre se trouve en Corse et dans l'île

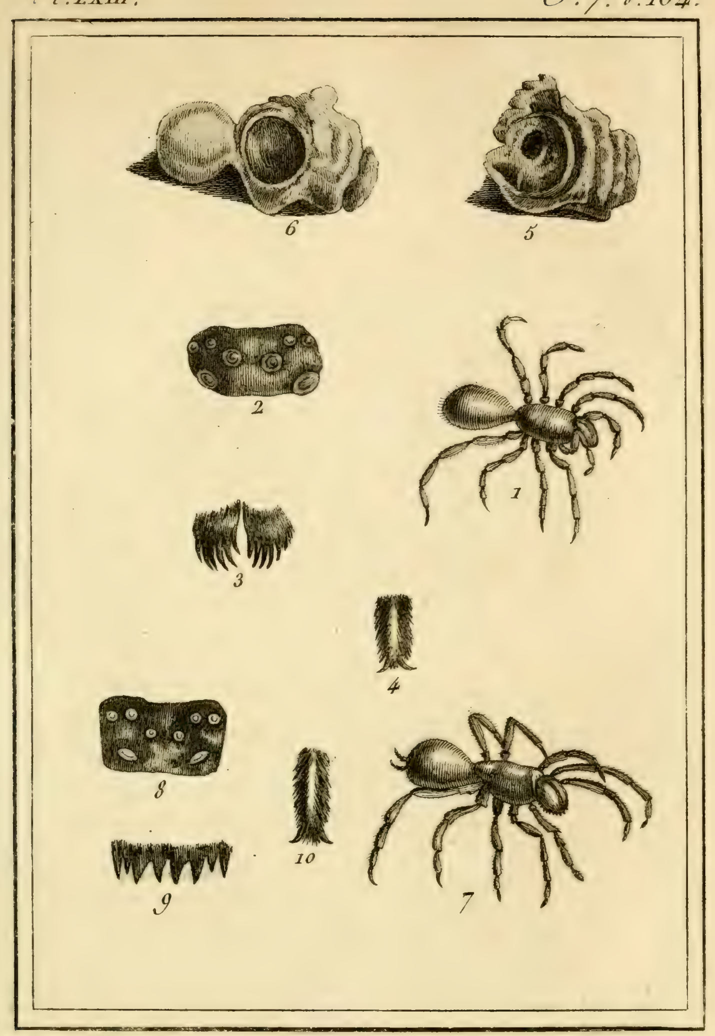
de Candie, où on a découvert des nids semblables; la troisième dans le midi de la France, aux environs de Montpellier. C'est là que Sauvages a trouvé l'araignée qu'il a nommée *maçonne*. Rossi, qui a cru que celle qu'il avoit eue de Corse ne pouvoit être que celle dont avoit parlé le naturaliste français, lui a donné le nom de *sauvage*; mais ces deux mygales diffèrent trop pour les confondre, comme on le verra par la description que nous en donnerons.

Olivier a aussi trouvé, aux îles d'Hières et à Saint-Tropez, des nids de mygales vuides dont la porte étoit ouverte. Ces nids diffèrent de ceux qu'a vus Sauvages, en ce qu'ils sont construits dans un terrain horisontal et paroissent appartenir à une espèce autre que celles observées par Sauvages et Rossi.

MYGALE MAÇONNE; *mygale cæmentaria*.

Mémoires de la soc. d'hist. nat. de Paris, an 7, pl. VI, fig. 1, A.

Elle est brune, luisante; les palpes sont hérissés de piquans; au dessus de chaque mandibule sont au moins cinq dents étroites, alongées, presque égales, dont les deux plus éloignées plus courtes; le corselet a un



1. MYGALE *maçonne.- 2. ses yeux grossis.- 3. dents au dessus des griffes, grossies.- 4. bout d'un de ses tarses grossi. 5. son nid fermé.- 6. son nid ouvert - 7.* MYGALE *de sauvages. 8. ses yeux grossis.- 9. dents au dessus des griffes, grossies. 10. bout d'un de ses tarses grossi,*

enfoncement transversal et postérieur ; sa carène, ses bords sont d'un brun plus clair ; l'abdomen est obscur en dessus , moins foncé sur les côtés et en dessous , couvert d'un duvet court ; les pattes et la poitrine sont d'un brun plus clair que le reste du corps. — On la trouve dans le midi de la France, aux environs de Montpellier.

M. DE SAUVAGES; *mygale Sauvagesii.*

Aranea Sauvagesii. Rossi. — Mémoires de la soc. d'hist. nat. de Paris, an 7, p. 125, pl. VI, fig. 2, A.

Cette araignée, d'un quart plus grande que la précédente, en diffère en ce qu'elle a les palpes plus épineux, et que la rangée des dents de l'extrémité de chaque mandibule n'a que quatre pointes aux plus courtes et inégales ; le corps est d'un brun clair ; l'abdomen est duveté, brun foncé, plus clair en dessous et sur les côtés ; l'anus a deux mamelons alongés, de l'extrémité desquels, suivant Rossi, sortent quatre fils séparés ; les pattes sont de la couleur du corps, un peu velues, à poils noirs. On la trouve en Corse.

Je remarque dans Mouffet la figure d'une araignée qu'il avoit reçue de l'île de Candie, et que je crois devoir rapporter à ce genre. Elle est, suivant lui, d'un cendré brun ou

noirâtre, glabre, avec les jambes velues; sa bouche est armée de deux crochets, avec lesquels elle pique. Elle vit, à la façon des araignées, de mouches, de petits lépidoptères, qu'elle saisit dans la toile qu'elle construit pour cela; elle porte ses œufs sous son ventre; les petits y éclosent, s'attachent à leur mère, jusqu'à ce que devenus adultes ils lui donnent la mort. Ces araignées se creusent un trou, de la grandeur de leur corps, qui varie par la grandeur et la teinte. Elles habitent une galerie en terre, de la profondeur de deux pieds, et en bouchent l'ouverture avec de la paille. Cette araignée pourroit bien être de la division que nous indiquerons en finissant cet article.

M. NIDULAIRE; *aranea nidulans*. Fab.

Cette espèce est assez grande, très-noire; elle a les yeux placés sur deux lignes parallèles, mais les deux du milieu sont un peu plus distans que dans les autres espèces; le corselet est assez grand, avec une impression en forme de croissant au milieu; l'abdomen est ovale, renflé d'un noir moins luisant que le corselet; les pattes sont presque d'égale longueur. On la trouve à la Jamaïque, aux Antilles et dans les îles de l'Amérique méridionale.

Browne dit que la piquure de cet insecte cause une douleur très-vive pendant plusieurs heures, accompagnée même quelquefois de la fièvre et du délire ; mais on est bientôt soulagé, soit par les sudorifiques ordinaires, soit par les liqueurs spiritueuses, telles que le tafia, le rhum, ainsi que le pratiquent les nègres qui en sont souvent mordus. Ils s'endorment, suent un peu et se trouvent entièrement remis à leur réveil. Selon Badier, retirée de son nid, cette mygale paroît languissante et comme engourdie. Il l'a tenue long-tems dans sa main sans en avoir jamais été mordu.

Ce genre est susceptible d'une troisième division que nous n'avions pas formée dans notre premier travail, n'ayant pas eu occasion d'observer les mygales de cette nouvelle coupe. Ici le tubercule des yeux est peu distinct, ou presque nul. Les tarses n'ont pas de pelottes à leur extrémité, de même que ceux des mygales mineuses; mais leurs crochets sont dentelés en forme de dents de peigne, comme ceux des araignées proprement dites. J'en connois deux espèces ; l'une de la Nouvelle Hollande, et l'autre de Gibraltar où elle a été trouvée par Durand, à la généreuse amitié duquel je dois plusieurs

rares et curieux insectes d'Espagne et de Barbarie, contrées qu'il a parcourues avec les yeux d'un observateur aussi zélé qu'instruit. Il s'occupe de la rédaction d'un voyage que les naturalistes et les géographes accueilleront sans doute avec plaisir.

J'ai établi, depuis l'impression du troisième volume de cette Histoire, un nouveau genre d'arachnides, qui doit venir immédiatement après celui des mygales. Je l'appelle *atype*, *atypus* (laid de figure). Les caractères sont : lèvre très-petite, presque cachée par l'insertion des mâchoires; palpes insérés sur les côtés extérieurs des mâchoires, près de leur base; yeux groupés, placés respectivement comme dans les mygales. Ce genre fait évidemment le passage de ces derniers arachnides aux araignées tapissières; la lèvre des atypes ressemble à celle des mygales; mais les palpes ne sont plus insérés à l'extrémité des mâchoires; les yeux imitent par leur ensemble la même figure; mais ils ne sont pas situés sur un tubercule bien distinct. Le corselet des atypes est presque carré, et semble même être plus large postérieurement. La seule espèce de ce genre qui nous soit connue est très-rare. Sulzer l'a figurée le premier; Rœmer l'a redonnée (Gener. insect. tab. 30,

fig. 2.). Il soupçonne que c'est l'araignée aquatique ; mais cependant comme ce n'est qu'un doute, il nomme cette araignée, souterraine, *subterranea*. Telle est aussi la dénomination que nous lui conserverons : l'atype souterraine a été trouvée aux environs de Paris, dans la forêt de Montmorenci, par notre ami Bosc. Walckenaer décrira avant peu cet insecte dans son Prodrome des araignées.

SEPTIÈME GENRE.

Araignée; *aranea*.

Les mygales ont leurs palpes insérés à l'extrémité supérieure des mâchoires et leur lèvre inférieure très-petite, cachée par la naissance de ces mâchoires. Les araignées ont des caractères opposés : leurs palpes partent de la base des mâchoires, au côté extérieur; leur lèvre inférieure, quoique souvent petite, s'élève cependant assez entre les organes précédens pour qu'elle soit très-apparente et facile à découvrir. Elles ont d'ailleurs, comme les mygales, deux palpes filiformes, alongés, de cinq articles chacun, dont le dernier renflé et contient les organes de la génération dans les mâles; leur bouche est munie de deux mandibules et de deux mâchoires; les mandibules sont épaisses, contiguës longitudinalement à leur base, avancées et composées de deux pièces, dont la dernière est en forme de crochet très-aigu, écailleux, percé d'un trou à son extrémité, se mouvant de haut en bas, et s'appliquant, dans le repos, contre la première

pièce, le plus souvent entre deux rangées de dents; ces crochets rentrent un peu en dedans, caractère qui distingue les araignées des mygales, où ces parties s'avancent parallèlement. Leur tête est totalement confondue avec le corselet qui porte toujours six ou huit yeux ; l'abdomen est renflé, souvent orbiculaire, quelquefois ovale, et séparé du corselet par un étranglement très-marqué. Son anus est accompagné de mamelons servant de filières.

Les anciens ne voyoient aucune différence essentielle entre les faucheurs et les araignées, et rapportoient à ces dernières tous les insectes que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *faucheurs* ; ils donnoient simplement à ceux-ci le nom d'araignée à longues pattes, *aranea longipes*. Ce rapprochement étoit un peu fondé ; car tous ces insectes ont beaucoup de rapports entre eux par leur forme ; néanmoins les faucheurs diffèrent essentiellement des araignées par le nombre des yeux qui n'est que de deux, et en ce qu'ils ont en outre la tête, le corselet et l'abdomen entièrement unis ensemble, en sorte que leur corps ne paroît être composé que d'une seule pièce, tandis que dans les araignées l'abdomen, comme nous l'avons

déjà dit plus haut, est séparé du corselet par un étranglement très-prononcé.

Il n'est peut-être pas d'insectes qui mérite plus que les araignées d'attirer l'attention du naturaliste philosophe, par leur forme, leur industrie, leurs travaux et leurs manœuvres; aussi presque tous les auteurs qui ont écrit sur la divine science de la Nature, ont-ils consigné dans leurs ouvrages quelques observations sur ces animaux. Parmi les anciens, Aristote; chez les modernes, Mouffet, Aldrovande, Lister, Albin, Clerck, De Géer, Scopoli, Walckenaer, ont préparé les élémens de leur histoire.

Les araignées ressemblent, quant à leur genre de vie, à beaucoup d'autres animaux, qui ne doivent comme elles leur existence qu'aux fruits de leurs rapines; mais elles en diffèrent singulièrement par la manière dont elles parviennent à leur fin. Les ruses qu'emploient les autres animaux pour se procurer des vivres, n'ont d'autre but que celui de marquer l'arme irrésistible de la force, la supériorité que la Nature leur donne sur d'autres êtres, afin de les surprendre avec plus d'avantage; ces ruses, ces finesses ne supposent que de la patience, ou un simple exercice

des organes du mouvement, dirigé avec plus ou moins d'adresse; on ne voit point sortir de toutes ces combinaisons quelques productions remarquables. Il n'en est pas de même de l'araignée; l'industrie est son caractère distinctif; son corps mal défendu, sa force n'ayant rien d'étonnant, il étoit nécessaire que son génie inventif, ses ruses la missent à couvert, et lui fournissent des moyens d'existence; et comme la Nature a été son maître, qu'elle lui a donné des leçons particulières, ses ressources, ses travaux à cet égard doivent d'autant mieux nous intéresser. Comment en effet ne pas admirer la manière délicate et ingénieuse avec laquelle l'araignée de nos jardins suspend verticalement le filet à l'aide duquel elle s'empare des insectes dont elle fait sa nourriture? comment ne pas être saisi d'étonnement en voyant la régularité de ce grand nombre de cercles concentriques réunis par une infinité de rayons, et qu'un habile géomètre n'eût pas mieux formés? Comment enfin concevoir que les points d'attache de cette toile, si éloignés les uns des autres, aient pu être fixés à une aussi grande distance par un insecte qui paroît aussi petit et aussi lourd? L'espèce qui ha-

bite dans nos greniers et nos appartemens négligés, mérite également d'attirer l'admiration de l'observateur. Celle-ci donne à sa toile un tissu plus serré, plus épais, qui ne laisse pas apercevoir les mailles, et la dispose horisontalement et non verticalement. Nous avons vu que les mygales surpassent encore ces araignées par leur industrie; qui pourroit croire que de tels animaux fussent capables de former une espèce de porte, de l'attacher par le moyen d'une charnière, et de fermer ou d'ouvrir ainsi à volonté l'entrée de leur terrier?

Ces animaux généralement redoutés à cause de l'idée du danger que l'on attache à leur morsure, ou même à leur attouchement, méritent d'être connus tant à raison de leurs formes que pour leur industrie et leur manière de se propager. Ils diffèrent de presque tous les autres insectes, en ce qu'ils n'ont point d'antennes; mais ces parties sont remplacées par les palpes qui ressemblent à de petites pattes; les palpes des mâles ont le dernier article en massue et renferment les organes de la génération; ils paroissent moins longs que ceux de la femelle; ils se terminent dans tous par un crochet dentelé, et sont toujours dirigés en

avant; l'araignée les remue en marchant comme si elle vouloit s'en servir pour tâter les objets sur lesquels elle marche.

Les mandibules nommées par quelques auteurs *pinces*, *tenailles*, *serres*, *griffes*, sont courtes, grosses, coniques, tronquées et terminées par un ongle mobile, courbé, très-aigu, appliqué dans l'inaction sur la portion inférieure de la mandibule, souvent entre des dents qui servent aux araignées à retenir leur proie; on croit qu'elles la sucent avec les mâchoires qui sont placées en dessous; mais on observera que ces parties n'ayant pas ou que très-peu de mouvement, et par conséquent point de jeu, ne peuvent pas produire un effet aussi prompt que les mâchoires des autres insectes. Il faut bien néanmoins que leur action, celle de la lèvre, soient assez fortes pour exprimer les sucs nourriciers des corps dont ces animaux font leur proie, et quoiqu'on n'aperçoive point d'œsophage, il doit nécessairement en exister un. On pourroit soupçonner, et telle a été mon opinion, que les matières alimentaires enfilent la petite ouverture située au bout des griffes, et que de là elles descendent dans l'estomac; l'exemple que nous fournit

le fourmilion peut autoriser cette idée ; nous ne prononcerons cependant pas à cet égard, d'autant plus que nous avons vu au dessous des mandibules une partie un peu relevée, une espèce de palais ou de langue ; que les mâchoires, notamment dans les araignées loups, sont hérissées de poils, dont quelques-uns semblent être des dents, et que cet appareil paroît dénoter une sorte de mastication et de déglutition.

Les yeux, au nombre de huit, sont placés sur la partie antérieure du corselet; ils sont lisses, brillans, durs, immobiles, et sont rangés diversement suivant les différentes espèces ; leur disposition varie très-peu dans les araignées, qui ont à peu près la même manière de vivre ; aussi, comme nous le verrons bientôt, s'est-on servi de cette diversité dans la disposition des yeux, pour partager les araignées en familles ; quelques espèces, notamment celle des caves, n'ont que six yeux. Quelques auteurs ont prétendu qu'il en existoit toujours huit, et que la diminution du nombre de ces organes étoit due à la réunion en un des deux yeux de chaque côté ; mais, quoique l'on trouve des araignées où les deux yeux de chaque côté soient en effet

contigus,

contigus, et paroissent n'en former qu'un, l'on ne doit pas en conclure que l'araignée des caves et quelques autres soient dans ce cas, puisque la cornée de ses yeux prétendus doubles est simple comme celle des autres, et que des scorpions n'ont aussi réellement que six yeux, quoique le plus grand nombre en ait huit.

Le corselet est ordinairement convexe, et relevé un peu dans son milieu, ovale obtus ou tronqué en devant, lisse ou velu, selon les espèces, mais moins chargé de poils que l'abdomen; il est couvert d'une peau crustacée.

L'abdomen ne tient au corselet que par un filet très-mince; il est toujours plus petit dans les mâles que dans les femelles. La figure varie; il est ovale, globuleux, triangulaire, armé dans quelques-uns d'épines longues et fortes. Il est couvert d'une peau fine, molle, plus ou moins cotonneuse ou velue; ferme, coriacée dans les tendeuses épineuses. On voit à la partie antérieure et inférieure de l'abdomen, au milieu, et dans les femelles seulement, une fente qui caractérise leur sexe; c'est aussi là que sont placés de chaque côté les organes de la respiration; on les distingue ordinairement à deux points

plus pâles, souvent jaunâtres ou blanchâtres et ayant une petite fente transversale.

L'anus dans les deux sexes est situé à l'extrémité de l'abdomen ; il est accompagné de quatre petits mamelons, qui sont les pièces d'où les araignées tirent leurs fils avec lesquels elles construisent leurs toiles ; ces mamelons portent le nom de *filières*.

Les pattes, au nombre de huit, partent toutes de la poitrine; elles sont composées de sept articulations. Les deux premières sont très-courtes et forment la hanche; la troisième sert de cuisse ; les deux suivantes composent la jambe ; et les deux dernières le tarse qui est terminé par deux crochets, dentelés en forme de peigne en dessous, servant à l'araignée à se tenir sur sa toile, et un autre au milieu plus bas et simple : on voit même quelquefois, de chaque côté de celui-ci, deux petites épines coniques.

Les araignées sont très-carnassières, et ne vivent que de rapines ; elles font une guerre continuelle à presque tous les autres insectes, tout ce qu'elles peuvent attraper leur sert indifféremment de nourriture ; quelques-unes se contentent de sucer seulement les insectes pris dans leurs filets, mais d'autres les dévorent totalement, en sorte qu'il n'en

reste aucun vestige. Comme ordinairement elles restent au milieu de leur toile, dès qu'une mouche tombe dans le piège, elles en sont averties par les mouvemens que fait celle-ci pour se débarrasser, et l'araignée se rend aussitôt dans l'endroit où se trouve l'insecte imprudent : quand la mouche est grande, elle l'enveloppe d'une couche assez épaisse de soie qu'elle tire de ses filières, ensuite elle l'emporte dans son trou pour la sucer ou la dévorer à son aise ; mais si la mouche est petite, elle l'emporte sans l'envelopper. Si au contraire l'insecte qui est tombé dans sa toile est plus gros qu'elle, et qu'elle craigne de ne pas pouvoir en venir à bout, elle l'aide a se débarrasser et à se dégager en rompant les fils qui l'arrêtent. Leur cruauté va bien plus loin, elles se dévorent les unes les autres lorsqu'elles en ont l'occasion, ce qui arrive rarement, car elles n'habitent ensemble que les premiers jours de leur vie ; une fois séparées, chacune vit isolée dans sa toile, et ne la quitte pas à moins que ce ne soit pour aller s'établir ailleurs. Les araignées vagabondes, qui courent çà et là pour chercher leur nourriture, se rencontrent plus souvent, mais rarement elles se combattent, car presque

toujours la plus foible prend la fuite avant même que l'autre ait pu l'apercevoir; lorsqu'il arrive qu'elles s'attaquent, le combat ne finit que par la mort de l'une qui est dévorée ou sucée aussitôt par l'autre. Les araignées sont généralement répandues, et on en trouve par-tout: celles des pays chauds sont plus grosses que celles des pays tempérés.

Les mâles et les femelles vivent séparément; les premiers ne s'approchent des femelles que dans le tems où le besoin de propager leur espèce se fait sentir; cependant dans quelques petites espèces les deux sexes habitent la même toile seulement, le mâle se tient à l'écart de la femelle, crainte d'en être dévorée, ce qui arrive fort souvent. Si une araignée tombe dans la toile d'une autre, il s'élève aussitôt entre elles un combat à mort; lorsque les deux combattantes sont de force égale, elles se blessent réciproquement et toutes les deux meurent de leurs blessures; on a remarqué que la propriétaire de la toile étoit toujours l'agresseur, et que l'étrangère se tenoit simplement sur la défensive; mais, lorsque la première est la plus foible, elle fuit et cède sa toile à son ennemie, qui profite alors de son travail et y établit son nouveau domicile.

Quelques observations de Geoffroi tendent à prouver que la Nature n'a accordé à chaque araignée qu'une quantité de matière à soie, propre à construire six ou sept toiles pendant sa vie, et que lorsque cette quantité est employée, il faut qu'elles meurent ou qu'elles s'approprient la toile d'une autre; pour cela elles vont attaquer de jeunes araignées, par conséquent moins fortes, et qui sont obligées de leur céder et d'aller construire une autre habitation.

La structure extérieure des organes propres à former leur toile est très-curieuse et très-singulière; elle consiste en quatre mamelons que l'on nomme *filières* et qui sont placés près de l'anus, ainsi que nous l'avons dit précédemment; chacun de ces mamelons est arrondi et percé d'une multitude de petits trous; c'est par ces ouvertures que sort une quantité prodigieuse de fils si fins et si déliés, que plusieurs centaines de ces fils n'en forment qu'un seul très-délié; entre ces quatre mamelons on en découvre deux autres plus petits, que quelques auteurs ont soupçonnés être les organes extérieurs de la respiration de ces insectes; les espèces qui vivent dans l'eau favorisent ce soupçon; car, pour respirer,

elles mettent seulement la partie postérieure de leur corps à la surface de l'eau.

La forme que reçoivent les toiles des araignées varie selon les espèces ; celles des jardins construisent leurs toiles perpendiculairement et d'un travail extrêmement lâche et délicat ; celles qui vivent dans les maisons, au contraire, posent leurs toiles horisontalement et leur donnent un tissu très-serré ; quelques espèces vivent dans les trous, tapissent seulement l'intérieur de leur habitation, et tendent quelques fils à l'extérieur ; les araignées aquatiques forment un entonnoir qu'elles attachent aux plantes ; enfin d'autres espèces ne filent pas du tout, quoiqu'elles possèdent tous les organes propres à cet usage.

Toutes les araignées, pour construire leur toile, commencent de la même manière ; elles font d'abord sortir de leurs filières une goutte de liqueur propre à former de la soie ; elles l'appliquent contre un corps solide, dont elles s'éloignent ensuite en filant ; à mesure qu'elles marchent, cette liqueur, qui est d'abord molle, prend alors de la consistance, s'épaissit et forme un fil ; elles en collent le bout opposé à quelque autre corps solide ; arrivées à ce point,

chaque espèce suit une autre marche pour terminer sa toile; celle des maisons revient sur le premier fil pour en coller un second à côté de l'endroit d'où elle est partie; retourne sur ses pas pour en faire autant à l'autre bout, et continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle en ait posé une assez grande quantité dans cette direction; après quoi elle en place dans un sens contraire.

Il ne faut pas croire, ainsi que De Géer l'a observé, que les araignées puissent darder comme un trait la matière soyeuse, au sortir des filières. Outre que cette matière est trop molle pour acquérir en un instant cette consistance, cette roideur qui lui seroient nécessaires si cette supposition avoit lieu, les filières n'ont pas des muscles propres à l'éjaculer et à la lancer à quelque distance.

L'araignée des jardins qui fait une toile perpendiculaire et à rayons, dont tous les fils viennent aboutir à un centre commun, s'y prend d'une autre manière; supposons que cette araignée veuille établir son filet entre deux branches ou deux arbres séparés par un ruisseau qu'elle ne peut franchir. Dans un tems calme, placée au bout de quelque branche, elle s'y tient ferme sur ses pattes

de devant, et avec ses pattes postérieures elle tire de ses mamelons un fil assez long qu'elle laisse flotter en l'air; ce fil très-léger est poussé par le moindre vent vers un corps solide contre lequel il se colle de suite à l'aide du gluten naturel dont il est enduit; pour s'assurer si ce fil est fixé, l'araignée le tire à elle de tems en tems, et lorsqu'elle en est certaine par la résistance qu'elle éprouve, elle le bande et le colle à l'endroit où elle se trouve. Ce premier fil lui sert de pont de communication pour placer les autres; elle lui donne de la solidité; ensuite elle en file d'autres perpendiculaires et obliques, qu'elle attache à différentes branches, et dont tous les bouts viennent aboutir à un centre commun; quand ce travail est achevé, elle en file d'autres qu'elle colle dessus les premiers; elle les écarte les uns des autres, et les place circulairement autour du centre. On prétend que ses seconds fils sont d'une nature différente de celle des premiers; la toile achevée, l'araignée construit souvent à l'une des extrémités supérieures, entre deux feuilles rapprochées, une petite loge qui lui sert de retraite; elle s'y tient ordinairement toute la journée, et n'en sort que le matin et le soir.

Les araignées qu'on nomme *filandières*, attachent sur les arbres, dans les buissons, au coin des murs, dans les greniers, des fils dont la réunion n'a pas de figure déterminée et qui leur servent également à attraper leur proie.

Les araignées vagabondes courent après les insectes qui leur servent ordinairement de nourriture, ou, comme des brigands, se tiennent à l'entrée d'un trou, d'une fente de mur, et s'élancent sur le petit animal qui a le malheur de passer près de l'antre; l'araignée phalange, la plus commune, celle dont l'abdomen a des chevrons blancs sur un fond noir, dès qu'elle aperçoit une mouche à peu de distance d'elle, sur les murs, où elle a coutume de se tenir, s'avance doucement, et saute sur sa proie; vous croiriez voir les manœuvres rusées d'un chat qui veut surprendre une souris. Nous ne pouvons point entrer dans d'autres détails sur l'industrie de ces insectes. L'étude des espèces les fera connoître.

L'accouplement de ces insectes ne se fait pas sans de grandes précautions de la part du mâle, qui a tout à craindre de la femelle, d'autant plus qu'il est forcé de faire les avances. Nous allons décrire la manière dont

se fait cet accouplement dans les araignées tendeuses, parce que ce sont celles que l'on a le plus souvent observées. Dans la saison des amours, qui ordinairement est l'automne, la femelle se tient tranquillement au milieu de la toile, la tête en bas et le ventre en haut ; le mâle rôde autour de la toile et ensuite se hasarde à monter dessus; mais il a soin auparavant d'attacher un fil afin de s'en servir pour se sauver si la femelle n'est pas disposée à le recevoir. Dès qu'il est monté, il marche lentement sur la toile, s'approche peu à peu de la femelle; si elle reste tranquille, il la tâte avec une de ses pattes antérieures et recule promptement; peu à peu il se rapproche, la tâte de nouveau, et alors la femelle, si elle est disposée à le bien accueillir, fait quelques légers mouvemens pour le tâtonner à son tour. Pendant ces attouchemens qui paroissent être le prélude de l'accouplement, les palpes du mâle s'entr'ouvrent à leur extrémité; les boutons qui renferment les organes de la génération deviennent humides, et la partie sexuelle de la femelle s'ouvre aussi un peu. Alors, le mâle enhardi, porte avec vivacité un de ces palpes dans cette ouverture et ensuite se retire : un moment après il revient et y

porte son autre palpe ; il touche plusieurs fois de suite sa femelle de la même manière, en se servant alternativement de ces deux organes. Audebert a observé que, dans une des espèces que l'on trouve communément dans les maisons, un seul accouplement suffit pour que tous les œufs que la femelle pond en plusieurs fois soient fécondés. Toutes les araignées sont ovipares et pondent un grand nombre d'œufs. Les fileuses et celles qui ne font pas de toile les enveloppent d'une épaisse couche de soie blanche en forme de coque. Les unes les placent sur un arbre ou sur une muraille. Quelques espèces portent les leurs enveloppés dans une coque ronde, très-serrée, et on les voit souvent traîner cette coque après elles, au moyen d'un fil qui la tient attachée à leur derrière. Le cocon de l'araignée à bandes est remarquable par sa forme qui ressemble à celle d'un bailon, grisâtre, avec des bandes noires longitudinales, dont l'extrémité est tronquée et fermée exactement par un plan uni et soyeux. On en trouve quelquefois dans les maisons qui sont comme de petits globes suspendus par un fil. Les œufs de plusieurs espèces éclosent quinze ou vingt jours après avoir été pondus; d'autres pas-

sent l'hyver et n'éclosent qu'au printems. Quelques jours avant que la petite araignée en sorte, la pellicule qui l'enveloppe et qui est très-mince, laisse voir toutes les parties de l'insecte.

Dès que les petites araignées des espèces qui doivent construire des toiles, sont sorties de l'œuf, elles se mettent à filer. Dans toutes les espèces de ce genre nombreux, les mères ont beaucoup d'attachement pour leurs petits. Les araignées loups femelles déchirent la coque de l'œuf qui renferme leurs petits, pour leur donner plus de facilité d'en sortir au moment où ils éclosent; ces petits montent aussitôt sur le dos de leur mère, qui les porte avec elle, et lorsqu'elle trouve un insecte, elle le partage entre eux. Toutes les petites araignées vivent, pour ainsi dire, en société jusqu'à la première mue ; ensuite elles se séparent et deviennent mutuellement ennemies. Elles croissent beaucoup dans leur première jeunesse, et en augmentant de volume elles changent de peau. La durée de leur vie est plus ou moins longue.

Les araignées qui détruisent un si grand nombre d'insectes ont aussi de nombreux ennemis. Presque tous les oiseaux insectivores nourrissent leurs petits avec des araignées,

et quelques insectes en alimentent aussi leurs petits; plusieurs espèces de guêpes les enlèvent du milieu de leur toile pour les porter à leurs larves. La plus légère blessure que reçoit une araignée la met hors de combat, et elle meurt peu de tems après l'avoir reçue.

Homberg a observé que les araignées domestiques sont sujettes à une maladie qui les fait paroître hideuses. Leur corps se couvre d'écailles hérissées les unes sur les autres, et parmi lesquelles il se trouve des espèces de mites. L'auteur que nous venons de citer dit ne l'avoir observé que dans celles qui se trouvent dans le royaume de Naples. Cette maladie arrive très-rarement aux araignées des pays froids.

Il n'y a encore rien de certain sur le danger que courent les personnes qui sont mordues par des araignées; des auteurs rapportent que différentes personnes sont mortes après en avoir été mordues; d'autres disent avoir été pincées par des araignees, et assurent n'avoir jamais ressenti d'autre incommodité de leur blessure que celle qu'occasionnent les cousins et quelques autres insectes dont les piqures produisent sur la peau une petite enflure et de légères démangeaisons. De Géer pense que la mor-

sure des araignées d'Europe n'est redoutable qu'aux mouches et autres insectes. Cependant des faits cités par Olivier prouvent que cette morsure peut être suivie d'accidens plus ou moins fâcheux. Dans la partie méridionale de la Provence, une jeune paysanne assise se sentit piquée à la cuisse droite; en se relevant elle vit tomber une très-grosse araignée que la pression de la main avoit tuée. Elle l'écrasa à l'instant sur la blessure, et n'éprouva qu'une petite enflure autour de l'endroit piqué et de légères crampes dans la cuisse et dans la jambe, que le tems et une boisson sudorifique dissipèrent. Un fermier d'une des îles d'Hières, âgé de plus de soixante années, fut mordu par une grosse araignée, en ramassant une gerbe de blé. Cette morsure n'occasionna qu'une légère inflammation, auquel cet homme fit peu d'attention; mais bientôt l'inflammation augmenta considérablement et se termina quelque tems après par la gangrène et la mort. De ces différens faits on peut conclure qu'il est possible que, dans certaines circonstances, la morsure des araignées soit dangereuse. Les suites plus ou moins graves qui en résultent dépendent aussi de la disposition où se trouve la personne mordue.

A l'égard de la morsure prétendue mortelle de la tarentule, qui se trouve assez communément dans la partie la plus méridionale de la France et en Italie, dont tant d'auteurs ont fait mention, et sur laquelle Baglivi a spécialement écrit, on est bien revenu de la frayeur qu'elle inspiroit de son tems, et l'on ne croit plus qu'elle soit la cause de la maladie qu'on lui attribuoit; selon cet auteur la morsure des trois variétés de tarentules qu'il a décrites occasionnoit des maladies dont les symptômes étoient très-différens. Ceux qui suivoient la morsure de la tarentule uvée étoient très-effrayans, et prenoient quelquefois, selon lui, tous les caractères d'une fièvre maligne; souvent le malade mouroit de cette maladie ou, si les symptômes se calmoient, il tomboit dans une mélancolie d'un genre particulier et de laquelle la musique seule pouvoit le guérir : mais on sait aujourd'hui que la tarentule n'a jamais occasionné cette maladie qui étoit simulée. Les habitans de la Corse redoutent singulièrement la morsure de l'araignée marmignatto.

La meilleure preuve que l'on pourroit donner que du moins toutes les araignées prises intérieurement ne sont pas dange-

reuses, c'est que les oiseaux mangent une grande quantité de ces insectes sans en être incommodés : il arrive aussi quelquefois aux hommes d'avaler de petites araignées en mangeant des fruits, sans qu'ils éprouvent aucun accident; plusieurs personnes en ont avalé pour prouver qu'elles ne sont pas venimeuses, et n'en ont jamais été incommodées. Cependant il est certain que l'extrémité des mandibules de ces insectes est percée d'un trou, et que la moindre blessure qu'ils font aux mouches et aux autres insectes, les font mourir sur le champ. Je pense donc que l'on doit se méfier de la piquure des grosses espèces; et que pour écarter la crédulité il ne faut pas être imprudent.

Au moyen de la filature, on est parvenu à tirer partie de la soie que filent les araignées, et à en faire des bas et des gants aussi forts que ceux que l'on fabrique avec la soie ordinaire. Voici les procédés que Lebon a suivis pour mettre cette soie en état d'être filée; il a profité de l'observation que les naturalistes avoient faite, que quelques espèces filoient deux espèces de soie, l'une très-foible qui leur sert à tendre leurs toiles pour attraper les insectes, et l'autre beaucoup plus

forte

forte avec laquelle elles forment une espèce de cocon pour renfermer leurs œufs ; il prit donc treize onces de ces cocons, qui lui donnèrent quatre onces de cire propre à être travaillée. Il fit battre légèrement ces cocons avec la main et un petit bâton, afin d'en chasser la poussière, et ensuite il les lava plusieurs fois dans l'eau tiède ; après ils furent mis dans une eau de savon, dans laquelle on avoit fait dissoudre de la potasse nitratée et de la gomme arabique ; le tout bouillit à petit feu pendant deux ou trois heures, et les cocons, après cette opération, furent lavés dans l'eau tiède jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'eau savonneuse dont ils étoient imprégnés. On les laissa sécher ; on les ramollit un peu avec les doigts pour les faire carder plus facilement. Cette soie cardée fut filée au fuseau avec beaucoup de facilité et donna un fil de soie plus fort que la soie ordinaire.

Avant de passer aux principales méthodes des modernes relatives aux araignées, disons un mot de ce que les anciens ont écrit sur le même sujet. Aristote (1) distingue diffé-

---

(1) Nous prenons ces détails dans les notes de Camus, trad. franç. de l'Hist. des anim. d'Aristote.

rentes espèces d'araignées : les unes sont *phalanges*, d'autres sont nommées *loups*, et ici se trouve l'araignée des prés ; d'autres enfin, au nombre de trois, n'ont pas de nom, et sont caractérisées par la manière dont elles ourdissent leur toile, et dont elles guettent leur proie.

L'araignée vit habituellement de mouches qu'elle prend dans ses filets ; elle attaque quelquefois de plus grands animaux, de petits lézards même. Si elle chasse, ce n'est que pour se nourrir ; car elle ne prépare point sa nourriture comme les abeilles, et n'emmagasine pas comme le fait la fourmi. Elle suce sa proie, et a des dents outre son dard pour piquer ; elle peut vivre long-tems. Les petites araignées sont à peine formées qu'elles sautent et qu'elles filent.

Des trois espèces d'araignées dont le travail a été décrit par Aristote, la première, pour former sa toile, commence à tendre de tous côtés des fils aux points où la toile doit se terminer ; elle se place au milieu pour faire le guet, et se choisit un autre endroit pour son nid et le dépôt du butin. La proie est-elle dans ses filets, elle la lie, l'enveloppe et s'y transporte. C'est la femelle qui chasse et qui travaille ; le mâle partage son butin.

Les deux autres espèces d'araignées ourdissent une toile serrée ; l'une est grosse, a les jambes longues et se suspend à l'extrémité de son fil, afin d'attendre sa proie ; l'autre se tient en haut, à une petite fenêtre qu'elle s'est préparée dans sa toile.

Ces insectes se reproduisent par la voie ordinaire de la génération. Le mâle est plus petit que la femelle ; il monte sur elle, et celle-ci fait l'intromission. Aristote le dit en parlant des phalanges et de tout ce qui est du même genre ; il observe une variété dans les phalanges qui font des toiles : la femelle tire un des fils tendus ; le mâle après elle en fait autant, et ces manèges ayant été répétés plusieurs fois, les deux sexes s'approchent et s'unissent par leurs pattes postérieures. Aristote donne le nom de *vers* aux œufs que les araignées produisent ; ces vers sont à peu près ronds ; la mère les couve, et au bout de trois jours on distingue leurs membres. Toutes les araignées déposent leurs œufs dans une toile plus ou moins serrée ; celle de l'araignée des prés est moitié pendante et moitié appliquée contre son corps. Telles sont les connoissances que nous a laissées sur ces animaux le père de l'histoire naturelle, le grand Aristote. Pline et la

plupart des auteurs anciens qui ont écrit après lui, n'ont fait que travestir ce qu'il nous avoit appris, et ont défiguré ces premiers élémens de l'histoire des araignées, en y joignant une nomenclature qu'il est impossible de débrouiller.

C'est sur-tout du mot de *phalange* que l'on a étrangement abusé. On n'en avoit d'abord distingué particulièrement que deux espèces : la psylle ou puce, ainsi nommée de ce qu'elle saute (*aranea scenica*), et l'autre plus grande, noire, dont les pattes antérieures sont grandes, et qui marche lentement.

Pline compte plusieurs phalanges, 1° celle qui est semblable à une fourmi, mais qui est beaucoup plus grande ; 2° celle que les grecs nomment *loup*, ou *phalange des champs*, suivant Nicander ; 3° la phalange laineuse, *lanuginosus* ; 4° le rhagion ; 5° l'astérion ; 6° la phalange bleue ; 7° la phalange myrmécion ; 8° les phalanges tétragnathiennes ou à quatre mâchoires, dont il y a deux sortes. Il parle d'une phalange dont la morsure est très-dangereuse, qui se trouve parmi les légumes au tems de la moisson ; d'une autre qui habite les arbres en Perse, et qu'on nomme *cranocolaptes*. Pline assure

formellement que les phalanges, sans exception, sont des araignées dont la morsure est venimeuse, quoique Aristote n'en indiquât que deux de mal-faisantes, et quoique Pline reconnoisse lui-même que l'Italie n'a pas de ces phalanges.

Aetius, médecin né en Mésopotamie, et qui écrivit quelques siècles après, mentionne six espèces de phalanges : rhagion, myrmécion, lycus ou loup, cranocolapte, sclérocéphale et scolécie.

La plupart des grosses araignées, les mygales particulièrement, sont mises par plusieurs voyageurs au nombre des phalanges.

Laissons derrière nous cette longue suite de siècles, dont l'histoire ne nous présente que des guerres, des déchiremens politiques, et les tristes effets de l'ignorance, pour arriver au rétablissement de l'empire des lettres. Mouffet, Aldrovande nous laissent quelques observations. Lister paroît, et cet homme de génie, ce profond scrutateur des secrets de la Nature, établit les bases d'une bonne méthode, et décrit, avec une exactitude étonnante, trente-quatre espèces d'araignées proprement dites, observées en Angleterre. Les travaux de Clerck, de De Géer

ont enrichi cette partie de l'histoire naturelle d'un grand nombre de découvertes, et de la connoissance de plusieurs espèces nouvelles; mais leurs méthodes sont au fond celle de Lister. Olivier a présenté, dans l'Encyclopédie méthodique, un extrait bien rédigé de tout ce qu'on avoit écrit jusqu'à cette époque sur ces insectes. La distribution méthodique qu'il en donne est celle de De Géer perfectionnée. Nous allons la faire connoître, afin qu'on ait par là une idée des divisions des arachnides antérieures à celles que j'ai données, et à celles de Walckenaer.
Olivier divise la totalité des araignées en huit grandes familles qu'il nomme et caractérise ainsi :

PREMIÈRE FAMILLE.

Araignées tendeuses, à toiles circulaires et régulières, en réseau vertical; longueur respective des pattes; premières, secondes, quatrièmes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré, deux de chaque côté sur une ligne, écartés des précédens:

o o o o
o o o o

Les araignées de cette famille que quelques auteurs ont nommées *araignées de jardins*,

s'accouplent vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, enveloppent leurs œufs dans une coque de soie, et les placent le long d'un mur ou d'un arbre. Les petites araignées éclosent le printems suivant, et la mère meurt ordinairement avant l'hyver, ou reste engourdie pendant cette saison dans les trous ou sous l'écorce des arbres.

SECONDE FAMILLE.

A. FILANDIÈRES, à toiles irrégulières et sans figures déterminées; longueur respective des pattes; premières, quatrièmes, secondes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré, deux de chaque côté, sur une ligne oblique, très-rapprochés l'un de l'autre:

o o
o o o o
o o

Ces araignées pondent dans la même saison que celles de la famille précédente, enveloppent de même leurs œufs, et attachent leur cocon assez près de leur nid. On les trouve dans les jardins et dans les greniers. On soupçonne qu'elles vivent plus d'une année, car on en trouve de très-grosses au commencement du printems; alors ces insectes passeroient la saison rigoureuse engourdis dans quelques trous.

TROISIÈME FAMILLE.

A. Tapissières, à toile horisontale, régulière, d'un tissu serré; longueur respective des pattes; quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré inégal, deux de chaque côté sur une ligne oblique, séparés et un peu en arrière:

o o
o o
o o
o o

Les araignées de cette famille construisent leur toile dans les angles des murs des lieux habités; elles se tiennent cachées dans la loge qu'elles font auprès de cette toile; et dès qu'une mouche ou un autre insecte se trouve pris, elles accourent aussitôt pour s'en saisir et l'emporter dans cette loge. L'accouplement se fait en été; la femelle enveloppe ses œufs dans une coque et la place près de son habitation. Au reste cette famille est peu différente des deux précédentes.

QUATRIÈME FAMILLE.

A. Loups, vagabondes, ne filant point, mais attrapant leur proie à la course; pattes grosses; longueur respective; quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux, quatre gros en carré à la partie supérieure de la tête,

quatre en ligne transversale à la partie antérieure :

o o
o o
o o o o

Les araignées loups ne filent point de toile ; elles attrapent les insectes à la course, les dévorent presque entièrement et ne les sucent point. Elles s'accouplent vers le milieu de l'été. Les femelles pondent à la fin de cette saison un très-grand nombre d'œufs qu'elles renferment dans une coque ; cette coque est attachée à leur derrière ; elles la traînent par-tout sans jamais l'abandonner. Lorsque les œufs sont éclos, la mère déchire la coque ; les petites araignées en sortent et se placent sur son dos ; elles ne se dispersent qu'après la première mue.

CINQUIÈME FAMILLE.

A. PHALANGES, vagabondes, ne filant point de toile, mais sautant sur leur proie, toujours attachées par un fil ; pattes assez grosses, de longueur presque égale entre elles ; yeux, en ligne parabolique.

o o
o o
o
o o

On trouve ces araignées sur les murailles

exposées au soleil, où elles courent avec beaucoup de vivacité et dans tous les sens; dès qu'elles aperçoivent leur proie, elles s'élancent sur elle, étant toujours tenues par un fil qui est collé à la muraille. Elles s'accouplent dans le courant de l'été. La femelle pond peu de tems après un petit nombre d'œufs qu'elle enveloppe dans une coque, et qu'elle attache contre le tronc d'un arbre ou contre une muraille.

SIXIÈME FAMILLE.

A. CRABES, ne filant point de toile, mais attendant leur proie cachées sous des fleurs ou des feuilles; les quatre pattes antérieures beaucoup plus longues que les autres; yeux en lunule, ou sur deux lignes transversales, dont l'antérieure est plus ou moins courbée:

o o o o
o o o o

Ces araignées ne marchent jamais droit en avant, mais de côté; elles attrapent hardiment leur proie à la course, et s'élancent sur elle; elles se tiennent sur les troncs d'arbres et sur les feuilles, à l'affût; elles sont soutenues par un fil lorsqu'elles s'élancent sur les insectes, ainsi que nous l'avons vu dans la famille précédente; elles enve-

loppent leurs œufs dans une coque de soie qu'elles placent dans une feuille dont elles plient les bords; elles ne s'éloignent jamais de ce précieux dépôt.

SEPTIEME FAMILLE.

A. AQUATIQUES, se formant une loge hémisphérique, arrêtée et fixée au milieu des eaux; yeux presque sur deux lignes parallèles ⁘ ; longueur respective des pattes premières, quatrièmes, secondes et troisièmes. On ne connoît encore qu'une seule espèce dans cette famille; elle fait la chasse aux insectes aquatiques et les attrape à la nage; elle passe l'hyver enfermée dans sa loge.

HUITIEME FAMILLE.

A. MINEUSES. Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile et fermé par un opercule qui s'ouvre par un des côtés; longueur respective des pattes qui toutes sont très-courtes, quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux:

Les araignées de cette famille ne filent

point de toile pour attraper leur proie ; elles font un nid dans la terre; ce nid est fermé par une espèce de petite porte ronde qui tient au nid par un de ses côtés comme par une charnière. Olivier n'avoit pas indiqué la disposition des yeux, n'ayant vu aucun individu de cette famille.

Walckenaer (Faune parisienne, t. II, pag. 187) divise les araiguées en dix-huit familles dont nous allons exposer les caractères. Nous ne figurerons pas ici les groupes formés par les yeux; on consultera à cet égard le parallèle de ces familles d'araignées et des nôtres, que nous avons donné dans le troisième volume de cette histoire, page 60.

PREMIERE FAMILLE.

ORBIFORMES; *orbicularicæ.*

Lèvre plus large que haute, arrondie ; mâchoires larges, courtes, arrondies, écartées, plus étroites à leur insertion ; toile sur un seul plan, en spirale, croisée par des rayons concentriques.

Obs. Elles agglutinent ensemble leurs œufs, les entourent d'un cocon de soie, qu'elles attachent ou suspendent à un corps quelconque, et l'abandonnent ensuite.

DEUXIEME FAMILLE.

SPIRALIFORMES; *spiralicularicæ.*

Lèvre inférieure large, arrondie, plus large que haute; mâchoires très-alongées, cylindriques, un peu renflées à leur extrémité et à leur insertion; toile sur un seul plan, en spirale, croisée par des rayons concentriques.

TROISIEME FAMILLE.

RETIFORMES; *retiariæ.*

Lèvre inférieure triangulaire, aussi haute que large; mâchoires alongées, étroites, cylindriques, couchées sur la lèvre, rapprochées à leur extrémité; toile formée par des fils tendus irrégulièrement sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles enveloppent leurs œufs dans un cocon, ou les recouvrent de soie; elles demeurent ensuite dessus, et soignent encore leurs petits lorsqu'ils sont éclos.

QUATRIEME FAMILLE.

FILIFORMES; *filatoriæ.*

Lèvre inférieure grande, triangulaire, aussi haute que large; mâchoires alongées, cylindriques, recouvrant la lèvre; toile

composée de fils lâches et écartés, tendus sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles n'enveloppent pas leurs œufs dans un cocon serré et ne les recouvrent pas de soie, mais elles les agglutinent ensemble en une masse ronde, et les portent avec elles entre leurs mandibules.

CINQUIEME FAMILLE.

Napiformes; *textoriæ.*

Lèvre large, arrondie à son extrémité; mâchoires droites, alongées, s'élargissant un peu vers leur extrémité; toile grande, en tissu serré, sur un seul plan horisontal, surmontée d'une autre toile formée par des fils tendus en tous sens, et sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles réunissent en quelque sorte, dans leurs toiles, celles des rétiformes et des tapiformes, et forment le passage d'une famille à l'autre, non seulement par le caractère de leur bouche, mais encore par leurs mœurs. Elles enveloppent leurs œufs dans un tissu très-mince et peu serré : ces œufs ne sont pas agglutinés ensemble. Elles suspendent leur cocon, ne font point de retraites cylindriques et se tiennent toujours sous leurs toiles en nappes, dans une position renversée, leurs pattes antérieures alongées : leur grandeur surpasse celle des précédentes, et leurs couleurs sont claires et variées.

SIXIEME FAMILLE.

Tapiformes; *vestiariæ.*

Lèvre carrée, aussi haute que large; mâchoires fortes, écartées, plus longues que larges; toile horisontale, très-serrée, à la partie supérieure de laquelle se trouve toujours une retraite cylindrique d'un tissu serré.

Obs. La longueur respective des pattes varie; mais la première et quatrième paires sont toujours les plus longues, la seconde ensuite; la troisième est la plus courte.

SEPTIEME FAMILLE.

Camériformes; *camerariæ.*

Lèvre en carré alongé; mâchoires droites, alongées, écartées subitement, dilatées à leur extrémité; toile serrée renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. La plupart des camériformes se trouvent dans l'intérieur des feuilles des arbres, qu'elles réunissent ensemble et qu'elles enduisent d'une soie blanche, fine et serrée, sous laquelle elles se tiennent. D'autres tapissent les parois des murs de pareille toile et restent cachées dessous pendant le jour: elles sont toutes vagabondes et sortent de leur nid pour chercher leur proie. Elles soignent leurs petits après qu'ils sont éclos.

HUITIEME FAMILLE.

Celluliformes; *cellulariæ.*

Lèvre ovale, alongée; mâchoires alongées, courbées à leur intérieur et entourant la lèvre; toile serrée, formant une cellule où se tient l'araignée.

Obs. Elles se renferment dans des toiles blanches, d'un tissu serré, qu'elles font comme les précédentes, dans l'intérieur des feuilles, sous les pierres et dans les cavités des murs; mais la configuration de leurs mâchoires est très-différente et les fera facilement distinguer.

NEUVIEME FAMILLE.

Tubiformes; *tubulariæ.*

Lèvre alongée, en carré long; mâchoires droites, alongées, un peu plus larges à leur extrémité; toile en tube alongé, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. Elles font des tubes alongés, cylindriques, très-étroits, où elles se tiennent; les six pattes antérieures en avant, ramassées et passant par dessus la tête, sortant du tube et se reposant par leurs extrémités sur autant de fils très-fins, détachés du sol, tendus et attachés à une certaine distance du tube, à l'ouverture duquel ils se réunissent comme en un centre, d'où ils s'écartent ensuite par leurs extrémités comme des rayons divergens. Elles renferment leurs œufs dans un cocon de soie qui est rond. Elles portent à volonté leurs mandibules en avant.

DIXIEME

DIXIEME FAMILLE.

Claustraliformes ; *claustrariæ.*

Lèvre très-alongée et échancrée à son extrémité ; mâchoires droites, alongées, dilatées à leur base, diminuant vers leur extrémité ; toile en cellules ovales, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. Elles se retirent sous les pierres et se pratiquent une retraite oblongue, où elles pondent leurs œufs qu'elles enveloppent dans un tissu très-blanc et serré.

ONZIEME FAMILLE.

Grottiformes ; *arcellariæ.*

Lèvre courte, plus large que haute ; mâchoires droites, écartées, carrées ; fils tendus pour ployer des feuilles et les façonner en grottes ou en berceaux, où l'araignée se renferme.

Obs. Ces araignées sont vagabondes et courent dans l'herbe ; mais elles se renferment dans des feuilles pour changer de peau et faire leur ponte : leurs œufs sont contenus dans un cocon rond, et ne sont pas agglutinés entre eux.

DOUZIEME FAMILLE.

Cordiformes ; *laqueolariæ.*

Lèvre grande, pointue à son extrémité, plus haute que large ; mâchoires alongées,

cylindriques, couchées sur la lèvre; fils solitaires, tendus en corde, ne formant pas de toile.

Obs. Elles marchent de côté, les pattes toujours étendues; elles tendent des fils en petit nombre pour attraper leur proie : elles sont aussi parasites, s'introduisant dans les toiles abandonnées des autres araignées, pour jouir du fruit de leurs travaux. Elles s'enferment dans les feuilles pour faire leur ponte, et enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie blanchâtre, ordinairement aplati, qu'elles gardent assidûment.

TREIZIÈME FAMILLE.

NAYADES; *nayades.*

Lèvre plus haute que large, triangulaire, arrondie à son extrémité; mâchoires plus hautes que larges, dilatées au côté interne de leur base; araignées nageant dans l'eau, l'abdomen enveloppé dans une bulle d'air.

Obs. Elles s'accouplent dans l'eau, et les femelles, pour pondre, forment, avec un art admirable, un ballon d'air au milieu de l'eau, qu'elles fixent et attachent avec de la soie. Elles y pondent leurs œufs qu'elles enveloppent d'un cocon du blanc le plus éclatant, fortifient peu à peu leur ballon d'air à l'extérieur avec des fils de soie, et tendent, pour prendre leur proie, des fils en différens sens, qui aboutissent à ce ballon.

QUATORZIEME FAMILLE.

Coureuses; *cursatoriæ.*

Lèvre courte, arrondie, plus large que haute ; mâchoires droites, ecartées, plus hautes que larges ; araignées courant par terre, sur les arbres et les plantes.

Obs. Elles sont vagabondes et courent avec beaucoup de rapidité, mais, pour pondre leurs œufs, elles entourent les extrémités des branches ou des herbes d'une toile en dôme ouvert par en bas, et placent au milieu leur cocon, qui est rond et enveloppé d'une soie blanche. Les petits éclos, elles ne bougent plus d'auprès de la toile, et se tiennent ordinairement dessus, en sentinelle, au dehors. Les petits restent dans l'intérieur du nid jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour se disperser et courir eux-mêmes après leur proie.

QUINZIEME FAMILLE.

Chasseuses; *venatoriæ.*

Lèvre inférieure carrée, un peu plus haute que large, droite ou échancrée à son extrémité; mâchoires droites, écartées, plus hautes que larges ; araignées courant par terre, et portant leur cocon attaché à l'anus.

Obs. Elles se retirent dans des trous en terre ; elles enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie serrée : quand leurs petits sont éclos, elles restent avec eux et les transportent même sur leur dos.

SEIZIEME FAMILLE.

Voyageuses; *viatoriæ.*

Lèvre arrondie, sémi-circulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base; palpes alongés filiformes; araignées marchant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc.

Obs. Elles sautent rarement et mal : pour pondre leurs œufs et changer de peau, elles se renferment dans un cocon de soie blanchâtre, ovoïde, qu'elles font sous les pierres, dans le creux des arbres et dans l'intérieur des feuilles.

DIX-SEPTIEME FAMILLE.

Sauteuses; *saltatoriæ.*

Lèvre arrondie, sémi-circulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base, resserrées dans leur milieu; palpes courts, renflés, plumeux; araignées sautant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc.

Obs. Elles sautent toujours attachées par leur anus à un fil. Elles se retirent dans les trous; elles filent une coque blanche pour changer de peau, et y dépo-

ser leurs œufs; elles relèvent en l'air et exhaussent leur corselet lorsqu'elles veulent regarder à l'entour.

DIX-HUITIEME FAMILLE.

Chercheuses; *erraticæ.*

Lèvre alongée, triangulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées à leur extrémité et à leur base; palpes courts, très-velus; araignées sautant et cherchant leur proie dans l'herbe, sur les arbres et les plantes.

Obs. Elles ont les mœurs des précédentes; elles se renferment dans l'intérieur des feuilles pour pondre leurs œufs.

Ce genre est extrêmement nombreux en espèces; nous nous bornerons à indiquer les caractères de celles qui se trouvent en France, et des exotiques les mieux déterminées. L'ouvrage de Walckenaer nous sera sur-tout très-utile par rapport aux espèces des environs de Paris. N'en ayant pas fait une étude aussi particulière que ce savant naturaliste, nous nous en rapporterons avec confiance à ses descriptions pour tous les objets que nous n'aurons pas étudiés. Nous avons eu lieu d'ailleurs de nous convaincre

par nos propres yeux de son exactitude à observer.

Nous suivrons la méthode que nous avons donnée dans le troisième volume. Seulement nous transporterons les araignées loups et les araignées phalanges ou sauteuses à la fin. Nous avons eu occasion de voir, depuis la publication de notre travail, différentes espèces d'araignées qui doivent évidemment être placées entre les mygales et les araignées tapissières. Nous avons cru aussi reconnoître que les araignées crabes nous conduisoient aux araignées loups.

Nous ne répéterons pas ici les caractères des sous-familles du genre, cela devient inutile ; on peut consulter le troisième volume de cette histoire. Nous les donnons ensuite équivalemment, par l'exposition de la méthode de Walckenaer ; nous avons établi la correspondance de son travail avec le nôtre.

1. ARAIGNÉES TAPISSIÈRES.

1. SÉNOCULÉES TUBICOLES.

Division * (Hist. des insect. IIIe vol. pag. 52; les claustraliformes de Walck.)

1. ARAIGNÉE ÉRYTHRINE; *aranea erythrina.* Walckenaer.

La description de l'araignée rufipède de Fabricius a beaucoup de rapports avec celle de cette espèce. Il me semble aussi que Villers l'a connue et figurée sous le nom d'*aranea punctoria*, la dangereuse, t. IV, pl. XI, fig. 9. Je soupçonne même qu'elle a été décrite bien plus anciennement. Il y a, dit Mouffet, deux sortes d'araignées rouges; l'une plus grande, qui ne se trouve que dans les cavités souterraines, dont la poitrine (le corselet) est d'un rouge vermillon, dont les pattes sont d'un rouge jaunâtre, et la queue, ainsi que le ventre, d'un brun tirant sur le jaunâtre; l'autre est bien plus petite que la tique des moutons; elle est d'un beau rouge écarlate. Cette seconde espèce est probablement le *trombidium holosericeum* de Fabricius, et la première, notre araignée, d'au-

tant plus que la figure que Mouffet en donne, toute grossière qu'elle est, représente bien la masse de cet insecte, et que ce qu'il dit de ses habitudes est d'accord avec ce que nous savons de notre araignée.

Elle est d'un rouge assez vif, avec les pattes un peu plus claires, et l'abdomen d'un gris de souris un peu rougeâtre ou jaunâtre, luisant, soyeux, très-mou; les mandibules sont avancées. Cette espèce pique fortement. — On la trouve sous les pierres, aux environs de Paris, dans le midi de la France.

L'araignée de Homberg de Scopoli n'en est peut être qu'une variété; elle est beaucoup plus petite; le rouge tire ici sur le brun.

Division ** (les tubiformes de Walck.)

2. A. SÉNOCULÉE; *aranea senoculata.* Lin., Fab.

Lister, Aran. p. 74, fig. 24. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xv, fig. 5.

Le corselet et les pattes sont bruns ou d'un brun rougeâtre; l'abdomen est ovale-cylindrique, gris, avec une bande longitudinale découpée, noirâtre ou plus obscure.

Elle fait son nid dans les trous des mu-

railles ou à leurs angles. L'organe sexuel du mâle est un corps renflé, sphéroïde, prolongé en une queue déliée, dont le bout est courbé en forme de *S*. Il ressemble à une bouteille dont le cou est long et délié.

3. A. DES CAVES; *aranea cellaria.*

Aranea florentina. Rossi, Faun. etrusc. pl. XIX, fig. 3. — *Araignée perfide.* Walck.

Cette espèce est grosse, d'un noir un peu cendré, avec les mandibules vertes ou bleuâtres; son abdomen offre aussi quelque taches plus foncées, lorsque l'animal est vivant.

C'est la véritable araignée des caves de Homberg, dont il est parlé dans les Mémoires de l'académie des sciences.

J'avois trouvé cette espèce, il y a dix ans, à Bordeaux; je l'ai revue plusieurs fois à Paris, sur de vieilles murailles; elle fait son nid dans leurs fentes; mais son habitation particulière est dans les caves.

2. OCTOCULÉES TUBICOLES AQUATIQUES.

(Les nayades de Walckenaer.)

4. A. AQUATIQUE; *aranea aquatica.* Lin. Fab.

Mémoire pour servir à l'histoire des araignées aquatiques. — *L'araignée brune aquatique.* Geoffroi, Hist. des insect. tom. II, p. 644. — Clerck, Aran.

pl. VI, tab. 8. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIX, fig. 5.

Le corselet et les pattes sont bruns, luisans; la partie supérieure du corselet a une tache plus foncée; l'abdomen est plus obscur, avec quatre points enfoncés. Le mâle est proportionnellement plus alongé.

Voyez pour ses mœurs l'extrait que nous avons donné du travail de Walckenaer, famille des nayades. — Cette espèce se trouve en Suède et en France. Elle est commune au printems dans les eaux tranquilles du petit Gentilli, près de Paris.

3. Octoculées tubicoles aériennes.

Division * (Partie des cámériformes de Walckenaer.)

5. A. satinée; *aranea holosericea*. Lin. De Géer.

Lister, p. 71, fig. 23. — Clerck, Aran. pl. 2, fig. 7. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XV, fig. 13. — *Araignée soyeuse*. Walck.

Elle est gris de souris, luisant et satiné, alongée, avec le dessus du corselet, les tenailles et les yeux d'un brun foncé; les deux taches jaunâtres qui sont sous le ventre, à sa base, indiquent la place des stigmates. De Géer dit que les deux premières paires

de pattes sont très-égales ; Walckenaer avance que la seconde paire est plus longue d'une ligne que la première, mais que la quatrième paire est la plus longue de toutes.

Cette espèce est très-commune en hyver ; au commencement du printems, sous les écorces des arbres ; elle y est renfermée dans son nid qui est fort blanc et alongé ; pour peu qu'on y touche rudement, elle s'en échappe en sautant à terre. L'accouplement a lieu au commencement de juin ; on trouve toujours la femelle, vers la fin du même mois, renfermée avec son cocon, qu'elle déchire pour en laisser sortir les petits.

De Géer dit qu'on rencontre aussi cette araignée dans les chambres peu fréquentées, et qu'elle y file dans les angles des murs une toile blanche assez épaisse, mais au travers de laquelle on peut voir l'insecte.

La femelle, suivant lui, est un peu plus grande que le mâle, et ses pattes sont aussi plus longues ; mais elle lui ressemble pour le reste.

Lorsque le tems de la ponte approche, la mère choisit une feuille d'arbre, indifféremment d'une espèce ou d'une autre, la plie en deux aux moyens de plusieurs fils

de soie qui en retiennent les bords rapprochés ensemble. Elle file dans ce tuyau, formé par la feuille pliée, une toile ou coque blanche, plate, grosse, dense ou serrée, laissant presque toujours une ouverture pour pouvoir s'échapper au danger. C'est dans ce nid de soie qu'elle pond ses œufs. De Géer, ayant ouvert une de ces toiles à la fin de juillet, y trouva les petites araignées écloses et la mère placée auprès d'elles. Elle s'obstina à rester auprès de ses petits, en sorte que, pour la chasser, il fallut couper en pièces l'ouvrage entier. Ces petits étoient au nombre environ de cinquante à soixante, d'un verd céladon, avec le ventre jaunâtre.

6. A. CORTICALE; *aranea corticalis*. Walck.

Son corselet et les pattes sont rougeâtres. Son abdomen est ovale, alongé, brun, avec une ligne longitudinale de cette couleur, distinguée par ses bords jaunes, et entrecoupée à sa partie postérieure par des chevrons transversaux, alternativement noirs et jaunes.

Sa quatrième paire de pattes est la plus longue, la seconde ensuite; la première est légèrement plus longue que la troisième.

Walckenaer a trouvé deux de ces arai-

gnées, en juillet, derrière l'écorce d'un noyer, renfermées, avec leurs petits vivans, dans un tissu de toile très-blanc et très-serré.

7. A. NOURRICE; *aranea nutrix*. Walck.

Son corselet, ses pattes et ses mandibules, à l'exception de leur extrémité qui est noire, sont rouges. L'abdomen est ovale, alongé, verdâtre. La première paire de pattes est la plus longue, la quatrième ensuite et la seconde après.

Cette espèce fait une coque assez ronde, d'une soie blanche, sur les plantes, particulièrement sur le chardon roland.

Je l'ai trouvée fréquemment cette année, au mois de juillet, aux environs de Sève. Elle renferme ses petits entre des feuilles pliées. Walckenaer en a compté quarante.

La division ** doit être supprimée, l'araignée que j'avois nommée *lapidaire*, et qui étoit l'objet de cette petite coupe, ne différant presque point de l'araignée satinée.

J'ai une araignée très-voisine de l'atroce, dans laquelle la disposition respective des yeux est effectivement telle que je l'ai représentée, tom. III, p. 53 de cette Histoire; mais comme les mandibules tombent brusquement, elle appartient à la division ** des

premières araignées tapissières, octoculées; tisserands, à pattes moyennes, ou la petite famille suivante.

4. OCTOCULÉES TISSERANDS A PATTES MOYENNES.

Division * (celluliformes de Walck.)

Les araignées de cette division et celles de la troisième (***) composent la famille des celluliformes de Walckenaer. Ici la ligne transversale et supérieure des yeux forme une courbe dont la convexité regarde le devant de la tête; c'est l'opposé dans la troisième division.

13. A. MELANOGASTRE; *aranea melanogaster.*

Cette espèce est de la grandeur de la satinée ou même plus forte; son corselet, ses pattes sont d'un brun foncé; ses mandibules sont noirâtres; l'abdomen est d'un noir soyeux.

Je l'ai trouvée sous des pierres, dans le département de la Corrèze. Elle ressemble à l'araignée lucifuge de Walckenaer.

Division ** (majeure partie des araignées camériformes de Walck.).

8. A. ATROCE; *aranea atrox.* De Géer.

Lister, p. 68, fig. 22. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIV, fig. 24.

Elle est brune, avec le corselet très-bombé en devant; l'abdomen a une grande tache quadrangulaire, noire, bordée de jaune paille. Suivant Walckenaer, la première paire de pattes est la plus longue, ensuite la quatrième, la seconde après; la troisième est la plus courte.

Elle tapisse, dit-il, les murs des caves, des jardins, d'une toile blanche sous laquelle elle se tient, et dont elle se sert pour attraper sa proie. Elle passe l'hyver dans les fentes des murailles; elle erre souvent dans les maisons : elle a les mandibules très-fortes.

9. A. AMARANTHE; *aranea amarantha.* Walck. (1).

Ses mandibules sont noires; son abdomen est ovale, plus renflé en devant, de couleur d'amaranthe. Les longueurs respectives des pattes sont les mêmes que dans la précédente.

---

(1) Walckenaer, à la phrase spécifique de cette espèce et à celles des trois suivantes, ne disant point si les mandibules forment une saillie antérieure ou si elles tombent brusquement, je ne suis pas sûr de la place qu'elles doivent occuper dans ma méthode. Par les pattes elles se rapprochent de l'araignée atroce; mais leur manière de nidifier est semblable à celle de l'araignée satinée, et c'est peut-être à cette division

On la trouve dans les feuilles des arbres, aux environs de Paris.

10. A. ALÔME; *aranea aloma*. Walck.

Albin, pl. x, fig. 48.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente : elle en a la forme et la grandeur : son abdomen est d'un verd sale.

11. A. ERRANTE; *aranea erratica*. Walc.

Albin, pl. XVII, fig. 82.

Son abdomen est aussi d'un verd sale; mais il a, dans son milieu, une tache oblongue, noire, terminée en pointe à l'anus.

12. A. EPIMELAS; *aranea epimelas*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé et noir. Les longueurs respectives des pattes sont les mêmes que dans les précédentes.

Division *** (Celluliformes de Walckenaer).

12. A. NOCTURNE; *aranea nocturna*. Lin. Walck.

Elle est noire, avec l'abdomen ovale, alongé,

---

qu'il faudroit rapporter les espèces inconnues pour moi. Au surplus, je pense maintenant que ce caractère, pris de la manière dont tombent les mandibules, ne doit être considéré que spécifiquement. L'araignée atroce et l'araignée satinée peuvent être réunies en une seule division, comme l'a fait Walckenaer.

alongé, marqué de deux taches blanches sur le milieu du dos, et dont leur base est entourée d'une lunule blanche anguleuse. — Walckenaer l'a trouvée, dans les bois, renfermée dans des feuilles qu'elle avoit rapprochées. Linnæus observe qu'elle ne sort que la nuit.

13. A. LUCIFUGE; *aranea lucifuga*. Walck.

Schæff. Icon. insect. ratisb. pl. CI, fig. 7. — *Aranea nigrita?* Fab.

Son abdomen est ovale, alongé, d'un brun de souris velouté et luisant. — Elle se trouve dans les caves, derrière les pierres.

14. A. LAPIDICOLE; *aranea lapidicola*. Walck.

Son abdomen est ovale; les pattes sont rougeâtres. — Elle se trouve sous les pierres.

15.* A. RELUISANTE; *aranea relucens*.

Aranea fulgens. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, mélangé de bleu, de rouge et de verd, avec des reflets métalliques, et marqué d'une raie transversale au milieu, et d'un arc à sa partie postérieure, jaunes. — On rencontre

cette espèce courant à terre avec une grande vitesse, dans les chemins, particulièrement au midi de la France, où elle est un peu plus grande.

L'abdomen a quelquefois quatre points dorés entre la raie et l'arc dont nous avons parlé (1).

Division **** (section 2 des tapiformes de Walckenaer.)

16. A. LABYRINTHIQUE ; *aranea labyrinthica*. Lin. Fab.

Lister. Aran. pag. 60, fig. 18. — Clerck, Aran. 79, tab. 2, fig. 8. — Schæff. Icon. ins. pl. XIX, fig. 8.

Son abdomen est ovale, d'un gris foncé, avec une suite de lignes blanches en accent circonflexe, longitudinale ; elle est remarquable par la longueur de deux de ses filières.

Cette espèce est très-commune vers la fin de l'été et en automne, dans les haies, sur les bords des chemins, au pied des arbres ; elle construit une toile grande, formant une sorte de chausse ou de trémie

(1) On placera, dans cette division, l'araignée accentuée de Walckenaer. Son abdomen est ovale, d'un jaune pâle, avec deux accens circonflexes sur le dos.

évasée; c'est dans son extrémité qu'elle se retire.

Walckenaer a observé que sa quatrième paire de pattes étoit plus longue que la première dans les femelles.

5. Octoculées tisserands a pattes longues. (Section 1 des tapiformes de W.)

17. A. domestique; *aranea domestica*. Lin. Fab.

Lister, Aran. p. 59, fig. 17. — Clerck, Aran. p. 76, pl. 11, fig. 9. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xv, fig. 11.

Son abdomen est ovale, noirâtre, avec deux lignes longitudinales et dorsales de taches brunes, dont les antérieures plus grandes.

Cette espèce est la plus commune de nos maisons, celle qui construit aux angles des murs, des corniches, de grandes toiles horisontales, au fond desquelles est une retraite où elle se tient, soit pour guetter sa proie, soit pour se dérober au danger. Cette araignée acquiert quelquefois une taille considérable; elle est principalement l'objet de notre aversion, de celle du sexe surtout. J'ai vu le célèbre astronome Lalande avaler de suite quatre gros individus de cette espèce.

P 2

18. A. PRIVÉE ; *aranea civilis.* Walck.

Son abdomen est ovale, d'un rouge très-pâle, irrégulièrement tacheté de noir. Elle vit dans les maisons, où elle fait une toile semblable à celle de la précédente, mais plus petite.

19. A. AGRESTE ; *aranea agrestis.* Walck.

Son abdomen est ovale, brun, avec une grande tache carrée à sa partie supérieure, et des triangles rangés longitudinalement jusqu'à l'anus.

Walckenaer a pris le mâle et la femelle de cette espèce dans les vignes ; elle y fait une toile très-grande et accompagnée de la retraite cylindrique qui est propre aux toiles des araignées de cette division.

20. A. VELOUTÉE ; *aranea murina.* Walck.

Son abdomen est d'un beau noir, sans taches. Walckenaer a pris cette espèce, deux fois seulement, dans une étable à vache.

Les araignées de cette division ont les deux paires extrêmes de pattes presque égales entre elles dans les femelles.

II. ARAIGNÉES FILANDIÈRES.

Division * (les rétiformes de Walckenaer.)

† *Corselet très-petit ; abdomen globuleux, renflé à*

sa partie supérieure ; œufs toujours renfermés dans un tissu de soie très-serré.

A. Abdomen tuberculé.

21. A. APHANE ; *aranea aphana.* Walck.

Son abdomen est ovale, quadri-tuberculé en dessus.

Elle est de la grosseur d'une tête d'épingle. Walckenaer a trouvé cette espèce dans le gazon d'un jardin à Paris.

B. Abdomen non tuberculé.

22. A. SISIPHE ; *aranea sisiphia.* Walck.

Lister, p. 53, fig. 14. — Frisch, Insect. tom. XI, pl. XVIII.

Son abdomen est ovoïde, très-renflé à sa partie supérieure, varié de blanc, de rouge et de noir, avec des lignes blanches se croisant en étoile sur l'élévation dorsale.

Le mâle est plus petit. Son corselet et ses pattes sont rouges, et son abdomen est noir.

Cette espèce fait dans les bois, sous les saillies des corniches, une toile assez grande ; pour peu qu'on y touche, elle se laisse tomber de suite à terre. Son nid, d'après Walckenaer, est composé de feuilles sèches, et offre souvent des petits éclats de plâtras et d'autres corps ; c'est là qu'elle se tient

cachée. Elle s'accouple vers la fin de mai et au commencement de juin. Elle fait deux ou trois pontes, et les cocons de ses œufs sont ronds, rougeâtres et d'un tissu serré. L'araignée l'ouvre avec ses mandibules pour faire sortir les petits qui sont éclos ou sur le point de l'être.

23. A. CRYPTICOLE; *aranea crypticola.* Walckenaer.

Son abdomen est globuleux, d'un rouge pâle, avec des lignes noirâtres. — Elle est commune dans les caves.

24. A. TRIANGULIFÈRE; *aranea triangulifera.* Walckenaer.

Son abdomen est globuleux, rougeâtre, avec une suite de triangles jaunes disposés sur une ligne dans le milieu du dos, et deux bandes en zig-zag, de la même couleur, une de chaque côté. — Elle se trouve dans les maisons, et acquiert une grosseur assez remarquable pour une espèce de cette division.

25. A. DÉCOUPÉE; *aranea nervosa.* Walck.

Lister, Aran. p. 51, fig. 13. — Albin, f. 71.

Son abdomen est globuleux, a deux bandes d'un brun rougeâtre entourant le dos, et coupées par des traits blancs, parallèles.

Sa couleur varie; celle du mâle est verdâtre. La femelle, suivant Walckenaer, fait un nid où elle amasse des provisions pour ses petits qui éclosent en juillet. On la rencontre plus communément sur les branches de chêne. Son cocon est d'un verd sale; elle le retient toujours entre ses pattes, sans qu'on puisse le lui faire abandonner; les espèces de cette division témoignent le même attachement pour leur postérité; il paroît que cette espèce est l'araignée à nervures d'Olivier.

26. A PEINTE; *aranea picta*. Walck.

Son abdomen est globuleux, avec une bande longitudinale dorsale d'un rouge vif, se terminant en pointe à l'anus, et bordée d'un jaune vif.

Elle vit entre les ronces et les bords boisés des ruisseaux et des petites rivières. Son cocon, qu'elle fait en septembre, est d'une couleur plombée.

27. A. CRÉNELÉE; *aranea denticulata*. Walck.

Son abdomen est globuleux, d'un gris noirâtre, avec une bande longitudinale, dentée, d'un gris rougeâtre, et de petites lignes noirâtres, transverses.

28. A. TEINTE; *aranea tincta.* Walck.

Son abdomen est globuleux, avec un demi-cercle noir sur le dos, et le bout blanc, tacheté de rouge.

29. A. GENTILLE; *aranea pulchella.* Walck.

Son abdomen est globuleux, jaune, avec une raie longitudinale rouge et festonnée dans le milieu.

Cette espèce n'a pas plus d'une ligne de long. Elle pond en juillet; son cocon est très-rond, et d'un blanc très-vif.

30. A. CAROLINE; *aranea carolina.* Walck.

Son abdomen est globuleux, jaune, avec un cercle rouge.

Cette espèce, très-petite, mais très-distincte et très-jolie, vit dans les bois et porte le nom du fils de Walckenaer qui la lui découvrit n'ayant encore que trois ans. Ce monument de la tendresse paternelle est bien légitime!

31. A. JOLIE; *aranea lepida.* Walck.

Albin, pl. XX, fig. 99.

Son abdomen est globuleux, jaune, entouré d'une bande rouge, découpée en zigzag sur le dos.

32. A. GRACIEUSE; *aranea venusta.* Walck.

Son abdomen est globuleux, avec un ovale rouge, carmin, et découpé en zig-zag sur les bords.

Walckenaer croit qu'elle n'est qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble par la grandeur et la forme.

33. A. BIENFAISANTE; *aranea benigna.* Walckenaer.

Lister, Aran. p. 55, fig. 15.

Son abdomen est ovale, arrondi, un peu déprimé, noir, avec des poils courts, ferrugineux sur le dos, et une figure en carré, noire, proche le corselet.

On voit que cette espèce commence à s'éloigner des précédentes, à raison de la forme de l'abdomen. Le mâle est très-différent de la femelle; son abdomen diminue en grosseur pour acquérir en longueur; il est noir, sans taches; les pattes sont rougeâtres.

Cette espèce est très-commune, et fait dans l'intérieur des feuilles, à l'extrémité des plantes, des rameaux, entre les grappes de raisins, une toile de plusieurs fils tendus irrégulièrement; elle s'accouple vers la fin

de mai, et fait ensuite trois pontes différentes dans le courant de l'été. Le cocon est lenticulaire, d'un blanc très-éclatant et d'un tissu serré.

34. A. OBSCURE; *aranea obscura*. Walck.

Son abdomen est ovale, rond, un peu déprimé, noir; les pattes sont noires. — Elle se trouve sous les pierres, les champignons. Son cocon est rond et très-blanc.

35. A. NOTÉE; *aranea notata* (*aranea signata*. Walckenaer.)

Son abdomen est ovale, rond, un peu déprimé, brun, avec quatre traits jaunes placés sur le haut, le bas et les côtés.

Walckenaer n'a pas vu la toile de cette espèce et de la précédente.

36. A. PONCTUÉE; *aranea punctata*. Walck.

Son abdomen est globuleux, brun, ponctué de jaune, entouré par une bande jaune en zig-zag, avec des lignes noires, transverses à la partie postérieure.

37. A. ORTICOLE; *aranea urtica*. Walck.

Son abdomen est ovale-globuleux, avec des taches blanches tout autour, dont deux plus marquées vers le corselet, et trois

chevrons rouges, obscurs à la partie postérieure.

38. A. MOUCHETÉE; *aranea 13 guttata.* Rossi. Fab.

Elle est noire, avec l'abdomen rond, marqué de treize petites taches d'un rouge de sang. — Elle se trouve dans les champs, en Toscane et dans d'autres parties de l'Italie; elle prend des criquets dans sa toile, et passe pour être très-venimeuse.

On pourra rapporter à cette division les espèces suivantes de Fabricius.

1°. ARAIGNÉE CACHÉE; *aranea latens.*

Elle est noire, avec l'abdomen cendré, ayant sur le dos une ligne très-noire, interrompue. — On la trouve en Angleterre, faisant sa toile sur la surface supérieure des feuilles.

2°. A. MARQUÉE; *aranea signata.*

Elle est verdâtre, avec les côtés du corselet et deux lignes sur l'abdomen, noirs. — Dans les forêts de Kiell.

3°. A. A LIGNE-ROUGE; *aranea mactans.*

Elle est petite, noirâtre, avec l'abdomen très-noir, marqué d'une ligne dorsale d'un

rouge écarlate. — Elle se trouve en Amérique.

4°. A. GLOBULEUSE; *aranea globosa.*

Elle est noire, avec l'abdomen globuleux, rouge sur les côtés, et ayant au milieu du dos une bande blanche interrompue. — Elle se trouve dans les bois de Kiell.

+ + *Abdomen arrondi, ou en ovale alongé; œufs recouverts seulement de soie lâche ou peu serree.*

39. A. BIPONCTUÉE; *aranea bipunctata.* Lin.

Araignée à points concaves. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XV, fig. 1.

Son abdomen est sphérique, d'un brun noirâtre luisant, bordé en devant de gris, et marqué de deux, de quatre et même de six points enfoncés.

L'araignée que Linnæus nomme *quadripunctata*, ainsi que Fabricius, est probablement la même. Walckenaer a employé le dernier nom spécifique pour désigner l'espèce ci-dessus; mais il valoit mieux, ce me semble, retenir la dénomination plus certaine, celle de *biponctuée.*

Ces araignées, dit De Géer, se tiennent dans les chambres, et ordinairement dans les fentes des fenêtres qu'elles remplissent de leurs toiles; mais elles ne filent point de

toiles régulières. Elles tendent simplement des fils dans les angles des fenêtres et dans les coins des murs, confusément et sans ordre, de manière que les fils se croisent et ne forment que des toiles lâches et diffuses. Quand quelque insecte vient d'être pris dans leur toile, elles ne l'attaquent pas d'abord à force ouverte, mais elles tâchent premièrement de l'arrêter plus fortement, en filant de nouveaux fils autour et aux environs du captif, pour l'empêcher de se débarrasser de la toile par ses mouvemens, et elles tirent ces fils de leurs mamelons avec leurs pattes postérieures; après s'en être assuré de cette manière, elles commencent tout de bon à l'attaquer et à le tuer par des morsures réitérées. Après quoi elles l'entraînent dans la fente de la fenêtre où elles font leur demeure.

Ses œufs, suivant Walckenaer, sont d'un rouge pâle, légèrement agglutinés ensemble et recouverts seulement d'un peu de soie.

40. A. RAYÉE; *aranea lineata*. Walck.

Clerck, Aran. pl. III, tab. 10.

Son abdomen est alongé, jaune, avec des points noirs très-marqués sur les côtés, et une bande noire, longitudinale, sous le ventre.

L'abdomen varie du jaune au blanc. Le mâle a cette partie du corps et les pattes plus alongées; l'onglet de ses mandibules est très-long et n'est courbé qu'à son extrémité; on ne voit point aux mandibules de sillon, bordé de dentelures, pour le recevoir; près de leur naissance est, au côté interne, une petite épine courbe.

Cette espèce fait sa toile sur les plantes peu élevées, telles que la mille-feuille; mais elle s'enferme dans les feuilles des arbres, afin d'y pondre ses œufs.

41. A. COURONNÉE; *aranea redimita*. Lin. De Géer.

Schæff. Insect. ratisb. pl. LXIV, fig. 8. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XIV, fig. 4.

Son abdomen est ovale, alongé, jaune, avec des points noirs sur les côtés, et le dos entouré d'un cercle rouge; une raie longitudinale noire, sous le ventre; on voit aussi quelquefois une ligne rouge dans le milieu du cercle dorsal; c'est cette variété qu'a figurée Clerck (Aran. pl. III, tab. 9.)

Lister a aussi connu cette espèce, et c'est celle qu'il décrit, pag. 51, tit. 11.

« Cette araignée fait sa demeure dans une feuille d'arbre, qu'elle plie au moyen des

fils de soie qui en retiennent les bords rapprochés, et dont elle tapisse la cavité intérieure d'une couche de soie, y laissant à l'un de ses bords une ouverture ; et s'il arrive qu'une mouche passe près de cette ouverture, l'araignée en sort promptement, se saisit de la mouche, l'enveloppe d'un peu de soie et se met à la sucer.

» Le nid d'œufs qu'on trouve auprès d'elle est en forme de coque ronde, faite de soie blanche. Elle a tant d'affection pour cette coque et les œufs qu'elle renferme, qu'elle ne les abandonne jamais, aimant mieux de se faire tuer sur la place que de quitter la coque, en sorte que, quand on se saisit de son nid d'œufs, elle se laisse entraîner avec lui, et quand on la chasse hors de la feuille, elle se saisit du sac à œufs avec ses tenailles et s'enfuit avec lui, tant elle paroît avoir de l'attachement pour sa progéniture. Elle sait, par instinct, que les petits qui naîtront de ces œufs auront besoin de son ministère pour pouvoir sortir du nid, ce qu'ils ne peuvent faire sans l'aide de la mère, qui doit faire une ouverture à la coque, en écartant et brisant les fils de soie dont elle est composée, pour donner sortie aux jeunes araignées, à quoi elle ne

manque jamais, quand les œufs commencent à éclore. Il est aisé de se convaincre que les petits sont incapables de percer la coque de soie, en la gardant séparément et éloignée de la mère, puisqu'alors ils n'en sortent jamais, mais y périssent tous.

» Les œufs sont très-petits, d'un jaune pâle et de figure sphérique; j'en ai compté cent huit dans un seul nid, en sorte que cette araignée est très-féconde, et c'est vers la fin d'août qu'ils commencent à éclore, prenant alors une figure alongée, et les petites araignées commençant en même tems à paroître au travers de leurs coques ou de leurs pellicules minces nouvellement nées, et toutes leurs parties sont très-velues, mais enflées et comme engourdies, et leurs pattes, proportion gardée, sont considérablement plus courtes que celles de la mère; mais tout change après la première mue, comme nous l'avons dit en parlant des araignées en général ». De Géer.

42. A. OVALE; *aranea ovata.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, jaune, ponctué de noir latéralement, avec un ovale d'un rouge carmin sur le dos, et une ligne noire sous le ventre.

Walckenaer

Walckenaer y rapporte l'araignée à bande rouge de Geoff. tom. II, pag. 648. Albin et Clerck l'ont aussi connue ; le premier la représente pl. XXIV, fig. 116, et le second pl. III, tab. 8.

Cette araignée n'est probablement qu'une variété de la précédente.

43. A. VERTE; *aranea viridissima*. Walck.

Elle a le corselet et les pattes rouges ; son abdomen est ovale, alongé, verd, avec des bandes transversales plus obscures.

Walckenaer pense qu'on doit la placer avec les celluliformes. — Elle se trouve sur les feuilles.

Division ** (Filiformes de Walckenaer).

44. A. PHALANGISTE; *aranea phalangioïdes*. Fourcroi.

L'araignée domestique à longues pattes. Geoff. Hist. des insect. — *Aranea Pluchii*. Scop.

Son corselet et ses pattes sont d'un brun jaunâtre pâle ou livide ; les pattes sont très-longues, très-fines et tombent facilement ; son abdomen est long et très-mou.

Cette araignée fait des toiles lâches et irrégulières dans les endroits inhabités des

maisons, aux angles des murs, aux plafonds. Si on la touche légèrement, on la voit se balancer à la façon de quelques tipules. Elle agglutine ses œufs pour en former une masse ronde, qu'elle porte entre ses mandibules.

Division *** (Les napiformes de Walck.)

45. A. TRIANGULAIRE; *aranea triangularis.* Clerck. Walck.

Araignée renversée sauvage. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XIV, fig. 13. — Clerck, Aran. pl. III, tab. 2.

Cette espèce se trouve en quantité pendant tout l'été, plus particulièrement en septembre, sur les buissons, les pins, les sapins, entre les genêts, où elle fait une toile horisontale, soutenue par des fils verticaux et obliques, arrangés confusément; elle n'est pas fort grande, son ventre n'étant guère que de la grosseur d'un petit pois.

Son corselet est d'un brun un peu roussâtre, avec une ligne noire longitudinale au milieu du dos, bifide en devant, et une autre également noire, de chaque côté; les yeux sont placés sur cinq taches noires. L'abdomen est sphérique, ovale, tout brun

ou presque noir en dessous, orné en dessus de taches et de bandes brunes et blanches; le milieu du dos offre une large bande brune découpée et marquée de petites taches blanches; les côtés de l'abdomen sont blancs, avec des taches irrégulières brunes. Les pattes et les palpes sont d'un gris un peu verdâtre, sans taches, avec des points noirs. Les deux pattes antérieures sont les plus longues, les secondes, les dernières et celles de la troisième paire ensuite.

Le mâle ressemble si peu à la femelle, qu'on ne le croiroit pas de la même espèce si on ne le trouvoit avec elle. Son corselet est à peu près coloré de même; mais l'abdomen, qui est d'abord beaucoup plus petit, est ovale, alongé, d'un brun obscur, n'ayant de chaque côté qu'une double raie découpée d'un blanc sale. Les pattes sont proportionnellement plus longues que celles de la femelle, et plus brunes. Les palpes sont terminés par un gros bouton brun; les deux mandibules sont fort longues, et leurs onglets sont presque aussi longs.

Lorsqu'on presse le bouton des palpes avec quelque instrument, on le voit se séparer en deux espèces de coquilles, d'où sortent plusieurs pièces.

« Un mâle et une femelle de cette espèce, dit De Géer, que j'avois enfermés ensemble dans un poudrier, me firent voir leur accouplement. La femelle s'y étoit filé une petite toile horisontale, telle que celle qu'elle fait sur les arbres, et s'y tenoit cramponnée en dessous, ayant le ventre en haut, comme à l'ordinaire. Le mâle s'approchoit ensuite tout doucement par devant et sans marquer de frayeur, en marchant également dans une position renversée sur le dessous de la toile. Il se plaçoit d'abord, mais toujours renversé, sur la femelle, de façon que le dessus de son corselet venoit s'appuyer sur le dessous de celui de la femelle, qui restoit constamment dans une parfaite tranquillité, sans remuer ni bras, ni jambes; ils se trouvoient alors comme réciproquement entrelacés de leurs pattes. Ce fut alors que le mâle commença à travailler avec ses deux bras et les boutons qui les terminent; je vis distinctement qu'il appliquoit un de ces boutons sur la partie du sexe de sa femelle, et que le bouton s'ouvrit comme par ressort, laissant paroître plusieurs parties très-composées, dont quelques-unes étoient comme enflées, mais que leur petitesse m'empêcha de bien démêler. Tout ce que je pus

voir, et même assez distinctement, c'est qu'une de ces parties, qui me sembloit être placée tout proche de celle qui a la figure d'un court tuyau goudronné, et dont j'ai parlé plus haut, fut introduite dans l'ouverture de la partie sexuelle de la femelle, et qu'alors le mâle se tenoit fort coi pendant une minute ou deux, ensuite de quoi il retiroit cette même partie, et dans l'instant toutes les pièces rentrèrent dans le bouton; mais bientôt après il recommenca le même jeu, tantôt avec l'un des boutons et tantôt avec l'autre, et cela à tant de reprises, qu'enfin je me lassois d'y regarder. Il est certain que dans cette action une certaine partie du bouton fut introduite dans l'ouverture de la femelle, car en voulant la retirer, j'observai qu'il fut obligé de faire un petit effort. La partie rentrante se trouve placée près de la base du bouton, à sa jonction avec la tige du bras; car ce fut par cet endroit que le bouton se trouvoit joint à la partie de la femelle, comme je l'ai vu clairement. Pendant que la jonction duroit, il donna un petit mouvement de vibration à son ventre, et à chaque fois qu'il retiroit le bouton, il ne manquoit jamais de le porter entre les griffes de ses

tenailles et de le presser doucement à quelques reprises; après quoi il recommençoit encore à s'accoupler sur de nouveaux frais. Il étoit surprenant de voir pendant tout ce jeu la tranquillité de la femelle, qui laissoit tout faire à son mâle sans se donner le moindre mouvement, ni sans marquer la moindre impatience, quoiqu'il la heurtoit souvent assez rudement avec ses bras; elle paroît donc bien pacifique, et quand le mâle se trouvoit las, il s'éloignoit tranquillement de sa femelle, sans que celle-ci fît le moindre mouvement pour le poursuivre, restant toujours dans un parfait repos.

» Tout près de cette femelle il s'en trouva une autre dans le même poudrier, à laquelle le mâle fit aussi visite pour s'accoupler avec elle, ce qu'il exécuta de même et à plusieurs reprises. Il passa ensuite encore à la première femelle et recommença à la caresser de nouveau; il se rendit ainsi de l'une à l'autre plusieurs fois de suite, dans le tems de trois heures que je l'observai sans interruption; il paroît donc qu'un seul mâle est capable de féconder plus d'une femelle, et il est incroyable combien il est ardent à réitérer l'action amoureuse. Les mâles de cette espèce sont bien heureux d'oser caresser leurs

femelles débonnaires sans risque de perdre la vie, au lieu que ceux de plusieurs autres espèces sont alors dans de continuelles alarmes d'être dévorés par leurs femelles, quoique pour lors ils ne leur fassent visite que dans un dessein très-pacifique et très-amiable. »

On trouve ces mâles placés auprès des femelles et dans la même toile, quoique toujours à l'écart, vers un des coins, au mois de septembre.

Cette araignée donne à sa toile une grande étendue, selon que les branches où elle l'établit sont plus ou moins écartées. Elle la consolide et l'amplifie en jetant de tous côtés un grand nombre de fils allant et se croisant en divers sens, ce qui fait que le plan supérieur de cette toile, ces fils étant arrêtés, au lieu de paroître concave, devient convexe. L'animal se suspend sous le dessous de cette toile, portant le ventre en haut, et se trouvant dans une position renversée, il y sait courir avec beaucoup de vîtesse, dans une telle attitude; mais quand il est à l'affût de sa proie, il en occupe le centre.

La mouche qui a le malheur de tomber dans le piège, y est facilement arrêtée par

les fils. L'araignée court sus et la perce avec ses tenailles, au travers de la toile, qu'elle déchire ensuite en cet endroit pour faire passer la mouche; elle ne l'enveloppe point de soie; cette précaution n'est pas nécessaire; la mouche meurt au bout de quelques minutes, par l'effet de ses blessures, et l'araignée la suce fort à son aise, restant toujours suspendue contre le dessous de la toile. Lorsqu'on met ensemble dans un vaisseau quelques araignées de cette espèce, elles s'entretuent sans miséricorde.

46. A. MONTAGNARDE; *aranea montana.* Clerck. Walk.

Araignée renversée domestique. De Géer, Mém. ins. — Clerck, Aran. pl. 111, tab. 1.

Cette filandière est brune. Son abdomen est ovale, avec des mouchetures d'un blanc jaunâtre aux côtés, et les pattes tachetées de noir.

Elle file une toile horisontale, suspendue et entourée par un grand nombre de fils perpendiculaires et obliques, arrangés sans ordre, dans les coins des murailles et des fenêtres; elle s'y tient dans une position renversée et y court avec vîtesse.

Le mâle diffère beaucoup de la femelle.

Division ***.

47. A. THORACIQUE; *aranea thoracica.*

Cette espèce est petite, jaunâtre, pâle ; finement tachetée de noirâtre; son corselet est très-bombé, d'où je l'ai nommée *thoracique*. Walckenaer m'a dit qu'il n'avoit pu lui découvrir d'onglets aux mandibules.

Elle vit dans les maisons, et porte ses œufs sous son ventre. Je ne l'ai point vue ailleurs qu'à Paris, où même elle est rare.

III. ARAIGNÉES TENDEUSES.

Division *. (Les spiraliformes de Walckenaer.)

48. A. ÉTENDUE ; *aranea extensa.* Lin. F.

Lister, Aran. p. 30, fig. 3. — Albin, pl. XXV, fig. 122 et 124. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 7-8, et pl. CXIII, fig. 9. — *L'araignée à ventre cylindrique et pattes de devant étendues.* Geoff. Hist. des ins. — *Araignée pattes étendues.* De Géer, Mém. ins.

Elle varie beaucoup par les couleurs. Son abdomen est alongé, cylindrique, d'un noir argenté ou d'un brun grisâtre en dessus, noir et bordé par deux lignes jaunes argentées en dessous ; ses pattes sont longues, minces et vertes. Le mâle a sur la partie antérieure des mandibules une épine pointue, dont la femelle est dépourvue.

Cette espèce est remarquable par l'attitude

qu'elle prend lorsqu'elle est en repos. Ses deux paires de pattes antérieures sont étendues alors en avant, sur une ligne droite et très-proche les unes des autres; les deux pattes postérieures ont une direction pareille, mais du côté opposé; les seules pattes de la troisième paire sont perpendiculaires au corps.

Elle construit, dit Walckenaer, sur le bord des eaux, dans les bois, les lieux humides, une toile grande, verticale. Suivant Lister, elle enveloppe ses œufs dans un cocon de soie d'un verd bleuâtre, qu'elle recouvre d'une soie plus lâche et d'une couleur plus sombre; elle l'attache ensuite aux joncs et aux autres plantes aquatiques.

Division **. (Les orbiformes de Walckenaer.)

Subdivision +.

— *Abdomen ayant en dessus, à sa partie antérieure, deux tubercules charnus, très-prononcés.*

49. A. ANGULAIRE; *aranea angulata.* Lin. Fab. Walck.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XII, fig. 2.

Son abdomen est ovale, alongé, brun dans la femelle, noir dans le mâle, avec deux tubercules élevés, coniques à sa partie antérieure, et deux bandes anguleuses qui

partent de ces tubercules et vont se réunir près de l'anus.

Walckenaer en cite plusieurs variétés.

L'abdomen de la première est d'un bistre clair, sans taches. Celui de la seconde est d'un bistre foncé, noirâtre et sans taches. Clerck représente cette variété (Aran. pl. 1, tab. 1, fig. 2.). Celui de la troisième est de la même couleur, mais il a une tache d'un jaune vif à sa partie supérieure. Clerck figure cette variété (pl. 1, tab. 1, n° 1.). Ces variétés ne sont que des différences d'âge, ou sont dues à des accidens.

Cette araignée fait, dans les bois, une toile grande et verticale, acquiert une taille presque égale à celle de la diadême, et ne se construit pas de nid. Son oviducte fait une saillie remarquable avant la ponte; son cocon consiste en une cinquantaine d'œufs jaunâtres, agglutinés ensemble et recouverts de soie. L'araignée le cache sous les feuilles.

50. A. BICORNE; *aranea bicornis*. Walck.

Le fond de l'abdomen de celle-ci est verd, et les deux bandes que nous avons vues dans la précédente sont noires, foncées; elles partent également de deux tubercules et se rendent à l'anus.

L'abdomen est quelquefois jaunâtre.

Elle est petite. Walckenaer l'a trouvée en novembre sur la mousse d'un arbre. N'est-ce pas une jeune variété de la précédente?

51. A. BOSSUE; *aranea gibbosa*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, et a deux tubercules élevés et coniques à sa partie antérieure; ses côtés sont verds; son milieu est rouge et divisé par une large bande d'un noir vif, et longitudinale.

Walckenaer a trouvé cette espèce, au printems, dans un potager.

52. A. CROISÉE; *aranea cruciata*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, avec deux tubercules bruns et antérieurs, et une croix d'un jaune rougeâtre, formée par quatre triangles opposés à leur base, et occupant presque tout le dessus du dos. Elle est petite.

53. A. BITUBERCULÉE; *aranea bituberculata*. Walckenaer.

Son abdomen est ovale, large, fauve, avec deux tubercules pointus, mais peu élevés; sa partie antérieure, dit Walckenaer, est séparée de la postérieure par une raie élevée, anguleuse, transverse entre les tubercules,

plus foncée, déprimée, avec des taches jaunes proche le corselet.

Elle fait sa toile dans l'herbe (1).

54. A. DROMADAIRE; *aranea dromadaria*. Walckenaer.

La différence essentielle qu'il y a entre cette espèce et la précédente, c'est que dans celle-ci ou la bi-tuberculée, la partie postérieure de l'abdomen est sans tache et d'un fauve jaunâtre; tandis qu'elle est, dans la dromadaire, d'un fauve rougeâtre avec deux

---

(1) Près de cette espèce doit être placée l'araignée tuberculée de De Géer, qu'il caractérise ainsi : ventre d'un brun obscur, mêlé de noir et de blanc, et à deux tubercules ou mamelons sur le dos. (Mém. ins. t. VII, p. 226, pl. XIII, fig. 1 et 2.). Ce naturaliste trouva, pendant l'hyver, de petits nids de soie, remplis d'œufs, suspendus à la charpente d'un grenier à four et dans d'autres lieux semblables. Ces cocons sont formés d'une soie d'un blanc sale et fixés aux corps sur lesquels on les trouve par un fil long, délié et composé lui-même de plusieurs autres réunis; au point d'attache, ces fils s'épanouissent et composent un cône. Le nid est couvert d'une bourse de soie lâche; il a la forme d'un œuf de poule; ses parois sont très-minces et laissent voir les œufs qu'ils enveloppent. Ces œufs sont au nombre de neuf à douze, très-petits, sphériques, et de couleur d'agathe ou gris-brun luisant.

lignes festonnées latérales et d'autres lignes transversales, d'un jaune clair.

Rem. L'araignée oculée, *oculata*, de Walckenaer, est de cette division. Son abdomen est irrégulier, avec cinq tubercules dorsaux, deux en devant, trois postérieurs.

— — *Abdomen n'ayant pas, en devant et à sa partie postérieure, de tubercules prononcés.*

55. A. MELLITTAGRE; *aranea mellittagria.* Walckenaer.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 6.

Son ventre est ovale, alongé, avec trois légères bosses peu apparentes à sa partie antérieure, jaune, réticulé de brun, avec une bande très-large, jaune, festonnée sur le dos. — Elle se trouve dans les bois.

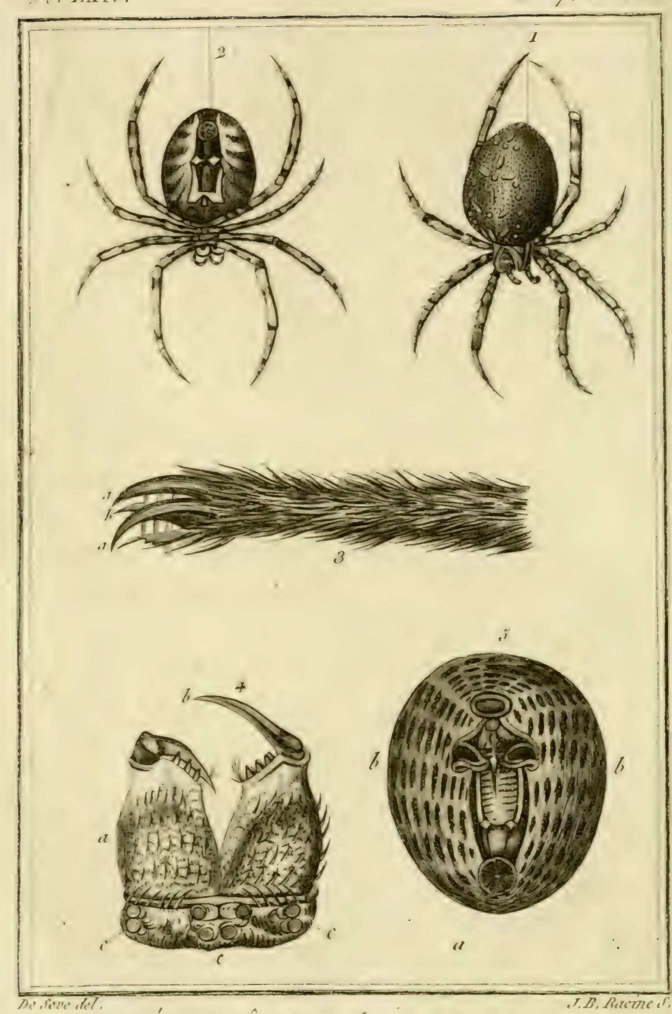
56. A. MYAGRIE; *aranea myagria.* Walck.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 5.

Son abdomen est ovale, alongé, avec deux éminences latérales peu ou point marquées; fauve, avec une ligne jaune, longitudinale, au milieu du dos, bornée par des taches

---

Au commencement de mai, les petites araignées sortirent de ces œufs et percèrent leur coque; elles restèrent quelques jours fort tranquilles et sans presque se mouvoir; mais ensuite elles se mirent à marcher avec beaucoup de vivacité, et filèrent sans ordre plusieurs fils de soie, sur lesquels elles se promenoient.



De Seve del. J.B. Racine S.

1. ARAIGNÉE DIADÈME, *en dessus.*-2. *La même en dessous.*
3. *Un de ses tarses très-grossi; a, a, b, ses crochets.*-4. *Mandibules.*
Et devant du corps de cette Araignée très-grossis, a, b, Mandibules,
c, yeux.-5. *Son abdomen très-grossi, vu en dessous; a, filières;*
b, position des organes sexuels de la femelle.

ovales, jaunes, détachées; le ventre est fauve. — On la trouve dans les bois.

57. A. DIADÊME; *aranea diadema.* Lin. Fab. Walck.

Roesel. Insect. tom. IV, pl. XXXV et XXXVI. — *L'araignée à croix papale.* Geoff. insect. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XI, fig. 3.

Cette espèce qui est très-commune, surtout en automne, et dont presque tous les auteurs ont parlé, a l'abdomen ovale, alongé, avec deux éminences latérales, peu ou point apparentes en devant, et une rangée longitudinale de points jaunes ou blancs, traversés par trois autres lignes semblables, en croix, et une raie festonnée de chaque côté.

Elle varie beaucoup. Son abdomen est rougeâtre avec des taches jaunes; mélangé de rouge et de brun, avec des taches jaunes dans d'autres; ici il est noir avec des taches jaunes ou des points blancs; les deux dernières variétés sont moins communes. Celles dont l'abdomen est d'un rouge pâle sont quelquefois tellement enflées après la fécondation, que leur peau n'offre plus de dessin prononcé.

Cette araignée s'accouple vers la fin de

l'été et pond en automne. Ses œufs sont d'un beau jaune, enveloppés dans un cocon d'un tissu serré, mais recouvert d'une bourre lâche et jaunâtre. Elle ne construit pas de nid, et se tient à couvert sous les feuilles. Sa toile est très-grande et verticale, comme celles de cette famille. Les petits éclosent au printems; ils sont jaunes à leur naissance, avec une tache noire sur le dessus de l'abdomen.

58. A. ALSINE; *aranea alsine.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, d'un jaune orangé, avec des lignes festonnées plus vives, latérales, aboutissant à l'anus; son corselet a deux taches anguleuses, bordées de noir à sa partie antérieure.

59. A. QUADRILLE; *aranea quadrata.* Fab.

Son abdomen est ovale-globuleux, avec quatre taches jaunes ou blanches, ovales, en carré; des points et deux lignes festonnées, allant en pointe à l'anus, de même couleur; le corselet a ses bords et une raie longitudinale au milieu, bruns.

Cette espèce varie beaucoup; mais les quatre taches ovales de l'abdomen sont constantes. Elle devient plus grosse que la diadème. Sa toile est très-grande, verticale,

et

et placée à peu de distance d'un nid en dôme, ouvert inférieurement, où l'araignée se tient. De ce nid part un fil qui se termine au centre de la toile, et qui sert de moyen de communication. Cet insecte pond ses œufs en automne, et les enveloppe de même que le précédent. — On le trouve dans les bois et les lieux humides.

60. A. SCALAIRE; *aranea scalaris*. Fab. Walckenaer.

Albin, pl. XIX, fig. 91.

Son corselet est blanchâtre. Son abdomen est ovale, alongé, d'un jaune citron, avec une figure oblongue, dentée, noire à la partie postérieure, et deux points noirs au dessus.

Cette espèce varie pour le fond de la teinte de l'abdomen. Elle devient aussi grosse que l'araignée diadème. Ses habitudes, son industrie sont les mêmes. — On la trouve dans les bois, et particulièrement sur les bords des étangs, des ruisseaux qui sont garnis d'arbustes ou de haies.

61. A. APOCLISE; *aranea apoclisa*. Walck.

L'araignée à feuille coupée. Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. XXI, fig. 2. — Clerck, pl. 1, tab. 11.

Son abdomen est ovale, alongé, brun,

entouré en dessus, dit Walckenaer, d'une large bande festonnée, blanche, et divisée par deux autres blanches en croix non festonnées; celle en travers très-large, la longitudinale formant un triangle à la partie supérieure, et accompagnée de chaque côté, à sa partie postérieure, de trois à quatre lignes de même couleur.

Walckenaer en a distingué quatre principales variétés : celles dont l'abdomen est brun avec des bandes festonnées, et des bandes en croix, blanches ou d'un rouge ferrugineux, sont les plus communes.

Le mâle est quelquefois si différent, suivant lui, de la femelle, qu'on le prendroit pour une autre espèce; ses pattes sont très-longues; ses bandes, tant festonnées qu'en croix, forment des lignes d'un jaune vif. Cette araignée devient presque aussi grosse que la diadème. Elle habite les bois, près des étangs et des lieux humides; elle se fabrique un nid d'une soie très-serrée, n'ayant qu'une petite ouverture, que l'insecte ferme, lorsqu'on veut le saisir. Ses œufs sont enveloppés avec une industrie étonnante dans un double cocon. Walckenaer, dans lequel nous puisons ces observations, ajoute qu'aux approches de l'hyver

elle attache à l'entour de son nid des grains et des détrimens de végétaux ; que l'ayant fortifié, elle le ferme entièrement, n'en sort qu'au printems suivant, très-maigre et très-affoiblie par un long jeûne. Geoffroi a bien représenté cette espèce ; mais cette figure, dans la réimpression de son excellente histoire des insectes, est mauvaise.

62. A. OMBRATICOLE ; *aranea umbraticola.* Walckenaer.

Aranea umbratica. Villers, Entom. Lin. tom. IV, p. 129. — Clerck, Aran. pl. 1, tab. 7.

Son abdomen est arrondi, aplati, avec le dos d'un brun jaunâtre, ayant un ovale brun ou noirâtre, festonné, et six à dix points enfoncés, ronds, disposés par paire, longitudinalement. Le corselet est plus large que dans les précédentes.

Walckenaer en a observé trois variétés.

Sa toile est verticale. L'araignée s'y tient la nuit ; le jour elle se retire sous l'écorce des arbres, dans les fentes obscures des murs. Quelquefois cependant on la voit occuper sa toile en plein jour, mais ce n'est que dans les lieux ombragés.

Ses œufs sont jaunes, agglutinés, et son cocon est de la grosseur d'un gros pois.

Elle est très-commune dans les environs du Champ-de-Mars, auprès de Paris.

Olivier rapporte à cette espèce l'araignée à feuille coupée de Geoffroi, tom. II, pl. XXI, fig. 2, et Lister, pag. 24, fig. 1. (Voyez araignée apoclise.)

Il me paroît que l'araignée umbraticole est encore l'araignée à cicatrices de De Géer. (Mém. ins. tom. VII, pl. XII, fig. 19.)

63. A. CRATÈRE; *aranea cratera*. Walck.

Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 5 et 6.

Son abdomen est globuleux, large, pubescent, rougeâtre, avec des bandes longitudinales plus foncées, bordées de jaune.

Cette espèce varie peu; elle se construit un nid recouvert seulement en dessus de quelques fils, et imitant une coupe ou un nid d'oiseau; suivant Walckenaer, elle s'y tient immobile, les pattes ramassées.

64. A. AGALÈNE, *aranea agalena*. Walck.

Clerck, Aran. pl. 11, tab. 5?

Son abdomen est globuleux, large, d'un brun obscur, pubescent, avec une tache d'un blanc vif, formant un accent circonflexe proche le corselet.

Walckenaer en a vu une variété dont

l'abdomen avoit des lignes brunes bordées de blanc. — Elle se trouve dans les bois.

Olivier donne la description de l'araignée précitée de Clerck, sous le nom d'*araignée alphabétique*.

65. A. MYABORE; *aranea myabora*. Walck.

Son abdomen est ovale, pubescent, large, un peu déprimé, avec quatre points noirs en dessus.

66. A. TRIGUTTÉE; *aranea triguttata*. Walck.

Aranea triguttata? Fab.

Son abdomen est ovale, large, pubescent, d'un roux fauve et uniforme, avec trois taches triangulaires d'un jaune citron, proche le corselet.

Cette jolie espèce présente quelques variétés, et se trouve dans les bois.

67. A. DRYPTE; *aranea drypta*. Walck.

Elle est très-petite; son abdomen est ovale, arrondi, d'un rouge ferrugineux, avec deux taches noires, oblongues, latérales, sur la moitié de la partie postérieure, se réunissant en angle à l'anus. — Elle habite les bois.

68. A. ACALYPHE; *aranca acalypha.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, blanchâtre, luisant, avec trois raies longitudinales de points noirs sur la partie postérieure du dos, et quatre autres également noirs, épars, près du corselet; ces derniers points manquent quelquefois.

Elle est petite et commune dans les prés, les bois et les jardins.

69. A. CÉROPÈGE; *aranea ceropegia.* Walck.

Schæff. Icon. ins. ratis. pl. CCXXVI, fig. 6.

Son abdomen, selon Walckenaer, est ovale, alongé, roux, divisé longitudinalement par une figure oblongue bordée de jaune, se terminant en pointe à l'anus, et formant deux triangles surmontés l'un par l'autre à la partie supérieure. — Cette jolie espèce habite les bois et varie un peu.

70. A. ADIANTE; *aranea adiantum.* Walck.

Son abdomen est ovale, rougeâtre, divisé dans son milieu par une figure oblongue, bordée d'un jaune vif, festonnée et bordée de noir, et allant en pointe à l'anus.

Elle varie pour le fond de la teinte de

l'abdomen, et la tache dorsale est tantôt entière, tantôt interrompue. — Elle habite dans les bois.

Voyez l'araignée à feuille déchiquetée et coupée de Geoffroi.

71. A. DIODIE; *aranea diodia.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, jaunâtre, d'un brillant souvent argenté jaunâtre, avec quatre taches brunes, formant un carré à la partie supérieure, et une tache pyramidale brune à l'extrémité postérieure.

Elle fait une toile verticale au pied des orties et des plantes qui bordent les chemins.

72. A. TUBULEUSE; *aranea tubulosa;* Walck.

Son abdomen est ovale, cylindrique, brun, avec une raie jaune longitudinale au milieu, coupée transversalement par quatre autres raies de la même couleur.

Elle fait sur les buissons et dans les blés une toile verticale, et se pratique à la partie supérieure, sous une feuille, un petit tube assez long, de soie blanche et serrée, où elle est à l'affût de sa proie.

73. A. CALOPHYLLE; *aranea calophylla.* Walck.

Lister, Aran. pag. 47, fig. 10. — *L'araignée porte-feuille?* Geoff. — Schæff. Ins. ratisb. pl. XLII, fig. 13?

Son abdomen est ovale, arrondi, déprimé, avec une tache, en forme de feuille, plus foncée sur les bords et à sa pointe dorsale.

Le fond de la couleur de l'abdomen varie. Cette espèce habite le plus souvent les alentours des maisons, sous les hangards, dans les écuries; elle y fait une toile verticale, dans laquelle elle ne se tient que la nuit; le jour elle se retire dans un tube de soie blanche qu'elle a pratiqué au dessus.

74. A. INCLINÉE; *aranea inclinata.* Walck.

Aranea reticulata. Lin. — Albin, pl. VIII, fig. 36.

Cette espèce varie beaucoup. Son abdomen est ovale, alongé, blanchâtre, ponctué de noir, avec des raies transversales qui sont plus blanches à sa partie postérieure, et un triangle blanc dans son milieu.

Walckenaer a observé que sa toile n'est pas tout à fait verticale, mais qu'elle fait un angle de quarante-cinq dégrés. S'il est vrai que cette espèce soit bien l'araignée

réticulée de Linnæus, il n'auroit pas dû, pour cela, en changer la dénomination.

75. A. ANTRIADE; *aranea antriada.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, orangé brun, avec une tache plus claire, en fer de lance renversé.

Elle fait une toile inclinée, à l'entrée des soupiraux des caves et des lieux obscurs.

76. A. CUCURBITINE; *aranea cucurbitina.* Lin. Walck.

L'araignée rougeâtre à ventre jaune, ponctué de noir. Geoff. Hist. des ins. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. CXXIV, fig. 6; et pl. CXCXVI, fig. 6. — De Géer, Mém. Insect. tom. VII, pl. XIV, fig. 1 et 2.

Son abdomen est ovale, arrondi, d'un beau verd pistache, avec des points noirs enfoncés; ses yeux intermédiaires et supérieurs sont plus gros et plus rapprochés que dans les autres tendeuses; sa toile est toujours très-petite et horisontale; elle pond, vers la fin de juin, environ quarante œufs; recouvre son cocon d'une bourre jaunâtre, et l'enveloppe dans une feuille qu'elle plie, et auprès de laquelle elle se tient, suivant Walckenaer.

77. A. CONIQUE; *aranea conica.* Walck.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIII, fig 16. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. 1. fig. 16.

Son corselet est noir. Son abdomen est irrégulier, terminé en pointe conique, avec une tache noire dentée, à sa partie postérieure. La situation relative des yeux latéraux rapproche cette espèce des araignées épineuses.

Elle fait dans les bois ombragés une toile très-grande et verticale. Elle suspend à des fils les cadavres des insectes qu'elle a sucés.

78. A. DE MÉNARD; *aranea Menardii.*

Nous donnons à cette espèce intéressante d'araignée le nom du naturaliste qui l'a découverte et qui nous l'a communiquée, en accompagnant ce témoignage de son zèle de plusieurs notes curieuses relatives à cette araignée.

Elle est grande, sa longueur étant d'environ sept lignes. Son corselet est ovoïde, déprimé, d'un rougeâtre livide clair très-luisant, avec les côtés, excepté le haut, et une ligne sur le milieu du dos, bifide à son extrémité, noirâtres; le corselet est remarquable par un grand enfoncement situé au

milieu de sa partie postérieure; les deux yeux de chaque côté sont très-rapprochés. L'abdomen est ovale, d'un brun rougeâtre obscur en dessus, avec la partie antérieure plus claire, d'un gris jaunâtre obscur; de chaque côté est sur cet espace une tache arrondie, noirâtre, assez grande; leur entre-deux offre deux points enfoncés; on en voit une autre paire un peu au dessous; ces quatre points forment presque un carré; l'extrémité postérieure de l'abdomen semble offrir quelques apparences d'anneaux, soit par les rides transverses qu'on y remarque, soit à raison des fascies qui la coupent. Ces fascies sont environ au nombre de quatre, et placées les unes sur les autres; ce sont de petites portions d'arcs concentriques, formés alternativement par des traits d'un gris jaunâtre, de brun rougeâtre, entre-mêlés d'autres traits plus obscurs ou noirâtres; ils n'occupent que l'extrémité postérieure et dorsale de l'abdomen; les côtés inférieurs de cette partie du corps sont noirâtres; son dessous est plus clair que le dessus, notamment aux espaces où sont les stigmates. Les mandibules sont d'un brun noir et luisantes; les palpes et les pattes sont fasciés de rou-

geâtre livide clair, et de noirâtre, et un peu velus.

Cette araignée se trouve communément dans toutes les caves de la ville du Mans. Sa toile est formée de fils lâches, croisés irrégulièrement, et placée tantôt verticalement, tantôt horisontalement, quelquefois obliquement, selon les circonstances; néanmoins l'araignée en occupe le centre, comme le font les espèces de cette famille. Sa nourriture principale consiste en cloportes, insectes dont on trouve une grande quantité dans les caves.

Le sac dans lequel cette araignée enferme ses petits, offre un corps à peu près globuleux, ayant près d'un pouce de diamètre, d'une soie d'un blanc sale et terne, ayant la nature d'une laine douce et très-fine; ce cocon sert d'enveloppe à un autre beaucoup plus petit, celui qui réunit les œufs; on l'aperçoit même, à raison de la demi-transparence du premier ou de l'enveloppe extérieure. Un pédicule long au moins d'un pouce, soyeux, filiforme, sert à fixer le tout aux voûtes et aux murs des caves que l'araignée habite. Elle transporte par fois ce cocon, le rattache s'il vient à tomber,

et a soin de veiller à sa conservation. C'est pour les petits qui viennent de naître un berceau, une retraite, où ils se réfugient au besoin, ne se dispersant qu'étant un peu plus forts.

S'il est une araignée dont on pût mettre à profit les travaux industrieux, ce seroit celle-ci. Il seroit bien facile de la multiplier, nous ne manquerions pas de lieu propre à cette éducation, puisque les caves forment son séjour ordinaire. Il suffiroit, pour en peupler les nôtres, d'y placer quelques-uns de ces cocons, dont il seroit même facile de se procurer une assez grande quantité, en les faisant venir du Mans, où cette araignée, ainsi que nous l'avons dit, est très-commune.

79. A. FASCIÉE; *aranea fasciata*. Fab.

Jonston, ins. tab. 18. Aran. Aldrov. n° 7. — *Aranea formosa*. Villers. tom. IV, pl. XI, fig. 10. — *Aranea phragmitis*. Rossi, Faun. etrus. tom. II, pl. III, fig. 13; et pl. IX, fig. 5. — Journ. de phys. août, 1787, p. 114, pl. I, fig. 3. — *Aranea pulchra*. Hist. nat. du Jorat, tom. I, pl. III, fig. 14.

Cette espèce est une des plus belles et des plus grandes connues. Son corselet est couvert d'un beau duvet soyeux argenté;

son abdomen est entre-coupé de bandes jaunes et de bandes d'un noir velouté, transversales; celles-ci sont plus étroites et offrent encore une ligne jaune. Les pattes sont d'un jaune fauve, fasciées de noirâtre. Cette espèce ne se trouve que dans le midi de la France et de l'Europe; on commence à l'observer vers le 46e dégré de latitude. Elle se tient ordinairement sur les bords des ruisseaux et des fossés garnis de petits arbustes. Sa toile est grande et verticale, mais son cocon, dont on peut voir la figure dans la planche de Villers précitée, est très-curieux par sa forme. Il ressemble à un petit aérostat; c'est un ovoïde tronqué, grisâtre, chiné longitudinalement de bandes noires, fermé hermétiquement à la troncature. Il renferme un second cocon dont le duvet est beaucoup plus doux et où sont les œufs. C'est aux bruyères, aux joncs, que l'araiguée attache le plus souvent ce dépôt renfermant les germes de sa postérité.

80. A. SOYEUSE; *aranea sericea*. Oliv.

Cette espèce, pour le moins aussi grande que la précédente, est couverte d'un duvet blanchâtre et argenté; le contour de l'abdomen est festonné, et offre huit élévations

mamelonnées. Les pattes sont annelées de roux livide et de noir.

On la trouve dans les bois de la ci-devant Provence et au Sénégal.

Cette espèce a bien des rapports avec l'araignée lobée de Pallas et de Fabricius. Son abdomen, dit ce dernier, est ové, lobé, blanc, avec des lignes géminées ou doubles à l'extrémité. Voyez la figure de Pallas. (Spicil. zool. fasc. IX, tab. III, fig. 14 et 15.)

81. A. PALE; *aranea pallida.* Oliv.

Elle est d'un fauve clair; l'abdomen a une forme triangulaire; on y aperçoit quatre points enfoncés, formant un carré, et à sa base est une croix composée de points argentés très-brillans.

« Elle file, dit Olivier, une toile verticale, régulière sur les arbres fruitiers, les arbrisseaux, les buissons; elle construit à côté de sa toile, entre deux ou trois feuilles qu'elle rapproche et qu'elle joint ensemble par le moyen de fils assez forts, un logement où elle se tient odinairement cachée; on la voit rarement au milieu de sa toile. »

Elle se trouve dans la ci-devant Provence, dans les jardins, dans les champs.

82. A. MAMELONNÉE ; *aranea mammata.* De Géer. Oliv.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 5. — Sloane, Hist. of Jam. tom. II, p. CCXXXV, fig. 5.

La tête et le corselet sont d'un brun fauve, avec un duvet blanchâtre, argenté; l'abdomen a sa partie antérieure couverte d'un semblable duvet, et l'autre d'un beau jaune. Il est ovale, grand, avec des rugosités et des élévations irrégulières, et trois mamelons de chaque côté. — Elle se trouve aux Antilles, jusqu'en Pensylvanie.

C'est probablement l'araignée nhamdiu III de Pison, pag. 285.

83. A. FASTUEUSE ; *aranea fastuosa.* Oliv.

Elle a des rapports avec l'araignée fasciée; son corselet est couvert d'un duvet argenté luisant; l'abdomen est ovale-oblong, avec dix espèces d'anneaux, dont les quatre premiers sont d'un blanc argenté, dont le cinquième est jaune avec trois petites taches argentées, le sixième argenté et les autres jaunes. — Elle se trouve à la Guadeloupe.

84. A. VARIABLE ; *aranea varia.* Oliv.

Son corselet est roussâtre; son abdomen est globuleux, brun ou d'un jaune obscur, avec

avec six bandes arquées, d'une couleur noirâtre ou brune, interrompues par une grande tache blanche, quelques traits noirâtres, et quelquefois quatre petits points noirs enfoncés. — Elle se trouve à la Guadeloupe.

┼ ┼ 84. A. A BROSSES; *aranea clavipes.* Lin. Fab. Oliv.

Browne, Jam. tab. 44, fig. 4. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 1. — *Aranea cornuta.* Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. III, fig. 13.

Cette espèce est grande et alongée; son corselet est noir, mais couvert d'un duvet soyeux, argenté, et offrant souvent deux ou trois points noirs, de chaque côté; on y voit, en outre, du moins dans les gros individus, derrière les yeux et près du milieu du corselet, deux petites pointes ou tubercules rapprochés. L'abdomen est d'un jaunâtre obscur, ponctué irrégulièrement de blanc; les pattes sont d'un brun clair, avec les tarses, excepté leur base, noirs; les deux paires de devant et la dernière sont fort longues, et leurs jambes ont leur extrémité très-velue, ou garnie d'une brosse de poils; la bouche et la majeure partie de la poitrine sont d'un brun clair, ce qui distingue encore cette espèce des suivantes. — Elle se trouve

en Amérique, aux Antilles et jusques en Pensylvanie.

85. A. PILIPÈDE; *aranea pilipes.* Fab.

Cette espèce a les formes de la précédente, mais elle est notablement plus grande. Son corselet est noir, avec un duvet soyeux doré en dessus, et deux tubercules plus apparens que dans la précédente. L'abdomen est long, brun, avec deux bandes et une raie dans l'entre-deux, longitudinales, parallèles et blanchâtres, le long du dos; les côtés offrent des traits ou des raies et le dessous des points de la même couleur. Les pattes sont très-noires, excepté les articulations des hanches et des cuisses; elles n'ont pas les brosses que nous avons vues dans l'araignée précédente; mais elles sont hérissées dans leur longueur de petits piquans. La bouche est noire.

L'araignée tachetée de Fabricius n'en est, je crois, qu'une variété. Celle qu'il nomme *longipède* en est encore très-voisine. Son abdomen est noirâtre, avec trois paires de points enfoncés sur le dos. Le reste du corps est très-noir; les palpes sont rougeâtres à leur base. Cette dernière est de l'Australasie; les deux autres se trouvent aux Indes orientales; l'individu qui m'a servi pour la description venoit du Bengale.

86. A. PLUMIPÈDE ; *aranea plumipes.*

Cette espèce, qui paroît être celle dont Labillardière a parlé dans son voyage, et que les habitans de la Nouvelle Hollande mangent, est voisine de l'araignée longipède de Linnæus : elle est noire, avec des taches, ou des points soyeux et argentés sur le corselet. Le milieu du dos de cette partie du corps a deux tubercules ou deux dents, bien plus saillans que dans les espèces de cette division. L'abdomen est proportionnellement moins alongé que celui de ces araignées, d'un jaunâtre brun, avec des points enfoncés. Les pattes sont brunes, avec les tarses noirs; l'extrémité des quatre jambes antérieures et celle des postérieures a une plus grande abondance de poils, une sorte de brosse. Le dessous du corps est noir : les bords seuls des mâchoires sont d'un brun rougeâtre. On voit une pointe ou petite dent à la poitrine, sous la lèvre inférieure.

Cette espèce a été rapportée, par feu Riche, des îles de la mer du Sud.

+ + + 87. A. MILITAIRE; *aranea militaris.* Fab.

Elle est brune, avec l'abdomen fauve, armé de quatre épines ou pointes, dont

deux verticales et deux horisontales. — Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

88. A. ÉPINEUSE; *aranea spinosa*. Lin. Fab.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 9 et 10.

Elle est brune; l'abdomen est triangulaire, et armé de huit épines, dont deux antérieures horisontales et avancées, et deux postérieures longues et divergentes.

89. FOURCHUE; *aranea armata*. Oliv.

Aranea taurus. Fab.

Elle est brune; l'abdomen est aplati, bordé, ponctué, avec quatre épines, dont deux latérales très-courtes, et deux postérieures très-longues, arquées. — Elle est de Saint-Domingue.

90. A. CANCRE; *aranea cancriformis*. Lin.

Aranea cancriformis, *hexacantha*. Fab. — Browne, Jam. tab. 44, fig. 5. — Sloan. Micros. tab. 1.

Elle est d'un brun fauve; l'abdomen est large, presque globuleux, armé de six épines horisontales. — Elle se trouve aux Antilles.

91. A. ARMÉE; *aranea aculeata*. Fab.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 9 et 10.

Elle est brune, avec l'abdomen presque

triangulaire, armé de six, huit ou dix épines, dont les deux postérieures grandes, horisontales et divergentes. — Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

92. A. A QUATRE ÉPINES; *aranea tetracantha*. Lin. Fab.

Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 16 et 17.

Elle est ferrugineuse; l'abdomen est plat en dessus, presque lunulé, marqué de points noirs enfoncés, avec quatre épines sur ses bords, dont les deux latérales plus grandes. Les pattes sont de couleur de sang. — Elle se trouve à l'île Saint-Thomas.

93. A. VOUTÉE; *aranea fornicata*. Fab.

La tête et le corselet sont noirs; l'abdomen est briqueté; ses côtés sont dilatés, en voûte, armés chacun de deux épines, dont la postérieure très-forte et avancée; le bord postérieur en a deux autres qui sont égales et ferrugineuses. — Elle se trouve dans la nouvelle Hollande.

94. A. ARQUÉE; *aranea arcuata*. Fab.

Elle est noirâtre. Son abdomen a six épines, dont celle du milieu de chaque côté surpasse plusieurs fois la longueur du corps, et est arquée. — Elle se trouve aux Indes orientales.

V. Araignées crabes ou latérigrades.

Division * (les grottiformes de Walck.)

95. A. émeraudine ; *aranea smaragdula.* Fab. Walck.

Clerck, Aran. pl. vi, tab. 4. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. xviii, fig. 6.

Elle est d'un beau verd de gramen ; les côtés du corselet sont bordés de jaune clair ; l'abdomen est ovale, alongé, d'un jaune verdâtre, avec une raie longitudinale verte, en dessus, et une grande plaque écailleuse, noire en dessous, à sa naissance ; les yeux sont noirs et entourés de poils blancs.

Son cocon est rond, blanc, attaché par des fils de soie aux feuilles, et d'un tissu foible, qui permet de voir les œufs. Ces œufs y roulent de côté et d'autre ; ils sont sphériques, très-lisses, d'un verd clair et luisant.

A leur naissance, les petits sont d'un verd pâle et jaunâtre, avec les pattes blanches. Peu de tems après, ces organes et le corselet deviennent bleuâtres.

Cette espèce est commune dans les bois. Elle se tient sur les feuilles qu'elle lie ensemble avec des fils de soie, et y garde ses œufs.

Olivier (Encycl. méth.) rapporte cette espèce à celle que Linnæus nomme *verdâtre* (*virescens*); mais je doute que ce soit elle. Le naturaliste suédois cite, pour synonymie de l'araignée verdâtre, la figure 13 de la planche III, du tome XIIe de Frisch. Je vois ici une araignée loup de la division de celles dont les yeux de la seconde ligne transversale rentrent en dedans, telles que celle que Clerck nomme *mirabilis*; je croirois même que Frisch en représente le mâle.

96. A. ORNÉE; *aranea ornata*. Walck.

Son abdomen est ovale, verdâtre, ponctué de rose, avec deux lignes jaunes sur le dos. — On la trouve dans les bois.

97. A. ROSE; *aranea rosea*. Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 7.

Son abdomen est ovale, d'un jaune verdâtre, avec trois lignes longitudinales d'un rouge très-vif. Il est probable que c'est le mâle de l'araignée émeraudine.

Les araignées crabes nous fournissent des exemples d'une telle disparité dans les deux sexes.

Division **.

+

] 98. A. HÉTÉROPHTHALME; *aranea heterophthalma.*

J'ai trouvé cette espèce dans le Limousin, sur une fleur sèche de carline; mais ayant négligé de la mettre dans de l'esprit de vin, la dessication l'a rendue méconnoissable. Je ne puis donc en donner qu'une idée très-imparfaite, telle que la mémoire me la fournit. Son corselet et ses pattes sont d'un beau clair ou pâle; son abdomen est d'un cendré mélangé de noirâtre. Son corps n'a environ que quatre lignes de longueur; elle se tient sur son cocon, qui est aplati et a une forme lenticulaire, de même que ceux des araignées crabes.

Mon ami Dargelas m'en a envoyé de Bordeaux une seconde espèce que j'ai donnée à Walckenaer.

| | 99. A. OBLONGUE; *aranea oblonga.* Walck.

Aranea trilineata. Muller, Zool. dan. prod. n° 2306.

Son abdomen est alongé, d'un jaune pâle, avec trois raies brunes longitudinales, et deux points de la même couleur vers sa partie postérieure.

100. A. ARGENTÉE; *aranea argentata.* Walck.

L'abdomen est alongé, avec des taches argentées brillantes; le corselet et les pattes sont rougeâtres.

101. A. RHOMBIFÈRE; *aranea rhomboica.* Walck.

Son abdomen est ovale, rougeâtre ou noirâtre, avec une tache rhomboïdale à sa partie supérieure.

Observ. Ces trois araignées sont très-voisines, quant aux formes, et même aux caractères pris de la bouche, de l'araignée émeraudine, et peut-être feroit-on bien de les placer auprès d'elle. La seconde paire des pattes est plus longue, la première et la quatrième ensuite.

102. A. TIGRÉE; *aranea tigrina.* Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 3.

Son abdomen est très-large, aplati, rhomboïdal, mélangé de noirâtre et de blanc; les pattes sont annelées de ces deux couleurs; la troisième paire est plus longue que la quatrième.

Cette espèce paroît être l'*aranea lævipes* de Linnæus. Voyez De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 25. — Frisch, ins. tom. X, fig. XIV. — Rœmer, Gener. ins. tab. 30, fig. 5.

103. A. CESPITICOLE; *aranea cæspitum.* Walck.

Son abdomen est ovale, jaunâtre, avec une tache rouge, triangulaire, sur le milieu du dos, en devant, et des lignes transversales de la même couleur à la partie postérieure ; la troisième paire de pattes est plus longue que la quatrième.

104. A. FLAMBOYANTE ; *aranea aureola.* Walck.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 9.

Son abdomen est en forme de poire alongée, verdâtre, avec des taches rougeâtres en forme de flammes; la troisième paire de pattes est plus longue que la quatrième. — Elle se trouve sur les groseillers, en automne.

105. A. CHASSEUSE; *aranea venatoria.* Lin.

Nhamdiu II. Pison, p. 285. — Merian, Surin. tab 18, figure d'en haut. — Sloane, Jamaïc. tab. 235, fig. 1 et 2. — Gronov. Zooph. p. 217, n° 938. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, tab. 39, fig. 6.

Cette espèce est très-commune dans l'Amérique méridionale, et y habite les maisons. Elle est grande, roussâtre, avec des taches noires sur les pattes.

Cette espèce est l'araignée rousse d'Olivier ; mais il n'y rapporte pas l'araignée chasseuse de Linnæus.

++ 107. A. PARESSEUSE; *aranea pigra.* Walck.

Sa première paire de pattes est plus longue que la seconde; l'abdomen est alongé, plus gros à sa partie postérieure, rouge sur le dos, entouré de noir.

107. A. BILINÉE; *aranea bilineata.* Walck.

Sa première paire de pattes est plus longue que la seconde; l'abdomen est alongé, plus gros à sa partie postérieure, avec trois sillons transversaux sur le dos, et deux bandes noires, lavées de gris, longitudinales et latérales.

108. A. TRONQUÉE; *aranea truncata.* Walck.

Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. 1, fig. 15. — *Aranea horrida.* Fab.

Ici et dans les espèces qui vont suivre, la seconde paire de pattes est plus longue que la première ; l'abdomen est en pyramide triangulaire d'un jaune brun.

Je soupçonne que c'est l'araignée rurale. Voyez cette espèce.

109. A. ARRONDIE; *aranea rotundata.* Walck.

Panz. Faun. Germ. fasc. 74, n° 20.

La situation respective des yeux diffère de celle qu'ont ces organes dans cette famille, et, sous ce rapport, cette espèce à de l'affinité avec les araignées n°s 99, 100 et 101. Walckenaer, qui m'a communiqué cette observation, se propose de former, pour cette espèce, une petite section qui fera la seconde des cordiformes. L'abdomen de cette araignée est orbiculé, noir, entouré d'un cercle rouge ou orangé, quelquefois jaune, souvent interrompu.

110. A. ÉCHANCRÉE; *aranea emarginata.* W.

Son abdomen est en cœur, brun, mêlé de taches vertes.

111. A. FLORICOLE; *aranea floricola.* W.

Panz. Faun. Germ. fasc. 71, n° 21. — *Aranea dorsata.* Fab.

Son corselet et ses pattes sont verds; son abdomen est ovale, alongé, plus large à sa partie postérieure, d'un rose couleur de chair en dessous et sur les côtés, avec un ovale brun sur le dos.

112. A. VIOLETTE; *aranea violacea*. Walck.

Elle est violette, avec l'abdomen ovale oblong, marquée de taches argentées sur les côtés. L'individu décrit par Walckenaer étoit un mâle.

113. A. CITRON; *aranea citrea*. De Géer.

L'araignée citron. Geoff. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XIX, fig. 13. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 17.

Elle est d'un jaune citron; son abdomen est aplati, large à sa partie postérieure, avec deux taches rousses, alongées, formant deux bandes.

Le mâle, suivant De Géer, est très-différent de la femelle. Il est beaucoup plus petit; son corselet est brun, avec une tache d'un verd jaunâtre sur le dos; l'abdomen est de cette couleur-ci, avec deux raies longitudinales au milieu, et les côtés bruns. Les deux pattes antérieures ont leurs cuisses brunes, et le reste entre-coupé de cette couleur et de jaunâtre pâle; les deux paires de pattes postérieures sont d'un verd jaunâtre clair.

Lorsque l'insecte est effrayé, il replie ses pattes, en les rapprochant du corps, et se mettant en peloton.

On trouve cette espèce sur les arbres et sur les plantes. Elle varie, n'ayant quelquefois que des points rouges, ou même étant souvent blanche. Son cocon contient environ cinquante œufs.

113. A. CALYCINE; *aranea calycina.* Lin.

Schæff. Icon. ratisb. pl. CXII, fig. 8.

Elle est presque entièrement jaune; cette couleur se change en verd ou en blanc, suivant qu'elle se concentre ou qu'elle s'affoiblit.

114. A. CRÊTÉE; *aranea cristata.* Clerck. Oliv. Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 6.

Son abdomen est brun, avec une tache dorsale plus claire, imitant une crête. Deux des yeux latéraux sont beaucoup plus gros. Le mâle, suivant Walckenaer, est noir et a l'abdomen plus alongé; cette espèce est commune en tout tems, même en hyver; on la trouve alors dans les trous en terre. Elle fait, ainsi que les araignées crabes, son cocon dans les feuilles.

115. A. ENFUMÉE; *aranea fucata.* Walck.

Elle est de la forme et de la taille de la

précédente, brune, avec une tache moins obscure sur le dos.

116. A. OMBELLICOLE; *aranea Dauci.* W.

Elle est petite. Son abdomen est verd ou jaune, avec deux lignes longitudinales et parallèles sur le milieu de la partie postérieure du dos, et des taches latérales d'un rouge violet.

Elle a bien des rapports avec le mâle de l'araignée citron. — On la trouve sous la partie inférieure de l'Ombelle des Carottes sauvages.

117. A. DIANE; *aranea diana.* Walck.

Elle est jaune, avec un croissant rouge à la partie posterieure de l'abdomen et une tache concolore en devant.

118. A. MIGNARDE; *aranea delicatula.* W.

L'abdomen est d'un verd clair et brillant sur le dos, rougeâtre sur les côtés et en dessous.

Elle est petite. — On la trouve sur les haies.

119. A. ARLEQUINE; *aranea variegata.* Oliv.

L'araignée à ventre roux rayé de noir et pattes arlequinées. Geoff. Hist. des ins.

Son corselet est noir. Son abdomen est

d'un roux mêlé de jaune, avec des bandes noires transverses, très-rapprochées. Ses pattes sont entre-coupées d'anneaux bruns et rougeâtres. — Cette espèce est très-commune dans les champs.

120. A. JARDINIÈRE; *aranea horticola.* Oliv.

L'araignée brune à trois raies transversales, blanches, sur le ventre. Geoff. Hist. des ins.

Son corps est brun et un peu velu; son corselet a quatre lignes plus foncées, dont les deux du milieu divergent proche la tête; l'abdomen a, depuis son milieu jusqu'à sa pointe, trois lignes blanches; il est presque sphérique; les quatre pattes postérieures sont un peu plus claires.

121. A. RURALE; *aranea viatica.* Lin. Fab.

L'araignée à pattes de devant longues et arlequinées. Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 25.

Cette espèce est d'un brun rougeâtre, plus foncé sur le corselet, plus clair sur l'abdomen. Cette partie du corps a de chaque côté, vers le haut, une ligne noirâtre, ou une tache brune; les deux paires de pattes antérieures ont des anneaux noirâtres.

Cette espèce est très-commune sur les plantes; elle ressemble beaucoup à un petit crabe

crabe par sa figure et par sa démarche. Elle porte ses œufs enveloppés dans un petit sac de soie blanche.

122. A. DORÉE; *aranea inaurata.* Oliv.

Lister, Aran p. 85, fig. 30.

Elle est d'un roux foncé, avec un reflet doré, luisant; l'anus est noirâtre.

VI. ARAIGNÉES LOUPS.

Division * (Les chasseuses de Walck.)

123. A. TARENTULE; *aranea tarentula.* Lin. Fab.

Albin, Aran. 64, tab. 38.

« Cette araignée, dit Olivier (Encycl. méth.), est une des plus grosses d'Europe; on lui a donné le nom de *tarentule*, du mot Tarente, ville d'Italie, dans la Pouille, où elle est plus commune, et où on la croyoit plus venimeuse qu'ailleurs. Ses yeux sont au nombre de huit, dont quatre petits placés antérieurement sur une ligne transversale, et quatre beaucoup plus gros formant un carré parfait, au dessus de la tête, vers le corselet. Lorsque l'insecte est vivant, ces derniers brillent et paroissent rougeâtres; les tenailles sont fauves, très-grosses et ter-

minées par une pointe longue, un peu crochue, noire et très-forte; le corselet est grand, convexe, d'une couleur obscure, avec les bords et une ligne longitudinale au milieu, d'un gris cendré; l'abdomen est ovale, de grandeur moyenne, grisâtre, avec quelques taches obscures, triangulaires et contiguës, qui partent de la base, et descendent tout le long du dos jusques vers la pointe; la poitrine, le ventre en dessous, et la première pièce des pattes, sont d'un très-beau noir; le noir du ventre seulement est bordé de fauve; les pattes sont grosses, de largeur moyenne, d'un gris nébuleux à leur partie supérieure, avec quelques poils roides, d'un gris clair en dessous, avec des bandes noires ».

Le caractere qui me paroît le mieux distinguer cette espèce est que son ventre est d'un rouge vermillon clair en dessous, avec une bande très-noire, transverse, au milieu.

La tarentule est généralement répandue dans le midi de l'Europe; on commence à la trouver dans le ci-devant Languedoc, dans l'ancienne Provence; mais elle y est plus petite. Bosc l'a vue dans la Caroline.

Cette araignée ne file point de toile; elle creuse dans les terrains secs et incultes un

trou perpendiculaire, cylindrique, de quatre à dix lignes de diamètre, sur quelques pouces de profondeur, suivant qu'elle est plus ou moins âgée, et plus ou moins grande. Les parties intérieures de cette habitation sont consolidées avec des fils soyeux qu'elle tire de son derrière. L'araignée se tient à l'affût à l'entrée de son nid, et s'élance sur l'insecte qui est à sa portée, avec une vitesse prodigieuse; elle l'emporte avec ses tenailles dans son trou et l'y dévore, ne laissant que les parties les plus solides et les moins substantielles; elle va souvent courir dans les champs, pour y chercher sa proie, mais elle regagne toujours sa demeure. Son accouplement a lieu dans les fortes chaleurs; la femelle pond, vers la fin d'août, un très-grand nombre d'œufs, qui sont parfaitement semblables aux graines de pavot blanc; elle les enveloppe d'une coque de soie blanche et serrée, qu'elle tient sous le ventre et emporte toujours avec elle. Lorsque les petits sont éclos, la mère déchire l'enveloppe, et les porte sur son dos, jusqu'après la première mue; ces petites araignées sont alors assez fortes pour aller elles-mêmes chercher leur nourriture. La tarentule meurt à la fin de l'été, ou elle passe l'hyver

enfermée dans sa cellule qu'elle a bouchée exactement, et engourdie. Les chaleurs du printems la raniment et la font sortir.

Cette araignée est fameuse par les effets que l'on a attribués à son venin, cette maladie singulière appelée *tarentisme*, et dont la curation ne s'obtenoit que par le secours de la musique. Différentes expériences ont prouvé que la tarentule n'est que peu ou point venimeuse pour nous, ou qu'il est très-facile de dissiper les symptômes peu dangereux que sa morsure peut quelquefois produire.

On trouve dans les contrées méridionales de la France, je crois même, aux environs de Paris, une araignée très-voisine de la tarentule, mais plus petite d'un tiers. Son corps est d'un brun roussâtre, taché d'ailleurs en dessus, de même que celui de la tarentule ; le dessous de son abdomen dans les individus âgés est entièrement noir.

124. A. ALLODRÔME ; *aranea allodroma.* Walck.

Clerck, Aran. pl. v, tab. 2 ?

Son corselet et son abdomen sont d'un rouge mélangé de gris et de noir ; les pattes sont annelées de rouge et de noir.

Parmi les espèces de cette division qui se trouvent aux environs de Paris, celle-ci est une des plus grandes.

125. A. AGRÉTYQUE; *aranea agretyca.* Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, tab. 2.

Elle est d'un brun verdâtre, avec trois lignes blanches sur le corselet; une ligne de la même couleur, entourée de noir, au devant de l'adomen, et deux rangées de points obscurs à sa partie postérieure; ses pattes sont très-fortes, et elle est presque de la taille de la précédente.

126. A. VORACE; *aranea vorax.* Walck.

Albin, pl. IV, tab. 17.

Son corselet a deux lignes longitudinales brunes et trois autres blanchâtres; l'abdomen a les côtés bruns, et une tache oblongue, brune, entourée de deux lignes fauves; elle varie : on rencontre des mâles dont les côtés sont fauves, et qui ont seulement des points noirs.

127 A. AGILE; *aranea agilis.* Walck.

Son corselet a trois lignes longitudinales fauves et deux bandes brunes; son abdomen est mélangé de fauve et de noir.

128. A. A SAC; *aranea saccata*. Lin. Fab.

Son corselet est brun, avec une bande longitudinale fauve dans son milieu; l'abdomen est brun avec deux rangées de points noirs et de fauve obscur à sa partie postérieure. Les pattes sont annelées de noir et de fauve.

Son cocon est verdâtre et aplati; elle le porte toujours avec elle, et les petits, pendant un certain tems, se tiennent sur son dos.

129. A. PROMPTE; *aranea velox*. Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, tab. 2.

Le corselet est fauve, tacheté de noir latéralement; l'abdomen est ovale, très-convexe, fauve au milieu, noir sur les côtés, avec deux taches d'un fauve clair en devant; les pattes sont annelées de noir et de fauve.

130. A. CORSAIRE; *aranea piratica*. Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, tab. 5.

Son corselet est verdâtre, bordé d'un blanc très-vif; l'abdomen est ovale, noirâtre, entouré de chaque côté d'une ligne blanche, et a six points blancs dorsaux.

Elle court sur la surface des eaux sans

se mouiller. Son cocon est très-blanc et parfaitement rond.

On avoit rapporté, jusqu'à Walckenaer, la figure de Clerck à l'araignée à sac.

131. A. LUGUBRE; *aranea lugubris*. Walck.

Albin, pl. IV, fig. 19.

Elle est noire, avec le corselet recouvert en dessus de poils blancs.

Parmi les autres espèces d'araignées loups, on peut remarquer; 1° l'araignée littorale de De Géer et d'Olivier. Son corselet est obscur, avec trois raies longitudinales cendrées; son abdomen est noirâtre avec des taches moins obscures, peu marquées. Elle vient dans les lieux humides et marécageux (comparez-la avec l'araignée corsaire).

2°. L'araignée campagnarde des mêmes; le corps est d'un brun grisâtre, avec une bande longitudinale feuille-morte sur le corselet et la moitié du ventre.

3°. L'araignée enfumée (*fumigata*, Lin.). Le corselet est noirâtre; l'abdomen est plus foncé, avec deux points blancs à sa base; elle établit sa demeure à portée d'un nid de chenilles vivant en société, pour en faire sa pâture.

4°. L'araignée vagabonde d'Oliv., l'arai-

gnée loup de Geoffroi ; tout son corps est d'un brun de suie.

5°. L'araignée alongée d'Olivier (Lister. Aran., pag. 80, fig. 27.) Elle est entièrement jaunâtre ; l'abdomen est alongé et rétréci à son extrémité.

6°. L'araignée cendrée de Fabricius. Elle est cendrée ; le dessus de l'abdomen est obscur, avec quatre paires de petits points cendrés. (Voyez l'araignée corsaire).

J'ai décrit, sous le nom d'*araignée habile* (*aranea perita*), une espèce de cette famille qui élève au dessus du trou qu'elle habite un petit tuyau cylindrique, formé de terre. Cette araignée est voisine du n° 128.

Division ** (les araignées coureuses de Walckenaer.)

152. A. ADMIRABLE : *aranea mirabilis*. Clerck.

Clerck, Aran. pl. 5, tab. 10. — Schæff. Icon. insect. ratisb. tab. 172, fig. 6. — De Géer, Mém. ins. t. VII, pl. XVI, fig. 1. — *Aranea agraria*. Olivier.

Elle est d'un brun grisâtre ; son abdomen est alongé, terminé en cône, d'un brun carmelite sur le dos, avec deux bandes longitudinales festonnées, blanches sur les côtés. Ses pattes sont longues. Elle varie beaucoup. — On la trouve dans les bois.

133. A. BORDÉE; *aranea marginata*. De G.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVI, fig. 13 et 14. — Clerck, Aran. pl. V, tab. I. — Panz. Faun. ins. Germ. fasc. 71, fig. 2.

Elle est brune, avec les pattes vertes; le corselet et l'abdomen sont bordés d'une bande blanche.

134. A. FRANGÉE; *aranea fimbriata*. Lin. Fab.

Clerck, Aran. pl. V, tab. 9. — *L'araignée cendrée à trois lignes blanches sur le corselet*. Geoff. Hist. des insect. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVI, fig. 9 et 10.

Cette espèce a de grands rapports avec la précédente; la bande blanche qui borde de chaque côté l'abdomen, est dentelée, avec une teinte plus foncée au bord interne. — Elle se trouve parmi les plantes aquatiques.

VII. ARAIGNÉES SAUTEUSES.

Division * (les chercheuses de Walck.)

135. A. ROUGE; *aranea cinnaberina*. Oliv.

Schæff. Icon. in. ratisb. pl. XXXII, fig. 20. — Villers, Entom. tom. IV, pl. XI, fig. 8. — Rossi, Faun. etrusc. pl. I, fig. 8 et 9.

Elle est noire, avec l'abdomen rouge; ayant en dessus quatre points noirs en carré,

quelquefois six ; les pattes sont noires, avec des anneaux blancs ; les postérieures sont lavées de rouge.

Cette espèce se trouve dans le midi de l'Europe ; elle est rare aux environs de Paris ; elle y a été découverte par Brard ; mon ami, Antoine Coquebert, l'a observée aux environs de Rheims.

Division ** (les sauteuses de Walck.)

156. A. TARDIGRADE ; *aranea tardigrada.* Walckenaer.

Aranea Rumphii. Scop. — *Aranea pugnax.* Rossi. — Clerck, Aran. pl. XII, tab. 12.

L'abdomen de cette espèce et de la suivante est deux fois au moins plus long que le corselet, ce qui les éloigne des autres espèces. Dans celle-ci, il offre une bande longitudinale blanche et dentée sur les côtés. — J'ai trouvée fréquemment cette espèce sur les peupliers qui bordent la rivière des Gobelins, au petit Gentilli.

157. A. JARDINIÈRE ; *aranea pomatia.* Walckenaer.

L'abdomen est verd, entouré de rouge, ainsi que le corselet.

138. A. CHEVRONNÉE ; *aranea scenica.* Lin. Fab.

Clerck, Aran. pl. v, tab. 13. — *Araignée sauteuse à trois chevrons blancs.* Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVII, fig. 8 et 9.

Elle est noire, avec trois chevrons blancs et transversaux sur l'abdomen.

139. A. PSYLLE ; *aranea psylla.* Walck.

Albin, fig. 12 et 14. — Panz. Faun. insect. Germ. fasc. 40, fig. 22, var.

Elle est brune, avec trois chevrons blancs sur le dos, entourés par une ligne blanche et coupés par une autre longitudinale, également blanche.

A. ENTOURÉE ; *aranea coronata.* Walck.

Albin, pl. XIV, fig. 66. — *Aranea Blancardii.* Scop. Entom. carn.

Son abdomen est ovale, avec un point noir entouré d'une ligne d'un blanc très-vif, et deux petites lignes blanches transversales vers l'anus.

141. A. VIRGULÉE ; *aranea virgulata.* Walck.

Lister, Aran. p. 90, fig. 33.

Son abdomen est ovale, noir, avec trois petites virgules blanches sur le dos.

142. A. PUBESCENTE; *aranea pubescens*. Fab.

Albin, fig. 62. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 9?

Son abdomen est ovale, mélangé de gris et de noir, avec quatre taches blanches et formant un carré sur le dos.

143. A. LETTRÉE; *aranea litterata*. Walck.

Albin, pl. XXIX, fig. 144. — Clerck, Aran. pl. V, tab. 17. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XXXVII, fig. 6, et pl. CCXXVI, fig. 5.

Le milieu de son corselet a un ou deux *v* ou accens circonflexes l'un dans l'autre, et l'abdomen a une rangée longitudinale de points noirs et blancs.

Cette espèce est l'araignée ponctuée d'Olivier.

144. A. TRIPONCTUÉE; *aranea tripunctata*. Walck.

Son abdomen est noir, avec des poils rougeâtres sur les côtés et à l'anus, près duquel sont encore trois points ronds, formés par des touffes de poils d'un blanc très-vif.

145. A. NOIRE; *aranea nigra*. Walck.

Le corps est noir, avec le pédicule de l'abdomen et l'extrémité des pattes gris.

146. A. CHALYBEYENNE; *aranea chalybeia.* Walck.

Elle est de couleur d'acier.

147. A. CUIVRÉE; *aranea cuprea.* Walck.

Albin, pl. XIX, fig. 69.

Son abdomen est cuivreux, avec un croissant et deux raies tranverses, jaunes ou blancs; les pattes et les palpes sont jaunes.

148. A. NIDICOLE; *aranea nidicolens.* Walck.

L'abdomen est d'un fauve doré, avec une tache pyramidale et noire en devant, et des bandes noires sur les côtés.

Walckenaer l'a trouvée en août, dans une feuille sèche, renfermée dans un cocon, avec un grand nombre de ses petits.

149. A. FRONTALE; *aranea frontalis.* Walck.

Ses yeux sont cerclés de jaune et entourés de poils orangés. L'abdomen est fauve, avec des bandes transversales brunes.

150. A. LUNULÉE; *aranea lunata.* Walck.

Le corselet et l'abdomen sont fauves, avec deux croissans opposés, peu marqués vers l'anus.

151. A. BICOLOR; *aranea bicolor*. Walck.

Le corselet et les pattes sont noirs; l'abdomen est d'un rouge de brique, formé par un duvet, en dessus.

Cette espèce est des plus grandes dans cette coupe. — Je l'ai trouvée fréquemment à S. Germain-en-Laye, sur les charmilles.

152. A. RUSÉE; *aranea callida*. Walck.

Le corselet a une bande transverse plus claire vers sa partie postérieure; l'abdomen est bistre, avec des triangles rougeâtres sur le dos.

Elle varie; l'abdomen est quelquefois presque d'un noir uniforme.

153. A. DES MOUSSES; *aranea muscorum*. Walck.

Son corps est d'un verd bouteille; le corselet a trois points enfoncés; l'abdomen en a deux, et des bandes transversales blanches en devant.

Walckenaer l'a trouvée en février, dans les mousses.

154. A. SANGUINOLENTE; *aranea sanguinolenta*. Lin.

Cette espèce est remarquable par la couleur de son abdomen, qui est d'un rouge

de cinabre, avec une ligne noire sur le milieu et dans la longueur de sa partie supérieure. — Elle se trouve dans le midi de la France et en Espagne.

L'araignée du pin, de De Géer, est d'un noir grisâtre, avec deux points blancs sur le ventre, et les pattes brunes, tachetées de noir.

Elle se fait une grande coque de soie blanche, qu'elle place autour des branches du pin, et qu'elle entrelace de feuilles; on y voit une ouverture cylindrique, servant de porte; l'insecte s'y tient à l'affût. La mère nourrit ses petits pendant un certain tems.

L'araignée grosse-patte du même est noire, avec les pattes antérieures grosses, et des lignes transversales et blanches au devant de la tête.

L'araignée des troncs, de Linnæus, est noire, avec des points blancs, peu marqués, sur le dos.

Son araignée des rochers est d'un cendré obscur; son abdomen a une tache noire, bordée de rouge.

L'araignée demi-circulaire, de Fabricius, est noire, avec le contour du corselet et trois arcs sur le ventre, fauves. — Cette espèce est de Cayenne.

Division *** (Les voyageuses de Walck.)

155. A. FOURMI ; *aranea formicaria.*

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 1 et 2.

Elle est alongée, noirâtre ; l'abdomen est oblong, avec une tache blanche de chaque côté ; les pattes sont brunes ; les antérieures sont plus grosses.

Le mâle a l'abdomen conique, sans taches ; les côtés et l'extrémité postérieure du corselet, et les pattes, d'un rouge fauve ; les mandibules sont plates et avancées.

156. A. FESTONNÉE ; *aranea encarpata.* Walck.

Elle est alongée, noire ; son abdomen a une bande festonnée blanche ; les pattes antérieures sont plus grosses.

L'individu décrit par Walckenaer étoit un mâle. Ce naturaliste observe que cette araignée, lorsqu'elle marche, porte en avant, lève et baisse alternativement ses pattes antérieures, tâtonne avec le terrain, soulevant et agitant en même tems son abdomen. De Géer a fait les mêmes remarques sur l'espèce précédente.

157. A. APLATIE ; *aranea depressa.* Walck.

Son abdomen, selon Walckenaer, est ovale ;

ovale, aplati, plus gros vers l'anus, coupé en ligne droite vers le corselet, d'un brun rougeâtre, avec deux lignes brunes, opposées à sa partie supérieure, formant un crochet à leur extrémité ; pattes antérieures plus grosses.

Elle ressemble, à raison de son aplatissement, à une petite punaise de bois. — Elle a été trouvée dans l'intérieur d'une feuille et dans le réceptacle d'une noisette.

Remarq. Les observations de Lister, d'Albin, de Clerck, de De Géer, de Scopoli et Schranck, sur les araignées, auroient pu nous fournir les moyens d'étendre cette nomenclature des espèces; mais cette accumulation de matériaux auroit peut-être produit une plus grande confusion. Walckenaer publiera avant peu une Monographie de ce genre. Je renvoie ceux qui voudront s'occuper en détail des araignées, à cet ouvrage pour lequel l'auteur a fait des recherches incroyables.

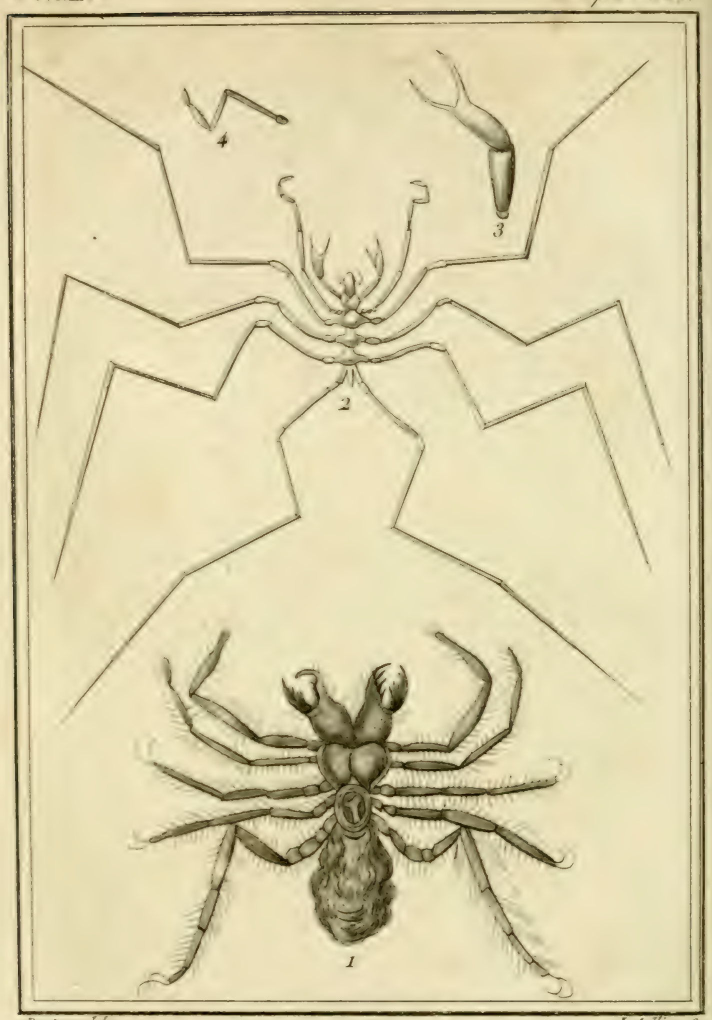
Je viens aussi d'étendre et de simplifier ma méthode dans le dernier volume du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.

FAMILLE TROISIÈME.

PHALANGIENS; *phalangita.*

CETTE famille a pour caractères distinctifs : abdomen tenant au corselet par la majeure partie de sa largeur, annelé ou plissé, du moins en dessous; palpes simples; mandibules terminées par deux serres. Le corps de ces insectes est le plus souvent ovale ou rond; leurs yeux sont au nombre de deux et situés ordinairement sur un tubercule dorsal; leurs pattes sont très-longues et leurs tarses composés de plusieurs articles, ordinairement d'un très-grand nombre.

Ces acères courent avec rapidité et vivent de rapines; mais ils ne filent point de toile, comme les arachnides, pour mieux surprendre les autres insectes dont ils font leur proie; toute leur industrie consiste à courir après eux, ou à les saisir lorsqu'ils sont à leur portée. Cette famille est composée des genres galéode, faucheur, trogule et ciron.



De Seve del. Letellier S.

1. GALEODE *Aranéoïde.*

2. NYMPHON *Grossipède.*

3. *Une de ses mandibules, grossie.*

4. *Un de ses palpes grossi.*

SEPTIÈME GENRE.

Galéode; *galeodes.*

Olivier a décrit ce genre, en 1791, dans l'Encyclopédie méthodique; par une suite des préventions que les savans étrangers ont eues long-tems contre cet ouvrage, on a publié, six ans après, ce genre comme inédit, sous le nom de *solpuga*. Fabricius, en adoptant cette dernière dénomination, a montré une partialité d'autant plus condamnable, que les travaux d'Olivier lui étoient plus connus. La justice nous commande de rejeter les solpuges et de conserver les galéodes.

Nous avons assigné aux insectes de ce genre les caractères suivans : mandibules très-grandes, avancées, ayant deux fortes tenailles; lèvre inférieure (1) avancée, subulée; palpes longs, et réunis avec les premières pattes à leur base.

Mais ces premières pattes ne sont-elles

(1) Cette lèvre inférieure consiste en une petite languette, avec deux soies ou deux filets au bout.

pas aussi des palpes? Voilà une question que l'on pourroit d'autant mieux me faire, que ces prétendues premières pattes ne diffèrent absolument point, si ce n'est qu'elles sont plus petites, des vrais palpes, et qu'elles paroissent destinées aux mêmes fonctions. Mais si nous avons recours à l'analogie, si nous jetons les yeux sur des organes semblables qui se voient dans les phrynes, les thélyphones, nous ne pourrons refuser le nom de pattes à ces parties. Dans les phrynes, les thélyphones, ces organes sont également tentaculaires; mais leur situation, la forme respective de leurs articles indiquent toujours le type primitif de pattes.

Pallas a, le premier, décrit avec beaucoup de détail l'espèce la plus commune: le galéode aranéoïde. C'est dans ses Spicilèges de zoologie, fascicule 9, et dans la Monographie des solpuges d'Herbst, que se trouve le développement des caractères de ces insectes. Le voyage en Grèce de Sonnini peut encore offrir des connoissances sur cet objet, et sur-tout de bonnes figures dessinées par Maréchal, peintre du museum d'histoire naturelle de Paris. Olivier, qui a rapporté plusieurs espèces du Levant, nous donnera sans doute un jour des observations qui

completteront l'histoire de ces singuliers animaux.

Les galéodes ont le corps oblong, recouvert en général d'une peau d'une foible consistance, ou légèrement écailleuse, brune ou jaunâtre, souvent hérissée de poils longs, et dont quelques-uns de ceux des mandibules paroissent très-distinctement tubulaires; la partie antérieure présente deux mandibules énormes, d'une forme à peu près conique, contiguës tout le long de leur côté interne, et terminées en pointe; chaque mandibule est armée, à son extrémité, de deux serres écailleuses, verticales, croisées l'une sur l'autre, dentées intérieurement, et finissant en pointe crochue. Dans quelques espèces, plutôt peut-être des individus de différens sexes, on remarque une petite appendice écailleuse, brune, presque filiforme, dessus chaque mandibule, et contre la partie postérieure de laquelle elle est rejetée. Cette appendice part de la base de l'entre-deux des tenailles; on ignore son usage.

Les palpes sont très-grands dans ce genre; ils surpassent les pattes en grosseur, et sont plus longs que les deux ou trois paires antérieures; ils sont avancés, filiformes, de cinq articles, dont le dernier est très-court, et

forme un petit bouton. On a dit qu'il étoit pourvu d'un petit ongle dans l'un des sexes. Je crois que c'est plutôt une induction d'analogie qu'un fait bien constaté. Les mâchoires de ces insectes sont formées, ainsi que dans plusieurs arachnides, par la dilatation de la base des palpes. Nous avons examiné les parties de la bouche avec assez d'attention, et nous n'avons rien aperçu qui nous indiquât un conduit servant de passage à un venin.

Le corselet est d'une forme presque triangulaire ; la partie la plus large est en devant; au milieu du bord antérieur est une petite élévation qui a de chaque côté un œil lisse et placé obliquement ; l'abdomen est ovale ou oblong, couvert d'une peau molle, et qui n'a probablement pas d'anneaux réels, mais de simples plis.

Les pattes sont presque filiformes, assez alongées, mais pas autant que celles des faucheurs ; celles de la dernière paire sont les plus grandes; celles de la troisième ensuite, et successivement; les deux premières doivent sur-tout fixer nos regards; elles ne diffèrent des palpes, comme nous l'avons dit, qu'en ce qu'elles sont plus petites; elles sont également mutiques et articulées de

même; leur première articulation, celle de leur base, est étroitement unie aux mâchoires, qui ne sont elles-mêmes que le premier article des palpes dilaté; l'intervalle qui sépare les mâchoires se prolonge, du moins en partie, entre les deux bases des deux premières pattes, tandis que les autres organes du mouvement sont réunis à leur naissance; le tarse qui termine ces autres pattes est composé de quatre pièces, dont la première fort longue, et la dernière armée de deux longs crochets, remarquables en ce qu'ils sont composés chacun d'une tige moins dure, velue; et d'une petite dent écailleuse, crochue, implantée au bout.

Sous le dessous des hanches des pattes postérieures, est une suite de petites appendices d'une substance très-mince et demi-transparente, qui représentent en quelque sorte un petit demi-entonnoir pédiculé; ces appendices nous offrent une preuve de l'analogie qu'ont ces insectes avec les scorpions.

Les galéodes sont propres aux pays chauds de l'ancien continent, tandis que les phrynes habitent spécialement les contrées équatoriales du nouveau. Les habitans de la Russie méridionale, ceux du Levant, redoutent

singulièrement les galéodes, et croient que leur morsure est mortelle, ou du moins très-dangereuse. Ces animaux courent très-vîte. On n'a point d'ailleurs d'instructions sur leur manière de vivre ; elles n'auront peut-être pas échappé à un de ces zélés zoologistes, qui a étudie au péril de sa vie, et avec des fatigues incroyables, les insectes de l'Egypte et des pays adjacens, M. Savigni.

Quelques passages de Pline nous font soupçonner que les galéodes étoient connues de son tems (1) ; mais l'espèce qu'on avoit pu observer devoit être l'aranéoïde qui se trouve dans le Levant, et non une espèce du Bengale, ainsi qu'on le voit dans Herbst.

Les distinctions spécifiques qu'on a données sont presque toutes fondées sur la direction des pinces des mandibules, et sur la forme de l'abdomen; mais a-t-on pu bien en juger d'après des individus dont le corps mou a dû naturellement se déformer, ou d'après des figures inexactes?

Fabricius fait l'énumération de trois espèces

(1) On en trouve une espèce assez grande en Espagne ; il est probable que l'Italie méridionale l'offre également.

de galéodes, sous le nom de *solpuge*; il appelle la première *fatale* (*fatalis*); ses pinces sont horisontales; son abdomen est déprimé, très-velu. — Elle se trouve au Bengale.

L'insecte qu'Herbst figure sous ce nom, tab. 1, fig. 1, ne me paroît pas différer essentiellement de l'espèce suivante. La seconde solpuge de Fabricius est la plus connue, celle que Pallas a décrite; les pinces, suivant l'illustre entomologiste de Kiell, sont verticales, et l'abdomen est cylindracé et presque nu. Herbst l'a représentée, t. 1, fig. 2; Seba aussi, t. IV, pl. XCIX, fig. 14. Cette espèce est pour nous le galéode aranéoïde, *galeodes araneoïdes*.

La troisième espèce de solpuge de Fabricius est la chélicorne, *chelicornis*. Ses pinces sont verticales, sétigères; son abdomen est lancéolé et très-velu. Olivier l'avoit nommée *galéode sétifère*.

HUITIÈME GENRE.

Faucheur ; *phalangium.*

Les faucheurs sont très-remarquables par la longueur de leurs organes du mouvement. Les premiers naturalistes qui ont écrit sur ces insectes les ont nommés *araignées à longues pattes*, ou *araignées binocles*; mais les faucheurs diffèrent des araignées, soit par les parties de la bouche, soit encore par la forme du corps. On les rencontre par-tout. Ils se prennent dans les campagnes, sur les plantes; on les trouve aussi dans les maisons, sur les murailles enduites de plâtre, où ils aiment à s'accrocher.

Leur corps est ovoïde ou arrondi, souvent déprimé, rebordé, renfermé sous une peau foiblement coriace; sa partie antérieure offre les organes de la manducation, qui consistent : 1° en deux mandibules avancées et appliquées parallèlement l'une contre l'autre, coudées, formées de deux articles, dont le dernier est terminé par deux doigts ou deux serres, dont l'extérieur est mobile; 2° en deux palpes distincts, filiformes, longs, de

cinq articles; 3° en une petite pièce triangulaire et un peu cuspidée à la pointe, située au dessus des mâchoires, au milieu de l'intervalle qui les sépare; 4° en deux mâchoires courtes, arrondies, membraneuses et dilatables, transverses; 5° en quatre petites pièces semblables à des mâchoires, disposées sur deux rangs, dont les deux premières ressemblent beaucoup aux mâchoires proprement dites, et dont les deux dernières ont chacune la forme d'une languette, et sont coniques, couchées obliquement en dessous des précédentes. Sous ces dernières appendices est une petite pièce plate, carrée, arrondie et échancrée au bord supérieur, ayant un support; en dessous est la pièce répondant à la lèvre inférieure. Leur corselet, dont le contour est anguleux, et qui a environ un tiers et demi de la longueur du corps, n'est séparé de l'abdomen que par une ligne transversale; il est pourvu de deux stigmates situés, un de chaque côté, au dessous de la naissance des deux pattes antérieures, et porte un tubercule sur lequel sont deux yeux. Leur abdomen est recouvert d'une peau d'une seule pièce, formant plusieurs plis qui en marquent les anneaux; de même que le corselet, il a un stigmate

de chaque côté, près l'origine des pattes postérieures : ces stigmates sont cachés par les hanches.

Les pattes, au nombre de huit, sont très-longues et très-déliées, cylindriques, composées de la hanche, de la cuisse, de la jambe formée de deux articles, et du tarse; la longueur de ce tarse égale au moins celle de la jambe et de la cuisse prises ensemble, et il est composé d'un grand nombre d'articles, dont le premier est très-long, et le dernier muni d'un petit crochet qui paroît simple et arqué.

Tous les naturalistes qui ont écrit sur les faucheurs, à l'exception de Lister, n'ont point connu les organes sexuels de ces insectes; tous ont regardé, comme une espèce distincte, le faucheur cornu (1), que des observations répétées m'ont fait connoître pour le mâle du faucheur des murailles. (Phal. opilio. Lin.)

Les parties sexuelles dans ces insectes ont une forme singulière, sur-tout celles des mâles, et dans les deux sexes leur position

(1) Geoffroi cependant paroît avoir bien connu les deux sexes. Il figure le mâle, tom. II, pl. xx, fig. 6, *n*, *o*; et la femelle, *p*.

est bizarre. La partie du mâle est une espèce de dard alongé, composé de deux pièces, dont la première, qui forme la base, est courte, grosse, d'une consistance molle; elle sert d'étui à la seconde, qui est un peu plus longue, plus étroite, presque écailleuse, terminée dans le faucheur cornu par une pièce triangulaire, membraneuse, crochue au côté interne, avec une petite pointe sétacée, noire et arquée, qui part de l'angle supérieur de cette pièce; hors de l'action, cette partie est cachée dans une gaîne située immédiatement au dessous de la bouche. La partie sexuelle de la femelle est placée comme celle du mâle; on y découvre un tuyau membraneux, comprimé, très-flexible, qui sert d'oviducte. En pressant une petite éminence appelée *lèvre*, qui se trouve entre les deux dernières pattes, à la base de l'abdomen, on fait sortir ces parties dans les deux sexes.

Les faucheurs ne filent point, comme quelques auteurs l'ont prétendu; plusieurs espèces ont une odeur très-forte de feuilles de noyer, et tous sont carnassiers. Ils se nourrissent de petits insectes qu'ils saisissent avec leurs mandibules; ils les percent avec les crochets dont elles sont armées, et les

sucent. Ils se livrent aussi entre eux des combats à mort, et s'entre-dévorent, à ce que l'on assure.

Les longues pattes dont la Nature les a pourvus, leur servent, non seulement à marcher avec beaucoup de facilité, mais encore à échapper à la poursuite de leurs ennemis et à les avertir de leur présence. Dans le repos, posé sur une muraille ou sur le tronc d'un arbre, le faucheur étend circulairement ses pattes autour de son corps. Comme elles occupent un espace assez considérable, si un animal touche à une de ses parties, le faucheur se met aussitôt sur ses pattes, qui forment autant d'arcades, sous lesquelles l'animal passe, s'il est petit; cette ruse ne lui réussit-elle pas, il saute à terre et s'éloigne promptement. Souvent aussi il s'échappe des mains de l'observateur, mais en laissant ordinairement entre les doigts qui l'ont saisi une ou plusieurs de ses pattes, qui conservent encore du mouvement pendant des heures entières, en se pliant et se depliant alternativement. Ce phénomène a lieu, parce que chaque patte est un tuyau creux, qui contient, dans toute la longueur de sa cavité, une espèce de filet tendineux très-délié, sur lequel l'air agit, quand la

patte est détachée du tronc. Le célèbre naturaliste Geoffroi, qui a trouvé un faucheur ayant une des pattes de la troisième paire beaucoup plus courte que les autres, présume que cette patte avoit remplacé celle que l'insecte avoit perdue, ainsi que cela arrive aux crabes et aux écrevisses qui perdent les leurs. Mais cette conjecture ne me paroît pas assez fondée, attendu que les faucheurs ont une vie très-courte.

On ne trouve ordinairement au printems que de petits faucheurs qui proviennent des œufs déposés l'automne précédent. Ce n'est guère que vers la fin de l'été qu'ils ont pris tout leur accroissement, et c'est alors qu'ils s'accouplent. L'accouplement n'a pas lieu quelquefois, sur-tout dans l'espèce la plus commune aux environs de Paris, le faucheur des murailles, sans un combat entre les mâles, et sans un peu de résistance de la part des femelles. Quand celle-ci se rend aux desirs du mâle, ce dernier se place de manière que sa partie antérieure est contiguë à celle de la femelle, face contre face; il saisit les mandibules avec ses pinces; le plan inférieur des deux corps est sur une même ligne; alors l'organe du mâle atteint celui de la femelle, et l'accouplement a lieu; il

dure trois ou quatre secondes; après l'accouplement, la femelle dépose dans la terre, à une certaine distance de sa surface, des œufs de la grosseur d'un grain de sable, de couleur blanche, entassés les uns auprès des autres.

Quoique ces insectes soient très-voisins des araignées, ils ne vivent cependant point, comme elles, pendant plusieurs années; presque tous périssent à la fin de l'automne. Un de leurs ennemis, et qui se fixe sur leur corps pour les sucer, est une espèce de mite (voyez *lepte*); cet insecte ne tient quelquefois au faucheur que par son bec; le reste de son corps semble suspendu en l'air. Un *gordius*, semblable à celui qu'on trouve souvent dans l'intérieur des sauterelles, et dont on forme aujourd'hui un genre sous le nom de *filiaire*, trouvé dans l'abdomen du faucheur cornu, peut faire croire que ces insectes sont sujets à nourrir de ces vers. Celui qui a été observé étoit très-lisse, un peu transparent, rempli d'une matière laiteuse; il avoit environ sept pouces quatre lignes de longueur, et deux dixièmes de ligne de largeur.

On connoît douze à quatorze espèces de ces insectes, qui se trouvent presque toutes

en

en Europe. Voyez ma Monographie et celle d'Herbst.

ESPÈCES.

1. Faucheur des murailles; *phalangium opilio* (fem.) *phalangium cornutum* (mâle) Lin. Fab.

Lister, Aran. pag. 94, fig. 35. — *Le faucheur.* Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. xx, fig. 6. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, tab. 10, fig. 1, la femelle; *ibid.* fig. 12, le mâle. — Herbst, Monog. des opilio. tab. 1, fig. 1, 2. la femelle; *ibid.* fig. 3, le mâle.

Le mâle (*phalangium cornutum*) a le dessus du corps d'un gris roussâtre, un peu plus foncé au milieu; les mandibules, les antennules et le dessous du corps blanchâtres, les pattes grisâtres; les mandibules s'élevent en pointe.

La femelle a tout le dessus du corps d'un brun grisâtre, marqué de traits obscurs, et de quelques points blanchâtres; le dessous est d'un blanc gris, avec quelques nuances obscures vers les côtés de l'abdomen; les mandibules et les antennules sont grisâtres, tachetées de brun; les yeux sont placés de chaque côté sur un tubercule lisse. — On le trouve dans presque toute l'Europe, dans

les champs, le plus ordinairement sur les murailles et sur le tronc des arbres.

2. F. A QUATRE DENTS; *phalangium quadridentatum*. Cuv. Fab.

Il a le corps arrondi, très-plat, d'un gris cendré, quelquefois jaunâtre en dessous; une pointe conique sur le milieu du bord antérieur du corselet; un tubercule oculifère, presque lisse; deux rangs de tubercules sur l'abdomen; quatre pointes dont les latérales plus petites postérieurement; les hanches et les cuisses épineuses. — On le trouve à Paris, à Bordeaux, à Brives, sous les pierres. Je l'avois d'abord décrit sous le nom de *faucheur épineux*.

3. F. DES MOUSSES; *phalangium muscorum*.

Il a le corps ovale, d'un cendré jaunâtre, tacheté d'obscur en dessus, pâle en dessous; un tubercule oculifère, dentelé; une bande dorsale, longitudinale, noirâtre; les cuisses anguleuses. — Je l'ai trouvé dans le midi de la France.

4. F. A CRÊTE; *phalangium cristatum*. Oliv.

Il est de la grandeur du précédent; son corps est ovale, obscur en dessus, cendré

en dessous; la partie antérieure du corselet est épineuse, et on y remarque un avancement tranchant, échancré, recevant un tubercule oculifère. Les pattes, d'un gris obscur, offrent quelques pointes très-courtes sur les cuisses. — Il se trouve dans les champs aux environs de Paris.

5. F. PORC-ÉPIC; *phalangium histrix.*

Son corps est ovale dans les mâles, arrondi, déprimé dans les femelles, cendré en dessus et d'un blanc jaunâtre en dessous. Les bords du corselet sont épineux, et les épines sont disposées en rayons vers le milieu du bord antérieur qui est avancé, et offre un tubercule oculifère et lisse. Une tache noirâtre, carrée, se remarque sur le dos de la femelle seulement. Les pattes sont pâles avec quelques petits piquans sur les cuisses. — J'ai trouvé cette espèce dans les champs, aux environs de Brives. Elle égale les précédentes en grandeur.

6. F. BIMACULÉ; *phalangium bimaculatum.* Fab.

Herbst, Monogr. des opil. tab. 3, fig. 3 et 4.

Il est presque globuleux, d'un noir mat et d'une grandeur moitié moindre que celle

des précédens. Les mandibules sont un peu cornues, les palpes luisans, avec le pénultième article courbe; le tubercule oculifère est légèrement dentelé. On voit une tache blanche, oblongue de chaque côté de la base de l'abdomen, et une petite ligne marginale plus bas. Les hanches sont crénelées latéralement; les tarses noirâtres, avec le premier article fort long, contourné. — On le rencontre sous les pierres aux environs de Paris et ailleurs.

7. F. MANTELÉ; *phalangium palliatum.*

Phalangium morio? Fab.

Son corps est ovale, un peu déprimé, d'un blanc jaunâtre, notamment à la base de l'abdomen. Une grande bande en carré long, d'un noir mat, occupe tout le dos. Les palpes sont courts, pâles; le tubercule oculifère est granulé; les pattes sont longues, les cuisses et les jambes anguleuses, légèrement armées de piquans; les trois paires antérieures ont une petite pointe sur les hanches. — J'ai trouvé cette espèce vers le milieu du mois d'août, au sommet du Puy-Mari, une des montagnes les plus élevées de la chaîne du Cantal.

8. F. ANNELÉ; *phalangium annulatum*. Oliv.

Phalangium bicolor? Fab.

Il est arrondi, d'un noir mat en dessus, pâle en dessous, glabre, lisse. Les palpes sont blancs; les serres noires à leur pointe; le tubercule oculifère lisse; les pattes sont menues, cylindriques, très-longues, noires, avec un anneau blanc au bout des cuisses et des jambes, et les tarses noirâtres à articles très-nombreux. — Il habite les Alpes et les Pyrénées. Bosc en possède une espèce dans son cabinet.

9. F. ROND; *phalangium rotundum*.

Lister, Aran. p. 95, fig. 36. — Herbst, Monogr. des opilio. tab. 10; la femelle.

Son corps est rond, presque globuleux, roussâtre en dessus, pâle jaunâtre, et nuancé souvent de rouge en dessous. Le tubercule oculifère est lisse; les pattes sont longues, déliées, cylindriques, glabres, noires ou noirâtres, avec l'extrémité des cuisses et des articles de la jambe, blanche. — Je l'ai trouvé dans les lieux couverts à Brives, et aussi très-communément dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

10. F. D'HELWIG ; *phalangium Helwigii.*

Herbst, Monogr. des opil. tab. 1, fig. 4.

Il est très-noir, ovale, avec le corselet tuberculé, dilaté et lobé latéralement ; l'abdomen uni, et la première articulation des mandibules épineuse. — Il se trouve en Allemagne.

11. F. HISPIDE ; *phalangium hispidum.*

Herbst ; Monogr. des opil. tab. 3, fig. 2.

Il est d'un brun grisâtre obscur, avec trois pointes ou épines à la partie antérieure et supérieure du corps, un grand nombre d'autres épines disposées en lignes transversales sur l'abdomen, et les pattes hérissées de poils. (Voyez le *phalangium horridum* de Panzer). — Il se trouve en Allemagne.

12. F. UNI-ÉPINEUX ; *phalangium monocanta.*

Herbst, Monogr. des opil. tab. 2, fig. 1.

Il est d'un jaunâtre roussâtre obscur, et porte sur son dos une forte épine. — Il se trouve aux Indes orientales.

Je ne connois pas les autres espèces de Fabricius et d'Herbst.

NEUVIÈME GENRE.

TROGULE; *trogulus.*

PAR ce mot on a désigné un coqueluchon. Les insectes de ce genre ont en effet les parties de leur bouche situées dans un enfoncement, que recouvre le prolongement antérieur de l'enveloppe du corps. Ce caractère sépare très-bien les trogules des autres phalangiens. Leur corps est en outre fort aplati, dur; leurs yeux sont écartés l'un de l'autre et peu sensibles; leurs pattes sont proportionnellement plus courtes que celles des faucheurs, et leurs tarses n'ont pas au delà de six articles. — On trouve ces insectes sous les pierres.

La seule espèce connue a été décrite par Scopoli sous le nom d'*acarus nepiformis*, par Linnæus et Fabricius sous celui de *phalangium carinatum.*

Le corps de cet insecte est ellipsoïde, d'un cendré terreux, chagriné, long d'environ quatre lignes; l'avancement antérieur formant le coqueluchon est triangulaire; les

palpes sont fort petits ; on ne distingue pas d'anneaux à sa partie inférieure; ses tarses sont de quatre articles, dont le premier un peu renflé à son extrémité, avec l'angle extérieur prolongé en forme d'épine.

Je nommerai cette espèce *trogule népiforme* (*trogulus nepiformis*). Elle est sous la dénomination de *faucheur à bec*, dans ma Monographie des insectes de ce genre. La trogule népiforme se trouve en France, particulièrement dans la partie méridionale.

DIXIÈME GENRE.

Ciron; *siro.*

La longueur et la saillie des mandibules, l'isolement des yeux éloignent ce genre des autres de la même famille. La seule espèce qui me soit connue se trouve sous les pierres, au bas des arbres, et ressemble, au premier aspect, à la pince de Geoffroi, n° 1; le scorpion cancroïde de Fabricius.

Cet insecte n'a guère plus d'une ligne de longueur; son corps est ovale et rougeâtre. Je le nommerai *ciron rougeâtre* (*siro rubens*). Je ne crois pas qu'il ait été décrit.

Je l'ai trouvé deux ou trois fois dans le Limousin.

FAMILLE QUATRIÈME.

PYCNOGONIDES; *pycnogonides.*

Les insectes de cette famille avoient été mis par Linnæus avec les faucheurs, *phalangium.* Brunnich a formé le genre *pycnogonum*, avec l'espèce que le naturaliste précédent avoit nommée *faucheur des baleines.* Fabricius a établi un autre genre à côté de celui-ci, savoir celui de nymphon, et il a pris pour type le *pycnogonum grossipes* d'Othon Fabricius, auteur de l'excellent ouvrage ayant pour titre *Faune du Groenland.* Ces deux genres font partie de l'ordre des ryngotes, du système de l'entomologiste de Kiell. Ces insectes manquent dans toutes nos collections; je ne puis donc rien statuer sur la formation de ces coupes, faute d'examen. Si les pycnogonons n'ont pas de mandibules, ils ne doivent plus rester dans cet ordre ; il faudra les placer avec les solénostomes.

Les pycnogonides se tiennent sur les bords de la mer, parmi les varecs, les conferves,

s'y nourrissent de petits animaux marins, marchent très-lentement et s'accrochent par leurs ongles aux corps qu'ils rencontrent.

Le nymphon grossipède porte en octobre ses œufs renfermés dans un sac ou ovaire très-mince, et fortement collé aux fausses pattes qui sont situées au devant. Ces œufs sont beaucoup plus grands et plus distincts en décembre, et c'est alors qu'ils éclosent.

ONZIÈME GENRE.

PYCNOGONON; *pyonogonum.*

FABRICIUS assigne pour caractère à ce genre d'avoir un suçoir tubuleux, conique, sans soie, et deux palpes insérés à sa base.

On n'en connoît qu'une espèce; le pycnogonon des baleines, *phalangium balænarum*, Lin. On peut voir sa figure dans Brunnich, Ins. tab. 1, fig. 17; dans Baster, Opus. subs. 2, tab. 3; 146, tab. 12, fig. 5. Fabricius cite encore Pennant, Zool. brit. 4, tab. 18, fig. 7.

Le corps des pycnogonons est plus court, plus large que celui des nymphons, et les pattes sont aussi moins longues. — Le pycnogonon des baleines se trouve dans l'Océan.

DOUZIÈME GENRE.

NYMPHON; *nymphon.*

Ses caractères essentiels sont, suivant Fabricius : un suçoir tubuleux, cylindrique, obtus; quatre palpes insérés à sa base; les supérieurs en pince.

Le corps de ces insectes est très-étroit, linéaire, de cinq à six articles, dont chacun, à l'exception du premier, porte une paire de pattes ; ces pattes sont très - longues, d'environ huit articles.

Fabricius en indique deux espèces; 1° le nymphon grossipède, *nymphon grossipes*, qui s'insinue, suivant lui, entre les valves des coquilles des moules, et epuise l'animal à force de le sucer. Son corps est glabre; 2° le nymphon hérissé, *nymphon hirtum*. Son corps est herissé de poils ou d'asperités, ce qui distingue cette espèce de la précédente. — On trouve ces insectes dans les mers Arctiques.

Nous renvoyons à Muller et à Othon Fabricius, pour d'autres détails.

SECTION SECONDE.

FAMILLE CINQUIÈME.

ACARIDIES; *acaridiæ.*

CETTE famille et les deux qui vont suivre répondent au genre *acarus* de Linnæus et de Geoffroi, ou sont formées des insectes appelées *mites*, *cirons*, *tiques*. Leur caractère distinctif, parmi les acères, est d'avoir le corps formé d'une masse qui n'offre aucune distinction de corselet et d'anneaux. Les acaridies ont des mandibules; les hydracnelles n'en ont pas, et leur bouche est un simple suçoir: leurs pattes sont natatoires. Les tiques sont semblables aux hydracnelles quant aux organes de la manducation; mais elles vivent hors de l'eau. Nous allons présenter ici les observations de De Géer sur les première et troisième familles, ces observations étant les plus complettes.

Les mites sont des insectes très-petits dont on ne peut distinguer les différentes parties qu'à l'aide d'un microscope. On les rencontre presque par-tout, et leur exa-

men offre beaucoup d'intérêt sous plusieurs rapports.

Leur tête est petite, pointue en devant, et presque toujours de figure conique; elle est garnie d'une courte trompe, de deux yeux placés vers les côtés, et de deux bras articulés près de la tête, qui ressemblent à de petites pattes. Elle est attachée immédiatement au corps et confondue avec le corselet, de sorte que ces deux parties ne font qu'une même masse, ce qui distingue les mites des araignées qui ont toujours un corselet bien marqué; quelques mites cependant ont une espèce de corselet, mais il est toujours moins distinctement séparé du ventre que dans les araignées; elles ont à la tête une trompe, ou un aiguillon très-délié, à l'aide duquel elles sucent leur nourriture. Cette trompe ou cet aiguillon varie en figure et en accompagnemens dans les différentes espèces. Dans quelques-unes les yeux sont assez distincts; dans d'autres ils sont presque imperceptibles.

La figure des deux petits bras qui tiennent à la tête offre aussi quelques différences: dans diverses espèces ils sont longs, divisés en articles mobiles comme de petites pattes; dans d'autres au contraire, ils sont courts

et n'excèdent guère la longueur de la tête. Les mites se servent de leurs bras pour tâter et fixer les matières dont elles se nourrissent.

Elles ont huit pattes. Ces pattes sont ordinairement longues, divisées en plusieurs articulations et terminées par des crochets. Elles ont leur attache en dessous du corps, le long de chaque côté où elles sont placées par paires. Plusieurs espèces de mites ont le bout des pieds garni d'une petite vessie aplatie que l'insecte peut enfler ou contracter plus ou moins, et qu'il fixe en marchant sur le plan de position. Cette vessie est ordinairement garnie de petites crochets presque imperceptibles à cause de leur extrême ténuité.

Semblables sous ce rapport aux araignées, les mites n'ont point d'antennes, car les deux petits bras articulés, étant près de leur tête, ne sont point des antennes et ont une analogie complette avec les bras des araignées qui manquent aussi d'antennes. On voit cependant, suivant De Geer, sur la tête de quelques espèces de mites, deux longs filets en forme de poils, qui peut-être sont des antennes.

Leur corps est ordinairement gros et ovale, plus

plus ou moins alongé et quelquefois presque arrondi ; dans d'autres il est aplati ; dans d'autres au contraire, il est lisse, et l'on n'y remarque aucuns poils sensibles. Les mites n'ont point de filières en forme de mamelons au derrière, de même que les araignées; et cependant il en est quelques espèces, mais en petit nombre, qui filent.

Toutes les mites sont ovipares : les femelles pondent des œufs après avoir eu la compagnie du mâle; elles sont d'une fécondité extrême. Il est à remarquer que les jeunes mites qui éclosent de ces œufs n'ont à leur naissance que six pattes; ce sont pour lors celles de la troisième paire qui leur manquent et qui poussent lorsqu'elles ont mué ou changé de peau : plusieurs mites marchent toujours lentement; d'autres au contraire courent avec une grande vîtesse.

On les rencontre dispersées presque partout, et quoique fort petites, elles font souvent plus de mal que tous les autres insectes, car on a prétendu qu'elles sont la cause de plusieurs des maladies épidémiques qui affligent les hommes ou les animaux. Si la dyssenterie, la petite vérole, et peut-être même celle qui occasionne le plus de ravages, la peste, ne leur doivent point être attribuées,

du moins est-il constant que la gale est favorisée par les mites, puisqu'elles fourmillent dans les plaies et les ulcères causées par ce mal. On en trouve en Amérique une espèce assez grande et extrêmement féconde; elle habite les bois, et s'introduisant dans la peau des hommes et des bêtes, elle y cause des ulcères très-dangereux, qui même pourroient occasionner la mort, si ces insectes s'y étoient attachés en quantité.

D'autres mites se tiennent sur les bêtes à quatre pieds, comme la tique des chiens, *ricinus*, et sur les oiseaux, dont elles sucent incessamment la peau à la façon des poux; plusieurs espèces même se cramponnent sur le corps de différens insectes plus grands, comme des scarabées, abeilles, fourmis, mouches et même des limaçons de jardin; et elles vivent des sucs qu'elles pompent de la peau de ces animaux à l'aide de leur suçoir. D'autres habitent les feuilles des arbres et des plantes, et aussi le dessous de l'écorce des vieux troncs d'arbres; d'autres se trouvent dans la farine, sur le fromage, sur le lard et la viande sèche, comme aussi sur les vieilles confitures sèches, où elles multiplient prodigieusement. De Géer déclare avoir remarqué, à l'aide d'une loupe,

des milliers de petites mites blanches qui fourmilloient sur de vieilles brignoles confites. Il est donc essentiel de ne point faire usage de vieilles confitures sèches sans les avoir attentivement examinées à la loupe, de peur d'avaler ces petits insectes qui pourroient occasionner des maux d'estomac ou d'autres incommodités. Enfin on en trouve encore d'autres dans les tonneaux ou futailles où l'on garde de la bierre qui commence à s'aigrir; aussi croit-on que ce sont elles qui occasionnent la dyssenterie chez ceux qui boivent d'une telle bierre. Toutes ces sortes de mites sont encore connues sous le nom de *cirons*, *acarus*.

Plusieurs mites demeurent dans et sur la terre; d'autres vivent dans les eaux des lacs et des marais. Ces dernières, très-remarquables en ce qu'elles attachent leurs œufs aux corps et aux pattes de différens autres insectes aquatiques plus grands, comme les ditiques, les punaises d'eau et autres, et que ces œufs grandissent de jour en jour sur ces mêmes insectes, ce qui est une marque certaine qu'ils en tirent leur nourriture jusqu'au moment où les petits éclosent; ces dernières, disons-nous, font un objet particulier de nos recherches et de nos obser-

vations, etc. On trouve encore des œufs à peu près semblables, et qui pour l'ordinaire sont d'un rouge de sang sur le corps de plusieurs insectes terrestres, comme des demoiselles, des mouches, des cousins, des tipules, etc.... et d'où sortent de petites mites qui continuent à sucer ces mêmes insectes.

Il est difficile de trouver des caractères assez généraux et assez bien déterminés pour diviser les mites en différentes familles; il seroit néanmoins necessaire de les distinguer à cause du grand nombre de leurs espèces. La figure de leurs pattes offre bien quelque différence, puisque dans certaines espèces elles sont presque toutes de longueur et de grosseur égales; au lieu que dans d'autres telles paires de pattes sont plus longues ou plus grosses que telles autres; mais les limites de ces différences étant peu distinctes, il est difficile de les employer à diviser ces insectes en familles; et pour ce qui concerne les autres parties, elles sont trop petites et trop variées pour pouvoir offrir des caractères généraux. Nous suivrons donc leurs différentes espèces selon qu'elles se rencontrent, et les classerons en familles ou en sections, selon les lieux où elles se rencontrent ordi-

nairement et les différentes matières dont elles font leur nourriture.

Celles que l'on trouve sur les vivres ou provisions de bouche ; celles qui attaquent les hommes, ou se fixent sur les animaux quadrupèdes ; celles qui s'attachent aux oiseaux ; celles qui vivent sur les autres insectes ; celles qui se plaisent sur les arbres et les plantes ; celles qui sont vagabondes et errent par-tout sans se fixer à quelque objet déterminé, formeront autant de familles ou sections ; celles enfin qui vivent dans les eaux des lacs et marais, et que nous nommons à cet effet aquatiques, feront un objet spécial de descriptions et de remarques (1).

1°. Les mites qui se trouvent sur les vivres ou provisions de bouche sont les plus communes de toutes ; nous les appellerons *domestiques*, parce qu'on les trouve sur les différentes provisions qu'on garde dans les maisons ; elles fourmillent sur le vieux fromage ; elles abondent sur la viande sèche ou fumée des garde-mangers, sur les oiseaux et les insectes desséchés des cabinets des

---

(1) Nous donnerons l'extrait des observations de De Géer sur ces mites, en traitant des hydrachnes.

naturalistes, sur le vieux pain, les confitures sèches gardées depuis trop long-tems, et se multiplient extrèmement sur toutes ces denrées; elles sont si petites qu'à peine elles égalent la grosseur d'un grain de sable fin; aussi échappent-elles par leur ténuité à la vue simple, et a-t-on besoin d'un bon microscope pour les observer. Leeuwenhoeck nous fournit plusieurs observations intéressantes sur ces insectes, et particulièrement sur leur génération.

Ces mites sont très-agiles et courent avec beaucoup de vitesse. A l'aide d'une loupe, on voit d'abord qu'elles sont toutes velues, ou garnies de beaucoup de poils, mais c'est au microscope que l'on doit examiner leur véritable figure; leur couleur est d'un blanc sale un peu rembruni, et leur peau est très-luisante. On remarque sur le corps de presque toutes ces mites deux taches circulaires brunes, produites par des parties internes qui paroissent à travers la transparence de leur peau. Leur corps est ovale, gros, un peu rétréci au milieu, ayant là de chaque côté comme un enfoncement; la peau qui couvre tout le corps est lisse, très-tendue, et ne forme aucuns plis ni rides; sa partie antérieure est terminée en cône

ou en espèce de museau assez pointu, qui est la tête de l'animal, laquelle est confondue avec le corps même dont elle fait le prolongement; la mite peut la courber en dessous et lui donner plusieurs autres inflexions. Elle a en devant une petite partie pointue, divisée longitudinalement en deux pièces, que la mite peut écarter et rapprocher l'une de l'autre; ces pièces ont de petites pointes en forme de dentelures : ce sont sans doute les instrumens avec lesquels elle ronge ses alimens. Leur tête est encore garnie aux côtés de deux autres parties alongées et mobiles, terminées en pointes et hérissées de poils; ce sont sans doute les bras de l'insecte.

Les huit pattes sont assez longues et égales; la mite les tient toujours courbées vers le plan de position; celles des deux premières paires, qui ont leur direction vers la tête, sont beaucoup plus grosses que celles des deux paires postérieures, qui sont dirigées vers le derrière; elles sont terminées par une petite partie ovale, transparente et enflée comme une petite vessie à long cou, ayant en devant une espèce de petite fente ou de séparation; la mite peut donner à cette vessie toutes sortes d'inflexions, et sou-

vent, la mettant dans une position perpendiculaire à la patte, elle lui fait former un angle droit avec cette patte ; elle peut encore enfler et contracter cette espèce d'empâtement, qui, quand il est posé sur le plan ou la mite marche, s'élargit et se gonfle; mais lorsque la patte se trouve levée, et qu'elle ne touche point à ce plan, la vessie disparoît presque entièrement.

Leeuwenhoeck ayant dit positivement que les mites de cette espèce ont à chaque patte deux petits crochets ou ongles courbés, et qu'il avoit vu une de ces mites saisir, avec l'un de ces crochets, un des poils d'une autre mite et la soulever en l'air, De Géer s'est appliqué à chercher ces mêmes crochets, et dit aussi les avoir découverts, quoiqu'avec assez de peine. La mite peut plier en deux la petite vessie dont nous avons parlé, et cela suivant sa longueur ou dans sa direction ; en dessous de chacune de ces moitiés, De Géer a découvert un petit crochet, mais qui ne se montre que difficilement, parce qu'il est caché sous la vessie ; ces crochets, très-difficiles à apercevoir, ont été par lui indubitablement reconnus à l'aide de certain mouvement que la mite donnoit à sa patte ; c'est au moyen de ces crochets

que la mite se fixe sur les objets où elle marche.

Toutes les femelles de ces mites, qui sont toujours plus grandes que les mâles, sont garnies au derrière d'une petite partie cylindrique et creuse en dedans, comme un petit tuyau, qui donne peut-être passage aux œufs qu'elles pondent, puisqu'on ne la trouve jamais sur les mâles; l'on distingue aisément ceux-ci des femelles lorsqu'on les voit accouplées, étant alors unis par le derrière; en dessous de ce petit tuyau on remarque une petite éminence, où peut-être se trouve l'ouverture de l'anus.

Ces mites vues au microscope paroissent toutes hérissées de poils longs et nombreux, et ces poils ont en quelque manière la figure de longs piquans courbés, qui ont des deux côtés un grand nombre de barbes en forme de poils très-courts, de sorte qu'ils ressemblent aux poils des chenilles velues. Par une singularité très-remarquable, ces poils de la mite sont mobiles, et elle peut les mouvoir de côté et d'autre; d'où il suit que chaque poil tient ou communique à un muscle qui lui donne le mouvement; enfin quelques-uns de ces poils, semblables en quelque façon aux piquans du porc-épic,

paroissent être placés sur le corps en ordre régulier; il s'en trouve toujours deux d'égale longueur sur le dessus de la tête, qui figurent deux petites antennes, et au derrière deux autres poils placés régulièrement l'un à côté de l'autre; l'on n'aperçoit point de barbes sur les poils des pattes, lesquels sont encore plus fins que ceux du corps.

Les femelles, après l'accouplement, pondent des œufs ovales, transparens et d'une petitesse extrême. Leeuwenhoeck prétend qu'ils ont de petites taches sur leur surface, et Blanckaert dit y avoir vu des traits qui se croisent comme un réseau. Huit jours après que ces œufs ont été pondus, il en sort, au rapport de Leeuwenhoeck, de très-petites mites, lesquelles naissent uniquement avec six pattes. De Géer a fait la même observation sur plusieurs jeunes mites de cette espèce nouvellement écloses, et qui n'avoient encore que la grandeur des œufs mêmes; elles n'avoient constamment, selon cet auteur, que six pattes, et c'étoit toujours celles de la troisième paire qui leur manquoient, mais celles-ci poussent ensuite quand la mite avance en âge. Cette singularité est digne d'attention, et il seroit infiniment curieux aussi d'observer à quel

âge ordinairement ces deux nouvelles pattes leur viennent.

Les mites pondent et multiplient non seulement en été, mais encore en hyver; elles sont même assez agiles en cette saison, pourvu que le froid ne soit pas trop vif; mais comme elles ont l'avantage de n'être exposées, dans les maisons où elles vivent, qu'à un froid modéré, elles se propagent à leur aise malgré cette saison, ce que ne font point d'autres insectes qui passent l'hyver en plein air.

2°. Les mites qui attaquent les hommes et les quadrupèdes, sont d'abord de petits insectes bien connus des naturalistes, et lesquels se trouvent dans les ulcères produits par la gale sur les mains et les autres parties du corps humain (1), et sont même l'unique cause de cette affreuse maladie. « Cette mite, dit Linnæus, habite sous la peau humaine, où elle cause la gale; elle y produit une petite vésicule, d'où elle ne s'éloigne guère; après avoir suivi les rides de la peau, elle se repose et excite une démangaison. Celui qui y est accoutumé peut aisément la

---

(1) Mite de la gale. De Géer. — *Acarus exulcerans*. Lin.

voir à l'œil simple en dessous de la peau ou de l'épiderme, et il est facile de l'ôter avec la pointe d'une épingle ; quand on la place sur l'ongle, elle ne se remue presque point d'abord, mais en l'échauffant par l'haleine, elle se met à courir sur l'ongle avec vîtesse ; elle est très-petite, à peine de la grandeur d'une lente, de forme arrondie, et sa tête n'est presque pas visible ; la bouche et les pattes sont rousses ou jaunâtres ; le ventre est ovale, de couleur aqueuse, garni sur le dos d'une double ligne courbée, ou de deux lignes courbes, brunes ».

Les mites qui séjournent dans les plaies galeuses sont très-petites et n'excèdent pas la grandeur d'un grain de sable ordinaire. Leur corps, qui est de couleur blanche et et transparente, est de figure arrondie et presque circulaire, et sa surface est raboteuse, ayant comme des inégalités et par-ci par-là quelques poils, mais en petite quantité ; la tête est en forme de museau court, cylindrique, arrondi au bout, et armé de quelques poils ; leurs parties et leur véritable construction ne peuvent guère être démêlées à cause de leur extrême ténuité.

Les huit pattes de cette mite, qui ont une légère teinte de roux ou de jaunâtre,

sont en général assez courtes; les quatre postérieures le sont encore plus que les autres, en sorte qu'on n'en aperçoit qu'à peine une partie quand on regarde l'insecte en dessus; et elles sont placées à une certaine distance de celles de la seconde paire. Ces quatre pattes antérieures sont aussi assez courtes, mais grosses et de figure conique; elles paroissent être divisées en quelques articulations, ayant des poils dont quelques-uns sont assez longs: ce qui les rend sur-tout remarquables, c'est qu'elles sont garnies au bout d'une longue partie déliée, droite et cylindrique, en forme de tuyau, terminée par une petite boule, en forme de vessie arrondie, que la mite pose et appuie sur le plan où elle marche. Cette partie déliée et filiforme, que l'on doit regarder comme le pied ou le tarse, parce qu'elle en fait les fonctions, est mobile sur le reste de la patte avec laquelle elle fait des angles différens, selon le mouvement que la mite lui donne. Les quatre pattes postérieures sont aussi terminées par une partie déliée et alongée, de couleur brune. Chacune de ces pattes postérieures a un poil très-long, et qui surpasse de beaucoup en longueur tous les autres poils qui se trouvent sur cette mite.

Les mites, que j'appellerai *mites de la farine*, n'ont aucune conformité avec celles dites *domestiques*. Elles diffèrent aussi des mites qui vivent ordinairement dans la farine. Celles dont je parle ici sont très-petites, et même plus que celles de la gale, ayant le corps blanc, mais la tête et les pattes un peu roussâtres; leur corps n'est point arrondi, mais ovale et alongé, et la tête qui s'avance en forme de museau est grosse et conique, se terminant en pointe mousse; les huit pattes, celles sur-tout des deux premières paires, sont grosses. Leur volume diminue peu à peu, et elles se terminent en pointe mousse: l'on ne remarque point à leur extrémité cette petite partie, en forme de vessie, transparente, que l'on voit à celles des mites de la gale et des domestiques. Au reste, elles sont divisées en articulations et garnies de poils, dont il y en a un qui surpasse les autres en longueur. La tête et le corps ont aussi des poils, dont ceux du derrière sont très-longs: ces mites marchent assez vîte et aiment à s'enfoncer dans la farine. Comme elles sont imperceptibles à la vue, il doit en entrer infiniment dans le pain que l'on mange, sur-tout dans celui fait de vieille farine.

Il est une autre espèce de mites (mite ricinoïde), rangée de même dans la seconde famille; elle est connue sous le nom de *ricinus*. Ces mites, appelées ordinairement *tiques*, sont de la grandeur d'une graine de navet; elles se trouvent très-souvent sur les chiens, et particulièrement sur ceux de chasse qui les gagnent dans les bois où ces insectes font leur demeure; elles s'attachent fortement par la trompe à la peau de l'animal, qu'elles percent avec cette même trompe pour en tirer le sang dont elles sont très-avides, et elles y tiennent souvent si fort qu'on ne peut les en arracher sans les blesser. Les auteurs qui ont parlé de ces mites prétendent qu'à force de sucer le sang, leur ventre enfle et augmente si considérablement qu'il égale la grosseur d'une lentille. Quelquefois aussi elles s'attachent à la peau des hommes en la perçant et y introduisant presque toute la tête, et à force de la sucer elles y produisent des taches rouges; on les trouve souvent aussi sur les bœufs.

Ces mites sont entièrement rases, n'ayant que quelques poils très-courts sur les pattes et les bras; elles sont d'un noir un peu violet quand elles se sont bien gorgées de sang; mais les pattes, les bras et la trompe sont de couleur brune.

Leur corps est couvert d'une peau dure et comme coriace, et n'est proprement qu'un gros ventre de figure ovale, convexe et renflée, en forme de boule alongée, le tout sans distinction de corselet et d'une même pièce; on remarque cependant en devant et en dessus, tout près de la tête, une petite plaque arrondie, écailleuse, brune et luisante, qui a l'air d'un corselet, et que les auteurs appellent une tache, qui est arrondie ou ovale et brune.

La tête de cette espèce de mite est séparée du corps par un étranglement ou une incision; elle est mobile, en sorte que l'insecte peut la courber en dessous, ce qu'il fait souvent en marchant. Elle se prolonge en devant en une trompe écailleuse, roide et très-remarquable, accompagnée de chaque côté d'une partie alongée en forme de masse aplatie, placée parallèlement avec la trompe et attachée à la tête par un petit article arrondi : ces deux parties, qui sont de la même longueur que la trompe, répondent aux bras des autres espèces de mites; et comme elles sont mobiles, elles peuvent s'écarter plus ou moins de la trompe.

Cette trompe, qui est de la forme d'un stilet cylindrique, un peu pointu au bout

et

et beaucoup plus long que la tête, est garnie le long de chaque côté, mais un peu en dessous, de deux rangs de dentelures en forme de dents de scie assez grandes, dirigées par leurs pointes en arrière ou vers la tête, et très-visibles à l'aide d'un bon microscope. C'est par l'effet de ces dentelures que la mite, qui a introduit sa trompe dans la peau de l'animal, y tient si fortement et se laisse si difficilement arracher de la plaie, parce que ces pointes par leur direction résistent à la sortie de la trompe.

Cette mite est garnie de huit pattes très-mobiles, assez longues, divisées chacune en six articles, et attachées au devant du corps, ou en dessous de la plaque du corselet, proche les unes des autres; elles sont toutes à peu près de longueur égale, et la mite les tient toujours courbées en avant ou du côté de la tête. Il est à remarquer qu'elles sont terminées par une petite pièce circulaire, aplatie et transparente, semblable à une petite vessie membraneuse et très-flexible, et attachée au pied par un court filet cylindrique et mobile, auquel la mite donne toute sorte de direction et d'inflexion en la posant sur le plan où elle marche. La vessie qui termine les deux pattes antérieures est du

double plus grande que les autres et de figure presque triangulaire ; en dessous de cette vessie sont attachés deux crochets assez longs qui la débordent de chaque côté, et qui sont plus grands que dans aucune autre mite. Si elle rapproche les deux crochets l'un de l'autre, la membrane alors se plie toujours en deux, parce que ces crochets y sont intimement unis et comme incorporés.

On trouve en été, sur les bœufs, les moutons et les chiens, des mites anciennement connues sous le nom de *reduvius* (mite réduve) ; elles sont les plus grandes de leur genre, mais elles ne le sont pas également. Il en est de deux couleurs différentes ; les unes, et ce sont les plus grandes, ont le corps d'un gris ardoisé, et sont plus grosses que les punaises des lits ; celui des autres est d'un rouge pâle tirant sur le jaune ; les unes et les autres ont les pattes noires ; et sur le devant du corps en dessus, tout près de la tête, on remarque une assez grande tache noire ou plaque circulaire écailleuse, d'un noir luisant, qui figure un petit corselet. Ces deux sortes de mites se ressemblent parfaitement : les grises se trouvent ordinairement sur les bœufs et les chiens, et les rouges sur les moutons.

Le corps de ces mites est ovale, mais aplati en dessus comme en dessous, et le ventre se rétrécit un peu de chaque côté vers le milieu de son étendue, ayant en dessus trois incisions longitudinales en forme de rides concaves, et deux en dessous vers les côtés. Encore en dessous, et à quelque distance de son extrémité qui est arrondie, paroît une grande cavité dans la peau, où se trouve un petit point ou tubercule, qui vraisemblablement est l'anus; et entre ses deux pattes postérieures il y a une petite éminence. On aperçoit encore de chaque côté du ventre un point en forme de très-petite plaque concave, ronde, au milieu de laquelle se trouve un petit tubercule qui paroît être un stigmate, ou une ouverture de la respiration. La peau qui couvre le ventre, tant en dessus qu'en dessous, est épaisse et coriace, mais la plaque arrondie, noire, du devant du corps, est écailleuse et un peu chagrinée. On n'aperçoit de poils ni sur le ventre, ni sur cette plaque noire.

La tête, qui est séparée de cette plaque écailleuse par une incision, est mobile et petite, ayant en devant une longue pointe écailleuse, arrondie au bout, qui est la trompe avec laquelle la mite s'attache à la peau de

l'animal quadrupède en s'y enfonçant. Cette trompe est garnie de dentelures dont les pointes sont dirigées en arrière, et qui par conséquent la retiennent fortement dans la peau où elle s'est introduite. Elle est accompagnée de chaque côté, et à demi-couverte, d'une pièce aplatie et alongée, large au milieu et arrondie au bout, garnie de quelques poils courts, et unie à la tête par un article arrondi sur lequel elle se meut. Ces deux pièces, qui sont noires et écailleuses comme la tête, répondent aux bras des autres espèces de mites.

Les pattes, dont les deux antérieures et les deux postérieures sont plus longues que les quatre intermédiaires, sont divisées en six articles, dont le premier, qui tient au corps, est immobile et comme incorporé dans la peau. Elles sont attachées au devant du corps, un peu en dessous des deux côtés, tout près les unes des autres, et sont terminées par une petite membrane arrondie, transparente, qui est armée de deux crochets, et unie à une espèce de filet cylindrique, court et mobile. Ces pattes, qui sont garnies de plusieurs petits poils, sont noires et écailleuses comme la tête, ayant à chaque articulation un anneau d'un blanc sale, et la

vessie ou membrane qui termine les deux antérieures est triangulaire. Lorsque la mite lève les pattes, elle plie en même tems cette membrane en deux; mais, dès qu'elle pose les pieds sur le plan de position, la membrane se déploie.

Ces mites marchent ou plutôt se traînent avec pesanteur et lentement; mais elles ont beaucoup de facilité pour s'attacher avec leurs pattes à tous les objets qu'elles rencontrent, même au verre le plus poli.

De Géer a fait sur ces mites une observation des plus curieuses : c'est qu'en dessous du ventre de plusieurs d'entre elles, se trouve attachée une autre mite toute noire et luisante, et beaucoup plus petite, n'ayant guère que la grandeur d'une graine de navet, et qui leur embrasse le ventre avec ses pattes, se tenant là dans un profond repos. Cette petite mite est ovale et aplatie en dessus comme en dessous, couverte d'une peau écailleuse et chagrinée; son corps est bordé des deux côtés et par derrière d'une marge relevée, transparente d'un brun clair. Les huit pattes sont fort longues, et les deux antérieures, beaucoup plus grosses que les autres, sont aussi plus longues, de même que les deux postérieures; elles sont toutes

terminées par une petite vessie ou membrane accompagnée de crochets comme dans la grande mite. La tête est semblable à celle de cette dernière, ayant sur le devant une trompe assez grosse, garnie de dentelures, et accompagnée des deux côtés de petits bras larges, aplatis et mobiles, qui couvrent la trompe entièrement quand elle est dans l'inaction, mais qui s'écartent vers les côtés quand la mite veut faire usage de sa trompe. Cette trompe et les bras sont plus courts et plus gros que ceux de la grande mite, proportion gardée, et les bras sont attachés à la tête par une articulation mobile. De Géer a observé que cette petite mite se tient constamment attachée au ventre de la grande dans une position renversée, exactement entre les deux pattes postérieures et jamais plus haut ni plus bas, la tête se trouvant toujours placée dans l'endroit où se voit une petite partie relevée, et la trompe de cette petite mite étant enfoncée dans une éminence à laquelle se trouve une ouverture; alors ses bras en masse sont considérablement écartés vers les côtés et appliqués sur la peau de la grande mite. Elle garde cette position plusieurs jours de suite, et reste ainsi immobile et en repos, tandis que

la grande mite se promène ainsi par-tout chargée de la petite qui ne l'abandonne pas.

De Géer, examinant pourquoi et dans quelle intention cette petite mite écailleuse se tient ainsi attachée à la grande, écartant l'opinion par laquelle on la considéreroit comme une ennemie occupée à sucer cette dernière, pense qu'il y a tout lieu de croire que l'union intime de ces mites est un vrai accouplement, semblable en quelque sorte à celui des araignées, dont la femelle a également la partie du sexe placée en dessous du ventre; qu'ainsi la petite mite, qui d'ailleurs ressemble, quant à la conformation des principales parties, à la grande, en est le mâle, à l'instar des araignées dont le mâle est de même beaucoup plus petit que sa femelle. Ainsi, dans la supposition très-probable que l'union de ces mites soit leur véritable accouplement, il faut regarder la partie relevée du ventre de la grande mite ou de la femelle, et qui est toujours placée à la hauteur des pattes postérieures, pour celle qui caractérise son sexe, puisque c'est cette éminence que le mâle recherche pour s'y accrocher en y introduisant sa trompe, et appliquant en même tems ses deux bras horisontalement sur le ventre. Cet accou-

plement, qui a beaucoup de ressemblance avec celui des araignées, est très-singulier, et peut être regardé comme une opération très-difficile à démêler; et peut-être dans ce cas ce sont les bras qui contribuent dans ces mites à la fécondation, de même que dans les araignées.

On trouve dans l'Amérique, tant septentrionale que méridionale, mais plus particulièrement encore dans les provinces du midi, une quantité de mites assez grandes (mite pique, *acarus americanus*, Lin.) qui habitent les bois et les forêts, et qui y sont le fléau des hommes et des bête s.

Kalm et Ulloa, auteurs modernes, qui en ont donné les relations les plus circonstanciées, diffèrent dans leur description.

Suivant le premier, ces mites sont de grandeurs très-différentes, les unes étant si petites qu'elles sont presque imperceptibles, et les autres, qui ont eu occasion de se gorger de sang en suçant les hommes ou les animaux, étant grandes comme le bout du doigt. Cette mite, que les habitans de Pensylvanie et de la nouvelle Jersey appellent *pou des bois*, est d'un rouge foncé et luisant, avec une tache arrondie, très-blanche, environ au milieu du dos ou un peu plus

proche de la tête que du derrière. Quand elle a eu occasion de se remplir de beaucoup de sang, sa peau, se dilatant considérablement, devient de la longueur de cinq ou six lignes, de quatre de largeur, et aussi de près de quatre de grosseur. Dans cet état elle n'est point rouge, mais grise, avec quelques points rougeâtres. Les huit pattes et les deux bras sont roux ou d'un jaune un peu roussâtre, et conservent cette couleur malgré l'état de gonflement de cet insecte. Ces mites américaines se trouvent pendant tout l'été dans les bois, sur les buissons et les plantes, mais plus particulièrement sur les feuilles sèches; elles y sont en telle abondance que, dès qu'on s'avise de s'asseoir par terre ou sur quelque tronc d'arbre abattu, on en a bientôt les habits et même le corps tout couverts. Elles grimpent d'abord, quoique lentement, sur les habits, cherchant quelqu'endroit nu du corps, pour s'y fixer en introduisant leur trompe dans la peau. Ceux qui marchent pieds nus dans les bois en ont bientôt les jambes et les pieds couverts. Elles ne s'attachent pas seulement aux hommes, mais aussi aux animaux, comme aux chevaux et aux bêtes à cornes, dont elles sucent le sang, en se fixant sur leur

corps en si grand nombre qu'elles les font souvent périr. On ne les rencontre jamais dans les champs cultivés, les plaines ou les prairies, mais seulement dans les lieux où croissent des arbres. Ces mites percent si subtilement la peau, que les personnes attaquées ne sentent pas d'abord leur piqûre, et ne s'en aperçoivent que quand elles se sont introduites si avant dans la chair que la moitié de leur corps s'y trouve engagée. Alors on commence par sentir une forte démangeaison, puis une douleur assez vive à l'endroit attaqué, où s'élève une enflure assez forte, de la grosseur d'un pois gris ou même plus grande. L'on ne parvient alors que très-difficilement à s'en débarrasser, car en voulant retirer la mite, elle se rompt plutôt que de lâcher prise, de façon que la tête et la trompe restent ordinairement dans la plaie, ce qui y produit bientôt une inflammation, ensuite une suppuration, occasionne une démangeaison insupportable, et enfin rend souvent la plaie profonde et très-dangereuse. Il est donc nécessaire, pour réussir à ôter la mite toute entière, de scarifier la chair tout autour de l'endroit où elle s'est logée, ou bien de se servir d'une petite pince, ainsi que Kalm dit l'avoir fait avec

succès; mais elle se tient si fortement cramponnée qu'on risque souvent d'enlever dans cette opération une portion de la peau. Cet auteur raconte avoir vu des chevaux dont le dessous du ventre et les autres parties du corps étoient si couverts de ces mites, qu'à peine pouvoit-on introduire entre elles la pointe d'un couteau, et elles s'étoient si profondément enfoncées dans les chairs, que l'animal, continuellement sucé, torturé et affoibli, mourut dans de grandes douleurs. Le même auteur a observé enfin que ces mites, après qu'elles se sont bien rassasiées de sang, tombent d'elles-mêmes de l'endroit où elles s'étoient fixées; et ayant pris deux de celles qui s'étoient ainsi détachées, il les a enfermées dans une boîte le 12 avril; les ayant ensuite examinées le 18 mai, il a trouvé que chaque mite avoit pondu un gros tas d'œufs ronds, bruns, luisans et si petits qu'il lui fut impossible de les compter exactement; mais il a jugé que dans chaque monceau il pouvoit bien y en avoir près de mille; et cependant les mites continuèrent encore d'en pondre davantage. Il a enfin remarqué que l'endroit d'où sortoit cette prodigieuse quantité d'œufs étoit précisé-

ment cette petite tache blanche que la mite a sur le dos, au bout du corselet. Suivant cette observation, si elle est juste, les mites, par une singularité très-remarquable, pondroient leurs œufs par le dos; enfin, de tous ces œufs sortirent ensuite autant de petites mites qui furent trouvées mortes dans la boîte vers la fin de l'année.

Suivant Ulloa, second auteur moderne précité, cette mite est nommée *nigua* à Carthagène, et *pique* au Pérou. Elle pond, selon lui, ses œufs d'une façon toute différente; il dit qu'elle se fabrique, sous la peau qu'elle vient de percer, un nid d'une tunique blanche et déliée, qui a la figure d'une perle plate, et dans laquelle elle dépose ses œufs; il ajoute qu'à mesure qu'elle en pond davantage, la petite porte s'élargit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à avoir une ligne et demie ou deux lignes de diamètre, ce qui arrive au bout de quatre ou cinq jours, et qu'ensuite elle crève d'elle-même, et répand une infinité de germes semblables à des lentes, d'où il se forme autant de niguas. De Géer est porté à croire qu'Ulloa a pris la mite même considérablement renflée et agrandie par l'abondance du sang

qu'elle avoit sucé, pour la perle plate ou le nid dont il parle, et il semble accorder plus de confiance à l'observation de Kalm.

Par tout ce que les auteurs nous transmettent sur ces mites, on aperçoit qu'elles ont beaucoup de conformité avec celles qui en Europe s'attachent aux chiens et aux moutons, et dont nous avons parlé.

Il est une autre espèce de ces insectes assez rare, trouvée par le docteur Sparrman au cap de Bonne-Espérance sur le rhinocéros (mite du rhinocéros), dont elle suce le sang; elle est la plus grande de toutes les mites connues; son corps est circulaire; sa couleur est d'un brun de marron, mais en dessous le corps est orné de plusieurs taches plus ou moins grandes, d'un jaune fauve, avec un grand nombre de points bruns; les plus grandes de ces taches sont au milieu du dos, et le bord postérieur du corps est marqué d'une suite de dix taches rondes, de même arrangées en demi-cercle; les huit pattes sont longues, assez grosses, du même brun obscur que le corps, et ressemblent presque à celles des araignées.

Leur tête, qui tient à une petite plaque en forme de corselet semblable à celle de la mite pique, porte en devant une longue

trompe, cylindrique, arrondie par le bout et courbée en dessous, qu'elle enfonce dans la peau du rhinocéros pour en sucer le sang; cette trompe est accompagnée de deux petits bras cylindriques, arrondis au bout et de même longueur qu'elle; sous le ventre, à quelque distance du derrière, se trouve un point élevé en forme de stigmate, qui sans doute est l'anus, et entre les pattes de la troisième paire un tubercule de même que sur les autres mites. Le même auteur, qui a pris plusieurs de ces mites sur le corps de trois rhinocéros nouvellement tués, où elles se tenoient ordinairement aux environs des parties naturelles de l'animal, parce que la peau y est plus mince et plus aisée à percer que par-tout ailleurs, prétend que, quand elles sont gorgées de sang, leur corps s'enfle prodigieusement et devient quatre fois plus gros qu'auparavant.

Le même docteur Sparrman a pris encore au cap de Bonne-Espérance, sur une tortue terrestre, une autre mite de la grandeur d'un petit pois; elle se trouve sur les arbres et les buissons, d'où elle gagne, quand elle en trouve occasion, le corps des hommes et des animaux, où elle s'attache fortement à l'aide de sa trompe pour sucer leur sang

de la même manière que les autres mites ; la tête de cette mite est bien séparée du corselet ; l'une et l'autre sont d'un jaune pâle un peu blanchâtre ; sur la tête sont deux points noirs qui représentent les yeux ; le corselet est presque circulaire et bien distingué du ventre par une incision, ayant en dessus deux raies ondées, longitudinales, noires, et une raie semblable de chaque côté qui en est bordé ; entre ces dernières raies et celles du milieu, on voit de chaque côté une petite tache noire, et le fond jaune de cette partie est parsemé de points noirs ; le ventre est entièrement de couleur rousse, tant en dessus qu'en dessous, ayant plusieurs rides et enfoncemens dans la peau ; et les huit pattes sont d'un brun obscur.

On trouve encore au Cap d'autres mites (mite des buissons) beaucoup plus petites que cette dernière, et n'ayant à peine que la moitié de sa grandeur. Elles sont entièrement d'un brun marron, foncé et luisant, mais elles sont d'ailleurs de même figure ; elles s'attachent aussi à la peau des animaux pour sucer leur sang ; et elles ressemblent beaucoup à celles qu'on trouve en Europe sur les bœufs et sur les moutons.

3°. Une troisième famille de mites se com-

pose de celles qui vivent sur les oiseaux (mite des petits oiseaux). On trouve quelquefois au mois de mars sur la mésange commune, entre les plumes du cou et de la tête, un grand nombre de mites extrêmement petites, et qui ne se font remarquer à l'œil simple que par leur couleur blanche mêlée d'un peu de brun. Elles semblent être composées de trois parties; la tête, le corselet et le ventre, mais dont cependant les séparations sont foiblement marquées, en sorte que ces trois parties sont confondues ensemble. La tête est en forme de museau conique, recourbé en dessous, et le ventre, qui est moins gros que le corselet, dont il n'est séparé que par une incision légère, est ovale, et a quatre tubérosités irrégulières au derrière; cette partie est garnie de quatre poils très-longs, placés deux à deux et horisontalement, outre plusieurs autres poils dispersés sur le corps, lequel est alongé, aplati et beaucoup plus long que large. La transparence de la peau de la mite permet de voir, dans son intérieur, des matières brunes, qui probablement sont ses alimens.

Les huit pattes, qui sont garnies de poils et qui ont leur attache aux deux bords du corselet, n'y sont point placées à distance égale;

égale; celles de la troisième paire sont très-éloignées de celles de la seconde. Les pattes des deux premières paires, qui sont beaucoup plus grosses que les autres, ont leur attache tout près de la tête et très-près les unes des autres; mais celles de la troisième et de la quatrième paires, également rapprochées, sont situées près de l'origine du ventre; les quatre pattes antérieures paroissent être divisées en six articles, sans compter celui qui les unit au corps. Le second de ces articles est garni, au côté extérieur, d'une espèce de crochet recourbé en arrière; le quatrième, d'une pointe roide perpendiculaire droite; et enfin le cinquième, d'une appendice conique, pointue, assez grande: c'est sans doute au moyen de ces pointes et de ce crochet que la mite se tient fixée aux plumes de l'oiseau; le sixième et dernier article est long et délié, et se termine de même que dans les quatre pattes postérieures; ces pattes finissent sans pointe et par un petit empâtement en forme de vessie transparente, que la mite gonfle et contracte à volonté quand elle s'appuie sur le plan de position, et qui sans doute a des crochets comme dans la mite domestique. Parmi ces mites, De Géer dit en avoir trouvé une de la même espèce et

de la même figure, mais moitié plus petite et à qui manquoient les deux pattes de la troisième paire; en sorte qu'elle n'en avoit en tout que six; observation qui vient à l'appui de celle que le même auteur avoit faite au sujet des mites domestiques, qu'elles naissent pourvues uniquement de trois paires de pattes, et que la quatrième leur vient ensuite à mesure qu'elles avancent en âge. Cette jeune mite de la mésange ne portoit aussi au derrière que deux longs poils, au lieu que les vieilles en ont toujours quatre. Pour trouver en quantité ces mites qui marchent assez vîte, il faut les chercher sur l'oiseau mort depuis deux ou trois jours, parce qu'alors abandonnant le corps de l'oiseau, de même que les poux abandonnent le corps mort de l'homme et des animaux, elles ne manquent point de grimper sur les plumes.

Une autre espèce de mites (mite des moineaux, *acarus passerinus*, Lin.), qui n'est pas plus grande qu'un point, mais qui est d'une figure tout à fait extraordinaire, et telle qu'on n'en voit dans aucun autre insecte, se trouve sur les moineaux et les pinsons, et se tient accrochée à leurs plumes. Leur couleur est d'un blanc sale tirant un peu sur le brun; elles ont sur le corps et

les pattes plusieurs poils, dont quelques-uns sont très-longs et roides. La tête de ces mites singulières est de figure conique, mais arrondie au bout et confondue avec le corps sans qu'on aperçoive de séparation entre eux. Le devant du corps est presque triangulaire, formant comme un angle de chaque côté vers le derrière; mais la moitié postérieure, qui est moins large, est conique ou en forme de pain de sucre, ayant à la pointe une articulation garnie de deux petites parties cylindriques et un peu courbées. Au milieu de la partie postérieure du corps on voit une tache ovale brune; les pattes des deux premières paires sont assez grosses, divisées en articulations et terminées par une petite vessie transparente, attachée à une espèce de pédicule délié, mobile, long, et uni au dernier article de la patte; on remarque à cet article deux grosses pointes qui aident peut-être l'insecte à se tenir fixé aux plumes de l'oiseau. Les pattes de la quatrième paire sont assez semblables aux premières et ont aussi au bout des vessies, mais qui ne sont pas accompagnées de pointes. Quand la mite pose les vessies de toutes ses pattes sur le plan de position, elles s'aplatissent en s'élargissant; mais les deux pattes

de la troisième paire, les parties du corps qui rendent cette mite si extraordinaire, sont monstrueuses par leur longueur et sur-tout par leur grosseur, n'ayant aucune proportion avec les autres pattes, ni avec le corps, auquel elles sont attachées dans l'endroit où leur première moitié forme l'angle. Elles sont divisées en quelques articles, dont le premier sur-tout, qui est la cuisse, est d'une grosseur énorme; le second l'égale en largeur; mais les articles suivans diminuent peu à peu. Celui qui précède immédiatement le dernier est courbé en dedans, et l'extrémité de la patte n'est pas terminée par une vessie, mais par deux ongles ou crochets dont l'un est court et l'autre long. Ces deux grandes pattes, quoique mobiles, le sont cependant moins que les autres, la mite ne paroissant les remuer qu'avec peine et ne s'en servant guère en marchant; elles traînent alors comme des queues sur le plan de position, quoique d'ailleurs l'insecte courre avec assez d'agilité. Il paroît que c'est principalement avec ces deux grosses pattes et au moyen de deux crochets dont elles sont terminées, que la mite se tient fixée aux plumes de l'oiseau, et que c'est leur unique usage.

Une autre mite (mite de la poule), plus grande que les précédentes, et par conséquent très-visible à l'œil simple, se trouve en grand nombre sur les poules. Elle est de figure ovale, ayant vers le milieu du corps une inflexion ou un enfoncement qui le divise en deux portions. Le corps, les pattes, les bras sont de couleur grisâtre ; mais le corps est bordé, tant en dessus qu'en dessous, d'une large marge violette, foncée, et en dessus on voit encore des taches de la même couleur. Les deux petits bras de la tête sont courbés en dessous, divisés en articulations, et ont de la ressemblance avec de petites pattes ; dans leur entre-deux se trouve une longue pointe conique, qui est la trompe. Les huit pattes sont transparentes, longues, assez grosses et articulées ; mais les deux antérieures sont plus longues que les autres, et la mite, en marchant, les remue comme des antennes ; chaque patte est terminée par un petit filet très-délié et transparent, au bout duquel est une petite vessie claire et flexible, que la mite pose, en marchant, sur le plan de position, et qui est armée en dessous de deux petits crochets extrêmement fins. Ces mites sont rases ou n'ont que quelques poils très-courts sur le corps et les

pattes. Elles sont très-vives et marchent avec beaucoup d'agilité.

4°. Parmi les mites qui vivent sur d'autres insectes, on en distingue particulièrement une espèce (mite des bourdons, *acarus coleoptratorum*, Lin.), qui est environ de la grandeur d'une graine de pavot, et qui s'attache particulièrement, et en très-grand nombre, au corps des bourdons, des scarabées fouille-merdes, des boucliers fossoyeurs et d'autres insectes. Elles se tiennent ordinairement autour du cou des bourdons et en dessous du corps, entre les pattes des scarabées et des boucliers; souvent même on les voit parcourir le corps de ces insectes avec une extrême vîtesse. Ces mites, bien connues de plusieurs naturalistes, sont d'un brun clair et jaunâtre, ayant sur le dos, vers le derrière, une grande tache triangulaire, plus brune que le reste. Leur corps est ovale et arrondi par derrière; il est couvert d'une peau dure, écailleuse et luisante, et divisé transversalement en deux portions, dont l'antérieure est de la même couleur que la tache triangulaire de l'autre portion. Leur tête est petite et munie d'une trompe conique. De Géer rapporte avoir vu, au microscope, la mite pousser de tems en

tems, avec beaucoup de vîtesse, deux parties déliées, ayant de petites dentelures vers leur extrémité, et avec lesquelles elle suçoit sans doute le corps du bourdon sur lequel elle se trouvoit placée. Les huit pattes sont longues et hérissées de poils ; les deux antérieures sont beaucoup plus longues que les autres : la mite les élève souvent et les porte comme des antennes, leur donnant toute sorte de mouvement en tâtant avec elles les objets qu'elle rencontre en marchant ; les deux pattes postérieures sont un peu plus courtes que les antérieures ; et celles des deux paires intermédiaires le sont encore davantage. Chaque patte se termine par une petite boule, ovale, membraneuse et flexible, en forme de petite vessie, que la mite peut gonfler et contracter, et qu'elle fixe en marchant sur le plan de position ; ces vessies sont sans doute, ainsi que dans les autres mites, armées de crochets. Au devant du corps, vers les côtés de la tête, sont deux espèces de petits bras mobiles, divisés en articulations et semblables à ceux des araignées. De Géer n'est point du sentiment de quelques auteurs qui regardent ces espèces de petits bras comme des antennes. Réaumur semble douter si ces mites ou ces poux,

comme il les appelle, tirent leur nourriture du corps, même du bourdon, et il croit plutôt qu'elles ne cherchent qu'à nettoyer, pour ainsi dire, les parties du bourdon de la liqueur miellée dont elles sont souvent mouillées; c'est-à-dire, qu'elles aiment cette liqueur et qu'elles s'en nourrissent; mais De Géer affirme qu'elles sucent le bourdon même, et ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que les mites de cette même espèce se tiennent encore en grand nombre sur le corps écailleux des scarabées, où assurément elles ne rencontrent point de liqueur miellée; ainsi elles s'y attachent et y demeurent sans doute pour tirer, au moyen de leur trompe, leur nourriture de la peau même des scarabées.

On trouve aussi quelquefois des mouches communes des appartemens dont le cou, le dos et le dessous des ailes sont tout couverts de très-petites mites (*acarus muscarum*, Lin.) semblables à de très-petits points. Leur couleur est rougeâtre; leur corps est ovale, un peu alongé et arrondi au derrière; leur tête est munie d'une petite trompe déliée, au devant de laquelle on voit deux poils assez longs. Les pattes des deux premières paires, qui sont assez grosses, sont divisées

en quatre articles, mais celles de la troisième paire sont beaucoup plus courtes, et l s deux postérieures sont au contraire très-longues, et déliées ou filiformes; enfin elles sont toutes garnies de poils assez longs; elles se tiennent sur les mouches dans un profond repos; mais, dès qu'on les touche, elles se mettent à courir avec beaucoup de vîtesse.

De Géer rapporte avoir trouvé un grand nombre de mites (mite à écailles) attachées sous le corps d'une punaise très-aplatie, qui vit sur l'agaric du bouleau. Elles sont extrêmement petites, et semblables aux plus petits points qu'on puisse faire avec la plume, en sorte qu'il faut un bon microscope pour les reconnoître. Elles sont d'un rouge pâle; leur corps est ovale et un peu aplati. La tête, qui est très-bien distinguée du corps par un étranglement, a en devant et vers les côtés quatre petites parties pointues, courbées en dedans, qui ressemblent beaucoup à des dents, et que la mite remue; mais ce qui rend cette petite mite remarquable, ce sont des parties aplaties, blanches, dont le corps et les pattes sont toutes hérissées, et que De Géer compare aux écailles qu'on voit sur les ailes des cousins :

ces écailles sont grandes en proportion du volume des pattes; la plupart sont aplaties; mais il y en a qui ressemblent à des poils; quelques-unes sont pédiculées; du nombre de celles-ci, il y en a six de plus remarquables par leur grandeur, dont deux proche de la tête, deux vers le milieu du corps et les deux autres vers sa partie postérieure; les huit pattes sont à peu près de la même grandeur.

Les faucheurs nourrissent une autre espèce de mite rouge, qui se tient fortement attachée à leur corps. Elle est ovale, comme enflée; sa partie antérieure représente une sorte de tête, ayant de chaque côté un point noir, les yeux probablement, et au devant de cette apparence de tête une trompe avancée, conique, avec laquelle la mite se fixe à la peau du faucheur; cette trompe est accompagnée de deux petits bras mobiles (des palpes), semblables à de petites pattes. La peau du corps est ordinairement bien tendue; mais l'animal la fronce quelquefois; elle offre plusieurs poils mousses; les bras et les pattes en ont aussi, et qui sont également arrondis au bout; mais ceux-ci sont barbus. Cet insecte n'a que six pattes, et n'en acquiert

pas davantage, quoique De Géer pense le contraire. Ces pattes sont égales, déliées et d'un rouge plus pâle que le corps.

Le corps et les pattes de plusieurs mouches offrent de petites boules alongées, pas plus grandes que des graines de pavot, et d'un rouge de sang très-vif. Ces corps sont de petites mites ovales ou oblongues, arrondies aux deux bouts; l'extrémité antérieure est presque aussi grosse que l'opposée. La trompe avec laquelle l'animal se tient au corps de la mouche est placée sous le corps, et très-courte; à la partie postérieure, en dessous, est une tache ronde ou jaunâtre, l'anus sans doute; les pattes sont au nombre de six, garnies de poils, et si courtes, qu'elles ne peuvent atteindre le plan de position lorsque l'insecte est renversé. Cette mite rend par fois inégale sa peau, qui d'ordinaire est lisse et tendue.

Sur les libellules sont d'autres mites, plus petites qu'un grain de pavot, parfaitement sphériques, lisses, d'un rouge vif, et luisantes; leur dos offre dans un enfoncement une petite élévation, fendue au milieu, et semblable à une espèce de stigmate. La trompe est courte, avancée, avec deux renflemens. De Géer ne leur a compté que

quatre pattes; mais il en a vu six dans d'autres individus plus âgés. A peine ces mites se donnent-elles le plus léger mouvement; qu'on les mette sur le côté, sur le dos, leur position reste toujours la même. Elles meurent avec l'animal sur lequel elles vivent.

L'espèce la plus commune des cousins est sucée par une mite ronde, rouge, qui n'est pas plus grande qu'un très-petit grain de sable, et qui est hexapode. Le devant du corps de cette mite est comme coupé carrément, et offre un avancement en forme de petite tête, renflé de chaque côté, avec une petite pointe au bout; c'est sa trompe; l'insecte meut, alonge, raccourcit à volonté cet instrument; de chaque côté est une petite pièce déliée, les palpes probablement. Sur le dessus du devant du corps sont deux points noirs, les yeux, à ce que l'on peut croire. Les six pattes sont assez longues, légèrement teintes de rouge, velues, transparentes. De Géer soupçonne qu'il en pousse deux autres.

Les pucerons, malgré leur petitesse, sont néanmoins sujets à être attaqués par une mite, moins grande que le plus petit grain de sable, en forme de boule alongée, d'un rouge très-vif; son corps a une petite saillie

en devant, et de chaque côté de cette espèce de tête se voient deux tubercules noirâtres, très-rapprochés l'un de l'autre, qui ont l'air d'être des yeux; la trompe est presque toujours inclinée, et De Géer n'a pu bien l'observer. L'insecte n'avoit que six pattes, dont les antérieures étoient un peu plus longues et plus grosses à leur extrémité qu'ailleurs, tandis que les autres finissent en pointe déliée. La mite marche assez vîte. De Géer l'avoit trouvée sur le puceron de la campanule.

Mais une des mites les plus singulières est celle que l'illustre Réaumur suédois nomme *végétative*, qu'il a observée sur le staphylin rufipède et la lepture rouge de Linnæus, et dont Frisch avoit déjà parlé. De Géer remarque que ce staphylin avoit en dessous et vers les côtés du corps de petites masses ovales, dont il paroissoit extrêmement tourmenté, et qui l'empêchoient de marcher. La loupe lui fit découvrir que ces petites masses étoient des insectes plein de vie, du genre des mites. Ces mites, pas plus grandes qu'un point, tenoient au corps du staphylin par un long filet, une espèce de pédicule, qui partoit de leur derrière. L'assemblage de ces mites forme ces petites masses. Le

pédicule par lequel la mite est fixée au staphylin se dilate au point où il s'implante, et y forme une espèce de pied; ce filet présente l'idée d'un cordon ombilical. Son autre extrémité se dilate aussi en entonnoir ou en un empâtement conique; quelquefois ces filets offrent un renflement dans leur longueur, un peu au dessus de leur base. Ce qu'il y a encore de plus extraordinaire, c'est que ces mites ne sont pas unies séparément au corps du staphylin, par leur espèce de queue; mais qu'elles sont attachées à la file les unes des autres, et forment ainsi une petite chaîne. De Géer ne doute pas que le suc nourricier ne coule dans ces petits tuyaux; ce qui étonnera davantage, est que ces mites se sucent les unes les autres; on peut les comparer à des fœtus communiquant ensemble par autant de cordons ombilicaux. On ne voit point d'exemple, parmi les animaux, d'une semblable manière de se nourrir.

Ces mites cependant, en s'accrochant avec leurs pattes antérieures et faisant quelques efforts, viennent à bout de détacher le pédicule de leur corps par le point où il y prend naissance, et s'en débarrasser totalement. Libres, elles se mettent à marcher.

Ces insectes sont ovales, pointus vers la tête, d'un brun roux; leur corps en dessus est convexe, recouvert d'une écaille unie, luisante, qui déborde un peu tout autour, et assez dure pour résister à différentes impressions; le dessous est aplati; ses huit pattes sont courtes, garnies de petits poils, et terminées par une petite vessie; les deux antérieures sont un peu plus grandes, et l'on voit entre elles deux petits bras courts que l'insecte remue en marchant, et dans leur entre-deux une petite partie conique, la trompe.

De Géer a vu une lepture rouge qui étoit tellement couverte de ces mites, qu'elle en étoit difforme et qu'elle pouvoit à peine se remuer; l'ayant mise dans un poudrier, ces mites l'abandonnèrent peu à peu et périrent. De Géer en plongea quelques-unes dans de l'esprit de vin; cette liqueur ne les empêcha pas d'y vivre assez long-tems. On trouve quelquefois sur les ditiques, les punaises d'eau, des petits œufs rouges qui se nourrissent de même par un conduit ou un pédicule.

5°. La cinquième famille des mites nous présente les espèces qui habitent les végétaux.

La première espèce est la mite fileuse, l'*acarus telarius* de Linnæus; on la trouve

en très-grande quantité, au mois d'août, sous les feuilles de plusieurs végétaux, sur celles particulièrement du tilleul ; elle nuit beaucoup aux plantes que l'on cultive dans les serres.

Ces mites sont à peine visibles, de figure ovale, alongée, d'un blanc verdâtre ou jaunâtre, avec les pattes blanches et transparentes ; les deux extrémités de leur corps se terminent en cône ; les deux palpes sont tellement appliqués sur la partie anterieure, qu'il est difficile de démèler leur véritable figure ; le corps a des poils, ainsi que les pattes, qui sont à peu près d'une grandeur égale ; les quatre posterieures sont placées à une grande distance des autres. De Géer a cru observer que toutes les pattes avoient à leur extrémité une vessie flexible.

Ces mites vivent en grande société et sucent les feuilles avec leur trompe ; elles tapissent d'une sorte de soie fort mince la surface inférieure de ces feuilles, et les font périr ; De Géer n'a pu voir l'animal filer. Il n'est pas du sentiment de Geoffroi, qui attribuoit à ces mites ces flocons soyeux que l'on voit voltiger vers la fin de l'automne, et qu'on nomme *fils de la vierge* ; ces flocons sont trop grands pour être leur ouvrage ;

et

et De Géer y a observé en outre de petites araignées, dont il y en avoit quelques-unes qui devidoient de nouveaux fils, tout en voltigeant.

De Géer a trouvé en hyver, à Utrecht, il y a plusieurs années, sous l'écorce un peu détachée d'un tronc de vieux poirier, sur des branches et sur de petits morceaux de bois qui avoient séjourné long-tems sur le terrain, de très-petites mites, un peu plus grandes que la mite domestique blanche, d'un brun de marron foncé et luisant, ressemblant à de petites araignées, ayant une espèce de corselet distingué du ventre et portant les pattes; leur corps semble offrir trois divisions; la tête, le corselet et l'abdomen; la tête est séparée du corselet par une légère incision; elle est conique, pointue, et a toujours en dessus deux pièces en forme de soies ou de poils, un peu courbées l'une vers l'autre; le corselet est transversal; l'abdomen fait la plus grosse partie du corps de la mite, et ressemble à une boule ovale, presque arrondie. L'insecte est recouvert d'une peau assez dure, presque écailleuse, et garnie de petits poils courts et très-fins.

Les huit pattes sont d'un brun plus clair, assez longues, parsemées de plusieurs poils,

dont quelques-uns beaucoup plus longs; une des articulations inférieures, celle qui répond à la cuisse, est bien plus grosse; le dernier article, celui qui termine le tarse, est très-mobile, et a au bout trois ongles ou trois crochets remarquables.

Les bras ou les palpes sont ordinairement cachés sous la tête, et on ne les aperçoit qu'avec peine; ils sont très-courts, articulés, garnis de poils, et un peu courbés; l'insecte s'en sert peut-être pour saisir les matières qui lui servent de nourriture, et les porter à sa bouche. De Géer n'a pu découvrir si les bras avoient un crochet au bout.

Ce naturaliste a vu encore, sous les lichens dont les branches de poirier étoient couvertes, d'autres mites semblables, mais d'un beau rouge; il les regarde comme de jeunes individus.

Ces mites sont fort tranquilles en hyver; mais lorsque le tems est doux et que le soleil brille, elles sortent de leur retraite, et se promènent, quoique très-lentement, sur les corps qui leur servoient d'abri.

Sous l'écorce des arbres, sous les lichens, De Géer a observé, en hyver et en été, une mite (mite à rebords), qui a la même forme et la même couleur que la précé-

dente, mais dont le corps est ovale, plus aplati, et distingué par un rebord déprimé, qui forme, de chaque côté en devant, une pointe angulaire; les bords du ventre ont une rainure ou un repli tout à l'entour.

6°. La sixième famille comprend les mites vagabondes. La mite faucheur a le volume d'un pou ordinaire, mais elle a de très-longues pattes; ce qui lui donne des rapports avec les faucheurs. Sa couleur est d'un rouge tirant sur le brun; son dos a une longue tache longitudinale, orangée et ondée sur les côtés; le corps est ovale, un peu aplati en dessus, ridé, couvert d'un petit duvet qui le rend velouté, et a, de chaque côté, une éminence en forme de renflement; le derrière est arrondi; les pattes de la dernière paire sont très-longues et déliées; viennent ensuite pour la longueur, dans une série décroissante, la première paire, la troisième et la seconde; celles de la première paire sont plus grosses. Chaque patte est de six articles; le dernier a deux petits crochets unis à une petite tige qui lui sert comme de manche.

De chaque côté de la tête on remarque une petite éminence noire, qui est apparemment un œil, et en devant un petit

mamelon immobile, garni de longs poils noirs; au dessous de la tète sont les deux palpes qui sont formés de quatre articles, dont les trois premiers renflés, et dont le dernier se termine en pointe fixe, et a une appendice alongée, terminée en boule; sa trompe est conique, mobile et terminée par une petite touffe de poils.

Cette mite court très-vîte, et De Géer ne l'a rencontrée qu'une fois.

La seconde espèce de mite vagabonde est très-connue des gens de la campagne, parce qu'on la trouve fréquemment sur l'herbe, dans les jardins et les prés, et que sa couleur, d'un beau rouge écarlate, velouté, la rend très-remarquable. Des personnes même sont dans l'opinion que c'est un poison pour les vaches qui l'ont avalée.

Cette mite ressemble au premier coup-d'œil à une autre espèce qui vient dans l'eau; mais elle diffère essentiellement de celle-ci, ne pouvant vivre dans cet élément. Son corps est plus long que large, aplati en dessus, ovale-carré, un peu rétréci vers le milieu de ses côtés et arrondi postérieurement. Sa peau est couverte d'un duvet semblable à du velours couleur de feu, et offre des plis, des rides, et divers enfoncemens,

ce qui la rend chiffonnée. La tête est conique en devant, difficile à distinguer; elle a, de chaque côté, un petit corps cylindrique, avec un petit bouton noir au bout; ce sont des yeux pédiculés. Les bras sont au devant de la tête, assez longs, semblables à ceux des araignées; ils sont courbés en dessous, articulés, et ont au bout une partie écailleuse, noirâtre, en forme d'ongle, avec une appendice alongée et arrondie au bout, en dessous, à quelque distance de l'extrémité. L'insecte remue ces bras. Les pattes sont au nombre de huit, et presque de la même grandeur; les deux antérieures seules paroissent être un peu plus longues; il y a une grande distance entre les deux paires de devant et les deux paires postérieures. Ces organes sont composés de six pièces, avec deux crochets fins, mobiles, à ce qu'il a paru à De Géer, et rétractiles. Entre les deux pattes postérieures est une petite partie ovale, relevée, avec une fente au milieu, du moins à ce que l'on croit apercevoir. Les poils qui couvrent le corps ressemblent à de petits cylindres arrondis au bout, et paroissent eux-mêmes velus; ceux des pattes ressemblent à des barbes ou à de petites plumes. Telles sont les observations de De Géer.

Quoique je n'aie pu examiner ces insectes si incommodes, et même si dangereux pour les habitans des tropiques, les chiques, j'ai tout lieu de penser qu'ils appartiennent au genre *acarus* de Linnæus. Ces petits animaux sont très-communs aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. Ils sont d'une petitesse extrême, ce qui leur donne plus de facilité pour s'introduire dans la chair sans être aperçus. Ils s'attachent d'ordinaire aux pieds, s'insinuant sous les ongles des doigts; produisent dans la partie où ils sont une démangeaison assez légère, à laquelle succède une inflammation, un ulcère malin ensuite, et quelquefois la gangrène. Il faut donc se hâter de tirer de la plaie ces parasites. Les nègres ont à cet égard une grande dextérité. La place où est la chique est très-reconnoissable à la noirceur de l'insecte qui paroît à travers la peau sous laquelle elle est logée. On faisoit sortir la chique de la même manière que l'on extrait de la chair un petit corps qui y seroit entré, c'est-à-dire, qu'on met à découvert l'animal avec la pointe d'une épingle ou un corps menu et pointu. La chique, qui d'abord n'est pas plus grosse qu'un ciron, devient en peu de tems de la grosseur d'un pois, et produit

un grand nombre de petits qui se nichent dans la plaie autour d'elle. Il faut donc prendre garde de ne pas laisser d'œufs ni de petits de cet insecte dans la chair, de peur que ces œufs n'y éclosent, et que les petits n'y multiplient.

Les personnes qui vont pieds nus, ou qui sont négligentes, en sont particulièrement incommodées. Les singes, les chiens et les chats y sont aussi exposés. Les indiens attribuent au roucou la propriété de chasser ces pernicieux insectes. Ils emploient aussi à cet effet du tabac broyé, des herbes amères. On fait passer la démangeaison excitée par les chiques, en arrosant les parties du corps où elles se sont nichées, avec du jus de citron ou du vinaigre. Les personnes qui ont des ulcères provenus de ces chiques, s'appellent dans le pays, au rapport de quelques voyageurs, *malingres*. On appréhende davantage les ulcères qui sont ronds, parce qu'il faut absolument couper la chair pour détruire le mal.

Marcgrave dit que les portugais nomment cette chique *bicho*, et les brasiliens *tunga*. Ils se servent contre elle d'huile d'amandes d'acajou, extraite avant que le fruit en soit

mûr. Cet insecte acquiert, suivant lui, au bout de deux ou trois jours, la grandeur dont il est susceptible, et il est facile de la tirer de la chair lorsqu'il est arrivé à ce point. Marcgrave suppose que la chique est enfermée dans une petite coque transparente et ronde; il recommande également qu'on ait soin de la faire sortir de la chair toute entière, et sans qu'elle laisse d'œufs.

L'insecte dont parle Marcgrave est peut-être la puce pénétrante de Linnæus. Du nombre de ces animaux parasites est encore l'*iatebuca*. Le petit insecte connu des chasseurs, sous le nom de *louvette*, est encore un *acarus* (*ricinus*). Il arrive souvent, même parmi nous, que des personnes qui se promènent quelque tems, en automne, dans les parties négligées des jardins où croissent différentes plantes, des graminées sur-tout, éprouvent aux jambes des démangaisons assez vives. Cette incommodité est produite par les mêmes causes; une mite extrêmement petite, rouge, qui n'a que six pattes, s'est introduite dans la chair. Un zélé naturaliste, qui s'occupe dans ce moment d'un beau travail sur les coquilles fossiles de Grignon, a eu occasion d'étudier ce petit

animal, et l'a soumis à mon examen. Il se place ordinairement à la racine des poils des jambes, et on l'en extrait vivant, avec un peu d'adresse.

Cet insecte est encore plus commun dans le midi, et j'en ai été quelquefois aussi tourmenté que si j'avois eu la gale. Il se trouve aussi en Angleterre; Shaw l'a décrit et figuré dans ses Mélanges d'histoire naturelle, tom. II, pl. XLII; il le désigne sous la dénomination de *mite d'automne* (*acarus autumnalis*).

Je dois rapporter ici un autre fait de cette nature, dont j'ai été le témoin. Parmi les belles richesses zoologiques arrivées depuis peu au museum d'histoire naturelle de Paris, et venant de la nouvelle Hollande, étoient trois petits quadrupèdes vivans, du genre des phascolomes du professeur Geoffroi. Un de ces individus est mort peu de tems après son arrivée, soit de fatigue, soit par l'effet d'une maladie cutanée qu'avoit produite une quantité prodigieuse des petites mites dont l'animal étoit couvert. Les personnes qui ont préparé sa dépouille n'ont pas tardé à voir leurs mains et leurs bras couverts de petits boutons irritans, occasionnés par l'introduc-

tion de ces mites dans la peau, et ce n'est qu'au bout de plusieurs jours, qu'elles n'ont plus rien ressenti.

Ces mites sont presque invisibles à la vue simple, ayant à peine un vingtième de ligne dans leur plus grand diamètre. Examinées au microscope, ces mites m'ont paru être de diverses grandeurs; les plus petites, et probablement les plus jeunes, avoient beaucoup de rapports avec la mite de la gale de De Géer; les autres, ou les individus les plus grands, avec la mite des moineaux, *acarus passerinus*, Lin. Leur corps est presque rond, d'un blanc un peu transparent, avec quelques jointures de leurs pattes d'un brun rougeâtre; la partie antérieure du corps forme un petit museau conique; les deux paires de pattes antérieures sont courtes, grosses, égales et coniques: la troisième paire est écartée des précédentes, rejetée en arrière; ces pattes-ci sont très-grosses, partiticulièrement à leur base, et ont des poils, dont quelques-uns fort longs; les dernières pattes, ou celles de la quatrième paire, sont petites, cachées presque par les précédentes et dirigées dans le même sens; l'extrémité postérieure du corps m'a paru arrondie, et

avoir quatre petites appendices ou pointes mobiles, ayant au bout une longue soie; les deux appendices du milieu étoient plus petites. Je place cette mite dans le genre sarcopte.

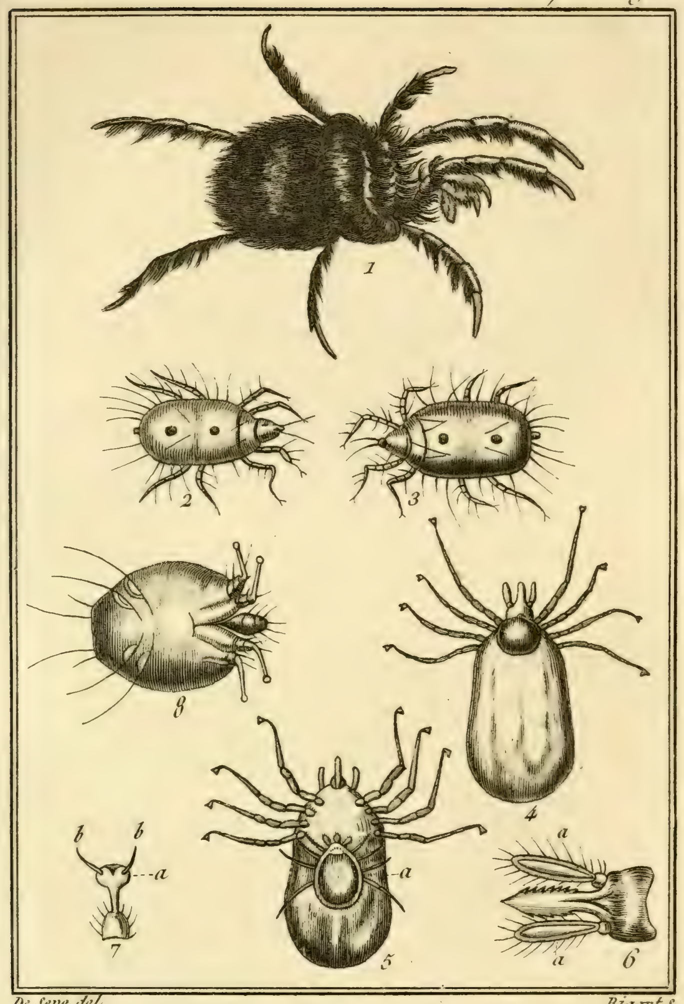
Voilà ce que l'histoire des insectes des familles acaridies et des tiques nous offre de plus digne de notre attention. Passons à la nomenclature des principales espèces.

TREIZIÈME GENRE.

TROMBIDION; *trombidium.*

Les entomologistes qui ont précédé Fabricius n'ont pas distingué ces insectes des mites (*acarus*). De Géer seulement en a fait une division particulière, la famille des mites vagabondes. Fabricius place les trombidions dans son ordre des unogates, et leur donne pour caractères ; deux palpes recourbés, très-pointus ; lèvre inférieure concave, recevant les mâchoires ; antennes sétacées. Ce dernier caractère est faux, les trombidions, ainsi que tous les acères, n'ayant pas d'antennes. L'entomologiste de Kiel avoit mieux vu dans ses premiers ouvrages (*antennæ quantum video nullæ*). Il range dans ce genre les hydrachnes de Muller, dont nous formons une famille, à raison de leurs pattes natatoires et de leur manière de vivre.

Nous avons donné dans les généralités de la famille des acaridies la description de l'espèce de trombidion la plus commune.



De Seve del. Bigant S.

1. TROMBIDION *Colorant, très-grossi.*–2. *et*–3. MITE *Domestique, très-grossie.*–4. IXODE *Réduve très-amplifié, Vu en dessus.*–5. *Le même, en dessous; a, le mâle.*–6. *Sa trompe, Fort grossie; a, a, palpes servant de gaine; b, suçoir.* 7. *Extrémité d'un de ses tarses, grossi; a, pelote; b, b, crochets.* 8. SARCOPTE *De la gale, très-grossi.*

le trombidion satiné, *trombidium holosericeum*; *acarus holosoriceus*, Lin; la tique rouge satinée terrestre, de Geoffroi; la mite satinée terrestre, de De Géer, tom. VII, pl. VIII, fig. 12-13.

On reçoit de Surinam, et de quelques autres parties de l'Amérique méridionale, un trombidion beaucoup plus grand, le trombidion colorant, *trombidium tinctorium*, Fab.; *acarus tinctorius*, Lin.; *acarus araneoïdes*, Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 11. Cette espèce est aussi d'un beau rouge écarlate, couverte d'un duvet épais et soyeux, avec les jambes antérieures plus pâles, suivant Linnæus. On s'en sert pour teindre en rouge.

On rangera dans le même genre la mite faucheuse de De Géer, dont nous avons parlé dans l'historique de la famille. Ce trombidion est figuré dans cet auteur, tom. VII, pl. VIII, fig. 7 et 8. Nous nommerons cette espèce *trombidion faucheur*, (*trombidium phalangioïdes.*)

On pourra aussi rapporter provisoirement à ce genre les mites suivantes de Linnæus et de Fabricius.

1°. TROMBIDION MOUVANT; *acarus motatorius*. Lin.

Il est blanchâtre ou jaunâtre, avec les pattes antérieures fort longues, et que l'insecte remue comme des antennes. — Il se trouve sur les champignons.

2°. T. TISSERAND; *acarus telarius*. Lin.

Le tisserand d'automne. Geoff. — *La mite fileuse*. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. VII, fig. 20 - 23.

Il est verdâtre ou jaunâtre, avec un point brun de chaque côté de l'abdomen.

Nous en avons parlé dans les généralités de la famille.

3°. T. DES BAIES; *acarus baccarum*. Lin.

Le corps est renflé, uni, rouge, avec un point obscur et d'où partent quelques poils de chaque côté. — Il se trouve dans les graines de groseiller.

4°. T. DES ROCHERS; *acarus rupestris*. Lin.

Son corps est brun, avec une ligne blanche ou rouge ou mi-partie de ces deux couleurs. — Il se trouve en Europe, sur les pierres et les rochers. Cette espèce est voisine du trombidion faucheur.

5°. T. DU SAULE; *acarus salicinus*. Lin.

Il est rouge, avec une petite bande longitudinale brune et bifurquée en devant. Il court très-vîte.

Nous pourrions étendre considérablement cette nomenclature; mais sans grands avantages pour l'étude des espèces, puisqu'elles n'ont été que très-peu et souvent mal observées.

Des genres EYLAÏS, GAMASE, MITE et ORIBATE. (Genres XIV — XVII).

Il nous semble inutile, d'après les motifs que nous allons exposer, de traiter particulièrement les genres ci-dessus. L'impossibilité où nous sommes de rapporter les différentes espèces de mites aquatiques ou d'hydrachnes décrites par Muller aux trois genres que nous y avons formés, EYLAÏS, LIMNOCHARE, HYDRACHNE, nous oblige à présenter encore ici provisoirement ce dernier genre de Muller, tel qu'il l'a lui-même donné; ainsi les eylaïs s'y trouveront sous leurs dénominations primitives.

Le genre gamase a pour type la mite des coléoptères de Geoffroi, *acarus coleoptra-*

torum, Lin. Fab. Nous avons donné la description de cet insecte dans la généralité de sa famille, en rapportant les observations de De Géer qui nomme cet insecte : *mite des bourdons*, tom. VII, pl. VI, fig. 15. Nous ne connoissons pas d'autres espèces du même genre.

Le genre des mites proprement dites est dans le même cas. Les deux espèces principales, dont il est formé, sont : 1° la mite domestique, de De Géer, tom. VII, pl. V, fig. 1, 2, 3 et 4 : le ciron du fromage de Geoffroi, *acarus siro*, Lin. : 2° la mite de la farine, de De Géer, tom. VII, pl. V, fig. 15.

Nous avons aussi fait connoître les insectes du genre oribate, en décrivant la mite de l'écorce des arbres, de De Géer, tom. VII, pl. VIII, fig. 1, et qui est l'*acarus geniculatus* de Linnæus, et la tique noire et lisse de Geoffroi.

Il faut placer également dans cette coupe la mite à rebord, de De Geer, ou la tique noire, à ventre anguleux en devant, de Geoffroi, l'*acarus coleoptratus* de Linnæus. La mite aquatique à ailerons, de De Géer, tom. VII, pl. XI, fig. 1, y entrera aussi.

ORDRE

ORDRE SECOND.

Solénostomes; *solenostoma.*

Les acères de cet ordre n'ont point de mandibules, et leur bouche ne consiste que dans un simple tube, servant de suçoir, d'où vient le mot de *solénostome*, bouche en tuyau. Les autres caractères et les habitudes sont d'ailleurs ici les mêmes que dans les acaridies.

Fin du septième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce septième Volume.

(1) Le N° V doit être IV, et ainsi de suite.

Fin de la Table.

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TOME HUITIEME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22 ;
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIÈRE,

DES CRUSTACÉS ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.

HISTOIRE
NATURELLE
DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

SOUS-CLASSE DES ACERES.
ORDRE DES SOLÉNOSTOMES.

FAMILLE PREMIÈRE.
HYDRACHNELLES; *hydrachnellæ*.

Genres HYDRACHNE et LIMNOCHARE.
(Genres XVIII et XIX).

Les hydrachnes avoient été confondues, jusqu'à Othon Frédéric Muller, avec les mites. De Géer seulement en avoit fait une division particulière ; c'est sa 7e famille. Fr. Muller juge que des insectes, vivant habituellement dans un élément où les mites ne peuvent être plongées sans périr, devoient en être séparés et former un nouveau genre. Ces insectes ressemblent à de petites araignées ; la dénomination d'*hydrachne*, qui signifie *araignée d'eau*, leur convient donc assez bien. Fabricius, n'employant pour l'établissement de ses coupes que des caractères fondés sur l'organisation de la bouche, a réuni les hydrachnes avec les trombidions.

Il nous a paru, d'après le petit nombre d'observations que nous avons faites sur les hydrachnes, que les organes de la manducation de ces insectes offroient une assez grande diversité, de même que dans les mites qui vivent hors de l'eau, de sorte que l'on est en droit de partager les hydrachnes en plusieurs genres : ainsi j'ai vu des mites aquatiques avec des mandibules (le genre eylaïs) ; je n'ai aperçu dans d'autres qu'un simple suçoir, dont la forme même varioit : de là j'ai établi les genres hydrachne et limnochare ; mais un obstacle presque invincible nous oblige de conserver encore le genre hydrachne de Muller, dans l'étendue que ce grand observateur lui a donnée ; c'est l'impossibilité de distinguer les parties de la bouche de ces insectes ; ils sont pour la plupart si petits, qu'on ne connoît guère bien leur forme générale qu'avec le secours du microscope. Nous présenterons donc ici le genre hydrachne tel qu'il a été publié par Muller. Nous exhorterons seulement les naturalistes à continuer les recherches, dont nous leur avons offert l'initiative. Ne pussent-ils jamais surmonter les difficultés attachées à ces sortes d'examens, ils n'en retireront pas moins l'avantage de recueillir

des observations intéressantes d'une autre nature; ils seroient toujours dédommagés de leurs pénibles tentatives.

Les hydrachnes ont toutes les formes apparentes des mites; et si l'on fait abstraction de leur manière de vivre, il est impossible de trouver des caractères qui les en éloignent clairement; des pattes garnies sur un côté d'une frange de poils, ou des pattes natatoires, voilà le seul trait qui leur est propre.

Ces insectes sont très-communs dans les eaux stagnantes et qui se renouvellent, ou dans les ruisseaux qui ont peu de cours. Le printems est sur-tout la saison favorable pour les observer. Elles courent avec célérité dans l'eau avec leurs pattes, qu'elles tiennent étendues et qu'elles meuvent continuellement. Leur natation, sous ce rapport, diffère beaucoup de celle de plusieurs insectes aquatiques, qui paroissent plus nager que marcher.

Les hydrachnes sont carnassières; elles se nourrissent soit d'animalcules peu visibles à l'œil, soit d'autres petits insectes, de mouches, de larves de tipules. Muller, ayant mis plusieurs de ces insectes dans une eau où il y avoit une si grande quantité d'ani-

malcules infusoires, que ces hydrachnes ne pouvoient y avoir leurs mouvemens libres, les vit, au bout de quelques jours, dans un état de langueur, et transparentes par l'effet du jeûne; quelques nouvelles gouttes d'une eau semblable, versée sur la précédente, ranimèrent ces insectes. Le même observateur dit en avoir conservé de vivans, un an et demi, dans une eau non renouvelée.

Roesel pense que ces insectes s'accouplent en se joignant ventre contre ventre, et en s'élançant par leurs pattes, dans un court espace de tems. Muller, qui les a vus souvent au moment de leurs amours, doute que cet accouplement se fasse de la sorte. Suivant lui, les mâles ordinairement, deux ou trois fois plus petits que les femelles, souvent même d'une couleur différente, ont une queue plus ou moins longue, qui manque à l'autre sexe. Les organes sexuels sont placés au bout de cette queue, tandis que ceux de la femelle consistent en une papille placée sous le ventre. Ils se font remarquer par une tache blanche, au milieu de laquelle est un trou noirâtre. L'attitude qu'ont ces insectes, au moment de leur réunion, est singulière. Le mâle nage dans sa situation ordinaire; la femelle s'approche derrière,

s'élève obliquement, et fait en sorte que la fente de la tache blanche de son abdomen touche à l'ouverture d'un canal qui traverse la queue du mâle. On voit alors, par le moyen d'une loupe, le mâle entraînant sa femelle, qui remue de tems en tems ses pattes postérieures, et tient les antérieures droites et tendues. Lorsque le mâle paroît s'arrêter de fatigue, la femelle remue de côté et d'autre sa queue, et la course recommence. L'accouplement a lieu au mois d'août, et dure quelques jours de suite. Muller a trouvé plusieurs mâles au mois de septembre, mais point de femelles; il présume que ces femelles se cachent, après leur fécondation, dans le limon, pour y pondre leurs œufs. Il a vu des individus de ce sexe déposer sur les parois d'un vase de verre, des œufs sphériques et rouges, qui prirent, dans l'espace d'un mois, la forme d'un croissant, et devinrent pâles. De ces œufs sortirent de petites hydrachnes, n'ayant que six pattes, et munis d'une trompe. Après plusieurs mues, ils parurent avec huit pattes et semblables aux individus qui leur avoient donné le jour.

Roesel avance que le mâle et la femelle

de l'espèce qu'il a observée se ressemblent à la grandeur près ; qu'ils se jettent l'un sur l'autre, approchant le dessous de leur corps, pendant quelques momens, comme pour s'embrasser, et que l'individu le plus gros pond ensuite des œufs. Reste à savoir si ce jeu étoit réellement celui de l'amour ; car rien de si commun que de voir ces insectes, souvent même de différentes espèces et de mêmes sexes, se rencontrer et s'accrocher par leurs pattes. La ponte subséquente n'est pas non plus une preuve concluante, puisqu'il faudroit être sûr qu'elle est une suite de cette prétendue réunion, et que des femelles se débarrassent de leurs œufs lorsqu'elles ont vainement attendu les approches du mâle. Au surplus, Muller est de l'opinion qu'il peut y avoir de la diversité dans les accouplemens de ces insectes. Les queues des mâles ne sont pas les mêmes dans toutes les espèces; quelques-uns même n'en ont pas, à ce qu'il soupçonne. Il peut aussi arriver que des hydrachnes des deux sexes, gardées pendant un tems assez considérable dans un vase rempli d'eau, ne s'y accoupleront pas ; il faut un certain concours de circonstances pour que la jonc-

tion des sexes s'opère ; et souvent elles manquent à l'observateur qui, dans ses expériences, est loin du plan de la Nature.

Les hydrachnes sont des insectes très-petits. Quelle reconnoissance ne devons-nous pas au célèbre Muller, pour avoir décrit et figuré avec tant de soin autant d'espèces de ce genre. On n'en connoissoit que cinq ou six avant ce grand observateur.

Tels sont les faits les plus généraux que nous offre sur les hydrachnes le célèbre Muller. Entrons dans le détail de quelques espèces décrites par De Géer ; comme ces espèces sont communes, nous serons plus à portée de vérifier ces observations ; nous apprendrons mieux à bien voir, et à découvrir peut-être ce qui a échappé à la perspicacité des grands naturalistes qui nous ont devancé dans la même carrière.

De Géer, ainsi que nous l'avons dit, a placé les hydrachnes avec les mites, et il en a formé une famille sous la dénomination de *mites aquatiques*. Il en décrit cinq espèces, dans l'ordre suivant. La mite à queue, qui se trouve dans les marais et dans toutes les eaux dormantes, n'est pas plus grande que la tête d'une épingle ; elle a la figure d'une boule un peu alongée, et terminée

postérieurement par une espèce de grosse queue, à peu près cylindrique; cette figure ne ressemble pas mal à celle d'une carafle renversée; la queue est un peu renflée au milieu, et l'on voit à son extrémité deux tubercules arrondis. Près du devant du corps sont deux points obscurs, relevés, les yeux à ce qu'il paroit. Ses huit pattes sont longues, très-flexibles, de six à sept articles, et garnies de beaucoup de poils fins qui sont plus longs sur les dernières; celles-ci servent d'avirons. Entre les deux pattes antérieures sont deux bras petits, courts et gros, mobiles, velus, cylindriques, de cinq articles, dont le premier beaucoup plus long, et le dernier terminé en petit bouton alongé.

Cette mite est d'un brun foncé presque noir, avec la majeure partie du dessus et le milieu de la queue d'un jaune roux foncé: les pattes sont verdâtres; ces insectes nagent ou plutôt marchent sur le fond des eaux avec beaucoup de vitesse; leurs deux pattes postérieures sont élevées en haut, lorsqu'ils sont tranquilles.

Une des plus grandes espèces de ce genre est la mite aquatique rouge, que Roesel a mal à propos confondue avec les araignées; son corps est presque arrondi, un peu plus

arge par derrière que par devant, et un peu aplati en dessus; il n'offre point d'incisions, et sa couleur est d'un rouge écarlate, avec quelques nuances noires, irrégulières sur le dos. Les huit pattes sont longues, déliées, très-flexibles, insérées tout près, ou à égale distance les unes des autres, et de six parties. Les deux paires antérieures sont un peu plus courtes que les autres, et la paire postérieure la plus longue; ces pattes sont garnies, au côté interne, d'un grand nombre de filets, en forme de poils très-fins, formant une sorte de frange, et flottant librement dans l'eau. La paire antérieure n'en a pas, et la seconde n'en a que fort peu; c'est la dernière qui en est le plus fournie; le dernier article cependant n'en a pas; les tarses ont deux très-petits crochets à leur extrémité; les pattes sont en outre garnies de poils courts, en forme de piquans. Près du bord antérieur du corps sont deux petites taches noires qui, vues au microscope, paroissent composées chacune de deux petits tubercules hémisphériques; ce sont sans doute les yeux. Les deux bras sont presque de la longueur de la moitié des pattes, et sont articulés et mobiles.

Les individus de moyenne grandeur ont

au dessous du milieu du ventre deux tuyaux coniques, couchés horisontalement; à la place de ces tuyaux, l'on voit dans les individus les plus gros, et qui sont de la grandeur d'une lentille, une fente longitudinale; on aperçoit aussi, au travers de la transparence de leur peau, de gros grains rouges, formant des lignes assez régulières, les œufs probablement. Cette différence dans les individus paroît caractériser les sexes.

On trouve souvent sur différens insectes aquatiques, particulièrement sur les punaises d'eau, de petits corps en forme de grains ovales, d'un rouge très-vif, qui sont comme implantés dans leur peau par un petit pédicule, et qui contiennent une liqueur rouge. Ces corps sont les œufs de cette mite; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, selon le sentiment de De Géer, ces œufs prennent leur nourriture aux dépens de l'insecte auquel ils sont attachés; on voit ces œufs croitre et augmenter en volume.

On trouve aussi dans les eaux une mite ronde, d'un brun rougeâtre; les deux bras sont plus courts que dans la précédente, mais ils sont plus gros; l'animal les applique l'un contre l'autre et les avance en forme de pointe; entre ces bras est une trompe

qui est de leur longueur. Les pattes sont rouges, placées à égale distance, de six articles, avec des poils et de longs filets propres à la nage; la paire antérieure est beaucoup plus courte que les autres. Les yeux consistent en deux tubercules hémisphériques, assez grands, d'un rouge vif.

La mite aquatique à tache ressemble beaucoup à la précédente, pour la forme et les pattes; mais elle est brune, avec une tache rouge, et ses bras sont courts, fort gros, divergens. Ils sont composés de trois articles, sans compter celui de la base, de la même grosseur et arrondis; le dernier est terminé par un petit crochet. Deux points rougeâtres, en forme de tubercules, paroissent être les yeux. Au dessous du corps, proche du derrière, est une partie relevée, ovale, rouge, avec une fente au milieu; c'est l'anus, ou la partie du sexe. Les pattes sont d'un gris verdâtre; De Géer les dit de cinq articles.

Une quatrième espèce de mite aquatique, connue de Roesel, de Geoffroi, est la mite satinée aquatique. Elle est très-différente des autres. Il est facile de la distinguer à la lenteur de ses mouvemens. Son propre poids la retient presque toujours au fond de l'eau, ne pouvant point ou peu s'élever,

son corps étant gros, ses pattes étant courtes et sans frange de poils. Les plus grands individus sont de la grandeur d'une petite lentille. La mite est d'un rouge écarlate ou de sang, avec de petits points noirâtres. Son corps est ovale, un peu aplati, très-molasse et très-flasque, ce qui fait que l'insecte peut prendre différentes formes, et que la figure de sa peau change beaucoup. La tête, qui est de la même consistance, est susceptible d'être alongée et même raccourcie; elle a, en quelque sorte, la forme du museau d'un hérisson; elle a, sur le devant, une trompe alongée, cylindrique, arrondie au bout, avec deux petits bras de même longueur, articulés et velus. Les yeux sont indiqués par deux petites taches noirâtres. Les pattes sont divisées en cinq articles, et insérées de manière qu'il y a un grand intervalle entre les quatre paires anterieures et les quatre dernières. Ce caractère éloigne cette espèce des précédentes.

De Géer, ayant mis deux individus de ces insectes dans un vase plein d'eau, y vit, quelque tems après, un grand nombre de très-petites mites rouges, qu'il jugea être des petits de cette espèce. Ces petites mites avoient beaucoup plus de vivacité que les vieilles;

vieilles ; leur corps paroissoit proportionnellement moins gros, et les pattes plus longues; les deux pattes antérieures étoient considérablement plus courtes. Ces mites couroient également sur le sec.

Au fond du même vase, De Géer aperçut une masse aplatie, en forme de croûte blanchâtre, toute remplie de grains rouges, arrondis et très-petits, semblable à du frai de grenouilles. Ce naturaliste croit, avec raison, que cette croûte est le frai de ces insectes.

Il a observé sur la surface des eaux des marais de très-petites mites d'un noir luisant, arrondies, avec la partie antérieure conique. Elles ne s'enfoncent jamais dans l'eau, et s'attachent aux petits limaçons, à des insectes morts qui flottent sur sa surface, sans doute pour les sucer et en tirer leur nourriture. La peau de ces mites est lisse et écailleuse ; les pattes, qu'on ne voit jamais toutes à la fois lorsqu'on regarde ces insectes en dessus, sont longues, velues, de plusieurs articles, et terminées par trois petits filets déliés et courbés en crochets à leur extrémité ; mais ce qui rend plus remarquables ces mites, est la présence de deux espèces d'ailerons, situés à la partie

antérieure de leur corps, un de chaque côté.

Nous décrirons les hydrachnes avec un détail particulier, et nous extrairons ces descriptions de F. Muller, et de l'Encyclopédie méthodique. On nous permettra de nous étendre ici davantage, vu la difficulté de distinguer ces insectes. Toutes les espèces que nous citerons se trouvent aux environs de Paris.

ESPÈCES.

* Deux yeux. — 1. *A queue.*

1 HYDRACHNE GLOBULEUSE; *hydrachna globator.*

Mull. p. 27, n° 1, tab. 1, f. 1-5. — *Trombidium variator.* Fab.

Globuleuse verdâtre; yeux rouges; queue cylindrique, rétrécie à sa base; femelle deux fois plus grande, sans queue.

Le mâle est marqué à sa partie supérieure de quelques taches obscures et d'une petite ligne longitudinale entre les yeux; sa partie inférieure est d'un jaune verd et présente deux points très-petits à la base de la queue; celle-ci est transparente, luisante, munie

à son extrémité de quelques poils noirs; le tour du corps est velu de même que les pattes.

La femelle est entièrement d'un bleu pâle; son corps est sphérique, muni postérieurement de quelques poils roides; en dessous il est plane, avec une petite tache pâle au milieu du ventre, marquée d'un petit trou au centre.

L'organe sexuel du mâle occupe l'extrémité de la queue, et celui de la femelle une fente du ventre.

2. H. TUBULÉE; *hydrachna tubulator.*

Mull. p. 29, tab. 2, f. 6. (Fabricius la réunit avec la précédente.)

Globuleuse jaunâtre, avec le dos taché; queue cylindrique, égale.

Elle a beaucoup de rapports avec la précédente, dont elle diffère cependant par la forme de la queue, et par sa couleur plutôt jaunâtre que verte.

3. H. TROMPETTE; *hydrachna buccinator.*

Mull. p. 50, tab. 5, f. 1. — *Trombidium caudatum.* Fab. — De Géer, tom. VII, tab. 9, fig. 1. (Mite à queue.)

Presque ovale, rouge, postérieurement

noire; queue cylindrique, jaune, rétrécie à la base.

Son corps, rouge en dessus, est noir en dessous, et à la base de la queue; celle-ci est large et crenelée à son extrémité, où elle est munie de quelques soies et de deux petits mamelons; les yeux sont distans et rougeâtres; les antennes sont très-courtes et composées de trois articles transparens; les pattes, courtes et noires, sont composées de cinq articles, à l'exception de la paire postérieure qui en a six, dont le premier est gros et carré; elles sont couvertes de poils.

4. H. POINTUE; *hydrachna cuspidator.*

Mull. p. 51, tab. 2, f. 4.

Brune, tronquée antérieurement, mucronée postérieurement; queue déprimée, bi-dentée.

Le corps est plus large et convexe au milieu; sur le bord antérieur on aperçoit deux petites pointes de chaque côté, et un petit mamelon triangulaire, droit, au milieu de la partie postérieure; la queue est terminée de chaque côté en angle aigu; le bord postérieur est muni de soies, et dans son milieu on remarque une petite appendice en forme de papille.

5. H. PUSTULÉE; *hydrachna pustulator.*

Mull. p. 32, t. 3, f. 3. — *Trombidium pustulator.* Fab.

Rouge, gibbeuse; queue déprimée, avec les angles obtus.

Le corps est luisant, comme formé de trois pièces, dont l'antérieure est convexe et marquée de taches noirâtres; la moyenne est sans taches et s'élève en forme de pustule; le dessous du corps est plan, avec la poitrine noire; la queue présente, dans le milieu de son bord postérieur, une appendice jaunâtre, transparente; les pattes sont rougeâtres, de la longueur du corps, velues.

6. H. BLANCHATRE; *hydrachna albator.*

Mul. p. 33, tab. 2, f. 1, 2. — *Trombidium albator.* Fab.

Arrondie, grisâtre, avec le dos blanchâtre; queue déprimée, tri-dentée.

On remarque une tache presque quadrangulaire entre les yeux, et une autre courbe de chaque côté, obscures; la queue du mâle est large, dilatée, sinuée et munie de trois dents.

La femelle est plus grande que le mâle et sans queue.

Les pattes sont composées de cinq articles un peu velus.

7. H. MACULÉE ; *hydrachna maculator.*

Mull. p. 34, tab. 2, f. 5.

Arrondie, cendrée, tachée, postérieurement mucronée ; la queue déprimée, tridentée.

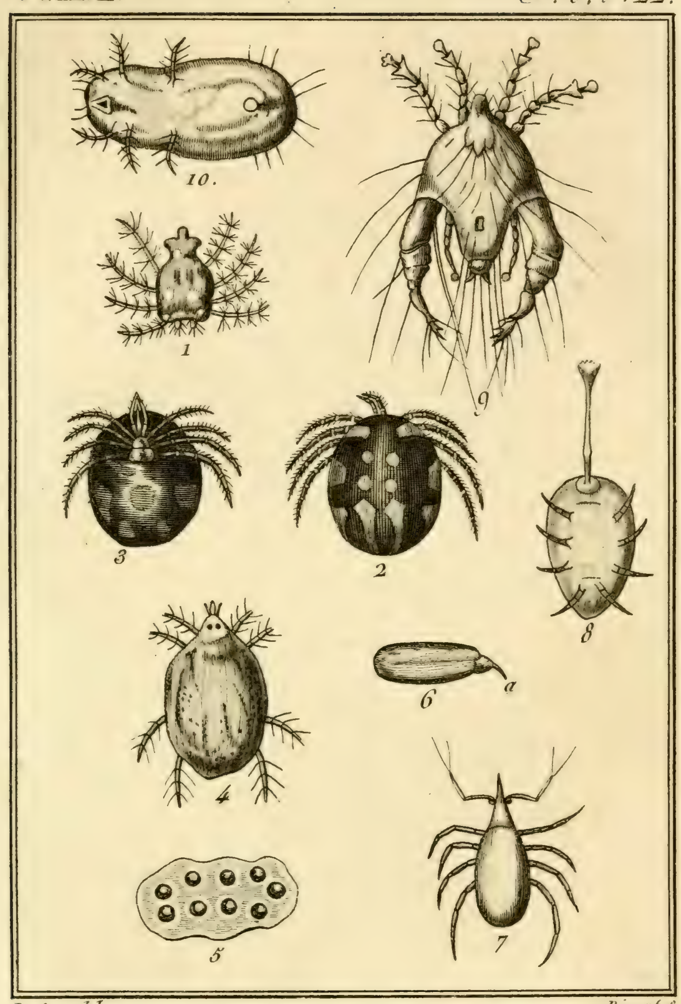
Le corps est presque échancré antérieurement, réticulé, cendré, avec sept petites lignes obscures sur le dos, et une incision circulaire; la poitrine est plane, blanchâtre, munie antérieurement de quatre mamelons aigus; les pattes sont vertes, composées de cinq pièces, à l'exception des postérieures, qui en ont six.

8. H. TRICUSPIDÉE; *hydrachna tricuspidator.*

Mull. p. 35, tab. 3, f. 2. — *Trombidium tricuspidator.* Fab.

Rouge; dos avec trois bosses; queue déprimée, tri-dentée.

Le corps est très-rouge, presque réticulé ou raboteux, muni de trois tubercules aigus sur le dos, dont deux derrière les yeux, et le troisième plus large, armé au milieu d'un piquant aigu et placé à la base de la queue; les pattes sont composées comme dans la précédente.



De Seve del. Bigant S.

1. HYDRACHNE *tricuspidée, grossie.* – 2. HYDRACHNE *Géographique, grossie, en dessus.* – 3. *La même, en dessous.* 4. HYDRACHNE *Enfoncée, très-grossie.* – 5. *ses œufs rassemblés Dans une substance spongieuse.* – 6. *œuf très-grossi d'une Hydrachne (maculée ?); a. son pédicule.* – 7. BDELLE *Longicorne, Très-grossie.* – 8. MITE *Végétative, très-grossie.* – 9. SARCOPTE *Des Moineaux très-grossie.* – 10. ASTOME *Parasite, très-grossie.*

9. H. ÉCHANCRÉE; *hydrachna emarginator.*

Mull. p. 36, tab. 3, f. 4.

Rouge ; dos bossu ; queue déprimée, échancrée.

Elle ressemble a l'hydrachne pustulée; elle en diffère par les couleurs, par sa bosse beaucoup plus petite et par les dents de la queue ; la couleur de son corps ressemble à celle du minium.

10. H. SINUÉE; *hydrachna sinuator.*

Mull. p. 37, tab. 2, f. 5. — *Trombidium sinuator.* Fab.

Grise; dos antérieurement jaunâtre, marqué postérieurement de trois points; queue déprimée, sinuée.

Son corps arrondi est très-légèrement réticulé et d'un bleu verdâtre sur les côtés. Les antennules sont blanches, transparentes, composées de deux articles fléchis. Les pattes sont toutes composées de cinq pièces.

11. H. ENTIÈRE; *hydrachna integrator.*

Mull. p. 38, tab. 3, f. 7. — *Trombidium integrator.* Fab.

Verte, sans taches, queue déprimée ; entière.

Le corps ovale, presqu'arrondi, est jaune

sous la poitrine et d'un verd foncé sous le ventre. Les antennules sont composées de deux articles, dont le premier est muni d'une petite dent à sa partie interne. Les pattes sont transparentes, de la longueur du corps.

12. H. MAMELONNÉE; *hydrachna papillator.*

Mull. p. 39, tab. 3, f. 6. — *Trombidium papillator.* Fab.

Arrondie, pourpre; un mamelon de chaque côté de la partie postérieure; pattes noires.

Les yeux sont placés sur deux points distans, pâles, situés à la partie antérieure. On aperçoit deux sillons longitudinaux, marqués de points noirs sur le dos. Les antennules sont composées de trois articles. Les pattes sont noirâtres, de la longueur de l'abdomen, composées de pièces égales.

2. *Dos avec une tache fourchue.*

13. H. CRASSIPÈDE; *hydrachna crassipes.*

Mull. p. 41, tab. 4, fig. 1 et 2. — *Trombidium crassipes.* Fab. — *La tique aquatique panachée.* Geoff.

Ovale blanche; dos noir, avec une tache fourchue roussâtre; anus mamelonné; pattes antérieures plus grosses.

Elle diffère des précédentes par la longueur des pattes. Le corps est transparent, plan, antérieurement obtus et un peu plus large qu'à sa partie postérieure où il paroît tronqué et muni d'une petite dent avancée de chaque côté. Les yeux sont noirs, quadrangulaires. Les antennules sont composées de quatre articles transparens, cylindriques, dont le dernier est aminci et crochu. Les pattes sont composées de cinq pièces et couvertes de poils.

14. H. GROSSIPÈDE; *hydrachna grossipes.* Mull. p. 43, tab. 4, f. 5.

Presque carrée, blanche, avec trois taches obscures, et une tache fourchue rousse; pattes antérieures plus grosses.

Le corps est glabre, transparent; les antennules sont courtes, fléchies, composées de trois articles; les pattes sont une ou deux fois plus longues que le corps; les antérieures sont de cinq pièces, et les postérieures de six.

15. H. CLAVICORNE; *hydrachna clavicornis.* Mull. p. 44, tab. 6, f. 7.

Ovale, fauve, avec une tache fourchue, jaune; antennules en masse; pattes pâles.

Le dessous du corps est fauve, avec des

taches sur la poitrine et une ligne luisante sur l'anus. Les antennules sont deux fois plus grosses que les pattes qui sont blanches et de la longueur du corps.

16. H. SPINIPÈDE; *hydrachna spinipes.*

Mull. p. 45, tab. 4, f. 5 et 6. — *Trombidium spinipes.* Fab.

Ovale, d'un jaune verdâtre, avec huit points noirs et une tache fourchue fauve; pattes épineuses.

Son corps est glabre, lisse, luisant. Les huit points noirs sont placés à égale distance les uns des autres vers le bord extérieur du dos. La poitrine est noire et marquée d'une ligne longitudinale jaune, fourchue. Les antennules sont courtes et composées de trois articles. Les pattes sont noires, velues, composées de cinq pièces. Les antérieures ont des poils presque épineux, insérés sur un mamelon.

17. H. LONGICORNE; *hydrachna longicornis.*

Mull. p. 47, tab. 4, f. 4.

Presque carrée, blanche, avec cinq taches obscures et une fourchue fauve; antennules longues.

Le corps est blanc, transparent, convexe; la poitrine est d'un jaune pâle; l'abdomen

a une tache au milieu, noire, et une ligne fauve, transparente, divisée. Les antennules sont plus épaisses que les pattes et composées de quatre articles. Les pattes sont blanches et offrent cinq pièces. Les postérieures sont plus longues que le corps.

18. H. PRINTANNIÈRE; *hydrachna vernalis.*

Mull. p. 48, tab. 5, f. 1. — *Trombidium vernale.* Fab.

Ovale, verdâtre; disque d'un verd foncé, avec une tache fourchue fauve.

Les antennules, composées de deux articles, sont à peine plus longues que la première pièce des pattes : celles-ci sont blanches, velues, un peu plus longues que le corps.

19. H. LUNIPÈDE; *hydrachna lunipes.*

Mull. p. 49, tab. 5, f. 5 - 6.

Ovale, blanche, marquée de taches brunes et d'une autre fourchue blanche; pattes postérieures, avec la quatrième pièce arquée.

Le corps est blanc en dessus, avec cinq taches obscures, dont deux de chaque côté et la cinquième derrière les yeux. Le dessous du corps présente un grand point noir entre les antennules. Les pattes postérieures sont une fois plus longues que le corps.

Elle varie. Les pattes postérieures sont quelquefois simples.

20. H. TRI-FOURCHUE; *hydrachna trifurcalis.*

Mull. p. 50, tab. 5, f. 2. — *Trombidium trifurcale.* Fab.

Ovale, blanchâtre, dos obscur, avec une tache tri-fourchue argentée.

Le corps est presque gélatineux, un peu convexe en dessus et en dessous. Dans cette dernière partie il est marqué d'une grande tache noire de chaque côté. Les antennules sont de la longueur de la moitié des pattes, composées de quatre articles dont le premier est épais et plus long que les trois autres pris ensemble. Les pattes sont transparentes, velues, composées de cinq pièces à l'exception de la paire postérieure qui en a six. Les deux dernières ont des faisceaux de poils longs.

21. H. ORBICULAIRE; *hydrachna orbicularis.*

Mull. p. 51, tab. 5, f. 3 et 4.

Orbiculaire, déprimée, jaune, avec des taches au milieu du dos noires, et une autre fourchue fauve.

Les taches noires sont produites par la couleur des intestins qui paroît au travers;

il y en a une ovale sur le dos, derrière les yeux, et deux autres crochues en arrière. On aperçoit autour du corps quelques soies assez longues. L'abdomen est taché de noir. Les antennules sont courtes, composées de trois articles. Les pattes sont un peu plus courtes que le corps, blanches, avec les articulations jaunâtres; elles sont couvertes de poils courts en dehors et de poils longs fasciculés sur les articulations. Les quatre pattes antérieures sont rapprochées.

22. H. ÉTOILÉE; *hydrachna stellaris.*

Mull. p. 59, tab. 6, f. 5. — *Trombidium stellare.* Fab.

Globuleuse, blanc; dos cendré, marqué d'une tache étoilée.

La partie postérieure du corps est couverte de quelques poils roides, et la partie antérieure est munie de deux dents à peine visibles. Les antennules sont petites, terminées en pointe et composées de cinq articles. Les pattes sont à peine plus longues que le corps, et composées de cinq articles égaux, un peu renflés à leur extrémité et munis de quelques poils longs.

23. H. ovale; *hydrachna ovalis.*

Mull. p. 53, tab. 10, f. 3 et 4. — *Trombidium ovale.* Fab.

Ovale, comprimée, verdâtre, carénée en dessous, presque plane en dessus, avec une tache fourchue jaune; antennules plus basses.

Son corps, qui n'est point déprimé comme dans l'hydrachne rayée, ni aigu comme dans l'hydrachne souris, présente dans le milieu du dos une ligne longitudinale, et une autre de chaque côté, jaunes; une tache verte derrière les yeux et une autre grande de chaque côté. Les antennules sont composées de deux articles, courtes et insérées entre les pattes. Celles-ci sont noirâtres, velues, plus courtes que le corps, composées de cinq pièces.

Lorsque par le défaut d'eau cet animal ne peut nager, il se roule sur les côtés et paroît ne pouvoir se reposer sur le ventre.

5. *Postérieurement velues.*

24. H. elliptique; *hydrachna elliptica.*

Mull. p. 54, tab. 7, f. 1. — *Trombidium ellipticum.* Fab.

Arrondie, bleue, avec des taches et des points fauves.

Son corps est presque sphérique, violet avec une incision elliptique sur le dos, une tache fauve entre les yeux, un point blanc près de ces derniers, et une rangée transversale, formée de quatre points blancs vers la partie postérieure. Les antennules sont courtes, composées de deux articles, dont le dernier penché; les pattes sont bleuâtres et composées de cinq pièces égales.

Cette espèce varie.

25. H. ORBICULÉE; *hydrachna orbiculata.*

Mull. p. 55, tab. 7, f. 3 et 4. — *Trombidium orbiculatum.* Fab.

Orbiculaire, violette, déprimée, avec une tache et un cercle blancs.

Le dos est couvert d'une grande tache bleue, circulaire, avec une ligne blanche antérieurement, qui s'étend presque jusqu'au milieu, d'où partent deux lignes longitudinales d'un blanc obscur. Au milieu du ventre on aperçoit un petit corps oblong, saillant, marqué d'une fente, et en dessous un petit point élevé noir. Muller doute si l'un est l'anus et l'autre la vulve. Les pattes sont velues, blanchâtres, de la longueur du corps.

26. H. LUGUBRE; *hydrachna lugubris.*

Mull. p. 56, tab 7, f. 5. — *Trombidium lugubre.* Fab.

Globuleuse, brunâtre, rayée de noir, pattes vertes.

Les yeux sont noirs, les antennules courtes, vertes, composées de deux articles dont le dernier est ovale et porté sur un pédicule court. Les pattes sont presque égales, composées de cinq pièces.

27. H. TRONQUÉE; *hydrachna truncatella.*

Mull. p. 57, tab. 7, f. 6. — *Trombidium truncatulum.* Fab.

Oblongue, grise, postérieurement tronquée, avec des lignes et des points obscurs.

On remarque une ligne longitudinale, courte, entre les yeux, deux points en arrière, une figure carrée de chaque côté, au milieu, et deux points postérieurs, noirâtres. Les antennules sont composées de deux articles, dont le dernier est plus gros, aigu et muni intérieurement d'une dent; les six pattes antérieures sont composées de six pièces, et les postérieures de cinq, dont la pénultième est plus grande et munie d'un faisceau de poils.

4. *Glabres.*

28. H. SOURNOISE; *hydrachna decipiens.*

Mull. p. 58, tab. 6, f. 8.

Arrondie, rouge, avec plusieurs taches obscures; yeux en dessous.

Elle ressemble beaucoup à l'hydrachne maculée, dont elle est bien distincte par le nombre et la position des yeux; son corps est déprimé, raboteux tant en dessus qu'en dessous, avec neuf taches obscures sur le dos. Les pattes sont jaunâtres, de la longueur du corps.

29. H. GÉOGRAPHIQUE; *hydrachna geographica.*

Mull. p. 59, tab. 8, f. 3, 4 et 5. — *Trombidium geographicum.* Fab.

Sphérique, noire, avec quatre taches et quatre points rouges.

Cette belle espèce est beaucoup plus grande que les autres, et a un peu plus de trois lignes de long. Son corps est légèrement tomenteux. Les points rouges sont situés sur le dos entre les taches, et marqués d'un petit point noir dans leur centre. Les yeux sont rouges, très-petits; les antennules sont composées de trois articles, et de la longueur

des trois premières pièces des pattes. Celles-ci sont noires, plus courtes que le corps, velues, et composées de six pièces.

Dès qu'on touche cette espèce, elle feint d'être morte pendant quelques instans.

50. H. ESSUYEUSE; *hydrachna abstergens.*

Mull. p. 61. — *Trombidium abstergens.* Fab.

Globuleuse, rouge sans taches; pattes noires.

Son corps, qui est sphérique et rouge, présente en dessous, vers l'anus, deux petites lignes noires, et trois taches de la même couleur sur la poitrine. Les antennules sont courtes, épaisses, extérieurement courbées, noires. Les pattes sont noires, avec les troisième, quatrième et cinquième pièces munies de poils longs.

Tandis que cette espèce nage ou qu'elle reste tranquille, elle essuie souvent son dos avec les pattes postérieures.

51. H. ÉTENDUE; *hydrachna extendens.*

Mull. p. 62, tab. 9, f. 4. — *Trombidium extendens.* Fab.

Arrondie, rouge; pattes postérieures étendues.

Son corps est convexe, luisant, glabre,

sans taches, tant en dessus qu'en dessous. Les yeux sont rouges, au nombre de quatre, mais tellement rapprochés, qu'ils ne paroissent distincts qu'à une certaine position au moyen de la loupe. Les antennules sont petites, composées de trois articles. Les pattes sont rouges; les deux dernières sont plus longues que les autres et entièrement glabres; elles restent étendues sans mouvement lorsque l'insecte nage.

C'est le type de mon genre eylaïs.

32. H. ENSANGLANTÉE; *hydrachna cruenta.*

Mull. p. 63, tab. 9, f. 1. — *Trombidium globator* Fab. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. IX, fig. 11. (Mite aquatique ronde.)

Distendue, rouge; pattes égales.

Le corps est plan en dessus et en dessous, et d'une couleur sanguine. Les antennules sont composées de trois articles et pubescentes. Les pattes sont de la longueur du corps et composées de cinq pièces. Les premières pattes sont couvertes de toutes parts de quelques petits poils; les autres ont des poils longs sur la quatrième, la cinquième pièces, et à l'extrémité de la troisième.

Cette espèce est le sujet de notre genre hydrachne.

33. H. ENFONCÉE; *hydrachna impressa.*

Mull. p. 64, tab. 9, f. 2-3. — *Trombidium impressum.* Fab. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. 18, fig. 15, 16, 17. (Mitte satinée aquatique.)

Rouge, distendue, avec des points enfoncés; antennules courtes.

Son corps est presque arrondi, un peu aplati, présentant, vers le milieu, deux rangées longitudinales, formées chacune de quatre points enfoncés; deux autres points et rarement quatre de chaque côté. On aperçoit sous les antennules un rostre court à peine visible.

Cette espèce, commune dans les marais et les eaux stagnantes, varie pour sa grandeur, et le nombre des points enfoncés. Elle appartient à notre genre limnochare.

34. H. LUNAIRE; *hydrachna lunaris.*

Mull. p. 75, tab. 6, f. 1 et 2.

Ovale, rousse, avec une tache noire en croissant sur le dos.

Le corps est convexe en dessus, plan en dessous; la tache du dos est marquée antérieurement d'une échancrure en croissant; elle est bifide postérieurement. Le dessous du corps a une tache blanche sur

l'anus, et deux taches noires ovales en arrière. Les antennules sont courtes et composées de deux articles. Les pattes sont grises, presque égales, et de la longueur du corps.

35. H. LILIACÉE; *hydrachna liliacea.*

Mull. p. 66, tab. 9, f. 5 et 6. — *Trombidium liliaceum.* Fab.

Ovale, blanchâtre; dos avec une tache blanche en forme de lys, et une tache noire de chaque côté.

Le corps est glabre, un peu rétréci postérieurement. On aperçoit une tache blanche autour des yeux, une autre ovale, noirâtre, entre les yeux; une troisième blanche, plus grande au milieu du dos, représentant en quelque sorte une fleur de lys, et de chaque côté une grande tache longitudinale noirâtre. Les antennules sont presque velues, longues, courbées à leur extrémité et composées de trois articles dont l'intermédiaire est court. Les pattes sont velues et plus longues que le corps; les postérieures plus grosses, composées de six pièces, les antérieures de cinq.

36. H. OVALAIRE; *hydrachna ovata.*

Mull. p. 77, tab. 8, f. 7.

Ovale, d'un brun cendré, avec une tache

triangulaire fauve; pattes d'un noir peu foncé.

Dans quelques individus on aperçoit, au moyen du microscope, deux lignes fauves qui s'étendent depuis la tache triangulaire jusqu'aux yeux. Les antennules sont de la longueur des trois premières pièces des pattes. Celles-ci sont plus longues que le corps et composées de six pièces, dont la quatrième et la cinquième portent à leur extrémité des poils longs.

Elle offre des variétés.

57. H. TORRIS; *hydrachna torris.*

Mull. p. 69, tab. 6, f. 4. — *Trombidium torris.* Fab.

Ovale, jaunâtre, avec des taches latérales noires, et une moyenne couleur de feu; jambes postérieures lamellées.

Cette espèce, vue à l'œil nu, ne paroît que comme un point au milieu duquel on aperçoit une rougeur luisante, et qui est entouré de pattes. Les antennules sont velues et composées de quatre articles. Les pattes sont de la longueur du corps, composées de six pièces dont la quatrième est couverte d'une lame quadrangulaire, velue, et munie à son extrémité d'un faisceau de poils longs.

38. H. RAYÉE; *hydrachna strigata.*

Mull. p. 71, tab. 10, f. 1 et 2. — *Trombidium strigatum.* Fab.

Oblongue; d'un jaune verdâtre; antérieurement déprimée, avec deux raies noirâtres, postérieurement réunies.

Le corps est convexe en dessus; les antennules sont composées de deux articles et de la longueur de la première pièce des pattes; celles-ci sont transparentes, velues, plus courtes que le corps, rapprochées et insérées vers le bord intérieur, comme dans l'hydrachne ovale et l'hydrachne souris.

39. H. NODULEUSE; *hydrachna nodata.*

Mull. p. 72, tab. 8, f. 6. — *Trombidium nodatum.* Fab.

Ovale, oblongue, rouge, tronquée antérieurement, maculée sur les bords; pattes postérieures noueuses.

Le corps, plus large antérieurement que postérieurement, est marqué de trois taches noirâtres, transversalement placées, et de deux autres courbées, solitaires vers le bord; les antennules sont jaunâtres, de longueur moyenne, aiguës et composées au moins de six articles; les pattes sont plus longues que

le corps; les trois premières pièces des postérieures sont courtes, grosses, presque carrées, noueuses, égales; la quatrième est arquée et velue à son extrémité; la cinquième est longue, droite, un peu renflée, et la sixième est mince, linéaire.

Cette espèce a cela de particulier, qu'elle applique en nageant la troisième paire de pattes sur la poitrine, et qu'elle la met rarement en mouvement.

40. H. effacée; *hydrachna obsoleta.*

Mull. p. 73, tab. f. 5.

Arrondie, d'un roux brunâtre, avec une double raie presque effacée derrière les yeux.

On aperçoit une petite ligne blanche sur le ventre, et un point noir entre la base des antennules et des pattes, qui paroît être la bouche de l'insecte; les antennules sont courtes, composées de trois articles simples; les pattes sont d'un fauve pâle, composées de cinq pièces égales.

41. H. plane; *hydrachna complanata.*

Mull. p. 74, tab. 10, f. 7 et 8. — *Trombidium complanatum.* Fab.

Elliptique, déprimée, verte, antérieure-

ment échancrée, avec une bande blanche dans le milieu.

C'est une des espèces les plus petites. Son corps est plan, comme formé de deux lames réunies; les yeux sont noirs et apparens, tant en dessus qu'en dessous; les antennules sont transparentes, composées de trois articles et insérées à l'échancrure de la tête; les pattes sont plus courtes que le corps, et composées seulement de quatre pièces.

42. H. SOURIS ; *hydrachna musculus.*

Mull. 75, tab. 10, f. 5 et 6. — *Trombidium musculus.* Fab.

Ovale, comprimée; verte, sillonnée en dessus, carénée en dessous; antennules insérées au dessous des pattes.

On prendroit, au premier coup d'œil, cette espèce pour un lyncée, si on ne faisoit attention à ses pattes. Son corps est entièrement verd, avec les pattes blanches, et un sillon jaunâtre de chaque côté; les yeux sont noirs, assez grands et rapprochés; au dessous d'eux on remarque une incision profonde, d'où partent les antennules qui sont composées de deux pièces, et les pattes qui sont plus courtes que le

corps et dont la première paire est appuyée contre les antennules.

43. H. LATIPÉDE ; *hydrachna latipes.*

Mull. p. 76, tab. 8, f. 1 et 2.

Ovale, jaunâtre, maculée sur les côtés ; la quatrième pièce des pattes postérieures dilatée.

Elle ressemble beaucoup à l'hydrachne torris, dont Muller pense qu'elle n'est peut-être qu'une variété. Elle en diffère sur-tout en ce que ses pattes sont pâles ou bleuâtres, avec l'extrémité obscure ; le dessous du corps est obscur, et l'anus est muni d'un double mamelon.

44. H. VERSICOLOR ; *hydrachna versicolor.*

Mull. p. 77, tab. 6, f. 6. — *Trombidium versicolor.* Fab.

Presque carrée, variée de taches blanchâtres, bleues et brunes.

Son corps est quadrangulaire, avec les angles obtus ; il est assez blanc et mélangé de diverses couleurs ; ses antennules sont composées de trois articles ; les pattes sont velues, transparentes, de la longueur du corps.

** *Quatre yeux.*

45. H. CRÉTACÉE ; *hydrachna calcarea.*

Mull. p. 78, tab. 11, f. 5. — *Trombidium calcareum.* Fab.

Arrondie, brune, avec le dos très-blanc.

On la reconnoît facilement à une grande tache blanche qu'elle a sur le dos; ses yeux sont noirs, de grandeur égale et placés sur une tache blanche; les antennules sont aiguës, composées de trois articles, dont le premier est le plus long; les pattes sont pâles, velues, presque égales.

46. H. BRUNATRE ; *hydrachna fuscata.*

Mull. p. 79, tal 11, f. 2.

Ovale, d'un roux brunâtre; dos obscur, avec une tache fourchue, roussâtre.

Le corps est un peu plus large postérieurement; il est roux brun en dessous, avec une tache à l'endroit des parties sexuelles; les antennules sont longues, transparentes, courbées à leur extrémité ; les pattes sont transparentes, et les postérieures sont plus longues que le corps.

47. H. ONDULÉE ; *hydrachna undulata.*

Mull. p. 80, tab. 11, f. 1. — *Trombidium undulatum.* Fab.

Ovale, jaune, avec des taches ondulées noires.

Son corps est convexe, luisant, transparent, glabre, avec des taches de figures variées sur le dos ; les antennules sont jaunes, longues, épaisses, composées de trois articles, dont le premier et le second sont glabres, cylindriques, trois fois plus gros que les pattes ; le dernier est le plus long et terminé en crochet ; les pattes sont longues, velues, formées de six pièces.

48. H. MACULÉE ; *hydrachna maculata.*

Mull. p. 81, tab. 11, f. 3. — *Trombidium maculatum.* Fab.

Ovale, rouge ; dos avec des taches noires.

Le corps est arrondi, presque ovale, rouge avec deux raies longitudinales sinuées sur le dos, et deux taches distantes au milieu, noires. Les antennules sont rapprochées, avancées, longues, sans poils ; les quatre premiers articles sont une fois plus gros que les pattes ; les derniers sont plus minces et courbés ; les pattes sont jaunes, composées de cinq pièces égales.

Muller fait mention d'une variété qui a les antennules courtes et les raies longitudinales du dos interrompues.

*** *Six yeux.*

49. H. OMBRÉE ; *hydrachna umbrata.*

Mull. p. 82, tab. 11, f. 6.

Arrondie, rouge, avec plusieurs taches obscures.

Son corps est presque déprimé, glabre, luisant, avec dix taches obscures, oblongues, rangées circulairement sur le dos; le dessous est rouge avec des taches noirâtres près de la poitrine; des six yeux, les deux qui sont situés en arrière sont plus grands; les antennules sont petites, et les pattes sont un peu plus longues que le corps et composées de cinq pièces.

A ces espèces de Muller il faut encore y ajouter celle que Linnæus nomme *mite aquatique*; Fabricius *trombidion aquatique*; *la tique rouge satinée aquatique* de Geoffroi; *la mite aquatique rouge* de De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. IX, fig. 3 et 4. Voyez notre extrait de la description de ce dernier dans les généralités. Cette espèce est le type de notre genre limnochare.

FAMILLE SECONDE.

TIQUES; *riciniæ*, ET SES GENRES.

LES hydrachnelles vivent dans l'eau et ont, conformément à cette habitude, les pattes garnies d'une frange de poils, ou natatoires; les tiques n'habitent point cet élément; leurs organes du mouvement ne sont donc point propres à la natation; telle est la différence la plus essentielle de ces deux familles.

Le premier genre de la famille des tiques, ou le 20e de la sous-classe, est celui d'ixode, *ixodes*; il est très-bien caractérisé par la forme de son suçoir, qui consiste en trois pièces ou lames très-dures, et renfermées entre deux palpes courts, tronqués, qui lui servent de gaîne; le tout imite un bec court, cylindrique et obtus, dilaté même à son extrémité. Ce genre paroît être celui que Fabricius a eu en vue dans l'exposition des caractères des *acarus*.

D'anciens naturalistes ont parlé des ixodes et les ont nommés *ricinus*. J'aurois adopté avec plaisir cette dénomination, si De Géer ne l'avoit pas déjà employée pour un genre

qu'il a démembré de celui des poux; les ixodes sont appelées parmi nous *tiques*. Il en est deux espèces qui sont généralement connues ; l'une tourmente quelquefois les chiens de chasse, et les piqueurs la nomment *louvette*, tique des chiens; l'autre nuit beaucoup aux bœufs, aux moutons, si on la laisse se multiplier sur leur corps ; celle-ci est le *reduvius* de quelques auteurs.

Ces insectes ont le corps presque circulaire ou ovale, très-plat lorsqu'ils ont jeûné long-tems ; leur peau est ferme et sans anneaux marqués ; le corselet est incorporé avec la masse du corps et n'est sensible que par un petit espace arrondi, couvert d'une peau écailleuse, située en devant immédiatement après le bec ; les yeux ne sont presque pas apparens; les pattes sont au nombre de huit, courtes, souvent recoquillées et placées à égale distance les unes des autres, de chaque côté.

Si on examine les organes qui leur servent à prendre leur nourriture, ou leur bec, on voit que ces parties sont composées d'un support, d'une gaîne et d'un suçoir; le support est une petite pièce carrée et écailleuse, une espèce de boîte pour la naissance du suçoir, et qui s'insère dans une échancrure

pratiquée au devant de la petite pièce représentant le corselet; la gaîne consiste en deux pièces fort courtes, dures, concaves au côté interne, arrondies et un peu plus larges vers leur extrémité; la loupe fait apercevoir au milieu de leur surface supérieure une ligne enfoncée, qui paroît ainsi couper en deux chaque pièce de la gaîne; leur base paroît aussi avoir un autre article fort petit. Nous pouvons, par analogie, considerer ces deux demi-tuyaux comme les analogues des palpes.

Le suçoir est composé de trois lames de la nature de l'écaille, très-dures et coniques. Les deux latérales sont plus petites et en recouvrement sur l'intermédiaire; celle-ci est grande, large, moins colorée, un peu transparente, obtuse au bout, mais très-remarquable sur-tout par un grand nombre de dents en scie et très-fortes. On ne doit donc pas être étonné de ce que ces insectes tiennent si fortement à la chair des animaux auxquels ils se sont accrochés. Cette lame intermédiaire a un sillon au milieu, dans sa longueur; ses côtés et toute la surface inférieure sont hérissés de dents. Les pattes augmentent insensiblement en grandeur, à partir des antérieures; elles sont composées
de

de six articles, dont les deux derniers forment un tarse conique, et terminé par un petit corps mobile, une pelote se rejetant sur un des côtés et garnie de crochets au bout. Cette pièce est d'un grand secours à l'ixode pour se cramponner aux animaux qui passent près de lui. Il a d'ailleurs une habitude qui favorise beaucoup l'usage de ces pièces. Cet insecte se tient aux genêts, à différentes plantes, dans une situation verticale, accroché simplement avec deux de ses pattes, et tenant les autres étendues. Le dessous de l'abdomen présente une petite plaque circulaire et écailleuse, qui paroît indiquer les organes de la génération et l'anus.

Les ixodes sont communs dans les taillis, les bois fourrés, les bruyères; c'est pour cela que les animaux qui y ont coutume de paître, ou les chiens de chasse, sont exposés à en être attaqués. Ces insectes pullulent d'une manière effrayante. J'ai vu un bœuf tellement rongé de cette vermine, qu'il étoit d'une maigreur extrême, et paroissoit devoir en succomber. Le ventre des ixodes est, comme nous l'avons dit, très-plat lorsqu'ils n'ont pas pris depuis long-tems de nourriture; mais par la succion, il enfle et augmente tellement, que l'insecte occupe un

volume considérable, proportionnellement à sa grosseur primitive, et qu'il n'est plus reconnoissable. La couleur et les taches de la peau disparoissent; le ventre est alors grisâtre ou cendré.

Les ixodes marchent lentement et avec pesanteur; mais en revanche, ils ont une grande aptitude à s'accrocher aux objets qui sont à leur portée, même au verre le plus poli.

Nous avons donné, dans les généralités de la famille des acaridies, un extrait des observations de De Geer sur différentes espèces d'ixodes, soit indigènes, soit exotiques : les mites ricinoïde, réduve, pique; celles du rhinocéros et des buissons. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Les ixodes ont la vie très-dure, leur peau coriacée les défendant : ils donnent même des signes d'existence long-tems après être privés des parties qui répondent à la tête.

On peut employer, pour détruire ces insectes, les mêmes moyens dont l'on se sert pour faire périr les poux. Les préparations mercurielles sont les plus efficaces de toutes; il faut faire un fréquent usage de ces moyens, attendu que les ixodes ont la peau plus ferme que les poux et sans stigmates apparens.

On peut mettre sur le compte des ixodes une partie des faits que les voyageurs rapportent sur les chiques.

Les espèces principales sont :

1. IXODE RICIN; *ixodes ricinus.*

Acarus ricinus. Lin. Fab. — *La tique des chiens.* Geoff. Hist. des insect. — *Mite ricinoïde.* De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. v, fig. 16 et 17.

Le corps est d'un rouge de sang foncé ; le corselet est plus obscur, avec deux lignes imprimées; la peau du ventre devient très-pâle, presque blanchâtre, lorsque l'insecte s'est repu. Sa longueur est alors de trois lignes, tandis qu'il étoit auparavant de moitié plus petit.

Je crois qu'il faut y rapporter les *acarus holsatus*, *sanguisugus* et *lipsiensis* de Fabricius.

2. I. REDUVE; *ixodes reduvius.*

Acarus reduvius. Lin. Fab. — *Mite réduve.* De Géer, Mém. Insect. tom. VII, pl. VI, fig. 1 et 2.

De Géer caractérise ainsi cette espèce : avec une plaque ronde et noire en devant, et des pattes noires.

Cette espèce est du double au moins plus grande que l'autre. Ses couleurs s'altèrent beaucoup par la succion, et l'on pourroit

fort bien, pour cette raison, en avoir fait mal à propos plusieurs espèces. On trouve très-fréquemment en France un ixode dont le dessus du corps est mélangé de cendré et de brun rougeâtre, en forme de taches et de lignes; c'est, je pense, l'ixode réduve. Fabricius en a fait une espèce différente sous le nom d'*acarus reticulatus*.

3. I. ESPAGNOL; *ixodes hispanus*.

Acarus hispanus. Fab.

Il est noir; les pattes sont rougeâtres, avec les articulations blanches. — Il se trouve en Espagne et en Barbarie.

4. I. ÉGYPTIEN; *ixodes ægyptius*.

Acarus ægyptius. Lin. Fab.

Il est noir, bordé de blanc. — On le trouve en Egypte. Fabricius en décrit un de la collection de Bosc, voisin de celui-ci, et qui est indigène; c'est son *acarus marginatus*. Il est oblong, noirâtre, avec les bords élevés et blancs.

5. I. NIGUA; *ixodes nigua*.

Acarus americanus. Lin. Fab. — *Mite pique*. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVII, fig. 9 et 10.

Il est ovale, aplati, rouge, avec une tache blanche sur le dos, et les jointures des pattes blanchâtres.

Voyez les généralités des acaridies. — Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

6. I. DU RHINOCÉROS; *ixodes rhinocerotis.*

Mite du rhinocéros. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVIII, fig. 5 et 6.

Il est arrondi, aplati, brun, avec des taches et des nuances fauves et des points bruns. — Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, sur le rhinocéros.

7. I. DES BUISSONS; *ixodes sylvaticus.*

Mite des buissons. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVIII, fig. 7.

Voyez les généralités des acaridies.

Je vais maintenant dire un mot des autres genres de cette famille. Le genre 21e, celui d'argas, *argas*, a été formé sur l'*acarus reflexus* de Fabricius. Cet insecte est ovale, très-aplati, d'un gris jaunâtre, avec différens enfoncemens plus obscurs. Il ressemble à un ixode; mais son suçoir est situé sous le corps, et n'est point renfermé dans une gaîne formée par les palpes. Il a quelques lignes de longueur. — On le trouve dans les maisons, au midi de la France et en Italie.

Le genre 22e est celui de bdelle, *bdella.* Son espèce la plus connue est l'insecte que Geoffroi nomme *pince rouge*; l'*acarus longi-*

cornis de Linnæus et de Fabricius. Son corps est en forme de poire, très-rouge, très-mou; ses antennes sont longues, coudées, avec deux soies au bout; les pattes sont plus pâles. Cet insecte est très-petit. — On le trouve sous les pierres, dans toute l'Europe.

Le 23ᵉ genre, celui de smaris, *smaris*, a été fait sur la mite du sureau, *acarus sambuci* de Schranck. Cet insecte est rouge, parsemé de quelques poils un peu longs; les antennes et les pattes sont plus pâles. Il marche lentement. Je l'ai observé dans le midi de la France.

Le même auteur a décrit sous la dénomination d'*acarus eruditus* l'insecte qui est le type du 24ᵉ genre, celui de cheylète, *cheyletus*. Il est extrêmement petit, presque invisible, transparent. — On le trouve dans les livres exposés à l'humidité, dans les collections zoologiques.

On placera dans le 25ᵉ genre, celui de sarcopte, *sarcoptes*, 1° la tique de la chauve-souris de Geoffroi; ou l'*acarus passerinus* de Linnæus. Cet insecte est très-petit et remarquable par la grandeur de sa troisième paire de pattes. 2°. La mite de la dyssenterie, *acarus dysenteriæ*, Lin. Son abdomen a quatre soies horisontales à son extré-

mité : comparez avec cet insecte la mite du lait, *acarus lactis*, Lin. 3°. Le ciron de la gale de Geoffroi, *acarus scabiei*, Fab. La mite de la gale de De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. VII, fig. 5. Voyez-en la description dans les généralités des acaridies.

L'insecte qui a servi de type au genre 26, celui de caris, *caris*, est ovale, aplati, brun et semblable à un ixode. Je ne l'ai trouvé qu'une seule fois et sur une chauve-souris.

Le 27e genre, celui de lepte, *leptus*, a été établi sur la mite des faucheurs de De Géer, tom. VII, pl. VII, fig. 5. Voyez-en la description dans les généralités des acaridies.

Nous y avons aussi donné celle de la mite parasite du même naturaliste, tom. VII, pl. VII, fig. 7, insecte qui est le sujet du 25e genre, celui d'atome, *atomus* (1).

Nos observations ont été trop bornées pour que nous ayons les moyens de rapporter à ces différens genres les mites non citées des auteurs. Cette partie de la science des insectes est presque inconnue ; elle a besoin qu'un second Muller vienne porter sur elle des yeux observateurs et fortifiés du secours du microscope.

(1) Nous avons converti ce nom en celui d'astome, *astoma*.

SOUS-CLASSE QUATRIÈME.

Apterodicères ; *apterodicera.*

Je désigne par cette expression les insectes aptères et à deux antennes, qui ne subissent pas de métamorphoses ; dont le corps est formé de plusieurs pièces, sans cependant aller au delà de onze, et dont deux ou trois seulement portent des pattes ; qui ont la tête séparée du corselet ; deux yeux à facettes ou composés, et six pattes, avec un ou deux crochets au bout des tarses.

Cette sous-classe est formée des genres lépisme, podure et pou de Linnæus. Les deux premiers composent mon ordre des thysanoures, et le troisième mon ordre des parasites.

ORDRE PREMIER.

THYSANOURES; *thysanoura.*

On remarque à tous les insectes de cet ordre une queue de deux ou trois filets, ordinairement garnis de poils, et c'est de là que j'ai nommé ces insectes *thysanoures* (queue frangée). Les instrumens qu'ils ont reçus de l'Auteur de la nature, pour prendre leurs alimens, sont analogues à ceux des autres animaux de cette classe qui broient les objets dont ils se nourrissent, je veux dire qu'ils ont des mandibules, des mâchoires, des lèvres et des palpes plus ou moins sensibles. Les insectes de l'ordre des parasites qui succède à celui-ci n'ont qu'une sorte de suçoir, agissant en quelque manière comme une espèce de ventouse : seulement dans les ricins se voient deux petits crochets écailleux, ou deux mandibules. Les thysanoures ne vivent point sur d'autres animaux, ainsi que le font les poux et les ricins; ils se tiennent sous les pierres, les vieilles poutres, ou sur les plantes, dans les lieux humides

ou aquatiques. Ils courent très-vîte, ou s'échappent en sautant par le moyen de leur queue repliée dans l'inaction sous leur ventre, et qu'ils débandent comme un ressort. Leur corps est couvert de petites écailles ou hérissé de poils, et les stigmates sont cachés; voilà donc suffisamment de caractères pour distinguer les thysanoures des parasites.

Les thysanoures comprennent deux familles, celle des lepismènes et celles des podurelles.

FAMILLE PREMIÈRE.

Lepismènes; *lepismenæ.*

Les insectes de cette famille ont pour caractères essentiels : La bouche munie de palpes très-sensibles, et des antennes sétacées à articles fort nombreux.

A ces caractères ils joignent les suivans : leur tête et leur corselet sont distincts ; leurs yeux, au nombre de deux seulement, sont composés ; leur corps, de forme alongée, est supporté par six pattes assez longues, et totalement recouvert d'écailles luisantes peu adhérentes : il est terminé par plusieurs filets sétacés.

Ces insectes, comme tous ceux de cette sous-classe, ne subissent pas de métamorphoses, et vivent dans les lieux sombres et retirés, dans les endroits un peu humides principalement. Ils se tiennent tapis sous la mousse ou cachés sous les pierres, et dès qu'ils sont découverts ils se dépêchent de fuir, ce qu'ils font avec une très-grande vélocité, soit en courant, soit en exécutant des sauts d'une étendue assez considérable et très-répétés.

Les lépismènes forment deux genres, celui des lépismes, et celui des machiles.

PREMIER GENRE.

Lépisme; *lepisma*.

Ce genre a été ainsi nommé par Linnæus. Geoffroi a préféré, avec raison, lui donner le nom de *forbicine*, dont Aldrovande le premier s'est servi pour désigner les insectes qu'il renferme. Le genre lépisme de Linnæus correspond en entier à notre famille des lépismènes, c'est-à-dire, qu'il comprend non seulement les lépismes auxquelles nous avons conservé ce nom, mais encore celles dont nous avons composé notre genre machile : ces dernières sont bien caractérisées et bien séparées des premières par la faculté qu'elles ont d'exécuter des sauts d'une assez grande étendue, au moyen d'une queue très-forte et assez compliquée que nous décrirons à sa place.

Les insectes qui appartiennent à notre genre lépisme sont doués de caractères assez tranchés. Leurs antennes sont insérées entre les yeux; leurs palpes antérieurs sont peu saillans. Leur corps est alongé, plat, couvert d'écailles luisantes et argentées, ce qui leur

a fait donner par le vulgaire le nom de *demoiselles argentées*, ou *poissons d'argent*. Leurs yeux sont au nombre de deux et composés de plusieurs grains. Leur corselet est formé de pièces plus larges que les autres segmens du corps, presque égales entre elles, et porte six pattes comprimées. Leur queue est composée de trois longs filets égaux, et de quelques appendices ; les côtés de leur abdomen ont aussi de petits filets dont l'usage est entièrement inconnu.

Leurs pattes sont larges et aplaties ; les cuisses sont recouvertes à leur origine de grandes plaques minces, écailleuses ; les tarses sont filiformes, composés de quatre articles dont le premier est le plus long, le second plus court, le troisième globuleux, le dernier mince, terminé par deux petits crochets aigus.

Ces insectes sont très-communs dans les maisons ; on les trouve le plus souvent dans les fentes des chassis des fenêtres, ou sous les pots à fleurs qui y sont placés ; ou bien encore dans les armoires humides. Ils sont très-vifs et très-jolis ; leur couleur argentée sur-tout les fait remarquer, mais cette couleur est aussi fugace que brillante, car elle

n'est due qu'aux petites écailles qui revêtent le corps et que l'on enlève par le moindre frottement.

Quelques auteurs, et entr'autres Linnæus et Fabricius, assurent que les lépismes se nourrissent ordinairement de sucre et de bois pourri. Geoffroi pense aussi qu'ils mangent de petits insectes connus sous le nom de *poux de bois*, et dont nous ferons l'histoire sous celui de *psoque pulsateur*.

Ce genre est peu nombreux en espèces; les principales sont :

1. LÉPISME DU SUCRE; *lepisma saccharina*. Lin. Fab.

Forbicine plate. Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. xx, fig. 3. — Schæff. Elem. entom. tab. 75.

Cette lépisme a un peu plus de quatre lignes de long; son corps est lisse, couvert d'écailles argentées; son corselet, lorsque ses écailles sont enlevées, est d'un jaune fauve; l'abdomen privé des siennes est roussâtre. Le corps est composé de neuf anneaux après le corselet, au dessous de chacun desquels se voient de petits filets assez semblables à de petites pattes. — Elle est très-commune

en Amérique dans les sucreries; elle ne l'est guère moins en Europe. Linnæus prétend, qu'outre le tort qu'elle nous fait en mangeant notre sucre, elle détruit encore les livres et les habits de laine.

2. L. RUBANNÉE ; *lepisma vittata.* Fab.

Son abdomen est de couleur obscure, et marqué de cinq lignes longitudinales blanchâtres. — On la rencontre aussi dans nos maisons, mais beaucoup plus rarement que la précédente.

3. L. RAYÉE; *lepisma lineata.* Fab.

Elle se trouve en Suisse. Son corps est obscur en dessus et marqué de deux bandes longitudinales blanches.

4. L. VELUE; *lepisma villosa.* Fab.

Son corps est noirâtre, avec le dessous et les patles blancs. — Elle se trouve en Chine.

Seroit-ce celle que Drury a figurée t. II, pl. XXVII, fig. 3?

5. L. A COLLIER; *lepisma collaris.* Fab.

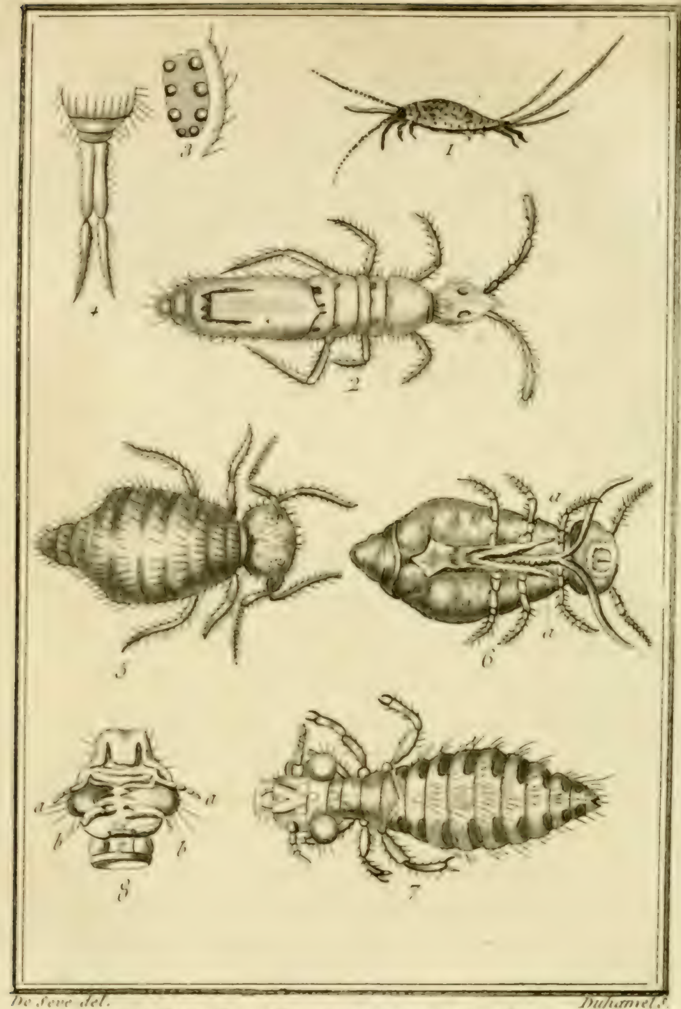
Elle est noire, avec une bande près de

la tête et l'anus blancs. — Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

6. L. THÉZÉANE; *lepisma thezeana*. Fab.

Elle est d'un gris brillant, avec la soie du milieu de la queue très-longue. Les antennes sont annelées d'obscur et de grisâtre. — Elle se trouve en France, où elle a été observée par Bosc. Je soupçonne qu'elle appartient au genre suivant.

DEUXIEME



De Seve del. Duhamel S.

1. MACHILE *Polypode*. – 2. PODURE *De la neige grossie.*
3. *Un de ses yeux très-grossi, formé de petits grains.*
4. *Sa queue fourchue, grossie.* – 5. SMYNTHURE *Brun, grossi Vu en dessus.* – 6. *Le même, en dessous; a, a, Sa queue Fourchue.* – 7. RICIN *Du moineau, grossi.* – 8. *Sa tête Très-grossie; a, a, ses antennes; b, b, ses crochets.*

DEUXIEME GENRE.

Machile; *machilis.*

L'unique espèce de ce genre a été placée, par la plupart des entomologistes, dans le genre des lépismes. Nous lui avons trouvé cependant des caractères assez tranchés pour pouvoir nous permettre d'en former un genre particulier : en effet, les antennes des lépismes sont insérées entre les yeux ; leurs palpes maxillaires ne font pas de saillie remarquable; leur corps est déprimé et n'a pas la faculté de sauter; leurs yeux sont petits et semblent formés de petits grains; leur corselet est composé de segmens presque égaux, les filets de leur queue sont de la même grandeur; leurs hanches et leurs cuisses sont comprimées, etc. Aucuns de ces caractères ne se retrouvent dans le machile.

Son corps est presque conique, comprimé sur les côtés; son dos est arqué au milieu; ses antennes et ses palpes maxillaires semblent prendre naissance dans une même ligne transversale; sa tête est petite, en partie enfoncée dans le premier segment du cor-

selet. Ses yeux sont grands, à réseaux, et réunis par leur partie postérieure; le premier segment du corselet est infiniment plus court et plus étroit que le second; il se replie sur les côtés, devient presque cylindrique, et avance de part et d'autre antérieurement; le second segment est fort grand et élevé; le reste du corps est ensuite formé de plusieurs anneaux qui diminuent insensiblement de grandeur, jusqu'à l'extrémité postérieure.

L'extrémité du corps présente à l'observateur, 1° trois filets sétacés, longs, dont celui du milieu est le plus grand; 2° une pièce demi-transparente, d'un blanc jaunâtre, cylindrique, comprimée, canaliculée, située immédiatement au dessous, et qui peut bien être un oviducte; 3° au dessous de celle-ci une appendice cylindrique, biarticulée au bout. Les côtés du corps sont aussi garnis de petites appendices cylindriques, simples en majeure partie, et dont l'usage n'est pas connu.

Les pattes sont assez courtes, avec les tarses coniques, de deux articles, dont le dernier est muni de deux petits crochets.

Le corps, quoique recouvert de petites écailles, n'a pas l'éclat argentin des lépismes.

Le machile ne diffère pas, par ses habitudes, des lépismes, si ce n'est qu'il a la faculté de sauter; mouvement qu'il exécute à l'aide de sa queue. Du reste il vit dans les mêmes lieux que les lépismes.

ESPÈCE.

1. Machile polypode; *machilis polypoda.*

Lepisma polypoda. Lin. Fab. — *La forbicine cylindrique.* Geoff. Hist. des insect. — Stroem. Act. hafniens. 9 - 975, tab. 2. — Rœmer, Gener. insect. tab. 1, fig. 29.

C'est encore la seule espèce bien connue de ce genre.

FAMILLE SECONDE.

PODURELLES; *podurellæ.*

Les podurelles sont en général de très-petits insectes, dont les caractères principaux sont d'avoir une tête distincte du corselet, pourvue de deux antennes; d'avoir six pattes attachées au corselet, des mâchoires, des lèvres et des palpes, des antennes filiformes composées d'un nombre très-borné d'articles, et les palpes courts et peu distincts.

Leur caractère le plus remarquable est d'avoir une queue fourchue, repliée sous le ventre, et servant comme de ressort pour donner à l'animal la faculté d'exécuter des sauts fort étendus.

Ces insectes se trouvent sur les arbres et les plantes, et il y en a aussi qui se tiennent sur la surface des eaux dormantes. De Géer, qui les a fait connoître le premier, en a même vu sur la neige en tems de dégel Il en est qui se tiennent sur les chemins sablonneux, où ils sont rassemblés en plusieurs monceaux, qui paroissent comme des tas de poudre à canon; car ordinairement ils

aiment à s'attrouper et à vivre en société. Presque toutes les espèces sont fort petites, même beaucoup plus que des puces ordinaires, en sorte que, pour distinguer leur figure, il faut les observer au microscope.

Ils courent avec beaucoup de vîtesse et sautent en même tems avec agilité, comme des puces, de façon que, quand on veut les prendre, ils échappent souvent en sautant.

Ils préfèrent le plus souvent les lieux humides, quoiqu'il soit assez commun d'en voir certaines espèces courir et sauter sur les tables et sur les fenêtres, sans craindre l'ardeur du soleil.

Les podurelles ne subissent aucune métamorphose; ils naissent de l'œuf avec la même forme qu'ils conservent pendant toute leur vie; seulement ils croissent journellement et prennent une peau nouvelle toutes les fois que l'ancienne ne peut plus les contenir.

Nous avons divisé les insectes de cette famille en deux genres, caractérisés seulement par la forme générale du corps dans les espèces qu'ils contiennent. Ces deux genres portent les noms de *podure* et de *smynthure*.

TROISIÈME GENRE.

PODURE; *podura.*

JE ne comprends dans ce genre que les podures de la première famille de De Géer: celles de la seconde famille forment le genre smynthure.

Les podures ont pour caractères absolus, d'avoir le corps alongé, annelé, parsemé de petites écailles qui se détachent facilement par le plus léger frottement, ou velu. Leur tête, de forme ovale, est séparée du corselet par un étranglement assez profond. Leurs yeux, assez semblables à ceux des lépismes, sont composés d'un petit nombre de grains rassemblés. Leurs antennes sont filiformes, de quatre articles, dont le dernier est simple; les tarses sont terminés par deux crochets.

De tous les caractères qui distinguent les podures, le plus remarquable est, sans contredit, celui tiré de la considération de l'organe particulier destiné à donner à ces petits insectes la faculté de sauter.

Cet organe a la forme d'une longue queue mobile, attachée au bout de l'abdomen. Cette

queue est élastique, formée de deux pièces coniques, pointues à leur extrémité, réunies à leur base, recourbées sons le ventre, et reçues dans une rainure quand l'insecte n'en fait pas usage ; mais, lorsqu'il veut sauter, il redresse cette queue qui s'étend en arrière, et il frappe fortement avec sur le plan de position; ce mouvement brusque produit l'effet d'un ressort qui se débande; il fait faire à la podure un saut de deux ou trois pouces seulement, mais qui, comparé à la grandeur de l'animal qui l'exécute, est cependant très-considérable. Quaud la podure s'est remise de son premier saut, elle replace avec précaution sa queue, dans la position convenable pour en faire un second, et ne tarde point à la faire mouvoir comme ci-dessus.

Parmi les espèces de ce genre, les unes sont terrestres et se trouvent d'habitude sous les écorces des arbres ou sous les pierres; d'autres se tiennent sur la surface des eaux dormantes, ou elles sautent et marchent aussi bien que les premières sur la terre, ou sur les troncs des arbres qu'elles habitent.

De Géer a observé avec soin ces podures aquatiques; voici ce qu'il dit (Mém. t. VII. p. 23) de l'espèce la plus commune (*podura*

aquatica, Lin. Fab.) « Au mois de février, 1758, étant en Hollande, j'y remarquai, sur la surface de l'eau des petits fosses qui traversent les pâturages, plusieurs grandes plaques noires, qui excitèrent d'abord ma curiosité ; les ayant regardées de plus près, je vis avec beaucoup de surprise que ces endroits noirs étoient des monceaux ou des assemblages de quelques milliers de petits insectes noirs, qui s'y trouvoient amoncelés en si grande quantité, qu'ils couvroient presque entièrement la superficie de l'eau. Ces sociétés nombreuses d'animaux étoient ordinairement placées au bord des fossés ou à l'abri de quelques plantes aquatiques. Ces insectes y sont dans un mouvement continuel, sans cependant s'éloigner les uns des autres ; ils restent toujours sur la surface de l'eau, sans jamais y plonger. Ayant fait du mouvement avec un bâton, au milieu d'eux, ils se mirent à sauter et à se disperser un peu de tous côtés, mais pour se rassembler aussitôt qu'ils furent tranquilles. Les ayant examinés au microscope, je vis que c'étoient des podures. J'en ai aussi trouvé en Suède sur la superficie des eaux des marais, mais jamais en si grande quantité qu'en Hollande ».

Le savant entomologiste suédois a aussi examiné les mues de ces podures aquatiques. « Tout près de ces plaques noires, dit-il, formées par le grand nombre des podures réunies, on en voit souvent d'autres toutes blanches, produites par une quantité de petites parcelles de cette couleur, qui flottent sur l'eau. Ce sont les peaux ou les dépouilles quittées par ces podures, auxquelles on reconnoît la forme de toutes leurs parties, comme des antennes, des pattes, de la queue fourchue, etc. »

Ces podures aquatiques, éloignées de l'eau ou de l'humidité, ne peuvent pas vivre long-tems et meurent alors en peu d'heures; elles perdent la vie et se dessèchent encore plus vîte quand on les expose à sec aux rayons du soleil.

La podure plombée n'a pas tout à fait les mêmes habitudes que les espèces congénères. On la voit courir presque par-tout, sur les tables, dans les fenêtres et sur la terre; on la trouve ordinairement seule, mais cependant De Géer a vu souvent rassemblés en quantité, dans les fentes et les jointures de vieilles croisées, des individus de cette espèce; elle court avec beaucoup de vîtesse, et quand on la poursuit ou qu'on

veut l'arrêter dans sa course, elle échappe en sautant comme toutes les autres espèces de podures.

De Géer a observé aussi une espèce de podure qui n'est point sauteuse (*podura ambulans*); sa queue fourchue est beaucoup plus courte que celle des autres espèces, et n'est pas pliée sous le ventre, mais droite et étendue en arrière, ce qui la rend impropre pour exécuter des sauts, et ce qui ne permet d'autre mouvement que la marche, à l'animal; encore ne va-t-il pas très-vîte par ce moyen. Cette espèce se trouve abondamment dans la terre grasse et humide.

Les œufs de la podure des arbres (*podura arborea*, Lin.) ont été examinés par De Géer. Ils sont visibles à l'œil simple, quoique l'animal auquel ils appartiennent n'ait guère qu'une ligne de longueur. Ils ne sont pas plus grands que des points, parfaitement sphériques, un peu transparens et de couleur jaune. A l'approche du tems qu'ils doivent éclore, ils deviennent de couleur de pourpre. Quelques jours après qu'ils ont acquis cette couleur, de très-petits animaux rougeâtres en sortent, et ces animaux, vus au microscope, ont exactement la même figure que les grandes podures leurs mères.

Leur petite queue fourchue est un peu dirigée en arrière.

Les podures paroissent se nourrir de matières végétales en décomposition.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces dont nous ferons connoître les principales.

ESPECES.

1. PODURE AQUATIQUE; *podura aquatica.* Lin. Fab.

La podure noire aquatique. Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. sur les insect. tom. VII, p. 25, pl. 11, fig. 11, 12 et 13.

Son corps, à peu près long d'une demi-ligne, est d'un noir mat; les antennes dépassent le corps en longueur; l'abdomen est cylindrique, alongé, terminé en pointe. — On la trouve abondamment sur les eaux mortes de toute l'Europe.

2. P. VELUE; *podura villosa.* Lin. Fab.

La podure commune velue. Geoff. Ins. tom. II, pl. XX, fig. 2.

Elle est oblongue, velue, variée de noir et de brun obscur. — On la trouve aux environs de Paris.

3. P. PLOMBÉE; *podura plumbea*. Lin. Fab.

La podure grise commune. Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. 11, fig. 1.

Elle a une ligne de longueur; son corps est d'un gris plombé tirant sur le bleuâtre: il est recouvert de petites écailles comme celui des lépismes. La tête est arrondie, de la couleur du corps, avec deux taches d'un noir foncé; la queue est poilue, presque aussi longue que le corps. — On la trouve aux environs de Paris.

4. P. DE LA NEIGE; *podura nivalis*. Lin. Fab.

De Géer, Ins. tom. VII, pl. 11, fig. 8.

Sa couleur est le gris de cendre, marqué de quelques traits noirs. — On la trouve sur le bois, dans toutes les forêts de l'Europe. On la rencontre souvent même en hyver sautant sur la neige.

5. P. DES ARBRES; *podura arborea*. Lin. Fab.

La podure porte-anneau. Geoffr. Hist. des ins. — De Géer, Ins. tom. VII, pl. 11, fig. 1 et 2. — Ejusd. Act. Upsal. 1740-49, pl. 1.

Son corps est noir; ses pattes et sa queue sont blanches. — Elle se trouve en Europe, sur les arbres.

6. P. ANNELÉE; *podura annulata.* Geoff. Fab.

La podure jaune à anneaux noirs. Geoffr. Hist. des insect.

Son corps est d'un gris livide, annelé de noir. — Elle se trouve principalement dans les forêts de l'Europe australe.

7. P. CEINTE; *podura cincta.* Lin. Fab.

Cette podure est blanche à la partie antérieure de son corps, grise ensuite, avec un anneau noir. — On la trouve dans les forêts.

8. P. DU BOIS; *podura lignorum.* Fab.

Cette espèce se trouve en Europe dans le vieux bois. Son corps est d'un gris plombé; sa tête, son corselet, ses pattes et sa queue sont d'un jaune pâle.

9. TRÈS-PETITE; *podura pusilla.* Lin.

On la trouve aussi dans les bois; son corps est bronzé; sa queue seule est blanche.

10. P. DU FUMIER; *podura fimetaria.* Lin.

Schranck. Beyt. 47-4, tab. 2, fig. 1.

Cette espèce, dont la queue est mutique, ne saute pas; on la trouve dans les terres grasses.

11. P. MARCHEUSE; *podura ambulans.* Lin. Fab.

De Géer, Ins. tom. VII, pl. III, fig. 5.

Cette podure, dont la queue est plus courte que celle des autres espèces, et qui la tient toujours étendue, n'a pas la faculté de sauter. — On la trouve en Europe sous la mousse.

QUATRIÈME GENRE.

Smynthure; *smynthurus*.

J'ai formé ce genre des espèces que De Géer place dans la seconde famille du genre podure, à laquelle il donne pour caractère d'avoir les antennes formées d'un assez grand nombre d'articles, et coudées au milieu.

En effet les smynthures diffèrent des podures proprement dites, non seulement par le caractère tiré de la conformation des antennes, mais encore par un autre très-visible et d'une assez grande importance. Les smynthures n'ont pas, comme les podures, le corps alongé et cylindrique, à anneaux distincts; ils l'ont au contraire raccourci et globuleux, sans autres divisions bien marquées que celles de la tête, du corselet et de l'abdomen.

De Géer a donné quelques détails sur les habitudes de la plus grande espèce de ce genre, le smynthure brun : « On trouve ordinairement ces insectes, dit-il, sur les morceaux de bois et les branches d'arbres

qui sont restées long-tems sur un terrain humide, et c'est inutilement qu'on les cherche sur le bois sec et dans d'autres endroits semblables où ils ne peuvent trouver leur nourriture, qui probablement consiste dans les particules humides du bois à demi-pourri. C'est là où j'en ai trouvé un bon nombre; mais ils n'y vivent cependant pas en société, étant au contraire dispersés çà et là. »

Les sminthures font de grands sauts quand on les touche, et l'on aperçoit aussitôt après le saut que leur queue se trouve étendue en arrière, ou dans une même ligne avec le corps; mais peu après elle se remet dans sa première position, mouvement que l'animal aide en haussant un peu le derrière.

Outre cette queue, à peu près conformée comme celle des podures, De Géer a observé dans ces insectes une partie très-remarquable, et qu'on ne voit sur aucune des espèces de ce premier genre. En dessous du corps, justement entre les pointes des deux dents de la queue fourchue, il y a une partie élevée, cylindrique, de laquelle le naturaliste suédois a vu sortir deux longs filets, également cylindriques, membraneux, transparens, très-flexibles et gluans, ou comme humides. Ces filets, qui sont arrondis au bout

bout et presque de la longueur de tout le corps, sont élancés avec force et vitesse hors de la partie cylindrique dont nous avons parlé, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, et cela uniquement lorsque l'insecte a besoin de s'en servir, après quoi ils rentrent dans le court tuyau cylindrique comme dans un étui, et en même tems dans eux-mêmes de la manière que les cornes des limaçons rentrent dans leur tête. De Géer, ayant cherché à découvrir l'usage de ces filets cylindriques, a remarqué que, quand l'insecte marchoit contre les parois du vase de terre où il étoit placé, il lui arrivoit souvent de glisser; c'étoit comme si les pieds lui manquoient, de façon qu'il étoit sur le point de tomber: dans l'instant même les deux filets paroissoient et étoient lancés avec rapidité hors de leur étui, s'attachant dans le moment au verre par la matière gluante dont ils étoient toujours enduits, en sorte qu'alors l'animal se trouvoit comme suspendu à ces deux filets, au moyen desquels il avoit le tems de se raccrocher de nouveau avec les pieds, après quoi ils rentroient dans leur étui. Peut-être, ajoute De Géer, que l'insecte, après avoir fait un saut, se sert encore de ces filets pour se fixer promptement à l'endroit où il

vient à tomber ; mais cette idée ne doit être regardée que comme une conjecture.

Ce genre est peu nombreux en espèces, mais aussi les individus de chacune sont prodigieusement multipliés.

ESPÈCES.

1. SMYNTHURE BRUN ; *smynthurus fuscus.* Nob.

Podura atra. Lin. Fab. — De Géer, Ins. tom. VII, pl. III, fig. 7 et 8.

Cette espèce est d'une belle couleur brune luisante. — Elle se trouve en Europe, sur la terre.

2. S. VERD ; *smynthurus viridis.*

Podura viridis. Lin. Fab. — *Podure verte aux yeux noirs.* Geoff. Hist. des ins.

Ce smynthure non encore figuré est entièrement d'un verd tendre, tirant un peu sur le jaunâtre, vers la tête. Il est extrêmement commun : sa longueur ne passe pas une demi-ligne.

3. S. MARQUÉ ; *smynthurus signatus.*

La podure noire à taches fauves sur le ventre. Geoff. Hist. des ins.

Cette espèce est obscure, avec des taches fauves sur les côtés du corps. — On la trouve dans les lieux humides.

ORDRE SECOND.

PARASITES; *parasita.*

Les insectes de cet ordre ont reçu de Linnæus le nom générique de *poux* (*pediculi*). De Géer a distingué parmi eux ceux qui vivent sur les oiseaux, de ceux qui se trouvent uniquement sur les quadrupèdes. Il a nommé les premiers *ricins*, et il a conservé aux derniers la dénomination de *poux*. En cela nous sommes entièrement de son avis; nous pensons comme lui que ces insectes méritent d'être séparés, et qu'on en doit former deux genres particuliers.

En général, les parasites ont pour caractères absolus d'être aptères, de n'avoir pas de métamorphoses, d'être pourvus de six pattes, et d'avoir la bouche formée en une sorte de tube inarticulé, ou composée de deux lèvres d'une nature particulière, et de deux mandibules sans mâchoires ni palpes.

Les parasites, ainsi que leur nom l'indique, vivent aux dépens des animaux. La conformation de leur bouche ne leur permet que de sucer le sang, et l'on ne les a encore trouvés que sur les quadrupèdes et les

F 2

oiseaux, c'est-à-dire, sur les animaux à sang rouge et chaud. On n'a pas encore observé de parasites proprement dits, sur les reptiles ni sur les poissons, mais on sait très-bien que ces derniers ont aussi leur vermine, si l'on peut se servir de cette expression vulgaire; ils sont sujets à être sucés par quelques espèces d'entomostracés des genres calige et binocle, ou par quelques mites.

Tous les insectes de cet ordre ont pour caractères, non seulement ceux que nous venons de rapporter plus haut, mais encore les suivans leur sont assez généralement communs. Leur corps est toujours de forme, ovale ou oblongue et un peu déprimée; il est toujours revêtu d'une peau assez ferme divisée en anneaux plus ou moins distincts; il est transparent ou translucide, et laisse apercevoir dans son intérieur la figure générale des organes principaux, sur-tout des intestins, lorsqu'ils sont gorgés de sang.

Leur tête est ovale ou triangulaire, et porte de chaque côté un œil peu saillant et une antenne très-courte, à peu près de la même grosseur dans toute son étendue, et formée d'environ cinq articles.

Le corselet, bien séparé de la tête par une sorte d'étranglement, et un peu moins

visiblement de l'abdomen, est composé d'une ou deux pièces ou parties peu distinctes entre elles.

L'abdomen est plus ou moins alongé, ordinairement de forme ronde, ovale ou elliptique ; on y distingue souvent avec assez de peine neuf anneaux, chargés chacun de deux stigmates, si l'on en excepte le premier, celui qui touche au corselet sur lequel on n'en a pas encore pu apercevoir.

Les organes de la génération du mâle, placés comme ceux de la femelle, à l'extrémité du ventre, sont accompagnés de petits crochets.

Nous ne parlerons pas ici des habitudes de ces insectes ; nous renvoyons pour cet objet à l'histoire de chacun des deux genres pou et ricin, qui composent cet ordre.

CINQUIÈME GENRE.

Pou; *pediculus.*

Le principal caractère qui distingue les poux des ricins, c'est que ces derniers ont, en quelque sorte, des lèvres et des mandibules; tandis que les premiers ont la bouche formée en un tube très-court, corné, placé à la partie antérieure de la tête. De plus, les antennes des ricins sont un peu plus courtes, comparativement, que celles des poux.

Parler des poux seroit abject, si nous en croyons quelques auteurs qui, accoutumés à ne regarder et à ne voir que les objets brillans, dédaignent tout ce qui ne peut prodiguer les ornemens oratoires à leurs pauvres écrits; mais nous croyons qu'on nous saura gré de ne point penser comme eux, et si nous eussions cru être dispensés d'entrer dans de grands détails sur l'histoire du pou, il nous eût fallu toujours donner celle des différentes espèces qui entrent dans ce genre; ainsi nous eussions tronqué ce qu'il est le plus utile de connoître pour donner

au lecteur de sèches et fastidieuses descriptions, qui ne demandent aucuns soins, aucunes recherches, puisqu'elles sont toutes calquées, pour ainsi dire, sur un même modèle.

Quoi qu'il en soit, les insectes du genre des poux ont la tête assez petite, ovale ou triangulaire, munie à sa partie antérieure d'un petit mamelon charnu, et renfermant un suçoir qui paroît simple, ayant deux antennes filiformes, courtes, de cinq articles, et deux yeux petits et ronds; le corselet presque carré, un peu plus étroit en devant, portant six pattes courtes, mais grosses, composées d'une hanche de deux pièces, d'une cuisse et d'une jambe, grosses, cylindriques, de la même grandeur, et d'un fort crochet écailleux, conique, arqué, tenant lieu de tarse, se courbant et servant, avec une petite dent ou pointe qui termine la jambe, à se cramponner sur les poils ou sur la chair des animaux; l'abdomen rond, ovale, ou oblong, lobé, ou incisé sur les côtés, de huit anneaux, pourvu de seize stigmates sensibles et d'une pointe écailleuse au bout, dans l'un des sexes. Tous ont le corps aplati, couvert d'une peau coriacée, sur les bords demi-transparent et mou au milieu.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, tous les poux vivent de sang, les uns de celui des hommes, les autres de celui des quadrupèdes; ils le suçent avec leur trompe, qu'on n'apperçoit presque jamais, à moins qu'elle ne soit en action. Il est peu d'animal qui n'ait son pou particulier: quelques-uns en nourrissent plusieurs. L'homme est attaqué par trois espèces; la première est le *pou commun*, celui des vêtemens; la seconde est celui que nous appellerons *pou de tête*; et la troisième est celui que l'on nomme *morpion*.

Swammerdam, qui a donné l'anatomie du pou de l'homme, n'a pu découvrir aucun mâle parmi ceux qu'il a examinés; il leur a toujours au contraire trouvé un ovaire, ce qui lui a donné lieu de soupçonner qu'ils sont hermaphrodites; mais les observations de Leeuwenhoeck diffèrent beaucoup de celles de cet auteur. Celui-ci a trouvé parmi ces insectes des individus pourvus de toutes les parties qui caractérisent le sexe masculin, et il a donné les figures de ces parties. Le même auteur a encore découvert, dans ceux qu'il regarde comme les mâles, un aiguillon recourbé, qu'ils portent dans l'abdomen, avec lequel, selon lui, ils peuvent piquer, et il croit que la grande démangai-

son qu'ils causent, vient de la piquure de cet aiguillon, ayant remarqué que l'introduction de leur trompe dans les chairs ne produit presque aucune sensation, à moins qu'elle ne touche à quelques nerfs. De Géer dit avoir vu un aiguillon semblable placé au bout de l'abdomen de plusieurs poux de l'homme, tant à ceux du corps qu'à ceux de la tête; ceux-ci qui, d'après l'opinion de Leeuwenhoeck, sont les mâles, ont, suivant De Géer, le bout de l'abdomen arrondi, au lieu que dans les femelles, ou ceux à qui l'aiguillon manque, il est échancré. J'ai vu aussi très-distinctement, dans un grand nombre d'individus, cet aiguillon, ou cette pointe conique et écailleuse, dont il s'agit ici.

Les poux, ainsi que tous les insectes, sont ovipares; ils multiplient beaucoup, et déposent leurs œufs, qu'on connoît sous le nom de *lentes*, sur les cheveux et sur les habits; les petits ne tardent pas long-tems à sortir de l'œuf; ils changent plusieurs fois de peau, et après les mues ils sont en état de se reproduire. Des expériences ont prouvé qu'en six jours un pou peut pondre cinquante œufs, et il lui en reste encore dans le ventre. Les petits sortent des œufs au bout de six jours, et environ huit jours après

ils peuvent pondre à leur tour. D'après ces observations et les calculs auxquels elles ont donné lieu, deux poux femelles peuvent avoir dix-huit mille petits dans l'espace de deux mois.

Linnæus a regardé le pou qui se tient constamment sur la tête comme une variété du pou commun, dont il diffère en ce qu'il a la peau plus dure et plus colorée, le corselet et l'abdomen bordés de chaque côté par une raie d'un brun noirâtre.

Nous pensons qu'on peut en faire une espèce. (Voyez encore plus bas les caractères qui distinguent ces deux insectes.) Ce même naturaliste dit qu'il n'a point trouvé de plus gros poux que dans les cavernes chaudes de Falhun en Suède.

Les enfans, les personnes qui laissent trop long-tems sur leur tête, sur-tout en été, la crasse formée par l'usage de la poudre, celles qui emploient pour l'ornement de leurs cheveux une poudre mal préparée, sont exposés à être attaqués par une seconde sorte ou variété de pou. Celui des vêtemens, ou celui qui se tient sur le corps, mais hors des parties qui avoisinent les organes de la génération, fait particulièrement son séjour sur les personnes mal-propres, et qui ne chan-

gent pas assez souvent de linge. C'est de cette même espèce que souffrent ceux qui sont affectés de la maladie pédiculaire ou phthiriase. J'ai eu occasion de m'en assurer, d'après les moyens de recherches que m'a fournis à cet égard le savant Alibert, médecin de l'hospice Saint-Louis. La troisième espèce de pou humain se trouve sur les personnes qui fréquentent les lieux de débauche, ou qui ont couché avec des personnes infectées de ces insectes.

La mal-propreté attire les poux, et leur prépare un local favorable pour la reproduction de leur postérité ; c'est ce vice qu'il faut d'abord attaquer, si l'on veut se garantir de ces insectes, ou parvenir, si l'on en est atteint, à rendre plus efficaces les moyens que l'on emploiera pour les détruire.

Ces moyens agissent en deux manières : les uns, tels que les substances huileuses, graisseuses, ou qui contiennent du gaz azote, bouchent les stigmates de ces insectes ou les ouvertures destinées à l'entrée de l'air, et les étouffent. Les autres, tels que les semences de *staphis-agria*, du pied d'alouette, les coques du Levant, le tabac réduit en poudre, font l'effet d'un poison violent, et exercent leur influence sur l'organisation

générale de ces insectes. Les préparations mercurielles sont, de toutes, celles qui les font périr plus sûrement et plus promptement. On les emploie aussi à l'égard des animaux domestiques qui ont des poux.

On prétend que les poux, en perçant la peau, font souvent naître des pustules qui peuvent se convertir en gale et quelquefois en teigne : leur multiplication, dans certains sujets, est poussée à un tel point, qu'elle finit par produire une maladie naturelle, qu'on nomme, comme nous l'avons dit plus haut, *phthiriase* : l'histoire nous en fournit plusieurs exemples.

Oviédo croit avoir observé qu'à une certaine latitude les poux quittent les nautonniers espagnols qui vont aux Indes; quelque sale que l'on soit, on n'en a, dit-on, qu'à la tête. Ces observations ont besoin d'être appuyée de témoignages plus certains; mais seroient-elles vraies, il n'y auroit rien de surprenant. Un dégré de chaleur considérable, une transpiration plus abondante, pouvant être plus contraires à la propagation du pou des habits, sa peau, plus tendre, peut craindre l'influence de l'air dans des climats aussi brûlans.

Les hottentots et différens singes mangent

avec plaisir les poux, et sont nommés, pour cette raison, *phthirophages*. Les nègres de la côte occcidentale d'Afrique se font chercher leurs poux par leurs femmes, qui les croquent.

Des auteurs ont indiqué le régime qu'il falloit observer afin de se garantir des poux. Le meilleur de tous, dans les cas ordinaires, est la propreté. Nous ne parlerons pas des cures médicales qu'on leur a prêtées ; on n'y croit plus. Introduits dans l'urètre des enfans nouveaux-nés, et qui ont une suppression d'urine, les poux peuvent, par le chatouillement qu'ils excitent sur ce canal, obliger le sphincter à se relâcher et faire un passage à l'urine. Les maréchaux emploient ce moyen dans les rétentions d'urine des chevaux.

ESPÈCES.

1. Pou humain ; *pediculus humanus*. Lin. Fab.

Rhedi, Experim. tom. XVIII. — Swammerdam, pag. 169, tom. VII. — *Le pou ordinaire.* Geoff. Hist. des insect. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, tab. 1, fig. 7. — *Vulgairement le pou du corps.*

Il est entièrement d'un blanc sale, sans

taches ni raies; son corps est plus gros et ses anneaux sont moins profondément découpés que ceux du pou de la tête. — On ne le trouve que dans les parties couvertes de l'homme.

2. P. DE LA TÊTE; *pediculus cervicalis*. Latr.

Pediculus humanus. Variet. Lin. Fab. Geoff. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, tab. 1, fig. 7. — *Vulgairement*, *le pou de tête*.

Sa peau est beaucoup plus dure et plus colorée que celle du pou de corps; il est un peu plus petit, et sa couleur est un cendré assez foncé; son corselet et les anneaux de son corps sont bordés, de chaque côté, d'une raie noire ou brune obscure, divisée en petits traits ou taches, selon le nombre des anneaux, et ces anneaux sont profondément découpés. — On le trouve seulement sur la tête de l'homme.

3. P. DU PUBIS; *pediculus pubis*. Lin. Fab.

Petiv. Gazop. tom. LXVII, fig. 9. — *Le morpion*. Geoffr. Hist. des ins. t. II, p. 197. — *Vulgairement*, *le morpion*.

Il est à peu près de la taille des précédens; son corps est plus large et moins alongé; son corselet est si court, qu'il se

confond presque avec l'abdómen. Celui-ci a deux crénelures plus alongées que les autres et en forme de cornes ; ses pattes sont très-fortes, sur-tout les quatre postérieures ; sa couleur est plus brune et sa consistance plus considérable que celles des poux de tête et de corps.

Cet insecte, connu seulement des personnes sales et mal-propres, s'attache aux poils du pubis, ou bien encore à ceux des aisselles, et s'y tient fortement. On assure aussi qu'il arrive quelquefois que les morpions se mettent dans les sourcils et même à la base des cils. Leur piquure est infiniment plus vive que celle produite par la trompe des deux premières espèces de poux, et probablement cette propriété mal-faisante est une des causes principales qui font parler des morpions avec une sorte d'horreur, qu'on n'attache jamais à l'idée du mot de *pou*.

Les morpions sont plus communs dans les pays chauds que dans ceux situés sous les zones froides ou tempérées, et la raison de cela vient de ce que les hommes transpirant davantage dans ces pays sont aussi nécessairement moins propres et donnent plus de facilité à la propagation prodigieuse de ces insectes. On sait, du moins pour l'Europe,

que l'Espagne est regardée comme la mère patrie des morpions.

4. P. DU BUFFLE DU CAP; *pediculus bufali-capensis.* Fab.

De Géer, Mém. sur les insect. tom. VII, pl. 1, fig. 11 et 12.

Il est un peu plus petit que les poux ordinaires des hommes, et sa forme se rapproche assez de celle du morpion. Il est principalement caractérisé par la présence de cinq gros tubercules coniques, arrangés le long des bords du ventre et de chaque côté, étant placés un peu au dessous et au delà de ces mêmes côtés. Ces tubercules paroissent écailleux; ils sont d'un brun obscur à leur base, mais d'un jaune fauve à leur sommet.

L'extrémité du corps de ce pou est fourchue, ou découpée en deux pointes coniques.

De Géer, d'après lequel nous décrivons cette espèce, n'a vu que des individus pris sur le buffle du cap de Bonne-Espérance. Ces individus desséchés étoient en dessus d'un jaune pâle, orné de quelques raies longitudinales d'un brun obscur, qui étoit aussi la couleur des pattes; en dessous, le corps étoit

étoit d'une couleur jaunâtre beaucoup plus claire.

5. P. DU BUFFLE D'EUROPE; *pediculus bufali-europei*. Nob. (Sp. nov.)

Nous avons trouvé ce pou en abondance sur les buffles venus d'Italie, et parqués à Rambouillet.

Cet insecte est long de deux lignes, et conséquemment il est beaucoup plus grand qu'aucune des espèces dont nous avons déjà fait mention. Les anneaux de son corps sont assez fortement échancrés sur les côtés; le dernier segment est terminé par deux pointes. La couleur générale de ce pou est le brun; cependant on remarque une ligne longitudinale jaune qui prend derrière la tête, et qui se termine à l'anus en passant sur le corselet et sur l'abdomen : le corselet est aussi bordé de jaune sur les côtés seulement, et la tête, qui est brune, est plus pâle sur les côtés que sur le sommet. Les antennes et les pattes sont d'un brun peu foncé.

6. P. DU BŒUF; *pediculus bovis*. Lin. Fab.

Le pou du bœuf à ventre chargé de huit bandes transverses. Geoff. Hist. des ins. tom. II, p. 598, n° 3.

Cette espèce est très-petite et blanche. Sa

tête est d'une couleur un peu fauve; ainsi que ses pattes, dont l'extrémité est blanche. Son ventre est blanc, et est chargé en dessus de huit bandes transverses d'un rouge fauve, et en dessous de cinq bandes transverses semblables. Ces bandes, tant en dessus qu'en dessous, ne vont point jusqu'aux bords du ventre. Les bords cependant paroissent plus foncés que le reste, à cause de huit points de couleur brune dont ils sont tachés. — On trouve ce pou sur les vaches et les bœufs.

7. P. DU VEAU; *pediculus vituli*. Lin. Fab.

Le pou du bœuf à ventre de couleur plombée. Geoff. Hist. des ins.

Ce pou, que l'on trouve également sur les veaux et sur les bœufs, est plus grand que la précédente espèce. Ses pattes sont courtes, grosses et de couleur grise, ainsi que sa tête et son corselet. Son ventre est de couleur bleuâtre plombée : il est gros et se termine en pointe.

A ces espèces décrites avec assez de détails, nous joindrons les courtes notices que l'on possède sur quelques autres.

8. P. RICINOÏDE; *pediculus ricinoides*. Lin. Fab.

Ce pou, dont l'abdomen est orbiculaire, a le corselet formé de trois pièces; son bec et une ligne longitudinale qui parcourt l'abdomen, sont seuls de couleur blanche. Il se trouve en Amérique, et ses pattes, presque propres à la marche, lui donnent les moyens de se transporter plus facilement que ne peuvent le faire les autres poux. Il perce et pénètre sous la peau de l'homme pour se nourrir de son sang, et y déposer ses œufs, lesquels causent souvent des ulcères d'un genre particulier.

9. P. DU CHAMEAU; *pediculus cameli*. Lin. Fab.

Redi, Exper. tab. 22. — Albin, Aran. 76, tab. 51.

Ce pou est de couleur ferrugineuse; son abdomen est ovale; sa tête est avancée, pointue.

10. P. DE L'ANE; *pediculus asini*. Lin. Fab.

Albin, Aran. 76, tab. 51. — Redi, Exper. tab. 22, fig. 1.

Son abdomen est ovale, de couleur obscure et striée; sa tête est avancée, obtuse; ses pattes sont en forme de pince.

SIXIÈME GENRE.

Ricin; *ricinus.*

Les insectes du genre ricin sont beaucoup plus nombreux que ceux du genre pou. Il n'est peut-être pas une seule espèce d'oiseau qui n'ait son ricin particulier; encore en est-il quelques-unes sur lesquelles on en a compté plusieurs.

Ce genre a été formé, ainsi que nous l'avons déjà dit, par De Géer. Cet auteur y a placé beaucoup d'insectes rangés auparavant parmi les poux, et qui en effet ont beaucoup de rapports avec eux, et leur sont presque entièrement semblables, si l'on en excepte la différence que fait remarquer la comparaison des organes de la manducation dans les espèces de ces deux genres. Dans les poux des quadrupèdes, on ne voit, au lieu de bouche, qu'un simple petit tube. Dans les ricins, au contraire, il y a deux espèces de mandibules, ou deux crochets écailleux très-distincts, et la fente, qui est l'ouverture de la bouche, paroît être accompagnée de deux levres, et même de quelques autres

parties qu'il n'est pas possible de bien distinguer. Je pense que les deux pièces écailleuses dont nous venons de parler ne font pas l'office de mandibules, mais celui de crochets, et j'en ai exposé les raisons à l'article *ricin* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. J'ai dit entr'autres choses, que l'insecte, se tenant à plat sur le corps de l'oiseau où il vit parasitement, a besoin d'avoir des organes pour s'accrocher à la peau, et appliquer sa bouche, qui agit en apparence comme une sorte de ventouse.

Les ricins ont ordinairement beaucoup de vivacité, et marchent infiniment plus vîte que les poux. Ils se tiennent de préférence sous les ailes, aux aisselles et à la tête des oiseaux. Ils pullulent prodigieusement, et souvent à tel point, que les oiseaux sur lesquels ils se trouvent maigrissent considérablement et finissent même par périr.

Il est à remarquer que les ricins et les poux ne peuvent pas vivre long-tems sur des animaux morts; ils les quittent bientôt, car le sang caillé et épaissi de ces animaux ne peut plus leur servir de nourriture; c'est alors qu'on voit les ricins sur-tout paroître et se promener comme avec inquiétude sur les

plumes, particulièrement sur celles de la tête et des environs du bec.

J'ai observé avec soin le ricin du paon (voyez mon Mémoire sur les ricins, imprimé à la suite de mon histoire des fourmis), et j'ai eu occasion de remarquer sur cette espèce diverses particularités qui me semblent devoir cependant être communes à toutes les autres espèces du même genre. Ainsi, j'ai vu que les antennes du mâle sont fourchues, et j'ai conjecturé, d'après l'examen attentif des organes de la génération dans les deux sexes, que le mode d'accouplement dans ces insectes n'est pas tout à fait le même que celui des autres, c'est-à-dire, que le mâle ne doit point être placé sur le dos de la femelle, mais qu'il y a une application des surfaces inférieures l'une contre l'autre, des abdomens respectifs.

J'ai observé cependant une structure assez semblable dans les parties de la génération de plusieurs poux, quoique leur mode d'accouplement soit le même que celui des autres insectes. L'existence d'un hermaphrodisme soupçonné dans le pou ordinaire par Swammerdam, me semble aussi très-invraisemblable.

ESPÈCES.

1. Ricin du paon; *ricinus pavonis.* Latr.

Pediculus pavonis. Lin. Fab. — Albin, Aran. 76, tab. 47. — Frisch, Insect. tom. III, fig. 6. — Redi, Exper. tab. 15. — Hist. des fourmis, par Latreille, p. 388, pl. xii, fig. 5.

Ce ricin est un des plus grands ; sa tête est large, échancrée sur les côtés, dilatée et mucronée postérieurement; son abdomen est grand, presque arrondi, un peu lobé, à lignes brunes, transversales et latérales.

Le mâle a les antennes fourchues, à premier article muni d'une dent : la femelle au contraire les a simples et sans dents à la base.

2. R. du busard; *ricinus circi.* Latr.

Le pou du busard. Geoff. Hist. des insect. tom. II, p. 594, pl. xx, fig. 1.

Ce ricin a plus de quatre lignes de longueur. Sa couleur est brune claire, à l'exception du ventre qui est jaunâtre, cependant avec les bords bruns et une bande longitudinale de la même couleur dans son milieu. Sa tête est alongée et terminée en devant par une section droite, comme si

elle étoit coupée carrément. — Il se trouve sur le busard des marais.

3. R. DU VAUTOUR; *ricinus vulturis.*

Pediculus vulturis. Fab. Ent. syst.

Ce ricin est un des plus grands : son corps est oblong; son abdomen obscur est marqué de deux lignes longitudinales jaunes. — On trouve cette espèce aux Indes orientales, sur le vautour.

4. R. DE LA CRESSERELLE; *ricinus tinnunculi.*

Pediculus tinnunculi. Lin. Fab. — Albin, Aran. tab. 43. — Red. Exper. tab. 13.

Il est remarquable par sa tête en forme de fer de flèche, c'est-à-dire, qu'elle est pointue en avant, et que de chaque côté, à sa partie postérieure, il y a une partie très-sensiblement saillante.

5. R. DE LA BUSE; *ricinus buteonis.*

Pediculus buteonis. Lin. Fab. — *Pediculus maximus.* Scop. Ins. carn.

Son abdomen est rebordé, et chacun de ses segmens a de l'un et de l'autre côté deux points enfoncés. Le corps est brunâtre; le corselet est lisse, brunâtre, avec trois bandes longitudinales noires. L'abdomen est de forme ovale.

6. R. DE LA CHOUETTE; *ricinus strigis.*

Pediculus strigis. Fabr. — *Pediculus hœmatopus.* Scop. Ins. carn.

Son abdomen est blanc, bordé de rouge; les pattes sont de cette dernière couleur. — On le trouve sur les chouettes et sur les faucons.

7. R. DU CORBEAU; *ricinus corvi.* De Géer.

Pediculus corvi. Lin. Fab. — *Le pou du corbeau.* Geoff. Hist. des ins. tom. II. — De Géer, Ins. tom. VII, pl. IV, fig. 11.

Sa couleur est généralement grise; sa tête est petite et noire, et les antennes sont courtes et recourbées en arrière. Ses pattes sont courtes, tachetées de noir, ainsi que les antennes. L'abdomen est ovale, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jonction des anneaux. Le corps de cet insecte est ovale. — On le trouve sur le corbeau ordinaire. Lorsqu'il est jeune, il est blanc, avec une simple rangée de points de chaque côté de l'abdomen.

8. R. DE LA PIE; *ricinus picœ.*

Pediculus picœ. Lin. Fab. — Albin, Aran. 76, tab. 45. — Red. Exp. tab. 5.

Sa tête est obscure, avec quatre points noirs.

9. R. DU LORIOT; *ricinus orioli.*

Pediculus orioli. Fab. — *Pediculus dolichocephalus*; Scop. Ins. carn.

Il est blanc, glabre, lisse. Sa tête est très-alongée; on aperçoit une ligne longitudinale brune sur son dos.

10. R. DU COUCOU; *ricinus cuculi.*

Pediculus fasciatus. Scop. Ins. carn. — *Pediculus cuculi.* Lin. Fab.

Son abdomen est oblong, blanc, traversé d'une bande brune.

11. R. DU CYGNE; *ricinus cygni.*

Pediculus cygni. Fab. Geoffr. Albin. Aran. 76, tab. 58. — Red. Exper. tab. 16.

Sa tête est échancrée antérieurement; son abdomen, de forme ovale, est strié de noir sur les bords.

12. R. DE L'OIE; *ricinus anseris.*

Pediculus anseris. Lin. Fab. — Albin, Aran. 76, tab. 58. — Red. Exp. tab. 10.

Il est filiforme et d'un blanc grisâtre; les bords de son abdomen sont ponctués de noir.

13. R. DU PLONGEON; *ricinus mergi-serrati.* De Géer.

Pediculus mergi. Fab. — De Géer, Ins. tom. VII, p. 78, pl. IV, fig. 13.

Son corps est blanc, très-alongé et peu large; sa tête est jaune, grande, alongée, aplatie et arrondie en devant; son corselet est jaune roussâtre; et son abdomen est d'un blanc sale.

14. R. DU PETREL; *ricinus procellariæ*. Fab.

Il est alongé, filiforme, obscur; ses pieds sont pâles. — On le trouve au Brésil, sur le pétrel.

15. R. DU PETREL DU NORD; *ricinus vagelli*. Fabr.

Il est ovale, d'un blanc sale; son corselet marqué de deux lignes noires qui se rejoignent.

16. R. DE L'ALBATROS; *ricinus diomedeæ*.

Pediculus diomedeæ. Fab.

Il se trouve au Brésil sur l'albatros. Sa tête est obtuse, arrondie, entière, blanche, à bord antérieur noir; son abdomen est presque lobé, bordé d'une large bande noire; ses pattes sont blanches.

17. R. DE L'HIRONDELLE DE MER; *ricinus sternæ*. De Géer.

Pediculus sternæ. Lin. Fab. — *Ricin*. De Géer, tom. VII, p. 77, pl. IV, fig. 12.

Sa tête est triangulaire; son abdomen

ovale, pâle; son dos marqué d'une ligne longitudinale noire.

18. R. DE LA GRUE; *ricinus gruis.*

Pediculus gruis. Lin. Fab. — Red. Exp. tab. 3. — Frisch, Ins. 5 - 15, tab. 4.

L'abdomen de ce ricin est renflé vers son milieu et d'un blanc sale.

19. R. DE LA CIGOGNE; *ricinus ciconiæ.*

Pediculus ciconiæ. Lin. Fab. — Frisch, Ins. 8 - 9, tab. 6.

Il est alongé, filiforme; son abdomen est blanc, marqué de points noirs sur les côtés.

20. R. DE L'AVOCETTE; *ricinus recurvirostræ.*

Pediculus recurvirostræ. Lin. Fab.

Il est oblong, obscur; sa tête est triangulaire, canaliculée.

21. R. DE L'HUITRIER, *ricinus hæmatopi.*

Pediculus hæmatopi. Lin. Fab.

Il est glauque; son corselet est très-étroit; son abdomen de forme ovale a ses crenelures blanches.

22. R. DU DINDON; *ricinus meleagridis.*

Pediculus meleagridis. Lin. Fab. Frisch, Ins. 8, tab. 4. — *Le pou du dindon.* Geoff. ins. tom. II.

Sa tête est aplatie, arrondie sur le devant, et forme par derrière des angles aigus, presque semblables à des dents pointues ; son corselet, figurée en cœur, a des angles de chaque côté ; son ventre, composé de huit ou neuf anneaux, est gris sur les côtés, et blanc au milieu dans toute sa longueur.

Redi assure avoir trouvé cette espèce sur l'épervier.

23. R. DE LA POULE ; *ricinus gallinæ.*

Pediculus gallinæ. Lin. Fab. — *Le pou de la poule à tête et corselet pointu des deux côtés.* Geoff. Insect. tom. II. — Schranck, Beytr. 114-3.

Sa tête est arrondie en devant et représente un croissant, dont les angles ou pointes regardent le corselet. Celui-ci est court, large, armé de chaque côté d'une pointe droite, aiguë et saillante. Le ventre est alongé ; tout le reste du corps est parsemé de poils gris.

24. R. DU FAISAN ; *ricinus phasiani.*

Pediculus phasiani. Fab. — Red. Oper. 1.

Sa tête est grande, ovale ; son abdomen est globuleux, obtus ; son corselet est très-court.

25. R. DU CHAPON; *ricinus caponis.*

Pediculus caponis. Lin. Fab. — *Pou de la poule à ventre bordé de noir.* Geoff. Ins. tom. II, p. 601.

Sa tête est blanche, arrondie en devant; son corselet est large et anguleux, ou pointu sur les côtés; son ventre est aplati et finit en pointe mousse; ses bords sont noirs, mais le milieu est blanc et transparent, à l'exception d'une tache noire vers le corselet, qui est, suivant Geoffroi, le cœur de l'insecte.

26. R. DU PIGEON; *ricinus columbæ.*

Pediculus columbæ. Lin. Fab. — *Le pou du pigeon.* Geoff. Ins. tom. II, p. 599. — Albin, Aran. tab. 43. — Red. Exp. tab. 2, fig. 1.

Il est long, étroit, presque filiforme, un peu plus large cependant vers la partie inférieure de son ventre; sa tête est alongée, en fuseau, avec des antennes presque aussi longues qu'elle; son abdomen est fort étroit du haut; son corps est d'un blanc jaunâtre, bordé des deux côtés d'une raie brune. Cette bordure est plus rougeâtre dans les jeunes, qui ont le corps plus blanc.

27. R. DU MOINEAU; *ricinus emberizæ.* De Géer.

Pediculus emberizæ. Fab. — *Le pou du moineau*

franc. Geoff. Ins. tom. II, p. 599. — *Pou du bruant.* De Géer, Ins. tom. VII, p. 74, pl. IV, fig. 9.

Sa tête est grosse, luisante, de couleur fauve, avec les yeux noirs, et les antennes courtes; son corselet est étroit et de même couleur que la tête; l'abdomen est ovale, un peu alongé, d'un blanc sale, diaphane, et laisse entrevoir l'intestin de l'animal, les bords du ventre, de chaque côté, sont terminés par des points ou taches brunes, rondes.

28. R. DE LA MÉSANGE; *ricinus pari.*

Pediculus pari. Lin. Fab. — Frisch, Ins. 8, tab. I, fig. 5. — Schranck, Beytr. 58 - 17, tab. I, fig. 56.

Son corps est ovale; son ventre est terminé par quatre soies.

29. R. DU BEC-FIN; *ricinus motacillæ.*

Pediculus motacillæ. Fab. — Scop. Ins. carn. 1051.

Sa tête est rousse, en cœur; son abdomen est blanc, atténué à la base.

30. R. DU MARTINET; *ricinus hirundinis.*

Pediculus hirundinis. Lin. Fab.

Il est blanchâtre; son abdomen est blanc bordé de noir.

51. R. DU PINSON; *ricinus fringillæ.* De Géer.

De Géer, Mém. sur les insect. tom. VII, pag. 71, pl. IV, fig. 5 et 6.

Il est d'un brun clair, également transparent, ayant le ventre bordé tout autour d'une raie brune obscure ou presque noire; le corps est aplati, très-mince, garni de poils fins; sa tête est plate, grande, large, arrondie en devant, et pointue en arrière et de chaque côté.

Les jeunes sont moins foncés en couleur que ceux qui ont acquis tout leur accroissement.

De Géer assure avoir trouvé sur le chien une espèce de ricin (*ricinus canis*), t. VII, p. 81, pl. IV, fig. 16. Cet insecte a la tête angulaire, jaunâtre, avec des taches brunes; son abdomen est ovale, blanchâtre, à bords dentelés; son corselet est très-court.

Suivant De Géer, cet insecte a des mandibules; mais je crois, quoi qu'il en dise, qu'il n'en a pas, et qu'il appartient au genre du pou.

SOUS-

SOUS-CLASSE CINQUIÈME.

PTERODICÈRES; *pterodicera.*

Nous comprenons dans cette sous-classe tous les insectes qui ont des ailes, et qui n'acquièrent ces organes qu'à la suite de plusieurs développemens, changemens de forme, appelés *métamorphoses.* Cette division est la correspondante de celle dont le professeur Lamarck a formé sa classe, proprement dite des *insectes. Ptérodicère* signifie *ailes, deux cornes;* tous les animaux que nous allons considérer ont en effet des ailes et deux antennes. C'est la présence simultanée, ou la combinaison de ces deux sortes d'organes de mouvement, qui distingue spécialement les pterodicères des aptérodicères.

Les ptérodicères ont toujours deux antennes, dont la forme, la composition et l'insertion varient prodigieusement et servent très-bien à caractériser les genres qu'on y a établis; outre leurs deux yeux à facettes, le très-grand nombre de ceux dont les ailes sont nues ont encore trois petits yeux lisses ou

stemmates. Plusieurs même de ceux qui ont leurs ailes recouvertes par les deux pièces nommées *demi-étuis* (hémélytres), ou par des étuis moins durs que ceux des coléoptères, presque membraneux, tels qu'on en voit dans les orthoptères, ont aussi souvent deux ou trois petits yeux lisses. La bouche de ces insectes offre dans les uns une lèvre supérieure, deux mandibules écailleuses, deux mâchoires, une lèvre inférieure et quatre ou six palpes; dans les autres un corps en forme de suçoir, et qui représente tantôt un bec articulé, tantôt une espèce de langue roulée sur elle-même en spirale, et accompagnée de deux à quatre palpes; souvent aussi une trompe bilabiée à son extrémité, et susceptible de différens mouvemens. Dans tous les insectes qui ont des mâchoires, ces parties sont toujours réunies à la lèvre inférieure par leurs muscles, et insérées dans une cavité commune. Le corselet est de deux pièces, dont celle de devant ou le segment antérieur porte la première paire de pattes; ce segment est très-grand dans les coléoptères, les orthoptères, la plupart des hémiptères, et c'est cette pièce que les naturalistes désignent alors d'une manière absolue sous la dénomination de

corselet; mais dans les névroptères, les hyménoptères, et les autres ordres, ce segment paroît peu, ne forme souvent qu'une espèce de collier. La seconde pièce du corselet, ou le segment postérieur, supporte les deux autres paires de pattes. Elle reçoit le nom de *poitrine* dans les insectes dont le segment antérieur l'emporte sur celui-ci par son étendue et son apparence; cette seconde pièce est alors intimement unie avec l'abdomen, et recouverte, ainsi que lui, en dessus par les élytres; mais dans plusieurs hémiptères, et dans tous les ordres suivans, cette pièce a gagné aux dépens de la première; elle compose la majeure partie du corselet, et l'abdomen en est très-distingué. Le nombre des anneaux de l'abdomen varie de cinq à neuf; ils ont presque tous un stigmate sensible de chaque côté. Les organes de la génération sont situés à l'anus, ou à l'extrémité postérieure du corps; les libellulines font seules exception. Les parties sexuelles des mâles sont toujours remarquables par les crochets qui en sont des dépendances essentielles. Les pattes sont constamment et ni plus ni moins au nombre de six, et toujours composées d'une hanche de deux pièces, d'une cuisse, d'une jambe, et d'un tarse

terminé ordinairement par deux crochets. Ces tarses n'ont jamais plus de cinq articles. On observe que les insectes des trois derniers ordres de cette sous-classe ont toujours leurs tarses composés de ce nombre de pièces.

Les ptérodicères ont quatre ou deux ailes; dans ceux qui en ont quatre, les supérieures sont pour le plus grand nombre deux espèces d'écailles, des étuis, plutôt que des ailes proprement dites; les ailes véritables occupent alors une grande étendue; aussi sont-elles pliées de diverses manières dans l'inaction. Il est d'autant plus nécessaire que les ailes soient plus grandes, que ces insectes ont proportionnellement un corps beaucoup plus grand que ceux dont les ailes sont nues. Les névroptères ont leurs quatre ailes à peu près égales; les inférieures sont plus petites dans les hyménoptères, et n'existent plus dans les diptères; on ne voit ici à leur place que deux balanciers et deux écailles. La consistance, la réticulation et la figure de ces ailes présentent une singulière diversité; nous aurons occasion d'en parler en détail, en traitant les généralités de chaque ordre.

Les métamorphoses et les mœurs de ces insectes sont la partie la plus intéressante

de leur histoire, et la variété que nous observerons à cet égard est aussi étonnante qu'admirable. L'étude des insectes carnassiers doit spécialement fixer nos regards. Ces petits animaux sont obligés d'employer, dans la poursuite de leur proie, des moyens singuliers d'industrie. Chaque espèce a souvent ses ruses particulières; mais malheureuse-la plupart des naturalistes négligent les observations de cette nature, pour se livrer à la découverte des espèces et à de sèches descriptions. Sur seize mille sortes d'insectes, à peine en connoît-on l'histoire complette de trois à quatre cents.

ORDRE PREMIER.

COLÉOPTÈRES; *coleoptera.*

Les insectes compris dans cet ordre sont, sans contredit, les plus nombreux. Leurs habitudes naturelles n'ont rien de remarquable, rien de comparable à cette force d'instinct, qui nous fait admirer les abeilles, les philantes, les fourmilions, les fourmis, et tant d'autres insectes qui occupent l'attention de l'observateur zélé, de l'ami vrai de la science. Ceux-ci n'offrent à l'étude aucun de ces détails charmans, dont la Providence a su remplir et embellir la vie de ces premiers insectes; mais ils se font remarquer par leurs contours bien dessinés et fortement sentis, souvent bizarres, quelquefois élégans, ainsi que par la solidité de leur corps et la richesse des couleurs dont il est souvent orné. Les coléoptères, plus faciles à conserver qu'aucun insecte des autres ordres, ont été plus étudiés et ont fourni matière à un bien plus grand nombre d'ouvrages.

Les coléoptères sont pourvus de quatre

ailes, dont les deux supérieures, qui portent le nom d'*élytres* ou d'*étuis*, sont convexes d'un côté, concaves de l'autre, coriacées, assez dures, séparées l'une de l'autre par une ligne nommée *suture*. Les deux ailes inférieures sont membraneuses, veinées, repliées sur elles-mêmes, et ordinairement recouvertes par les élytres, lorsque l'insecte ne vole pas; mais déployées et mises en action lorsqu'il emploie ce moyen locomotif, les élytres ne font alors que s'écarter pour ne pas gêner le mouvement des ailes, et restent immobiles. Olivier, qui a observé avec soin les habitudes générales des coléoptères, dit que les élytres ouvertes et assez écartées pour ne pas gêner le jeu des ailes contribuent, par leur position horisontale et par leur concavité, à faciliter le vol, quoiqu'elles ne fassent cependant aucun mouvement; tandis que les ailes seules, mises en jeu, frappent l'air et occasionnent le vol. D'ailleurs, ajoute cet auteur, les ailes des coléoptères ne sont pas en proportion avec le poids de leur corps; elles ne sont pas assez grandes, et elles ne sont pas mues par des muscles assez vigoureux, ce qui fait que ces insectes volent très-mal, et qu'ils s'élèvent avec quelque difficulté. Leur vol est court,

incertain, mal assuré; ils volent pesamment et avec effort; ils frappent l'air fréquemment, et le moindre vent les abat. Quelques-uns même ne peuvent faire usage de leurs ailes que quand l'air est parfaitement calme. Quelques autres, dont le corps est plus léger, s'élèvent et volent avec un peu plus de facilité, sur-tout lorsque le tems est chaud et sec; mais leur vol est court, quoique fréquent. Aucun coléoptère d'ailleurs ne peut voler que vent arrière, et jamais contre le vent. Un grand nombre de ces insectes fait très-peu et même ne fait point usage de ses ailes; ils se transportent d'un lieu à un autre soit en marchant, soit en sautant. Mais quelques-uns manquent absolument d'ailes; les élytres sont alors réunies par la suture, et elles ne peuvent s'écarter. Cette exception, qui ne porte que sur quelques espèces, ajoute avec raison le savant entomologiste, ne rend pas la classification des coléoptères douteuse, puisqu'il n'est pas nécessaire d'examiner les ailes, et qu'il suffit de faire attention aux élytres, qui ne leur manquent jamais, pour distinguer au premier aspect un coléoptère de tous les autres insectes. Un très-petit nombre, tels que les molorques, les staphylins, les oxypores, les pédères, les stènes et

quelques mordelles ont les élytres si courtes, qu'elles peuvent à peine cacher leurs ailes. Cependant, quelque courtes qu'elles soient, elles n'en existent pas moins, et se font aisément reconnoître par leurs différentes qualités.

Le vulgaire, ayant saisi ce caractère commun, que donne à tous les coléoptères la présence des élytres, a désigné tous ces insectes par un nom qui n'appartient réellement qu'à un bien petit nombre d'espèces de cet ordre, remarquables par leur taille et leurs habitudes; ce sont les scarabés. Ce nom et son synonyme escarbot, sont seuls connus du peuple et ceux dont il se sert uniquement pour nommer quelque espèce que ce soit de coléoptère, si l'on en excepte les hannetons et les charansons, qu'il connoît, pour son malheur, d'une manière plus particulière. C'est ainsi que tous les lépidoptères ont reçu le nom de *papillons*; tous les hémiptères celui de *punaises* et de *cigales*; tous les diptères ceux de *mouches* et *moucherons*; tous les hyménoptères ceux d'*abeilles* ou de *guêpes*. La dernière classe de la société a cela de commun avec les enfans, qu'elle rapporte toutes les choses nouvelles à ses yeux, quels que soient leur

nombre, leurs formes, et leurs qualités quelconques, au petit nombre de choses qui sont déjà à sa connoissance (1).

Presque tous les coléoptères volent plutôt le jour que la nuit ; quelques-uns cependant ne se mettent en mouvement que vers le soir, et ceux-là sont, avec les noctuelles, les sphinx et les bombyx (de l'ordre des lépidoptères), les seuls insectes qui puissent réellement être nommés *nocturnes*. Ils sont en quelque sorte comparables aux animaux de nuit des autres classes : ainsi, comme les chauve-souris et les hibous, les scarabés proprement dits et les insectes de l'ordre des

---

(1) C'est ainsi que les insulaires de la mer du Sud nommoient les cochons, les chèvres, les chevaux et les chiens dont les voyageurs européens enrichissoient leur pays, parce qu'ils ne possédoient auparavant que des cochons, et qu'ils n'avoient pas le moindre doute que tout ce qui n'est point homme, en fait de quadrupèdes, ne soit de l'espèce des cochons : nos voyageurs eux-mêmes sont-ils tous exempts de cette foiblesse de jugement ? Le sarigue n'a-t-il pas été nommé *rat* par les uns, et *renard* ou *demi-renard* par les autres ? N'a-t-on pas pris le pangolin pour un lézard ? Les cavias n'ont-ils pas été confondus avec les lapins, ainsi que les gerboises ; et le daman n'a-t-il pas été appelé *marmotte ?*

lépidoptères, cités plus haut, ont le corps doué de formes peu élégantes, et dépourvu des couleurs brillantes qui font admirer la plupart des animaux diurnes. La Nature, si souvent prodigue de ses dons, semble avoir ménagé ici celui de la parure et de l'élégance, pour ceux de plusieurs êtres qu'elle a destinés à ne jamais sortir de l'ombre, et c'est encore ici le lieu d'admirer sa sagesse infinie; en effet, l'or et le rubis ne sont-ils pas bien mieux placés sous la gorge de l'oiseau-mouche, que sur la poitrine de la chouette? L'amaranthe et l'azur des ailes du papillon de jour n'auroient-ils pas été perdus pour la nature animée, s'ils n'eussent été accordés qu'aux bombyx et aux noctuelles? L'industrieuse abeille, la fourmi laborieuse ont-elles besoin d'un éclat extérieur pour se faire admirer? Ne devons-nous pas enfin contempler toujours, et en toutes choses, l'accord harmonieux, si remarquable entre les parties essentielles à l'existence des êtres, et les parties les plus extérieures, lesquelles nous paroissent d'une importance nulle ou du moins très-légère, et qui nous semblent formées seulement pour nous offrir des variétés sans nombre et récréer nos sens, à la satisfaction desquels nous avons la modeste

habitude de rapporter tout, en nous rendant, d'après eux, juges compétens de tout ce qui existe?

Si les coléoptères sont remarquables par les organes du mouvement, ils ne le sont pas moins par ceux de la nutrition. Leur bouche n'est point munie d'un suçoir dur et formé de plusieurs pièces, dont celle des diptères est armée, ni de la langue longue et flexible avec laquelle les lépidoptères savent humer le nectar des fleurs. Cette bouche est beaucoup plus compliquée, et se rapproche de celle du plus grand nombre des crustacés. Sa partie supérieure est fermée par une pièce cornée, très-courte, demi-circulaire, mobile, qui porte le nom de *lèvre supérieure* (*labium superius*); on remarque au dessous de cette partie, les mandibules, qui sont presque toujours fortes, arquées et dentelées intérieurement. Les mâchoires sont situées encore au dessous; elles sont formées, ainsi qu'il est facile de le voir, de deux parties bien distinctes, dont celle qui leur sert de base est d'une nature plus solide que celle qui les termine, laquelle est le plus souvent membraneuse. C'est au point de contact de ces deux parties des mâchoires que sont attachés les palpes antérieurs, uniques dans

tous les insectes qui ne vivent pas de proie, et double au contraire dans ceux qui s'en nourrissent.

La bouche est terminée inférieurement par une lèvre, qui est divisée comme les mâchoires en deux parties, dont celle de la base, que j'ai nommée *ganache*, est cornée, et celle de l'extrémité que Fabricius appelle *languette*, et à laquelle j'ai conservé la dénomination de *lèvre inférieure*, est membraneuse, souvent même comme pointue, et séparée en deux ou trois divisions. C'est aussi dans la jonction de ces parties de la lèvre inférieure, que sont placés les palpes postérieurs, toujours au nombre de deux.

Les mâchoires et les mandibules ont des formes variables, selon les habitude des coléoptères ; ainsi, dans les espèces qui se nourrissent de proie, elles sont très-fortes, arquées, pointues ; dans celles au contraire qui se nourrissent de substances végétales, dures, qu'elles sont obligées de ronger, ces mandibules aussi très-fortes sont refendues à leur extrémité et assez obtuses. La lèvre supérieure n'existe pas toujours.

Les antennes des coléoptères varient prodigieusement dans leurs formes. Les dytiques, les carabes, les cicindèles les

ont sétacées ainsi que les capricornes. Les cistelles, les callidies, les cébrions, les élaters, etc., les ont filiformes. Les charansons sont dans le même cas, mais leurs antennes sont brisées dans leur milieu, ce qui est produit par l'alongement du second article. Les buprestes, les priones et quelques autres ont les antennes en scie ; le drile, les ptilins, quelques priones aussi les ont pectinées. La plupart des ténébrionites les ont moliniformes ou grenues, souvent légèrement renflées dans leur milieu. Les nécrophages les ont en masse perfoliée ; les scarabéïdes les ont terminées par une masse feuilletée ; le lethrus enfin a le bout de ses antennes formé en une massue composée des trois derniers articles, emboîtés les uns dans les autres.

Les antennes sont insérées auprès des yeux, et quelquefois même leur base en est, pour ainsi dire, entourée, ainsi que cela se voit dans les callidies et les stencores.

Les trois segmens principaux du corps, c'est-à-dire, la tête, le corselet et l'abdomen, sont toujours bien séparés. Le corselet est souvent rebordé ou armé de cornes, de pointes, de tubercules ou d'aspérités, plus ou moins sensibles.

Les élytres dont nous avons déjà parlé sont d'une consistance assez variable. Dans les scarabés proprement dits, les trox, les buprestes, les carabes, etc., elles sont cornées et très-dures; dans les cantharides, les apales, les cérocomes, les hories, les ripiphores, etc., elles sont au contraire très-molles; tantôt elles embrassent totalement l'abdomen, comme dans les premiers insectes que nous venons de citer; tantôt elles sont tronquées tout près de leur base, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les staphylins; dans les mordelles, leur extrémité est écartée et leur forme est aiguë.

On trouve, à la base des élytres du plus grand nombre des espèces, une petite pièce triangulaire, qui a reçu le nom d'*écusson*, et dont on ignore encore l'usage.

Les pattes des coléoptères sont ordinairement de moyenne longueur, quelquefois très-courtes, rarement fort longues. Ceux qui courent le mieux, tels que les insectes carnassiers des genres carabe, cicindèle, etc. les ont assez alongées, et plus que tous ceux des autres genres, si l'on en excepte cependant certaines espèces qui ont les pattes antérieures ou les postérieures seulement, démésurément longues (scarabé et prione

longimanes), mais qui n'en tirent aucun avantage. Dans les carabes, en particulier, on remarque à la base des cuisses une appendice singulière, qui a reçu le nom de *trochanter.* La cuisse et la jambe n'ont rien de remarquable; cette dernière seulement est comprimée dans les insectes nageurs, dilatée et garnie de sortes d'andouillers ou de productions rameuses dans ceux qui creusent la terre. Les tarses sont composés d'un nombre variable d'articles, qui n'est cependant jamais plus considérable que cinq. Le pselaphe a, dit-on, deux ou trois articles à tous les tarses; la coccinelle en a trois; les capricornes, les chrysomèles et les charansons en ont quatre; les scarabés, les hannetons, les buprestes, les carabes, les dytiques, les staphylins en ont cinq; et les cantharides, lesté nébrions, les cistelles en ont quatre seulement aux deux pattes postérieures, et cinq aux quatre pattes antérieures. Ce caractère, tiré du nombre des articles des tarses, étant constant dans tous les insectes d'un même genre, Geoffroy et Olivier s'en sont servis pour partager l'ordre des coléoptères en plusieurs sections.

Ces tarses sont terminés par deux ou quatre ongles, et les articles qui les composent sont

souvent

souvent garnis en dessous de poils très-fins, roides et serrés, auxquels on a donné le nom de *brosses*. Quelquefois le dernier article est fortement bilobé.

Les coléoptères n'ont point, comme la plupart des insectes de l'ordre des hyménoptères, l'abdomen terminé par un aiguillon. Quelquefois seulement les femelles ont une sorte de tarière, à l'aide de laquelle elles déposent leurs œufs dans le bois que doivent ronger les larves qui en sortiront.

Les coléoptères, ainsi que tous les insectes de la sous-classe des ptérodicères, sont sujets à des métamorphoses. Tous sont mâles ou femelles; aucun n'est ni hermaphrodite, ni neutre. Les parties de la génération sont placées à l'extrémité du ventre et cachées dans le dernier anneau. Ils pondent tous des œufs, mais ces œufs ne viennent à bien que lorsqu'ils ont été fécondés par le mâle. La fécondation dans les coléoptères, ainsi que dans tous les autres insectes, ne peut s'opérer que lorsqu'ils ont acquis leur dernier état de perfection, celui sous lequel ils vivent le moins long-tems; les mâles périssent immédiatement après l'accouplement, et les femelles aussitôt que leur ponte est finie. Ainsi,

tous ceux qui se sont accouplés dans le courant du printems ou de l'été, périssent peu de tems après; ceux qui, au contraire, nés en automne, n'ont pas le tems de s'accoupler avant l'hyver, survivent, pour la plupart, à cette saison dans un état de torpeur à la vérité, se raniment, s'accouplent au printems et ne tardent pas à périr.

Les coléoptères ne s'accouplent qu'une seule fois, comme tous les autres insectes; et ce seul accouplement suffit pour féconder tous les œufs de la femelle, dont le nombre est souvent assez considérable. L'accouplement dure très-long-tems, souvent même plusieurs jours. Le mâle se place sur le dos de la femelle, et y reste sans mouvement; la femelle ne bouge pas non plus, ou si elle change de place, elle emporte son mâle avec elle.

Les parties de la génération sont assez remarquables : si l'on comprime un peu fortement le ventre du mâle, on fait sortir de l'anus un corps charnu, assez gros, au bout duquel se trouve un autre corps fort mince, presque cylindrique, de substance presque cornée, à chaque côté duquel on voit une espèce de crochet, destiné sans doute à accrocher la femelle pendant l'accouplement.

Les parties de la génération de la femelle consistent, à l'extérieur, en une ouverture destinée à recevoir la partie du mâle. Cette ouverture n'est terminée par la tarière, dont nous avons parlé plus haut, que dans les espèces qui déposent leurs œufs dans le bois; encore est-il plus que probable que la vulve n'est pas située à l'extrémité de cette tarière.

Les femelles, mourant très-peu de tems après la ponte, ne peuvent prendre aucuns soins de leurs œufs, mais elles les placent toujours à portée de la nourriture qui convient aux larves qui doivent en sortir. Les chrysomèles, les galéruques, les coccinelles déposent leurs œufs sur les plantes dont la substance doit nourrir leurs larves. Les dermestes, les anthrènes, les ptines, ces fléaux des collections de zoologie, ne les déposent que sur des substances animales qui sont desséchées. Les insectes, qui ne vivent que de la chair des animaux en putréfaction, les placent sur des cadavres frais, qui seront assez corrompus lorsque ces œufs écloront. Les diapères, les oxypores, les tétratomes, les tritomes, etc. les placent dans les bolets parasites : les bruches et les charansons les attachent aux graines que leurs larves doi-

vent dévorer. Les lucanes les confient, ainsi que les cétoines, au tan naturel, produit par les larves de cérambyx, et celles-ci ont été déposées à l'état d'œuf sur les troncs des arbres morts. Les hannetons, les mylabres, les cantharides les déposent dans la terre. La plupart des staphylins, les bousiers, les aphodies, les sphéridies à l'état de larve, vivent dans les excrémens des ruminans. Les dytiques, les élophores, les gyrins, les hydrophiles déposent leurs œufs dans les eaux stagnantes qu'ils habitent toujours. Ces œufs, placés avec tant de sagacité, éclosent sans avoir besoin d'un dégré de chaleur plus considérable que celui de l'atmosphère, et les larves qui en sortent, placées au milieu de la nourriture qui leur convient, n'ont d'autre besoin que celui de manger et de prendre l'accroissement qui leur est propre, afin de subir leur première transformation.

Les œufs des coléoptères varient un peu quant à la forme, à la couleur, à la consistance. Le plus souvent ils sont de forme globuleuse; d'autres fois ils sont ovales et alongés, ou bien encore aplatis à chacune de leurs extrémités. Ils sont entourés d'une coquille assez solide, de nature presque cornée et douée d'un certain dégré d'élas-

ticité. Cette coquille présente différentes teintes, selon les espèces; tantôt elle est d'un blanc pâle ou d'un jaune clair, tantôt elle est brune ou bleuâtre, ou bien encore d'un blanc verdâtre. Lorsque ces œufs sortent du corps de la femelle, ils sont enduits d'une liqueur glutineuse dont l'usage est de les fixer sur les corps où ils ont été deposés.

Le nombre des œufs paroît varier beaucoup dans les divers genres de l'ordre des coléoptères, et ce qui le prouve, c'est que parmi ces genres les uns, tels que ceux des aphodies, des hannetons, des carabes, des chrysomèles, des charansons, des coccinelles, etc. sont extrêmement abondans en espèces, et ces espèces en individus; tandis qu'il en est d'autres qui ne comprennent qu'un très-petit nombre d'espèces, encore dont les individus sont fort rares. Parmi ces derniers nous devons faire remarquer les priones, les nécydales, les clairons, etc.

Passons maintenant à l'étude des métamorphoses des coléoptères. Nous avons déjà examiné l'œuf; il nous reste à parcourir l'état de larve et celui de nymphe.

Les larves de ces insectes ont le corps composé de douze à treize anneaux bien distincts; tantôt elles sont sans pattes, du

moins capables de servir ; tantôt elles en sont pourvues de six, lesquelles sont de nature écailleuse. Les trois premiers segmens du corps sont seuls dépourvus de stigmates ; tous les autres en portent deux à leur partie supérieure. Dans beaucoup de ces larves on voit deux petites antennes, toujours sétacées et composées d'un nombre d'articles beaucoup moindre qu'à celui des antennes des insectes parfaits, aux espèces desquelles ces larves appartiennent. Toutes sont pourvues d'yeux lisses, plus ou moins visibles : le plus grand nombre n'en a que deux, mais il en est cependant quelques-unes qui en ont davantage. (La larve de la cicindèle, par exemple, en a six.)

Comme tous les autres insectes, les coléoptères restent bien plus long-tems à l'état de larve qu'à l'état parfait. C'est dans le premier âge de leur vie qu'ils prennent tout leur accroissement ; ils ne peuvent produire que lorsqu'ils ont subi leur dernière transformation, mais aussi cette faculté de perpétuer leur espèce est la seule pour laquelle ils semblent être arrivée à leur dernier état ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, à peine se sont-ils accouplés, à peine la ponte est-elle faite, qu'ils ne tardent pas à mourir.

Cependant entre cet état brillant, mais si fugace, de perfection, et cette obscure et longue enfance, il est un état intermédiaire, celui d'inaction ou de nymphe.

Les nymphes des coléoptères sont également inhabiles à la génération et à la fonction importante de la nutrition : elles sont sans mouvement. Toutes les parties extérieures du corps de l'insecte parfait se montrent à travers la peau qui le recouvre.

Quelques-unes de ces nymphes sont placées dans des coques que leurs larves ont filées avant de se transformer, mais le plus grand nombre est simplement fixé par un point, étant du reste sans aucune sorte d'habitation.

Avant de se transformer en nymphes, les larves de coléoptères muent ou changent plusieurs fois de peau. Cette opération s'exécute à peu près de la même manière dans toutes : la peau se fend en long sur le dos, et la larve sort peu à peu de son enveloppe, en détachant successivement toutes les parties de son corps. Elle se prépare à cette opération par une abstinence plus ou moins longue, et elle ne reprend de la nourriture que quelque tems après. Les larves de coléoptères

muent ordinairement trois ou quatre fois avant de se changer en nymphes.

Un très-petit nombre de ces larves sont connues; les unes, telles que celles des lucanes, des scarabés et des cétoines, vivent dans le tan, ou le bois pourri. D'autres se tiennent dans le bois mort, mais solide, qu'elles traversent d'une multitude de canaux; beaucoup se tiennent dans les eaux, où elles poursuivent leur proie, qui consiste toujours en petits insectes. Une plus grande quantité dévore les restes putrifiés des animaux. Quelques-unes recherchent de préférence les dépouilles apprêtées de ces mêmes animaux. Une infinité habitent l'intérieur des semences des végétaux qu'elles détruisent; d'autres se trouvent seulement dans les champignons pourris. Mais ce qui est remarquable, c'est que les organes de la mastication, de ces diverses sortes de larves, sont toujours en rapport avec leur genre de nourriture. Ainsi la larve du capricorne a de fortes mandibules propres à ronger le bois; la larve du carabe a les mêmes parties aussi très-fortes et très-aiguës, en un mot destinées à déchirer la chair des petits insectes vivans qui sont sa proie ordinaire. La larve du bouclier au contraire,

qui vit de préférence dans la sanie putride qui découle des cadavres corrompus, a des mandibules membraneuses et très-foibles, et a la propriété de faire sortir de sa bouche une liqueur propre à ramollir et à hâter la destruction des chairs.

On sait assez quels sont les dommages que nous causent les bruches et les charansons, mais c'est uniquement dans l'état de larve que ces insectes rongent la substance farineuse de nos graines céréales. Le naturaliste sait aussi reconnoître le fléau destructeur des collections d'histoire naturelle, dans les larves des dermestes et des anthrènes; ces dernières, parvenues à l'état parfait, n'habitent plus que les fleurs et nous offrent ainsi un singulier contraste entre les habitudes d'un même insecte dans les différens états de sa vie. C'est ainsi que l'hydrophyle, herbivore à l'état parfait, est à celui de larve l'un des plus terribles destructeurs d'insectes aquatiques. Les hannetons, qui ne vivent que de feuilles d'arbres, ne mangent, lorsqu'ils sont en larves, que les racines des mêmes plantes. Toutes les larves qui vivent dans le bois, et qui ne vivent que de bois, produisent des insectes qui ne se trouvent plus que sur les fleurs, ou sur le tronc des

arbres, auxquels ils ne touchent pas, mais sur lesquels ils viennent pour déposer leurs œufs : de ce nombre sont les buprestes, les taupins, les capricornes, etc. Les plantes sont bien plus endommagées par les larves des galeruques, des chrysomèles, des altises, des criocères, que par ces insectes mêmes. Le ténébrion meunier ne se nourrit de farine qu'à l'état de larve; c'est aussi à cet état que le trichode apivore détruit les larves et les nymphes de l'abeille maçonne. Les pucerons et les cochenilles ne sont dévorés que par les larves des coccinelles.

Les coléoptères sont sans contredit les insectes les plus répandus. On les trouve dans les eaux et sur la terre; on en rencontre aussi dans les fientes des animaux, dans les pierres, dans les racines des plantes, et dans leurs tiges, ainsi que dans leurs graines; les vieux troncs d'arbres ne tombent tout à fait en poussière que par leurs efforts. La putréfaction des cadavres est hâtée par leur présence. Les fleurs et les feuilles des arbres en sont perpétuellement peuplées.

Olivier a donné dans son Entomologie quelques recherches et quelques vues sur les usages économiques et sur les propriétés médicinales des coléoptères.

« Aucun coléoptère n'est employé dans les arts; nous croyons cependant que quelques-uns pourroient y être de quelque utilité. Le méloe proscarabé fait sortir de sa bouche et des articulations de ses pattes, lorsqu'on le prend, une liqueur gommo-résineuse, d'une très-belle couleur jaune orangée, qui pourroit être employée dans la teinture ou dans la peinture; cet insecte est gros et abondant. On pourroit aussi extraire de la plupart des insectes, tels que les mylabres, les carabes et les cantharides, un sel utile dans la médecine, dans les arts et sur-tout dans la teinture.

» Le brillant métallique de quelques cétoines, d'un grand nombre de buprestes; les belles couleurs de quelques charansons, de quelques carabes, pourroient servir à faire des ouvrages en bijouterie, qui ne le céderoient pas, pour l'éclat, à tout ce que l'argent, l'or, l'azur et les pierres précieuses nous présentent. Plusieurs amateurs ont fait monter des bagues avec le charanson royal, dont les couleurs d'or très-brillant, de verd doré, d'azur et de pourpre, font le plus bel effet. Les indiens employent quelques-uns de ces insectes comme ornement; les femmes en font des espèces de colliers, de pendans

d'oreilles, de guirlandes, dont elles se parent.

» Les romains servoient sur leurs tables les larves de quelques espèces de coléoptères, tels que le cerf-volant, les gros capricornes, qu'ils retiroient du bois des vieux chênes, et qu'ils nourrissoient et engraissoient dans de la farine. Les américains et les indiens regardent aussi les larves des charansons palmistes comme un mets délicat.

» Les cantharides fournissent à la médecine un de ses plus puissans remèdes. Le mylabre de la chicorée est employé par les chinois, comme vésicatoire, ainsi qu'il l'étoit par les anciens. On est porté à croire que les carabes pourroient aussi servir aux mêmes usages, et les vertus du méloe proscarabé égalent au moins celles des cantharides. »

Le nom de coléoptères, quoique le plus généralement adopté, n'est cependant pas le seul que les insectes de cet ordre aient reçu. Fabricius les appelle *eleutherates*, et Clairville *clytropteres*.

Il ne nous reste plus qu'à donner l'exposé succint des diverses méthodes employées par les auteurs pour sous-diviser l'ordre ou la classe des coléoptères.

Linnæus a placé tous les genres de coléoptères, les uns à la suite des autres, sans les partager par groupes. Dans la douzième édition de son *Systema naturæ*, la dernière qu'il ait soignée lui-même, le nombre des genres se monte à trente-un, dont voici les noms :

Scarabœus, *lucanus*, *dermestes*, *ptinus*, *hister*, *gyrinus*, *byrrhus*, *silpha*, *cassida*, *coccinella*, *chrysomela*, *hispa*, *bruchus*, *curculio*, *attelabus*, *cerambyx*, *leptura*, *necydalis*, *lampyris*, *cantharis*, *elater*, *cicindela*, *buprestis*, *dytiscus*, *carabus*, *tenebrio*, *meloe*, *mordella*, *staphylinus*, *forficula*.

Avant de parler des ouvrages de Fabricius sur les éleuthérates, nous devons, comme étant de date antérieure, faire mention de la méthode de Geoffroi sur les coléoptères : cet auteur divise ces insectes en quatre de la manière suivante.

1re DIVISION. — Etuis durs, couvrant tout le ventre.

I. *Insectes qui ont cinq articles à toutes les pattes.*

Genres : Platycère (*lucanus*, Lin.); panache, *ptilinus* (nouveau) scarabé; bousier, *copris* (nouveau); escarbot (*hister*, Lin.); dermeste, vrillette, *anobinum* (genr. nouv.); anthrène, cistelle (*byrrhus*, Lin.); bouclier (*silpha*, Lin.); richard (*buprestis*, Lin.);

taupin (*elater*, Lin.); bupreste (*carabus*, Lin.); bruche (*ptinus*, Lin.); ver-luisant, (*lampyris*, Lin.); cicindèle (*telephorus*, Schæff. *cantharis*, Fab.); omalise, *omalisus*, (genre nouveau); hydrophyle (genre nouv.); dytique, tourniquet (*gyrinus*).

2. Insectes à quatre articles à toutes les pattes.

Genres : mélolonthe (*clythra*, Fabr.); prione (g. nouv.); capricorne, *cerambyx*); lepture, stencore, *donacia*, Fab. (g. nouv.); gribouri, *cryptocephalus* (genre nouveau); criocère (genre nouveau); altise, *altica* (genre nouv.); scolyte (genre nouveau, *bostrichus*, Fabr.); clairon, *clerus* (genre nouv.); anthribe (genre nouv.); casside, anaspe, *anaspis* (genre nouveau); lupère (g. nouv.); galéruque, *galeruca* (g. nouv.); anthrène (g. nouv.).

3. Insectes à trois articles à toutes les pattes.

Genre : coccinelle, tritome (genr. nouv.).

4. Insectes à cinq articles aux deux premières paires de pattes et à quatre seulement à la dernière.

Genres : diapère, *diaperis* (genre nouv.); cardinale, *pyrochroa* (genre nouv.); cantharide, ténébrion, mordelle, cucule, *notoxus* (genre nouveau); cérocome, *cerocoma* (genre nouv.).

2e DIVISION. — Etuis durs, ne couvrant qu'une partie du ventre.

1. *Cinq articles à toutes les pattes.*

Genre : staphylin.

2. *Quatre articles à toutes les pattes.*

Genre : nécydale (genre nouv. *molorchus* de Fab.).

3. *Trois articles à toutes les pattes.*

Genre : forficule.

4. *Cinq articles aux deux premières paires de pattes et quatre seulement à la dernière.*

Genre : méloe.

Geoffroi range encore parmi les coléoptères tous les insectes dont Olivier a formé depuis l'ordre des orthoptères.

Fabricius, en renversant l'ordre des genres de Linnæus, n'a pas cherché à les ranger d'une manière plus naturelle.

Dans son *Systema entomologiæ*, il sépare des eleuthérates ou coléoptères le genre forficule, et il établit les genres suivans aux dépens de ceux qu'il y laisse :

Trox, *melolontha*, *trichius*, *cetonia*, *apate*, *melyris*, *sphæridium*, *tritoma* (ce ne sont pas les tritomes de Geoffroi.), *nicrophorus*, *bostrichus*, *elophorus*, *nitidula*, d'après Laicharting; *erodius*, *cucujus* (ce ne sont pas les cucujus de Geoffroi), *spondylis*, *scaurus*, *zygia*, *mylabris* (ce ne sont pas les mylabres de Geoffroi.), *lymexylon*, *blaps*, *helops*, *pæderus*, *opa-*

trum, *oxyporus*, *scarites*, *apalus*, *pimelia*, *cistela* (ce ne sont pas les cistelles de Geoffroi.), *sepidium*, *necydalis* (ce ne sont pas celles de Geoffroi.), *cantharis* (ce ne sont point les cantharides de Linnæus ni celles de Geoffroi.), *calopus*, *lytta* (ce ne sont pas les cantharides de Linnæus.), *lagria*, *erotylus*, *alurnus*, *donacia* (ce sont les stencores de Geoffroi.), *saperda*, *lamia*, *zonitis*, *callidium*, *rhagium*, *stenocorus*, *elaphrus*.

Le *Species insectorum* et le *Mantissa* que cet auteur publia après son *Systema entomologiæ*, renferment les nouveaux genres suivans :

Ips, *lycus*, *manticora*, *rhinomacer*, *brentus*, et *sinodendron*.

Dans son *Entomologia systematica*, Fabricius créa encore les genres suivans, la plupart d'après le travail d'Olivier.

Passalus, *lethrus*, *colydium*, *scaphidium*, *tetratoma*, *cossyphus*, *lyctus*, *hypophlæus*, *melasis*, *rhipiphorus*, *trogossita*, *mycetophagus*, *scolytus* (mon *omophron*), *cebrio*, *sagra*, *tillus*, *dryops* (ce ne sont pas ceux d'Olivier.).

Le *Systema eleutheratorum* du même auteur renferme beaucoup de genres nouveaux, mais presque aucun ne lui étant propre, nous renvoyons, pour les faire connoitre, à notre *genera* du troisième volume, et à l'histoire particulière de chacun de ces genres, dans le courant de l'ouvrage.

De

De Géer comprend les coléoptères dans le deuxième ordre de la huitième classe de son Système entomologique, et les caractérise ainsi : *Étuis durs ou écailleux, deux ailes membraneuses, bouche à dents.* Les genres qu'il y renferme sont peu nombreux, mais plusieurs sont nouveaux. Voici leurs noms :

Staphylin, *lampyre*, *téléphore* (d'après Schæffer) *colliure* (g. nouv.), *carabé ou carabe*, *cicindèle*, *bupreste*, *taupin*, *bouclier*, *dermeste*, *vrillette*, *scarabé*, *cerf-volant*, *escarbot*, *attelabe*, *tourniquet*, *hydrophyle*, *dytique*, *cantharide*, *cardinale*, *mordelle*, *ténébrion*, *capricorne*, *lepture*, *nécydale*, *clairon*, *casside*, *ips*, *charanson*, *bruche*, *antribe*, *antipe* (nouv.), *chrysomèle*, *coccinelle.*

Olivier, comme Geoffroi, divise les coléoptères en quatre sections, d'après le nombre des pièces des tarses. Il adopte tous les genres de Linnæus, ceux de Geoffroi, et une grande partie de ceux que Fabricius a publiés dans ses trois premiers ouvrages.

La première section comprend les coléoptères à cinq articles à tous les tarses, parmi lesquels se trouvent les genres nouveaux suivans : hexodon, tille et drille.

La seconde section contient les coléoptères dont les quatre tarses antérieurs sont formés

de cinq articles, et les postérieurs de quatre seulement. Le genre œdemère est nouveau.

La troisième section renferme les coléoptères qui ont quatre articles aux tarses. Les genres brachycère, macrocéphale, qui en font partie, sont aussi nouveaux.

Enfin, les coléoptères de la quatrième section n'ont que trois articles aux tarses.

Duméril a publié, à la suite du cours d'anatomie comparée du professeur Cuvier, qu'il a rédigé, une méthode entomologique dans laquelle les coléoptères forment le quatrième ordre. Il les divise d'après la distribution méthodique du tableau ci-joint.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'exposer ici la méthode que je me suis formée, et qu'il suffit de renvoyer au *genera* contenu dans le troisième volume. C'est là aussi qu'on trouvera les caractères des genres établis par tous les auteurs qui n'ont pas encore publié d'ouvrages complets et généraux sur l'entomologie.

TABLEAU DES COLÉOPTÈRES,

d'après Cuvier et Duméril.

	drique. . . . . *Térétiformes.*	apate, lycte.
	Antennes grenues, renflées au bout ; corps aplati. . . . . *Planiformes.*	Trogossite, ips, mycétophage.
	Antennes filiformes ou moniliformes ; corps bombé. . . . . *Herbivores.*	Casside, chrysomèle, galéruque, altise, gribouri, hispe, criocère, lupère.
Tarses 3, 3, 3.	Antennes en massue.	Coccinelle.

TABLEAU DES COLEOPTERES,

d'après Cuvier et Duméril.

Palpes	Tarses	Antennes	Famille	Genres
6 palpes.		Antennes filiformes ou sétacées.	*Carnassiers.*	Dytique, tourniquet, carabe, scarite, cicindèle, élaphre.
4 palpes	Tarses 5, 5, 5, articl.	Antennes en masse feuilletée	*Lamellicornes*	Cerf-volant, platycère, passale, sinodendre, géotrupe (établi par moi), bousier, aphodie (Illiger), scarabé, hanneton, cetoine, trichie, trox.
		Antennes en masse perfoliée ou solide.	*Clavicornes.*	Nécrophore, boucher, nitidule, élophore, hydrophile, sphéridie, scaphidie, escarbot, lethrus, byrrhe, anthrène, dermeste.
		Antennes moniliformes, élytres courtes	*Brachélytres.*	Staphylin, pæderе, oxypore, stène.
		Antenn. filiformes, à élytres dures.	*Perce-bois.*	Vrillette, panache, ptine, taupin, melasis, bupreste.
		Antenn. filiformes, à élytres molles.	*Apalytres.*	Ver-luisant, lycus, téléphore, malachie, lymexylon, tille, drille.
	Tarses 5, 5, 4 articles.	Antennes variables, à élytres dures.	*Lucifuges*	Ténébrion, hélops, pimélie, blaps, scaure, sépidie, érodie, eurychore, opatre, diapère, serropalpe, hypophlée, mordelle.
		Antennes variables, à élytres molles.	*Vesicans*	Meloé, lytte (cantharide), mylabre, cérocome, notoxe, cardinale, lagrie, cistelle, œdemère.
	Tarses 4, 4, 4	Antennes portées sur un bec.	*Rostricornes.*	Charanson, attelabe, brente, anthribe, brachycère, bruche rhinomacer.
		Antennes sétiformes.	*Lignivores*	Prione, capricorne, lamie, saperde, callidie, spondyle, rhagium, lepture, donacie, nécydale.
		Antennes en masse, corps souvent cylindrique.	*Téretiformes.*	Bostriche, clairon, colydie, apate, lycte.
		Antennes grenues, renflées au bout, corps aplati.	*Planiformes.*	Trogossite, ips, mycétophage.
		Antennes filiformes ou moniliformes, corps bombé.	*Herbivores.*	Casside, chrysomèle, galéruque, altise, gribouri, hispe, criocère, lupère.
	Tarses 3, 3, 3.	Antennes en masse.		Coccinelle.

FAMILLE PREMIÈRE.

Hydrocanthares ; *hydrocanthari.*

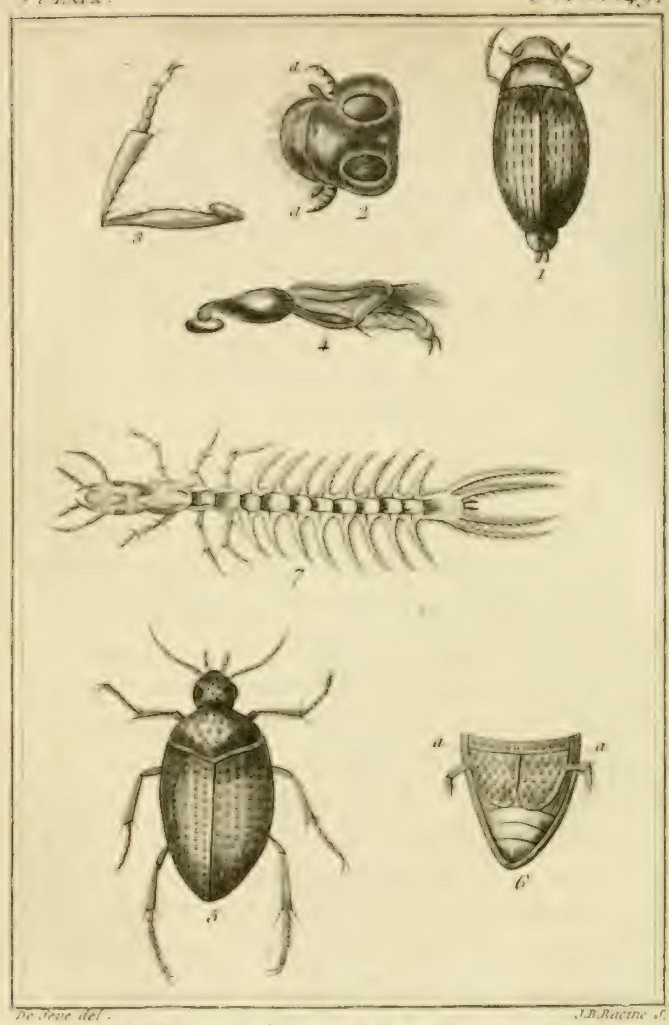
Les insectes de la famille des hydrocanthares sont carnassiers et aquatiques. Leurs pattes sont propres à nager ; les postérieures sur-tout sont le plus souvent en forme de rames, c'est-à-dire, qu'elles sont comprimées, et que leurs tarses sont très-ciliés, ordinairement coniques et terminés par deux crochets inégaux. Leurs mâchoires, très-fortes, sont propres à déchirer la proie vivante qui leur sert de nourriture.

Le corps des hydrocanthares est toujours ovale, ellipsoïde ou rond : leur corselet est toujours court et transversal, leur poitrine carénée dans son milieu : leur sternum est très-saillant, quelquefois terminé par des pointes. Cette forme de leur corps et de leurs membres leur donne la facilité de nager avec beaucoup de rapidité ; ils volent aussi très-bien, mais ils ne peuvent marcher, ou du moins ils marchent mal.

Ces insectes ont tous la bouche munie de six palpes, si l'on en excepte cependant les

gyrins, qui n'en ont que quatre, ainsi qu'on vient de le reconnoître récemment, mais que nous ne croyons pas devoir déplacer, afin de ne point troubler la concordance qui doit exister entre le travail préparatoire du troisième volume, et le courant de cet ouvrage.

Les larves des hydrocanthares sont, de même que les insectes parfaits, très-voraces; elles ne se nourrissent que d'autres insectes qu'elles attrapent vivans : elles ne quittent pas non plus les eaux. Leur forme et leurs métamorphoses seront décrites avec quelques détails à l'article des *dytiques*.



De Sève del. J.B. Racine S.

1. GYRIN *Nageur, très-grossi.* – 2. *Sa tête; a, a, ses antennes.*
3. *Une des pattes antérieures,* – 4. *Une des postérieures.*
7. *Sa larve très-grossie.* – 5. HALIPLE *Enfoncé, très-grossi.*
6. *Son abdomen vu en dessous; a, a, plaques, couvrant*
La naissance des pattes postérieures.

PREMIER GENRE.

Gyrin; *gyrinus*.

Les insectes qui composent ce genre, établi par Linnæus, ont beaucoup de rapports par leur manière de vivre avec les *dytiques* et les *hydrophiles*; néanmoins ils en sont distingués très-facilement par plusieurs caractères importans, les hydrophiles ayant les palpes un peu plus longs que les antennes, les pattes antérieures très-courtes, et tous les tarses composés seulement de quatre articles distincts; tandis que les gyrins ont les pattes antérieures très-longues, et en forme de bras, tous les tarses composés de cinq articles très-distincts, et la bouche munie aussi de quatre palpes, mais ces palpes étant à peine visibles. Les gyrins ne sont pas moins distincts des dytiques par la forme de leurs antennes, puisque ces derniers les ont filiformes et plus longues que le corselet, tandis que les gyrins les ont en massue, et plus courtes que la tête; d'ailleurs, ils n'ont que quatre palpes, et les dytiques en ont six.

La tête des gyrins est grosse, un peu enfoncée dans le corselet, et les yeux sont partagés en deux par le bord latéral de la tête; en sorte que ces insectes ont l'air d'en avoir quatre, dont deux sont visibles en dessous, et deux autres le sont en dessus.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules arquées, terminées par deux pointes; de deux mâchoires arquées en crochet dès leur base, et ciliées intérieurement, d'une lèvre inférieure cornée, logée et fixée entièrement dans une échancrure de la ganache; et de quatre palpes courts et filiformes.

Le corps est elliptique et terminé en pointe vers l'anus; les côtés en sont tranchans; le corselet est court et transversal; le sternum est élevé, et son extrémité n'est point reçue dans une échancrure de la poitrine, ainsi que cela se voit dans les dytiques. Les élytres sont très-dures et coriacées : elles recouvrent tout l'abdomen, le dernier anneau excepté : celui-ci est terminé par deux petits mamelons cylindriques, que l'insecte peut retirer et faire sortir à volonté.

Les pattes sont inégales, les antérieures, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont bien plus longues que les autres et en forme de bras;

les intermédiaires et les postérieures sont plus courtes et comprimées ; les jambes et les premiers articles des tarses sont très-larges ; les pattes intermédiaires sont insérées plus près des postérieures que des antérieures.

Ces insectes vivent uniquement dans les eaux des lacs, des fossés, des étangs, et généralement dans toutes les eaux stagnantes. Ils nagent à leur surface avec une grande vîtesse, y forment une multitude d'évolutions différentes, la plupart concentriques, ce qui leur a fait donner le nom français de *tourniquets*, par Geoffroi ; quelquefois ils restent immobiles, mais lorsqu'on croit pouvoir les saisir avec sûreté, ils fuient et plongent avec célérité ; quoiqu'ils volent assez bien, ils font rarement usage de leurs ailes, et seulement lorsqu'ils changent d'habitation , ce qui leur arrive quelquefois. C'est à la surface de l'eau que ces insectes s'accouplent. Quelques momens après la copulation, la femelle dépose ses œufs sur les feuilles des plantes aquatiques, et au bout de huit jours il sort de ces œufs des larves très-petites, remarquables par leur grande ressemblance avec les scolopendres.

Ces larves ont le corps alongé, cylindrique, divisé en treize anneaux, séparés les uns des

autres par des étranglemens très-profonds. La tête est ovale, armée de deux fortes mandibules cornées, et de deux petites antennes filiformes. Les trois premiers anneaux du corps portent chacun une paire de pattes; les huit autres suivans sont garnis de chaque côté de longues parties transparentes en forme de filets coniques; ces filets ou appendices sont membraneux, flexibles et flottans, intimement unis aux anneaux, et l'on soupçonne que ce sont les trachées par où la larve respire. Le dernier anneau a quatre filets semblables, mais beaucoup plus longs que les autres; il est terminé par quatre crochets assez longs, placés parallèlement les uns aux autres et couchés en dessous. Lorsque la larve marche, elle remue presque toujours ces crochets avec l'anneau auquel ils sont attachés.

Vers le commencement d'août cette larve sort de l'eau et se rend sur les feuilles de roseau, où elle se fixe pour s'enfermer dans une coque ovale, pointue par les deux bouts, formée d'une substance qu'elle tire de son corps, et qui devient à l'air semblable à du papier gris; c'est dans cette coque qu'elle se change en chrysalide, et qu'elle reste à peu près un mois, au bout duquel tems

l'insecte paroît sous son dernier état, et saute tout de suite dans l'eau.

ESPECES.

1. Gyrin nageur; *gyrinus natator.* Lin. Fab.

Le tourniquet. Geoffr. Ins. t. I, p. — *Gyr.* Oliv. Entom. pl. 1, fig. 1. — Panz. ins. germ. fasc. 3, tab. 5.

Il est d'un noir lisse et luisant comme du jayet; ses pattes seules sont jaunes. Ses élytres ont des stries fines, formées de petits points noirs, qu'on n'aperçoit guère qu'à la loupe.

2. G. bicolor; *gyrinus bicolor.* Fab.

Payk. Faun. suec. 1, p. 239, sp. 2.

Il est plus petit que le précédent, plus alongé, presque cylindrique, noir en dessus, d'un roux ferrugineux en dessous. — Il est plus rare que le précédent, aux environs de Paris.

3. G. américain; *gyrinus americanus.* Lin. Fab.

Oliv. Entom. gyr. pl. 1, fig. 6.

C'est un des plus grands du genre; il est lisse, noir; les quatre pattes postérieures

sont testacées. — Il se trouve dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale.

4. G. PETIT; *gyrinus minutus*. Fab.

Il est noir, strié, ferrugineux en dessous; avec le milieu de l'abdomen noir. — Il se trouve en Europe.

5. G. VELU; *gyrinus villosus*.

Illiger, Col. bor. 1, 271 - 2.

Il est noir en dessus, pubescent, jaune et lisse en dessous. — Ce gyrin, plus petit que le gyrin nageur, se trouve en Allemagne.

DEUXIEME GENRE.

Dytique; *dytiscus.*

Ces insectes, comme tous ceux de cette famille, vivent dans l'eau et rarement s'en éloignent. Ils ont été réunis par Linnæus avec les hydrophiles ; seulement ils formoient, selon cet auteur, une division dans ce genre. Malgré les rapports nombreux qui existent entre ces insectes, dans les formes générales, dans la manière de vivre et même dans le mode de métamorphose, une foule de caractères même très-essentiels servent à les en distinguer et à les en éloigner, en les plaçant dans une famille différente.

Les antennes sont filiformes et au moins de la longueur du corselet dans les dytiques, tandis que dans les hydrophiles elles sont en masse perfoliée, et plus courte que la tête; en outre, les dytiques ont la bouche munie de six palpes, et l'on en compte seulement quatre dans les hydrophiles. Ces insectes ont le corps elliptique ou arrondi; leur tête est assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont très-gros, arrondis, saillans; le corselet est plus large que long,

très-peu distinct des élytres, tranchant sur les côtés; l'écusson est petit, triangulaire; les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen; le sternum très-pointu est reçu dans une échancrure de la carène pectorale. On remarque en dessous, et de chaque côté du corselet, une cavité très-profonde dans laquelle se logent chacune des pattes antérieures.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les antérieures sont les plus courtes, les postérieures les plus longues; les tarses sont tous composés de cinq articles; les postérieurs sont aplatis et fortement ciliés. Dans les mâles des grandes espèces les trois premiers articles des tarses antérieurs sont larges, dilatés, convexes en dessus, et garnis en dessous de poils fins et serrés; c'est au moyen de cet organe que le mâle se tient cramponné sur le corps de la femelle pendant l'accouplement.

On trouve les dytiques dans toutes les eaux douces; ils en sortent le soir et vont courir sur la terre et voler dans l'air. Ils sont carnassiers et très-voraces; ils ne vivent que d'autres insectes aquatiques et terrestres, auxquels ils font une chasse continuelle; ils les saisissent avec leurs pattes antérieures,

et les portent à leur bouche comme avec des mains; quoique l'eau soit leur élément principal, ils sont pourtant forcés de venir souvent à la surface pour y respirer.

Les larves de ces insectes sont aquatiques; elles ont le corps long, mince, composé de onze anneaux qui sont séparés par des incisions assez profondes; les neufs premiers sont couverts en dessus de plaques écailleuses, mais en dessous la peau est molle et nue, excepté cependant le dessous du premier anneau qui diffère un peu des autres par la forme, et qui est garni d'une plaque comme en dessus; les sixième, septième et huitième anneaux sont plus larges que les autres, qui du reste sont égaux entre eux; mais les deux derniers sont dignes de remarque; ils forment un long cône dont la pointe est un peu tronquée, et sont écailleux sur leurs deux faces; leurs côtés sont garnis de parties déliées qui ressemblent assez à des poils, et qui forment comme des espèces de franges; ces franges servent à la larve pour nager, quand elle veut changer de place dans l'eau ou fuir l'approche d'un ennemi qui pourroit la dévorer; elle donne alors un mouvement vermiculaire à son

corps en battant l'eau avec sa queue, dont les franges lui deviennent très-utiles.

La tête de cette larve est assez grande; ovale, aplatie, couverte en dessus d'une écaille divisée en deux par un sillon longitudinal; de chaque côté on voit cinq ou six tubercules élevés qu'on a pris pour des yeux. Elle est pourvue de deux petites antennes divisées en trois articles et placées au devant des yeux; on remarque en outre six barbillons filiformes, d'inégale longueur, attachés à la lèvre inférieure; enfin cette bouche est munie de deux fortes mandibules cornées, pointues, et que De Géer et Swammerdam ont dit être percées à leur extrémité pour sucer les insectes dont elles font leur nourriture; ces mandibules se meuvent au moyen de deux muscles très-forts, divisés en plusieurs ramifications fibreuses; l'un de ces muscles est attaché au bord extérieur, l'autre au bord intérieur. Ces muscles donnent une grande force aux mandibules pour retenir la proie dont ces larves se nourrissent, car elles sont très-voraces et carnassières, et chassent sur-tout les larves de libellules, d'éphémères, de cousins et de tipules, dont elles sont très-friandes.

On remarque, proche de l'extrémité du ventre, deux petites appendices déliées qui ont leur point d'attache au dessous de la queue, et qui sont placées dans une direction oblique. C'est au moyen de ces deux parties que la larve se suspend à la surface de l'eau, et qu'elle tient le bout de sa queue à l'air et à sec, afin de pouvoir respirer, car cette queue est terminée par deux petits corps cylindriques, qui ont chacun une ouverture qui n'est autre chose qu'un stigmate; chacun de ces stigmates communique à des vaisseaux qu'on voit à travers la peau, et qui parcourent dans l'intérieur les deux côtés du corps. Ces vaisseaux sont sans doute des trachées aériennes, dans lesquels l'air extérieur entre par les deux ouvertures de l'extrémité de la queue. Sur chacun des six anneaux qui suivent immédiatement celui auquel les deux pattes postérieures sont attachées, on voit, de chaque côté de la plaque écailleuse qui le couvre, un point élevé qui paroît être un stigmate, lequel communique à un petit vaisseau brun qu'on aperçoit au travers de la peau.

Ces larves ont six pattes attachées par paires aux trois premiers anneaux; la cuisse est plus grosse que la jambe; le côté infé-

rieur de la jambe, ainsi que celui du tarse, sont bordés d'une frange de longs poils qui servent à la larve pour nager.

Lorsque le tems de la transformation est venu, la larve quitte l'eau et va s'enfoncer dans la terre qui borde les marais et les ruisseaux, et elle se ménage une cavité en forme de coque dans laquelle elle se change en nymphe, et au bout de peu de tems il en sort l'insecte dans son état parfait.

Ce genre, très-nombreux en espèces, peut se diviser de la manière suivante (1).

ESPÈCES.

* Courbure inférieure du corps très-légère ; corps ovale ; peu ou point renflé ; antennes plus longues que le corselet.

† Bord postérieur du corselet tout à fait droit au milieu. Un écusson.

1. DYTIQUE LARGE ; *dytiscus latissimus.* Lin. Fab.

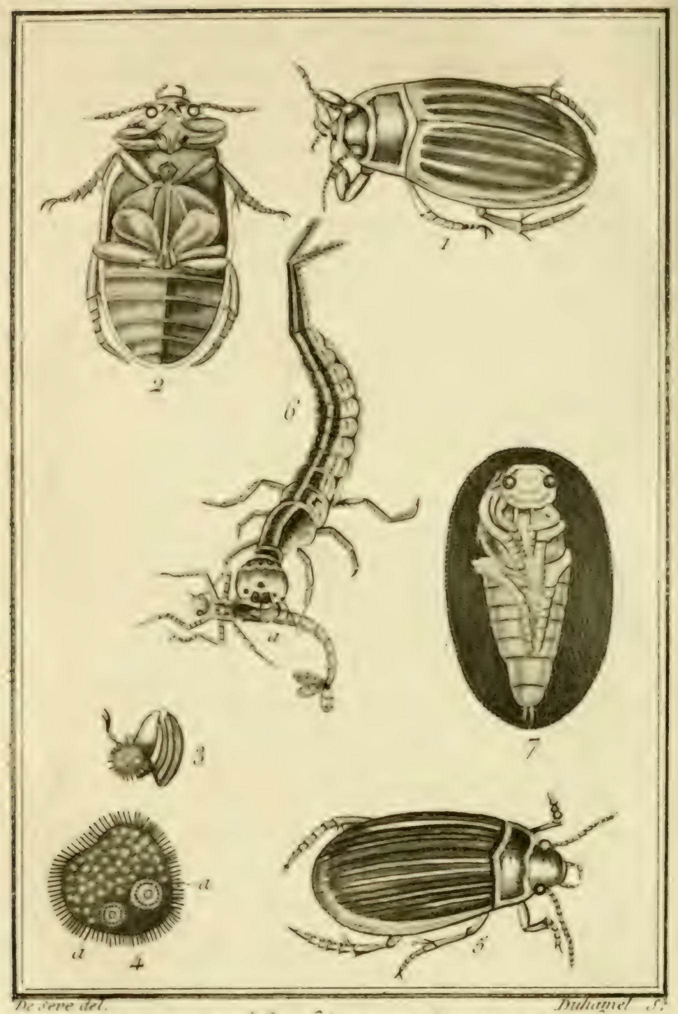
Oliv. Entom. pl. 11, fig. 8, *a* et *b*. — Panz. Ent. 1. 73 - 1. — Faun. germ. fasc. 86, tab. 1 et 2.

Il a environ un pouce et demi de longueur.

---

(1) Nous ne décrirons que quelques espèces d'Europe, parce que les exotiques ne présentent rien de remarquable.

Tout



De Sève del. Duhamel S.

1. DYTIQUE Marginé le mâle vu en dessus. – 2. Le même Vu en dessous. – 3. Un de ses tarses antérieurs grossi. – 4. Un Article de ce tarse très-grossi, a, a, espèces de godets.
5. LA FEMELLE. – 6. Larve de ce Dytique, tenant entre ses Mandibules une larve d'agrion. – 7. Sa nymphe vue dans sa coque.

Tout son corps est d'un brun obscur noirâtre, avec le devant de la tête et la lèvre supérieure jaunes ; le corselet est totalement bordé de jaune ; les élytres sont lisses dans les mâles et striées longitudinalement dans les femelles; dans les deux sexes elles sont bordées d'une double ligne jaune sur les côtés, et terminées par une ligne transversale, moins marquée dans le mâle que dans la femelle. — Cette belle espèce se trouve dans le nord de l'Europe.

2. D. MARGINÉ ; *dytiscus marginalis.* Lin. Fab.

Le dytique noir à bordure. Geoff. Oliv. Entom. pl. 1, fig. 1 et 6. — Panzer, Ent. 1, 73 - 3 ; Faun. germ. fasc. 86, fig. 3 et 4.

Il n'a que quinze lignes de longueur. Son corps est brun jaunâtre en dessous et noir en dessus, avec tous les bords du corselet et des élytres jaunes. On remarque une tache de la même couleur en forme de V renversé, sur le front, luisante et noire.

Le mâle a sur les élytres deux ou trois stries longitudinales à peine marquées, et formées de petits points enfoncés.

Les élytres de la femelle ont chacune dix cannelures très-fortement senties, lesquelles

ne vont que jusqu'aux deux tiers de leur longueur. — On le trouve aux environs de Paris.

5. D. A ECUSSON JAUNE ; *dytiscus flavo-scutellatus*. Nob. Sp. nov.

Ce dytique, que l'on a confondu avec le précédent, forme cependant une espèce bien distincte. D'abord la femelle n'a pas les élytres cannelées comme celle du dytique marginé ; elle les a, comme le mâle, marquées de trois lignes longitudinales à peine sensibles, et formées de points enfoncés. Le ventre, au lieu d'être d'une couleur jaune brune uniforme comme celui de l'espèce précédente, est au contraire marqué de lignes transversales d'un brun noir sur un fond jaune brun; l'écusson est jaune; le sternum est terminé inférieurement par deux pointes écartées et assez aiguës. Du reste les couleurs sont à peu près les mêmes. On voit aussi dans cette espèce la tache du front et les lignes marginales qui entourent le corselet et les élytres. — Ce dytique est au moins aussi commun que le marginé, aux environs de Paris.

4. D. POINTILLÉ; *dytiscus punctulatus*. Fab.

Le dytique brun à bordure. Geoff. — Oliv. Entom.

pl. 1, fig. 6, et fig. 1, *e*. — *Dytiscus marginalis*. Var. illig. Faun. pruss. tom. I, p. 253.

Il ressemble beaucoup, pour les formes et la grandeur, aux deux espèces précédentes, mais il en diffère par les couleurs. Son corselet, au lieu d'être complettement entouré par une bordure jaune, ne l'est que sur ses côtés seulement.

La femelle a les élytres sillonnées, comme celles du dytique marginal. — Cette espèce est assez commune aux environs de Paris.

5. D. DE ROESEL; *dytiscus Roeseli*. Fab.

Oliv. Entom. pl. III, fig. 21, *a*, *b*. — Panzer, Ent. 1, 74-4.

Ce dytique est de la taille des précédens; son corps est seulement plus dilaté à sa partie postérieure. Sa couleur générale est le brun verdâtre en dessus, et le brun fauve en dessous. Le chaperon, et les côtés du corselet et les élytres, sont marqués d'une bande jaune; les élytres du mâle sont absolument lisses et laissent apercevoir quelques légers points enfoncés, rangés sur trois lignes longitudinales; celles de la femelle sont généralement lisses, mais si on les examine de près, on voit qu'elles sont chargées de petites stries très-légères, passant

les unes sur les autres et s'interrompant mutuellement. La présence de ces stries donne à la plus grande partie de élytres un aspect mat; l'extrémité seule est lisse.

L'écusson est de la couleur des élytres, et la tache jaune en V renversé n'existe pas sur le front. — Parmi les grandes espèces de dytiques, connues aux environs de Paris, celle-ci est la plus rare.

6. D. sillonné; *dytiscus sulcatus*. Lin. Fab. Sup.

Le dytique sillonné et le dytique à corselet à bande. Geoff. Oliv. Entom. pl. iv. fig. 31, *a*, *b*. — Panz. Ins. fac. 30, tab. 9 et 10.

Il n'a que huit à dix lignes de longueur. Il est d'un brun noirâtre; son corselet bordé de jaune est traversé par une bande de la même couleur, dilatée de chaque côté. Les élytres sont également bordées de jaune; celles de la femelle sont marquées de quatre sillons velus. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

7. D. cendré; *dytiscus cinereus*. Lin. Fab.

Oliv. Entom. pl. iv, fig. 32, *a*. *b*. — Panzer, Faun. germ. fasc. 31, tab. 11, fem.

Il ressemble au mâle de l'espèce précédente, mais il est plus petit et plus gibbeux.

Il est cendré obscur; ses élytres et son corselet sont bordés de jaune; sur cette dernière partie il y a une ligne transversale aussi jaune, laquelle rejoint la bordure et ne se dilate point; ce qui ne se remarque pas dans le dytique sillonné.

8. D. STRIÉ; *dytiscus striatus*. Lin. Fab.

Oliv. Entom. pl. 11, fig. 20. — Panzer, Entom. 1, 67. - 6. — Faun. germ. fasc. 86, tab. 5, mas.

Il est de la même taille que le dytique sillonné; mais il est de forme plus alongée; il est obscur; son corselet est brun marron, avec les bords ferrugineux; ses élytres ont de très-petites stries transversales. — C'est le plus commun des dytiques des environs de Paris.

Il paroît que le *dytiscus fuscus* de Linnæus et de Fabricius n'est qu'une simple variété de cette espèce.

9. D. TRANSVERSAL; *dytiscus transversalis*. Fab.

Oliv. Ent. pl. III, fig. 22. — Panz. Ent. 1, 76 - 17. — Faun. germ. fasc. 86, tab. 6.

Ce dytique, plus petit que le précédent, est aussi de forme un peu plus bombée. Il est noir; son corselet est ferrugineux antérieurement; le bord de ses élytres et une

bande interrompue à leur base sont d'un assez beau jaune. — Il n'est pas très-commun aux environs de Paris.

10. D. DE HYBNER; *dytiscus Hybnerii*. Fab.

Oliv. Ent. pl. IV, fig. 33. — Panz. Ent. 75 - 13.

Il est de la taille du précédent et de la même forme; sa couleur générale est le noir; la bouche, les bords antérieurs et latéraux du corselet sont jaunes; les élytres sont aussi bordées de cette couleur, mais pas jusqu'à l'extrémité. — Il est assez rare.

11. D. DES MARAIS; *dytiscus lacustris*. Panz.

Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 14.

Il est un peu plus petit que le précédent, et de forme plus convexe. Tout son corps est d'un noir métallique très-luisant; son corselet et ses élytres sont bordés de jaune; le dessous de son corps est ferrugineux.

12. D. A ANTENNES EN MASSE; *dytiscus clavatus*. Latr.

Son corps est très-bombé et lisse; il est par-tout d'un brun ferrugineux, plus foncé cependant sur la tête, le milieu du corselet et la partie supérieure des élytres; sur la partie postérieure de la tête on remarque deux petites taches d'un jaune brun.

Dans le mâle les quatre derniers articles forment une masse perfoliée et en même tems comprimée. — Cet insecte se trouve en Suède.

13. D. VITRÉ ; *dytiscus fenestratus*. Oliv.

Dytiscus fenestratus. Oliv. Ent. pl. III, fig. 27, *a*.

Il est aussi grand que le précédent et de la même taille ; son corps est entièrement lisse et noir ; il y a deux points vitrés sur chaque élytre, lesquels ne sont visibles que lorsqu'on les regarde à travers le jour ; le dessous du corps, les antennes et les pattes sont d'un noir foncé.

14. D. BRONZÉ ; *dytiscus æneus*. Panz.

Dytiscus fenestratus. Var. Oliv. Entom. — Panz. Faun. Germ. fasc. 38, tab. 16.

Il est moins convexe que le précédent ; son corps est lisse, d'un brun tirant sur le bronzé ; son abdomen et deux petits points situés sur le front sont ferrugineux ; les élytres sont légèrement ciliées à leur bord externe. — Il existe une variété de cette espèce, dont les élytres sont aussi pourvues des deux points vitrés qui caractérisent la précédente.

15. D. CHALCONATE; *dytiscus chalconatus.* Panz.

Faun. Germ. fasc. 38, tab. 17.

Il est plus raccourci que les précédens et plus déprimé. Il est noir en dessous, d'un bronzé obscur en dessus. Sa tête est marquée de deux points ferrugineux. — Il se trouve en Allemagne.

16. D. BIPUSTULÉ; *dytiscus bipustulatus.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. pl. III, fig. 26. — Panz. Ent. 1, 75 - 10.

Il est lisse, très-noir. Sa tête a deux points postérieurs très-rouges. Sa taille est celle du dytique noir. — Il est fort commun aux environs de Paris.

17. D. NOTÉ; *dytiscus notatus.* Oliv. Lin.

Oliv. Ent. pl. V, fig. 47. — Panz. Ent. 1. 78 - 27.

Il est de la grandeur des dytiques précédens. Son corps est noir en dessous, jaunâtre en dessus. On remarque sur son corselet quatre taches noires très-distinctes, où bien il y en a pas du tout. Les élytres sont variées de noir et bordées de jaune. Le corps est noir. Il se trouve en Allemagne.

18. D. ASPERGÉ; *dytiscus adspersus.* Panz.

Faun. Germ. fasc. 38, tab. 18.

Il est jaunâtre en dessus et en dessous. Son corselet est sans taches. Ses élytres sont variées de noir et bordées de fauve. — Il est d'Allemagne.

19. D. BIPONCTUÉ; *dytiscus bipunctatus.* Fab.

Oliv. Ent. pl. 11, fig. 15. — Panz. Ent. 1. 75 - 11.

Cet insecte, très-commun aux environs de Paris, est long de trois à quatre lignes. Son corps est noir, son corselet jaune, avec deux points noirs, et ses élytres mélangées de jaune et d'obscur.

20. D. MACULÉ; *dytiscus maculatus.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. pl. 11, fig. 16. — Panz. Ent. 1. 77, 23.

Il est aussi commun que le précédent et à peu près de la même taille. Il est noirâtre en dessus. Son corselet est traversé par une large bande ferrugineuse. Ses élytres sont marquées de petites taches longitudinales pâles. La partie postérieure de sa tête est noire, avec deux points ferrugineux.

21. D. ONDULÉ; *dytiscus undulatus.* Schr. En. 379.

Dytiscus abbreviatus. Fab. — Oliv. Entom. pl. IV, fig 38. — Panz. Entom. 1, 76 - 19. — Faun. Germ. fasc. 14, tab. 1.

Il a quatre lignes de longueur. Son corps est d'un noir brun. Son corselet est brun, et ses élytres sont d'un noir plus foncé ; l'on remarque vers la base de chacune une bande jaune, ondulée, qui ne va pas jusqu'à la suture. Une portion du bord externe est de la même couleur, ainsi qu'un point rond situé vers l'extrémité. Les pattes sont d'un brun fauve. — Il se trouve aux environs de Paris.

22. D. INTERROMPU ; *dytiscus interruptus*. Panz.

Panz. Entom. 1, p. 80, n° 43. — Insect. germ. fasc. 26, n° 5.

Il est de la grandeur du précédent, et sa forme est à peu près la même. Son corps est ferrugineux. Sa tête est de la même couleur, avec une tache postérieure plus foncée, au milieu de laquelle sont deux points plus clairs. Les yeux sont noirs. Le corselet est pâle, un peu plus foncé en couleur à sa base. Les élytres sont d'un brun verdâtre et sont entourées d'une bande d'un blanc jaunâtre, à laquelle touchent des taches irrégulières de la même couleur, qui semblent former une seconde bande intérieure et interrompue. A la base de chaque élytre

on voit un point, puis une tache jaunâtre, de l'extrémité de laquelle part une suite d'autres points plus petits, qui se dirigent vers l'extrémité de l'élytre.

Cette espèce a plusieurs variétés ; entre autres, une dont les couleurs sont généralement plus foncées et les taches plus rares. — Elle se trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

23. D. DIDYME ; *dytiscus didymus*. Oliv.

Oliv. Ent. pl. IV, fig. 37.

Ce dytique est de la taille des précédens. Son corps est noir et lisse. Ses antennes, ses pattes et les bords extérieurs de son corselet sont bruns. Ses élytres, d'un noir bronzé, ont chacune une petite tache double située un peu plus bas que le milieu, et un point vers l'extrémité, de couleur jaune. — Il se trouve aux environs de Paris.

24. D. AGILE ; *dytiscus agilis*. Fab.

Fab. Ent. syt.

Il a quatre lignes de longueur. Son corps est plus alongé et plus déprimé que celui des précédens. Sa couleur est noire en dessous. Sa bouche, son corselet, ses élytres, surtout vers leurs bords, et ses pattes, sont

ferrugineux. Sa tête est bordée postérieurement par une bande noire.

Son écusson est très-petit. — Cet insecte se trouve en Allemagne.

++ Milieu du bord postérieur du corselet avançant angulairement pour remplacer l'écusson.

25. D. HYALIN : *dyticus hyalinus*. De Géer, t. IV, pl. XV, f. 21.

Dytiscus minutus. Lin. Fab. — *Dytiscus amœnus*. Oliv. Ent. pl. V, fig. 49, *a. b.* — *Le dytique aux yeux noirs*. Geoff. Ins. tom. I. — *Dytiscus variolosus*. Herb. Arch. 5, 128 - 26. — *Dytiscus obscurus*. Panz. Faun. germ. fasc. 26, tab. 3.

Il est jaunâtre ; les élytres sont d'un brun verdâtre, vergetté, peu foncé, et leur bord externe est d'un jaune pâle, ainsi que l'extrémité ; ses yeux sont noirs.

Cet insecte, qui a environ deux lignes de longueur, se trouve communément aux environs de Paris.

26. D. BRUNATRE ; *dytiscus fusculus*. Schranck.

Schranck, Ent. 382. — *Dytiscus rufipes*. Oliv. Ent. pl. IV, fig. 39 *a. b.* — *Le dytique noir à étuis bruns*. Geoff. Ins. tom. I.

Son corps est aplati, noir en dessous,

brun en dessus; sa tête est noire, marquée de deux points enfoncés; son corselet est noir, lisse, sans taches; ses élytres sont ferrugineuses à leur base, et remarquables en ce qu'elles sont parsemées de petits poils. — Il n'est pas rare autour de Paris.

27. D. CRASSICORNE; *dytiscus crassicornis.* Fabr.

Oliv. Entom. pl. IV, fig. 32, *a* et b. — *Le dytique à grosses antennes.* Geoff. Ins. t. I, p. 193.

Il a environ deux lignes de long; son corps est plat en dessous, très-bombé en dessus; ses antennes sont courtes, et les sept derniers articles forment une masse très-alongée. Il est obscur; sa tête et son corselet sont d'un fauve brun, ainsi que ses antennes et ses pattes. — Ce dytique est commun autour de Paris.

28. D. LINÉÉ; *dytiscus lineatus.* Fabr.

Oliv. Ent. pl. V, fig. 43. — Payk. Faun. suec. p. 226, sp. 37.

Il est oblong, lisse, pubescent, ferrugineux; ses élytres sont jaunes, avec des lignes noires; elles sont pointues à leur extrémité. — On le trouve aux environs de Paris.

29. D. GRANULAIRE; *dytiscus granularis.*

Il n'est pas plus grand qu'une puce; son corps est noir, fort lisse; son corselet a les bords latéraux jaunes ou ferrugineux; ses élytres sont d'un noir foncé, marquées chacune de deux lignes longitudinales, diaphanes, réunies postérieurement, d'un jaune fauve. Ces lignes paroissent dorées lorsque l'insecte nage. — Il se trouve aux environs de Paris.

30. D. TRIFIDE; *dytiscus trifidus.* Panz.

Panz. Ent. 1, 76, n° 16. — Faun. Germ. fasc. 26, tab. 2.

Il a environ une ligne de longueur; son corps est noir, lisse; le bord antérieur de son corselet est jaune; ses élytres sont noires, avec une bande transverse trilobée à la base, et le bord extérieur dilaté vers l'extrémité, de la même couleur jaune que la partie antérieure du corselet. — On la trouve en Allemagne.

31. D. FLAVIPÈDE; *dytiscus flavipes.* Ol.

Oliv. Ent. pl. cxv, fig. 52, *a* et *b*.

Ce petit dytique n'a guère qu'une ligne de longueur; son corps est noir; les bords de son corselet, quelques lignes longitudinales

plus ou moins marquées, et en nombre variable, sont d'un jaune ferrugineux; les pattes sont aussi de cette couleur. — Il est commun autour de Paris.

32. D. A CÔTE ÉLEVÉE; *dytiscus elevatus.*

Panz. Ent. 1, 81 - 44. Faun. germ. fasc. 14, sp. 9.

Il est de forme oblongue; son corps est long de près de trois lignes, et de couleur jaunâtre; ses antennes sont aussi de cette couleur; ses yeux sont noirs; son corselet a deux lignes longitudinales enfoncées; vers le milieu de chaque élytre on voit une ligne élevée qui ne s'étend que jusqu'aux deux tiers de sa longueur; son abdomen est noirâtre, et ses pattes sont jaunâtres.

** Courbure inférieure du corps très-sensible; celle du sternum aussi très-marquées. Antennes de la longueur du corselet. Point d'écusson.

33. D. DORSAL; *dytiscus dorsalis.* Fab.

Panz. Ent. 1, 78 - 28. — Faun. germ. fasc. 14, tab. 2.

Il a environ trois lignes de longueur. Son corps est brun ferrugineux en dessous, et brun noirâtre en dessus; sa tête, les bords latéraux de son corselet et de ses élytres

sont ferrugineux comme le dessous du corps : on voit aussi deux points de cette couleur sur le corselet, et un autre à la base de chaque élytre. Les yeux sont noirs. — On le trouve à Kiel.

54. D. ÉLÉGANT; *dytiscus elegans*. Panz.

Panz. Ent. 1, 81-46. — Faun. germ. fasc. 24, tab. 5. — *Dytiscus 12 punctulatus*. Oliv. Ent. pl. v, fig. 46, *a*, *b*, *c*, *d*.

Il a trois lignes environ de longueur; son corps est ferrugineux; ses pattes, ses antennes, sa tête et son corselet sont fauves; on remarque cependant au bord antérieur de cette dernière partie une bande transverse noire, et au bord postérieur deux taches aussi noires, lesquelles se rejoignent. Ses élytres sont noires, bordées de tous côtés par une large bande jaune, interrompue tout le long de la suture : elles sont striées. — Ce dytique se trouve aux environs de Paris.

55. D. PICIPÈDE; *dytiscus picipes*. Fab.

Panzer, Ent. 1, 78-51. — Ins. germ. fasc. 14, tab. 5.

Il est à peu près de la grandeur du précédent; son corps est noir; sa tête, la partie antérieure de son corselet, et quelques lignes longitudinales

longitudinales sur ses élytres sont d'un jaune ferrugineux. Les élytres sont fortement ponctuées et marquées de deux lignes ou sillons longitudinaux à peine sensibles, et qui ne vont pas jusqu'à l'extrémité. Les pattes sont ferrugineuses. — On ne le trouve pas communément aux environs de Paris.

36. D. A SIX PUSTULES; *dytiscus sexpustulatus*. Lin. Fab.

Dytiscus lituratus. Panz. Ent. 1, 78-32. — Faun. germ. fasc. 14, tab. 4. — *Dytiscus pustulatus*. Oliv. Entom. pl. IV, fig. 35, *a* et *b*. — Paykul, Faun. suec. — *Le dytique à bordure panachée*. Geoff.

Il est long d'une ligne un quart; son corps est noir; la base de ses antennes, sa tête, et les bords latéraux de son corselet sont d'un jaune ferrugineux, ainsi que ses pattes; les élytres sont noires, avec la base et une petite ligne marginale dilatée vers l'extrémité, d'un jaune pâle.

37. D. CONFLUENT; *dytiscus confluens*. Fab

Panz. Ent. 1, 79-35. — Faun. Germ. fasc. 14 tab. 5. — Oliv. Ent. pl. V, fig. 44.

Il n'a qu'une ligne de longueur; son corps est renflé, noir; sa tète, son corselet et ses élytres sont d'un jaune pâle. Chaque élytre

est marquée de quatre bandes noires qui se réunissent près de l'extrémité en divergeant, et qui ne vont pas jusqu'à la base. Les pattes et les antennes sont pâles. — Il se trouve à Kiel.

58. D. A COLLIER; *dytiscus collaris*. Panz.

Panz. Ent. 1, 70-58. — Faun. germ. fasc. 26, tab. 4. — *Dytiscus reticulatus*. Fab.?

Il est de la grandeur du précédent; son corps est ferrugineux; ses élytres sont noires, avec le bord extérieur et une sorte de réseau lâche sur le disque, formés par plusieurs lignes ferrugineuses assez déliées qui s'anastomosent. Son corselet est noir, traversé par une bande ferrugineuse, formant comme une espèce de collier.

59. D. OVÉ; *dytiscus ovatus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. pl. III, fig. 28. — *Le dytique sphérique*. Geoff. Ins. t. I, p. 191. — Panz. Ent. 1, 78-30.

Il a environ deux lignes de long sur une et demie de large. Son corps est ovale, renflé. Les antennes sont d'un jaune fauve. Sa tête et son corselet sont ferrugineux, et ce dernier est marqué de deux taches brunes peu apparentes; les élytres sont brunes, pointillées; les yeux sont noirâtres, et le dessous

de son corps et ses pattes sont aussi ferrugineux. — Il est commun aux environs de Paris.

40. D. OVALE; *dytiscus ovalis*. Illiger.

Il est ovale, raccourci, glabre, ferrugineux; brun clair luisant, et très-finement pointillé en dessus; son corselet est immaculé. — Il se trouve en Allemagne et aux environs de Paris, et ressemble beaucoup au dytique ové, avec lequel il a été confondu.

41. D. A DEUX CARÈNES; *dytiscus bicarinatus*. Nob.

Il n'a que trois quarts de ligne. Son corps est globuleux. Sa tête est noire; son corselet est aussi noir, mais on remarque sur son milieu une bande transversale jaune. Les élytres sont jaunes, avec le bord antérieur, la suture et deux bandes transversales noires. Sur le milieu de chacune on voit une arête ou ligne très-élevée et formant comme une carène. Ce caractère le rapproche du dytique élevé; mais la grandeur et la forme de son corps s'en éloignent assez. — Il se trouve aux environs de Genève.

Dans les tableaux qui font suite au nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, j'ai

cru devoir adopter le genre hydrachne de Fabricius, que j'avois d'abord réuni au genre des dytiques; mais je lui ai assigné de nouveaux caractères, et je n'ai pu me dispenser de changer son nom, déjà employé pour désigner des insectes de la sous-classe des solénostomes; je l'ai appelé *hygriobie.*

Dans ce genre, le dernier article des palpes est presque ovale; les mandibules ont deux fortes dents, et la courbure inférieure du corps est très-marquée.

La seule espèce que je regarde comme appartenant au genre hygrioble, est:

42. D. DE HERMANN; *dytiscus Hermanni.* Fab.

Oliv. Ent. pl. 11, fig. 14, *a*, *b*.

Il a près de six lignes de long. Ses antennes sont ferrugineuses. Sa tête est de la même couleur, avec une tache noire autour des yeux. Son corselet est noir, avec une large bande transversale ferrugineuse. Ses élytres sont un peu raboteuses, noires, avec le bord extérieur et la base ferrugineux. Le dessous du corps est aussi de cette couleur, avec la poitrine et l'extrémité du ventre noires.

TROISIÈME GENRE.

HALIPLE; *haliplus.*

Les insectes que je crois devoir placer dans ce nouveau genre ont été réunis aux dytiques par le plus grand nombre des entomologistes. Ils ont à la vérité beaucoup de rapports communs avec eux : ainsi, leurs antennes sont filiformes, et au moins aussi longues que le corselet; leur corps est également ovale, et propre à se mouvoir dans l'eau, et leurs pattes postérieures sont comprimées et en forme de rames.

Ils en diffèrent cependant par deux caractères assez importans : leurs palpes sont terminés en pointe, et les postérieurs au moins ont l'avant dernier article plus gros que le dernier, qui est aigu; enfin les pattes postérieures sont recouvertes à leur base par une lame pectorale en forme de bouclier, qui les cache entièrement lorsqu'elles ne sont pas en action. Les dytiques, ainsi que nous l'avons dit à leur article, ont les palpes terminés par un article ovalaire plus gros que ceux qui précédent, et leurs pattes postérieures sont libres et à découvert.

Les haliples, peu nombreux et de petite taille, habitent, comme les dytiques, dans les eaux douces stagnantes ; ils nagent très-bien et volent avec facilité. On les trouve assez souvent sur les fleurs des plantes aquatiques, ce qui est assez singulier dans des insectes carnassiers ; car, de même que les dytiques, ils ne vivent que des animalcules microscopiques qui abondent dans les eaux dormantes.

ESPÈCES.

1. Haliple oblique ; *haliplus obliquus.*

Dytiscus obliquus. Fab. — *Dytiscus laminatus.* Lin. edit. 13. — Panz. Faun. germ. fasc. tab. 6.

Il n'a guère que deux lignes de longueur ; tout son corps est ferrugineux, et chacune de ses élytres est marquée de cinq taches obscures obliques. — Il est assez commun aux environs de Paris.

2. H. enfoncé ; *haliplus impressus.*

Dytiscus impressus. Fab. — *Dytique strié à corselet jaune.* Geoff. Hist. des ins. t. I. — Panz. Faun. suec. fasc. tab. 7.

Il n'a pas beaucoup plus d'une ligne de longueur ; son corps est d'un jaune ferrugi-

neux; sa tête est d'un brun clair, plus fauve antérieurement; son corselet est fauve, sans taches; ses élytres, d'un jaune grisâtre, sont marquées de plusieurs rangées longitudinales de points enfoncés de couleur noire; ses pattes sont fauves. — On le trouve aux environs de Paris.

3. H. BORDÉ DE POINTS; *haliplus marginepunctatus*. Panz. Faun. germ. fasc. tab. 10.

Cet haliple, qui n'est peut-être qu'une simple variété de l'haliple oblique, est d'un fauve obscur; ses élytres sont testacées, marquées de points enfoncés, rangés par lignes parallèles, et le bord extérieur de chacune est marqué de trois taches noires. — Il est d'Allemagne.

FAMILLE SECONDE.

CICINDÉLÈTES; *cicindeletæ.*

Les insectes de cette famille ont été réunis primitivement avec ceux dont je compose ma famille des carabiques. Ils leur ressemblent beaucoup, à la vérité, sous une infinité de rapports; mais on observe dans les organes de la manducation des différences remarquables, qui les en distinguent d'une manière toute particulière. En effet, les cicindélètes ont à l'extrémité de chaque mâchoire une pièce surnuméraire, arquée seulement à son extrémité, supportant une sorte d'ongle; ce que l'on ne retrouve pas dans les carabiques.

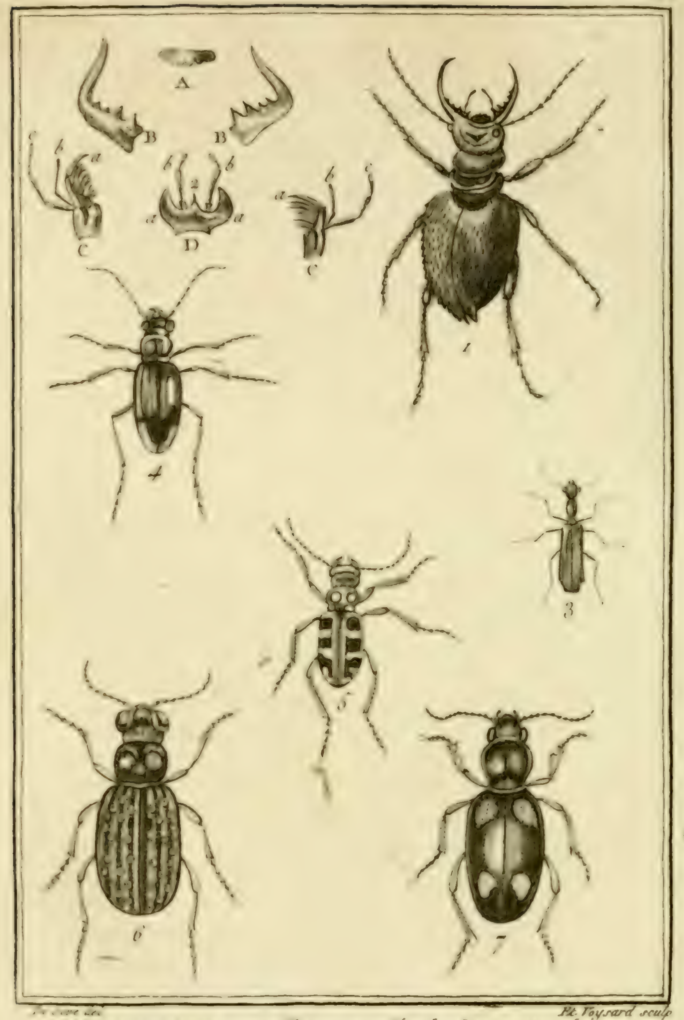
Leur lèvre inférieure est nulle ou très-petite, et ne consiste qu'en une petite pièce peu distincte. Leur ganache est assez étendue et ordinairement trifide. Leurs mandibules ont toujours deux ou trois fortes dents du côté interne.

Le corps des cicindélètes est tantôt court et déprimé comme celui des manticores,

tantôt alongé, étroit et cylindrique comme celui des colliures, ou bien mince à sa partie antérieure et dilatée postérieurement, ainsi que cela se remarque dans les cicindèles proprement dites. Leur tête est toujours au moins aussi large que le corps; leurs yeux sont très-saillans; leurs antennes plutôt filiformes que sétacées, et insérées dans le canthus interne de l'œil; leur corselet est plus étroit que la tète et les élytres, ordinairement presque cylindrique ou plutôt conique, rebordé en devant et en arrière. Leur abdomen a la figure d'un carré long, arrondi au bout; leurs pattes sont longues et très-propres à la marche; les jambes antérieures sont sans échancrure.

Ces insectes sont les plus vifs et les plus agiles de l'ordre des coléoptères, si l'on en excepte cependant le manticore, qui ne paroît pas doué de mouvemens très-légers et qui semble vivre uniquement dans les conduits sombres qu'il se creuse dans le sable. Les cicindélètes ne se rencontrent guère que dans les endroits sablonneux et exposés à toute la chaleur du soleil; elles ne quittent presque jamais les routes tracées dans les bois, parce que là seul le sable

se trouve à découvert. Elles courent très-vîte, et volent avec une facilité étonnante en poursuivant leur proie qui consiste en petits insectes vivans, et principalement en mouches et autres diptères. Leurs métamorphoses ne sont point connues, et l'on n'a encore observé la larve que d'un seul genre, celui des cicindèles. On en trouvera la description dans l'histoire de ce genre.



1 MANTICORE *maxillaire*. - 2 *détails des parties de sa bouche* A *lèvre supérieure*; B.B. *mandibules*; C.C. *machoires*: *a.a. ongle ou crochet terminal*; *b.b. c.c. palpes*; D. *lèvre inférieure, a.a. menton*; *b.b. palpes* - 3. COLLIURE *longicol*. - 4. MÉGACÉPHALE *carolinoise*. - 5. CICINDÈLE *hybride* ?. - 6. ÉLAPHRE *riverain, grossi*. - 7. BEMBIDION *quadrigutte*, *grossi*.

QUATRIÈME GENRE.

Manticore; *manticora.*

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce que De Géer avoit placée parmi les carabes, et Thunberg dans les cicindèles; cependant il se distingue très-bien de ces insectes par la forme anguleuse de ses antennes, et par l'alongement excessif de ses mandibules, qui sont dentées inégalement au côté interne, et terminées par un crochet fort grand et très-arqué.

Les antennes de cet insecte ne sont guère plus longues que le corselet, composées de onze articles anguleux. Sa bouche est ce qu'il y a de plus remarquable dans le manticore; elle est composée d'une lèvre supérieure très-avancée, dentelée à sa partie antérieure, de deux mandibules très-grandes, cornées, arquées, pointues, munies de plusieurs dents inégales depuis la base jusqu'au milieu; de deux mâchoires cornées, très-dilatées, fortement ciliées à leur partie interne; la lèvre inférieure, si elle existe, n'est point apparente; enfin cette bouche est munie de six palpes filiformes inégaux, les labiaux ayant leur article de la base grand

et anguleux. Le corps est court; la tète est énormément grosse, et munie d'yeux très-grands, recouverts par un rebord corné; le corselet est plus petit que la tête, et a presque la forme d'un cœur. Les élytres sont planes, et embrassent une grande partie de l'abdomen, qui est triangulaire, terminé en pointe. Les pattes sont très-longues, les jambes menues et terminées par deux épines; les tarses sont composées de cinq articles, tous simples; le dernier porte deux ongles crochus.

Cet insecte habite les plaines sablonneuses et arides de l'Afrique; sa démarche est, dit-on, assez vive; il court avec une grande vîtesse, et se cache souvent sous les pierres; il se nourrit d'autres insectes. On ne connoît pas sa larve.

MANTICORE MAXILLAIRE; *manticora maxillaris*. Fab.

Cicindela gigantea. Thunb. Nov. sp. insect. p. 25, fig. 38. — *Carabus tuberculatus*. De Géer, Mém. ins. tom. VII, p. 623, n° 20, pl. XLVI, fig. 12. — Oliv. Ent. t. I, fig. 1.

Le corps de cet insecte est grand, noir; ses élytres sont planes, presque lisses : il n'a point d'ailes membraneuses. — On le trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance.

CINQUIÈME GENRE.

Colliure; *colliuris.*

J'ai séparé des cicindèles les insectes de ce genre, dans mon précis des caractères génériques des insectes, sous le nom de *collyris cicindeles*; mais j'ai cru devoir changer depuis ce nom en celui de *colliure*, déjà employé par De Géer, pour désigner des insectes que je place dans le genre *agra* de la famille des carabiques; ces insectes ont les antennes terminées par quelques articles un peu plus courts, et paroissant un peu plus gros que les précédens; leurs mandibules sont terminées par un fort crochet; leur lèvre supérieure est très-avancée et arrondie; leurs palpes labiaux ont l'article de la base très-dilaté, et le suivant gros et courbe; il n'y a point de lèvre inférieure apparente. Le pénultième article des tarses est bilobé; le corps est étroit, alongé; le corselet est aussi alongé et cylindrique ou presque cylindrique; l'abdomen est étroit. Au moyen de ces nombreux caractères, il

est impossible de confondre ce genre avec le précédent.

On ne connoît rien sur les habitudes des insectes de ce genre.

Colliure longicol; *colliuris longicollis.* Fab.

Cicindela longicollis. Fab. Ent. Syst. *Collyris longicollis.* Ibid. Syst. eleuth. — *Cicindela.* Oliv. Ent. 33, tom. II, fig. 17.

Cet insecte est d'un beau bleu ; les cuisses seules sont ferrugineuses ; les élytres très-ponctuées sont échancrées à leur extrémité. — On a trouvé cet insecte dans le royaume de Siam.

SIXIÈME GENRE.

MÉGACÉPHALE; *megacephala.*

Ce genre se compose de quelques espèces de cicindèles qui ont les palpes labiaux beaucoup plus longs que les autres, et dont l'article de la base est au moins aussi long que le terminal. Ces caractères, joints à quelques autres pris dans la forme générale des parties du corps, paroissent me suffire pour établir ce genre, et pour le distinguer de tous ceux avec lesquels il a le plus de rapports, tels que les colliures et les manticores. Les mégacéphales diffèrent des premiers par la forme même du corselet et par quelques autres caractères pris dans les parties de la bouche; ils s'éloignent aussi des manticores par la figure de ses mandibules, qui sont extrêmement prolongées et dentées, ce qui ne se voit pas dans notre nouveau genre, qui néanmoins a les différentes parties de la bouche assez fortes et avancées.

La tête de ces insectes est très-grande, convexe entre les yeux; le corselet est court, presque cylindrique, un peu rétréci posté-

rieurement. Sur le milieu de ce corselet on remarque un disque transversal, coupé dans son milieu par une impression longitudinale; l'abdomen est à peine plus large que le devant du corps et assez convexe. Les pattes sont assez longues; les jambes sont menues, ainsi que les tarses, qui tous sont composés de cinq articles, dont le dernier porte deux ongles crochus.

Ces insectes marchent avec beaucoup de vivacité; ils se trouvent dans les climats chauds des deux continens; on ne connoît rien sur leurs habitudes ni sur leurs larves. Olivier nous a dit avoir observé sur les bords de l'Euphrate une espèce de ce genre, qui produisoit un petit bruit semblable à celui que les grillons font entendre dans les belles soirées d'été.

Tous ces insectes sont étrangers, et l'on en connoît dix à douze espèces parmi lesquelles les deux suivantes sont les plus remarquables.

1. MÉGACÉPHALE MÉGALOCÉPHALE; *megacephala megalocephala*. Lat.

Cicindela megalocephala. Fab. — Oliv. Ins. 33, pl. 11, fig. 12.

Elle est d'un noir bronzé; ses élytres ont des

des stries formées de points enfoncés; sa bouche, ses antennes et ses pattes sont d'un jaune pâle. — Cet insecte se trouve au Sénégal.

2. M. CAROLINOISE; *megacephala carolina.* Lat.

Cicindela. Lin. Fab. — Oliv. Ins. 33, pl. II, fig. 22. — De Géer, Insect. tom. IV, pl. XVII, fig. 24.

Elle est d'un verd luisant; l'extrémité de ses élytres, sa bouche, ses antennes et ses pattes sont d'un jaune pâle. — On la trouve dans l'Amérique septentrionale et spécialement à la Caroline.

SEPTIÈME GENRE.

Cicindèle; *cicindela.*

Geoffroi a donné le nom de *cicindèle* à des insectes bien différens de ceux que nous allons examiner; ce sont les téléphores, les malachies, etc. Les anciens désignoient sous le nom de *cicindela* quelques insectes qu'ils croyoient mal-faisans ou qui brilloient pendant la nuit; Linnæus ayant cru reconnoître ces insectes, les a séparés des carabes, avec lesquels Geoffroi les avoit réunis sous le nom de *bupreste*, et leur a donné le nom qu'ils portent aujourd'hui.

Ces insectes ont en effet beaucoup de rapports avec les carabes; comme eux ils ont les antennes filiformes, les palpes au nombre de six; ils ont aussi les appendices qui se trouvent à la base des cuisses postérieures. Cependant il existe une différence bien marquée entre ces deux genres, dans diverses parties de leur organisation; la tête, dans les cicindèles, est grosse sans être aplatie; les yeux sont gros, arrondis et saillans; le corselet est presque cylindrique;

les parties de la bouche présentent aussi quelques caractères distinctifs.

Les antennes des cicindèles sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps; elles sont insérées, comme dans tous les insectes de cette famille, dans le canthus interne de l'œil; leur bouche est composée d'une lèvre supérieure arrondie, assez avancée pour couvrir une grande partie des mandibules; ces mandibules sont très-fortes, carrées, armées à leur côté interne de plusieurs dents aiguës; de deux mâchoires presque cylindriques, terminées par une pièce arquée; d'une lèvre inférieure très-courte servant de point d'attache aux palpes postérieurs; enfin de six palpes ou antennules; les antérieurs minces, filiformes, ne dépassant presque pas les mâchoires, et composés seulement de deux articles égaux; les deux intermédiaires sont aussi filiformes et composés de quatre articles, et les postérieurs ou labiaux sont au plus de la longueur des intermédiaires et composés du même nombre d'articles; celui de la base grenu et beaucoup plus court que le terminal.

La tête dans ces insectes est grosse, à peu près de la longueur du corselet; celui-ci est plus étroit que les élytres, presque cylin-

drique et ordinairement divisé en deux par un sillon longitudinal ; les yeux sont grands, arrondis et très-saillans, avec un enfoncement dans l'entre-deux ; l'écusson est très-petit, triangulaire ; les élytres sont légèrement convexes, assez dures ; l'abdomen est plus large que la partie antérieure du corps.

Les pattes sont longues, déliées et presque entièrement couvertes de poils ; la jambe se termine par deux longues épines ; les tarses sont filiformes et formés de cinq articles alongés, un peu plus gros à leur sommet qu'à leur base ; le dernier est terminé par deux petits crochets peu courbés.

Les cicindèles sont des insectes coureurs par excellence ; ils sont très-agiles et volent avec beaucoup de légèreté, mais leur vol n'est pas de longue durée ; ils prennent terre à peu de distance du point où ils sont partis. C'est principalement dans les grandes chaleurs que l'on trouve ces insectes ; ils se tiennent dans les lieux secs, arides, sablonneux, et les plus exposés au soleil ; ils sont voraces, carnassiers et font une guerre continuelle aux autres insectes qui forment leur unique nourriture.

Leurs larves vivent dans la terre ; elles sont très-difficiles à trouver. Geoffroy, qui

l'a observé le premier, ne nous a donné que les détails suivans.

« Ces larves, dit cet auteur, sont longues, cylindriques, molles, blanchâtres, armées de six petites pattes brunes, écailleuses : leur tête est de même, de couleur brune ; elle a en dessus une espèce de plaque ronde, brune, écailleuse, au devant de laquelle est une bouche armée de deux fortes mâchoires. Cette larve se creuse en terre des trous cylindriques très-profonds, dans lesquels elle se loge ; l'ouverture de ces trous est parfaitement ronde.... C'est au fond de ce trou qu'on trouve souvent la larve... Pour la trouver, il faut creuser peu à peu le terrain dans lequel ce trou est pratiqué. Mais comme souvent, dans cette opération, la terre en s'éboulant remplit le trou, et empêche de le reconnoître et de le suivre, il est nécessaire d'user d'une première précaution, c'est de commencer par enfoncer dedans une paille ou un petit morceau de bois, qui, pénétrant jusqu'au fond, sert à conduire et à empêcher de perdre la suite de ce conduit : lorsqu'on est parvenu au fond, on trouve la larve en question, qui, tirée hors de terre, se replie volontiers en zig-zag. Ces ouvertures, que pratique dans

la terre cette larve, ne lui servent pas seulement à se loger et à mettre à l'abri son corps, qui est mou et tendre, mais encore à se cacher pour dresser des pièges aux insectes dont elle se nourrit. Cette larve se tient en embuscade précisément à l'ouverture ronde de ce trou; sa tête est à fleur de terre, et l'ouverture est exactement remplie par la plaque ronde et écailleuse que la larve a au dessus de la tête. C'est dans cet état que se tient patiemment cette larve, à moins que quelque alarme ne la fasse enfoncer au fond de sa retraite. Les insectes qui se promènent sur le terrain, venant à passer sur l'ouverture du trou que forme la larve, ou sont saisis par ses mâchoires, qui sont fortes, ou bien, s'ils ne sont pas arrêtés sur le champ par ces sortes de pinces, ils sont précipités dans le trou par un mouvement que fait la tête de la larve, précisément comme celui d'une bascule; pour lors la larve les dévore à loisir. Rien n'est plus amusant que d'observer le manège de cet insecte, qui, sans sortir de sa retraite, trouve moyen de faire tomber dans les pièges les autres insectes dont il se nourrit ».

Desmarets fils vient de retrouver cette

larve aux environs de Paris; il l'a décrite avec assez de détails, et a redressé quelques points de son histoire, inexacts dans la notice de Geoffroi; nous croyons devoir donner ici l'extrait du mémoire qu'il a lu sur ce sujet à la Société philomathique.

« Cette larve, que j'ai trouvée en abondance dans la sablonnière de la mare d'Auteuil près Paris, est longue de dix à douze lignes, lorsqu'elle a pris tout son accroissement. Son corps est alongé, linéaire et formé de douze anneaux après la tête; il est mou et d'un blanc sale : le premier anneau du corps, que l'on peut considérer comme le corselet, et les six pattes sont seuls d'une consistance cornée.

» La tête et le premier anneau du corps sont d'un verd métallique en dessus, bruns en dessous; les pattes sont de cette dernière couleur.

» La tête est beaucoup plus large que le corps; elle a la forme d'un trapèze dont le côté le plus large est placé en arrière; en dessus les parties latérales et postérieures sont rebordées; en dessous elle est renflée postérieurement et partagée en deux lobes par un sillon longitudinal.

» La tête porte six yeux lisses très-visibles,

trois de chaque côté; les quatre plus gros sont situés à la partie supérieure et postérieure de la tête; les deux autres beaucoup plus petits et à peine saillans, sont placés sur la partie latérale et inférieure. Tous ces yeux sont noirs.

» Deux antennes placées de chaque côté entre les yeux et la bouche : elles sont très-courtes et composées de quatre articles cylindriques, dont les deux premiers sont les plus gros.

» Une bouche placée à la partie antérieure et formée;

» 1°. D'une lèvre supérieure petite, demi-circulaire, ne couvrant pas la base des mâchoires.

» 2°. De deux mandibules très-longues et très-aiguës, dont la base est armée au côté interne d'une très-forte dent. Lorsque ces mandibules sont fermées, elles croisent l'une sur l'autre, et lorsque l'animal les ouvre, elles se relèvent, ainsi que les mâchoires, vers la partie supérieure de la tête.

» 3°. De deux mâchoires insérées au dessous des mandibules, et aussi peu couvertes par la languette qu'elles le sont par la lèvre supérieure. Ces mâchoires consistent en une pièce cornée, légèrement comprimée et assez

longue, articulée d'une part avec la tête, et donnant attache de l'autre à une seconde pièce assez longue, légèrement bifurquée, et dont chaque branche supporte à son extrémité un petit palpe composé, dans celui de la branche intérieure, de deux articles cylindriques dont le dernier est le plus petit, et dans celui de la branche externe, de trois articles, dont les deux premiers sont les plus courts; ce second palpe est moins long que le premier.

» 4°. D'une languette très-petite, portant à son extrémité deux palpes formés de deux articles seulement.

» La ganache n'est pas sensible.

» Les trois premiers anneaux du corps, qui viennent après la tête, donnent attache aux palpes; ils ne portent point de stigmates: le premier est de la forme d'un bouclier grec; il est plus large que la tête, et légèrement rebordé; sa couleur est le verd métallique. Le second et le troisième sont beaucoup plus étroits; ils sont d'un blanc sale, comme tous ceux qui viennent après.

» Les quatre anneaux qui suivent les trois premiers ne sont guère plus larges que le second. On remarque sur chacun, ainsi que sur les cinq qui restent, à la partie

supérieure et de chaque côté, une tache lisse et d'une couleur brunâtre, au milieu de laquelle on aperçoit le stigmate.

» Le vaisseau dorsal que l'on remarque dans la plupart des larves d'insectes est ici très-visible.

» Le huitième anneau, en comptant après la tête, est beaucoup plus renflé que les autres; il présente à sa partie supérieure un organe fort singulier, consistant en deux tubercules charnus, couverts de poils roussâtres, très-serrés, au milieu desquels se voit sur chaque tubercule un petit crochet corné, dirigé en avant et recourbé légèrement en dehors. C'est à l'aide de ces deux crochets que la larve de la cicindèle prend ses tems de repos et s'arrête à l'endroit qu'elle desire dans le long conduit perpendiculaire et souterrain qui lui sert de retraite; ce sont, pour ainsi dire, les ancres dont elle se sert pour se fixer.

» Cette saillie du huitième anneau donne au corps de cette larve les formes d'un Z, parce qu'elle en relève le milieu vers cette partie.

» Le dernier anneau est très-petit, et terminé par un léger prolongement qui donne issue au canal intestinal.

» Les pattes sont courtes et foibles; elles ne présentent rien de remarquable. Le tarse est composé de deux articles, dont le dernier est armé de deux petits crochets.

» Les principaux faits remarquables dans les habitudes de cette larve, ont été décrits par Geoffroi.

» Cet auteur a dit qu'elle se creusoit un trou dans la terre, qu'elle se tenoit à l'ouverture de ce trou, et qu'elle la bouchoit exactement avec la partie supérieure de son premier anneau, en attendant ainsi qu'un petit insecte vînt à passer sur cette sorte de trappe, pour la faire jouer et le saisir avec les mâchoires robustes dont sa bouche est munie.

» Il est vrai qu'elle se creuse un trou dans le sable et qu'elle se tient ordinairement à l'ouverture de ce trou; mais ce n'est pas avec son corselet qu'elle la ferme, c'est avec sa tête, et elle n'a pas besoin de donner à celle-ci le mouvement de bascule qu'on supposoit qu'elle donnoit à son corselet pour saisir les petits insectes qui passent sur l'ouverture de ce trou; ses mandibules, naturellement recourbées en haut et toujours ouvertes, lui en fournissent le moyen; elle n'a besoin que de les fermer pour saisir sa

proie qu'elle entraine aussitôt au fond de sa demeure, pour la dévorer à son aise et lui ôter tout moyen d'échapper.

» Le trou dans lequel la larve de la cicindèle habite est plus large que le diamètre de son corps, mais il est très-profond ; il a souvent jusqu'à dix-huit pouces, ce qui fait dix-huit fois à peu près la longueur de l'animal.

» J'ai souvent trouvé au fond de ces trous des débris d'insectes, et principalement de petits carabes. Au moindre danger la larve s'y retire, et il seroit assez difficile de l'y chercher, si le moyen donné par Geoffroi n'étoit efficace. Il consiste à enfoncer, avec précaution, un long brin de paille dans le trou que l'on croit renfermer une larve, et à déblayer, sans précipitation, les terres qui environnent ce brin de paille, on est sûr alors de la trouver au fond de son puits, repliée sur elle-même et formant le Z.

» C'est vers la fin du printems que la larve cicindèle devient commune. On la trouve encore pendant tout l'été et même dans les premiers jours de l'automne ».

ESPECES.

1. Cicindèle chinoise; *cicindela chinensis.* Oliv.

Thunberg. *cic. japonica*, nov. sp. ins. diss. 1, p. 25, tab. 1, fig. 39.— Ol. Ent. gen. 33, pl. 11, fig. 20, et pl. III, fig. 30.

Elle est grande; le dessous de son corps est d'un violet brillant; sa tête est bleue en dessus et d'un verd bleuâtre en dessous; son corselet a les bords antérieurs et postérieurs bleus, avec le milieu d'un verd doré; ses élytres sont vertes, avec une tache bleue, arrondie vers la base, et une autre plus grande, ovale, au delà du milieu. On remarque sur celle-ci deux petites taches blanches. — Elle se trouve en Chine.

2. C. six-mouchetée; *cicindela sex-guttata.* Fab.

Oliv. Ent. tom. II, gen. 33, sp. 27, pl. 11, fig. 21, *a* et *b*.

Elle est de la grandeur de la cicindèle hybride; son corps est d'un beau verd bleuâtre brillant; sa tète et son corselet sont aussi de cette couleur; l'on remarque sur

leur disque trois petits points blancs, vers le bord extérieur; un au milieu, un second vers l'extrémité, et le troisième à côté de cette extrémité. — Elle est de l'Amérique septentrionale.

3. C. du Cap; *cicindela capensis.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 11, et pl. 11, fig. 19, *a* et *b*.

Elle est un peu plus petite que la cicindèle champêtre; son corps est cuivreux; sa tête et son corselet sont bronzés luisans; ses élytres sont blanches, avec une ligne longitudinale cuivreuse, d'où partent trois rameaux qui s'avancent un peu vers le bord extérieur. — Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

4. C. purpurine; *cicindela purpurea.* Oliv.

Dict. encycl. des ins., cicindèle, n° 12. — Entom. 33, pl. III, fig. 34.

Sa taille et sa forme sont celles de la cicindèle champêtre. Elle est purpurine en dessus, d'un verd bleuâtre en dessous; ses élytres ont tous les bords antérieurs d'un verd brillant; on remarque sur leur milieu une bande courte, un peu sinuée, blanche, un petit point de la même couleur vers le

bord extérieur, et un autre plus grand à l'extrémité; ses pattes sont d'un rouge cuivreux. — On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

5. C. HYBRIDE; *cicindela hybrida.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 7. — De Géer, Ins. 4-115, tab. 4, fig. 8. — *Le bupreste à broderie blanche.* Geoff. Ins. tom. I, p. 155.

Elle est de la même taille et de la même forme que la cicindèle champêtre, mais elle en diffère par les couleurs du dessus du corps; chaque élytre a une tache blanche à sa base extérieure, une autre à l'extrémité et une bande sinuée, interrompue à sa suture, et placée un peu au delà du milieu. — Elle est très-commune.

6. C. SYLVATIQUE; *cicindela sylvatica.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 5. — De Geer, In., tom. 4, pag. 114; n° 2, tab. 4, fig. 7.

Elle est plus grande que la cicindèle champêtre. Le dessus de son corps est d'un noir foncé mat. Les élytres sont légèrement raboteuses et comme taillées à facettes; elles sont marquées d'une tache en croissant à

la base extérieure, d'une bande ondulée, interrompue à la suture, et d'un point arrondi vers l'extrémité, de couleur blanchâtre. — On la trouve dans la France méridionale. Elle n'est pas rare à Fontainebleau, mais on ne la rencontre jamais plus près de Paris.

7. C. ONDULÉE; *cicindela flexuosa*. Fab.

Cicindèle sinuée (*flexuosa*). Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 10.

Elle ressemble beaucoup à la cicindèle hybride. Elle est d'un verd bronzé, brillant en dessous, et d'une couleur aussi bronzée, mais plus terne en dessus. Les élytres ont deux petits points blancs à la base, vers la suture; une tache en croissant à l'angle extérieur de la base; un point oblong à côté de la suture, une tache ondulée vers le milieu, un point vers le bord extérieur, et une tache un peu en croissant à l'extrémité.

Olivier, d'après qui nous donnons cette description, dit que la cicindèle sinuée se trouve sur le bord de la mer, et dans les endroits sablonneux des rivières dans la Provence et l'Espagne.

8.

8. C. SINUÉE; *cicindela sinuata*. Schneid.

Panz. Faun. germ. fasc. tab. 19.

Elle est de la grandeur de la cicindèle hybride, à laquelle elle ressemble aussi beaucoup pour la disposition des couleurs; le bord extérieur des élytres est blanc; près de la base on remarque une tache blanche en croissant; vers le milieu est une ligne transversale aussi blanche et ondulée, formée de deux croissans qui se touchent: enfin vers l'extrémité est une dernière tache blanche aussi en croissant. — On la trouve en Allemagne.

9. C. CHAMPÊTRE; *cicindela campestris*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 2 *a. b. c.* — *Le velours verd à douze points blancs.* Geoff. Ins. t. I, p.

Cet insecte a environ huit lignes de longueur : son corps est verd métallique en dessous, et verd terne en dessus; ses élytres sont marquées chacune de cinq points blancs; les antennes sont noires, cuivreuses à la base; les pattes sont de cette dernière couleur.

La cicindèle champêtre est, avec la cicindèle hybride, l'une des plus communes aux environs de Paris.

10. C. NÉMORALE; *cicindela nemoralis*. Oliv.

Dict. encycl. des ins. *cicindèle*, n° 11. — Ent. 33, pl. III, fig. 36.

Elle ressemble beaucoup à la cicindèle champêtre; sa couleur générale est le verd bronzé; sa tête et son corselet sont bronzés, nuancés de cuivreux; ses élytres sont aussi d'un verd bronzé, avec une tache en croissant blanche, à l'angle extérieur de la base, une autre à l'extremité, et quatre points au milieu dont deux sur le bord extérieur. — On la trouve dans le midi de la France.

11. C. ALLEMANDE; *cicindela germanica*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 33, pl. 1, fig. 9, *a. b.* — *Le bupreste verd à six points blancs.* Geoff. Ins. t. I, p. 155, n° 29.

Elle est petite, cuivreuse en dessous; son corselet et sa tête sont bronzés; ses élytres sont vertes, avec un petit point blanc à l'angle extérieur de la base, un autre plus grand, oblong au milieu, et une tache en croissant vers l'extrémité.

Le fond des élytres varie du verd de velours au bleu d'azur et au bronzé. — On trouve cette cicindèle en France et en Allemagne.

FAMILLE TROISIÈME.

Carabiques; *carabici.*

Les coléoptères dont la bouche offre six palpes peuvent être partagés en deux coupes très-naturelles; les uns ont les pattes natatoires : ce sont les hydrocanthares; les autres ont deux pattes simplement ambulatoires. J'ai formé deux familles dans ces derniers : la première répond aux cicindèles de Linnæus; la seconde à ses carabes : c'est celle-ci qui va nous occuper. Ses caractères essentiels sont : mâchoires sans ongle distinct à leur extrémité, arquées simplement en crochet; lèvre inférieure apparente. On observera en outre que les insectes de cette famille ont très-rarement leurs mandibules armées de plusieurs dents au côté interne; que la pièce appelée *menton* ou *ganache* est simplement échancrée, ou n'offre au milieu de l'échancrure qu'une légère saillie en forme de dent, et non une pointe forte, comme celle des cicindélètes; que les palpes ne sont pas fortement hérissés de longs poils, de

même que ceux des cicindélètes. Les antennes des carabiques ne sont pas en général insérées aussi près des yeux que celles des insectes de la famille précédente. Leur tête est souvent plus étroite que le corps; leurs yeux ne sont pas, dans le plus grand nombre, aussi gros et aussi saillans que ceux des cicindélètes; le corselet des carabiques est ordinairement aussi large ou plus large que la tête, presque carré ou orbiculaire, et n'est en forme de cœur que dans un petit nombre. Les jambes antérieures de la majeure partie sont échancrées. Voilà les caractères essentiels ou secondaires qui éloignent les carabiques des cicindélètes.

Ces insectes sont carnassiers, soit sous l'état de larves, soit parvenus à leur entier développement : les larves des carabiques diffèrent de celles des cicindélètes par leur forme et par quelques-unes de leurs habitudes. Leur tête n'est pas aussi saillante et aussi distinguée du corps que celle des larves de cette dernière famille; les organes de leur bouche ne paroissent pas être aussi robustes et aussi forts; les larves des carabiques sont coureuses; celles des cicindélètes passent leur vie dans des trous creusés en terre.

A. Célérigrades; *celeripedes.*

Leurs antennes sont rarement moniliformes, et leur second article n'est jamais plus long que le troisième; les jambes antérieures ne sont point palmées, ou leur côté extérieur n'est pas échancré ou bidenté.

I. Elaphriens; *elaphrii.*

Ces insectes se rapprochent des cicindélètes par leurs yeux gros et saillans; leur corselet est plus étroit que l'abdomen, et leur abdomen presque carré, arrondi au bout. Leur lèvre inférieure est membraneuse et s'élève en pointe; leurs élytres sont entières.

Ces insectes vivent près du bord des eaux et courent avec beaucoup de vélocité. Leurs larves sont inconnues.

HUITIÈME GENRE.

Elaphre; *elaphrus*.

Les élaphres ont beaucoup de rapports avec les cicindèles parmi lesquelles Linnæus les avoient confondus; mais ils s'en distinguent par leurs mandibules dépourvues de dents, par leurs mâchoires sans ongle terminal, par la lèvre inférieure membraneuse, saillante et s'élevant en pointe, et par plusieurs autres caractères qui sont parfaitement en opposition avec ceux tirés des mêmes parties dans les cicindèles. Les élaphres sont aussi très-bien distingués des carabes, parmi lesquels Geoffroi les avoit placés par beaucoup de ces caractères. Il est peut-être un peu plus difficile d'établir les différences qui existent entre eux et les bembidions; mais, si l'on fait attention à la longueur relative des antennes avec le corps et à la forme des différens articles qui composent les palpes, on trouvera que dans les élaphres les antennes atteignent à peine la base des élytres, et que le dernier article des palpes est presque cylindrique, ce qui ne se remarque pas dans le bembidion; si l'on

examine les différentes parties du corps, on trouvera aussi quelques différences dans la largeur relative du corselet avec la tête, et dans la forme générale des pattes.

Les antennes de ces insectes sont filiformes, composées de onze articles, dont le premier est le plus gros; elles sont insérées à quelque distance des yeux, sur la partie antérieure et latérale de la tête.

La bouche des élaphres est composée d'une lèvre supérieure arrondie et ciliée, de deux mandibules cornées, arquées, dépourvues de dents, de deux mâchoires terminées par une espèce de crochet, d'une lèvre inférieure saillante et pointue, de six palpes filiformes, les antérieurs composés de deux longs articles; les deux intermédiaires, plus longs, sont composés de quatre articles, et les deux postérieurs seulement de trois. La tête est distincte, toujours plus large que le corselet, et munie d'yeux arrondis et très-saillans; le corselet est plan, quelquefois figuré en cœur; l'écusson est petit, arrondi postérieurement; les élytres sont dures, coriaces, de la grandeur de l'abdomen.

Les pattes sont très-propres à la course, d'une longueur moyenne, les jambes antérieures sans échancrure; les tarses filiformes,

composés de cinq articles, le dernier étant terminé par deux crochets.

Les élaphres sont en général de petite taille; ils sont très-agiles, marchent et volent avec une grande vîtesse; leurs habitudes ont beaucoup de rapports avec celles des cicindèles; mais, au lieu de se trouver, comme ces insectes, dans les endroits secs et sablonneux, ils ne fréquentent que les lieux humides et vaseux. Ils font une guerre très-active aux insectes dont ils font leur nourriture, et principalement aux larves aquatiques.

Leurs larves n'ont pas encore été observées.

Parmi les espèces de ce genre, nous ferons connoître les sept suivantes.

1. Elaphre riverain; *elaphrus riparius.* Fab.

Cicindela riparia. Lin. — *Le bupreste à mamelons.* Geoff. — Oliv. Ent. pl. 1, fig. *a. b. c. d. e.* — Panz. Faun. germ. fasc. 20, tab. 1.

Il a quatre lignes environ de longueur; son corps est d'un verd bronzé; ses yeux sont noirs, très-saillans; sa tête et son corselet sont assez finement pointillés. Ses élytres ont des enfoncemens arrondis en

forme de mamelons. Les jambes sont d'un brun ferrugineux; les tarses sont noirs. — Cette espèce est assez rare autour de Paris.

2. E. DES MARAIS; *elaphrus paludosus.* Oliv.

Oliv. En. 34, pl. 1, fig. 4, *a. b.*

Il est plus petit que l'élaphre riverain, auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup par ses formes et par ses couleurs. Ses élytres sont légèrement chagrinées et marquées de points ronds enfoncés, cuivreux : on aperçoit sur chacune un point élevé, lisse, cuivreux, placé auprès de la suture. Les pattes sont d'un verd cuivreux, avec les jambes d'un brun ferrugineux. — On trouve cet insecte aux environs de Paris.

3. E. CARABOÏDE; *elaphrus caraboïdes.* Oliv.

Oliv. Ent. 34, pl. 1, fig. 3, *a. b.* — Schranck, Enn. ins. austr. 360.

Il est de forme plus alongée, et de taille plus petite que l'élaphre riverain. Son corps est bronzé; son corselet en cœur, marqué d'une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont très-finement pointillées, presque chagrinées, bronzées, avec quelques reflets cuivreux. Leur bord extérieur est marqué

d'une suite de points enfoncés assez gros. Les pattes sont bronzées, à l'exception des jambes, qui sont d'un brun ferrugineux. — Il est d'Europe.

4. E. LITTORAL ; *elaphrus littoralis.* Oliv.

Oliv. Entom. 34, pl. 1, fig. 7, *a. b.* — *Le bupreste bronzé à deux points enfoncés.* Geoff. Ins. tom. I, p. 1058.

Il est un peu plus grand que l'élaphre aquatique. Son corps est d'un verd bronzé ; ses élytres sont marquées de deux points enfoncés, et d'un assez grand nombre de stries pointillées. Ses pattes sont d'un noir bronzé très-brillant. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

5. E. AQUATIQUE ; *elaphrus aquaticus.* Fab. Oliv.

Cicindela aquatica. Lin. — *Elaphrus.* Oliv. Ent. 34, pl. 1, fig. 6, *a. b.* — *Le bupreste à tête cannelée.* Geoff. t. I, p. 157.

Il est beaucoup plus petit que l'élaphre riverain ; son corps est bronzé, luisant, déprimé ; la partie antérieure de sa tête est striée ; son corselet est aplati, de forme carrée ; ses élytres ont des stries pointillées au milieu, et sont lisses vers le bord pos-

térieur et vers la suture; les pattes sont bronzées; les jambes seules sont d'un brun ferrugineux. — Il est très-commun autour de Paris.

6. E. DEMI-PONCTUÉ; *elaphrus semi-punctatus*. Fab. Oliv.

Oliv. Ent. 34, pl. 1, f. 3, *a. b.* — *Cicindela striata.* De Géer.

Il ressemble beaucoup au précédent, et selon Olivier, n'en est peut-être qu'une simple variété. Tout son corps est d'un bronzé très-luisant; son front est strié; son corselet est pointillé, et ses élytres ont des stries ponctuées vers le bord extérieur, et sont très-lisses vers la suture.

7. E. FLAVIPÈDE; *elaphrus flavipes*. Oliv. Fab.

Cicindela flavipes. Lin. Oliv. Entom. 34, pl. 1, fig. 2, *a. b.* — *Le bupreste à quatre points enfoncés* Geoff. Ins. t. I, p. 157. — Panz. Ent. 1, 69-4. — Faun. germ. fasc. 20, tab. 2.

C'est un des plus petits; son corps est bronzé; ses antennes sont d'un brun obscur, avec la base jaunâtre; sa tête est pointillée et sans stries; ses élytres sont presque chagrinées, et l'on remarque sur chacune deux

points enfoncés ; elles sont bronzées et nuancées de brun ; le dessous du corps est d'un noir luisant, et les pattes sont d'un jaune pâle.

Cet insecte, si l'on n'avoit égard qu'à la conformation de ses palpes, devroit être placé dans le genre bembidion ; mais la forme générale de son corps le rapproche davantage des élaphres. — Il est assez commun aux environs de Paris.

NEUVIÈME GENRE.

BEMBIDION; *bembidion.*

J'AI séparé des carabes les insectes qui entrent dans ce nouveau genre : en effet, ils en sont essentiellement distingués par les caractères suivans. Leur lèvre inférieure est saillante, pointue, non divisée; et l'on remarque une ou plusieurs échancrures au bord interne des jambes antérieures. Ce dernier caractère ne peut servir à distinguer les carabes du genre précédent, dans lequel on ne remarque pas non plus ces échancrures.

Dans les bembidions, le dernier article des palpes labiaux est petit et pointu, tandis que dans les carabes le même article est le plus gros de tous. Les bembidions se distinguent aussi des élaphres par leurs antennes, qui dépassent de beaucoup la base des élytres. Ces antennes sont filiformes, formées de onze articles cylindriques : elles sont insérées très-près des yeux.

Les parties de la bouche sont à peu près les mêmes que celles des élaphres ; seulement l'avant-dernier article des palpes intermédiaires et labiaux est renflé.

La tête est assez grosse ; le corselet est en forme de cœur tronqué, plan et rebordé ; les élytres coriaces, et recouvrant tout l'abdomen.

Les pattes sont de longueur moyenne ; elles n'offrent rien de remarquable ; les tarses sont filiformes, formés de cinq articles triangulaires, le dernier portant deux crochets très-arqués.

Ces insectes s'éloignent beaucoup des carabes proprement dits, par leur manière de vivre. Ils se trouvent sur les bords des ruisseaux, et généralement dans les terrains humides. Ils se tiennent cachés sous les pierres, et ne sortent que rarement, probablement pour chercher leur proie, qui doit consister en petits insectes.

Leur larve n'est pas encore connue.

ESPÈCES.

1. Bembidion enfoncé ; *bembidion impressum*. Latr.

Elaphrus impressus. Panz. Faun. germ. fasc. 40, tab. 8. — Illig. col. bor. 1 1 p. 229. — *Elaphrus pyritosus*. Rossi, Faun. etrusc. 1, p. 409 - 157 ?

Il est cuivreux ; ses élytres sont presque striées, de la couleur du corps, avec deux

impressions d'un cuivreux violâtre, sur chacune placées entre la seconde et la troisième strie. — On le trouve assez communément sur les bords de la Seine.

Par ses formes il se rapproche beaucoup des élaphres.

2. B. BRULÉ ; *bembidion ustulatum.*

Carabus ustulatus. Fab. — Panz. Faun. germ. fasc. 40, tab. 7. — Oliv. Ent. 35, pl. IX, fig. 104. — *Carabus varius.* Ibid. tab. 14, fig. 165, *a. b.* — *Elaphrus caraboïdes.* Ross. Faun. étrus. 1, 438 - 155.

Ce bembidion est obscur, bronzé ; ses élytres sont couvertes de stries ponctuées ; leurs bords sont pâles et ondulés. — Il est très-commun autour de Paris.

3. B. GOUTTELETTE ; *bembidion guttula.*

Carabus guttula. Fab. Ent. syst. supp. 1, p. 16-185. — Panz. Ent. 1, 65 - 112. — *Carabus riparius.* Payk. Mon. 91 - 56. — Oliv. Ins. 35 - 163, pl. XIV, fig. 162, *a* et *b*. — Illig. col. bor. 1, p. 229.

Il est obscur, bronzé ; son corselet est presque carré ; ses élytres sont couvertes de stries ponctuées ; leur couleur est la même que celle du corps : on remarque seulement vers l'extrémité une tache roussâtre. Les pattes sont aussi de cette dernière couleur.

4. B. BIPONCTUÉ ; *bembidion bipunctatum.*

Carabus bipunctatus. Fab. — Oliv. Ins. 35, pl. XIV, fig. 163, *a* et *b*. — Illig. col. bor. 1, p. 228.

Il est d'une couleur de cuivre jaune en dessus; ses élytres ont des stries peu marquées, formées de points enfoncés, et chacune deux impressions auprès de la suture. — Il se trouve en France.

5. B. BIGUTTULÉ ; *bembidion biguttatum.*

Fab. Ent. syst. suppl. 1166 - 184. — Illig. col. bor. 1, p. 230.

Sa couleur est obscure, avec des reflets bronzés; son corselet est presque orbiculaire; les élytres ont des stries ponctuées, avec l'extrémité roussâtre; les pattes ont aussi cette couleur.

6. B. QUADRIMACULÉ ; *bembidion quadrimaculatum.*

Cicindela 4 maculata. Lin. — *Carabus pulchellus.* Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 8. — *Carabus subglobosus.* Paykul. Mon. 88 - 54? — *Carabus articulatus.* Panz. Faun. germ. fasc. tab. 21?

Son corselet est atténué postérieurement; ses antennes et ses pattes sont rousses; ses élytres sont chargées de stries ponctuées et marquées de deux taches d'un jaune pâle. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

7.

7. B. QUADRIGUTTÉ; *bembidion quadri-guttatum.*

Carabus 4 guttatus. Fab. Entom. syst. suppl. 1, 165 - 181. — Panz. Ent. 1, 64 - 109. Faun. germ. fasc. 40, tab. 5.

Ce bembidion a le corselet atténué postérieurement; la base des élytres est marquée de stries ponctuées; et plus bas on remarque sur chacune deux points d'un jaune pâle. — Il est commun aux environs de Paris.

8. B. DES ROCHERS; *bembidion rupestre.*

Carabus littoralis. Panz. Faun. germ. fasc. 40, tab. 6. — Oliv. Ins. pl. IX, fig. 103, *a* et *b*, et pl. XIV, fig. 103, *a* et *b*. — *Carabus ustulatus*, var. *b*. Paykul. Mon. 87 - 53. — Illig. col. bor. 1, p. 230.

Il est bronzé, luisant; ses élytres ont des stries ponctuées, et sont marquées de deux taches obliques roussâtres. La base des antennes et les pattes sont aussi de cette couleur.

Il existe une variété de cette espèce, dont la tête et le corselet sont obscurs, bronzés; les élytres marquées d'une tache commune, et les pattes de couleur noirâtre; c'est l'*elaphrus rupestris* de Fabricius. (*Cicindela rupestris*, Lin.).

9. B. DORIS; *bembidion doris.*

Carabus doris. Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 9. — — Illig. Col. bor. 1, p. 232.

Son corselet est plus étroit à sa partie postérieure, et sa couleur est noire : ses élytres aussi noires, et marquées chacune vers l'extrémité d'un point jaunâtre, sont chargées de stries ponctuées; ses pattes sont pâles. — Il se trouve en Allemagne.

10. B. RUFICOL; *bembidion ruficolle.* Latr.

Elaphrus ruficollis. Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 12. — Illig. Col. bor. 1, p. 226.

Il est d'un jaune pâle; sa tête est obscure; son corselet cuivreux, et ses élytres d'un brun fauve, presque tachées de jaune pâle. Elles sont marquées de stries ponctuées. — Il se trouve en Allemagne.

11. B. ORIPEAU; *bembidion orichalcicum.*

Carabus. Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 11. — Illig. Col. bor. 1, p. 228.

Il est bronzé. Les côtés de son corselet sont arrondis; ses élytres sont marquées de stries très-fines, formées de points très-serrés. — Il se trouve en Allemagne.

12. B. AQUATIQUE ; *bembidion aquatile.*

Carabus aquaticus. Panz. Faun. germ. fasc. 38, tab. 10. — Illig. Col. bor. 1, p. 232.

Son corselet est plus étroit à sa partie postérieure, et de couleur noire ; ses élytres sont d'un brun marron, et leur surface est marquée de stries formées de points enfoncés; ses pattes sont pâles. — Il se trouve en Allemagne.

13. B. STRIÉ ; *bembidion striatum.*

Elaphrus striatus. Fab. Ent. syst. suppl. — Panz. Ent. 1, 69, 3. — Illig. Col. bor. 1, p. 228.

Il est d'un bronzé obscur; ses élytres sont très-finement marquées de stries formées de points enfoncés, et l'on remarque vers la suture trois impressions sur chacune. — Il est de France.

14. B. PYGMÉE ; *bembidion pygmæum.*

Carabus. Fab. Ent. sup. 1, p. 167. — Panz. Ent. 1, 66 - 118. — *Carabus rufipes.* Payk. Mon. 101, 63. — Oliv. Ins. 35, tom. XIV, fig. 164.

Il est bronzé. Les côtés de son corselet sont arrondis; ses élytres sont couvertes de stries ponctuées; ses pattes sont fauves. — On le trouve aux environs de Paris.

II. Graphiptérides; *graphipterides.*

Les insectes compris dans cette seconde sous-famille ont un port particulier qui les fait reconnoître au premier coup d'œil, mais qu'il n'est pas aisé de définir. Leur corps est alongé et convexe, presque cylindrique, ou raccourci et déprimé. Leur tète est de moyenne grosseur; les parties qui composent leur bouche sont toujours très-apparentes, leurs yeux très-saillans, et leurs antennes anguleuses dans les uns, filiformes dans les autres; leur corselet est toujours en cœur, souvent fort alongé, et très-étranglé postérieurement. Leur abdomen, toujours rapproché de la forme circulaire, est convexe et presque cylindrique dans ceux du premier genre, et très-déprimé dans ceux du second. Leurs élytres, souvent soudées, ne présentent pas cette saillie que l'on remarque dans les élytres de la plupart des coléoptères; leur extrémité est toujours plus ou moins tronquée obliquement. Les ailes inférieures n'existent jamais. Les pattes sont longues et propres à la course; les jambes antérieures sont échancrées.

Si l'on examine les parties de la bouche de ces insectes avec un soin particulier, on

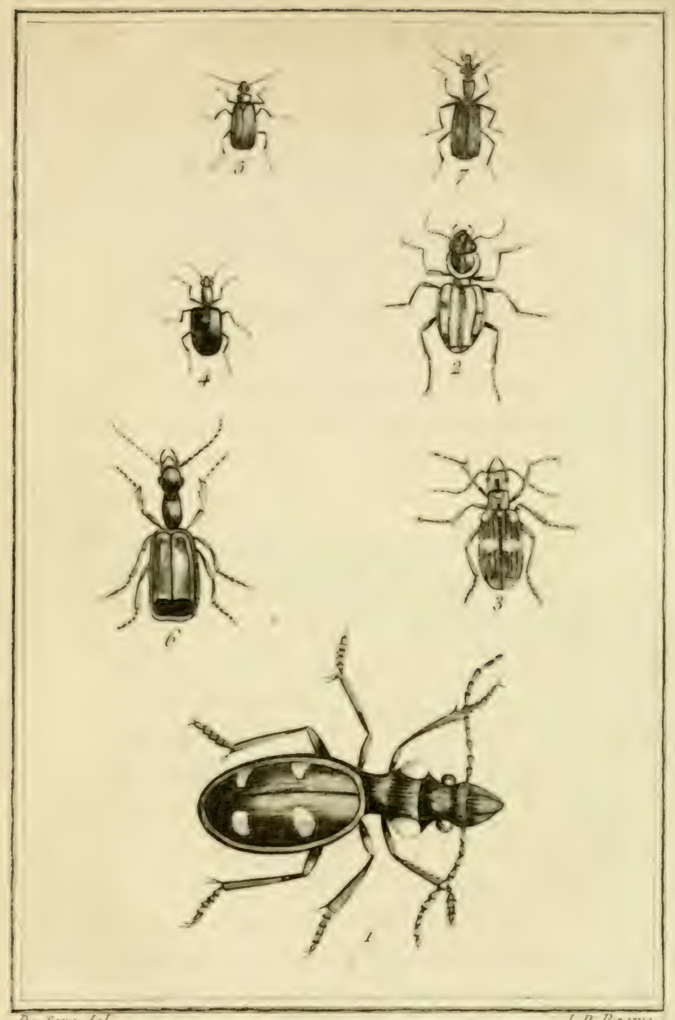
voit que la lèvre inférieure est saillante, et consiste en une languette ovale, très-dure, convexe, saillante, ou en une pièce presque carrée, coriacée seulement et longitudinalement dans son milieu, arrondie et entière. On voit aussi que le dernier article des palpes est presque cylindrique, un peu aminci à sa base, et que les mandibules sont longues, assez fortes et sans dentelures.

Ces insectes, de taille assez considérable, ou du moins médiocre, ne sont pas ornés de couleurs brillantes; presque tous sont d'un noir foncé terne, marqué de points ou de lignes blanches, semblables à des caractères figurés. Cette disposition des couleurs m'a fourni l'idée de leur donner le nom de *graphiptérides* ou *graphiptères*, *ailes écrites*, parce qu'en général ce sont leurs élytres qui supportent ces signatures blanches.

Les graphiptérides sont tous étrangers aux contrées tempérées ou froides, même aux climats chauds de l'Europe. On ne les trouve que dans les sables brûlans de l'Afrique, ou dans les déserts sablonneux de l'Egypte et de l'Arabie; leur bouche, munie d'un appareil formidable, indique en eux des insectes carnassiers à l'excès. Avec ces moyens de déchirer leur proie, ils ont aussi ceux de

la poursuivre avec avantage ; leurs pattes fort longues sont très-propres à la marche, et leur donnent le moyen de suppléer par la course au vol, qui leur est interdit par le manque absolu d'ailes membraneuses.

Leur corps est très-solide, et leurs tégumens sont d'une dureté remarquable, ce qui les met à l'abri des poursuites des autres insectes carnassiers. En vain le carabe le plus grand, celui dont les mandibules seroient les plus fortes et les plus acérées, chercheroit le défaut des élytres d'un graphiptéride pour attaquer ses parties molles ; il les trouveroit soudées, pour ne former qu'un large et impénétrable bouclier.



De Sève del. J. B. Racine.

1. ANTHIE *Six-taches.* - 2. GRAPHIPTÈRE *triliné.*
3. BRACHINE *bimaculé.* - 4. BRACHINE *Pistolet grossi.*
5. LEBIE *tête-bleue, grossie.* - 6. ODACANTHE *Mélanure,*
[illegible] - 7. DRYPTE *Echancrée, grossie.*

DIXIÈME GENRE.

ANTHIE; *anthia.*

Les insectes de ce genre, séparés des carabes par Fabricius, s'en distinguent éminemment par les caractères suivans :

La lèvre inférieure des anthies est saillante, en forme de languette, ovale, entièrement cornée; leurs mandibules ne sont point dentées; leur corps est convexe, assez alongé ; leur corselet est en cœur, beaucoup plus étroit à sa partie postérieure qu'à l'antérieure ; leur abdomen est ovale et convexe; leurs élytres sont tronquées obliquement à l'extrémité ; leurs jambes antérieures sont échancrées. Nous verrons que les carabes, avec lesquels ces insectes ont été confondus, ont la lèvre inférieure trifide; les mandibules dentées; le corps plus convexe, plus court ; le corselet presque carré ; l'abdomen plus renflé ; les élytres entières, et les jambes antérieures non échancrées.

Les anthies sont tous aptères, d'assez grande taille, et leurs couleurs ne sont ni

brillantes comme celles des carabes, ni variées comme celles de la plupart des autres genres de cette famille; leur corps est ordinairement noir, et souvent il est parsemé de quelques taches blanches, assez larges.

Tous ces insectes, étrangers à l'Europe, ne se trouvent que dans les contrées les plus chaudes de l'ancien continent. Leurs habitudes sont inconnues, ainsi que leurs métamorphoses.

On a décrit une vingtaine d'espèces d'anthies, parmi lesquelles nous remarquerons les suivantes.

ESPÈCES.

1. Anthie maxillaire; *anthia maxillosa.* Fab.

Oliv. Ent. 35, pl. vii, fig. 90, et pl. i, fig. 10. — *Carabus maxillosus.* Thunb. Nov. spec. ins. diss. 4, p. 49.

Cet insecte a plus de deux pouces de longueur. Son corps est entièrement noir et lisse; ses mandibules sont très-longues; son corselet est bilobé postérieurement; ses élytres sont lisses, réunies, ovales et rebordées.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance. La femelle diffère du mâle en ce que ses mandibules sont moins alongées, et que son corselet est plus court.

2. A. THORACIQUE ; *anthia thoracica*. Fab.

Carabus thoracicus. Thunb. Nov. sp. ins. diss. 4, p. 69, fig. 8. — Oliv. Entom. 35, pl. x, fig. 5, *b*.

Cette anthie est de la grandeur de la précédente. Son corps est noir ; son corselet prolongé en arrière et bilobé ; ses élytres sont lisses ; les côtés du corselet et les bords extérieurs des élytres sont couverts d'un duvet blanchâtre.

3. A. FRANGÉE ; *anthia fimbriata*.

Carabus fimbriatus. Thunb. Nov. sp. ins. diss. 4, p. 70, fig. 83. — Oliv. Ent. 35, pl. 1, fig. 5.

Elle est noire ; son corselet n'est pas prolongé en arrière, et porte de chaque côté une tache d'un blanc jaunâtre ; ses élytres noires, lisses et réunies, sont aussi bordées de blanc jaunâtre ; ses jambes sont épineuses. — On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

4. A. SIX-TACHES ; *anthia sexguttata*. Fab.

Carabus sexguttatus. Thunb. Nov. sp. ins. diss. 4, p. 70, fig. 84. — Oliv. Ent. 35, pl. 1, fig. 6.

Elle est noire ; son corselet n'est pas pro-

longé postérieurement; ses élytres sont lisses et réunies. On remarque deux taches sur chaque élytre et deux autres sur le corselet, couvertes d'un duvet blanchâtre. — On la trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance.

5. A. COUREUSE; *anthia cursoria.*

Carabus cursor. Oliv. Ent. 35, pl. x, fig. 116.

Elle est noire; ses élytres sont lisses, réunies, avec deux grandes taches blanches à la base. — Elle est du Sénégal.

6. A. ERRANTE; *anthia errans.*

Carabus errans. Oliv. Ent. 35, pl. x, fig. 117.

Elle est noire; ses élytres sont striées, marquées de quatre taches blanches. — Elle se trouve au Sénégal.

7. A. SILLONNÉE; *anthia sulcata.* Fab.

Carabus sulcatus. Oliv. Ent. 35, pl. VIII, fig. 97.

Elle est noire; ses élytres sont sillonnées avec les bords et quatre taches enfoncées, couverts d'un duvet blanc. — Elle se trouve au Sénégal.

8. A. DIX-TACHES; *anthia* 10 *guttata.*

Carabus decemguttatus. Lin. — Oliv. Ent. 35, pl. II, fig. 15, *a.* et pl. IX, fig. 15, *c.*

Elle est noire; ses élytres sont réunies,

marquées de neuf sillons et de dix petites taches enfoncées blanches. — Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

9. A. ALONGÉE; *anthia quadriguttata*. Fab.

Carabus elongatus. Oliv. Ent. 35, pl. IX, fig. 107, et pl. II, fig. 15, *b*.

Son corps est noir; son corselet d'un rouge brun; ses élytres noires, sillonnées, avec deux petits points blancs sur chacune. Son corselet est quelquefois noir. — On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

10. A. LANGUISSANTE; *anthia tabida*. Fab.

Carabus tabidus. Thunb. Nov. sp. ins. diss. 4, p. 70. — Oliv. Ent. 35, pl. II, fig. 17.

Elle est toute noire; son corselet est très-aminci postérieurement; ses élytres sont sillonnées et raboteuses. — Elle est du cap de Bonne-Espérance.

11. A. EXTÉNUÉE; *anthia macilenta*.

Carabus macilentus. Oliv. Ent. 35, pl. XI, fig. 130.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais les élytres ont des points très-gros, serrés, concaves, rangés en stries. Elles sont lisses à l'extrémité. — On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

ONZIÈME GENRE.

GRAPHIPTÈRE; *graphipterus.*

Les insectes qui composent ce genre ont été réunis aux carabes par tous les entomologistes; mais j'ai trouvé dans les espèces qu'il renferme, des caractères suffisans pour les en séparer, et je les ai tirés sur-tout de la singulière conformation de leur lèvre inférieure; cette lèvre n'est coriacée seulement que dans son milieu; du reste elle est membraneuse; sa forme est carrée. Ce caractère distingue très-bien ce genre de celui des anthies, dont la lèvre inférieure, ainsi que nous venons de le voir, est en languette arrondie et entièrement cornée. On ne peut pas non plus les confondre avec le genre des carabes proprement dits, dont la lèvre inférieure est courte et divisée longitudinalement en trois parties.

Les antennes de ces insectes sont formées d'articles anguleux; elles sont insérées très-près des yeux. Leurs mandibules sont simples, dépourvues de dents; leurs mâchoires terminées par un crochet et leurs palpes

à dernier article presque cylindrique. Ils ont la tête assez grosse, aplatie, les yeux saillans, le corselet en cœur, le corps court, déprimé, l'abdomen plutôt ovale qu'ové; les élytres sont tronquées obliquement à leur extrémité. Les pattes antérieures sont, comme dans le genre bembidion, échancrées à leur côté interne.

On ne connoît rien des habitudes particulières aux espèces qui composent ce genre; il est probable qu'elles sont à peu près les mêmes que celles des anthies, et que, comme ces insectes, elles vivent dans les lieux chauds et sablonneux. La longueur de leurs pattes semble indiquer qu'elles courent très-vîte, et le manque d'ailes proprement dites les met dans l'impossibilité de voler. Ce genre ne renferme qu'un très-petit nombre d'espèces dont les couleurs, comme celles des anthies, n'ont rien de remarquable. Les graphiptères sont le plus souvent noirs, avec des taches et des lignes blanches, formées par un léger duvet.

ESPÈCES.

1. GRAPHIPTÈRE CICINDELOIDE; *graphipterus cicindeloides.*

Carabus cicindeloides. Oliv. Entom. 35, pl. XI, fig. 125.

Il a cinq à six lignes de longueur. Son corps, sa tête et ses pattes sont noirs; son corselet est aussi de cette couleur, mais il est bordé d'un duvet blanc; le front est aussi de cette couleur. Ses élytres sont couvertes d'un duvet très-serré, fauve, et bordées de duvet blanc. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

2. G. MOUCHETÉ; *graphipterus multiguttatus.*

Carabus multiguttatus. Oliv. Entom. 35, sp. 57, pl. VI, fig. 66.

Il est un peu plus grand que le précédent. Son corps est noir luisant en dessous, et noir mat en dessus; les bords extérieurs de son corselet et de ses élytres, ainsi qu'une vingtaine de taches sur ces dernières, sont blanchâtres; les antennes et les pattes sont noires.

Olivier l'a trouvé abondamment en Egypte.

3. G. TRILINÉÉ ; *graphipterus trilineatus.*

Carabus trilineatus. Thunb. Nov. sp. ins. diss. 4, pl. XI, fig. 85. — Oliv. Ent. 35, pl. IX, fig. 101.

Il est noir ; son corselet est bordé de blanc ; ses élytres sont blanchâtres, avec la suture et une ligne noires. — Il se trouve dans le Coromandel.

4. G. EFFACÉ ; *graphipterus obsoletus.*

Carabus obsoletus. Oliv. Ent. 35, pl. V, fig. 60.

Il est plus petit que le précédent ; son corps est noir ; son corselet est bordé de blanc ; ses élytres ont des lignes longitudinales, et les bords blancs, peu marqués.

Cet insecte, qui se trouve au Sénégal, appartient-il réellement au genre graphiptère ?

III. BOMBARDIERS ; *crepitantes.*

Rolander nous a le premier fait connoître un moyen de defense des plus singuliers que la Nature accorde à l'insecte qu'on a désigné depuis sous le nom de *bombardier*, de *carabe pétard* (*carabus crepitans*, Lin.). Lorsque ce petit insecte est menacé d'un danger très-pressant, sur-tout lorsqu'on le touche ou qu'il est poursuivi par d'autres

insectes beaucoup plus gros, de la même famille, il fait sortir avec explosion, par l'anus, une vapeur bleuâtre d'une odeur pénétrante. Ce curieux petit animal est donc pourvu d'une sorte d'arme à feu dont il fait usage, afin d'effrayer ses ennemis. Il peut tirer sept à huit coups de suite, plus ou moins. Cette ruse ne lui réussit pas toujours; il finit souvent, malgré cela, par être dévoré. On trouve dans toute l'Europe cet insecte qu'il est si intéressant de connoître. Les environs de Paris nous en offrent souvent une espèce très-voisine de la précédente, et sur laquelle on peut, quand on le veut, vérifier ces curieuses observations. On en rencontre quelquefois, au commencement du printems, des centaines sous les pierres. J'ai recueilli des voyageurs plusieurs renseignemens sur les espèces étrangères du genre des brachines, où on a placé les insectes précédens. Il en résulte que ce sont également des bombardiers; mais leurs armes à feu sont bien plus fortes. Ces espèces étrangères étant cinq ou six fois plus grosses que les nôtres, le calibre de leurs instrumens de défense est aussi proportionnellement plus grand. Si on compare les armes à feu des premiers à des mousquets, il faut

voir

voir dans celles des derniers des sortes de canons. Mais l'industrie de ces insectes nous présente encore un nouveau point d'intérêt; il s'agit de découvrir la nature de cette matière, réduite en vapeurs et sortant en fumée dans le moment où l'animal fait son explosion. Si on prend entre les doigts le brachine pétard, et qu'on l'oblige à faire des décharges de son artillerie jusqu'à la consommation entière de sa provision de poudre, on apercevra que l'épiderme de la peau est noirci, comme brûlé, à la place où se sont faites les détonations. Cette vapeur qui sort de l'anus de l'animal a donc une action corrosive; c'est un véritable acide qui est probablement de la nature de celui du phosphore. Le brachine bimaculé, au rapport que m'en ont fait des naturalistes voyageurs des plus instruits, produit une explosion très-forte, et occasionne une brûlure très-sensible, et qui dure assez long-tems. Voilà pour le chimiste une nouvelle matière de curieuses recherches. L'exposition que je viens de donner de l'industrie singulière des brachines, genre le plus considérable de cette sous-famille, dévoile en même tems l'origine de la dénomination de cette coupe.

Les carabiques bombardiers ont les élytres tronquées, le corselet souvent étroit, presque en cœur ou cylindrique ; leur abdomen a souvent une forme carrée.

Cette petite famille comprend quatre genres. Dans les uns, comme les brachines, les lébies, la tête n'a point de cou distinct, et n'est point amincie sensiblement à son extrémité postérieure ; dans les seconds, les odacanthes et les agres, on trouve des caractères opposés.

Ces insectes se cachent sous les pierres.

DOUZIÈME GENRE.

Brachine; *brachinus*.

Les brachines de Fabricius ont le corps épais; leurs tarses sont toujours simples; c'est par ces traits qu'ils s'éloignent des lébies, dont la forme est toujours très-aplatie, et dont le pénultième article des tarses est presque toujours bilobé; les lébies n'ont pas d'ailleurs la faculté de pouvoir éloigner leurs ennemis par ce moyen extraordinaire dont nous avons parlé dans les généralités.

ESPÈCES.

1. Brachine pétard; *brachinus crepitans*. Fab.

Carabus crepitans. Lin. — *Le bupreste à tête, corselet et pattes rouges et étuis bleus*. Geoff. — De Géer, Mém. insect. tom. IV, tab. 3, fig. 18. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. IV, fig. 35. — Panz. Faun. ins. germ. 30, n° 5.

Son corps est fauve, avec les élytres entièrement d'un noir bleuâtre.

2. B. PISTOLET ; *brachinus sclopeta*. Fab.

Il est un peu plus petit que le précédent, et n'en diffère que parce que la suture des élytres est fauve à sa base. Cette espèce est très-commune aux environs de Paris ; il paroît qu'elle ne se trouve pas ou du moins qu'elle est fort rare dans les autres parties de l'Europe.

3. B. FUMANT ; *brachinus fumans*. Fab.

Cette espèce est une fois plus grande que la première, dont même elle n'est pas suffisamment distinguée ; elle est entièrement fauve, avec les élytres d'un bleuâtre foncé. — Elle se trouve en Amérique.

4. B. FASTIGIÉ ; *brachinus fastigiatus*.

Brachinus nigripennis. Fab. — *Carabus fastigiatus*. Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VIII, fig. 93.

Il est presque une fois plus grand que le brachine pétard, fauve, avec les élytres, la poitrine et l'abdomen noirs. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

5. B. BIMACULÉ ; *brachinus bimaculatus*. F.

Carabus 2-maculatus. Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. II, fig. 16.

Il est quatre ou cinq fois plus grand que le brachine pétard, d'un jaune fauve, avec

une tache sur la tête ; le corselet excepté une partie de ses côtés, les élytres et le dessous du corps, noirs ; les élytres ont une tache à leur base, une plus grande au milieu, et quelquefois une troisième à leur extrémité, d'un jaune fauve ; le dessous du corps a aussi des taches de cette couleur. — Il se trouve aux Indes orientales.

6. B. uni ; *brachinus complanatus*. Fab.

Il ressemble beaucoup au précédent ; mais il est entièrement fauve, et les élytres ont deux bandes noires. — Il habite l'Amérique méridionale.

7. B. fulminant ; *brachinus fulminans*. Fab.

Cette espèce diffère peu du n° 5 ; sa tête est noire, avec la bouche et une tache frontale, jaunes, et l'extrémité postérieure fauve ; le corselet est noir, avec une grande tache fauve de chaque côté ; les élytres sont noires, avec une petite tache à la base et une petite raie anguleuse au milieu, jaunes ; le corps est noir ; les pattes sont jaunes, avec les genoux noirs. — Il se trouve en Guinée.

8. B. MUTILÉ; *brachinus mutilatus*. Fab.

Il est très-noir, sans ailes, avec les antennes et les pattes fauves. — On le trouve en Autriche.

9. B. TÊTE ROUSSE; *brachinus ruficeps*. Fab.

Il est noir, soyeux, avec la tête et les pattes fauves. — Il habite le cap de Bonne-Espérance.

10. B. ANNEAU; *brachinus annulus*. Fab.

Il est très-noir, avec le bord antérieur du corselet et une tache annulaire à la base des élytres jaunâtres. — Il est de Tranquebar.

TREIZIÈME GENRE.

Lébie; *lebia.*

On reconnoîtra facilement les insectes de ce genre à l'échancrure de leurs jambes antérieures, leurs élytres tronquées, leur corps très-aplati, et à leur corselet en cœur tronqué. Le pénultième article de leurs tarses est souvent bilobé, caractère que l'on observe rarement dans cette famille.

Ce genre correspond à la 10e famille des carabes du savant Illiger. Les lébies se réfugient sous les écorces des arbres, sous les pierres, dans leurs momens de repos. Nous n'en savons pas davantage sur leurs habitudes. Ces insectes sont petits; leur longueur est de deux à trois lignes, dans les espèces indigènes.

ESPECES.

1. Lébie tête bleue; *lebia cyanocephala.*

Carabus cyanocephalus. Lin. Fab. — *Le bupreste bleu à corselet rouge.* Geoff. — Schæff. Icon. insect. tab. 11, fig. 14. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. III, fig. 24.

La grandeur de cet insecte varie de trois à quatre lignes et demie; les antennes sont noirâtres, avec la base fauve; la tête et le dessous du corps sont d'un noir bleuâtre; le corselet et les pattes sont d'un fauve assez vif; les élytres sont d'un verd bleuâtre, et paroissent lisses à l'œil simple. La loupe y fait apercevoir des points et de petites lignes longitudinales enfoncées. — Elle se trouve en Europe.

2. L. RUFICOLLE; *lebia ruficollis.*

Carabus ruficollis. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. VII, fig. 78.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; sa forme est plus alongée; ses antennes sont noires, jaunes à leur base; son corselet, l'écusson, la poitrine et l'extrémité de son abdomen sont rougeâtres; ses élytres sont vertes et striées; ses pattes sont noires, avec la base des cuisses rougeâtre. — Elle est de l'Amérique méridionale.

3. L. ÉLÉGANTE; *lebia elegans.*

Carabus elegans. Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. XIV, fig. 166.

Cet insecte est noir, avec la bouche et les pattes fauves; ses élytres sont striées et d'un bleu foncé. — On ignore sa patrie.

4. L. AMÉTHYSTE; *lebia amethystina.*

Carabus amethystinus. Fab. — Oliv. Ent. t. III, nº 35, pl. XI, fig. 126.

Elle est bleue, avec la tête et le corselet cuivreux; ses pattes sont fauves. — Elle est de Cayenne.

5. L. HUMÉRALE; *lebia humeralis.*

Carabus humeralis. Payk. Fab. — Oliv. Ent. t. III, pl. XIII, fig. 154.

Elle est brune, avec les élytres noires et marquées d'une tache jaune à leur base. — Elle se trouve en Suède, en Italie.

6. L. ARCTIQUE; *lebia arctica.*

Carabus arcticus. Oliv. Entom. tom. III, nº 35, pl. XII, fig. 145.

Elle est noirâtre; les antennes et la bouche sont fauves; les bords du corselet sont plus pâles que le fond; les élytres sont striées et ont un crochet d'un jaune pâle au milieu de chacune d'elles; les pattes sont pâles. — Elle se trouve au nord de l'Europe.

7. L. RAYÉE; *lebia vittata.*

Carabus vittatus. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, nº 35, pl. VI, fig. 169.

Elle est fauve; les élytres sont noires,

avec une ligne blanche. — Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

8. L. TURQUE; *lebia turcica.*

Carabus turcicus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VI, fig. 168.

Les antennes, la bouche, le corselet, la poitrine et les pattes sont fauves; les élytres sont noires, striées, avec une tache lunulée, d'un fauve pâle, à la base extérieure de chaque. — Cette espèce est commune autour de Bordeaux.

9. L. HÉMORRHOÏDALE; *lebia hæmorrhoïdalis.*

Carabus hæmorrhoidalis. Fab. — Oliv. Ent. t. III, n° 35, pl. XIII, fig. 149.

Les élytres sont noires; leur extrémité et le corps sont rougeâtres. — Elle se trouve en France, en Allemagne.

10. L. CORDONNÉE; *lebia succincta.*

Carabus succinctus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XIII, fig. 157.

Il est fauve, avec une large bande noire au milieu des élytres. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

11. L. PROMPTE; *lebia velox.*

Carabus velox. Lin. Fab. — Oliv. Ent. n° 35, pl. XIII, fig. 151.

Elle est noirâtre, avec les antennes, les

jambes, ou les pattes entières, pâles. — On la trouve dans le nord de l'Europe, sur le sable aux bords de la mer.

12. L. PETITE-CROIX; *lebia crux-minor.*

Carabus crux-minor. Lin. Fab. — *Le chevalier rouge.* Geoff. — *Carabus crux-major.* Oliv. Ent. t. III, n° 55, pl. IV, fig. 41.

Elle est noire, avec la base des antennes et le corselet rougeâtres; les élytres sont aussi de cette couleur, avec la suture et une bande transverse au milieu, noires, formant une croix; les pattes sont fauves, avec les genoux et les tarses noirs. — On la trouve dans les bois, en Europe.

13. L. ROUSSATRE: *lebia rufescens.*

Carabus rufescens. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XII, fig. 146.

Elle est fauve, avec le dessus de la tête et quelquefois l'extrémité de l'abdomen noirâtres. — On la trouve en Europe.

14. L. QUADRIMACULÉE; *lebia quadrimaculata.*

Carabus quadrimaculatus. Lin. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VIII, fig. 89. — *Le bupreste quadrille à corselet plat et étuis lisses.* Geoff. Hist. des ins.

Elle est noire, avec les antennes et le cor-

selet rougeâtres ; les élytres sont noires, avec deux taches jaunâtres pâles sur chaque. — On la trouve sous les écorces des arbres, en Europe.

15. L. QUADRIMOUCHETÉE ; *lebia quadriguttata.*

Carabus quadriguttatus. Fab. — *Le bupreste quadrille à corselet rond et étuis striés.* Geoff. Hist. des ins. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XIII, fig. 160.

Elle est noire, avec deux petites taches pâles sur chaque élytre. — On la trouve aux environs de Paris, en Angleterre.

16. L. TÊTE-NOIRE ; *lebia atricapilla.*

Carabus atricapillus. Lin. Fab. — *Le bupreste fauve à tête noire.* Geoff. Hist. des ins. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. IX, fig. 106.

Elle est alongée, fauve, avec la tête noire; le corselet est d'un fauve plus vif. — On la trouve en Europe.

17. L. LINÉAIRE ; *lebia linearis.*

Carabus linearis. Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. XIV, fig. 167.

Elle est entièrement fauve; les élytres ont des stries pointillées. — Elle se trouve en Angleterre.

18. L. TRUNCATELLE ; *lebia truncatella.*

Carabus truncatellus. Lin. Fab. — Oliv. Ent. t. III, nº 35, pl. XIII, fig. 159.

Cette espèce est d'un noir bronzé en dessus, d'un noir foncé en dessous; les élytres sont striées. — On la trouve sur le sable, en Europe.

Un grand nombre des carabes de Fabricius appartiennent à ce genre.

QUATORZIÈME GENRE.

Odacanthe; *odacantha*.

Un célèbre entomologiste suédois, Paykull, a établi ce genre. Ses caractères les plus faciles à saisir sont : jambes antérieures échancrées; élytres tronquées; tête amincie postérieurement, mais sans alongement remarquable; corselet presque cylindrique; dernier article des palpes n'étant point sécuriforme ou conique; pénultième article des tarses bilobé. C'est par ces deux derniers caractères que ces insectes s'éloignent des galérites et des dryptes; les agres ont de la ressemblance avec les odacanthes; mais leur tête est fort alongée ou très-rétrécie postérieurement, et leur corselet a une forme presque conique.

Le genre odacanthe est peu nombreux en espèces. Nous n'en avons qu'une en Europe; encore y est-elle rare, sur-tout en France. Les mœurs de ces insectes nous sont inconnues.

ESPÈCES.

1. ODACANTHE MÉLANURE; *odacantha melanura*. Payk. Fab.

Attelabus melanurus. Lin. — *Carabus angulatus*. Oliv. Ent. t. III, n° 35, pl. 1, fig. 7. — Panz. Faun. germ. 10, n° 1.

Elle est bleue avec la base des antennes, les élytres et les pattes jaunes; l'extrémité des élytres est de la couleur du corps. — On la trouve en Europe.

2. O. BIFASCIÉE; *odacantha bifasciata*. Fab.

Carabus bifasciatus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VII, fig. 80.

La tête et le corselet sont fauves; les élytres sont jaunes, avec deux bandes noires. — Elle est d'Amérique.

3. O. ALONGÉE; *odacantha elongata*. Fab.

Elle est noire, avec les pattes et deux bandes sur les élytres jaunâtres. — On la trouve dans l'Amérique méridionale.

4. O. DORSALE; *odacantha dorsalis*. Fab.

Le corps est noir; les antennes, les élytres et les pattes sont couleur de brique; le corselet est d'un fauve obscur; la suture des élytres est noire. — On la trouve dans la Caroline (Bosc).

QUINZIÈME GENRE.

Agre; *agra*.

J'avois cru que les cicindèles longicolles (aptère d'Olivier) appartenoient au genre colliure de De Géer. C'étoit une erreur dont la suite a entrainé une fausse application de cette dénomination générique; les agres de Fabricius répondent seules aux véritables colliures. A la vérité la cicindèle longicolle ressemble, pour la forme générale du corps, aux agres; mais l'organisation de sa bouche la rapproche des cicindèles où on l'avoit placée.

Les agres ont leurs jambes de devant échancrées; les élytres tronquées; la tête fortement rétrécie et déliée postérieurement; les yeux saillans, le corselet très-long et aminci à son extrémité antérieur, et l'abdomen presque carré. Le pénultième article de leurs tarses est souvent bifide; les organes de la manducation, les antennes ont à peu près la même forme qu'ont ces parties dans un grand nombre de carabes de Fabricius, ceux que je range dans le genre harpale.

Ces

Ces insectes sont peu connus, et se trouvent plus ordinairement dans l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

1. Agre bronzée; *agra œnea*. Fab.

Carabus cajennensis. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. xii, fig. 133.

Le dessus du corps est bronzé et raboteux, excepté la tête; les élytres sont bidentées à leur extrémité; le dessous du corps est plus foncé et tire sur le noir. — On la trouve dans l'Amérique méridionale.

2. A. rufipède; *agra rufipes*. Fab.

Elle est noire, avec les antennes et les pattes fauves; le corselet est variolé; les élytres sont striées et bidentées à leur extrémité.

La colliure de Surinam de De Géer, tom. IV, première partie, pl. xvii, fig. 16, a de grands rapports avec cette espèce. Elle est brune, avec la tête et le corselet noirs; les antennes sont tachetées de blanc et de noir; les élytres sont striées et terminées par deux pointes: il paroît, par la figure de De

Géer, que le corselet est uni ; on voit une tache blanche, en forme d'anneau, au bas des cuisses des deux premières paires de pattes.

L'agre attélaboïde de Fabricius n'est pas suffisamment distinguée de l'agre rufipède.

Le carabe tridenté d'Olivier, Entom. tom. III, n° 35, pl. 11, fig. 129, est de ce genre, et ne diffère pas beaucoup de l'espèce précédente. Cet insecte est noir, avec les antennes et les pattes d'un brun ferrugineux ; les élytres sont striées et terminées chacune par trois petites épines, dont l'interne est la plus longue.

L'insecte figuré par Drury, Illust. of. ins. tom. I, pl. XLII, fig. 4 et 6, est très-voisin de cette espèce.

3. A. ACUMINÉE ; *agra acuminata.*

Carabus acuminatus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. 1, fig. 8.

Elle est noire ; les élytres sont pointues, avec deux taches blanches sur chacune. — Elle habite dans l'Amérique méridionale.

IV. LONGIPALPES ; *longipalpati.*

Les carabiques compris dans cette division ont le corps étroit ; les jambes antérieures

échancrées; les élytres très-obtuses ou tronquées à leur extrémité; la tête rétrécie postérieurement ou marquée d'une impression transversale, qui lui forme une espèce de cou; les palpes maxillaires intermédiaires fort longs et terminés par un article plus gros, sécuriforme ou conique; le corselet presque en cœur ou approchant de la forme cylindrique, et l'abdomen carré.

Cette petite famille comprend les genres galérite et drypte.

SEIZIÈME GENRE.

Galérite; *galerita.*

Par le mot de *galérite* on désignoit anciennement un oiseau ou un poisson ayant une espèce de crête; Fabricius vient de rapporter cette dénominationà un genre d'insectes qui faisoit partie de celui des carabes.

Les galérites sont distinguées des dryptes, qui appartiennent à la même division, par le rétrécissement postérieur de leur tête, la forme du dernier article de leurs palpes saillans, qui est court et en hache, et par la figure du corselet qui est presque en cœur ou ovoïde, tronqué, au lieu d'être cylindracé, comme dans les dryptes.

Les galérites à corps aplati de Fabricius ne sont pas, à ce que je soupçonne, de ce genre; les espèces qu'il nomme *depressa*, *plana*, *flesus*, *bufo*, doivent probablement être rapportées à la dernière division des harpales, celle où je mets le *cucujus rufipes* de cet illustre naturaliste.

ESPÈCES.

1. Galérite américaine; *galerita americana*. Fab.

Drury, Illust. of ins. tom. I, pl. xlii, fig. 2. — *Carabus americanus*. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. vi, fig. 72.

Elle a près d'un pouce de long; le corps est noir, avec le corselet et les pattes rougeâtres; les élytres sont d'un noir bleuâtre. — Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

2. G. occidentale; *galerita occidentalis*.

Carabus occidentalis. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. viii, fig. 94.

La tête et le corselet sont d'un rouge brun; les élytres sont d'un noir bleuâtre, et sillonnées; le dessous du corps et les pattes sont noirs. — On la trouve à Cayenne.

3. G. attelaboïde; *galerita attelaboïdes*. Fab.

Carabus attelaboïdes. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. vi, fig. 70.

Elle est très-noire, poilue, aptère, avec

les élytres sillonnées. — On la trouve dans l'Inde.

4. G. ODORANTE; *galerita olens*. Fab.

Carabus olens. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XI, fig. 126.

Elle est aplatie, fauve, avec la tête noire et les élytres brunes, marquées chacune d'une petite tache fauve à leur base. — Elle se trouve en Italie et en France, dans les environs de Bordeaux.

5. G. FASCIOLÉE; *galerita fasciolata*. Fab.

Carabus fasciolatus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XIII, fig. 155.

Elle a la forme et la grandeur de la précédente; son corps est noir, avec l'abdomen, les pattes et une raie longitudinale sur chaque elytre, fauves. — Elle se trouve dans les mêmes lieux.

Je ne place ici que provisoirement ces deux dernières espèces.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

DRYPTE; *drypta.*

L'INSECTE d'après lequel j'ai formé ce geure avoit été placé parmi les carabes par Rossi, et avec les cicindèles par Olivier ; mais toutes les considérations possibles l'en éloignent. En effet, les dryptes ont les organes de la manducation conformés d'une manière qui leur est propre ; leurs mâchoires avancent presque autant que leurs mandibules ; leur lèvre inférieure consiste dans une petite languette filiforme ; les palpes postérieurs, ainsi que les intermédiaires, sont longs, saillans et terminés par un article conique ; le corps des dryptes a aussi des traits particuliers ; la tête a une espèce de cou ; le corselet est très-étroit et cylindrique ; d'ailleurs leurs jambes antérieures sont échancrées; leurs élytres tronquées, et leur abdomen est carré, comme dans les agres et les galérites.

On n'a encore décrit que deux espèces, dont l'une est indigène, rare, et se trouve sous les pierres.

ESPECES.

1. Drypte échancrée; *drypta emarginata.* Fab.

Carabus dentatus. Ross. Faun. etrusc. t. I, tab. 2, fig. 11. — *Cicindela emarginata.* Oliv. Ent. tom. II, n° 33, pl. III, fig. 58.

Elle est bleue, avec les anneaux et les pattes fauves; les élytres ont des stries pointillées, et leur extrémité est échancrée. — On la trouve en France et en Italie.

2. D. cylindricolle; *drypta cylindricollis.* Fab.

Elle est fauve, avec une raie noirâtre et courte à la suture des élytres; son abdomen est noir. — Elle se trouve dans les environs de Maroc.

V. Barbus; *barbati.*

Le côté extérieur de la base des mâchoires de ces insectes est dilaté et garni de poils plus ou moins nombreux, longs et parallèles, ou de cils; d'où vient le nom de *barbus* que je leur ai donné.

Ces carabiques ont deux sortes de formes dont les caractères peuvent facilement être

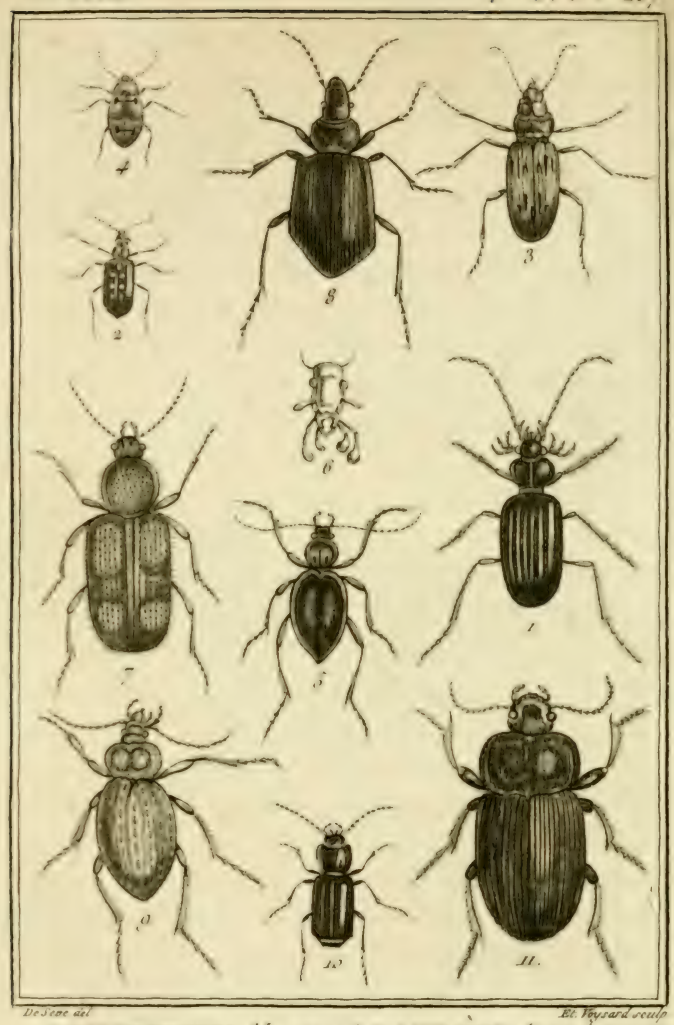
saisis : les uns ont le corps alongé, plat, avec le corselet court, presque en cœur et tronqué ; les autres ont une forme ovale, se rappochant de la ronde, et leur dos est convexe : ici le corselet est très-court et transversal ; les jambes antérieures du plus grand nombre n'ont pas d'échancrure au côté interne. Tous ces insectes habitent de préférence les lieux humides ou aquatiques ; ceux qui ont le corps plat se tiennent plus particulièrement sous les pierres. Cette division répond en majeure partie à la huitième famille des carabes d'Illiger (Entomolog. de la Prusse). Les pogonophores sont très-remarquables par la forme de leur lèvre inférieure ; c'est une pièce écailleuse, alongée, rétrécie, et allant en pointe à son extrémité, qui offre trois sortes de poils roides et écartés en forme d'épines ; on voit en outre, de chaque côté de cette pièce, une dent membraneuse. Nous donnerons de bonnes figures de ces parties, copiées de Panzer, sur les dessins de Jurine. La forme extraordinaire de cette lèvre inférieure en a imposé à ce dernier naturaliste ; il a cru y reconnoître les caractères des manticores. Nous allons voir, en traitant des pogonophores, les différences essentielles qui

éloignent ceux-ci des précédens. La division des carabiques barbus est composée de quatre genres, *pogonophore*, *loricère*, *nébrie*, *omophron*. On peut assigner à chacun d'eux des caractères dont l'application est plus facile que ceux que nous avons indiqués. 1°. Les pogonophores ont les jambes antérieures sans échancrure ; le corselet plus large que la tête ; le corps aplati ; un cou distinct.

2°. Les nébries ont la forme extérieure des précédens ; mais on ne leur voit point de cou prononcé.

3°. Les loricères ont les jambes antérieures échancrées ; les élytres entières ; un cou distinct ; le corps alongé et déprimé, et les palpes terminés par un article presque cylindrique.

4°. Les omophrons ont aussi les jambes antérieures échancrées ; mais leur corps est ovale, hémisphérique ; leur corselet très-court et transversal les fait distinguer de tous les carabiques.



De Sève del. Et. Voysard sculp.

1 POGONOPHORE *bleu, grossi*. – 2 LORICÈRE *bronzée, grossie*. 3. NEBRIE *arénaire*. – 4. OMOPHRON *bordé*. – 5. CYCHRE *muselier*. – 6. *sa tête grossie*. – 7. PANAGÉE *bipustulé, grossi*. 8. – CALOSOME *sycophante*. – 9. *Carabe granulé*. – 10 LICINE *échancré*. 11. HARPALE *paresseux, grossi*.

DIX-HUITIÈME GENRE.

POGONOPHORE; *pogonophorus.*

C'EST plus particulièrement aux insectes de ce genre que l'on observe des mâchoires barbues; aussi les ai-je désignés sous la dénomination de *pogonophore* ou *porte-barbe.* Ce genre est si naturel que presque tous les entomologistes célèbres en ont remarqué les différens caractères. Frölick, dans le Journal d'histoire naturelle, ayant pour titre *naturforscher* (n° 28, pag. 1, tab. 1), est le premier qui nous offre à ce sujet des observations précises. Il propose même l'établissement du genre sous le nom de *leistus*, que j'aurois volontiers adopté, d'après mes principes, si j'avois eu plutôt connoissance de ce travail. Olivier, Entomologie, pl. III des carabes, fig. 22, représente la bouche du pogonophore le plus commun. Cuvier, dans son Tableau élémentaire de l'histoire des animaux, en fait aussi mention; Jurine enfin vient de publier, dans le 89e cahier de la Faune allemande de Panzer, des détails sur les caractères de ces insectes, qu'il prend pour des manticores. Il y a lieu de penser

que Jurine, naturaliste si fidèle et si exact observateur, ne connoît point la manticore maxillaire (*maxillosa*) de Fabricius, l'espèce d'après laquelle le genre a été établi; une semblable erreur ne lui seroit pas échappé. Par suite de cette surprise, il n'a pas examiné avec assez de soin les figures de l'Entomologie d'Olivier relatives aux carabes et aux manticores, ainsi que ses descriptions. Ce dernier a très-bien vu les différences essentielles qui écartent ces genres l'un de l'autre, et il a même été plus loin, ainsi que nous l'avons dit, puisqu'il a représenté les organes de la manducation du carabe spinibarbe de Fabricius, ceux que figure Jurine. Les manticores ont leurs mandibules fortement dentées; leurs mâchoires terminées par un ongle distinct; une lèvre inférieure très-petite, ou presque nulle, cachée, si elle existe, par le menton; leur abdomen est embrassé par les élytres, caractères qui fixent la place de ces insectes dans la famille des cicindélètes, et les rejettent assez loin des carabiques.

Les pogonophores ont la lèvre supérieure coriace, transversale, avec le bord antérieur droit, arrondi sur les côtés, et ayant quelques poils.

Les mandibules sont courtes, mais larges sur-tout à leur base, pointues à leur bout; le côté interne d'une d'elle offre une dent très-distincte; la mandibule opposée, dans deux individus de cette espèce dont j'ai étudié les parties de la bouche, m'a semblé être dépourvue de cette dent; je ne prononce néanmoins pas à cet égard.

Les palpes intermédiaires et les labiaux sont alongés; leur dernier article est long et a la forme d'un cône renversé, ou il est plus épais et très-obtus à son extrémité, et diminue insensiblement de grosseur en tirant vers sa base.

Les mâchoires sont garnies au côté interne d'un rang d'épines parallèles. L'extrémité inférieure de ce côté a plusieurs poils ou des épines plus petites et plus foibles; le dos est également pectiné; mais ces épines ou ces dents alongées, au nombre de quatre, sont biarticulées, ou partent d'un pédicule très-distinct et cylindrique; le plus grand de tous a une autre épine qui est latérale. Le sommet de ces mâchoires est terminé par une pointe arquée et très-pointue, sans cependant former d'ongle distinct, de même que dans les cicindèles; la figure de Panzer donne à cet égard une idée fausse.

Le menton est écailleux, large; son bord supérieur offre de chaque côté un lobe arrondi, avec une petite saillie ou dent interne; le milieu de ce bord est échancré, et offre dans ce sinus un avancement tronqué que l'on juge être bidenté, à raison de la saillie des angles latéraux et supérieurs du bord.

La lèvre inférieure est si alongée, que son extrémité avance jusques par delà la naissance des mandibules; elle est écailleuse; sa coupe est d'abord triangulaire; elle devient ensuite assez brusquement cylindrique, et cette pointe a trois petites épines ou dents dont les latérales divergent. Les côtes de cette lèvre sont augmentés vers leur milieu d'une petite marge membraneuse, échancrée et unidentée à son extrémité; ce caractère n'a pas été représenté dans la figure de Panzer.

Les pogonophores se cachent sous les écorces des arbres; aussi leur corps est-il aplati. Nous n'avons point d'ailleurs de particularités sur leurs habitudes.

Nous n'en citerons que deux espèces qui se trouvent en Europe; la seconde est rare en France.

ESPÈCES.

1. Pogonophore bleu; *pogonophorus cœruleus.*

Carabus spinibarbis Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. III, fig. 22. — *Carabus spinibarbis.* Panz. Faun. ins. germ. 30, n° 6. — Ejusd. *manticora pallipes.* pl. LXXXIX, n° 2, pl. XXX.

Il est d'un bleu luisant et tirant sur le violet en dessus; sa bouche, ses antennes sont d'un brun rougeâtre; les élytres ont des lignes ponctuées; le dessous du corps est noir, luisant; les pattes sont d'un brun rougeâtre, avec les cuisses noirâtres.

Le carabe rufibarbe de Fabricius n'en est probablement qu'une variété. Son corps est noir. Les élytres sont entières à leur extrémité, ce qui distingue cette espèce du carabe flavilabre du même auteur. — On trouve aux Indes orientales cette dernière espèce.

2. P. roussatre; *pogonophorus rufescens.*

Carabus rufescens. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XII, fig. 146. — *Carabus Bructeri.* Panz. Ins. germ. pl. XXXIV, n° 4. — Ejusd. *carabus spinilabris*, pl. XXXIX, n° 11; *manticora fusco-ænea*, pl. LXXXIX, n° 3.

Il diffère du précédent par sa couleur rougeâtre; la partie supérieure de la tête, dans quelques individus, est noire, de même que l'anus; c'est d'après ces individus que Fabricius a établi les caractères spécifiques du carabe roussâtre; ceux qui ont le dessus de la tête roussâtre, comme le reste du corps, appartiennent au carabe spinilabre de ce naturaliste; nous les réunirons, à l'exemple d'Illiger. On rapporte aussi à cette espèce le carabe terminé de Panzer, cah. 7, nº 2. — Cet insecte m'est inconnu.

DIX-NEUVIÈME GENRE.

Loricère; *loricera.*

Dans les insectes de cette famille les articles des antennes, à partir du quatrième, ont sensiblement la même figure, et leurs proportions relatives ne présentent point de différence bien sensible; les antennes des loricères ont un caractère opposé; leurs articles 2e, 3e, 4e et 5e, sont proportionnellement plus arrondis et plus courts que les suivans; on leur voit en dessous quelques poils; ces antennes ont une direction peu courbée. Les loricères ont d'ailleurs de grands traits de ressemblance avec les pogonophores et les nébries, sur-tout avec les premiers; mais leurs jambes antérieures sont échancrées, et leur corselet a une figure presque orbiculaire; les yeux des loricères sont très-saillans, et leur cou est très-marqué.

Nous ne connoissons qu'une espèce de ce genre. — On la trouve sur les bords des mares.

ESPECE.

Loricère bronzée; *loricera ænea.*

Carabus pilicornis. Fab. — Oliv. Ent. t. III, n° 35, pl. XI, fig. 119. — Panz. Faun. insect. germ. 11, n° 10. — *Bupreste à six points enfoncés.* Geoff. Hist. des ins.

Cet insecte n'a guère plus de trois lignes et demie de longueur; le dessus du corps est bronzé luisant; le corselet a une ligne enfoncée et longitudinale dans son milieu; une petite impression de chaque côté, peu apparente, en forme de trait vers le haut, et un enfoncement assez profond auprès de chaque angle postérieur; le bord postérieur est ponctué; les élytres ont environ chacune une douzaine de petites lignes ponctuées, et trois enfoncemens bien marqués, à peu de distance de la suture, dans le sens de la longueur; l'enfoncement postérieur est éloigné des deux autres; le dessous du corps est noir; les jambes et les tarses tirent sur le brun.

VINGTIÈME GENRE.

Nébrie; *nebria*.

Le nom de *nebrias* fait partie de la liste des poissons inconnus, mentionnés par les anciens. Nous l'appliquons à un genre d'insectes très-voisin de celui des pogonophores, quant aux caractères extérieurs. Abstraction faite des différences que l'on voit entre leurs organes de la manducation, il faudroit même réunir en un seul genre ces insectes. — On rencontre les nébries sous les pierres. L'espèce la plus grande habite les bords de la mer.

ESPÈCES.

1. Nébrie arénaire; *nebria arenaria*.

Carabus complanatus. Lin. — *Carabus arenarius.* Fab. — Oliv. Ent. n° 35, tab. 3, fig. 54.

Cette espèce a environ sept lignes de long. Son corps est roussâtre pâle, avec les élytres plus claires et tirant sur le jaunâtre, striées et marquées de deux bandes transversales, noires, irrégulières, formées par des traits

ou de petites taches alongées; la suture est aussi noire, en majeure partie.

Rodrigues, fondateur du musée d'histoire naturelle de Bordeaux, l'a observée dans les environs de Bordeaux. — On la trouve aussi sur les côtes d'Angleterre.

2. N. LIVIDE; *nebria livida.*

Carabus lividus. Lin. — *Carabus sabulosus.* Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. X, fig. 108. — Panz. Faun. ins. germ. 21, n° 4.

Elle est un peu plus petite que la précédente. Elle est noire, avec les antennes, le corselet, les pattes et le contour extérieur des élytres d'un roux pâle.

Cette espèce n'a pas encore été observée en France. — On la trouve dans le nord de l'Europe et en Allemagne.

3. N. BREVICOLLE; *nebria brevicollis.*

Carabus brevicollis. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. 11, n° 8.

Elle est longue de cinq lignes, d'un noir luisant, avec les antennes, les palpes, les jambes et les tarses d'un brun clair; les élytres ont des lignes ponctuées. — On la trouve aux environs de Paris.

4. N. A PLUSIEURS POINTS; *nebria multipunctata.*

Carabus multipunctatus. Lin. Fab. Payk. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. XII, fig. 138. — Panz. Faun. germ. 11, n° 5.

Elle est longue d'environ quatre lignes et demie, noire en dessous, d'un bronzé obscur en dessus; les élytres sont striées et ont chacune, près de la suture, deux rangs longitudinaux de points enfoncés d'un bronzé plus clair.

Cette espèce se trouve dans le Nord. Paykull m'en a enrichi, ainsi que de plusieurs autres précieux insectes particuliers à ces contrées.

VINGT-UNIÈME GENRE.

OMOPHRON; *omophron.*

FABRICIUS, en établissant ce genre, lui a donné le nom de *scolyte*; mais comme Geoffroi, à une époque très-antérieure, a désigné sous le même nom des insectes très-différens de ceux de la famille des carabes, je me suis vu obligé de créer une nouvelle dénomination pour désigner les insectes que Fabricius appelle *scolytes.*

Quoi qu'il en soit, les omophrons se distinguent très-bien des autres genres de la famille des carabes par des caractères nombreux et tranchés; leur lèvre inférieure est renfermée dans une ganache très-grande, en croissant et sans dents; le milieu de son bord postérieur est légèrement avancé; leur corps est presque hémisphérique. D'après ces notes caractéristiques, il est facile de ne pas confondre ces insectes avec ceux des genres précédens; nous verrons par la suite qu'ils ne diffèrent pas moins des genres que nous examinerons.

Les omophrons ont les antennes filiformes

les palpes aussi filiformes, au nombre de six, et terminés par un article presque conique; leurs mâchoires sont cornées, ciliées, ponctuées et entières; leur tête est ovale, renfoncée dans le corselet qui est assez court, concave au bord antérieur, lobé au postérieur; il est presque aussi large que les élytres; l'écusson n'est point apparent; les élytres sont dures, non réfléchies, de la longueur de l'abdomen; les pattes sont grèles, alongées; on remarque des échancrures aux jambes antérieures; tous les tarses sont composés de cinq articles.

Ces insectes se trouvent dans les sables humides qui avoisinent les eaux; ils sont carnassiers, et ont en général plusieurs des habitudes des élaphres dont ils diffèrent cependant beaucoup, comme on peut s'en assurer en comparant les caractères de ces deux genres.

Desmarest fils a observé dernièrement la larve de l'*omophron limbatum*, et nous a communiqué la notice suivante :

« Cette larve, dont j'ai cherché inutilement la figure et la description dans tous les ouvrages d'Entomologie qui sont à ma connoissance, est, ainsi que je suis très-fondé à le croire, celle du *scolytus limbatus*

de Fabricius (*omophron*, Latr.). En effet, je l'ai rencontrée dans les mêmes lieux où j'ai l'habitude de chercher cet insecte chaque année, et où je le trouve constamment en abondance; la configuration générale de sa tête et des diverses parties dont elle est composée, est à peu près la même que celle du *scolytus limbatus*; la forme de son corps tient le milieu entre celle des larves de dytiques et celle des larves de carabes : enfin, si l'on joint à ces probabilités celles qui doivent résulter de la comparaison des dimensions de la larve dont il est ici question, et de celles de l'insecte à l'espèce duquel je crois qu'elle appartient, du tems où je l'ai trouvée, et d'un certain tact particulier aux personnes qui sont un peu exercées dans ce genre d'observation pour reconnoître le même insecte dans les différentes époques de sa vie, il ne restera plus de doutes sur l'identité d'espèce de la larve dont je m'occupe, avec celle du *scolytus limbatus* de Fabricius.

» Le corps de cette larve est alongé, déprimé, conique, sa partie la plus large étant du côté de la tête; il est formé de douze anneaux, dont les trois premiers, qui sont les plus larges, donnent attache aux pattes.

» La tête est trapézoïdale, plus large que le premier anneau du corps; elle porte:

» Deux antennes sétacées, insérées latéralement et en avant des yeux, composées de cinq articles seulement, dont les trois premiers sont les plus gros.

» Deux petits yeux noirs et lisses, placés sur les côtés de la tête.

» Une bouche munie :

» 1°. De deux fortes mandibules longues, arquées et dentelées.

» 2°. De deux mâchoires linéaires situées en dessous des mandibules, tronquées à leur extrémité, et terminées par une pointe interne assez aiguë : elles supportent à leur partie tronquée deux petits palpes subulés.

» 3°. D'une languette (*ligula*, Fab.; *labium inferius*, Latr.) alongée, supportant à son extrémité deux petits palpes composés de deux articles seulement.

» Le dessus de la tête est finement ponctué, et présente antérieurement quelques sinuosités enfoncées, peu marquées, et qui figurent assez bien un fer à cheval dont les branches sont tournées vers la partie postérieure. Les côtés de la tête sont renflés.

» Les trois premiers anneaux du corps sont les plus grands, sur-tout celui qui est

le plus près de la tête. Le dernier anneau est terminé supérieurement par un filet relevé, composé de quatre articles, dont le dernier porte deux poils à son extrémité.

» Les pattes, au nombre de six, sont attachées par paires sur les trois premiers anneaux du corps : elles sont assez longues, recourbées et dirigées en arrière, ce qui fait qu'elles paroissent placées au milieu du corps, quoiqu'elles le soient réellement à sa partie postérieure. Elles sont composées :

» 1°. D'une cuisse; 2° d'une jambe; 3° d'un tarse formé de deux articles, garnis en dessous de poils courts et roides, et dont le dernier donne attache à deux petits crochets aigus.

» Dans l'animal vivant, la tête et toutes ses parties, à l'exception des yeux et de l'extrémité des mandibules qui sont noirs, la partie antérieure du premier anneau et les pattes sont d'une couleur ferrugineuse plus ou moins obscure. Le reste du corps est d'un gris obscur tirant un peu sur le brun; la languette, les palpes et les tarses sont transparens et d'un fauve clair.

» Cette larve, que j'ai eu occasion d'observer plusieurs fois, se trouve sur le bord

de la Seine, dans un espace très-circonscrit. Elle se tient dans les parties sablonneuses et humides de la rive, où croissent principalement le *potentilla anserina* et le *polygonum persicaria*. C'est aussi en arrachant ces plantes et en secouant leurs racines que j'ai trouvé nombre de fois le *scolytus limbatus*, dans le courant de l'été principalement. La larve est bien plus rare, mais se trouve dans la même saison; ce qui est sans doute déterminé par son genre de nourriture, qui consiste en petits insectes vivans qu'elle ne pourroit se procurer en d'autres tems. Il est aussi probable qu'elle passe l'hyver sous la forme de nymphe.

» Cette larve est très-agile, et lorsqu'on la touche elle relève l'extrémité postérieure de son corps, à la manière des staphylins. »

ESPÈCES.

1. Omophron flexueux ; *omophron flexuosum.*

Carabus flexuosus. Fab. Mantiss. ins. 1, 253-93. — *Scolytus flexuosus.* Ibid. Ent. syst. et syst. eleuth.

Son corps est noir ; ses élytres ferrugineuses, avec une tache sinuée au milieu, et

un point à l'extrémité noir. — On le trouve aux Indes orientales.

2. O. BORDÉ; *omophron limbatum.*

Carabus limbatus. Fab. Mant. ins. — Oliv. Ent. 35, sp. 122, pl. IV, fig. 43, *a. b.* — *Scolytus limbatus.* Fab. Entom. syst. et syst. eleuth. — Illiger, Col. bor. 1, 240 - 1. — Panz. Faun. germ. fasc. 2, tab. 9.

Il a environ trois lignes de long, sur deux et demie de large. Son corps est d'un jaune obscur ; ses pattes, ses antennes et les parties de sa bouche, d'un jaune pâle. Sa tête est pointillée, verte, avec une tache antérieure, triangulaire, d'un jaune fauve. Son corselet est aussi pointillé, verd métallique, avec les bords antérieurs et latéraux jaunes. Ses élytres sont striées, jaunes, avec la suture et trois bandes ondulées, transversales, d'un verd métallique.

Cet insecte se trouve en Allemagne et en France. Desmarest fils l'a rencontré abondamment sur les bords de la Seine, près Meudon, dans un très-petit espace de la rive; il se tient ordinairement caché dans les racines des plantes, ou dans les fissures du terrain. Il paroît que sa manière de vivre diffère très-peu de celle des élaphres; il court très-vîte et se cache promptement lorsqu'on vient à le découvrir.

3. O. LABIÉ; *omophron labiatum.*

Scolytus labiatus. Fab. Syst. eleuth.

Cette espèce, rapportée par Bosc, est très-semblable par sa forme et sa grosseur à l'omophron bordé. Elle est noire; sa lèvre supérieure, son corselet et le bord externe de ses élytres sont d'un blanc argentin.

VI. MÉTALLIQUES; *metallici.*

Les métalliques sont avec les graphiptérides les plus grands insectes de la famille des carabiques; tous ont la tête plus étroite que le corselet, et le corselet plus étroit que l'abdomen : dans les uns il est presque carré; dans d'autres il est orbiculaire; dans d'autres encore il est presque en cœur, tronqué et court. L'abdomen de ces insectes est presque toujours de forme ovalaire, comme dans les carabes et les cychres, ou bien coupé presque carrément, ainsi que cela se remarque dans les panagées et dans les calosomes.

Quant aux parties de la bouche, on remarque qne la lèvre inférieure est courte, et ne dépasse pas le premier article de ses palpes; qu'elle est divisée longitudinalement en trois, et que son milieu seulement est

corné, arrondi et cilié au bord supérieur. On voit aussi que les palpes intermédiaires et postérieurs sont terminés par un article conique, comprimé, presque sécuriforme.

Il n'y a pas d'ailes inférieures dans le plus grand nombre; souvent les élytres sont soudées entre elles. Les pattes sont assez longues et très-propres à la course.

Ces insectes, très-carnassiers, se trouvent dans différentes localités. Les carabes, proprement dits, se tiennent de préférence sous les pierres ou sous la mousse; cependant on les voit souvent courir à découvert avec une grande rapidité; les cychres ne se rencontrent que sous les pierres. Les panagées préfèrent les endroits sablonneux et boisés à tous les autres. Les calosomes enfin ne quittent jamais les taillis, et cette habitation est déterminée par leur genre de nourriture, ainsi que nous le verrons en traitant de leur histoire.

Les larves des carabiques métalliques ne sont pas connues, si l'on en excepte celle du calosome sycophante.

VINGT-DEUXIEME GENRE.

Cychre; *cychrus.*

Ce genre, séparé de celui des carabes par Fabricius, en diffère principalement par les caractères suivans: les insectes qu'il comprend ont le dernier article de leurs palpes très-dilaté; celui des antérieurs est en forme de cuilleron et couvre toute l'extrémité de la mâchoire; leur lèvre inférieure est formée de trois pièces séparées. Les carabes au contraire ont les palpes terminés par un article à peine plus gros que les autres, et leur lèvre inférieure est d'une seule pièce, trifide à sa partie antérieure.

La tète des cychres est étroite et avancée, ce qui les distingue encore des carabes, dans lesquels elle est assez large et arrondie; leur corselet est presque carré ou en trapèze; celui des panagées (insectes avec lesquels on pourroit les confondre) est orbiculaire; les calosomes, aussi très-voisins, l'ont presque en cœur; les carabes seuls l'ont à peu près de la même forme; mais dans ceux-ci il est plus large, comparativement aux élytres, et son bord postérieur est concave, tandis qu'il est droit dans les cychres.

Les élytres des cychres sont dures, coriaces, réunies et ne recouvrent pas d'ailes membraneuses; elles embrassent la base de l'abdomen, et ne peuvent en aucune façon s'en écarter.

L'abdomen est ovoïde, un peu pointu postérieurement, et antérieurement beaucoup plus large que le corselet; les pattes sont assez longues, et les jambes antérieures sont sans échancrure.

Ces insectes forment un genre très-peu nombreux. Leurs métamorphoses sont inconnues, ainsi que la plus grande partie de leurs habitudes. — On les trouve sous les pierres, dans les endroits boisés.

ESPECES.

1. CYCHRE MUSELIER; *cychrus rostratus*. Fab.

Carabus rostratus. Oliv. Entom. 35, sp. 46, pl. IV, fig. 37. — *Tenebrio rostratus*. Lin. — *Carabus coadunatus*. De Géer.

Il a environ dix lignes de longueur; tout son corps est noir luisant; son corselet est finement chagriné et marqué d'une ligne longitudinale enfoncée, peu apparente; ses élytres

élytres sont aussi chagrinées et présentent une ligne longitudinale saillante sur le bord externe. — Il est très-rare aux environs de Paris.

2. C. A TROMPE; *cychrus proboscideus.*

Carabus proboscideus. Oliv. Ent. 35, sp. 47, pl. XI, fig. 128, — *Cychrus attenuatus.* Fab.

Il est un peu plus petit que le précédent; tout son corps est noirâtre, presque bronzé; son corselet est rebordé et sillonné au milieu; ses élytres sont légèrement raboteuses, marquées de trois rangées longitudinales de points élevés, oblongs. — Il se trouve très-rarement en France et en Allemagne.

3. C. RELEVÉ; *cychrus elevatus.* Fab. Syst. entom.

Carabus elevatus. Fab. Mant. ins. — Oliv. Ent. 35, sp. 48, pl. VII, fig. 82.

Il est de la grandeur du cychre muselier, mais il est déprimé et beaucoup plus large; son corselet a les bords arrondis et relevés; il est d'un noir violet; les élytres sont violettes, striées, avec une forte arête sur le bord externe; leur surface est striée; la tête, le dessous du corps et les pattes sont noirs. — On le trouve dans l'Amérique méridionale.

4. C. UNICOLOR; *cychrus unicolor.* Fab. Syst. entom.

Carabus unicolor. Fab. Mantiss. — Oliv. Ent. 35, sp. 49, pl. VI, fig. 62.

Il est beaucoup plus grand que le précédent, mais sa forme est presque entièrement la même; tout son corps est noir; son corselet a les bords latéraux relevés; ses élytres sont striées. — Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

VINGT-TROISIEME GENRE.

PANAGÉE; *panagœus.*

Les panagées, que j'ai cru devoir séparer des carabes, en diffèrent en effet par la forme du dernier article de leurs palpes, qui est très-gros et très-long, ainsi que par le volume et la force de leurs mandibules qui sont très-petites, et par la forme de leur lèvre inférieure qui est presque entièrement cachée par la ganache, et dont les divisions sont peu marquées. Nous verrons que les caractères analogues à ceux-ci, dans les carabes, leur sont totalement en opposition.

Les calosomes se rapprochent davantage des panagées par la forme générale du corps; mais, comme les carabes, leurs mandibules sont très-fortes et très-saillantes. De plus les mâchoires, qui sont très-légèrement arquées dans les panagées, sont courbées brusquement et extérieurement à angle aigu, dans les calosomes.

Les insectes du genre des panagées sont ordinairement de petite taille; leur tete est aussi très-petite, relativement au reste du

corps; sa partie postérieure est formée en une espèce de cou qui ne se voit dans aucun autre insecte de la sous-famille des carabiques métalliques; leur corselet est presque orbiculaire; leur abdomen est presque carré comme celui des calosomes; ses élytres sont coriaces, entières; les pattes n'ont rien de remarquable; seulement leurs jambes sont échancrées; ce qui ne se voit dans aucun des genres de cette sous-famille.

Les panagées se trouvent dans les bois dont le sol est sec et sablonneux. On ne sait rien encore sur leurs habitudes, ni sur leurs métamorphoses.

ESPÈCES.

1. PANAGÉE BIPUSTULÉ; *panagæus bipustulatus.*

Carabus bipustulatus. Fab. Syst. ent. et Mant. ins. — Oliv. Ent. 35, sp. 143, pl. VIII, fig. 95, *a. b.* — *Carabus crux-major.* Lin. Syst. nat. — Fab. Ent. syst. et syst. eleuth. — *Le chevalier noir.* Geoff. — *Buprestis equestris.* Fourc. Ent. paris.

Il a un peu plus de trois lignes de long; son corps, sa tête, ses antennes et ses pattes sont noirs; son corselet est chagriné, pubescent, aussi de couleur noire; ses élytres ont des stries longitudinales, dans lesquelles se

remarquent de gros points enfoncés; elles sont d'un rouge de brique, avec la suture, la base, l'extrémité, le bord extérieur et une bande transversale au milieu, noirs; ce qui représente une croix noire sur un fond rougeâtre. — Il est assez rare aux environs de Paris.

Je pense que l'on doit rapporter à ce genre les espèces suivantes.

2. P. RECOURBÉ; *panagœus reflexus.*

Carabus reflexus. Fab. Sp. ins. et Mantiss. — Oliv. Ent. 35, sp. 36, pl. VII, fig. 77. — *Cychrus reflexus.* Fab. Syst. eleuth.

Il est assez grand; tout son corps, à l'exception de deux taches jaunes sur chaque élytre, est noir; les bords de son corselet sont arrondis et relevés; ses élytres sont sillonnées. — On le trouve dans le Coromandel.

3. P. ANGULEUX; *panagœus angulatus.*

Carabus angulatus. Fab. — Oliv. Ent. 35, sp. 37, pl. VII, fig. 76.

Il est de la grandeur du précédent; son corps est noir, velu; son corselet est noir, cannelé; ses élytres sont noires, sillonnées, avec deux bandes jaunes, transversales, interrompues à sa suture. — Il se trouve aussi au Coromandel.

VINGT-QUATRIÈME GENRE.

CALOSOME; *calosoma.*

Les calosomes, séparés des carabes par Fabricius, d'après Weber, en sont génériquement distingués par la forme de leurs mâchoires; elles sont courbées brusquement et extérieurement à angle aigu, tandis que celles des carabes sont à peine arquées. Dans les uns comme dans les autres, les mandibules sont fortes et saillantes, et les palpes sont terminés par un article légèrement plus grand.

Ces caractères, quelque distinctifs qu'ils soient, frappent moins l'œil de l'entomologiste que ceux tirés de la forme du corps; le corselet des calosomes, au lieu d'être presque carré comme celui des carabes, est en cœur, ou presque demi-circulaire; leur abdomen, au lieu d'être convexe et ovale, est presque carré et déprimé.

Dans les calosomes, comme dans les carabes, les jambes antérieures sont sans échancrure. Il y a des ailes inférieures sous les élytres.

Le nom de calosome, qui signifie *beau corps*, indique que ces insectes sont remarquables par les belles couleurs métalliques dont leur corps est le plus souvent orné.

Ces insectes sont peu nombreux, et tous sont d'une assez forte taille ; ils habitent les forêts, et si l'on peut juger de tous d'après ceux que nous possédons dans nos climats, on peut dire qu'ils ne se nourrissent que de chenilles qu'ils vont chercher sur les arbres, et qu'ils dévorent en grand nombre.

Leurs larves ont des habitudes absolument semblables. Réaumur a observé celle du calosome sycophante, et nous a transmis sur elle la notice suivante : (Mém. tom. II, pag. 455, pl. XXXVII, fig. 14-19.)

« Un des insectes les plus redoutables pour les chenilles, dit cet homme célèbre, est un ver noir, qui a seulement six jambes écailleuses, attachées aux trois premiers anneaux. Il devient aussi long et plus gros qu'une chenille de médiocre grandeur. Le dessous de son corps est d'un beau noir lustré ; il semble que ses anneaux soient écailleux ou crustacés ; ils sont pourtant plus mous que les anneaux écailleux (de la plupart des insectes). En devant de la tête il porte deux pinces écailleuses (les mandibules)

recourbées en croissant l'une vers l'autre, avec lesquelles il a bientôt percé le ventre d'une chenille, car c'est ordinairement par le ventre qu'il les attaque. La chenille qu'il a une fois percée a beau se donner des mouvemens, s'agiter, se tourmenter, marcher, il ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait entièrement mangée. La plus grosse chenille suffit à peine pour le nourrir un jour; il en tue et il en mange plusieurs dans la même journée, quand il les trouve.

» Ces vers gloutons savent se placer à merveille pour que la proie ne leur manque pas; ils savent trouver le nid des processionnaires et s'y établir. Il ne m'est guère arrivé de défaire un nid de ces chenilles, où je n'aie rencontré quelques vers de cette espèce, et souvent j'y en ai trouvé cinq à six. Là, ils peuvent assurément manger autant qu'ils veulent; il n'y a pas de jour apparemment, où chacun d'eux ne fasse périr un bon nombre de ces chenilles ou de leurs chysalides, car ils continuent à se tenir dans les nids des processionnaires, après qu'elles se sont transformées en chrysalides.

» Ce ver n'est pas en tout tems précisément de même couleur; le tems où il paroît d'un plus beau noir est celui où il a besoin

de manger, ou au moins celui où il ne s'est pas rassasié à son gré. Quand il a bien mangé, quand il s'est, pour ainsi dire, trop guedé, comme il lui arrive souvent, sa peau devient tendue, les anneaux sont déboîtés, et laissent voir du brun sur le corps, et du blanc sur les côtés. A force de manger, il se met quelquefois dans un état où sa peau paroît prête à crever; il semble presque étouffé : ainsi, quoiqu'ils soient vifs et farouches dans d'autres tems, ils se laissent prendre alors et manier comme s'ils étoient morts; et j'ai souvent cru qu'ils l'étoient, ou au moins qu'ils étoient mourans. Mais quand leur digestion étoit avancée et qu'ils s'étoient vuidés, ils commençoient à se mouvoir, et à reprendre l'activité qui leur est ordinaire.

» J'ai vu quelquefois les plus gros de ces vers bien punis de leur gloutonnerie : lorsqu'elle les avoit mis hors d'état de se pouvoir remuer, ils étoient attaqués par d'autres vers de leur espèce, encore jeunes et assez petits, qui leur perçoient le ventre, et qui les mangeoient. Rien ne mettoit ces jeunes vers dans la nécessité d'en venir à une telle barbarie, car ils attaquoient si cruellement

leurs camarades, lorsque les chenilles ne leur manquoient pas ».

ESPÈCES.

1. Calosome callide; *calosoma callidum*. Fab. Syst. eleuth.

Carabus callidus. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 26, pl. IV, fig. 45, et pl. II, fig. 21.

Il a plus d'un pouce et demi de longueur. Tout son corps est noir; son corselet a une ligne longitudinale enfoncée; ses élytres ont quelques reflets bronzés : elles sont couvertes de stries légèrement crénelées, et l'on voit sur chacune trois rangées longitudinales de points enfoncés, cuivreux, brillans. — Il est de l'Amérique méridionale

2. C. rétus; *calosoma retusum*. Fab. Syst. eleuth.

Carabus retusus. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 27, pl. x, fig. 113.

Le dessous du corps de cet insecte est noir, ainsi que les pattes et les antennes. Le dessus est bronzé. Le corselet a une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, et deux impressions postérieures et

latérales; les élytres sont bronzées, un peu verdâtres, striées, avec trois rangées de points enfoncés, cuivreux sur chaque. Il est de la grandeur du calosome sycophante. — Il se trouve sur les bords de la mer, au pays des patagons.

3. C. de Madère; *calosoma Maderæ.*

Carabus Maderæ. Fab. — Oliv. Ent. 35, sp. 28, pl. VII, fig. 74.

Il est de la grandeur du calosome inquisiteur, et entièrement noir. Ses élytres ont des stries peu marquées, garnies de quelques points enfoncés, et l'on remarque sur chacune d'elles trois séries de petits points enfoncés, verdâtres. — Il se trouve dans l'île de Madère.

4. C. inquisiteur; *calosoma inquisitor.* Fab. Syst. eleuth.

Carabus inquisitor. Lin. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 40, pl. I, fig. 3. — *Le bupreste carré couleur de bronze antique.* Geoff. ins. t. I, p. 145, n° 6.

Il a près d'un pouce de long. Le dessous de son corps est d'un noir verdâtre, luisant; ses antennes et ses pattes sont noires. La tête, le corselet et les élytres sont couleur de bronze, verdâtre (dit *bronze antique*);

le corselet est finement ponctué. Les élytres sont striées, et l'on voit sur chacune trois séries de petits points enfoncés, de la même couleur que le fond de l'élytre.

On le trouve auxenvirons de Paris, mais il y est moins commun que le calosome sycophante.

5. C. SCRUTATEUR ; *calosoma scrutator*. Fab. Syst. eleuth.

Carabus scrutator. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 41, pl. III, fig. 32, *a. b.*

Il est un peu plus grand que le calosome sycophante. Son corps est en dessous bleuâtre, avec des taches dorées. Sa tête est noire antérieurement, bleue à sa partie postérieure, avec deux taches dorées; le corselet est bleu; les élytres sont striées, d'un verd foncé, avec trois rangées de points enfoncés sur chacune. Les pattes et les antennes sont noires : les cuisses sont violettes. — Il est de l'Amérique du nord.

6. C. RÉTICULÉ; *calosoma reticulatum*. Fab. Syst. eleut.

Carabus reticulatus. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 42, pl. XII, fig. 134, *a. b.*

Il est de la grandeur du calosome inqui-

siteur. Son corps est noir ; ses élytres sont réticulées, d'un verd bronzé ; son corselet est noirâtre, bordée de verd.

Souvent cet insecte est tout noir. — On le trouve en Allemagne, mais il y est très-rare.

7. C. SYCOPHANTE ; *calosoma sycophanta.* Fab. Syst. eleut.

Carabus sycophanta. Lin. — Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 43, pl. III, fig. 31. — *Le bupreste carré couleur d'or.* Geoff. tom. I, p. 144, n° 5.

Il est long de plus d'un pouce et demi ; le dessous de son corps, sa tête et son corselet sont d'un noir bleuâtre ; les bords de cette dernière partie sont verdâtres. Ses élytres sont chargées de stries fines, et marquées chacune de trois séries de points enfoncés à peine sensibles ; elles sont d'un verd doré, avec des reflets cuivreux sur le bord externe ; les pattes sont noires. — Il n'est pas très-rare aux environs de Paris.

8. C. RECHERCHEUR ; *calosoma indagator.* Fab.

Carabus indagator. Fab. Ent. syst. — Oliv. Ent. 35, sp. 44, pl. VIII, fig. 88.

La longueur de son corps égale celle du calosome sycophante, mais sa largeur est

moindre; il est noir, aptère; les bords de son corselet sont arrondis et relevés; ses élytres sont lisses, avec trois séries longitudinales de points enfoncés cuivreux. — On le trouve en Barbarie, et quelquefois, mais très-rarement, aux environs de Paris.

9. C. SOYEUX; *calosoma sericeum*. Fab. Syst. eleut.

Carabus sericeus. Fab. Ent. syst. — *Carabus auro-punctatus*. Payk. Mon. carab. 68 · 41. — Illig. Col. bor. 1, 142 - 4. — Ross. Faun. etr. 1, tab. 1, fig. 3.

Cet insecte que l'on trouve en Allemagne, quoique fort rarement, est ailé, noir; ses élytres sont presque striées, avec trois rangées de points enfoncés, cuivreux, sur chacune.

VINGT-CINQUIEME GENRE.

CARABE; *carabus*.

Le nom générique de *carabe*, qui semble n'être qu'une simple contraction du mot *scarabeus*, d'origine arabe, a été donné par Linnæus à un grand nombre d'insectes, dont j'ai formé ma famille des carabiques et que j'ai partagés en vingt-deux genres, dovt noici les noms : Elaphre, bembidion, anthie, graphiptère, brachine, lébie, odacanthe, agre, galérite, drypte pogonophore, loricère, nébrie, omophron, cychre, panagée, calosome, carabe proprement dit, celui qui nous occupe ici, licine, harpale, clivine et scarite. On pourra consulter l'histoire de chacun d'eux, afin de les connoître d'une manière plus particulière.

Geoffroi a donné aux insectes du genre *carabus* de Linnæus, le nom de *buprestis*, formé des mots *bous* (bœuf) *préthô* (enflammer), et qui servoit à désigner un animal qui faisoit périr les bœufs en leur causant une inflammation intestinale. Ce nom, que l'on a aussi appliqué à un genre d'insectes de la famille des sternoxes, ne lui

convient pas plus, et encore moins qu'à celui des carabes, car ces insectes de l'un et de l'autre genre ont des habitudes telles, qu'elles ne les exposent pas à être avalés par les bœufs, parmi les herbages dont ils font leur nourriture. D'abord les buprestes vivent, à l'état de larve, dans le bois mort, et, à l'état parfait, on ne les rencontre que sur les feuilles des arbres ou sur leurs troncs, où ils viennent déposer leurs œufs. De plus, ces insectes sont assez rares et n'ont pas la qualité caustique des cantharides, que l'on retrouve, quoique très-foiblement, dans les carabes. Ceux-ci, se trouvant presque toujours sous les pierres ou sous la mousse et ne montant jamais après les tiges des graminées, dont les bœufs ne mangent les sommités, sont très-rarement avalés par ces bestiaux, et quand ils le seroient par hasard, ils ne pourroient jamais leur causer d'inflammation intestinale, vu leur petite taille et la grande quantité d'aliment avec lesquels ils seroient mêlés.

Geoffroi a réuni les cicindèles aux carabes, et Linnæus a placé quelques-uns de ces derniers parmi les ténébrions. De Géer a changé le mot de *carabe* en celui de *carabé*, pour le rapprocher davantage de celui de

scarabé,

scarabé, dont il ne paroît être, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'un simple dérivé.

Quoi qu'il en soit, les insectes que je conserve sous la dénomination générique de *carabe*, joignent aux caractères qui font remarquer la famille des carabiques, à ceux qui font distinguer des autres sous-familles, celle des métalliques, les caractères suivans :

Leur corps est toujours d'assez grande taille, non rétréci antérieurement comme celui des cychres, ni déprimé comme celui des calosomes et des panagées, mais alongé et convexe; leur tête est assez large, arrondie en devant (celle des cychres est alongée et comme linéaire); leurs mandibules ne sont pas foibles comme celles des panagées, et leurs mâchoires ne sont pas courbées brusquement comme celles des calosomes; leurs palpes intermédiaires et postérieurs sont terminés par un article légèrement plus gros que les autres (dans les cychres et les panagées ce dernier article est très-dilaté).

Leur corselet est presque carré, plus large et arrondi en devant, concave en arrière, et terminé de chaque côté par un angle saillant. Leur abdomen est ovalaire, et leurs élytres sont à peine plus larges que

le corselet. Leurs jambes sont assez longues, et les antérieures sont sans échancrures, comme celles des cychres et des calosomes.

Les carabes ont, comme les bucliers, la propriété de faire sortir de leur bouche, lorsqu'on les prend, ou bien encore lorsqu'ils mangent, une liqueur noirâtre, d'une saveur très-âcre, et qui produit sur la peau l'effet de la poudre de cantharides ; aussi plusieurs médecins anciens pensoient que ces insectes pouvoient être employés dans les mêmes occasions que celles où l'on fait servir les cantharides. Cependant, regardant leur vertu vessicatoire comme un peu inférieure à celle de ces insectes, ils les faisoient prendre intérieurement, mais à petite dose, ou bien ils en faisoient des pessaires en les mêlant avec différences substances, et notamment avec des aromates. Les maladies pour la guérison desquelles les carabes étoient employés, étoient principalément le squirre à la matrice, la suppression de règles et autres maladies des femmes, ou bien encore l'hydropisie, la thympanite, etc.

Les carabes, comme tous les insectes de la même famille, se tiennent le plus souvent caches sous les pierres, ou sous la

mousse qui recouvre le pied des vieux arbres. Il en est cependant quelques-uns que l'on trouve courant en plein jour et à découvert dans les chemins et dans les champs; certaines espèces ne quittent jamais les forêts. Tous courent très-vîte, et sont très-carnassiers. Pour les espèces des environs de Paris, la nourriture consiste principalement en larves d'insectes, en insectes herbivores, tels que les hannetons, les cétoines, etc., ou bien encore en insectes carnassiers; il n'est pas rare même de voir deux carabes d'une même espèce, déjà à moitié mangés, achever mutuellement de se dévorer.

Le genre des carabes, quoique bien restreint, selon notre manière de voir, comprend cependant encore un grand nombre d'espèces, qui la plupart sont ornées des couleurs les plus brillantes.

ESPÈCES.

1. Carabe scabreux; *carabus scabrosus*. Oliv.

Ent. 35, sp. 7; pl. VII, fig. 83. — Fab. Syst. eleut.

Il a trois pouces environ de longueur; le dessous de son corps est noir; le dessus

est d'une belle couleur métallique violette; ses antennes, ses mandibules et autres parties de la bouche, ainsi que les pattes, sont noires; sa tête est violette et raboteuse; son corselet est aussi violet et raboteux ; ses élytres sont très-rugueuses, presque variolées, réunies, et ne recouvrent point d'ailes membraneuses.

Cet insecte, dont il existe une variété toute noire, se trouve à Constantinople.

2. C. CHAGRINÉ ; *carabus coriaceus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 9, pl. 1, fig. 1, *a. b.* — *Le bupreste noir chagriné*. Geoff. t. I, p. 141.

C'est un des plus grands carabes connus, après le scabreux. Il est aptère et tout noir, luisant en dessous et mat en dessus; son corselet est légèrement rebordé, finement pointillé, marqué d'une ligne longitudinale enfoncée; ses élytres sont chagrinées.

Cet insecte n'est pas très-commun aux environs de Paris ; on le trouve sous les pierres et dans les lieux humides.

3. C. VIOLET; *carabus violaceus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 10, pl. x, fig. 39. — Panz. Faun. germ. fasc. 4, tab. 4.

Il est plus alongé et moins convexe que

le précédent. Son corps, ses pattes, sa tête, ainsi que les parties de sa bouche, et ses antennes, sont noirs; son corselet est très-finement ponctué, noir, avec les bords latéraux violets; ses élytres sont réunies, très-légèrement chagrinées, sans stries ni cannelures; elles sont noires, avec les côtés extérieurs violets. — Il se trouve en Allemagne et jamais aux environs de Paris.

4. C. CISELÉ; *carabus cœlatus*. Fab. Syst. eleuth.

Il est de la grandeur du carabe violet; son corps est noir; sa tête est lisse; les bords de son corselet sont relevés et marqués de points enfoncés nombreux et de cicatrices assez profondes; les élytres sont aussi noires, très-rugueuses, à bords externes bleus métalliques; ses pattes sont noires. — On le trouve en Allemagne.

5. C. EMBROUILLÉ; *carabus intricatus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 11, pl. 1, fig. 11.

Il n'est guère moins grand que le carabe chagriné, et ses formes sont à peu près les mêmes que celles du carabe violet; ses élytres seulement sont raboteuses et marquées de trois lignes longitudinales élevées

interrompues par quelques points enfoncés; tout son corps est noir, ainsi que sa tête et ses élytres, le bord extérieur excepté; son corselet est entièrement violet. — On le trouve dans le midi de la France.

6. C. PURPURIN; *carabus purpurascens.* Fab.

Le bupreste azuré. Geoff. Ins. 1, p. 144, n° 4. — Oliv. Ent. 35, sp. 12, pl. IV, fig. 40; et pl. 5, fig. 48. — Panz. Faun. germ. fasc. 4, tab. 4.

Il est plus alongé que le carabe violet; son corps est noir luisant en dessous, et noir violet en dessus; son corselet est finement pointillé, bordé d'une belle couleur violette métallique; ses élytres sont chargées de stries très-fines et très-rapprochées les unes des autres; leur bord extérieur est coloré du même violet dont le corselet est entouré.

Il est assez rare autour de Paris. Je l'ai trouvé fréquemment à Fontainebleau sous la mousse qui couvre les rochers, ou sous celle qui garnit le pied des arbres.

7. C. BLEU; *carabus cyaneus.*

Oliv. Ent. 35, sp. 13, pl. III, fig. 47. — Payk. Mon. carab. n° 2.

Il est plus grand et de forme moins alongée que le précédent; son corps, d'un noir luisant

est aussi plus renflé; sa tête est noire; son corselet, sillonné à sa partie antérieure, est d'un violet foncé; ses élytres ne sont point réunies; leur couleur est le noir violet, et leur surface est raboteuse. — Il est très-rare aux environs de Paris.

8. C. ESPAGNOL; *carabus hispanus*. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 14, pl. 1, fig. 9.

Il est de la forme du carabe purpurin; son corps est noir; sa tête d'un noir violet; son corselet violet brillant, finement pointillé; ses élytres, légèrement raboteuses, d'un verd doré très-brillant, avec des reflets d'un rouge cuivreux sur les bords. — Il se trouve dans les provinces méridionales.

9. C. SPLENDIDE; *carabus splendens*. Oliv.

Ent. 35, sp. 15, pl. 1, fig. 2.

Ses formes sont celles des espèces précédentes; le dessous de son corps est noir, avec quelques légers reflets verdâtre; sa tête est verte; son corselet est d'un verd doré, avec les bords dorés; ses élytres sont très-lisses, d'un verd doré brillant, avec les bords aussi dorés. — On le trouve dans les Pyrénées.

10. C. CAROLINOIS; *carabus carolinus*. Fab.

Il est noir; son corselet et ses élytres sont très-lisses, d'un verd doré. — On le trouve dans le midi de la Caroline.

11. C. PERLÉ; *carabus gemmatus*. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 21, pl. III, fig. 3. — Payk. Mon. carab. n° 6. — *Carabus striatus*. De Géer, Mém. tom. IV, p. 90, pl. III, fig. 2. — *Carabus hortensis*. Schranck. Enu. ins.

Le dessous du corps, la tête, les antennes et les pattes de cet insecte sont noirs; le corselet est noir, avec les bords latéraux quelquefois d'un violet métallique; ses élytres sont chargées de stries très-fines et très-serrées. On remarque sur chacune trois rangées de points enfoncés, bilobés, cuivreux; comme le corselet elles sont noires, avec le bord extérieur violet.

La forme de son corps est plus raccourcie et plus bombée que celle des carabes précédens; son corselet est aussi plus large. — On le trouve en Europe.

12. C. JARDINIER; *carabus hortensis*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 21, pl. IV, fig. 35, *a*. — Panz. Faun. germ. fasc. 5, tab. 2. — *Carabus nemoralis*. Illig Col. bor.

Sa forme est la même que celle du carabe perlé, avec lequel on l'a confondu; le dessous de son corps, ses pattes et sa tête sont noirs; son corselet est d'un bronzé noirâtre, avec les bords latéraux violâtres; ses élytres sont chagrinées, d'un bronzé noirâtre, avec trois rangées de points enfoncés, cuivreux, et le bord latéral d'un noir violet.

On le trouve dans le nord de l'Europe. Il est plus commun aux environs de Rouen et en Suisse, qu'aux environs de Paris. Il n'habite que les forêts.

13. C. ENFUMÉ; *carabus tœdatus*. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 23, pl. VI, fig. 65.

Ce carabe, de l'Amérique du nord, est un peu plus petit que le précédent. Tout son corps est noir, à l'exception des élytres qui sont brunes; son corselet est presque chagriné; ses élytres sont presque lisses ou sans stries bien marquées, avec trois rangées de points enfoncés, non brillans comme ceux qu'on remarque sur les élytres des espèces précédentes.

14. C. CAMPAGNARD; *carabus arvensis*. Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 24, pl. IV, fig. 33, *b*. — Payk. Mon. carab. n° 10.

Il ressemble beaucoup au précédent par sa forme générale; son corps est d'un cuivreux noirâtre; sa tête et son corselet sont aussi de cette couleur; ses élytres sont noirâtres, striées, avec trois rangées de petits points enfoncés bronzés; les antennes sont noires. — On le trouve en Allemagne.

15. C. DE SCHEIDLER; *carabus Scheidleri*. Fab.

Panz. Faun. germ. fas. 66. — Creutz. ins. 133.

Il est de la grandeur du carabe campagnard, ou un peu plus petit; son corps et ses pattes sont noirs; ses élytres sont vertes, très-finement striées, avec un assez grand nombre de petits points enfoncés, épars; leur suture est violette. — On le trouve en Autriche.

16. C. IRRÉGULIER; *carabus irregularis*. Oliv.

En. 35, sp. 225, pl. XI, fig. 131.

Il est plus petit que le carabe perlé, et beaucoup plus déprimé; le dessous de son corps et ses pattes sont noirs; sa tête et son corselet sont cuivreux; ses élytres, de forme ellipsoïdale, sont légèrement raboteuses, bronzées, avec le bord extérieur cuivreux; leur surface est chargée de quelques

points irrégulièrement placés, enfoncés et d'un cuivreux doré. — On le trouve en Prusse.

17. C. DE CREUTZER; *cychrus Creutzeri.* Fab.

Il est déprimé comme le carabe irrégulier et à peu près de la même taille; son corps est noir; ses élytres sont planes, à bords relevés, striées et marquées de trois rangées de points enfoncés. — On le trouve en Allemagne.

18. C. GLABRE; *carabus glabratus.* Payk.

Payk. Mon. carab. n° 5. — Oliv. Ent. 35, sp. 29, pl. x, fig. 112.

Il est de la grandeur du carabe violet; son corps est noir, lisse, convexe; son corselet a une échancrure postérieure; ses élytres sont très-lisses. — On le trouve en Allemagne.

19. C. SUTURAL; *carabus suturalis.* Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 31, pl. vi, fig. 71.

Ce bel insecte, de la grandeur du carabe doré, a le dessous du ventre d'un noir bronzé; le dessous du corselet et de la poitrine d'un verd cuivreux; la tête verte;

le corselet légèrement raboteux, verd, avec les bords extérieurs dorés; les élytres striées, vertes, avec la suture et le bord extérieur dorés. — On le trouve à la terre de Feu.

20. C. MARGINAL; *carabus marginalis*. Fab.

Illiger, Col. bor. 1, 148 - 70. — Panz. Faun. germ. fasc. 9, tab. 7.

Il est noir, lisse; son corselet et ses élytres sont bordés de verd doré. — On le trouve en Prusse et en Allemagne.

21. C. DORÉ; *carabus auratus*. Lin. Fab.

Le bupreste doré et sillonné à larges bandes. Geoff. Ins. t. I, p. 142, sp. 2. — Oliv. Ent. 35, sp. 30, pl. v, fig. 51, *a. b. c.*

Cet insecte est un des plus beaux et des plus communs des environs de Paris. Il a un pouce et demi environ de longueur; son corps est noir en dessous; sa tête et son corselet verd cuivreux; ses élytres réunies, marquées chacune de trois sillons lisses; elles sont d'un verd doré, avec les bords latéraux cuivreux; les pattes, la base des antennes et les mandibules sont rougeâtres; il n'y a de brun que l'extrémité des antennes et des palpes; les tarses sont noirs.

Cet insecte, connu de tout le monde sous le nom de *vinaigrier*, a été confondu, par

Olivier, avec le carabe doré-brillant figuré dans son Entom. pl. 11, fig. 51 *d*.

22. C. DORÉ-BRILLANT; *carabus auro-nitens*. Fab.

Panz. Faun. germ. fas. 4, tab. 6. — Oliv. Ent. 35. *Carabus auratus*. Variet. pl. 11, fig. 51 *d*.

Il est à peu près de la taille et de la forme du carabe doré; son corps est noir; sa tête et son corselet sont dorés brillans; ses élytres sont aussi de cette couleur, et marquées de trois larges sillons, qui, au lieu d'être lisses comme ceux des élytres du carabe doré, sont rugueux comme ceux des élytres du carabe brillant; la partie la plus élevée des côtes qui séparent ces sillons n'est pas noire comme dans ce dernier insecte; les parties de la bouche et les antennes, à l'exception du premier article, sont noires ainsi que les tarses. Toutes les cuisses et l'article de la base des antennes sont roux; les jambes sont brunes. — On le trouve en Saxe.

23. C. BRILLANT; *carabus nitens*. Lin Fab.

Oliv. Ent. 35, sp. 38, pl. 11, fig. 18.

Il n'a guère qu'un pouce de longueur; est convexe et a la forme du carabe doré-brillant. Le dessous de son corps et ses pattes sont noirs, ainsi que ses antennes; sa

tête est bronzée ; son corselet est légèrement raboteux, d'une belle couleur de cuivre rouge ; ses élytres sont d'un verd doré brillant et marquées de trois côtes elevées noires. — Il est très-rare en France.

24. C. GRANULÉ ; *carabus granulatus*. Lin. Fab.

Le bupreste galonné. Geoff. ins. t. I, p. 143 — Oliv. Ent. 35, sp. 32, pl. II, fig. 15, et fig. 20, *a. b.*

Il est plus grand que le carabe doré ; son corselet est aussi plus large que celui de cet insecte, à sa partie postérieure. Le dessous de son corps, ses pattes, ses antennes et les parties de sa bouche sont noirs ; sa tête et son corselet sont bronzés ; ses élytres sont aussi bronzées cuivreuses, souvent violettes ; elles supportent trois lignes longitudinales de points élevés, oblongs, séparées par trois lignes continues aussi élevées.

Il est fort commun aux environs de Paris ; cependant moins que le carabe doré. On le trouve comme lui dans les champs.

25. C. GRILLÉ ; *carabus clathratus*. Lin. Fab.

Carabus clathratus. Payk. Mon. carab. n° 8. — Oliv. Entom. 35, sp. 32, pl. V, fig. 59, et pl. XI, fig. 59, *b.*

Il ressemble beaucoup au carabe granulé,

mais il est un peu plus petit ; son corps est noir en dessous, ainsi que ses pattes, sa tête et ses antennes ; son corselet est bronzé, légèrement cannelé, avec un enfoncement de chaque côté vers le bord postérieur, qui est sinué ; ses élytres sont bronzées et ont des stries élevées entre lesquelles on aperçoit des rangées de points oblongs peu élevés, séparés les uns des autres par des impressions dorées assez grandes. — Il se trouve dans le nord de l'Europe.

26. C. ENCHAINÉ ; *carabus catenulatus.* Scop. Fab.

Scop. Faun. carn. 264. — Schranck, Enu. ins. aust. p. 207, n° 390. — Oliv. Ent. 35 ; sp. 34, pl. III, fig. 29.

Il est de la grandeur du carabe granulé ; son corps est noir en dessous et ordinairement violet, quelquefois verd bronzé en dessus ; ses élytres ont trois stries longitudinales de points élevés, entre lesquelles se voient trois lignes élevées, égales et sans interruption.

La variété violette est assez commune dans les grandes forêts du nord de la France.

27. C. NODULEUX, *carabus nodulosus* et *variolosus*. Fab.

Il est de la grandeur du carabe enchaîné; tout son corps est noir; ses élytres sont marquées de larges et profondes cicatrices. — On le trouve en Hongrie.

28. C. VAGABOND; *carabus vagans*. Oliv.

Entom. 35, sp. 39, pl. III, fig. 23.

Il ressemble au carabe granulé, mais il est plus petit et plus raccourci; tout son corps est noir; ses élytres ont chacune trois rangées de points élevés, entre lesquelles sont trois lignes longitudinales élevées, peu saillantes.

Olivier l'a trouvé fréquemment dans les champs de Fréjus en Provence.

29. C. SCABRIUSCULE; *carabus scabriusculus*. Oliv.

Ent. 35, sp. 50, pl. IV, fig. 38, et pl. XI, fig. 38, *b*.

Il est une fois plus petit que le carabe doré; tout son corps est noir; son corselet est lisse, rebordé; ses élytres sont chagrinées avec deux ou trois rangées de points enfoncés, à peine marqués. — On le trouve en Hongrie.

30.

30. C. CONVEXE; *carabus convexus*. Fab.

Illig. Col. bor. 1, 149-12. — Paykul. Monogr. carab. n° 15.

Il est deux fois plus petit que le carabe doré, et beaucoup plus renflé à proportion; tout son corps est noir; son corselet est échancré postérieurement; ses élytres sont très-finement striées. — Il est assez rare autour de Paris.

VII. MÉLANCHLÈNES; *melanchlæni*.

La saillie de la lèvre inférieure, la figure de son bord supérieur, qui présente trois divisions, dont celle du milieu coriacée, plus épaisse, tronquée, avec quelques poils, et les deux latérales membraneuses, en forme de dents, caractérisent cette famille. Ici, les palpes sont presque toujours filiformes, ou leur dernier article n'est guère plus gros que les précédens; les jambes antérieures sont toujours échancrées. Le plus grand nombre de ces insectes n'offrent que des couleurs obscures. J'ai donné à cette division le nom de *mélanchlènes*, qui veut dire *habillé de noir*. Les genres licine et harpale le composent.

VINGT-SIXIEME GENRE.

LICINE; *licinus.*

Des mandibules très-obtuses et échancrées à leur extrémité, donnant à la partie antérieure de la tête une figure arrondie, distinguent ce genre des autres de la même famille, particulièrement de celui d'harpale. Les licines ont le corps en carré alongé, déprimé, plan en dessus; la tête est un peu plus étroite que le corselet; la lèvre supérieure ne paroît presque pas, étant proportionnellement plus petite que dans les autres carabiques et en dessous du niveau de la face de la tête, nouveau caractère qui signale ces insectes. Le corselet est de la largeur des élytres, assez grand, en carré orbiculaire, concave au bord antérieur, et même au bord postérieur, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs; les élytres sont entières, avec un leger sinus à leur extrémité. Les jambes antérieures sont échancrées.

Ces insectes se trouvent sous les pierres. Je n'en connois encore que quatre espèces, dont la plupart sont de l'Europe tempérée et méridionale.

ESPECES.

1. Licine échancré; *licinus emarginatus.*

Carabus emarginatus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. xiii, fig. 150. — *Carabus cassideus.* Fab. — *Carabus depressus.* Panz. Faun. germ. 31, n° 8.

Il a environ six lignes de long; son corps est d'un noir mat, et paroît uni; mais ses élytres vues à la loupe sont finement ponctuées et finement striées. — Il se trouve en Prusse et aux environs de Paris, mais il est rare.

2. L. agricole; *licinus agricola.*

Carabus agricola. Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. v, fig. 53.

Il ressemble beaucoup à l'espèce précédente pour la grandeur et la couleur; ses élytres ont trois lignes longitudinales élevées. — Olivier l'a trouvé dans les champs de la ci-devant Provence.

3. L. silphoïde; *licinus silphoides.*

Carabus silphoides. Rossi, Faun. etrusc. tab. 1. — *Carabus punctatulus.* Fab. Syst. ent. *Silphoides* ejusd. Syst. eleut.

Cette espèce diffère peu de la précédente;

les élytres sont finement raboteuses, et ont chacune environ neuf stries.

Je l'ai rencontrée dans les champs, au midi de la France, sur-tout aux environs de Bordeaux : elle n'est pas rare en Espagne.

4. L. BIPUSTULÉ ; *licinus bipustulatus.*

Carabus bipustulatus. Fab. — *Carabus crux-minor.* Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VIII, fig. 96. — Panz. Faun. germ. 16, n° 3.

Son corps est long d'environ deux lignes et demie, noir, avec la base des antennes, le corselet, les élytres et les pattes fauves; les élytres sont striées et ont une grande tache noire, échancrée en croissant, du côté de la suture. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

VINGT-SEPTIÈME GENRE.

HARPALE; *harpalus.*

SOUS cette dénomination, qui signifie *vivant de rapines*, je comprends des insectes réunis jusqu'à ce jour avec les carabes, qui forment même la partie la plus nombreuse de ce genre dans Fabricius. La figure de la lèvre inférieure des harpales, ses proportions relatives éloignent sensiblement ces insectes des carabes proprement dits; on peut aisément les en distinguer au premier coup d'œil en examinant leurs jambes antérieures; ces parties ont une échancrure qui manque aux jambes des seconds; mais comme plusieurs carabiques conviennent sous ce rapport avec les harpales, il faut y joindre d'autres caractères : nous trouverons que la masse des notes distinctives des harpales peut être rendue ainsi : Jambes antérieures non palmées, échancrées au côté interne; élytres entières; palpes filiformes, points subulés; corps alongé, et dont le corselet n'est pas très-court; tête n'ayant point de cou distinct; mandibules pointues,

sans dent remarquable au côté interne. Ces caractères n'isolent les harpales que des autres carabiques; il faudroit en augmenter le nombre si on vouloit généraliser davantage.

Les harpales n'offrent point, pour la plupart, de couleurs brillantes : destinés à vivre sous les pierres, dans des lieux obscurs, ils n'avoient pas besoin de frapper nos regards par de l'éclat ; le noir est la teinte ordinaire de leur corps ; plusieurs néanmoins ne portent point d'habits de deuil ; une belle couleur verte, le rouge cuivreux, le bronzé les ornent et les font remarquer. Ces insectes courent vite et se nourrissent d'autres petits animaux de leur classe ; leurs larves se tionnent aussi sous les pierres. En général, elles sont alongées, cylindracées, un peu aplaties, composées de douze anneaux couverts d'une peau écailleuse et brune, légèrement velue ; le dernier est raboteux, a sur les côtés quelques éminences, et se termine par deux petites cornes dures et échancrées à leur extrémité. La tête ressemble à un autre segment plus court ; elle peut s'enfoncer dans le premier anneau jusqu'aux petits grains qui répondent aux yeux ; la bouche offre en petit les organes

que l'on voit à celle de l'insecte parfait ; le dessous du corps est moins écailleux que le dessus ; l'anus paroît saillir en une pièce tubulaire.

L'étude de ces larves mériteroit d'être suivie ; on ne trouve presque rien à cet égard dans les auteurs entomologistes. Goedart nous a donné des observations sur les métamorphoses d'une espèce d'harpale que je crois être le *leucophthalme* de Fabricius, ou son *striola*. Goedart appelle la larve de cet insecte, tom. I, expér. 66, *ver destructeur de chenilles*. Il s'exprime ainsi : « Ces deux vers, marqués de la lettre A, sont sans difficulté les ennemis et les vainqueurs des chenilles ; ils ont chacun au devant de la tête comme deux pinces qui, étant serrées, forment une espèce d'anneau dont ils attrapent adroitement les chenilles par le ventre, en sorte qu'elles y demeurent attachées : aussitôt la chenille, se sentant blessée, se tourmente fort, et se lance d'un côté et d'autre pendant que le ver demeure tout étendu sans mouvement, comme s'il étoit mort ; et plus cette pauvre chenille se désespère, plus elle ouvre sa plaie ; et qui plus est, lorsque le ver la quitte, l'endroit où il l'a pincée s'enfle aussitôt, ce qui

paroît être un effet du venin qu'il jette. Ce ver est fort bien avantagé pour la défensive, tellement que les chenilles ne lui peuvent pas nuire facilement. Il est d'un jaune luisant, et beau à merveille; mais il ne vit guère plus de deux jours; ce que j'ai expérimenté, ayant été obligé d'y en remettre un qui étoit presque mort, lequel, aussitôt qu'il eut repris un peu de vigueur, rentra plus avant dans la terre.

» Cette espèce d'insecte souffre aisément le froid, et j'ai trouvé en hyver que tout étoit encore gelé deux pieds dans la terre pendant que le dessus étoit un peu dégelé, qu'ayant fouillé tant soit peu, il en sortit un ver et une mouche à miel. J'ai pris l'un et l'autre, et les ai mis ensemble pour voir ce qui en arriveroit : aussitôt le ver se saisit de la mouche avec ses deux pinces; je les vis se tourmenter durant quelque tems, comme s'ils eussent été dans un grand combat, au bout duquel cette mouche n'en pouvant plus, et ayant beaucoup de peine à respirer, tâchoit à s'évader; mais il lui étoit impossible, d'autant qu'ils étoient tous deux dans un baquet, et que la mouche ne pouvoit pas, à cause du grand froid, se servir de ses ailes. Je vis encore en même

tems un pareil combat entre une mouche à miel et une chenille que j'avois tirée de la terre. Les deux vers qui sont représentés dans cette figure ne sont pas différens de nature, et l'un et l'autre, étant jetés au feu, rendent une flamme pareille à de l'huile qui brûle. J'ai nommé ce ver, à cause des effets que j'ai rapportés, le *destructeur des chenilles* ».

Goedart continue l'histoire de cette larve dans le second volume de ses Mémoires (expérience 19e) ; le lecteur profitera de ses observations, et trouvera dans ses réflexions ridicules un sujet d'amusement.

» Dans la 66e expérience du premier livre de cette métamorphose naturelle, j'ai représenté au vif certaines espèces de vers qui tuent toutes sortes de chenilles, et dans le même endroit j'en ai décrit les qualités, les armes et les opérations ; mais parce que je me trouvois destitué d'expérience lorsque je fis imprimer le premier Traité, et que je ne pouvois rien dire de certain touchant la transformation à laquelle ils sont assujettis, et la production qui en arrive, j'ai été obligé de le passer sous silence : mais, comme j'ai examiné à cette heure la chose avec plus

de soin, je ne serai pas hors de propos de coucher ici par écrit ce que j'en ai découvert par succession de tems.

» Ce ver donc, appelé *le destructeur des chenilles*, s'est disposé au changement le second juin, et a demeuré dans la même posture jusqu'au 24 septembre, comme il se voit tracé au milieu de la planche, et alors il a produit cet animal qui est représenté au dessous, un animal semblable en tout à son père, à qui on peut approprier ces proverbes : Tel ouvrier, tel ouvrage; tel pot, tel couvercle; telle dent, telle morsure; telle semence, telle moisson; tel père, tel fils. Ce ver porte deux serres en forme de pincettes qu'il fourre dans le ventre des chenilles, les tue, et en suce toute la substance; de même aussi cet insecte qui en est produit est garni de deux crochets, dont il perce et crève les œufs des fourmis et des taupe-grillons, en quelque endroit qu'il les trouve : il combat aussi fort opiniâtrement avec ses semblables, particulièrement quand il n'a rien mangé de trois jours; c'est alors qu'il se sert vigoureusement de ses deux trompes, et témoigne sa vaillance à la manière du ver, dont il a pris la méchanceté

avec la naissance, comme la perversité des méchans ne se contracte pas tant par habitude qu'elle provient de la Nature.

Goedart, après avoir donné plus de développement à cette idée, en citant l'évangile et un ancien poëte, compare cet insecte, à raison de ses changemens de couleur, au crocodile, au lézard. « Ainsi, il reçoit des couleurs diverses, comme le mauvais drap perd facilement son lustre, dont les flamands ont accoutumé de dire qu'un mauvais drap change aisément de couleur. La première année, il est de couleur verte et blafarde, luisant sur le devant, de couleur plus vive sur la tête, et de couleur de pourpre sur le derrière, et retient toutes les couleurs jusqu'à la deuxième année; car alors il devient noir comme de la poix ou du jayet, et paroît beaucoup plus méchant qu'auparavant... Ces animaux, la seconde année, ne molestent pas seulement les chenilles, mais attaquent aussi les autres insectes et combattent jusqu'à la mort, particulièrement si on les laisse jeûner deux fois vingt-quatre heures.

» Si on leur présente des œufs de fourmis, ou des taupe-grillons, ils les saisissent avidement et hument toute la substance, comme

les écureuils sucent les œufs des poules; dont aussi ils prennent leur nom chez les flamands. Comme ce petit animal est l'ennemi de tous les insectes et tâche de les dévorer, il n'a pas moins ses adversaires qui le poursuivent de tout leur pouvoir, et particulièrement les taupe-grillons qui leur dressent des embûches, et font des mines tout à l'entour de leurs nids, là où ils sont aux aguets pour les engloutir; et comme eux ont accoutumé d'exterminer les chenilles, ils sont payés de la même monnoie, et comme ils ont traité les taupe-grillons lorsqu'ils n'étoient pas encore éclos; ainsi les traitent les taupe-grillons à leur tour, quand ils sont dans leur vigueur, puisqu'ils les surpassent de beaucoup en force.

» Ces vers sont dans leur deuxième année devant qu'ils subissent aucun changement, et ne muent pas la peau qu'à mesure qu'ils prennent une nouvelle forme, et alors ils quittent leur première peau à la manière des serpens et deviennent blanchâtres; et on voit, de chaque côté, des ailes qui commencent à pousser, comme ils ont aussi la tête et les pieds couverts d'une petite membrane ou bien d'une pellicule qui augmente en même tems que les pieds croissent, et vient à la

fin à tomber. Or il semble que cette petite membrane leur est donnée pour servir à conserver leurs membres pendant qu'ils sont dans l'état de transformation, laquelle étant parachevée, ils paroissent être sans vie et sans mouvement, se tenant fermement attachés à une petite motte de terre qu'ils se font eux-mêmes. J'ai appelé ce ver pour y mettre de la différence d'avec les autres *mange-œufs des grillons* ».

Le genre des harpales est d'une étude difficile, attendu qu'il est très-nombreux en espèces, et que ces espèces se ressemblent beaucoup quant aux formes et aux couleurs. Il faut observer avec beaucoup d'attention la figure du corselet, ses proportions relatives, sa surface et celle des élytres, ou en remarquer avec soin les inégalités; il faut encore découvrir si ces insectes ont des ailes, parce qu'on ne les voit que rarement en faire usage; plusieurs même n'en ont pas; on doit, en un mot, tenir compte des plus petites différences que présentent les parties de leur corps.

Les harpales des dernières divisions ont la forme des scarites. Olivier en a même placé une grande partie dans ce genre; la bouche de ces harpales m'ayant paru sem-

blable à celle des autres, leurs antennes et leurs jambes antérieures étant les mêmes, je n'ai pas cru devoir en faire des scarites. J'ai laissé avec les harpales le cujuje rufipède de Fabricius. Des recherches ultérieures sur cet insecte m'ont cependant déterminé à en former un nouveau genre que j'ai nommé *siagone*.

Les harpales forment un groupe très-nombreux en espèces. Nous ne ferons connoître que celles qui se trouvent en Europe et que nous avons eu occasion d'observer.

ESPECES.

+ *Corselet point séparé des élytres par un grand étranglement; élytres ayant un pli ou un rebord à leur base, dans toute leur largeur.*

* *Corselet plus étroit que l'abdomen dans toute sa longueur, et cordiforme.*

1. HARPALE LEUCOPHTHALME; *harpalus leucophthalmus.*

Carabus leucophthalmus. Lin. — *Carabus spiniger.* Paykul. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. v, et pl. XII, fig. 58. — *Carabus planus.* Fab. — Panz. Faun. germ. 11, n° 4.

Cette espèce est véritablement le carabe leucophthalme de Linnæus. Elle est longue

d'environ dix lignes, ailée, noire en dessus, d'un noir brun en dessous; les antennes, leur base exceptée, sont d'un brun foncé; les élytres ont des stries peu marquées, et formées par des points; les appendices des cuisses postérieures se terminent en pointe aiguë. — Cette espèce se trouve en Europe. Elle se tient à Paris, dans les caves.

2. H. TERRICOLE; *harpalus terricola.*

Carabus terricola. Payk. Illig. — Panz. Faun. germ. 30, n° 3. — Oliv. Ent. t. III, n° 35, pl. XI, fig. 124.

Il ressemble à l'harpale leucophthalme, mais il est un tiers plus petit; la tête et le corselet sont noirs; le dessous du corps et les cuisses sont d'un noirâtre brun; les élytres sont noires, avec une teinte violette, striées; les stries ont de petits points enfoncés, peu distincts; les antennes, les jambes et les tarses sont d'un brun foncé. Cet insecte est aptère. — Il est assez rare en France.

3. H. FASCIÉ DE POINTS; *harpalus fasciato-punctatus.*

Carabus fasciato-punctatus. Fab.

Il a la forme de l'harpale terricole; son corps est aptère, très-noir, luisant, long

d'environ sept lignes; le corselet a au milieu une ligne longitudinale enfoncée, et de chaque côté un enfoncement linéaire très-marqué ; les élytres sont striées, et ont dans leur longueur plusieurs points enfoncés, coupant les stries, dont plusieurs disposés par paires ; les antennes sont d'un brun rougeâtre, ainsi que l'origine des pattes, et un peu les jambes et les tarses. — Il se trouve en Allemagne.

4. H. FLAVICORNE; *harpalus flavicornis.*

Carabus flavicornis. Fab. Illig. Panz.

Il est un peu plus grand que l'harpale terricole, et lui ressemble par la forme; il est seulement proportionnellement plus large dans ses parties, notamment le corselet. Son corps est noir, peu luisant en dessus, mat sur les élytres; les antennes, la lèvre supérieure, les palpes, les bords du corselet et les pattes sont fauves; les élytres ont des stries légères qui paroissent un peu ponctuées; le disque a deux grandes taches rougeâtres. — Il se trouve en Allemagne.

5. H. SIMILAIRE; *harpalus assimilis.*

Carabus assimilis. Paykul.

Il a la forme de l'harpale leucophthalme; mais il est de moitié plus petit, et ailé; son corps

corps est noir, déprimé; sa tête et son corselet sont plus étroits que l'abdomen; les antennes sont noirâtres; le corselet a ses bords latéraux aigus, un peu relevés; il n'a point d'impressions postérieures; les élytres sont striées profondément; leur extrémité a un sinus extérieur; les pattes sont d'un noir brun.

Cette espèce est fort rare; le docteur Schreibers me l'a envoyée de l'Allemagne. Elle est figurée dans Panzer, Faun. germ. pl. LXXIII, n° 9, sous le nom d'*affinis*.

6. H. VERD; *harpalus prasinus*.

Le bupreste à étuis verds et bruns. Geoff. Hist. des ins. — *Buprestis bicolor.* Fourc Ent. paris. — *Carabus prasinus.* Fab. *Carabus viridanus.* Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. v, fig. 55. — Panz. Faun. germ. 16, n° 6.

Sa tête et son corselet sont d'un verd bronzé; la base des antennes, les élytres et les pattes sont fauves; les élytres sont striées, et ont, depuis le milieu de la longueur jusques près de l'extrémité, une grande tache arrondie, discoïdale, d'un noir bleuâtre ou verdâtre; le dessous du corps est noir.

Le carabe verd d'Olivier (*carabus prasinus*, Thunberg) n'est, à ce qu'il me

paroît, qu'une variété plus foncée. — Cet insecte est commun en France sous les pierres. Il a des ailes.

7. H. OBLONG; *harpalus oblongus.*

Carabus oblongus. Fab. — *Carabus tæniatus.* Panz. Faun. germ. 34, n° 3.

Il est long de deux lignes et demie, d'un brun noirâtre, luisant, avec les antennes, les élytres et les pattes d'un brun plus clair; les mandibules ne font point de saillie; le corselet est en cœur, avec un sillon longitudinal au milieu, et les côtés, près des angles postérieurs, rugosules; les élytres ont des stries ponctuées. — Des environs de Paris.

8. H. PALLIPÈDE; *harpalus pallipes.*

Carabus pallipes. Fab. — *Carabus pavidus.* Panz. Faun. germ. 73, n° 6.

Il ressemble au précédent, mais il est un peu plus grand; le corps est d'un brun noirâtre, avec les antennes et les pattes d'un jaune pâle; les élytres ont des stries simples. — Des environs de Paris.

9. H. POLI; *harpalus pumicatus.*

Carabus pumicatus. Panz. Faun. germ. 30, n° 16.

Il ressemble singulièrement à l'harpale

oblong, mais il en diffère par ses mandibules fort avancées ; son corps est d'un brun foncé, avec les antennes et les pattes d'un brun fauve ; les élytres ont des stries pointillées. — Des environs de Paris.

* * *Corselet presque orbiculaire, arrondi aux angles postérieurs.*

10. H. SIX-POINTS ; *harpalus sex-punctatus.*

Carabus sex-punctatus. Lin. Fab. — *Le bupreste à étuis cuivreux.* Geoff. Hist. des ins. — Oliv. Entom. t. III, nº 35, pl. v, fig. 50. — Panz. Faun. germ. 30, nº 13.

Il a près de quatre lignes de long ; son corps est verd, plus clair et plus brillant, quelquefois même cuivreux sur la tête et le corselet ; les élytres sont d'un beau rouge cuivreux, striées, sinuées à l'extrémité, avec le bord extérieur verd ; on voit trois à cinq points enfoncés dans les seconde et troisième stries, en commençant à compter à la suture. Il a des ailes. — En Europe.

11. H. NIGRICORNE ; *harpalus nigricornis.*

Carabus nigricornis. Fab. — Panz. Faun. germ. 6, nº 4.

Il est très-rapproché de l'harpale six-points, et un peu plus petit ; ses antennes sont noires ; sa tête, et sur-tout son corselet,

sont d'un verd cuivreux luisant; une ligne enfoncée parcourt le milieu du corselet, dont les angles postérieurs sont mousses, et ont un large enfoncement rugosule; les élytres sont d'un verd mat, avec le bord extérieur et la suture un peu cuivreux; elles ont des stries qui paroissent finement ponctuées; entre la seconde et la troisième, à partir de la suture, sont deux points enfoncés plus distincts, l'un vers le haut, et l'autre vers le bas; le dessous du corps est d'un bronzé noirâtre; les pattes sont noires. — Il n'est pas commun aux environs de Paris.

12. H. MARGINÉ; *harpalus marginatus.*

Carabus marginatus. Lin. Fab. — Oliv. Entom. t. III, n° 35, pl. IX, fig. 98. — Panz. Faun. germ. 30, n° 14.

Il ressemble aux harpales six-points et nigricorne, pour la forme; sa longueur est de quatre lignes; le dessus du corps est verd, avec une teinte cuivreuse; les antennes sont noires; le corselet est orbiculaire; les élytres sont striées, avec le bord extérieur jaunâtre; sur la seconde strie, à commencer par la suture, sont deux points enfoncés; on en voit un troisième vers le

haut de la troisième strie ; le dessous du corps est d'un verd foncé ; les pattes sont noirâtres, avec les jambes jaunâtres. — Aux environs de Paris.

La phrase spécifique du carabe marginé de Linnæus convient à cette espèce ; mais la description qu'il en donne dans le *Systema naturæ* n'est applicable qu'à l'harpale rural ou au vêtu.

Cette espèce paroît être le bupreste verd, lisse, à huit stries et pattes fauves de Geoff.

13. H. SOYEUX ; *harpalus holosericeus.*

Carabus holosericeus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XI, fig. 122.

Il est long de cinq lignes, noir en dessous ; la tête est verte ou bronzée, luisante ; le corselet et les élytres sont toujours soyeux ou pubescens, finement chagrinés ou très-ponctués, et tantôt noirâtres, tantôt verds ; le corselet, dans ceux dont le dessus du corps est verd, a une teinte cuivreuse ; ses angles postérieurs forment une pointe très-courte ; les élytres sont foiblement striées ; les antennes et les pattes sont entièrement noires dans les uns ; la base des antennes et les jambes sont jaunes dans d'autres ; le reste est noir. — On trouve

cette espèce dans les lieux humides, sous les pierres.

Le carabe nigricorne de Fabricius est une espèce très-distincte de celle-ci, quoique Illiger semble en douter.

*** Corselet rétréci sensiblement vers les angles postérieurs, sans être orbiculaire, ni parfaitement cordiforme.*

14. H. GERMAIN; *harpalus germanus.*

Carabus germanus. Lin. Fab. — Oliv. Entom. t. III, n° 35, pl. v, fig. 56. — Panz. Faun. germ. 16, n° 4.

Il est long de quatre lignes, d'une forme assez courte; les antennes et la tête sont fauves; le corselet est court, en cœur tronqué, finement ponctué, d'un bleu violet, avec un léger sillon au milieu, et un petit trait imprimé de chaque côté, vers le bord postérieur; les élytres sont d'un fauve pâle, striées, finement ponctuées, avec une grande tache dorsale et postérieure bleuâtre; le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves. — Cette espèce est rare en France.

15. H. VÊTU; *harpalus vestitus.*

Carabus vestitus. Payk. Fab. Illig. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. v, fig. 49. — Panz. Faun. germ. 31, n° 5.

Il est long d'environ quatre lignes, verd, finement ponctué, avec un duvet roussâtre en dessus, noir en dessous; la bouche, les antennes, le bord extérieur des élytres et les pattes sont d'un jaunâtre fauve; le corselet est un peu plus étroit que les élytres, et presque en cœur tronqué; les bords sont quelquefois un peu fauves; la bordure des élytres s'étend davantage à leur extrémité. — Aux environs de Paris.

16. H. CEINT; *harpalus cinctus*.

Carabus cinctus. Lin. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. III, fig. 28. — *Carabus cinctus*. Panz. Faun. germ. 30, n° 7. — Ejusd. *spoliatus*, 30, n° 6. — Ejusd. *festivus*, 30, n° 15.

Cette espèce a sept à huit lignes de long; elle est verte en dessus, noire en dessous; les antennes et la bouche sont d'un fauve pâle; le corselet est plus étroit que les élytres, sur-tout au bord postérieur, presque en cœur tronqué; il a de gros points enfoncés, un sillon longitudinal au milieu, un enfoncement à chaque angle postérieur, plus marqué que dans les espèces voisines; les élytres sont pubescentes, striées fortement, avec une bordure extérieure jaunâtre, et presque égale; le dessous du corps

est noir, avec les pattes jaunâtres : le corselet est cuivreux dans quelques-uns. — Cette espèce est commune au midi de la France, sur les bords des rivières ou des ruisseaux.

17. H. RURAL; *harpalus agrorum.*

Carabus agrorum. Oliv. Entom. tom. III, pl. XII, fig. 144. — *Le bupreste verd à bordure.* Geoff. Hist. des insect.

Il a près de cinq lignes de long; le dessus du corps est d'un verd soyeux, pubescent, finement ponctué; le corselet est presque carré, un peu plus étroit que les élytres, avec les côtés finement bordés de jaune; le milieu a une ligne longitudinale enfoncée, et près de chaque angle postérieur est un petit trait enfoncé; le bord postérieur est un peu cilié; les élytres sont striées et ont une bordure jaunâtre fauve, égale; le dessous du corps est d'un verd très-foncé ou noirâtre; l'abdomen a ses bords et une tache à l'anus jaunâtres fauves; les pattes sont de cette couleur. — Des environs de Paris.

18. H. FAUVE; *harpalus fulvus.*

Carabe fauve. De Géer, Mém. ins. — *Carabus apricarius.* Payk. — *Carabus concolor.* Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. XII, fig. 136. — *Carabus fulvus.* Panz. Faun. germ. 3 , n° 10.

Il est long d'environ trois lignes et demie, court, assez large, d'un fauve marron ayant souvent un reflet métallique ; les pattes et l'abdomen tirent sur le jaunâtre ; le corselet est court, rétréci aux angles postérieurs, qui ont chacun un petit trait oblique enfoncé; le milieu du dos a une ligne enfoncée dans sa longueur ; le bord postérieur est finement rugosule, et a de chaque côté un petit enfoncement entre celui des angles et la ligne du milieu ; les élytres ont des stries ponctuées. — Il est commun en France.

19. H. CHERCHE-ABRI; *harpalus apricarius.*

Carabus apricarius. Fab. — Panz. Faun. germ. 40, no 3. — *Le bupreste fauve.* Geoff. Hist. des insect.

Il ressemble beaucoup au précédent, et M. Paykull n'en fait même qu'une variété; mais cette espèce semble être proportionnellement plus étroite : elle est longue de deux lignes, d'un brun marron très-foncé, et luisant en dessus, plus clair en dessous; les antennes sont plus pâles ; le corselet a d'ailleurs les mêmes impressions que celui de l'harpale fauve, et les élytres ont des stries très-ponctuées. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le carabe *torridus* de Panzer, Faun.

germ. 38, n° 2, est un peu plus grand et plus foncé que le précédent; le corps, même en dessous, est d'un brun noirâtre; les antennes et les pattes sont d'un brun marron. — Cette espèce tient le milieu entre les deux harpales précédens.

20. H. FERRUGINEUX; *harpalus ferrugineus*.

Carabus ferrugineus. Fab. Illig. — Panz. Faun. germ. 39, n° 9.

Il est de la forme et de la grandeur de l'harpale charbonnier, seulement un peu plus aplati, avec le corselet proportionnellement plus court, et l'abdomen plus alongé. Il est d'un fauve marron clair et luisant en dessus, d'un fauve jaunâtre en dessous et aux pattes; les yeux sont grisâtres; le milieu du corselet a dans sa longueur une ligne enfoncée; les environs du bord postérieur, des angles surtout, sont finement rugosules; les élytres ont des stries simples. — Il est rare aux environs de Paris.

Le carabe pâle de Fabricius n'en est qu'une variété.

21. H. POINTS-OBLONGS; *harpalus oblongo-punctatus*.

Carabus oblongo-punctatus. Fab. Illig. — Oliv. Ent. tom. III, nº 35, pl. XII, fig. 140.

Il est long d'environ cinq lignes, d'un noir bronzé en dessus; les antennes sont noires; le corselet est rebordé et rétréci vers sa base; son milieu a une ligne longitudinale enfoncée; près de chacun de ses angles postérieurs sont de petits points et une impression alongée, profonde; les élytres sont striées, et ont chacune, près de la suture, une suite longitudinale de quelques gros points enfoncés, formant une ligne courbe; le bout des élytres est comme chiffonné; le dessous du corps et les cuisses sont noirs; les jambes et les tarses sont d'un brun foncé. — On le trouve dans le Nord et aux environs de Paris, mais rarement.

22. H. BORÉAL; *harpalus borealis*.

Carabus borealis. Payk. — Oliv. Ent. tom. III, nº 35, pl. XII, fig. 139.

Il est voisin de l'harpale à points oblongs. Il est noir, avec une teinte bronzée obscure en dessus; les élytres sont striées, et ont chacune un rang de points enfoncés sur le dos; les pattes sont noires, avec les cuisses

fauves. — On le trouve dans le nord de l'Europe.

23. H. RUFICORNE; *harpalus ruficornis* (1).

Carabus ruficornis. Lin. Fab. — *Le bupreste noir velouté.* Geoff. Hist. des ins. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VIII, fig. 91. — Panz. Faun. germ. 30, n° 2.

Cette espèce est une des plus communes de ce pays. Elle a cinq à six lignes de long; sa tête et son corselet sont noirs; les élytres sont d'un noirâtre brun, striées et couvertes d'un très-court duvet, que l'on ne voit bien que lorsqu'on examine l'insecte de profil; le corselet est presque noir, n'ayant qu'une ligne légèrement enfoncée et courte dans son milieu; le dessous du corps est d'un brun foncé; les antennes et les pattes sont fauves. Cet insecte est ailé.

24. H. CLOROPHANE; *harpalus clorophanus.*

Carabus clorophanus. Panz. Faun. germ. 73, n° 3.

Il a la forme de l'harpale ruficorne. Il est long de près de trois lignes; noir en dessous, avec la tête et le corselet d'un verd foncé ou d'un verd noirâtre; les élytres vertes;

(1) J'ai supprimé la division qui comprend cette espèce, ainsi que plusieurs autres.

les antennes, les palpes et les pattes fauves; le corselet est finement ponctué, avec une ligne enfoncée au milieu et sans impressions latérales ; les élytres sont finement ponctuées, avec des stries foibles. — On le trouve aux environs de Paris et en Allemagne.

25. H. SABULICOLE; *harpalus sabulicola.*

Carabus sabulicola. Panz. Faun. germ. 30, n° 4. — *Carabus sabulicola.* Fab.

Il est long de près de six lignes. Sa forme est presque celle du carabe ruficorne, mais son corselet est plus carre; le dessus de son corps est finement ponctué; dans les uns le corps est noir; dans les autres la tête et le corselet sont d'un noir bleuâtre ou violet, et les élytres sont violettes; le dessous du corps est d'un brun très-foncé; le corselet est uni, sans sillons ni impressions, et sans rebords; les élytres sont striées; les antennes et les pattes sont fauves. — On le trouve aux environs de Paris et en Allemagne.

26. H. VEUF; *harpalus viduus.*

Carabus viduus. Illig. — Panz. Faun. germ. 37, n° 18. — Ejus. *Carabus nigrita*, 11, n° 11. — *Carabus anthracinus.* Illig. — *Carabus maurus.* Fab.

Il a un peu plus de trois lignes de long. Le dessus du corps est d'un bronzé très-foncé ou noir luisant; le corselet est fort arrondi aux angles postérieurs, avec les bords relevés; les élytres ont des stries fortes et pointillées; entre la seconde et la troisième, en comptant de la suture, sont trois points enfoncés, distincts et écartés les uns des autres; les antennes, le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Les individus noirs sont le *carabus nigrita* de Paykull. — On le trouve aux environs de Paris.

27. H. LUNULÉ; *harpalus lunatus.*

Carabus lunatus. Fab. — *Buprestis plateosus.* Fourc. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. 11, fig. 27.

Il a environ deux lignes et demie de long. Ses antennes sont d'un brun noirâtre, avec la base fauve; les palpes sont fauves; la tête est bleue et ponctuée; le corselet est orbiculaire et un peu en cœur, fauve, ponctué, assez convexe, sans rebords; les élytres sont d'un fauve pâle tirant sur le jaunâtre, surtout vers leur extrémité, avec la base et deux bandes transverses noires; la poitrine est jaune; l'abdomen est d'un noir bleuâtre; les pattes sont fauves, avec les genoux d'un

noir bleuâtre. — Cette espèce est assez rare dans la majeure partie de la France.

28. H. NOIR ; *harpalus niger.*

Carabus niger. Illig. — *Carabus striatus.* De Géer. — *Carabus leucophthalmus.* Panzer, Faun. germ. 30, nº 1.

Suivant Paykull, il diffère de l'harpale mélanaire par une taille plus grande, en ce qu'il est ailé, que son corselet est en cœur, et que le disque de ses élytres a trois points enfoncés.

J'ai reçu du docteur Schreibers un harpale d'Allemagne, sous le nom de *melas*, qui pourroit bien être cette espèce. La seconde strie, et non la troisième, à compter de la suture, a deux points enfoncés. Olivier croit que c'est le *carabus nigrita* de Fabricius.

29. H. MORIO ; *harpalus morio.*

Carabus aterrimus? Fab. Illig. — Oliv. Entom. tom. III, nº 35, pl. XII, fig. 141.

Il est long de quatre lignes, alongé, très-noir et fort luisant ; le corselet est rétréci aux angles, près de chacun desquels est une forte et large impression ponctuée ; le milieu de ce corselet a dans sa longueur une ligne

imprimée, très-rapprochée; les élytres ont des stries; entre la septième et la huitième, ou vers la suture, se voient sur chaque trois à quatre points enfoncés, placés à inégale distance les uns des autres; près du bord extérieur il y a aussi d'autres points enfoncés, mais beaucoup plus gros et plus nombreux; quelques lignes même paroissent finement ponctuées; ce qui me fait soupçonner que cette espèce est l'*aterrimus* de Fabricius et d'Illiger; les tarses sont d'un noir brun.

30. H. MÉLANAIRE; *harpalus melanarius.*

Carabus melanarius. Illig. — *Carabus leucophthalmus.* Fab. Payk. — *Le bupreste tout noir.* Geoff. Hist. des ins. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. 1, fig, 4.

Il a de huit à neuf lignes de long. Son corps est alongé, très-noir, luisant; les derniers articles des antennes sont noirâtres; le corselet est presque carré, avec les côtés arrondis, très-rebordés, rétrécis insensiblement de leur milieu aux angles postérieurs, qui ont une petite saillie pointue, et une petite ligne élevée, ce qui les fait paroître bistriés; on voit une ligne enfoncée et longitudinale dans son milieu, et un enfoncement rugueux, de chaque côté, près du bord

bord postérieur ; l'abdomen est alongé ; les élytres ont des stries profondes; la seconde, à commencer du bord extérieur, a des points enfoncés ; la huitième en a deux moins apparens. Geoffroi et Paykull ont également observé ce dernier caractère, d'où il résulte une nouvelle preuve de l'identité de l'espèce. Illiger cependant rapporte le bupreste tout noir de Geoffroi, le carabe leucophthalme d'Olivier, à une autre espèce, son carabe noir, le carabe strié de Paykull. Cette espèce-ci paroît avoir des ailes, tandis que le harpale mélanaire n'en a pas ; les jambes antérieures de ce dernier ont deux fortes épines.

31. H. CUIVREUX ; *harpalus cupreus.*

Carabus cupreus. Lin. Fab. — *Le bupreste perroquet.* Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. insect. tom. IV, pl. III, fig. 15. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. III, fig. 25.

Il ressemble presque en tout à l'harpale agréable; le dessus du corps est bronzé cuivreux, ou d'un verd obscur; les antennes ont leur base fauve; le restant et le dessous du corps sont noirs; le corselet a les impressions de l'harpale agréable; mais elles sont moins tranchées, et la latérale est presque effacée;

les angles postérieurs sont aussi plus rugueux. Les élytres ont des stries légèrement ponctuées; la huitième a sur son bord extérieur trois points plus distincts.

Cette espèce est ailée et très-commune; le carabe bleuâtre, *cærulescens*, de Linnæus et de Fabricius n'en est qu'une variété.

32. H. MI-PARTI; *harpalus dimidiatus.*

Carabus dimidiatus. Fab. — *Carabus Kugelanii.* Panz. Faun. germ. 39, n° 8.

Il ressemble beaucoup à l'harpale agréable, dont il n'est peut-être qu'une variété; il est ailé; la tête et le corselet sont cuivreux, et les élytres vertes; le reste du corps est noir; le corselet a dans son milieu une ligne enfoncée, longitudinale, et deux autres fort courtes, près du bord postérieur, une de chaque côté; chaque angle postérieur a une petite ligne élevée, oblique; les élytres ont des stries qui sont foiblement ponctuées; la septième a deux points enfoncés plus gros. — On le trouve en Europe.

33. H. AGRÉABLE; *harpalus lepidus.*

Carabus lepidus. Fab. Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XI, fig. 118.

Il est long d'environ cinq lignes, aptère; le dessus du corps est d'un verd cuivreux,

ou d'un bleu violet ; les antennes, le dessous du corps et les pattes sont noirs ; le corselet est presque carré, rétréci un peu vers les angles, près de chacun desquels sont deux petits traits enfoncés ; le milieu a dans sa longueur une ligne enfoncée ; les élytres ont des stries : on voit sur le bord interne de la septième trois à quatre points enfoncés. — On le trouve en Europe.

34. H. BRONZÉ ; *harpalus æneus.*

Carabus æneus. Fab. — Ejusd. *Carabus azureus.* — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. XII, fig. 135. — *Le bupreste verdet ?* Geoff. Hist. des insect. — *Carabus proteus.* Payk.

Il est long de quatre lignes, de la forme de l'harpale binoté, verd ou verd cuivreux, bronzé ou noir et luisant en dessus, noir en dessous, avec les antennes et les pattes fauves ; le corselet a une ligne enfoncée le long du dos, et une impression ponctuée de chaque côté, près du bord postérieur. Les élytres sont fortement striées, ont un sinus extérieur plus marqué que dans les autres espèces, à leur extrémité, et le rebord de cette extrémité est fauve. Les antennes et les pattes sont quelquefois d'un fauve foncé, tirant sur le brun ; les cuisses même

sont noirâtres. — Cette espèce est très-commune.

35. H. MARRON ; *harpalus castaneus.*

Carabus ferrugineus. Oliv. Ent. tom. III, pl. IX, fig. 105. — *Carabus rotundatus?* Payk.

Cette espèce est le carabe ferrugineux d'Olivier, ainsi que je l'ai vu dans sa collection ; mais elle n'est point le carabe jaune de De Géer, ni le bupreste fauve de Geoffroi, puisque ces deux auteurs disent que les stries des élytres sont ponctuées, et que celles de l'harpale marron n'offrent point ce caractère. Cette espèce a un peu plus de trois lignes de long. Elle a presque la forme de l'harpale commun ; seulement elle est un peu plus alongée, et son corselet est un peu plus étroit postérieurement qu'en devant. Elle est d'un brun fauve ou marron, luisante ; le dessous et les pattes sont d'une couleur plus vive ; les yeux sont noirs ; le corselet a une ligne peu marquée au milieu du dos, et deux légères impressions ponctuées vers le bord postérieur ; les élytres ont des stries ; on voit des points enfoncés près du bord extérieur ; les pattes sont épineuses.

On trouve un harpale tout à fait sem-

blable pour la grandeur et la forme, mais ayant le corps noir, avec les pattes et les antennes fauves. Paykull me paroît avoir connu cette variété, si c'en est une. — Cet insecte se trouve en France.

36. H. PICIPÈDE; *harpalus picipes.*

Carabus picipes. Payk. Fab. Illig. — *Carabus lutescens.* Panz. Faun. germ. 30, nº 20.

Il est voisin de l'harpale marron, mais il est d'un quart plus petit, d'un brun noirâtre, avec les antennes, les bords du corselet, les élytres, les jambes et les tarses, d'un brun marron foncé. Le corselet est un peu plus étroit postérieurement que celui de l'harpale marron, et son bord postérieur est finement rugosule sur les côtés, à la place des deux cicatrices ou impressions ordinaires. Les élytres sont striées. — On le trouve aux environs de Paris.

37. H. SOMBRE; *harpalus nubilus.*

Cette espèce a totalement la forme de l'harpale marron; mais elle est moitié plus petite, noire, avec les antennes, les bords latéraux du corselet, ceux de l'extrémité des élytres et les pattes, d'un brun fauve. Le corselet a une ligne enfoncée et longi-

tudinale au milieu du dos, et deux petits traits imprimés, un de chaque côté, vers le bord postérieur. Les élytres sont striées; les pattes sont épineuses. — Je l'ai trouvé dans les environs de Paris.

58. H. BINOTÉ; *harpalus binotatus.*

Carabus binotatus. Fab. Illig.

Cette espèce est très-commune aux environs de Paris; elle est longue d'environ quatre lignes et demie, noire, luisante; elle a un peu la forme de l'harpale vulgaire, mais elle est plus alongée, et son corselet est un peu plus étroit postérieurement. La base des antennes, les palpes et les tarses sont d'un brun ferrugineux. Le corselet a dans son milieu une ligne peu enfoncée, et deux impressions légères vers son bord postérieur. Les élytres sont un peu moins luisantes, striées; la seconde strie est ponctuée, et la huitième a vers le bas un point isolé enfoncé; le bout de chaque élytre a un sinus extérieur très-prononcé. Les cuisses sont renflées; les jambes sont très-épineuses; leur extrémité offre une petite couronne de pointes ou de cils.

La tête a quelquefois deux points fauves, d'où vient le nom spécifique.

Les antennes sont aussi dans quelques-uns entièrement fauves (1).

Je soupçonne que cette espèce est le carabe spinipède de Linnæus. Celui que Fabricius nomme *froid*, en est aussi très-voisin. (Voyez le bupreste en deuil de Geoffroi).

39. H. PONCTULÉ; *harpalus punctulatus*.

Carabus punctulatus. Fab. — Panz. Faun. germ. 30, nº 10.

Il est long de quatre lignes et demie; entièrement noir, peu luisant; sa forme est celle de l'harpale marqué; son corselet est un peu rétréci aux angles postérieurs, qui ont chacun une petite ligne élevée, et plus intérieurement une impression; les élytres ont des stries très-légères et très-interrompues, ou bien des points alongés, disposés en lignes; la troisième strie, en commençant par la suture, a trois points plus distincts. — Cette espèce est rare aux environs de Paris.

---

(1) Cette variété est peut-être le carabe tardif de Panzer, fasc. 37, nº 24. Le carabe qui porte ce nom dans Fabricius me paroît différent, quoiqu'il cite cette figure de Panzer.

Illiger place immédiatement après cette espèce le *carabus nigrita* de Fabricius. Ses caractères sont : Corps noir ; corselet arrondi sur les côtés, avec un enfoncement de chaque côté, au bord postérieur ; étuis plus larges que le corselet, striés. Il y rapporte le carabe confluent de Panzer, Faun. germ. 30, n° 22.

40. H. noirci ; *harpalus atratus*.

Cette espèce est voisine de celles que Panzer et Illiger ont nommées *aulicus*, *signatus*, de la dernière sur-tout ; mais les stries des élytres ne sont pas ponctuées comme dans la première de ces espèces, et les antennes et les pattes sont fauves, ce qui ne se voit point dans la seconde. L'harpale noirci est long de cinq lignes, d'un noir très-luisant, avec les antennes, les palpes et les pattes fauves, plus foncés dans quelques-uns ; la tête a deux points enfoncés entre les yeux ; le corselet est de la largeur des élytres ; il est arrondi sur les côtés en devant ; il se rétrécit ensuite d'une manière très-sensible vers les angles postérieurs ; le milieu de son dos n'a qu'une foible ligne imprimée ; près du bord postérieur sont deux espaces finement rugo-

sules ; les élytres ont des stries profondes ; les cuisses sont noirâtres dans quelques-uns. — Des environs de Paris.

41. H. MARQUÉ ; *harpalus signatus.*

Carabus signatus. Panz. Faun. germ. 38, n° 4. — *Carabus elatus ?* Fab.

Il ressemble singulièrement au précédent pour la taille et la forme ; il est noir, avec les antennes et les tarses noirâtres ; les palpes sont entre-mêlés de brun et de noirâtre ; le corselet est moins rétréci aux angles postérieurs que celui du précédent, et finement rugosule le long de son bord postérieur ; son front a deux points rouges peu apparens. — Des environs de Paris.

42. H. SERRIPÈDE ; *harpalus serripes.*

Il a presque tous les caractères de l'harpale marqué ; mais ses antennes et ses palpes sont fauves, et son corselet a une teinte bleuâtre ; les pattes sont d'un brun foncé, avec les tarses un peu plus clairs ; les jambes sont fort épineuses. — Il est commun aux environs de Paris.

43. H. ÉTUVIER ; *harpalus vaporariorum.*

Carabus vaporariorum. Lin. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. v, fig. 57. — Panz. Faun. germ. 16, n° 7.

Il est long de près de trois lignes, rouge ; avec la tête, l'abdomen et une grande tache dorsale sur les élytres, noirs ; le corselet est plat, carré ; les élytres sont striées. — Des environs de Paris.

44. H. MÉRIDIEN ; *harpalus meridianus.*

Carabus meridianus. Lin. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. XIII, fig. 153.

Il est très-voisin du précédent, plus petit d'un tiers, noir, avec la base des élytres, leur suture et les pattes, jaunâtres ; le corselet est un peu plus étroit postérieurement ; les élytres sont striées. — Des environs de Paris.

* * * * *Corselet plus large ou aussi large au bord postérieur qu'en devant ; corps souvent ovale.*

45. H. LARGE ; *harpalus latus.*

Carabus latus. Lin. De Géer, Fab. — *Carabus flavipes.* Payk. — *Carabus cisteloides.* Panz. Faun. germ. 11, n° 12. — Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. VIII, fig. 86.

Il a la forme et la taille des harpales tête-noire et noirâtre ; son corselet a la ligne du milieu plus marquée et plus longue ; on voit de chaque côté, vers le bord postérieur, une légère cicatrice ou dépression,

avec des points; tout le corps est noir, luisant, avec les antennes, ou du moins leur base, et les pattes, d'un fauve assez vif; les élytres ont des stries marquées, dont la seconde, la cinquième et la septième ont des points enfoncés.

Cette espèce est ailée. Elle paroît être le carabe large de Linnæus et de De Géer; mais la phrase de Fabricius ne peut lui convenir; car les élytres n'ont pas de stries crénelées. — Cette espèce est très-commune aux environs de Paris.

46. H. EN DEUIL; *harpalus luctuosus.*

Cette espèce a été confondue avec l'harpale large. Elle lui ressemble en effet beaucoup; mais, à l'exception de la base des antennes, qui est fauve, le corps est entièrement noir; de plus, la cinquième strie n'a pas des points enfoncés comme dans la précédente. — Il se trouve aux environs de Paris.

47. H. NOIRATRE; *harpalus fuscus.*

Carabus fuscus. Fab. Illig.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente; elle est un peu plus grande qu'elle, aptère, noirâtre, avec les

antennes, les palpes et les pattes d'un fauve jaunâtre; les bords latéraux et le dessus du corselet sont roussâtres; l'abdomen est d'un noirâtre brun. — Il est commun aux environs de Paris.

48. H. TÊTE-NOIRE; *harpalus melanocephalus.*

Carabus melanocephalus. Lin. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. 11, fig. 14. — Panz. Faun. germ. 30, n° 19.

Il est long d'environ trois lignes et aptère. La tête est étroite, noire, avec les antennes et les pattes fauves; le corselet est entièrement fauve, presque carré, plan, uni; son milieu a une ligne enfoncée, courte et peu apparente; les élytres sont d'un noirâtre brun, peu luisant, avec des stries fines; le bord extérieur et même la base sont d'un brun rougeâtre; l'abdomen est d'un noirâtre brun; les pattes sont d'un fauve jaunâtre. — Il est très-commun en Europe.

49. H. COMMUN; *harpalus communis.*

Carabus communis. Illig. Fab. Panz. Faun. germ. 40, n° 2. — *Le bupreste rosette.* Geoff. Hist. des ins.

Il n'est peut-être qu'une variété de l'harpale vulgaire. Sa taille est un peu plus petite; le dessus du corps est cuivreux bronzé;

le dessous, les antennes, à l'exception de leur base qui est fauve, et les cuisses sont noirs; les jambes et les tarses sont d'un brun fauve; le sillon longitudinal et les impressions latérales du corselet ne sont pas aussi profonds que dans l'harpale vulgaire. Cet insecte est ailé et très-commun.

50. H. HÉLOPIOÏDE; *harpalus helopioides.*

Carabus helopioides Fab. — Panz. Faun. germ. 30, n° 11.

Il est de la taille et de la forme de l'harpale commun, mais il est entièrement noir; son corselet n'a qu'une ligne peu marquée au milieu du dos; on n'y voit point d'impressions latérales. — Cette espèce n'est pas commune en France.

51. H. VULGAIRE; *harpalus vulgaris.*

Carabus vulgaris. Lin. Fab. — Panz. Faun. germ. 40, n° 1.

Il a la forme de l'harpale eurynote, mais il est un peu plus grand; ses antennes et ses pattes sont noires; le corselet a dans son milieu une ligne enfoncée et longitudinale, très-distincte, et une impression bien apparente de chaque côté de cette ligne, vers le bord postérieur; le dessus du corps est d'un bronzé cuivreux très-foncé; le dessous est

noir ; il a des ailes ; les élytres sont striées. — Il est commun en Europe.

52. H. EURYNOTE ; *harpalus eurynotus.*

Carabus eurynotus. Panz. Faun. germ. 37, n° 23.

Son corps est ovale, long de près de trois lignes, noir en dessous, bronzé et très-luisant en dessus ; les antennes sont noires, avec la base fauve; le corselet est plus large au bord postérieur qu'à celui de devant ; il a dans son milieu une ligne enfoncée, peu marquée et deux impressions vers le bord postérieur, peu apparentes, une de chaque côté ; les élytres sont striées ; la seconde, près du bord extérieur, a des points enfoncés ; les pattes sont d'un fauve brun; cette espèce a des ailes. — Elle est très-commune aux environs de Paris.

Les antennes sont quelquefois presque entièrement fauves ou brunes; le dessus du corps est bleuâtre dans une variété.

53. H. STRIOLE ; *harpalus striola.*

Carabus striola. Fab. — *Carabus depressus.* Oliv. Entom. tom. III, n° 35, pl. IV, fig. 46.

Cette espèce a une forme ovale, à peu près semblable à celle de l'harpale vulgaire; elle est longue de sept lignes, très-noire,

aplatie; le corselet est carré, grand relativement à la grandeur de l'insecte, appliqué exactement contre la base des élytres, rebordé, avec un sillon longitudinal au milieu et deux impressions très-marquées de chaque côté, près des angles postérieurs; l'abdomen paroît court; les élytres sont fortement striées. — On la trouve sous les pierres, aux environs de Paris et en Allemagne.

54. H. PARESSEUX; *harpalus piger*.

Le bupreste paresseux. Geoff. — *Carabus tenebrioides*. Ross. Panz. Faun. germ. 73, n° 8. — *Carabus gibbus*. Fab.

Il est long de six à sept lignes, ovale alongé, très-convexe, noir, luisant, avec les antennes, les palpes, les jambes et les tarses, d'un brun plus ou moins foncé; le corselet paroît un peu plus étroit en devant; il est rebordé, de la largeur des élytres, contre la base desquelles il s'applique exactement, marqué d'une légère ligue enfoncée le long du milieu du dos, et d'une foible impression arquée et transverse en devant; les environs du bord postérieur, sur-tout sur les côtés, sont très-ponctués et finement rugosules; les élytres ont des stries ponctuées;

le dessous du corps est d'un noir tirant sur le brun.

Cette espèce a une démarche lourde. — On la trouve aux environs de Paris et au midi de l'Europe.

55. H. HIRTIPÈDE; *harpalus hirtipes.*

Carabus hirtipes. Panz. Faun. germ. 38, n° 5.

Il ne diffère bien essentiellement de l'harpale paresseux qu'en ce que les stries de ses élytres ne sont pas ponctuées, et que son corselet est un peu moins convexe; les antennes, les palpes et les tarses sont bruns; le reste du corps est noir, et ressemble à celui de l'espèce précédente. — On le trouve aux environs de Paris.

56. H. MÉGACÉPHALE; *harpalus megacephalus.*

Carabus megacephalus. Fab. Ross.

Il est long de sept lignes, alongé, convexe, noir et luisant en dessus, d'un noir un peu brun en dessous, avec les antennes, les palpes, les jambes et les tarses, d'un brun fauve; sa tête est grande, aussi large que le corps; le corselet a une coupe presque carrée; il est un peu plus large antérieurement, marqué d'un sillon le long du dos,

sans

sans impressions latérales prononcées, et séparé de l'abdomen par un étranglement distinct ; l'abdomen est court relativement à la longueur du corps ; les élytres sont striées ; les jambes et les tarses sont très-épineux. — Cette espèce se trouve au midi de la France et en Barbarie, dans des trous qu'elle se creuse en terre.

++ *Corselet séparé de l'abdomen par un grand étranglement ; base des élytres n'ayant pas dans toute sa largeur un pli ou un rebord.*

57. H. ÉTHIOPIEN ; *harpalus æthiops.*

Carabus æthiops. Illig. — Panz. Faun. germ. 37, nº 22.

Il est long de près de six lignes, d'un noir luisant, avec les derniers articles des antennes, les palpes et un peu les tarses, d'un brun foncé ; le corselet a dans son milieu une ligne enfoncée, longitudinale, et de chaque côté, au bord postérieur, un assez grand enfoncement et quelques rides dans l'intervalle ; les angles postérieurs sont brièvement saillans ; l'abdomen est ovale ; les élytres sont striées ; la seconde strie, à commencer du bord extérieur, est ponctuée. Cette espèce est aptère. — On la trouve en Europe, dans les bois.

58. H. VERNISSÉ; *harpalus madidus.*

Carabus madidus. Payk. — *Carabus terricola.* Fab. — *Scarites piceus.* Panz. Faun. germ. 11, nº 2.

Il a la forme de l'harpale éthiopien, mais il est un peu plus alongé; sa longueur est d'environ sept lignes; son corps est d'un noir très-luisant, comme vernissé; le corselet a un sillon le long du milieu du dos; il est rebordé; ses angles postérieurs sont arrondis, ont près du rebord un petit pli ou une petite ligne élevée, et à côté une impression; l'abdomen est ovale; les élytres sont striées, et la huitième strie a un point enfoncé vers le bas; les pattes sont d'un fauve marron, avec les tarses plus foncés, ou même entièrement noirs.

Cette variété à pattes noires paroît être le scarite jayet (*gagates*) d'Helwig, de Panzer, etc. — Cette espèce est rare en France.

59. H. CÉPHALOTE; *harpalus cephalotes.*

Carabus cephalotes. Lin. — *Scarites cephalotes.* Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n. 36, tab. 1, fig. 9.

Il est long d'environ dix lignes, tout noir, avec les yeux cendrés; son corselet est en cœur, et a une ligne enfoncée et longitudinale dans son milieu; on y découvre

quelques petites et foibles stries irrégulières, transverses; les élytres sont unies. — Il n'est pas commun en France ; il se trouve dans les trous et sous les pierres.

60. H. INTERROMPU ; *harpalus interruptus.*

Carabus interruptus. Oliv. Ent. tom. III, n° 35, pl. v, fig. 52.

Fabricius cite, à l'égard de cette espèce, une figure de Fuesli, qui se rapporte à un vrai scarite, et le scarite clypéacé de Rossi, qu'Olivier pense être différent.

Ce dernier décrit ainsi l'harpale interrompu : Il est un peu plus petit que le carabe (harpale) leucophthalme ; tout son corps est noir ; les antennes sont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps ; la tête est aussi large que le corselet ; le corselet est échancré antérieurement, arrondi postérieurement, séparé des élytres par un étranglement ; les élytres sont striées. — Il se trouve au midi de la France.

61. H. CALYDONIEN ; *harpalus calydonius.*

Carabus calydonius. Fab. — *Scarites calydonius.* Oliv. Ent. tom. III, pl. 11, fig. 12.

Il est noir ; la tête est pointillée, armée, dans les mâles, d'une corne avancée et

courbée; les mandibules sont courtes, arquées, avec une corne courbée latéralement en dessus, dans les individus du même sexe. Les élytres sont striées. — On le trouve en Italie, en Barbarie, dans les lieux sablonneux.

62. H. TRISTE ; *harpalus tristis.*

Scarites picipes. Oliv. Entom. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 7.

Il est noir et luisant; les antennes sont d'un brun ferrugineux; la tête est lisse, assez grosse; le corselet est convexe, légèrement cannelé, presque carré, de la largeur des élytres; les élytres sont striées; les pattes sont d'un brun noirâtre. — On le trouve au midi de la France.

63. H. BUCÉPHALE ; *harpalus bucephalus.*

Scarites clypeatus. Ross. — *Scarites bucephalus.* Oliv. Entom. tom. III, pl. 1, fig. 3 et 5. — *Scaurus sulcatus.* Fab.

Cette espèce a environ cinq à six lignes de long; elle est noire, avec les antennes et les tarses noirâtres; la tête est grosse, ponctuée, marquée de deux enfoncemens antérieurs. Le corselet est large, en forme de croissant, ponctué; les élytres sont striées;

les stries et les intervalles sont ponctués. — On le trouve au midi de la France.

B. Fossoyeurs; *fossores.*

Les articles de leurs antennes sont arrondis, et le second est plus long que le troisième. Les jambes antérieures sont dentées au côté extérieur ou palmées.

Ces insectes se creusent des trous dans la terre. Cette division des carabiques fossoyeurs comprend les genres scarite et clivine.

VINGT-HUITIÈME GENRE.

SCARITE; *scarites.*

CETTE dénomination avoit été donnée anciennement à une sorte de pierre précieuse. Fabricius l'a consacrée à des insectes qui ont de grands rapports avec ses carabes, mais qui s'en éloignent beaucoup par leurs antennes moniliformes, dont le second article est plus grand que le troisième, ainsi que par leurs jambes antérieures palmées. Le corps des scarites est alongé; leur tête est grande; leurs mandibules sont fortes; leur corselet est souvent lunulé ou en demi-cercle, et séparé de l'abdomen par un profond étranglement; l'abdomen paroît ainsi pédiculé à sa base; il forme une espèce d'ovale, tronqué à sa naissance; il est aplati, mais arrondi sur les côtés: l'écusson se perd dans l'espèce de pédicule qui le joint au corselet; les pattes sont propres pour fossoyer. Ces insectes s'enfoncent en effet dans la terre, dans les bouses de vache, au moyen des fortes dents dont sont munies latéralement leurs jambes antérieures; ils vivent

dans les lieux sablonneux des pays chauds, et courent très-vîte. Ils sont carnassiers, ainsi que les autres carabiques. Le scarite géant, renfermé vivant avec des bousiers grands de taille, tels que le sacré, le laticolle, les met en pièces et les dévore.

Les harpales de la dernière division ont les fascies des scarites; Olivier, Helwig en ont même placé quelques espèces dans ce genre; mais leurs antennes ne sont pas à articles grenus, et leurs jambes antérieures ne sont point palmées. Leur bouche est d'ailleurs la même que celle des harpales.

Quelques scarites m'ont paru différer génériquement, à raison de leurs mandibules simples, de leur lèvre supérieure grande, de la saillie de leur lèvre inférieure, et de la figure de leur corselet qui est carré ou orbiculaire, non en croissant; j'en compose le genre clivine.

ESPÈCES.

1. Scarite géant; *scarites gigas.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 1.

Noir, luisant; mandibules grandes, sillonnées; élytres lisses. (Olivier). — On le trouve au midi de la France et en Afrique.

2. S. DÉPRIMÉ; *scarites depressus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 15.

Noir, luisant, un peu déprimé; corselet en cœur, presque carré; élytres lisses. (Oliv.) — Il se trouve à Cayenne.

3. S. LISSE; *scarites lævigatus*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 18.

Ailé, noir, lisse, un peu déprimé; corselet presque arrondi postérieurement. (Olivier). —Il se trouve au Coromandel.

4. S. MARGINÉ; *scarites marginatus*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 20.

Noir, luisant, un peu déprimé; corselet en cœur, presque carré; élytres sillonnées, bordées de bleu. (Olivier). Il se trouve à Cayenne.

5. S. SILLONNÉ; *scarites sulcatus*. Oliv.

Oliv. Entom. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 11.

Noir; mandibules avancées; élytres sillonnées. (Olivier). — Il se trouve aux Indes orientales.

6. S. SOUTERRAIN; *scarites subterraneus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 10.

Noir; tête avec deux impressions longi-

tudinales; élytres sillonnées. (Olivier). — Il se trouve en Amérique.

7. S. INDIEN; *scarites indus.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 2.

Noir; corselet en cœur, cannelé; élytres striées. (Olivier). — Il se trouve aux Indes orientales.

8. S. HOTTENTOT; *scarites hottentota.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 19.

Noir; antennes et tarses fauves; corselet en cœur; élytres striées. (Olivier). — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

9. S. BLEU; *scarites cyaneus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 17.

Bleu foncé, lisse; antennes et pattes noires. — On le trouve dans la nouvelle Hollande.

10. S. SABULEUX; *scarites sabulosus.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 8.

Noir; corselet cannelé, en cœur; élytres presque striées. (Olivier). On le trouve au midi de la France, en Italie.

VINGT-NEUVIÈME GENRE.

Clivine; *clivina.*

Ces insectes ont été réunis avec les scarites, dont ils ont en effet les formes principales; mais leurs mandibules étant sans dents, leur lèvre supérieure étant saillante, le dernier article de leurs palpes différant de celui qui termine ces organes dans les scarites. La lèvre inférieure n'ayant pas la même figure dans les uns et dans les autres, nous avons cru pouvoir rompre cette association, et former un genre de ces insectes qui s'écartent, sous ces rapports, des scarites. Le corps des clivines est généralement plus convexe; leur corselet est orbiculaire ou carré.

Ces insectes sont fort petits, se cachent dans le sable ou dans les terrains légers, près des lieux humides, ou se tiennent sous les pierres. On les trouve particulièrement au printems. Leurs larves sont inconnues.

ESPÈCES.

1. Clivine arénaire; *clivina arenaria.*

Scarites arenarius. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 1, fig. 6. — Panz. Faun. germ. 43, n° 11.

D'un brun noirâtre; corselet presque carré; élytres striées. Cet insecte est le *tenebrio fossor* de Linnæus. — On le trouve en Europe.

2. C. thoracique; *clivina thoracica.*

Scarites thoracicus. Ross. — Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 14.

Bronzée; le corselet presque globuleux; élytres à stries pointillées. — On la trouve en Europe.

3. C. fauve; *clivina rufa.*

Scarites rufus. Ross. — Oliv. Entom. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 13.

Fauve; corselet ovale, cannelé; élytres avec des stries pointillées. — On la trouve en Italie.

4. C. bossue; *clivina gibba.*

Carabus globosus. Fuesly. — *Scarites gibbus.* Oliv. Ent. tom. III, n° 36, pl. 11, fig. 16. — Panz. Faun. germ. 5, n° 1.

D'un brun noir; corselet arrondi; antennes et pattes d'un brun fauve. — On la trouve aux environs de Paris.

FAMILLE QUATRIÈME.

Cébrionates; *cebrionates.*

Ici se termine la série des coléoptères dont la bouche est munie de six palpes. Tous ceux qui nous restent à examiner n'en ont plus que quatre, dont deux sont insérés sur la lèvre, et les deux autres, chacun sur le dos d'une mâchoire.

Parmi ces derniers, les uns ont cinq articles à tous les tarses, d'autres ont les tarses antérieurs et intermédiaires formés de ce même nombre, tandis que les postérieurs ne le sont que de quatre seulement. Un très-grand nombre a quatre articles à tous les tarses; une petite quantité n'en a que trois, et enfin quatre ou cinq espèces seulement n'en ont que deux bien distincts.

Le genre des cébrionates a pour caractères : Cinq articles à tous les tarses; les antennes insérées en avant des yeux, filiformes, de la longueur du corselet au moins, à articles cylindriques, quelquefois un peu en scie. Leur bouche est munie de mandibules cornées, arquées, pointues, sans den-

telures ou échancrures bien remarquables, de palpes filiformes et saillans dont les postérieurs sont les plus petits, de deux mâchoires et d'une lèvre inférieure découvertes, en partie membraneuses et en partie coriacées; enfin le plus souvent d'une ganache très-courte. Leur lèvre inférieure est échancrée ordinairement.

Ces insectes, dont le corps n'est pas d'une texture bien solide, ni d'une taille considérable, sont de forme ovalaire ou presque hémisphérique. Leur tête est assez petite, inclinée, et comme rentrée dans l'échancrure antérieure du corselet. Celui-ci est trapézoïdal, plus large que long, presque toujours sans rebords. Leurs élytres, souvent d'une consistance presque membraneuse, ne sont jamais réunies, et recouvrent toujours deux ailes membraneuses, repliées transversalement lorsque l'insecte ne vole pas; elles sont ordinairement sans rebords, et leur côté externe est replié en dessous et embrasse l'abdomen. Leurs pattes sont assez longues, et le pénultième article de leurs tarses est bilobé dans quelques-uns, et simple dans les autres.

Les insectes compris dans cette famille ont été rapportés à trois genres différens,

à celui des cistelles, à celui des altises et à celui des cébrions.

Je conserverai ce dernier comme type de cette famille, mais je dois donner ici les raisons qui m'ont déterminé à tirer des altises et des cistelles les espèces dont je forme mes genres élode et dascille. Cette raison est tirée de l'examen attentif des tarses de ces insectes : ceux que je place dans mes deux nouveaux genres ont cinq articles à chacun, tandis que nous verrons en tems et lieu que les altises ont quatre articles à tous les tarses, et que les cistelles en ont cinq à ceux des deux premières paires de pattes, et quatre seulement à la dernière. De plus, il existe de nombreuses différences dans la conformation des diverses parties de la bouche, ainsi que dans la manière de vivre de ces insectes.

Tous les cébrionates sont herbivores; on les trouve en été sur les feuilles des arbres, et le plus grand nombre ne se rencontre que sur les plantes qui croissent dans les lieux un peu aquatiques ou sur le bord des ruisseaux. Ils volent parfaitement et prennent leur essor avec la plus grande facilité. Plusieurs espèces ont la faculté de sauter, en débandant le ressort que lui procurent ses

pattes postérieures dont les cuisses sont très-renflées.

Leurs couleurs ne sont pas brillantes, et varient peu. Presque tous sont bruns, châtains ou fauves.

Ils sont en petit nombre et ne sont pas très-communs, ce qui fait que leurs habitudes sont peu connues. On ne sait encore rien sur l'histoire de leurs métamorphoses.

TRENTIÈME GENRE.

DASCILLE; *dascillus.*

Ce petit genre, formé d'un démembrement de celui des cistelles de Fabricius, a été nommé *atopa* par Paykull, dans sa *Fauna suecica.* Mais comme j'avois établi ce genre bien long-tems avant que l'ouvrage de l'entomologiste suédois parût, je me crois en droit de rejeter la nouvelle dénomination qu'il lui a imposée, et de conserver celle que je lui avois assignée en le créant.

Olivier, et Fabricius dans ses premiers ouvrages, placent ces insectes, ainsi que je viens de le dire, parmi les cistelles, et De Géer en fait des *anobium.* L'entomologiste de Kiel, en adoptant le genre dascille dans son *Systema eleutheratorum*, lui conserve le nom d'*atopa* d'après Paykull.

Quoi qu'il en soit, les dascilles sont très-faciles à distinguer, ainsi que nous l'avons dit dans l'histoire des cébrionates, des insectes avec lesquels ils ont été confondus ; il ne nous reste qu'à faire sentir les différences que l'on remarque entre les espèces qu'il contient

contient, et celles qui composent les deux autres genres de cette famille, les élodes et les cébrions : leurs mandibules cachées par la lèvre supérieure et leurs palpes postérieurs courts, sont des caractères bien opposés à ceux qui appartiennent au genre élode; de plus, le pénultième article des tarses, bilobé dans les dascilles, est filiforme dans les cébrions. Encore ces insectes diffèrent-ils par la forme des antennes, simples dans les premiers, et presque en scie dans les derniers.

Les antennes des dascilles sont longues, filiformes, insérées au devant des yeux; leurs mandibules sont cachées par la lèvre supérieure, ainsi que nous venons de le dire; leurs mâchoires sont avancées et comme laciniées; leur lèvre inferieure est très-remarquable en ce qu'elle est à quatre divisions; du moins on y observe cinq parties avancées, alongées, dentiformes, qui sont séparées par quatre échancrures; leurs palpes sont filiformes et les postérieurs sont simples; le dernier article de tous est tronqué; leur ganache est extrêmement petite.

La tête de ces insectes est assez large et à demi-enfoncée dans le corselet; celui-ci

est trapézoïdal, plus rétréci en avant, et ses angles postérieurs sont très-peu saillans; l'écusson est petit et arrondi; les élytres sont solides, peu convexes et de la longueur de l'abdomen; les pattes sont assez longues, minces, et la hanche de celles de la première paire est très-alongée; les cuisses sont comprimées et le pénultième article des tarses bilobé.

On ne connoît rien des habitudes de ces insectes, si ce n'est qu'ils se trouvent sur les feuilles et sur les fleurs. Fabricius a décrit seulement les trois espèces suivantes, sous le nom d'*atopa*; Syst. eleuth. gen. 92, tom. II, pag. 14.

ESPECES.

1. Dascille cerf; *dascillus cervinus.*

Cistela cervina. Fab. Ent. syst. — Oliv. Entom. 54, sp. 1, pl. 1, fig. 2, *a.* — *Chrysomela cervina.* Lin. — *Anobium.* De Géer, Ins. 4, 235, pl. IX, fig. 8. — *Atopa cervina.* Payk. Faun. suec. 2, 116-1. — Fabr. Syst. eleuth. sp. 1.

Il a près de six lignes de longueur. Son corps est noirâtre et soyeux en dessous; en dessus il est d'un brun cendré; ses élytres

sont rebordées. — On le trouve très-rarement aux environs de Paris.

2. D. CENDRÉ; *dascillus cinereus.*

Cistela cinerea. Fab. Ent. syst. — *Atopa.* Ejusd. syst. eleuth. gen. 92, sp. 2.

Cet insecte, qui n'est peut-être qu'une simple variété de l'espèce précédente, est livide, avec les élytres et les pattes brunes. — On le trouve en Allemagne et en Italie.

3. D. LIVIDE; *dascillus lividus.*

Atopa livida. Fab. Syst. eleuth. gen. 92, sp. 3.

Il est entièrement livide; ses antennes sont d'un brun obscur. — On le trouve à la terre de Feu.

TRENTE-UNIÈME GENRE.

ELODE; *elodes*

J'AI établi le premier ce nouveau genre sous le nom d'*elode*, et Paykull a changé cette dénomination en celle de *cyphon*, que Fabricius a cru devoir adopter dans son *Systema eleutheratorum*.

Les élodes placés parmi les cistelles et les altises par le plus grand nombre des entomologistes nomenclateurs, en diffèrent essentiellement, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, par le nombre des articles de leurs tarses. Ce sont de petits insectes peu remarquables par leur taille et par leurs couleurs; leur corps est ovale, hémisphérique ou presque rond, de consistance peu solide; leur tête petite; leurs antennes, à articles simples, ont le second et le troisième plus courts; leur lèvre supérieure est avancée en dessus des mandibules, et leurs palpes postérieurs paroissent fourchus.

Le corselet de ces insectes est très-court, transversal, plus étroit et arrondi en devant,

ainsi que sur les côtés; leurs élytres sont flexibles ; les hanches de leurs pattes antérieures sont très-alongées, et les cuisses des pattes postérieures sont souvent renflées et propres au saut.

Tous les élodes se rencontrent sur les arbres qui croissent dans les lieux humides comme l'aulne, le coudrier, etc. Ils volent bien et se laissent attraper difficilement. Ils forment un genre composé d'une douzaine d'espèces, dont nous allons donner de courtes descriptions.

ESPÈCES.

† Cuisses postérieures non renflées.

1. Elode pale ; *elodes pallida.*

Cystela pallida. Fab. Entom. syst. 2, 46 - 26. — *Cyphon pallidus.* Payk. Faun. suec. 2, 118 - 1. — Fab. Syst. eleuth. 1, 85, sp. 1.

Elle est d'un fauve pâle ; sa tête et l'extrémité de ses élytres sont d'un brun obscur ; ses antennes sont brunes, et ses pattes d'un fauve pâle. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

2. E. livide ; *elodes livida.*

Galeruca livida. Ent. syst. 2, 22 - 44. — *Cyphon lividus.* Ejusd. 1, 85, sp. 2.

Tout son corps est lisse, glabre, livide; ses antennes seules sont obscures. — Elle se trouve en Danemarck.

3. E. GRISE; *elodes grisea.*

Galeruca livida. Fab. Ent. syst. 2, 17-21. — *Cyphon griseus.* Syst. eleuth. 1, p. 502, sp. 3.

Son corps est noir; sa tête est aussi de cette couleur, avec la bouche livide; ses élytres sont lisses, pubescentes, latérales; les pattes sont pâles.

Il existe une variété de cette espèce dont les couleurs sont généralement plus claires.

4. E. PUBESCENTE; *elodes pubescens.*

Cystela pubescens. Fab. Ent. syst. suppl. — *Cyphon pubescens.* Syst. eleuth. 1, p. 502, sp. 5.

Son corps est noir, pubescent; sa tête brune, avec les antennes ferrugineuses; son corselet gris obscur; ses élytres aussi grises, avec la suture un peu noirâtre; ses pattes sont d'un brun grisâtre.

5. E. BORDÉE; *elodes marginata.*

Cystela marginata. Fab. Ent. syst. suppl. — *Cyphon marginatus.* Ejusd. Syst. eleuth.

Elle est toute noire, à l'exception des bords de son corselet et du premier article de ses élytres, qui sont roux. — On la trouve dans les Alpes de la Dalécarlie.

6. E. QUEUE-NOIRE; *elodes menalura.*

Galeruca menalura. Fab. Ent. syst. 2, 22 - 45. — *Cyphon melanurus.* Ejusd. 1, p. 502, sp. 6.

Elle est presque testacée en dessous ; sa tête, son corselet et ses pattes sont lisses, glabres, luisans et testacés; le bord externe de ses élytres est livide, et leur extrémité est noire. — On la trouve en Suède.

++ Cuisses postérieures renflées.

7. E. HÉMISPHÉRIQUE; *elodes hemispherica.*

Chrysomela hœmispherica. Lin. — *Galeruca.* Fab. Ent. syst. 2, 54 - 107. — *Cyphon hœmisphericus.* Payk. Faun. suec. 2, 119 - 2. — Fab. Syst. eleuth.

Elle n'a pas une ligne de longueur; son corps est presque orbiculaire, déprimé, d'un noir foncé. — On la trouve aux environs de Paris, sur le coudrier.

8. E. ORBICULAIRE; *elodes orbiculatus.*

Cyphon orbiculatus. Fab. Syst. eleuth.

Il est de la grandeur et de la forme du précédent ; son corps est aussi noir ; mais les bords latéraux et antérieurs de son corselet, ainsi qu'un point situé au milieu de la suture des élytres, sont d'un fauve ferrugineux. — Ce petit insecte a été rapporté de la Caroline par Bosc.

9. E. COMPRESSICORNE; *elodes compressicornis.*

Cyphon compressicornis. Fab. Syst. eleuth.

Tout son corps est obscur, cendré, pubescent; les pattes sont noires, et les antennes sont un peu comprimées, noires, avec le premier article pâle. — Elle est de l'Amérique méridionale.

10. E. FASCIÉE; *elodes fasciata.*

Cyphon fasciatus. Fab. Syst. eleuth.

Son corps est petit, noir; les bords de son corselet sont presque ferrugineux; ses élytres sont lisses, glabres, noires, avec deux bandes transversales fauves. — Elle est d'Amérique.

11. E. TESTACÉE; *elodes testacea.*

Cyphon testaceus. Fab. Syst. eleuth.

Elle est plus petite et plus alongée que les précédentes; ses antennes sont noires, pâles à la base; la tête, le corselet et les élytres sont testacés, sans taches; le dessous du corps est d'un fauve pâle. — On la trouve dans l'Amérique méridionale.

12. E. DÉPRIMÉE; *elodes depressa.*

Cyphon depressus. Fab. Syst. eleuth.

Elle est de la grandeur de la précédente, ou un peu plus petite, orbiculaire, déprimée; tout son corps est gris; les antennes sont noires, grisâtres à la base. — Elle est de l'Amérique méridionale.

TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

Cébrion; *cebrio.*

Ce genre, formé par Olivier, ne comprend qu'un très-petit nombre d'insectes, placés par Fabricius parmi les cistelles, et par Rossy parmi les taupins; cependant ils diffèrent de ces insectes par plusieurs caractères importans. Ainsi leurs mandibules ne sont pas refendues à l'extrémité, comme celles des taupins; elles sont avancées et très-crochues; et d'ailleurs le nombre des articles des tarses les distingue suffisamment des cistelles.

Les antennes des cébrions sont filiformes, presque sétacées, légèrement en scie, et presque de la longueur du corps; leurs articles, second et troisième, sont beaucoup plus petits que les autres. Les palpes ont le dernier article tronqué net à son extrémité.

Le corps est oblong; la tête courte, large, un peu plus étroite que le corselet; celui-ci est trapézoïdal, terminé de chaque côté à sa partie postérieure en un angle aigu. Olivier dit qu'il existe à sa partie inférieure une pointe qui s'enfonce dans une cavité de

l'abdomen, comme cela se voit dans les taupins; l'écusson est petit, peu apparent; les élytres sont coriacées, légèrement flexibles et de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pattes de ces insectes sont assez longues; la rotule de la jambe des pattes antérieures est globuleuse; tous les tarses sont à articles simples.

Olivier donne les détails suivans sur les habitudes de ces insectes, et spécialement sur celles du cébrion géant. « Ils ont le vol brusque et impétueux; on ne les rencontre le plus souvent que pendant la nuit et surtout après une grande pluie. On trouve rarement ces insectes dans les champs; ils volent ordinairement au milieu des chemins, et heurtent aveuglément contre tous les corps. Quelle que soit leur ressemblance avec les taupins, par la forme de leur corselet, on ne les voit pas cependant faire le même usage de leur organisation à cet égard, et exécuter les sauts, qui sont presque le seul moyen locomotif des taupins : cependant cette même conformation doit annoncer toujours que ces deux genres sont très-rapprochés l'un de l'autre. La larve est encore inconnue. Oliv. Entom. n° 32, p. 2.

Parmi les espèces de ce genre nous ferons remarquer seulement la suivante :

CÉBRION GÉANT ; *cebrio gigas*. Fab. Syst. Eleuth.

Cistela gigas. Fab. Mantiss. insect. — Ross. Faun. etrusc. tom. I, n° 256, tab. 7, fig. 9. — *Cebrio longicornis*. Oliv. Ent. 32, sp. 1, pl. 1, fig. 1, *a. b. c.* et 33, pl. 1, fig. 1, *a. b. c.* — Panz. Faun. germ. fasc. 5, pl. x.

Il a dix à douze lignes de long ; sa tête est noirâtre, pubescente ; son corselet est aussi noirâtre et recouvert de poils roussâtres ; ses élytres sont testacées, pointillées, presque striées, pubescentes ; la poitrine est noirâtre ; l'abdomen est testacé ; les pattes sont noirâtres, avec les cuisses testacées. — Il se trouve dans le midi de la France, en Italie et en Allemagne.

Nota. Nous renvoyons au volume suivant pour les figures relatives aux scarites, aux cébrionates et aux parties de la bouche des pogonophores, que nous avons promis de donner.

Fin du huitième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce huitième Volume.

Fin de la Table.

